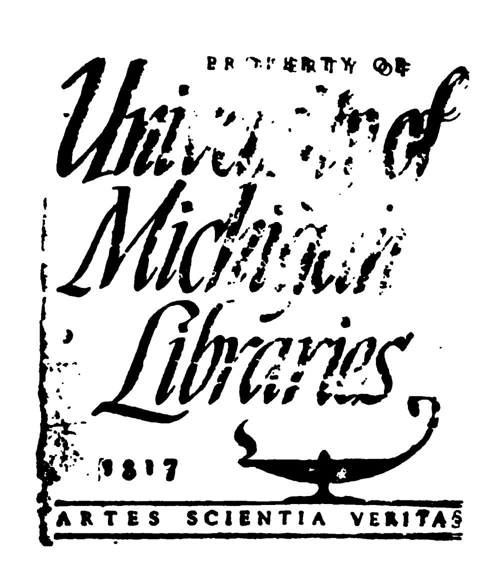

B 1,076,944


PROPERTY OF
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

REVUE

NATIONALE

Paris. — Imprimerie de P.-A. BOURDIER et Cie, 30, rue Mazarine.

REVUE NATIONALE

ET ÉTRANGÈRE

POLITIQUE, SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

PUBLIÉE PAR M. CHARPENTIER

TOME PREMIER

PARIS
AU BUREAU DE LA REVUE NATIONALE
19, RUE DE L'ARBRE-SEC, 19

1860

L'ÉTAT ET SES LIMITES

Ideen zu einem Versuch die Grenzen der Wirksamkeit des Staats zu bestimmen, von Wilhelm von Humboldt, Berlin 1851.— *Der Einfluss der herrschenden Ideen des 19 Jahrhunderts auf den Staat,* von Baron Joseph Eœtvœs; Leipzig, 1854. — *On Liberty*, by John Stuart Mill; London, 1859. — *La Liberté,* par Jules Simon; Paris, 1859.

I

Depuis que les méthodes d'observation ont renouvelé les sciences physiques, en nous montrant partout des lois générales qui règlent et expliquent l'infinie variété des phénomènes, il s'est fait une révolution de même ordre dans les études qui ont l'homme pour objet. Que se proposent aujourd'hui la philosophie de l'histoire, l'économie politique, la statistique, sinon de rechercher les lois naturelles et morales qui gouvernent les sociétés? Entre l'homme et la nature il y a sans doute cette différence, que l'un est libre tandis que l'autre suit une course inflexible, mais cette condition nouvelle complique le problème et ne le change pas. Quelle que soit la liberté de l'individu, quelque abus qu'il en fasse, on sent que Celui qui nous a créés a dû faire entrer ces diversités dans son plan; le jeu même de la liberté est prévu et ordonné. En ce sens il est vrai de dire avec Fénelon que l'homme s'agite et que Dieu le mène. Nos vertus, nos erreurs, nos vices, nos malheurs même, tout en décidant de notre sort, n'en servent pas moins à l'accomplissement de la suprême volonté.

Découvrir ces lois qui régissent le monde moral, telle est l'œuvre que se propose le philosophe politique. Aujourd'hui on ne croit plus que Dieu, mêlé sans cesse à nos passions et à nos misères, soit toujours prêt à sortir du nuage, la foudre en main, pour venger l'innocence et châtier le crime. Nous avons de Dieu une idée plus haute; Dieu choisit son heure et ses moyens, non pas les nôtres. Veut-il

nous punir ou nous ramener, il lui suffit de nous livrer à notre propre cœur ; c'est de nos désordres mêmes que sort l'expiation.

Si on n'attend plus de la justice divine ces coups de théâtre qui dénouent le drame de façon terrible et soudaine, encore moins s'imagine-t-on qu'un grand homme paraisse subitement au milieu d'une société inerte, pour la pétrir à son gré, et l'animer de son souffle, ainsi qu'un autre Prométhée. Le génie a sa place dans l'histoire, et plus large qu'on ne la lui mesure de nos jours, mais le héros n'arrive qu'à son heure ; il faut que la scène lui soit préparée. A vrai dire, ce n'est qu'un acteur favori qui joue le premier rôle dans une pièce qu'il n'a pas faite. Pour que César soit possible, il faut que la plèbe romaine, avilie et corrompue, en soit tombée à demander un maître. A quoi bon la vertu de Washington, si le général n'eût été compris et soutenu par un peuple amoureux de la liberté?

On sent cela ; mais par malheur la science est nouvelle et mal établie. Rassembler les faits est une œuvre pénible, et sans éclat ; il est plus aisé d'imaginer des systèmes, d'ériger un élément particulier en principe universel, et de rendre raison de tout par un mot. De là ces brillantes théories qui poussent et tombent en une saison : influence de la race ou du climat, loi de décadence, de retour, d'opposition, de progrès. Rien de plus ingénieux que les idées de Vico, de Herder, de Hegel ; mais il est trop évident que malgré des parties solides, ces constructions ambitieuses ne reposent sur rien. Au travers de ces forces fatales qui entraînent l'humanité vers une destinée qu'elle ne peut fuir, où placer la liberté? Quelle part d'action et de responsabilité reste-t-il à l'individu? On dépense beaucoup d'esprit pour tourner le problème au lieu de le résoudre ; mais qu'importent ces poétiques chimères? la seule chose qui nous intéresse est la seule qu'on ne nous dise pas.

Si l'on veut écrire une philosophie de l'histoire que puisse avouer la science, il faut changer de méthode et revenir à l'observation. Il ne suffit pas d'étudier les événements qui ne sont que des effets, il faut étudier les idées qui ont amené ces événements, car ces idées sont les causes, et c'est là que paraît la liberté. Quand on aura dressé la généalogie des idées, quand on saura quelle éducation chaque siècle a reçue, comment il a corrigé et complété l'expérience des ancêtres, alors il sera possible de comprendre la course du passé, peut-être même de pressentir la marche de l'avenir.

Qu'on ne s'y trompe pas. La vie des sociétés, comme celle des

individus, est toujours régie et déterminée par certaines opinions, par une certaine foi. Alors même que nous n'en avons pas conscience, nos actions les plus indifférentes ont un principe arrêté, un fondement solide. C'est ce qui explique l'universelle influence de la religion. Si l'on prend un homme au hasard, ce qui frappe à première vue, c'est son égoïsme et ses passions, peut-être même en toute sa conduite n'aperçoit-on pas d'autre mobile ; si l'on prend toute une nation, on voit qu'au-dessous de ces passions individuelles qui se contrarient et se balancent, il y a un courant d'idées communes qui finit toujours par l'emporter. Ouvrez l'histoire ; il n'est pas un grand peuple qui n'ait été le porteur et le représentant d'une idée. La Grèce n'est-elle pas la patrie des arts et de la philosophie, Rome le modèle du gouvernement et de la politique, Israël l'expression du monothéisme le plus pur ? Aujourd'hui, qu'est-ce qui représente pour nous la science, n'est-ce pas l'Allemagne ? l'unité, n'est-ce pas la France ? la liberté politique, n'est-ce pas l'Angleterre ? Voilà une de ces vérités évidentes qui s'imposent à la science, et qu'il lui faut examiner.

Faire l'histoire des idées, en suivre pas à pas la naissance, le développement, la chute ou la transformation, c'est aujourd'hui l'étude la plus nécessaire, celle qui chassera de l'histoire ce nom de hasard qui n'est que l'excuse de notre ignorance. Ainsi observées, la religion, la politique, la science, les lettres, les arts ne sont plus quelque chose d'extérieur, l'objet d'une noble curiosité, c'est une part de nous-mêmes, un élément de notre vie morale. Cet élément, nous l'avons reçu de nos pères comme le sang qu'ils nous ont donné ; le rejeter est impossible ; le modifier, voilà notre œuvre de chaque jour. C'est là le règne de la liberté.

Ces altérations qui se font peu à peu par l'effort de l'esprit humain, c'est le plus curieux et le plus utile spectacle que nous offre l'histoire. Les générations sont entraînées par certains courants qui, partis d'une faible origine, grossissent lentement, puis s'épandent au loin, et après avoir tout couvert du bruit de leurs eaux, s'affaiblissent et se perdent comme le Rhin en des sables sans nom. Cherchez l'origine de la réforme, il vous faudra remonter en tâtonnant jusque dans la nuit du moyen âge ; mais au temps de Wiclef et de Jean Hus, on entend l'idée qui monte et qui gronde, prête à tout renverser. Deux siècles après Luther le fleuve est rentré dans son lit ; de cette furie religieuse qui a bouleversé l'Europe il ne reste que des querelles de théologiens ; c'est à d'autres désirs que l'humanité s'abandonne. Où commence

ce violent amour d'égalité qui triomphe avec la révolution française? nul ne le saurait dire, mais longtemps avant 1789 on sent le souffle de l'orage, on voit tomber pierre à pierre cette société décrépite, que ne relie plus ni la foi politique ni la foi religieuse; chaque jour précipite la ruine qui va tout écraser. Ce vieux chêne féodal, à l'ombre duquel tant de générations ont grandi, qui le fait éclater? une idée !

Ces forces terribles qui changent la face du monde, ne peut-on les suivre que dans l'histoire? Faut-il que l'explosion les ait épuisées pour qu'elles nous livrent leur secret. Quand l'idée est toute vivante n'en peut-on mesurer la puissance? est-il impossible d'en calculer la courbe et la projection? pourquoi non? L'humanité n'a-t-elle pas assez vécu pour se connaître elle-même? Qui empêche de constituer la science morale à l'aide de l'observation? En viendra-t-on à la découverte de lois certaines, finira-t-on par prévoir l'avenir? oui et non, suivant le sens qu'on attache au mot de prévision. L'astronomie nous annonce à jour fixe une éclipse qui n'aura lieu que dans un siècle, elle ne peut nous dire quel temps il fera demain; elle connaît la marche fixe des corps célestes, les phénomènes variables de l'atmosphère lui échappent. Ainsi en est-il de la science politique. Elle ne vous dira pas ce que la France fera ou voudra dans six mois; il y a dans nos passions une inconstance qui défie le calcul; mais peut-être vous dira-t-elle avec assez de vraisemblance ce que la France ou l'Europe penseront dans dix ans sur un point donné.

Cette assertion, même ainsi réduite, paraîtra sans doute téméraire; j'en veux faire l'expérience à mes dépens. Au risque de passer pour faux prophète, je me propose d'étudier une idée qui, méconnue aujourd'hui, réussira, selon moi, dans un prochain avenir. Cette idée, qui du reste n'est pas nouvelle, mais dont l'heure n'a pas encore sonné, c'est que l'État, ou si l'on veut la souveraineté, a des limites naturelles où finit son pouvoir et son droit. En ce moment, si l'on excepte l'Angleterre, la Belgique, la Hollande et la Suisse, une pareille idée n'a point de cours en Europe. L'État est tout, la souveraineté n'a pas de bornes, la centralisation grandit chaque jour. A ne considérer que la pratique, jamais l'omnipotence de l'État n'a été plus visiblement reconnue; à considérer la théorie, cette omnipotence est sur le déclin. Tandis que l'administration avance de plus en plus, la science combat cet envahissement, elle en signale l'injustice et le danger. Combien de temps durera cette lutte? il est difficile

de le dire; mais il y a une loi pour les intelligences, et il est permis de croire sans trop de présomption que si aujourd'hui une minorité d'élite combat pour la vérité, cette minorité finira par avoir avec elle le pays tout entier.

Pour connaître à fond l'idée régnante, l'idée que se font de l'État ceux qui, en Europe, sont à la tête des affaires, il faut rechercher comment cette idée s'est formée, car elle a une généalogie, elle est fille des siècles, et c'est justement parce qu'elle a grandi peu à peu qu'elle vieillira de même. Son passé nous répond de l'avenir.

Chez les Grecs et chez les Romains (ce sont nos ancêtres politiques), l'État ne ressemble qu'en apparence à nos gouvernements modernes. Il y a un abîme entre les deux sociétés. Chez les anciens, point d'industrie, point de commerce, la culture aux mains des esclaves; on n'estime, on ne considère que le loisir; la guerre et la politique, voilà les seules occupations du Romain. Quand il ne se bat pas au loin, il vit sur la place publique dans le perpétuel exercice de la souveraineté; c'est une fonction que d'être citoyen. Électeur, orateur, juré, juge, magistrat, sénateur, le Romain n'a et ne peut avoir qu'une vertu : le patriotisme; qu'un vice : l'ambition. Ajoutez qu'il n'y a point de classe moyenne, et qu'à Rome on trouve de bonne heure l'extrême misère près de l'extrême opulence, vous comprendrez que chez les anciens la liberté n'est que l'empire de quelques privilégiés.

Sous un pareil régime, on n'imagine point que personne ait des droits contre la cité; l'État est le maître absolu des citoyens. Ce n'est pas à dire que le Romain soit opprimé; mais, s'il a des droits, ce n'est pas en sa qualité d'homme, c'est comme souverain. Il ne songe pas à une autre religion que celle de ses pères; le Jupiter Capitolin peut seul défendre les enfants de Romulus. La pensée n'est pas gênée, car on peut tout dire sur le Forum; la parole est publique, l'éloquence gouverne. La liberté n'est pas menacée, qui oserait mettre la main sur un citoyen, fût-il en haillons? On pousse si loin le respect du nom romain, que la peine s'arrête devant le coupable. Que le condamné abdique, comme un roi qui descend de son trône, qu'il se fasse inscrire en quelque autre cité, la loi ne le connaît plus, la vengeance publique est désarmée.

Il est peu nécessaire de juger ces antiques constitutions, elles n'ont pour nous qu'un intérêt de curiosité; nous avons d'autres besoins et d'autres idées. Une société industrieuse et commerçante a mieux à faire qu'à passer des journées oisives au forum; la vie publique n'est

plus qu'une faible part de notre existence; on est homme avant d'être citoyen, et si les modernes ont une prétention politique, c'est moins de gouverner par eux-mêmes que de contrôler le gouvernement. D'un autre côté, l'imprimerie a détruit l'importance de la place publique, et créé une force autrement redoutable qu'une centaine de plébéiens rassemblés autour de la tribune; c'est l'opinion, élément insaisissable, et avec lequel cependant il faut compter. Enfin la religion n'est pas pour nous une vaine cérémonie, elle nous impose des devoirs et nous donne des droits sur lesquels l'État n'a point de juridiction. L'imitation de l'antiquité ne peut donc que nous égarer; nos pères en ont fait la rude expérience quand des législateurs malhabiles ont essayé de les travestir tour à tour en Spartiates et en Romains; mais peut-être nous reste-t-il de cet antique levain plus que ne le comporte notre société.

Tant que Rome fut une république, c'est-à-dire une aristocratie toute-puissante, cette noblesse qui jouissait d'une liberté souveraine ne sentit pas le danger de sa théorie de l'État. Cette poignée de privilégiés pillait le monde sans se soucier de la servitude qu'elle répandait au dehors, de la corruption qu'elle semait au dedans; mais quand le peuple eut appris à se vendre, il suffit d'une main hardie pour en finir avec le monopole de quelques grandes familles; sous la pression de la servitude universelle, la liberté romaine fut écrasée; tout fut province, il n'y eut plus dans le monde d'autre loi que la volonté de l'empereur.

Ce qu'était ce despotisme, qui embrassait tout, et auquel on ne pouvait échapper que par la mort, il nous est difficile de l'imaginer, nous qui vivons au milieu d'une civilisation adoucie par le christianisme, et tempérée par le voisinage d'autres peuples libres et chrétiens. Tout était dans la main de l'empereur, armée, finances, administration, justice, religion, éducation, opinion, tout jusqu'à la propriété et à la vie du moindre citoyen. Aussi ne faut-il pas s'étonner que de bonne heure les Romains aient adoré l'empereur. Vivant, c'est un *Numen*, une divinité protectrice; mort, c'est un *Divus*, un des génies tutélaires de l'empire. Dans le langage de la chancellerie, cette main qui scelle les lois est *divine*; les paroles de l'empereur sont des *oracles*; dans ses titres pompeux, ce souverain d'un jour ne laisse même pas à Dieu son éternité.

Comment gouvernait l'empereur? par lui-même sous les premiers Césars, comme on en peut juger par les lettres de Trajan à Pline;

plus tard, à mesure que les dernières libertés municipales s'évanouissent, c'est l'administration, ce sont les bureaux qui pensent et agissent pour le monde entier. Qui étudie les inscriptions, qui ouvre le code de Théodose ou celui de Justinien, se trouve en face d'une centralisation qui va toujours en grandissant, jusqu'à ce qu'elle ait étouffé la société sous son effroyable tutelle. Si l'on veut se faire une notion juste de ce que pouvait être l'empire au moment de l'invasion barbare, que l'on considère la Chine d'aujourd'hui. On y apprendra comment, par l'excès même du gouvernement, les règles les plus sages, appliquées par des magistrats intelligents, peuvent en quelques siècles énerver un peuple obéissant et le mener à l'esclavage et à la mort.

Parmi les causes de la décadence impériale, il faut placer, et non pas au dernier rang, la fausse idée que les Romains se faisaient de l'État. C'était l'antique notion de la souveraineté populaire. En théorie la république durait toujours, le prince n'était que le représentant de la démocratie, le tribun perpétuel de la plèbe. Quand les jurisconsultes du troisième siècle étudient le pouvoir de l'empereur, ils en arrivent à cette conclusion : que la volonté du prince a force de loi; *Quod principi placuit legis habet vigorem*; la raison qu'ils en donnent est que le peuple lui a transmis tous ses pouvoirs. C'est ainsi que de l'extrême liberté ils tirent l'extrême servitude.

Contre cette théorie qui les écrasait, on ne voit pas que les Romains aient jamais protesté. Tacite regrette la république, et félicite Trajan d'avoir mêlé deux choses qui, à Rome, n'allaient guère de compagnie, le principat et la liberté; mais il n'imagine pas qu'on puisse limiter la souveraineté. Des magistratures divisées, annuelles et responsables, voilà tout ce qu'avait imaginé la sagesse des anciens; c'était une garantie politique qui protégeait l'indépendance du citoyen; la garantie détruite, tout fut perdu et sans retour.

Pour introduire dans le monde une meilleure notion de l'État, il fallut une religion nouvelle. C'est l'Évangile qui a renversé les idées antiques, et qui par cela même a ruiné l'ancienne société et créé les temps nouveaux. « Rendez à César ce qui est à César et à Dieu ce qui est à Dieu » est un adage que nous répétons souvent, sans nous douter que dans cette maxime aujourd'hui vulgaire il y avait un démenti donné à la politique romaine, une déclaration de guerre au despotisme impérial. Là où régnait une violente unité, le Christ proclamait la séparation ; désormais dans le même homme il fallait distinguer le

citoyen et le fidèle, respecter les droits du chrétien, s'incliner devant la conscience de l'individu; c'était une révolution.

Les empereurs ne s'y trompèrent pas, les grands empereurs moins que les autres. De là le caractère des persécutions, caractère qu'on n'a pas assez remarqué. C'est au fanatisme, c'est à la cruauté des princes qu'on fait remonter la cause des persécutions; rien n'est moins vrai : le crime fut tout politique. Ce fut au nom de l'État, au nom de la souveraineté enfreinte et des lois violées qu'on emprisonna et qu'on tua les chrétiens. Oté ce monstre de Néron qui livre les premiers fidèles au supplice pour détourner la haine populaire sur une secte méprisée, quels sont les empereurs qui persécutent? Est-ce Commode? il est entouré de chrétiens; est-ce Héliogabale? il ne pense qu'à sa divinité syrienne; est-ce Caracalla? il n'y a guère de martyrs sous le règne du fratricide. Ceux qui versent le sang des chrétiens, ce sont les princes les plus sages, les plus grands administrateurs, Trajan, Marc-Aurèle, Sévère, Dèce, Dioclétien. Et pourquoi ? c'est qu'ils veulent maintenir à tout prix l'unité de l'État; or, cette unité est absolue ; elle comprend la conscience comme le reste ; il lui faut l'homme tout entier. Quels reproches fait-on aux chrétiens? ce sont des athées, des ennemis de l'État, des séditieux en révolte contre les lois. Ces accusations nous semblent aussi puériles qu'odieuses, les Romains les trouvaient justes ; à leur point de vue ils avaient raison. Les chrétiens étaient des athées au sens des lois romaines, puisqu'ils n'adoraient pas les dieux de la patrie, et que pour les anciens il n'y en avait point d'autres; ils étaient des ennemis de l'État, puisque toute la police de l'empire reposait sur la religion et l'absolue soumission du citoyen; c'étaient des séditieux, puisqu'ils se réunissaient secrètement au mépris des lois jalouses qui défendaient toute espèce de collége ou d'association. Les reproches que les païens adressaient aux chrétiens sont ceux-là même que sous Louis XIV on faisait aux protestants. Dans une société, qui par l'idée de l'État se rapprochait de la société romaine, les protestants étaient aussi des gens qui méprisaient la religion nationale, qui brisaient l'unité de gouvernement, qui se réunissaient malgré la défense des lois ; c'étaient d'abominables séditieux que le juge envoyait aux galères sans douter de leur crime. Les premiers chrétiens, les protestants du dix-septième siècle avaient-ils raison de ne point obéir à la loi politique? Je réponds oui, c'était leur droit et leur devoir; ils suivaient l'ordre que leur donnait l'Évangile.

Mais ce devoir et ce droit, les magistrats, romains ou français, ne le comprenaient pas; il en sera ainsi chaque fois que l'État, tirant tout à soi, ne voudra rien reconnaître en dehors de sa souveraineté; monarchie ou république, ce sera toujours la tyrannie.

A vrai dire, cette conception de l'État était si générale et si forte, que les premiers chrétiens ne se révoltent qu'à demi contre la loi qui les écrase; ils n'ont même pas l'idée d'une réforme politique qui leur ferait une place dans l'empire. Tout ce qu'ils demandent, c'est qu'on ferme les yeux sur leurs paisibles réunions, c'est qu'on les tolère, de la même façon qu'on a toléré les juifs au moyen âge, comme un peuple inférieur dont l'État ne s'inquiète pas. Tertullien est convaincu que si l'empire romain venait à tomber, le monde finirait; il lui est plus facile de croire au bouleversement de toutes choses qu'à la transformation de ce gouvernement qui l'opprime. Origène est, je crois, le premier, qui, avec la hardiesse et le génie d'un Grec, ait envisagé d'un autre façon l'avenir; lui seul en son temps osa prévoir que le christianisme pourrait devenir la religion universelle sans que la terre et les cieux en fussent ébranlés [1].

C'était là un de ces éclairs qui passent et s'éteignent dans la nuit. Personne ne releva l'idée d'Origène, personne ne mit en doute l'éternité de l'empire. La souveraineté de l'État n'était pas un article de foi politique moins arrêté; cette idée avait jeté de si profondes racines que le christianisme n'en put triompher; à vrai dire, l'Église ne l'essaya même pas. Lorsque Constantin, qui devait aux chrétiens une part de sa fortune, associa l'Église à sa puissance, il n'y eut guère qu'Athanase qui eut je ne sais quelle noble inquiétude, et qui s'effraya de voir des magistrats poursuivre violemment l'hérésie. Les évêques entrèrent avec joie dans les cadres de l'administration impériale; ils prirent aux pontifes païens leurs priviléges, leurs titres, leurs honneurs, comme ils prenaient au paganisme ses temples et ses fondations; rien ne fut changé dans l'État, il n'y eut que quelques fonctionnaires de plus, et au-dessus d'eux l'empereur, espèce de Janus religieux, grand pontife des païens, évêque extérieur des chrétiens. Qu'on me comprenne bien; autant que personne je reconnais que le christianisme a fait une révolution morale, et la plus grande qu'ait vue le monde; l'Évangile a répandu sur la terre une doctrine et une vie nouvelles; nous en

1. Origène, *Contre Celse*, VIII, 68.

vivons depuis dix-huit siècles, et je ne vois pas que cette séve divine s'affaiblisse; tout ce que je veux dire, c'est qu'au quatrième siècle, l'Église, la hiérarchie, prit dans l'État la place de l'ancien pontificat païen, avec quelques prérogatives de plus. Les évêques furent bientôt de vrais officiers publics, inspecteurs des magistrats, défenseurs des cités, protecteurs des pauvres et des opprimés; parfois aussi sujets plus que dévoués et agents trop dociles du divin empereur. Qu'on ne m'oppose pas Ambroise repoussant du parvis de son église Théodose encore tout sanglant d'une vengeance abominable; tous les évêques n'étaient pas des Ambroises ni des Athanases; avant même d'être baptisé, Constantin rougissait de l'indiscrète et sacrilége flatterie d'un évêque, qui publiquement ne craignait pas de comparer l'empereur au fils de Dieu; cet évêque ne laissa que trop de successeurs.

Était-ce bassesse d'âme, ambition vulgaire; n'était-ce pas l'excès d'un respect religieux pour l'empereur? Les évêques ne voyaient-ils pas dans le chef de l'État un agent divin, un représentant de Dieu sur la terre? Ce sentiment n'expliquerait-il point, sans le justifier, un dévouement qui trop souvent alla jusqu'à la servilité? C'est à cette opinion que j'incline; autrement, comment comprendre cette étroite liaison de l'épiscopat et de la royauté qui a duré jusqu'à nos jours? Bossuet ne va guère moins loin que les évêques de Byzance, cependant ce n'était pas une âme ordinaire. Au fond, c'est la vieille idée de la souveraineté de l'État qui a pris un déguisement chrétien. Pourvu que le prince serve l'Église et défende les saines doctrines, tout lui appartient, l'âme aussi bien que le corps de ses sujets. Sous ce masque, on reconnaît l'idolâtrie païenne, le mépris de la conscience et l'adoration de l'empereur. Veut-on savoir ce qu'une pareille théorie emportait de danger pour la religion, que l'on voie ce que devint l'Église grecque. De Constantin à Justinien, la législation ne change pas d'esprit, l'empereur ne fait rien sans consulter les évêques qui emplissent sa cour; où en arrive-t-on? à la servitude de l'Église, servitude qui ne s'est jamais relâchée et qu'aujourd'hui on peut étudier en Orient, et mieux encore à Moscou.

Tandis que l'empire étend chaque jour cette administration qui l'épuise, les barbares s'approchent, et sont bientôt au cœur des provinces. Des bandes farouches ont facilement raison d'une société qui, depuis longtemps désarmée par la jalousie de l'État, n'a même plus le désir de se défendre. Ces barbares apportent avec eux une idée

nouvelle, qui fait leur force; ils ont un souverain mépris pour cette prodigieuse machine qui charme les modernes. Ils ne comprennent rien au peuple qu'ils défendent ou qu'ils pillent. Pour le Romain, l'État est tout, le citoyen n'est rien; pour le Germain, l'État n'est rien, l'individu est tout. Chaque chef de famille s'établit où il veut, *ut fons, ut nemus placuit*, gouverne sa maison comme il l'entend, reçoit la justice de ses pairs ou la leur rend, s'enrôle en guerre sous le chef qu'il choisit, ne reconnaît de supérieur que celui à qui il se donne, ne paye d'impôt que s'il le vote, et pour la moindre injustice en appelle à Dieu et à son épée. C'est le renversement de toutes les idées romaines, c'est le contre-pied de la société impériale. Chez les Germains une prodigieuse liberté, une sécurité médiocre; chez les Romains une sécurité très-grande, sauf la crainte du prince et de ses agents, une police vigilante et inquiète, point de liberté.

Cette fière indépendance dura plus d'un jour. Quand le Germain se fut établi en maître dans les provinces que lui abandonnait la faiblesse impériale, il façonna la propriété à son image, et la voulut libre comme lui. Sous les deux premières races, quelle est l'ambition des grands et de l'Église qui, elle aussi, devient un pouvoir barbare? c'est d'obtenir une immunité, c'est-à-dire le droit de gouverner sans contrôle un domaine peuplé de nombreux vassaux. La justice, la police, l'impôt tiennent à la terre, et la suivent en toutes mains. La féodalité n'est que la floraison de ce système; c'est la confusion de la propriété et de la souveraineté. Chaque baron est maître de sa terre, chef dans la guerre, juge dans la paix. C'est envers lui seul que ses vassaux ont des devoirs, seul il est obligé envers le suzerain ou le roi. Nous voilà bien loin de l'empire. Plus de centralisation, plus d'unité, une hiérarchie confuse; à chaque échelon, des droits différents, des engagements divers; le contrat partout, nulle part l'État. Aucune administration, point d'armée, point d'impôt; rien qui ressemble ni au système romain, ni à notre moderne société.

Cependant il ne faut pas prendre cette confusion pour l'anarchie; l'anarchie ne dure pas cinq siècles; quel peuple la supporterait aussi longtemps? Si odieuse que la féodalité soit restée dans l'histoire, il ne faut pas non plus lui attribuer toutes les misères du temps. C'est une erreur trop commune que de s'en prendre à une institution tombée, et de rejeter sur elle tous les vices et toutes les souffrances; rien ne prouve que le servage n'eût pas été aussi rude sous une royauté sans

limites. Les colons romains n'étaient pas moins foulés que les serfs du moyen âge; la Russie nous montre des paysans esclaves sous une noblesse impuissante et un empereur absolu. Tout au contraire, l'État où les barons prirent le dessus, l'Angleterre, fut aussi le premier pays où s'affaiblit et disparut la servitude. Il y avait donc dans la féodalité autre chose que le despotisme des seigneurs, il y avait une séve énergique; cette séve qui se cachait sous le privilége, c'était la liberté. Autrement, comment expliquer cette floraison du treizième siècle qu'on ne peut comparer qu'aux plus beaux âges de l'histoire? Un art nouveau naît et s'épanouit, les poëtes chantent et transforment des patois vulgaires en des langues qui ne doivent plus mourir; la France, l'Allemagne, l'Angleterre, se couvrent de cathédrales, de monastères, de châteaux. Bien aveugle ou bien injuste qui dans ce renouvellement de toutes choses ne reconnaît pas la seule force qui régénère l'humanité.

Toutefois, l'esprit germanique ne suffit pas pour rendre raison de cette renaissance; il faut faire une grande part à l'Église, véritable mère de la société moderne; mais cette Église, à qui nous devons ce que nous sommes, ce n'est plus l'Église impériale, c'est une Église transformée, et si je puis me servir de ce mot, germanisée.

En effet, quand les barbares eurent brisé l'empire, ils se trouvèrent campés au milieu d'un peuple qui n'avait ni leur langue, ni leurs idées, ni leurs mœurs. Entre les vainqueurs et les vaincus il n'y avait qu'un lien commun, la religion. Ce fut l'Église qui rapprocha et qui fondit ensemble ce qu'on nommait la civilisation et ce qu'on nommait la barbarie; deux États relatifs, et alors moins séparés que jamais.

Ce rôle tutélaire de l'Église explique l'influence qu'elle eut sous les deux premières races, et qu'elle conserva durant le moyen âge. Émancipés par la chute de l'empire, les évêques se trouvaient à la fois chefs des cités, conseillers du roi germain, dépositaires de la tradition romaine, aussi puissants par leurs lumières que par leur caractère sacré. Tout les soutenait, l'amour des vaincus, le respect des conquérants, le courant des idées. Dès le premier jour de l'invasion, l'Église, ressaisie de son indépendance naturelle, suivit une politique qui lui livra le monde. Ce fut, toute proportion gardée, la politique romaine appliquée au gouvernement des esprits. Et d'abord l'Église n'entendit plus se soumettre aux autorités de la terre, mais elle ne s'en tint pas là. Portée par l'opinion, Rome, d'auxiliaire se fit maîtresse, et rêva de s'assujettir le pouvoir temporel, non pas

toutefois qu'elle voulût régner par les prêtres, la fierté germanique ou féodale y eût résisté : tout ce que demandait un Grégoire VII ou un Innocent III, c'est que les rois s'avouassent vassaux spirituels, fils obéissants de l'Église, et lui reconnussent le dernier ressort.

Dès lors il y eut une conception de l'État toute différente de l'idée romaine, deux puissances se partagèrent le monde, et ce ne fut pas à la force brutale, mais à l'autorité religieuse, c'est-à-dire au pouvoir moral et intellectuel qu'on assigna la suprême direction des affaires humaines. Clovis aux genoux de saint Remy, Charlemagne couronné par le pape, rendaient hommage au droit nouveau. Désormais la religion était en dehors et au-dessus de l'État. C'est la première et la plus grande conquête des temps modernes, elle nous a délivrés de la divinité des empereurs, cette honte du peuple romain. Sans doute l'Église et l'État ont souvent noué une alliance dont la conscience a été victime, mais du moins n'a-t-on jamais vu un prince qui, en vertu de la souveraineté, s'attribuât le droit de régler la croyance et d'imposer la foi. Ce n'est pas comme César, c'est comme fils aîné de l'Église que Louis XIV persécutait les protestants; il s'inclinait devant l'Évangile en le violant. La loi même dont il se réclamait déposait contre lui et réservait l'avenir.

L'Église barbare comme l'Église féodale prit au sérieux ce gouvernement des esprits que l'opinion lui déférait. Il lui fallut l'âme tout entière des générations nouvelles, elle ne laissa au prince que le corps. Foi, culte, morale, éducation, lettres, arts, sciences, lois civiles et criminelles, tout fut en sa main. C'est de cette façon que le moyen âge résolvait la difficile question des limites de l'État.

Ce partage entre le pouvoir temporel et l'Église n'était-il qu'un despotisme à deux têtes? Non, l'Église fut longtemps libérale, et, l'hérésie mise de côté, ne s'effraya pas de la liberté. Rien de plus libre, par exemple, que cette turbulente université de Paris, où l'on accourait de toute l'Europe pour remuer les problèmes les plus téméraires. En un temps où le doute n'était que la maladie de quelques âmes aventureuses, comme celle du malheureux Abailard, cette liberté, il est vrai, offrait peu de dangers; on peut tout discuter quand les solutions sont connues d'avance; mais ne soyons pas injustes envers l'Église, c'est la liberté qu'elle croyait donner, l'opinion ne lui demandait pas plus qu'elle n'accordait. A tout prendre, au temps de Gerson, l'enseignement était plus hardi qu'au temps de Bossuet,

et l'université plus indépendante qu'on ne le permettrait aujourd'hui.

La féodalité n'avait pas étouffé les idées romaines, il y eut dès l'origine une sourde réaction contre les abus et les violences de la conquête; plus tard, contre le pillage des barons. Sous le règne de Philippe le Bel, la réaction est victorieuse, le droit romain est sorti de la poudre; c'est avec le Digeste et le Code que les légistes commencent à miner les libertés féodales. Leur idéal, c'est l'État romain, c'est l'unité et l'égalité sous un chef qui ne relève que de Dieu. Une foi, une loi, un roi, c'est leur devise; le roi de France, disent-ils, est empereur en son pays; ils ont traduit à son profit la maxime impériale, *quod principi placuit legis habet vigorem :* SI VEUT LE ROI, SI VEUT LA LOI.

La guerre contre la féodalité dura plus de trois siècles. Le peuple opprimé y soutint vaillamment ceux qui prenaient sa cause en main; mais tandis qu'en Angleterre les barons, pour défendre leurs priviléges, y associaient le pays et tiraient des coutumes nationales tout ce qu'elles pouvaient contenir de libertés, les rois de France se contentèrent d'accorder au peuple qui les avait appuyés ces garanties civiles que tout pouvoir absolu peut donner sans s'affaiblir. Philippe le Bel et ses successeurs abattirent les barons et réduisirent à l'obéissance ces tyrans subalternes, mais ce fut pour employer à leur seul profit toutes les forces de la France. L'égalité y gagna, mais non la liberté.

Ce serait une trop longue histoire que de suivre cette lutte perpétuelle de la royauté contre le vieil esprit d'indépendance. L'habileté, la force, la ruse, les armes, les lois, les jugements, rien ne fut épargné pour reconquérir la souveraineté, pour reconstruire pierre à pierre l'édifice impérial. Soumettre au roi les châteaux, les villes, les campagnes, contraindre les têtes les plus fières à plier sous le joug commun, préparer l'unité législative, agrandir l'administration, centraliser le gouvernement, ce fut le travail constant de nos rois et de leurs conseillers. Les princes changent, non pas la tradition; Charles V et Louis XI, François Ier et Henri IV, Richelieu et Louis XIV poursuivent une même pensée: établir l'unité par le despotisme de l'État. L'idée était grande, le moyen excessif; on peut se demander où il menait la France. Admirer en bloc l'œuvre de nos rois, comme l'a fait longtemps l'école libérale, c'est pousser trop loin l'amour de l'uniformité. Nous avons payé assez cher les fautes du

pouvoir absolu pour qu'il nous soit permis de critiquer cette politique à outrance, qui, après avoir tout nivelé, n'a pas même pu maintenir la monarchie.

Ce n'est pas qu'on puisse regretter la chute de la noblesse féodale; les barons ne défendirent que leurs priviléges, et ne firent rien pour les libertés nationales. Leur égoïsme les perdit. La noblesse française a de brillants souvenirs; elle était brave et chevaleresque, mais elle n'eut jamais d'esprit politique, et courut à Versailles pour y solliciter, comme un honneur, la domesticité royale. Ce n'est pas ainsi que dure une aristocratie.

Quant au clergé, il semble qu'il aurait pu jouer un autre rôle, et mieux résister aux empiétements de la royauté. Au quinzième siècle, parmi les misères du schisme, l'Église gallicane est toute vivante; dans les conciles de Bâle et de Constance, l'Europe n'écoute que des prélats et des docteurs français; l'université de Paris est l'honneur et le rempart de la chrétienté. Un siècle plus tard, tout est éteint. Le concordat a scellé la servitude de l'Église; elle est retombée au point où l'avait mise Constantin. Le prince la protége et l'enrichit; au besoin même, il la défend contre l'hérésie, mais en même temps il en nomme les chefs, et se sert de l'épiscopat comme d'un moyen de gouvernement. On sait quel est le résultat de ces alliances inégales; la force d'une Église est une force d'opinion qui ne vaut que par la liberté; se mettre dans la main de l'État, c'est abdiquer.

Le règne de Louis XIV est l'apogée de la monarchie. Si l'on veut chercher dans l'histoire un gouvernement qui ressemble à celui de Trajan ou d'Adrien, c'est là qu'il faut s'arrêter. L'unité est faite, les dernières résistances se sont évanouies avec la Fronde; ce qui restait de libertés féodales ou municipales a été détruit; le parlement est muet; on a exterminé le schisme et l'hérésie; c'est le prince qui protége la religion, les sciences et les lettres, en d'autres termes, la conscience et la pensée lui appartiennent, comme la vie et les biens de ses sujets. L'œuvre est accomplie, l'État n'a plus de limites; c'est le système romain dans ses beaux jours. Voilà ce qu'ont admiré nos pères, et au premier rang Voltaire, qui n'aurait pas conduit l'opinion s'il n'avait eu les défauts autant que les qualités de l'esprit français. Quand il donne au siècle le nom du grand roi, c'est à peine s'il aperçoit quelques ombres sur ce soleil si brillant à son aurore, si triste à son déclin. Voltaire ne sent pas qu'Auguste, Louis XIV, et tous ces princes qui élèvent leur grandeur sur la ruine de la li-

berté, ne laissent après eux que des générations sans énergie. Ce sont des prodigues qui dissipent les économies de leurs pères, et ne lèguent que la misère à leurs héritiers.

La grandeur du roi cachait les vices du régime; Bossuet, ce beau génie, écrivait, en toute sincérité, la *Politique tirée de l'Écriture sainte*, véritable apologie du despotisme. Ce n'est pas qu'au milieu de ces centons sacrés on ne trouve de sages conseils offerts aux souverains, mais ce sont des conseils, rien de plus. Pour Bossuet, qui confond l'anarchie et la liberté, les sujets n'ont aucun droit, non pas même la propriété, qui ne soit une concession de l'autorité; par conséquent, ils ne peuvent prétendre à aucune garantie. On ne partage pas avec le prince. Les rois sont choses sacrées; c'est à Dieu seul qu'il appartient de les punir s'ils abusent du troupeau raisonnable que le ciel leur a confié. La piété, la crainte de Dieu, voilà le seul contrepoids de la puissance absolue; la désobéissance du sujet est un crime de lèse-majesté divine et humaine. La théorie de l'évêque de Meaux, c'est la servitude sanctifiée. Quand on part de pareils principes, on en arrive forcément à trouver l'esclavage un état juste et raisonnable; Bossuet est descendu jusque-là.

Il en est tout autrement de Fénelon. Dans ses plans de gouvernement, que M. de Larcy vient de remettre dans leur véritable jour [1], on trouve des réformes chimériques; Fénelon ne peut dépouiller le personnage de Mentor; mais il a des vues politiques, le sentiment que la monarchie absolue ne peut durer. Fénelon, qui n'a pas oublié les vieilles franchises de la nation, n'attaque pas le droit du prince; mais, pour lui, ce droit est limité par les antiques coutumes, aussi réclame-t-il la liberté municipale et provinciale ainsi que les états généraux. Enfin, et ceci dépasse de beaucoup la portée de son temps, il veut une Église indépendante, alliée et non pas sujette de l'État. Si le duc de Bourgogne eût vécu, s'il eût appliqué les conseils de son précepteur, qui peut dire si dès le commencement du dix-huitième siècle la France ne serait pas entrée paisiblement dans les voies de la liberté?

Tandis que Louis XIV s'enivrait de sa puissance, l'Angleterre s'agitait au milieu des révolutions; ces révolutions se faisaient sous l'empire d'idées toutes différentes des nôtres. La réforme religieuse entraînait une rénovation politique; une fois encore un changement

1. *Des vicissitudes politiques de la France*. Paris, 1860.

de religion amenait un changement dans l'État. C'est ce double élément spirituel et politique qu'il nous faut étudier.

La Réforme ouvre une ère nouvelle dans le monde; c'est le retour du principe individuel, une protestation contre le pouvoir absolu, qu'il porte la tiare ou la couronne. Que Luther n'ait pas senti où ses doctrines le portaient, qu'il ait cru simplement ramener l'Église à sa pureté originelle, qu'il ait vu dans la Bible un livre divin, qui, librement consulté, donnerait aux fidèles, éclairés par le Saint-Esprit, des réponses infaillibles et toujours les mêmes, cela se peut; Luther n'est ni le premier, ni le seul qui ait été surpris par l'orage même qu'il avait déchaîné; ce qui n'est pas moins certain, c'est que le moine de Wittemberg renversait du même coup le principe catholique et monarchique; il rendait à l'individu le dernier ressort qui, jusque-là, appartenait à l'Église et à l'État. Volontairement ou non il brisait les cadres de l'ancienne société, et Leibnitz a pu lui adresser ce magnifique éloge :

> Cui genus humanum sperasse recentibus annis
> Debet, et ingenio liberiore frui.

Ce qui se trouvait au fond de la Réforme, c'était, on ne l'a pas assez vu, la vieille indépendance germanique. A chacun le droit d'obéir à sa conscience, de choisir sa foi, de constituer son Église, voilà ce que réclamèrent bientôt les protestants. De là à discuter l'obéissance civile, à mettre dans l'État la liberté qui régnait dans l'Église, il n'y avait qu'un pas; ce pas fut aisément franchi. C'était si bien un réveil de l'esprit germanique, que la Réforme ne conquit que les peuples de race allemande ou gothique. Reçue sans obstacle dans les pays scandinaves, triomphante en Angleterre, en Hollande, et dans le nord de l'Allemagne, elle échoua en Pologne, aussi bien que chez les nations de langue latine. En Allemagne même elle ne put réussir le long du Rhin et du Danube, là où d'anciennes tribus celtiques, colonisées par les Romains, faisaient le fond de populations encore reconnaissables sous l'écorce germanique. Je ne pousse point à outrance l'influence de la race; je ne prétends pas que le sang d'un peuple décide seul de la religion qu'il adopte; il y eut des protestants en France, en Italie, en Espagne; ce que je soutiens, l'histoire à la main, c'est que là où le protestantisme trouva le vieux levain germanique, il fut maître des âmes et emporta tout.

La Réforme inquiéta les princes; c'était une révolution semblable à celle que le christianisme était venu faire dans l'empire romain. L'organisation politique, fondée sur l'étroite alliance de l'Église et de l'État, craquait de toutes parts; la conscience et la pensée échappaient au souverain. Ces esclaves révoltées revendiquaient non-seulement la liberté, mais l'empire. On ne voulut point céder à ce souffle terrible; on essaya de noyer les nouveautés dans le sang des martyrs; la persécution enfanta la révolte et la guerre. Ces guerres étrangères, ces luttes fratricides qui épuisèrent l'Europe, aboutirent à ce fait considérable, qu'après l'acharnement du combat, les deux communions, impuissantes à se réduire et à s'entamer l'une l'autre, furent obligées de se tolérer mutuellement. En France comme en Allemagne, il fallut souffrir que la minorité gardât sa religion; en d'autres termes, l'État fut forcé d'abdiquer devant la conscience, et le nombre obligé de respecter le droit. La liberté religieuse, c'est l'âme des sociétés modernes, c'est la racine de toutes les autres libertés. On ne coupe pas en deux l'esprit humain; si l'individu a le droit de croire, il a le droit de penser, de parler et d'agir; les sujets n'appartiennent plus au prince, l'État est fait pour eux, non pour lui. C'est ce que sentit Louis XIV; son instinct despotique ne s'y trompa guère. Le protestantisme était la négation du droit divin, un démenti donné à la politique traditionnelle de la monarchie. En écrasant les réformés, on croyait assurer à jamais l'unité; mais, derrière les protestants, on rencontra les jansénistes, et quand on eut rasé Port-Royal, on se trouva en face des philosophes. La pensée était libre, et se riait du grand roi.

En Angleterre, la Réforme prit deux faces diverses. Pour la noblesse et le clergé, ce ne fut qu'une rupture avec Rome, l'Église resta étroitement unie à l'État. Pour la bourgeoisie et le peuple, ce fut une émancipation politique autant que religieuse; la foi populaire, c'était le calvinisme qui rompait avec l'État, et faisait de chaque communauté de fidèles une république qui se gouvernait elle-même, et dans laquelle chacun avait le droit de *prophétiser*, c'est-à-dire de parler sur toutes choses. Poursuivi par la royauté, le puritanisme triompha avec Cromwell. Ce triomphe politique fut de courte durée, mais le germe républicain resta dans la société anglaise, et ce qui en fut porté dans les plantations du nouveau monde enfanta les États-Unis.

Si la première révolution avait été calviniste et démocratique, la

seconde, celle de 1688, fut anglicane et conservatrice. Le changement politique se fit, comme la réforme religieuse, aux moindres frais possibles. On renversa le roi, mais non la royauté ; on reprit la tradition nationale, dédaignée par Charles II, attaquée par son frère ; c'était une tradition de liberté. Quand on lit l'histoire de Henri VIII ou de l'impérieuse Élisabeth, on ne voit pas que l'Angleterre fût moins assujettie que le continent ; les idées du siècle et la nécessité de résister à la monarchie espagnole avaient concentré le pouvoir entre les mains d'un maître ; mais sous ce despotisme, accepté comme le rempart de l'indépendance et de la grandeur nationales, s'était conservé le vieil esprit saxon. Les idées et les lois romaines n'avaient jamais pénétré en Angleterre ; la liberté y était éclipsée, mais non détruite. L'indépendance communale, le jury civil et criminel, le parlement, le vote de l'impôt, ne sont pas des conquêtes et n'ont pas de date chez les Anglais, c'est la *common law* qui les établit, en d'autres termes, ce sont les coutumes que les Saxons ont apportées dans la Grande-Bretagne, coutumes dont le développement a été quelquefois retardé, mais qui n'ont jamais cessé de vivre. C'est ce qui explique comment, en 1688, l'Angleterre, reprenant possession d'elle-même, constitua, sans trop de secousses, ce libre gouvernement qui l'a mise à la tête de la civilisation.

La révolution de 1688 eut son politique : c'est Locke. Quand on lit le *Traité du gouvernement civil*, il faut quelque effort pour se persuader que l'auteur de ce livre est contemporain de Bossuet. Locke pense et écrit comme les philosophes français de la seconde moitié du dix-huitième siècle ; il a de plus qu'eux le bon sens et la modération qui tiennent à l'expérience, deux qualités qui, en général, ont manqué à nos théoriciens. Pour Locke, la société civile est un contrat par lequel chaque homme abandonne une part de son indépendance naturelle, afin de jouir en paix, comme citoyen, de la liberté qu'il réserve. Par conséquent, l'État n'est pas tout. Il est institué pour une certaine fin, qui est la conservation des propriétés, c'est-à-dire de ce que chacun possède en propre : la vie, la liberté, les biens. Ces choses-là ne sont pas des concessions de l'autorité ; elles nous appartiennent en notre qualité d'hommes ; ce sont des droits naturels auxquels on ne peut renoncer. Si le prince envahit ces libertés, il viole le contrat d'où il tire son pouvoir ; les sujets sont dégagés de leur obéissance, l'insurrection est l'*ultima ratio* des peuples que la tyrannie dépouille de leurs droits. Ce n'est

pas ici le lieu de discuter un système qui a plus d'une partie faible; ce qu'on ne peut contester à Locke, c'est le mérite d'avoir nettement proclamé qu'il y a des bornes à la puissance publique, et que si l'État est souverain, il ne s'ensuit pas qu'il soit absolu.

L'influence des idées anglaises sur la France fut considérable au dernier siècle; deux de nos plus grands publicistes, Voltaire et Montesquieu, ont emprunté à Locke, ou rapporté de la Grande-Bretagne, leurs vues les plus hardies. Le doute religieux et le doute politique nous venaient d'Angleterre en même temps; or, c'est toujours par le doute que commencent les réformes; le changement des affaires humaines n'est que la traduction matérielle du changement des idées.

Voltaire s'attacha à deux nobles causes: la tolérance et l'humanité. Si les protestants sont rentrés dans la grande famille, si la torture et les supplices ont été chassés de nos lois, on le doit au défenseur de Sirven, de La Barre et de Calas; ce n'est pas son moindre titre devant la postérité. Mais ces réformes criminelles que Voltaire réclamait avec tant d'esprit et de passion, c'était une nouvelle conquête sur le droit absolu du prince, un nouvel effort pour faire rentrer l'autorité civile dans les limites qu'elle ne doit pas franchir. Luther avait enlevé à l'État la conscience humaine, Voltaire lui arrachait le corps du citoyen. Ce n'était pas une médiocre victoire. Les lois criminelles sont toujours en rapport avec la constitution. A Rome, sous la république, elles étaient douces et protectrices; sous l'empire, elles devinrent féroces et sanglantes. Dans un pays libre, l'accusé est un innocent jusqu'au jugement prononcé; dans un pays despotique, l'accusé est un coupable dès que la main de la police l'a saisi; les égards que mérite le malheur, les droits sacrés de la défense, tout disparaît devant l'intérêt de l'État. Adoucir les lois criminelles, faire pénétrer le jour dans les procédures, intéresser le magistrat à la protection de l'accusé, c'est une des œuvres les plus saintes que puisse se proposer un ami de l'humanité. C'est au respect de la personne qu'on mesure la vraie grandeur de la civilisation.

Montesquieu passa deux années en Angleterre; il en revint fortement touché de ce qu'il avait vu; on sent qu'en écrivant l'*Esprit des lois* il a toujours la constitution anglaise sous les yeux. Pour un Français du dix-huitième siècle, en un temps où l'on ne s'occupait du gouvernement que pour le chansonner, c'était un spectacle étrange que celui d'un pays où *un couvreur se faisait apporter la gazette sur les*

toits pour la lire[1]. Les pages où Montesquieu expose le jeu des pouvoirs publics en Angleterre sont des plus justes et des plus profondes; aussi, un des meilleurs jurisconsultes de la Grande-Bretagne, Blackstone, ne fait-il que suivre Montesquieu quand il veut expliquer aux Anglais leur propre gouvernement. Il y a, dans l'*Esprit des lois*, plus d'un chapitre qui n'a pas moins d'importance que celui de la *Constitution d'Angleterre ;* mais ce dernier, bientôt développé et systématisé par Delolme, fit une fortune singulière ; plus d'une fois il a exercé une influence visible sur notre destinée politique, et cette influence a eu peut-être quelques inconvénients ; je me hâte de dire que ce n'est pas la faute de Montesquieu.

Quand on étudie l'*Esprit des lois*, on voit que l'auteur envisage la politique comme un problème des plus complexes, et qu'il en recherche successivement toutes les données. « Les lois, dit-il[2], doivent être relatives au physique du pays, au climat..., à la qualité du terrain, à sa situation, à sa grandeur, au genre de vie des peuples ; elles doivent se rapporter au degré de liberté que la constitution peut souffrir, à la religion des habitants, à leurs inclinations, à leurs richesses, à leur nombre, à leur commerce, à leurs mœurs, à leurs manières. Enfin, elles ont des rapports entre elles ; elles en ont avec leur origine, avec l'objet du législateur, avec l'ordre des choses sur lesquelles elles sont établies. C'est sous toutes ces vues qu'il faut les considérer. C'est ce que j'entreprends de faire dans cet ouvrage. J'examinerai tous ces rapports ; ils forment tous ensemble ce que l'on appelle l'ESPRIT DES LOIS. »

Rien de plus clair que cette déclaration ; mais les contemporains de Montesquieu n'ont pas eu l'intelligence aussi large. Éblouis par l'aspect extérieur de la constitution britannique, séduits par le mécanisme ingénieux dont on leur expliquait la marche et le secret, surtout pressés d'agir, ils ont laissé à l'écart toutes ces libertés personnelles et locales qui sont le fond même des institutions anglaises ; ils ont cru qu'il suffirait d'emprunter à l'Angleterre son organisation politique, pour lui emprunter son génie et répandre aussitôt la liberté sur le continent. Ce fut l'erreur des constituants les plus sages, ce fut l'illusion de l'auteur de la Charte, et plus tard du parti libéral. Tous se réclamaient de Montesquieu, et avec raison, mais il fallait le suivre jusqu'au bout, et ne pas prendre une façade pour l'édifice tout entier.

1. Montesquieu, *Notes sur l'Angleterre.*
2. *Esprit des Lois,* livre I, chap. III.

A côté de l'école anglaise, dont Voltaire, Montesquieu et Delolme sont les représentants, il y eut une école française, qui attaqua par un autre côté le despotisme de l'État, c'est l'école des physiocrates. Ce n'est pas que Quesnay ni Turgot soient jaloux de l'autorité; au contraire, c'est du prince qu'ils attendent la réforme des abus, et une meilleure direction de la société; mais en un point considérable, ils attaquent l'omnipotence de l'État. Ils veulent la liberté de l'agriculture et du commerce avec la réforme de l'impôt. Leur devise, qu'on a souvent raillée (ce qui est plus aisé que de comprendre), est *laissez faire, laissez passer;* appliquée au travail national, cette devise est d'une grande justesse. Quesnay ne dispute à l'État ni la défense du pays au dehors, ni le maintien de l'ordre et de la sécurité au dedans. Il ne marchande pas à l'autorité ses prérogatives comme le fait l'école d'Adam Smith; mais en ce qui touche l'industrie, il se défie de l'administration, et avec raison. Presque toujours elle gêne, et là même où elle croit protéger, le plus souvent elle détruit. J'en donnerai un curieux exemple pour l'ancienne France. Tout le monde sait que, sous le règne de Louis XVI, Parmentier a popularisé la culture de la pomme de terre; c'est à cet excellent homme, à ses efforts, à ses sacrifices que nous devons cette précieuse ressource contre la disette. Mais la pomme de terre avait été apportée en Europe à la fin du seizième siècle; comment s'est-il écoulé deux cents ans avant qu'on s'aperçût de son utilité? Pour la France, la réponse est aisée : à son arrivée, la pomme de terre donnait la lèpre, disaient les médecins du temps; au dix-septième siècle, elle donnait la fièvre; l'administration, toujours éclairée, avait suivi l'opinion des médecins; elle ne cessa de protéger la santé publique contre un danger chimérique qu'en 1771, après qu'un avis de la Faculté eut rassuré les esprits[1]. Nous nous croyons plus sages. Y a-t-il si longtemps qu'un illustre maréchal déclarait que, pour notre agriculture, l'entrée des Cosaques serait moins désastreuse qu'une invasion de moutons étrangers? Cependant, malgré cette menace, une courte expérience a montré aux plus aveugles qu'il y avait tout au moins une liberté que la France pouvait supporter sans trouble et sans ruine : la liberté de la boucherie.

Quel que fût leur amour de l'autorité, Quesnay et ses disciples n'en revendiquaient pas moins une liberté féconde et qui tient à

1. J'emprunte ces curieux détails à l'*Éloge de Parmentier*, par Cuvier.

toutes les autres. Dès qu'on veut ménager le travail et la richesse, ne faut-il pas des garanties contre les dépenses excessives de l'État, contre l'abus possible du pouvoir? Qu'est-ce que ces garanties, sinon la liberté politique? Les réformes de Turgot, les assemblées provinciales de Necker furent un premier essai d'émancipation que la révolution écrasa dans sa fleur, mais qu'il serait injuste d'oublier. Il faut lire les procès-verbaux de ces assemblées pour voir avec quelle ardeur le clergé, la noblesse et le tiers état s'occupèrent d'améliorations populaires : suppression de la corvée, extinction de la mendicité, routes, canaux, instruction publique, toutes ces questions sont résolues avec une admirable libéralité. On dit que la France ne sait pas user de sa liberté; il est vrai que souvent elle est restée très-froide à l'endroit de ses priviléges électoraux, qui ne lui profitaient guère; mais chaque fois qu'on a chargé la province, le département ou la commune du soin de leurs propres affaires, je ne vois pas que le pays se soit montré ni indifférent ni incapable. Turgot et Necker nous avaient bien jugés en mettant la liberté à la base de l'édifice; c'est toujours là qu'il en faut revenir.

A la veille de 1789, il y avait donc en France des gens éclairés, qui, partis de points différents, élèves de Voltaire, de Montesquieu ou de Turgot, avaient ceci de commun qu'ils sentaient la nécessité de réduire le despotisme de l'État; mais, par malheur, à côté de cette école libérale, il y avait un parti ardent qui confondait le pouvoir du peuple avec la liberté, et qui était prêt à sacrifier tous les droits à la souveraineté populaire; ce parti, qui devait triompher, se rattachait à Rousseau.

Quand on lit à tête reposée le *Contrat social*, ou les rêveries de l'honnête Mably, rêveries qui sont du même genre que le *Contrat social*, on se demande comment des modernes se sont laissé prendre à ces pastiches de l'antiquité, à ces sophismes transparents; cependant il est visible que la doctrine de Rousseau, si fausse qu'elle soit, n'a rien perdu de son influence. On la trouve au fond de toutes nos révolutions; c'est toujours la théorie païenne : la liberté, c'est la souveraineté; le droit, c'est la volonté de la nation.

Écoutons Rousseau. Pour lui, le problème de la politique, c'est de « trouver une forme d'association qui défende et protége de toute la force commune la personne et les biens de chaque associé, et par laquelle *chacun, s'unissant à tous, n'obéisse pourtant qu'à lui-même*, et reste aussi libre qu'auparavant. » Pour en arriver à cette solution,

qui ne semble pas très-facile, Rousseau ne voit qu'un moyen, c'est l'aliénation totale de chaque associé, l'abandon que chacun fait à la communauté de sa personne et de ses droits. Cette aliénation, c'est une mort civile, c'est l'entrée du moine dans son couvent; mais suivant Rousseau, elle est sans danger, par deux raisons : « 1° Chacun se donnant tout entier, la condition est égale pour tous; nul n'a intérêt à la rendre onéreuse aux autres; 2° chacun se donnant à tous ne se donne à personne, et comme il n'y a pas un seul associé sur lequel on n'acquière le même droit qu'on lui cède sur soi, on gagne l'équivalent de ce qu'on perd, et plus de force pour conserver ce qu'on a. » Céder à la communauté notre âme, notre liberté et nos biens, pour obtenir en échange que nos concitoyens en fassent autant, c'est à première vue un marché où personne ne gagne; chacun se sacrifie au profit d'un être abstrait qu'on nomme le souverain ou l'État.

Mais ce souverain, dit Rousseau, c'est tout le monde; je le nie. Il y a là une confusion d'idées et de mots. Quand on en vient à la pratique, quand on nomme des magistrats et des chefs, on s'aperçoit que le peuple qui exerce le pouvoir n'est pas le même peuple que celui sur lequel on l'exerce; le gouvernement du *Contrat social*, au lieu d'être le gouvernement de chacun par lui-même, comme Rousseau le croit, est en théorie le gouvernement de chacun par tous les autres; en fait, c'est le règne d'une majorité, le plus souvent même d'une minorité hardie et turbulente. La république est libre, les citoyens sont esclaves. Sur ce point, je renvoie à la Convention.

Que cette tyrannie soit menaçante dans son système, Rousseau l'a senti; il n'y a vu qu'un remède, c'est que le souverain, c'est-à-dire le peuple, fût toujours occupé du soin des affaires publiques. Nous voilà revenus à l'*agora* et au *forum*. Mais pour qu'une société passe sa vie à écouter des orateurs, à faire des élections ou à rendre des jugements, il faut qu'il y ait des classes inférieures qui travaillent pour elle; l'esclavage est la première condition de la liberté politique ainsi entendue. Cette objection n'effraye pas Rousseau. « Quoi! la liberté ne se maintient qu'à l'appui de la servitude? Peut-être. Les deux excès se touchent. Tout ce qui n'est pas dans la nature a ses inconvénients, et la société civile plus que tout le reste. Il y a telles positions malheureuses où l'on ne peut conserver sa liberté qu'aux dépens de celle d'autrui, où le citoyen ne peut être parfaitement libre que l'esclave ne soit extrêmement esclave. Telle était la position de Sparte. Pour vous, peuples modernes, vous n'avez point d'esclaves,

mais vous l'êtes; vous payez leur liberté de la vôtre. Vous avez beau vanter cette préférence, j'y trouve plus de lâcheté que d'humanité. »

Que Rousseau s'amusât à de pareils paradoxes, cela ne m'étonne pas; mais que tout un siècle et un siècle éclairé l'ait pris au sérieux, voilà de quoi nous inspirer une grande modestie, et je comprends ce cri d'un homme d'esprit : « O bon sens, on t'adore au sortir des révolutions ! »

Admettons que le système du *Contrat social* soit possible. Tous les citoyens votent et s'occupent des affaires publiques, la majorité décide; quelles sont les garanties des minorités et des individus? Il n'y en a aucune. Un nouveau paradoxe (et celui-là a fait fortune) nous apprend que le souverain est infaillible, le peuple a toujours raison. « Le souverain, n'étant formé que des particuliers qui le composent, n'a ni ne peut avoir d'intérêt qui soit contraire au leur; par conséquent, la puissance souveraine n'a nul besoin de garant envers les sujets, parce qu'il est impossible que le corps veuille nuire à tous ses membres... Le souverain, par cela seul qu'il est, est toujours ce qu'il doit être. » Néron et la Convention n'ont jamais pensé autre chose. Ils représentaient le peuple, et le peuple pouvait tout.

Mais ce qu'un empereur romain, c'est-à-dire un dieu mortel osait prétendre, une autorité chrétienne ne le peut pas faire. La religion n'appartient pas à César, la conscience est en dehors de l'État. Rousseau l'a compris; à l'imitation des Romains, il institue une religion politique, et fait du souverain le grand pontife de la société. « Il y a une profession de foi purement civile dont il appartient au souverain de fixer les articles, non pas précisément comme dogme de religion, mais comme sentiments de sociabilité, sans lesquels il est impossible d'être bon citoyen ni sujet fidèle. Sans pouvoir obliger personne à les croire, le souverain peut bannir de l'État quiconque ne les croit pas; il peut le bannir non pas comme impie, mais comme insociable, comme incapable d'aimer sincèrement les lois, la justice, et d'immoler au besoin sa vie à son devoir. Que si quelqu'un, après avoir reconnu publiquement ces mêmes dogmes, se conduit comme ne les croyant pas, qu'il soit puni de mort; il a commis le plus grand des crimes: il a menti devant les lois. » On voit où Robespierre a pris son Être suprême; en religion comme en politique, il ne connaît que le *Contrat social;* Saint-Just et lui sont deux apôtres fanatiques de Rousseau, tous deux prêchent, à l'aide de la guillotine, un évangile qui n'est pas celui de la liberté.

Il est triste de l'avouer : dans l'Assemblée constituante, composée d'hommes de talent, de cœurs généreux, ce fut l'influence de Rousseau qui l'emporta. On réduisit le pouvoir exécutif, on donna au peuple l'élection des administrateurs et des juges, on chercha sérieusement à organiser des institutions libres ; mais au travers de toutes ces mesures, bonnes ou mauvaises, il y eut un principe qui domina tout, ce fut l'omnipotence de l'assemblée. Comme organe du peuple, elle s'attribua le droit de tout faire, et réforma l'Église aussi bien que la monarchie. Pour les constituants comme pour Rousseau, la liberté c'est la souveraineté populaire; donnez un bulletin à chaque citoyen, que ses mandataires décident de toutes choses, l'œuvre est accomplie. Cette erreur de la Constituante fut celle des patriotes de l'an III et de bien d'autres. Si la liberté ne tenait qu'à une constitution, il y a longtemps que l'Europe jouirait en paix de ce bien qu'elle poursuit toujours et qui toujours lui échappe.

Le consulat fut une restauration, madame de Staël l'a justement remarqué. Bonaparte accepta la succession de la monarchie et reprit la tradition, hommes et choses. Il ne releva pas ce reste de priviléges dont la destruction eût souri à Richelieu, mais il acheva l'œuvre de nos rois en ramenant tout à une centralisation plus régulière et plus forte. Une administration énergique, une égalité complète et point de liberté, tel fut le régime que rétablit le premier consul. C'est Louis XIV avec plus de génie et moins de scrupules. Aussi jaloux de son pouvoir que le grand roi, il ressaisit l'Église catholique au moment où elle eût accepté la liberté avec reconnaissance; il reconstitua l'université, il rétablit la censure, il lui fallait l'âme aussi bien que le bras des Français.

La Restauration fut le retour de la famille royale, mais non pas de l'ancienne royauté. La Charte se rattache aux idées de Montesquieu, et non pas aux principes de la vieille monarchie, quoi qu'en dise un préambule écrit pour sauver les apparences et populariser la légitimité. Louis XVIII se souvenait des opinions du comte de Provence, et l'exil lui avait servi. Par malheur, la Restauration, venue à la suite de l'étranger, et compromise par les rancunes de l'émigration, avait un passé qui l'écrasait. Pour la réconcilier avec la France il eût fallu un génie prudent et ferme, un nouvel Henri IV ; le sort nous donna Charles X, un de ces esprits honnêtes mais étroits qui semblent créés pour perdre les empires.

Sous la Restauration, néanmoins, la France prit goût à la liberté;

mais ce fut toujours à la liberté politique. Il y eut des combats de tribune, on fit et on défit des lois électorales; mais l'administration resta la même; la centralisation ne faiblit pas; l'État, composé du roi et des chambres, fut toujours l'État absolu; on ne donna point ces libertés particulières qui passent dans les mœurs et défient les révolutions.

Les événements de 1830 amenèrent au pouvoir ceux qui, sous le dernier règne, avaient lutté pour la liberté des élections, de la tribune, de la presse, et avec eux les écrivains patriotes qui avaient défendu la gloire de nos armes contre la haine et les injures de l'émigration. L'œuvre qui leur échut était difficile; mal vus par le clergé, attaqués par le parti légitimiste, n'ayant pour eux que la faveur inconstante des classes moyennes, c'est au milieu des émeutes, et sous le feu de la presse, qu'il leur fallait fonder la liberté.

Je ne veux pas juger ce règne de dix-huit années qui finit si tristement. Avec les vivants, la critique est difficile, et je n'ai pas de goût pour attaquer des vaincus. D'ailleurs, si je n'ai pas servi ce gouvernement, je l'ai aimé, j'en ai partagé les illusions avec toute la France; je regrette les nobles institutions qui sont tombées avec lui. Mais il me sera permis de signaler l'erreur qui empêcha la liberté de prendre racine dans les âmes, erreur qui ne fut pas celle d'un ministre, mais de la France entière. Ce qui nous a perdus, c'est toujours la fausse notion de l'État. Nous aussi nous avons confondu la souveraineté électorale et parlementaire avec la liberté.

Pour la première fois il y avait une tribune et une presse où l'on pouvait tout dire; ce sont là des garanties admirables, mais encore faut-il que ces garanties gardent quelque chose, et que derrière les remparts il y ait des soldats intéressés à les défendre. Avec la presse et la tribune, certes, un pays est libre; mais il ne s'ensuit pas que ce pays prenne goût à ses institutions. Pour attacher les citoyens à leurs priviléges politiques, il faut les habituer de bonne heure à la vie publique en les associant aux affaires de la commune et du département; il faut les faire jouir de ces libertés particulières qui, dans la société moderne, nous touchent plus qu'une part dans la souveraineté. En ce point, par malheur, on ne fit pas tout ce qu'il fallait faire. On accorda des libertés municipales, mais en même temps on resserra ce réseau de centralisation qui gêne et fatigue la France. Le système protecteur, soutenu par l'influence des grands industriels, fut à peine

entamé; l'éducation fut largement répandue, mais toujours par la main de l'État, qui repoussa la liberté d'enseignement. En donnant à l'Église catholique l'indépendance dont elle jouit en Belgique, on l'eût occupée et désarmée, on garda une législation qu'on n'osait plus appliquer; on irrita le clergé et on lui céda. Le droit d'association, le grand ressort de l'Angleterre, fut interdit; la presse chargée d'entraves, et par là même concentrée en un petit nombre de journaux, fut un danger, quand il eût été facile, en la disséminant, de la rendre inoffensive, sinon même de s'en faire un appui, En somme, on eut toujours l'administration impériale, animée, il est vrai, d'un esprit libéral et tempérée par la publicité; mais si le vice originel fut pallié, il ne fut pas guéri. C'est par une autre voie qu'on mène un peuple à la liberté.

L'opinion, dira-t-on, n'en réclamait pas davantage. A la tribune et dans la presse, on se disputait le pouvoir plus qu'on n'entendait le limiter. C'était un parti qui demandait la liberté d'enseignement, pour la confisquer à son profit. L'association n'eût servi qu'à des sectes violentes, qui menacaient l'État, la famille, et la propriété. Une presse sans cautionnement et sans timbre eût échappé à la répression. Ces raisons étaient spécieuses; je conçois qu'on y ait cédé; j'avoue aussi que des ministres, sans cesse menacés à la tribune, et ne vivant qu'au jour le jour, avaient grand'peine à préparer les réformes les plus nécessaires. Il n'en est pas moins vrai qu'en Belgique, au milieu des mêmes difficultés, et dans le même espace de temps, on sut organiser la liberté, tandis qu'en France tout se passa en des luttes de tribunes, magnifiques mais stériles. C'était de l'éloquence, ce n'était point de la politique. On s'en aperçut, mais trop tard, quand on fut au bord de l'abîme. Le pays, dégoûté de ces querelles qui ne lui servaient de rien, resta indifférent à ses propres destinées; il suffit d'une émeute pour emporter un gouvernement qui avait sincèrement aimé la France, et lui avait donné dix-huit ans de bien-être et de sécurité.

La révolution de 1848 montra combien notre génération était étrangère aux idées libérales. Sous la Restauration, on avait défendu les vrais principes. Benjamin Constant, madame de Staël, J.-B. Say et son école avaient le sentiment de la liberté; le régime impérial leur avait ouvert les yeux. En 1848, après trente-trois ans de gouvernement constitutionnel, on reculait jusqu'aux plus fatales erreurs de la première révolution. Des publicistes, soi-disant avan-

cés, proclamaient que l'individu était fait pour la société, et non pas la société pour l'individu; c'était retourner au Contrat social et à la tyrannie de la Convention; des utopistes supprimaient la famille, et proposaient de caserner la France dans un atelier; des législateurs, imbus des préjugés et des jalousies de 1789, n'imaginaient rien de mieux pour fonder le règne de la démocratie que d'avilir le pouvoir exécutif, comme si une autorité énergique n'était pas la première garantie de la liberté.

L'issue de cette politique n'était pas douteuse; elle est écrite à toutes les pages de l'histoire. Le peuple se servit de sa souveraineté pour se débarrasser de l'anarchie. Après les émeutes, la guerre civile, les menaces et les fureurs de la presse, on avait horreur du nom même de la liberté, quoique la liberté n'ait rien de commun avec de pareils excès. La France, qui vit de son travail, était lasse de ces désordres, elle demandait le repos et la paix.

L'histoire de la France en 1848, est celle de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie, de tous les pays où la liberté n'était pas entrée dans les mœurs. Tandis que l'Angleterre, la Hollande, la Belgique, fières de leurs institutions, voyaient sans inquiétude l'orage qui grondait autour d'elles, partout ailleurs sur le continent on proclamait la souveraineté populaire, et on discutait des constitutions impossibles; tout cela durait un jour. Les conquêtes de 1848, comme on les nomme en Allemagne, disparaissaient aussi vite qu'elles avaient été faites, sans que personne se levât pour les défendre. On revenait au point de départ, et même en deçà, mécontent de s'être trompé une fois de plus. Cependant tout n'était point chimérique dans ces désirs de régénération politique; il ne fallait pas une grande expérience pour prévoir qu'après dix ans de silence et d'oubli, les mêmes problèmes sortiraient de terre, et viendraient de nouveau agiter les esprits. Il n'y a pas de mort pour les idées, la défaite les épure; quand ils aiment, les peuples, comme les hommes, s'attachent par leurs souffrances plus que par leurs succès.

On en est là dans toute l'Europe; de nouveaux désirs, d'anciennes espérances se réveillent. C'est une nouvelle phase du mouvement d'idées qui depuis soixante-dix ans nous emporte vers un avenir inconnu; c'est cette phase qu'il faut maintenant étudier.

ÉDOUARD LABOULAYE.

(La fin à la prochaine Livraison.)

FRANÇOISE

PREMIÈRE PARTIE.

I

On jouait volontiers aux petits jeux dans le salon de madame Berthelin ; peut-être bien parce que c'était un des salons les plus spirituels du quartier de la Madeleine. Il arrivait souvent qu'après un temps raisonnable accordé aux nouvelles du jour, à la politique, aux menues médisances que la meilleure des femmes est obligée de tolérer chez elle pour ne pas décourager les gens d'esprit, madame Berthelin proposait de mettre un de ces messieurs *sur la sellette*. Rien ne semblait enfantin à cette aimable réunion, qui comptait pourtant des hommes d'État et des hommes de lettres. Les gens sérieux se montraient de bonne composition ; les vanités trop infatuées d'elles-mêmes pour consentir à s'oublier ou à être oubliées paraissaient une fois dans ce milieu étranger à l'ennui et n'y revenaient plus, s'y sentant mal à l'aise.

Madame Berthelin, préoccupée avant toute chose du soin de rendre son salon amusant et hospitalier, désarmait les opinions en les faisant jouer à *colin-maillard*, envoyait des époux mal assortis s'embrasser derrière la porte, et souriait, avec l'indulgente ironie d'une bonne âme qui ne se fait pas d'illusion sur la fausse dignité des caractères, à ces jeux d'enfants joués avec plaisir par des hommes.

Il fallait avoir plus de cinquante ans pour toucher aux cartes et moins de seize ans pour toucher du piano, dans ce salon privilégié : madame Berthelin aimait trop la musique pour en abuser. A part une ou deux soirées par hiver, consacrées spécialement à cet art envahisseur, elle recevait des artistes, sans les faire travailler, se réservant de les entendre à leurs concerts et à leur profit.

Le salon de madame Berthelin n'était pas célèbre : on n'y faisait pas d'exhibitions de grands hommes; mais, envié comme une retraite choisie où la futilité des réceptions soi-disant sérieuses ne pénétrait pas, il offrait gaiement son abri à des hommes, estimés pour leurs œuvres et pour leur esprit, qui venaient s'y reposer de leur rôle officiel. Ce n'était pas un théâtre, mais un foyer de théâtre, où chacun, sans dépouiller son costume, n'y songeait plus et riait à l'aise, sans se guinder et sans s'humilier. On aimait mieux y composer une charade, qu'y comploter une révolution, un gouvernement, une élection à l'Académie. C'était une société, ce n'était pas une coterie.

Madame Berthelin était la femme d'un conseiller d'État, ancien préfet, ancien député sous Louis-Philippe, et l'importance que le mari mettait à servir consciencieusement tous les régimes, et à rester fidèle à un traitement quelconque, entrait pour beaucoup dans la philosophie enjouée de la femme.

Fille d'un général de l'Empire, qui avait voulu se tuer après Waterloo, mais auquel la Restauration avait redonné l'espérance et un commandement, Hélène, qui s'était toujours crue destinée à un soldat de Napoléon, avait été mariée, en 1820, à M. Berthelin, jeune maître des requêtes, dont la physionomie placide et reposée dénotait de grandes dispositions à la tenue et à la dignité, qui sont les signes authentiques de la vocation des fonctionnaires. M. Berthelin était un homme grave; mais le sentiment de lui-même, qui rayonnait dans sa personne, se trouvant tempéré par l'usage du meilleur monde, par une politesse exquise, il attirait l'attention sans la choquer, sans l'irriter, et obtenait, au premier abord, toute l'importance qu'il voulait avoir.

En le voyant si calme dans son bel habit brodé, on comprenait que l'amour des places n'était pas chez lui un effort d'ambition, mais l'accomplissement d'une loi naturelle : il ne venait pas à l'esprit de lui reprocher de servir tous les régimes et de prêter serment à tous les pouvoirs. On sentait qu'il ne pouvait agir autrement; que les broderies qui allaient en se multipliant sur son costume étaient attachées à lui comme un lierre, et ne pouvaient s'en détacher; qu'elles étaient le développement normal et régulier de la première pousse.

Sa femme, qui n'avait jamais laissé voir qu'une déception, la douleur de n'être point mère, parlait de lui sans amertume. Douce et patiente, elle s'était résignée pendant vingt ans à l'air froid et tran-

quille des salons ministériels : pendant vingt ans, elle avait logé dans des préfectures, présidé des dîners silencieux. Mais, le jour où ses quarante ans lui apparurent, elle sourit; c'était la date qu'elle s'était fixée à elle-même pour la liberté.

— Je demande à prendre ma retraite, dit-elle à M. Berthelin, quand celui-ci lui apporta un bouquet pour fêter ingénument l'anniversaire de sa naissance.

— Que voulez-vous dire? demanda le conseiller d'État.

— Je veux dire que j'ai bien le droit de dépenser un peu ma jeunesse, maintenant qu'elle est amassée. Oh! rassurez-vous, mon ami, je ne songe pas à vous faire du tort; mais, sans contrarier vos goûts, dont je partage depuis vingt ans les charmes austères, je vous demande la permission de suivre un peu les miens et de modifier la règle de mon salon. Je ne me prépare pas à lancer par-dessus les moulins un bonnet qui m'est devenu plus nécessaire que jamais, maintenant que je vais avoir des cheveux blancs à cacher; mais je crois que je ne cours aucun risque, ni vous non plus, à laisser mon cœur se souvenir qu'il n'a pas encore l'âge de ma figure.

M. Berthelin ne comprit pas ce caprice qui se révélait après de si longues années de soumission. Mais, comme il estimait sa femme presque autant que lui-même, comme il se fût reproché la moindre défiance envers cette admirable compagne de fonctionnaire qui avait pendant vingt ans gardé son poste sans murmurer, il souscrivit à tout ce qu'on voulut, se sachant gré à lui-même de cette condescendance. Il se réserva seulement le droit de ne pas assister toute la soirée aux réceptions de sa femme. Dès que la réunion cessait d'être ennuyeuse, il s'ennuyait et se glissait doucement hors du salon, pour ne pas compromettre sa dignité.

Madame Berthelin ne sortit presque plus de chez elle. Son émancipation fut une retraite. Elle donna à la lecture les heures qu'elle perdait autrefois en visites; elle attira peu à peu, à l'aide d'excellents dîners, les gens d'intelligence; elle montra un accueil si sympathique à la jeunesse, que son salon devint une pépinière incessamment renouvelée de rosiers en fleurs, avec des papillons en quête de printemps. La réputation solide et charmante de madame Berthelin donnait une sorte de consigne de vertu à ceux qui briguaient la faveur de lui être présentés, et la familiarité qui s'établissait promptement entre ses amis habituels n'alarmait jamais les mères de famille. Ceux qui n'avaient plus la candeur avaient au moins le bon goût d'une

hypocrisie qui ne se démentait pas. Les gens de tous les âges, de toutes les opinions, de tous les caractères, se sentaient en sécurité parfaite dans ce salon indulgent, dont la simplicité était une barrière aussi redoutable que l'étiquette pour la mauvaise compagnie.

Madame Berthelin avait une bonté fine qui pouvait se laisser tromper volontairement, par calcul de charité, mais qui ne tombait dans aucun piége; et de même qu'elle avait su écarter peu à peu, sans scandale, sans irrévérence, les personnages majestueux que son mari lui amenait, elle savait refuser sa porte à ces hirondelles parisiennes qui changent tous les hivers de connaissances, et qui ne sollicitent des invitations que pour se vanter de les avoir reçues; monde frivole et charmant, toujours équipé pour une fête, mais dont la grâce banale donnerait l'horreur de la politesse. Il fallait, pour être naturalisé dans ce salon, se montrer plus qu'aimable : il fallait être capable et digne d'amitié sérieuse.

Indépendamment des réunions du mercredi soir, madame Berthelin recevait tous les jours des visites de deux heures à six heures, elle donnait, disait-elle, des consultations. Et en effet, les cœurs endoloris qui n'osaient pas être tristes le mercredi venaient alors lui confier leurs peines : on ne boudait jamais chez elle le soir, mais on y pleurait quelquefois dans la journée. Bien que son existence paisible l'eût tenue constamment éloignée des orages ou des simples menaces de la passion, madame Berthelin comprenait toutes les douleurs, ne se scandalisait d'aucune confidence loyale et trouvait dans les inspirations de sa bonté, toujours en éveil, des conseils aussi pratiques que s'ils eussent été dictés par l'expérience.

Sans avoir jamais été belle, Hélène avait un charme de jeunesse qui persistait à cinquante ans. Sa voix étonnait par sa fraîcheur; ses cheveux entièrement blanchis, comme par une exagération d'humilité, donnaient de l'éclat à ses yeux bleus grands ouverts. Toute sa personne annonçait une sérénité tendre; bien loin qu'on sentît en elle la paix égoïste d'une âme qui s'est retirée des peines de ce monde, on admirait instinctivement la force d'une conscience droite qui s'était montrée supérieure à ses chagrins et qui dédaignait maintenant la douleur, tout en estimant ceux qui souffraient.

Tel était le salon de madame Berthelin, et telle était cette femme adorable qui avait su résoudre le problème d'avoir autour d'elle une société diverse et unie, intelligente sans pédantisme, jeune sans fatuité, vieille sans intolérance.

Il ne faut pas croire pourtant que le bel appartement occupé par le conseiller d'État et par sa femme, au premier, dans la rue Tronchet, ne fût qu'une sorte de *petite Provence* où de respectables figures souriaient et se mêlaient à des jeux enfantins.

L'innocence à Paris est toujours avisée, et les enfantillages encouragés par madame Berthelin aidaient parfois à de petites manœuvres de coquetterie, à des piéges candides de sentiment.

L'événement que nous allons raconter est le seul, toutefois, qui ait eu des péripéties plus dramatiques et des conséquences plus sérieuses que n'en faisaient attendre d'ordinaire les idylles de l'honnête salon de madame Berthelin.

Il y a quelques années, un mercredi soir, pendant l'hiver, comme la réunion était nombreuse, quelqu'un proposa de jouer au jeu du *secrétaire*. On se récria bien un peu d'abord contre le danger de la proposition, qui supposait que tous les assistants étaient des gens d'esprit. On se plaignit à madame Berthelin. Ce jeu (si je ne me trompe pas de nom en le désignant) est bien celui qui consiste à écrire des questions sur de petits billets qu'on jette d'abord dans un chapeau, qu'on distribue ensuite, et auxquels on doit répondre, selon le hasard de la distribution. Madame Berthelin fut inflexible. La proposition venait d'elle indirectement. Elle avait fait préparer d'appétissants petits carrés de papier; des crayons affilés invitaient aux épigrammes; l'on ne pouvait manquer une si bonne occasion. Tant pis pour les gens d'esprit! ils en seraient quittes pour dire des sottises, si le jeu les embarrassait.

On prit donc bravement son parti, quand il ne resta plus de retraite, et on se mit à l'œuvre. Rien de charmant comme l'aspect d'un salon pendant ce petit travail d'improvisation! Chacun s'isole pour mieux tenir la muse, et surtout pour ne pas laisser voir ce qu'il écrit. Les dames ont ôté le gant de la main droite, afin d'être mieux inspirées; quelques-unes, tout en griffonnant, ont de mystérieux sourires; la question banale cache une demande sérieuse et attend peut-être un oracle. Tous les coins sont bons pour écrire; l'un applique son papier contre le mur; un autre fait un pupitre de son chapeau; les plus timides essayent de se cacher dans les rideaux des fenêtres. Une dame s'est assise au piano et écrit sur les touches, ce qui fait accompagner chaque coup de crayon d'une note retentissante. Honte aux retardataires! Il arrive toujours qu'on surprend un déserteur froissant clandestinement son papier, faisant semblant de l'avoir

jeté dans le chapeau, je veux dire dans l'urne, et s'efforçant de le dissimuler.

La première partie du jeu est sans contredit la plus difficile. On ne sait pas toujours ce qu'on veut demander, mais, à la rigueur, on a toujours une réponse à faire, bonne ou mauvaise. Ce jeu est l'échec perpétuel des gens de lettres. Ils se croient obligés de faire acte de profession; aussi, peut-on leur attribuer, sans crainte d'erreur fréquente, toutes les questions prétentieuses et toutes les réponses insignifiantes. Les gens du monde, au contraire, ont des finesses, des rencontres, des hasards d'expression qui déconcertent les conjectures. Les personnalités sont autorisées dans une certaine mesure; elles l'étaient complétement dans le salon de madame Berthelin, et on n'eut jamais à s'en plaindre. Je crois d'ailleurs, qu'en thèse générale, les duretés émanent toujours de ceux qui les subissent. On s'immole de bonne grâce, par prudence, pour conjurer le sort, pour n'être pas immolé par d'autres; quelquefois aussi par fatuité. On aime mieux parler de soi, en en disant du mal, que de s'exposer à n'en point entendre parler.

Quand la double opération de la demande et de la réponse fut terminée, madame Berthelin réclama le silence et dit à un jeune homme :

— Monsieur Lutel, faites à haute voix la lecture; et surtout, de la discrétion, si vous reconnaissez les écritures!...

— Je jure de ne pas les reconnaître, répondit en riant M. Lutel, qui remua le chapeau comme pour faire une omelette à la Robert-Houdin, et qui plongea ensuite sa main avec la componction d'un président de bureau électoral.

Les billets contenaient, selon l'usage invariable, des questions saugrenues, des déclarations, innocentes à force d'hyperboles, quelques malices bien appliquées et qui sentaient la préméditation, de la gaieté, en somme, et assez de balourdises pour qu'on reconnût la petite débauche d'une société spirituelle.

M. Lutel lisait avec un grand sérieux : chaque billet, après avoir été déchiffré, était jeté dans une coupe du Japon, en attendant le bûcher. Le dépouillement allait être terminé, quand le lecteur, impassible jusque-là, se mit à sourire et lut la question suivante, après laquelle il s'arrêta : — *Qu'est-ce que l'amour?* — Un murmure parcourut l'auditoire; les uns s'offensaient d'une question inutile et impertinente; les autres attendaient une définition.

— Eh bien! demanda madame Berthelin, qu'a-t-on répondu?

— On a raturé deux ou trois fois des réponses qui ne semblaient pas assez catégoriques, dit M. Lutel, et enfin on s'est décidé pour ces simples mots : — *Je n'en sais rien!*

Un éclat de rire, accompagné de protestations indignées, s'éleva tout à coup : — C'est un blasphème! c'est une injure aux femmes! c'est un défi jeté aux hommes! il faut connaître l'auteur de cette réponse!

— Je m'oppose à une enquête, dit madame Berthelin, et d'ailleurs je ne partage pas votre indignation. Cette réponse est un aveu candide et douloureux. La pauvre âme qui l'a faite a peut-être cherché et n'a pas trouvé.

— Peut-on savoir au moins si c'est un homme qui a écrit cela, demanda madame de Perricourt, la femme délaissée d'un officier supérieur qui campait chez une actrice.

M. Lutel regarda le billet attentivement.

— L'écriture est bien fine, dit-il en secouant la tête.

— Prenez garde, lui cria madame Berthelin, vous allez trahir votre serment.

— Dame! quand il s'agit d'un intérêt d'État, s'empressa de dire un vaudevilliste.

— Il n'y a pas d'intérêt au-dessus de l'honneur, répliqua madame Berthelin, d'un ton moitié sérieux, moitié enjoué... Au surplus, attribuez-moi, si vous voulez, la réponse, je la signerais volontiers; elle n'est pas plus extraordinaire que la demande.

— C'est moi qui ai fait la demande, dit M. Lutel, et...

— Je le reconnais bien là, interrompit un de ses amis, un jeune avocat de fort belle tournure, qui n'attendait pas la clientèle, car il allait la chercher partout.

— M. Ligny a raison, reprit madame de Perricourt, la femme abandonnée. M. Lutel représente ici le sentiment; et quand il y a un soupir à pousser, c'est lui qui s'en charge. Toutefois, il faut avouer qu'il n'a pas été heureux dans sa question, et je trouve, après tout, qu'il s'est attiré la réponse qu'il méritait.

— Ne changez pas d'avis pour me flatter, repartit madame Berthelin, vous avez, ainsi que ces dames et ces messieurs, été choquée de la... de ma réponse; ne revenez pas sur ce premier mouvement. M. Lutel a usé de son droit, et il était dans son rôle. Une pareille question est

une question masculine; quant à la réponse, tant pis pour ces messieurs, si elle est juste!

— Je conclus, ajouta l'avocat, que ce billet, qui ne dit pas grand'chose, en dit plus que toutes nos quintessences et tous nos marivaudages, et que ce *je n'en sais rien* est la repartie la plus spirituelle du jeu.

— J'accepte pour ma part le compliment, dit madame Berthelin en riant. Allons! brûlez les pièces de conviction, monsieur Lutel, et procédons au second tour. Nous verrons si l'on aura plus d'esprit que nous.

Il est de tradition que le second tour au jeu du *secrétaire* est toujours supérieur au premier. Quant au troisième, il est presque inconnu, et n'a été que rarement abordé. Ce soir-là, on s'en tint aux deux expériences. Ce fut encore M. Lutel qu'on chargea du soin de lire les billets, quoiqu'il se fût montré presque indigne de ce poste de confiance; mais, cette fois, il ne fit aucune remarque et remit fidèlement à madame Berthelin tous les papiers, pour être brûlés, quand la lecture fut finie; seulement, au lieu de participer à un jeu nouveau qui s'organisait un peu bruyamment dans un coin du salon, il prit place à côté de la maîtresse de la maison, et, se penchant vers son fauteuil :

— Pour qui vous êtes-vous dévouée? lui demanda-t-il à voix basse.

— Je n'en sais rien, lui répondit madame Berthelin, en souriant et en affectant de reproduire les termes de la réponse mystérieuse.

— Eh bien! moi, je le sais peut-être, reprit Lutel. Quelle est cette jeune et jolie dame que je vois ici pour la première fois, qui n'a pas dit un mot de la soirée, qui voudrait peut-être écouter ce que nous disons et qui roule encore entre ses doigts un papier blanc qu'elle n'a pas rempli au second tour? Là-bas! cette blonde, coiffée comme une héroïne de Watteau.

— Vous croyez que c'est elle? dit madame Berthelin avec un air de compassion.

— Connaissez-vous son écriture? repartit Lutel.

— Sans doute. Comment, traître, vous n'avez pas brûlé tous les petits billets?

— Non; celui-là m'a tenté. Ce griffonnage raturé annonce tant de malice ou tant d'innocence!

Madame Berthelin ne parut pas avoir compris l'insinuation qui se cachait sous ces paroles. M. Lutel insista.

— Faut-il voir dans cette réponse une épigramme?

— Que vous importe ?

— C'est précisément parce qu'il ne m'importe en rien de connaître la vérité que vous devez me la dire. Je n'ai pas d'autre intérêt que la curiosité ; cela ne tirera pas à conséquence.

— Eh bien ! je n'aime pas les curiosités désintéressées, dit en riant madame Berthelin. J'accepterais la complicité d'une méchanceté ou d'une bonne action ; mais, parler pour faire uniquement du bavardage, cela répugne à mes instincts pratiques.

— J'ai bien envie alors de continuer tout seul l'enquête.

— Si vous continuez comme vous avez commencé, vous n'irez pas très-loin.

— Qu'en savez-vous ? J'ai déjà deviné la main qui avait écrit ; je devinerai l'esprit qui a dicté.

— A propos, comment avez-vous fait cette première découverte ?

— En regardant autour de moi après avoir lu, j'ai remarqué une rougeur subite qui dénonçait une coupable.

— Elle a rougi ! Voilà la preuve d'innocence que vous demandiez ; soyez satisfait.

— Elle a rougi, mais, en même temps, elle se mordait les lèvres pour s'empêcher de rire aux éclats et de se dénoncer tout haut.

— Le rire comprimé est une preuve de malice ; voilà la réponse à vos deux questions. Vous savez tout ; rendez-moi ce billet.

Et madame Berthelin tendit la main.

— Ainsi, vous ne voulez rien m'apprendre de plus ? demanda Lutel.

— Vous vous méfiez déjà de votre pénétration ?

— Ma pénétration ne peut pas aller pourtant jusqu'à lire son nom sur sa figure.

— Oh ! je puis vous dire son nom ; elle s'appelle Françoise.

— Me ferez-vous un mystère de sa famille ?

— Oui, c'est une princesse détrônée qui ne veut pas être reconnue.

— Savez-vous bien, madame, qu'avec vos réticences vous me provoquez ?

— A quoi donc, monsieur ? dit madame Berthelin d'un ton presque sérieux.

— A me passionner dans mes recherches, à vouloir enfin que ma-

dame ou mademoiselle Françoise *Trois-Étoiles* corrige la réponse de son billet et en vienne à apprendre... ce qu'elle ignore.

— Ou ce qu'elle feint d'ignorer peut-être, ajouta d'un ton railleur madame Berthelin qui, se levant aussitôt, dit avec une autorité douce à laquelle on ne pouvait résister :

— Donnez-moi ce billet, monsieur Lutel ; une autre fois, remplissez mieux votre mandat et ne trahissez pas la confiance absolue que j'ai en vous.

Ces derniers mots furent soulignés comme pour faire entendre qu'ils ne se rapportaient pas exclusivement au jeu du *secrétaire*.

Lutel remit, en soupirant avec affectation, le petit papier qu'il avait si abusivement gardé.

— Je vois, dit-il, que j'ai effleuré un secret.

— En aucune façon, répliqua madame Berthelin; vous m'avez demandé des détails que je ne puis vous donner, sans que je sois autorisée par celle qu'ils concernent, voilà tout. Mais si j'avais pour ma part un secret à moi seule, je n'hésiterais pas à vous le confier, à vous tout le premier, parce que vous êtes un ami loyal, un homme de cœur, et....

— Achevez, dit Lutel que ce compliment rendait un peu confus, mais qui sentait la leçon cachée.

— Et un bon enfant, continua avec une gaieté presque maternelle madame Berthelin qui voulait effacer toute trace sérieuse de cette conversation. En voilà assez, ajouta-t-elle, je ne confesse pas le soir, vous le savez, et on m'attend là-bas pour *tirer* les gages et donner des pénitences.

Lutel resta seul près du fauteuil vide de la maîtresse de la maison ; et, tout en suivant celle-ci du regard :

— Pourquoi ajoute-t-elle le mystère au charme de cette jolie inconnue? se dit-il tout bas. Excellente femme ! elle se croit prudente !... Mais quelle est cette madame Françoise? d'où vient-elle? qui l'a amenée? Puisqu'elle est ici, c'est une honnête femme ; il me reste à savoir si c'est une femme d'esprit. Quant à son cœur, peu m'importe !

Ce *peu m'importe* s'exhala dans un soupir, et Lutel résolut d'aller se mêler au groupe qui s'amusait à l'autre extrémité du salon.

II

Jacques Lutel, qu'il est temps de présenter au lecteur, a trente ans, une jolie figure, un embonpoint raisonnable, une santé parfaite, un esprit vif et libre, et, malgré tout, un penchant à la mélancolie dont il est honteux, quand il se voit dans une glace. Son visage, lumineux et plein, n'admet la pâleur que les jours de migraine; sa bouche paraît faite pour l'ironie, mais ses yeux annoncent l'enthousiasme. Bon jusqu'à la faiblesse, il est entêté dans ses affections; incapable de méchanceté, il ne sait pas pardonner; et, après avoir juré de se venger, il satisfait ses rancunes par des taquineries. Son caractère, uni à la surface, a des secousses intérieures dont il souffre seul; mais à peine s'il montre ses larmes dans ses plus grands accès de tristesse. Son implacable sérénité de physionomie ne se laisse pas facilement obscurcir, et la douleur, en surprenant parfois ce visage qui n'est pas fait pour elle, s'y reflète comme une grimace.

Le monde, qui n'a besoin que d'égoïstes, puisqu'il ne vit que de banalité, fit un excellent accueil à cet aimable jeune homme sur le compte duquel il se trompa, le croyant indifférent, parce qu'il était réservé. Deux ou trois personnes, au plus, inspirées par leur propre cœur, sentirent, comme madame Berthelin, la chaleur du sang sous cet émail, et estimèrent Jacques autrement que pour son appétit à table et sa verve dans un salon. Mais le plus grand nombre l'adopta, parce qu'avec lui les relations étaient faciles, égales, de bonne humeur, parce qu'il ne demandait pas de services et qu'il ne refusait pas d'en rendre. L'harmonie des facultés, dans cette nature heureuse, passait pour de l'impuissance, et comme il avait toutes les passions en équilibre, on ne lui en croyait aucune.

Admis comme un être inoffensif, Jacques se soumit en souriant au rôle qu'on lui donna; il mettait les jeux en train, l'esprit en éveil; il était l'*impresario* de toutes les comédies mondaines, et faisait son profit des observations que cette familiarité lui livrait. Si plusieurs fois sa fortune donna à penser aux mères de famille qui avaient des filles à marier, si sa belle prestance lui valut des succès plus désintéressés, la froideur avec laquelle Jacques reçut les avances matrimoniales et la façon courtoise dont il se dégagea d'autres embûches firent croire qu'il ne voulait ni se marier, ni aimer.

Lutel aspirait précisément, au contraire, à l'amour et au mariage

de toute l'ardeur d'une âme tendre qui se dérobait aux sentiments vulgaires, mais qui ne voulait aimer qu'une fois et pour toujours. Les premiers sacrifices de sa jeunesse aux voluptés banales de la vie d'étudiant ne l'avaient ni corrompu, ni rassasié. Je ne veux pas affirmer que la chasteté souriante de son cœur le préservât toujours des tentations et des chutes; mais, en somme, il gardait avec une candeur d'enfant toute la force virile d'un esprit noble, d'un corps sain, pour une fiancée inconnue qu'il cherchait avec espoir et sans impatience, comme cherche la vraie piété. Il était trop amoureux dans l'avenir, pour le paraître dans le présent; et on le traitait d'insensible, parce qu'il concentrait toute sa sensibilité sur un rêve qu'il ne livrait pas aux profanations de la curiosité.

Il aimait pourtant à parler des choses de sentiment, et on se moquait de cette prétention dont il se faisait un masque. On eût dit qu'il se vengeait avec malice des sympathies qui s'adressaient à sa bonne mine et à sa bonne humeur, et que, d'un autre côté, il se préservait des recherches trop minutieuses, en affectant ce petit ridicule d'un être incompris que la mélancolie engraissait.

Orphelin à dix-huit ans, avec une assez jolie fortune, Jacques, se trouvant seul en face du monde, ne se pressa pas d'embrasser une carrière, n'ayant personne à faire jouir de ses succès, et ne se sentant aucune ambition égoïste. Il aimait les arts; il pouvait donner à son oisiveté quelque prétexte littéraire, et commencer, par exemple, un livre qu'on eût attendu vingt ans. Il aima mieux ne pas recourir à cette petite hypocrisie, et étendant le deuil de sa famille à ses premières illusions, il se fit orphelin des Muses. Libre et soigneux de sa dignité, il avait peur d'accepter un joug; collectionneur de beaux livres, érudit mondain, il lisait beaucoup; les cours publics, les découvertes les plus importantes le comptaient au premier rang de leurs auditeurs et de leurs prôneurs.

Jacques, malgré tout, souffrait de cette oisiveté active. Il y avait en lui un surplus de force qui s'accumulait sans emploi et qu'il eût voulu dépenser. Sa fortune même lui semblait une dette qu'il eût été fier de rembourser à la société ; il ne considérait ses loisirs intelligents que comme un stage, que comme une sorte de préparation au combat de la vie. Il armait son esprit; en attendant, il se mettait au service de toutes les idées généreuses, et il donnait toute son âme à ses amis.

Ses opinions libérales faillirent l'entraîner en 1848 vers une place

qu'il considérait comme un poste d'honneur; mais la République fut servie et exploitée assez tôt par ses ennemis pour que Jacques eût un motif de ne point se mettre en avant, et de ne pas laisser voir un désir d'action qui l'eût fait calomnier. Il soupira, se tint à l'écart, et aima dès lors la liberté comme il aimait sa fiancée, en rêve, dans l'inconnu.

Le salon de madame Berthelin plaisait tout particulièrement à Lutel qui, de son côté, en était comme le génie familier. Sa bonhomie fine et susceptible d'ironie, sa complaisance à toute épreuve, aidaient à la gaieté sans malice de cet intérieur charmant. Mais une affinité plus sérieuse et plus digne attirait Jacques : c'était le cœur et l'esprit de madame Berthelin elle-même. Ces deux natures, paisibles et aimantes, avaient, au fond, la même manière d'envisager la vie; seulement, Hélène n'attendait plus depuis longtemps, depuis son mariage, ce que Jacques espérait encore. Ils avaient une façon de se sourire à certains mots prononcés devant eux qui valait des confidences. Plus d'une fois, ils avaient été tentés de supprimer ces petites réticences qui les empêchaient de se reconnaître toujours aux mêmes joies et aux mêmes tristesses; mais une sorte de timidité de la part de Jacques et un sentiment de respect conjugal de la part de madame Berthelin les avaient arrêtés et les contraignaient à se deviner. Souvent, en quittant la rue Tronchet, Jacques s'était dit :

— Pourquoi madame Berthelin a-t-elle cinquante ans et un mari?

Quant à madame Berthelin, elle avait une autre formule pour son estime et pour ses regrets.

— Si j'avais une fille, se disait-elle souvent, je la donnerais à Jacques, et il la rendrait heureuse.

Cette sympathie explique déjà le court dialogue que nous venons de reproduire. Cette amie prévoyante savait bien quel but sérieux se cachait jusque dans les plaisanteries et les jeux de Lutel. La curiosité de celui-ci, excitée à propos de la singulière réponse à sa question, était une petite trahison de son cœur qui avait parlé trop haut. Il ne convenait pas au caractère de madame Berthelin d'encourager cette disposition; il répugnait surtout à son amitié d'exposer Jacques à une émotion dont elle ne pouvait d'avance calculer la portée.

Lutel se rendit compte de ces scrupules; mais ceux-ci n'étaient pas faits pour éteindre sa curiosité. Puisqu'on lui défendait de s'informer, jusqu'à nouvel ordre, de cette inconnue, c'était sans doute qu'il y avait un petit péril dans cette enquête, un péril pour lui, et c'était

là ce qu'il souhaitait. Quant au péril qu'il eût pu causer, Jacques était à cent lieues de le craindre. La fatuité était son moindre défaut.

Comme il traversait le salon, madame de Perricourt, l'épouse abandonnée, dont nous avons noté déjà une exclamation, l'appela tout à coup :

— Monsieur Lutel, puisque vous êtes si sentimental ce soir, faites-moi un peu la cour.

— A quoi bon? lui répondit Lutel avec un gémissement comique; vous ne croyez pas à ma sincérité.

— J'y croirai désormais; car vous nous en avez donné une preuve éclatante!

— Comment?

— En demandant une définition de l'amour. A votre âge, c'est honteux, mais c'est bien naïf!

Et un éclat de rire un peu aigu accompagna ces paroles. Madame de Perricourt, grande femme sèche, bronzée par le soleil de vingt garnisons, prétendait avoir maigri à la suite des chagrins causés par l'inconstance du colonel, son mari, et s'autorisait de ses infortunes notoires pour accuser à tout propos la frivolité des hommes. Il semblait que le sexe tout entier lui eût été infidèle, et elle se vengeait, à sa manière, d'une façon bien inoffensive, tantôt par des épigrammes, tantôt par des élégies, selon les caprices du temps, qui irritait ou qui détendait ses nerfs. On la comparait, à cause de sa maigreur, à la corde de ces petits baromètres, qui font monter ou descendre la main d'un capucin de carte, selon la sécheresse ou la pluie. Madame de Perricourt, ce soir-là, était au variable.

Les mauvaises langues assuraient que tout ce qui n'était pas la peine du talion paraissait insuffisant au dépit de cette nouvelle Ariane; mais on répondait aux mauvaises langues que rien, en tout cas, n'avait fait cesser jusque-là cette insuffisance, et qu'on pouvait en toute sécurité, désormais, se porter caution de la vertu de madame de Perricourt, aussi bien pour l'avenir que pour le passé.

Jacques était surtout l'objet des railleries de l'épouse inconsolable, et il s'y prêtait gaiement, mais non pas sans se défendre. Les habitués du salon de madame Berthelin prétendaient qu'il y avait entre eux une antipathie de dimension; Lutel feignait de croire, au contraire, à une sympathie, née du contraste, et affectait des formules galantes, des attitudes penchées, des regards langoureux, quand il donnait la réplique. On s'amusait de cette petite comédie, dont l'héroïne qui, sans

être spirituelle, n'était point sotte, riait la première; et Lutel trouvait son compte à cette parodie, sous laquelle son vrai caractère se mettait à l'abri des indiscrets.

— Vous n'avez donc pas compris, dit-il, que ma demande s'adressait à vous et attendait une définition *ex professo?*

— Bah! à quoi vous servirait une définition, reprit madame de Perricourt, vous n'êtes déjà que trop gonflé de théories.

— Oh! oh! voilà une provocation directe, et un peu légère, répliqua Lutel d'un ton effarouché.

— Je brûle ma poudre, continua l'épouse du colonel, mais je ne blesse personne.

— Vous me visez, en tout cas!

— Je serais désolée de vous atteindre.

— Le regret est bien tardif! et Jacques leva les yeux vers le plafond.

— Écoutez-moi, gros plaisant: je vous conseille de ne pas attendre un centimètre de plus pour vous marier.

— Vous êtes veuve?

— Non; mais je me sacrifie et je crois qu'on a des projets sur vous.

— Qui donc?

— Mais, notre amie, madame Berthelin.

— Ah! dit Lutel qui se sentit ému; elle vous a parlé de quelque chose?

— Si on m'avait fait une confidence, je me tairais. Non, j'ai deviné.

— Alors, je n'ai plus peur, s'écria Jacques avec une sincérité parfaite.

— Oui, j'ai deviné. Pour qui cette charmante personne, que nous n'avons jamais vue ici, serait-elle dans le salon?

— Mais pour elle-même, répondit Lutel, pour madame Berthelin.

— Du tout, je m'y connais. C'est pour vous; on veut vous marier.

— Avec elle?

— Sans doute.

— Je la croyais mariée... Elle a la physionomie d'une femme, charmante, à coup sûr, mais d'une femme.

— Vous n'y entendez rien; c'est une demoiselle. Si elle avait un mari, il l'accompagnerait.

Lutel faillit l'interrompre pour dire que l'absence d'un mari n'était

pas un argument; mais il craignit de toucher trop fort à la grande blessure de la femme abandonnée. Il se borna à répliquer :

— La toilette même me paraissait annoncer une femme mariée. Les jeunes filles ne se mettent pas d'ordinaire un bonnet de cette façon.

— Les jeunes filles mineures; mais elle a plus de vingt ans, et d'ailleurs, je la connais. C'est une enfant gâtée, une orpheline qui fait ce qu'elle veut.

— Une orpheline!

Jacques sentit tout à coup naître une sympathie qui cherchait un prétexte. Il regarda la jolie inconnue et crut remarquer un peu de tristesse dans ses yeux,

— Vous la connaissez? demanda-t-il d'un ton presque sérieux.

— Je l'ai rencontrée il y a deux ans, en Allemagne, aux eaux. Elle voyageait avec son tuteur, M. de Trannes, un maître de forges. Il n'était pas du tout question de la marier alors; elle éconduisait étourdiment, avec une vivacité mutine, tous les papillons qui venaient voleter autour d'elle. Depuis ce temps, elle a réfléchi. Son tuteur est bien vieux; l'enfant a vingt-deux ans; il lui faut un petit camarade de trente ans; vous avez de quoi acheter des joujoux, madame Berthelin a souvent dit devant nous, et devant vous-même, que vous seriez un excellent mari. Voilà l'occasion toute trouvée... et voilà pourquoi, mon cher monsieur, je vous engage à ne plus engraisser, provisoirement.

— Vous avez de l'imagination, dit Jacques, qui, malgré lui, devenait rêveur.

— Non; j'observe, voilà tout. Je n'ai pas autre chose à faire dans le monde.

— Et que me conseillez-vous?

— De vous marier. Vous êtes docile et obéissant; cette demoiselle n'éprouvera aucune difficulté à commander. Elle a de la volonté, je vous en avertis; elle en a pour deux, et vous êtes le mari qui lui convient.

— Voilà une singulière façon de m'exhorter, repartit Jacques qui s'efforça de rire, mais qui, sans bien se rendre compte de l'impression, se sentait offensé pour cette inconnue et blessé pour lui-même des bavardages inconsidérés de madame de Perricourt.

— Oh! les hommes ont tant de fatuité! Ils sont si fiers de leur

raison qu'on les attire par des défauts, continua celle-ci avec un soupir, et qu'on les met en fuite par des qualités.

— Quant à moi, dit Lutel, je ne suis ni attiré ni repoussé. Vous en êtes, madame, pour vos conjectures, et je resterai, après l'apparition de cette jolie personne, aussi libre qu'autrefois... de ne pas me marier et de vous faire la cour.

— C'est ce que nous verrons !

Madame de Perricourt avait un genre de bonté particulièrement dangereux, celui qui consiste à s'occuper par force des affaires et des sentiments des autres. Elle aurait pu, en vieillissant et en s'effilant, devenir méchante et envieuse; mais l'aigreur, introduite par les années et par le chagrin dans ses habitudes, servit de levain, de ferment à ses bonnes dispositions. Elle apporta une sorte de colère de plus en plus active à prouver qu'elle était serviable, affectueuse, dévouée, et elle eût volontiers pris les gens au collet pour leur faire attester son dévouement. On ne pouvait rien lui cacher; elle se fâchait pour tout savoir; infatigable dans ses conseils, dans ses démarches, elle sollicitait pour les autres, et elle avait toujours en train un mariage, une loterie de charité, une intrigue quelconque; elle fournissait des maris et procurait d'excellentes cuisinières à l'occasion. Bavarde pour tout apprendre, elle savait garder un secret. La meilleure façon d'éviter sa curiosité, c'était de la satisfaire par une confidence; peu lui importait d'ailleurs l'étrangeté, la folie de la communication; tout lui semblait admissible, parce qu'elle avait hâte de toucher à tout.

Elle ressentait de l'amitié pour Jacques Lutel, qu'elle n'appréciait pas, mais qui prenait bien ses plaisanteries et recevait sans sourciller la pointe de ses épigrammes. C'était une pelote pour ses épingles. Depuis longtemps elle avait cherché à lui être utile, et plus de vingt fois elle avait supplié madame Berthelin de se faire sa complice pour quelque projet de mariage. Ce soir-là, son esprit qui tournait toujours en elle comme un rouet, attendant un écheveau à dévider, s'était emparé d'un fil au hasard. La présence de cette inconnue, la discrétion de madame Berthelin qui feignit plusieurs fois de ne pas l'entendre, quand elle alla près d'elle aux informations, l'avaient frappée. Elle avait senti un mystère, et j'oserai dire, sans forcer la comparaison, qu'immédiatement l'eau lui en était venue à la bouche; une sorte d'acidité tourmentait ses lèvres. Un mystère dans ce salon, si bien clos d'ordinaire aux intrigues, quelle bonne fortune! Mais le

mystère, encouragé par madame Berthelin, ne pouvait être qu'une affaire de diplomatie décente et conjugale. Plus de doute : on voulait marier quelqu'un; deux partis dans la société étaient vacants, M. Ligny, l'avocat, et M. Lutel. Mais l'homme du barreau n'avait pas de fortune et n'avait encore à offrir qu'une ambition démesurée. Madame Berthelin aimait l'esprit de l'avocat, mais ne devait pas et ne pouvait pas servir son ambition. Jacques, le préféré, Jacques, possesseur d'une fortune enviable, était donc le seul mari disponible; et voilà comment madame de Perricourt, qui avait lieu de croire mademoiselle Françoise libre de son cœur et de sa main, avait arrangé cette union, qu'elle était ravie d'avoir devinée, et qui allait lui servir à taquiner encore un peu son ami Lutel.

Je crois que les caractères comme celui de madame de Perricourt ont leur utilité providentielle; ils aident à précipiter les événements. En demandant, à tort et à travers, des étincelles aux cailloux du chemin, ils embrasent quelquefois une mine qui n'eût pas fait explosion sans cela. La mouche du coche ne fait pas avancer le coche, mais elle tient parfois éveillé par son bourdonnement un voyageur qui perdrait au sommeil une idée utile et une perspective intéressante.

Jacques, comme beaucoup de gens d'esprit, était enclin à une certaine superstition; il voyait volontiers des pressentiments dans des hasards singuliers. Cette échappée de madame de Perricourt lui semblait, à coup sûr, dénuée de raison et de logique. Mais l'extravagance même de cette conversation lui paraissait un signe et comme un symptôme d'oracle. N'était-il pas bizarre qu'après l'échange de quelques mots avec madame Berthelin au sujet de cette inconnue, et au moment même où il était provoqué à la curiosité, madame de Perricourt fût venue follement établir un lien ou en supposer un entre lui et cette personne, qui l'occupait tant depuis une demi-heure? Mais la folie est-elle toujours un obstacle dans les conjectures humaines? Combien de projets qui réussissent quoiqu'ils aient d'abord été proclamés fous, peut-être même parce qu'ils étaient fous?

Jacques quitta madame de Perricourt agité, troublé, inquiet, mais ne laissant rien voir de son émotion, grâce à la placidité de son visage. Comme il n'avait pas la migraine ce soir-là, il ne pouvait devenir pâle; il fit quelques tours dans le salon, ouvrit et ferma des albums, n'osa pas rejoindre madame Berthelin qui s'était placée à côté de sa jeune amie, et finit par dire à l'avocat Ligny :

— Il est tard; partons-nous?

— Volontiers, répondit celui-ci. Je plaide demain ; j'ai besoin de repasser mon dossier avant de dormir.

Quand ils furent sur le large trottoir de la rue Tronchet :

— Quelle belle nuit ! s'écria Lutel en offrant un cigare à son ami.

— Belle, mais froide, répliqua Ligny en serrant son paletot.

— Quel charmant salon que celui de madame Berthelin ! reprit Jacques, qui décidément s'efforçait de parler, et en faisant flamber une allumette.

— Charmant, mais un peu chaud, répondit l'avocat en acceptant du feu.

— Quelle bavarde que cette madame de Perricourt ! continua Lutel.

— Ah çà ! as-tu bientôt fini tes interjections ? demanda Ligny. Qu'est-ce que tu as ce soir ? tu es préoccupé.

— Moi ! je suis fatigué, voilà tout. Ces petits jeux me paraissent insipides.

— A qui la faute ? c'est toi qui en as fait venir la mode. Mais tu trouvais le salon charmant ?

— Charmant... sans les petits jeux !

— Bah ! tu gardes rancune au jeu du secrétaire pour l'échec de ta question.

Les deux amis, tout en causant et en marchant avec rapidité, étaient arrivés à l'extrémité du trottoir qui fait face à l'église de la Madeleine. Ils allaient le quitter et traverser la chaussée, quand Lutel, qui venait de passer son bras sous celui de Ligny, contraignit l'avocat à pirouetter sur ses talons.

— Nous avons donné le signal, dit-il; tout le monde s'en va. Regarde.

— En effet ! voici madame de Perricourt que son domestique accompagne. Parbleu ! j'y suis. Tu as un rendez-vous avec la *colonnelle*, et tu l'attends. Ne te gêne pas, mon ami.

Et Ligny, tout en riant, fit le geste de dégager son bras.

— Tu es fou, reprit Lutel qui saluait au passage les amis de madame Berthelin.

— Ah çà ! est-ce que nous allons rentrer ? demanda l'avocat. Tu me ramènes à la porte.

— C'est singulier, murmura Lutel qui examinait les fenêtres du premier étage; on éteint dans le salon, et tout le monde n'est pas parti.

— Tu as fait l'inventaire? Est-ce que c'était une gageure? Mais qui donc est resté?

— Cette jolie blonde que j'ai vue pour la première fois.

— Ah! ah! cette jeune dame?

— Tu te trompes, c'est une demoiselle.

— Du tout, c'est une dame; j'en sais quelque chose, dit l'avocat en lançant devant lui la fumée de son cigare.

— Ah! tu la connais donc? demanda Jacques d'un air indifférent.

— Je vais la connaître : quelques mots de madame Berthelin me portent à croire qu'elle va devenir ma cliente.

— Ta cliente! Elle plaide?

— Oui, mon cher; et, entre nous, j'ai lieu de penser que c'est contre son mari. Un bon petit procès en séparation. Quelle affaire!

— Mariée! Elle est mariée et elle se sépare de son mari! se dit à lui-même Jacques qui ressentit tout à coup comme une grande lassitude dans tous les membres.

— Ah! mon bon, continua l'avocat, en activant le feu de son cigare et en entraînant Lutel dont il serrait le bras, si je ne me trompe pas, quelle chance pour moi! Tu ne peux comprendre ce que c'est qu'un joli procès en séparation. Maintenant qu'il n'y a plus de plaidoiries politiques, les querelles de ménage sont nos occasions, de triomphe. On élargit la question pour défendre la famille menacée dans sa base, et on la rétrécit tout à coup pour lire de petites lettres parfumées dans lesquelles on s'adorait et on s'envoyait mille petits mots charmants... Sans compter qu'au fond de toutes les affaires de ce genre, il y a un amant, mon cher, ou une maîtresse...

— Est-ce que madame Berthelin t'a dit quelque chose de semblable?

— Oh! non, rien encore; tu comprends, ce n'était pas le moment. On m'a questionné vaguement sur certains points de la législation; mais j'ai flairé le procès. Est-ce ma cliente qui a égratigné le contrat? est-ce le mari? Voilà ce que j'ignore, mais ce que je saurai bientôt. Dis donc : toi qui as plus d'influence que moi dans la maison, ne me laisse pas enlever une affaire si belle. J'ai ruminé toute la soirée mon exorde. Cela me console d'avoir manqué le dossier *Pigault!* Ah! mon ami, j'étais nommé député aux prochaines élections, si j'avais plaidé pour les héritiers *Pigault!*

— Qu'est-ce que c'est que les héritiers *Pigault?*

— Comment! tu ne connais pas cette affaire-là? Mais tu ne lis donc pas les journaux libéraux?

— Ma foi non, dit Jacques. Les journaux de ma couleur n'ont pas toujours mes opinions, et cela m'irrite.

— On lit au moins la *Gazette des tribunaux*. Tu aurais su alors que l'affaire *Pigault* est un procès en captation. On redemande un million qui ne se retrouve plus à une communauté religieuse qui est soupçonnée de l'avoir reçu, à l'aide d'un fidéicommis. Ces procès-là sont malheureusement trop rares; mais quand par bonheur on en trouve un, comme on le soigne, comme on le fait durer! Eh bien! mon cher, les héritiers *Pigault*, ceux qui attaquent la communauté en question, devaient me choisir. Je comptais là-dessus pour lancer ma candidature. Ah bien oui! on m'a soufflé l'affaire... Mais en attendant un succès politique, j'aurai un petit succès mondain. Tu verras! tu verras! Elle est jolie, ma cliente.

— Mais crois-tu qu'elle ait des torts?

— Puisqu'elle est ma cliente, elle n'en a pas. C'est son mari qui est un butor, un brutal, quelque financier sans doute ou quelque vieillard; on l'aura sacrifiée, la pauvre enfant. Tu m'entendras. Je me vois d'ici; comme je serai éloquent!

— Tu l'es déjà, dit Lutel avec ironie. Mais, pour un homme d'affaires, tu as trop d'imagination. Il ne s'agit peut-être pas d'un procès semblable, ni de cette jeune femme.

— Crois-tu qu'on m'ait questionné pour le compte de madame de Perricourt, par hasard?

— Elle habite donc chez madame Berthelin? demanda Jacques.

— Sans doute, puisqu'elle n'en est pas sortie et que tout est éteint dans l'appartement.

— Eh bien! mon cher, c'est une preuve de son bon droit. Madame Berthelin n'est pas femme à recevoir une coquette compromise.

— Bah! par charité chrétienne! reprit l'avocat. Mais, en tout cas, c'est fort habile; ma cliente a de l'esprit. M. Berthelin a le bras long: un conseiller d'État n'est pas le premier venu, sans compter qu'il a des amis de tous les régimes et qu'il pourra frapper à toutes les portes de magistrats. Voilà pourtant l'avantage d'être en activité sous tous les gouvernements.

— On dirait que tu es jaloux de cet avantage-là, repartit Lutel, en dégageant vivement son bras de celui de son ami; mais

tu avais raison : il fait froid. Va relire ton dossier; moi, je vais me coucher.

— Il paraît que nous ne passerons pas la nuit à la belle étoile, comme je le redoutais, dit l'avocat. Tu as changé de caprice! décidément, Jacques, mon ami, tu as quelque chose!

— Parbleu! j'ai un rhume! — et Lutel affecta de relever le collet de son paletot. — Il est très-imprudent d'écouter un avocat, entre minuit et une heure du matin, dans la rue, au mois de février. Je te souhaite, mon cher, tous les succès possibles; mais j'aime mieux t'entendre à l'audience. Ah! si jamais je me marie, je compte sur toi.

— Tu me prendras pour garçon d'honneur?

— Non; je te réserverai mon procès en séparation.

— Par malheur, tu ne te marieras jamais!

— Voilà le regret d'un véritable ami. Merci, mon cher, et bonsoir!

Maître Ligny demeurait dans les environs de la rue de Choiseul; il se dirigea vers le boulevard en chantonnant à demi-voix des paroles qui ressemblaient autant à un début de plaidoirie qu'à un fragment d'opéra.

Quant à Jacques, après avoir lancé de loin un dernier regard aux fenêtres éteintes de madame Berthelin, il tourna le dos à son ami et regagna rapidement, en courant presque, la rue de la Pépinière, à l'extrémité de laquelle il occupait, près de la rue de Courcelles, au troisième étage d'une fort belle maison, un petit appartement ayant vue sur des jardins.

Lutel riait beaucoup, tout en faisant résonner le trottoir sous son pas gymnastique. Il riait de colère contre lui-même, de dédain contre son ami l'avocat, de pitié pour les sots propos de madame de Perricourt.

— Quelle folie! quelle folie! répétait-il; où avais-je l'esprit? Cette jeune personne intéressante plaide en séparation! Elle songe si peu à se marier qu'elle veut se défaire déjà d'un mari. Mais, Ligny ne s'est-il pas trompé? Il est incontestable qu'il y a là un mystère.... Eh bien! oui. Vais-je m'inquiéter maintenant des secrets des autres? qu'elle plaide, qu'elle ne plaide pas, qu'est-ce que cela me fait? A quoi tiennent les émotions? Parce que je me suis avisé d'une question saugrenue, et parce que cette jeune dame m'a répondu avec aussi peu d'esprit que j'en ai mis moi-même à l'interroger, ne voilà-t-il

pas que je trouve une raison de sympathie entre nous! On fait bien de se moquer de moi quand je me mêle de sentiment. Si cela continue, je finirai par faire sérieusement les yeux doux à madame de Perricourt. Ce ne serait pas plus absurde!

Jacques était arrivé à la porte de la maison qu'il habitait. Il satisfit sa mauvaise humeur contre lui-même par un violent coup de sonnette qui dut réveiller plusieurs étages.

— Voilà le premier effet de mes passions, se dit-il; je trouble ceux qui dorment, et je me fais maudire par mon portier. Heureusement, je vais dormir à mon tour. Au réveil, il n'y paraîtra plus; je verrai clair dans mon cœur.

Sur cette réflexion, et en attendant, il alluma philosophiquement sa bougie pour s'éclairer dans les ténèbres de son ascension.

L'appartement de Lutel se composait de trois pièces, d'une salle à manger, d'un salon élégant qui servait en même temps de bibliothèque, de bureau de travail, de musée, et d'une bien modeste chambre à coucher. En traversant le salon, Jacques ne put s'empêcher de lever les yeux sur un beau portrait de sa mère qui tenait la place d'honneur et qui souriait doucement, entre deux petits paquets de couronnes fanées, suspendues là depuis le collége.

— Elle est orpheline, comme je suis orphelin! murmura-t-il. Voilà le véritable secret de la sympathie que j'ai éprouvée.

Le portrait, sur lequel la bougie promenait des ombres, sembla tressaillir.

— Ah! si j'avais ma mère, continua Jacques avec un mouvement de tête résolu, je me consolerais du reste, et j'attendrais longtemps, toujours peut-être, l'heure d'aimer... Ah! si elle avait sa mère, elle ne se serait sans doute pas mariée..., et elle ne plaiderait pas en séparation..., si elle plaide! — ajouta-t-il, en s'éloignant du cadre béni pour rentrer dans sa chambre, — car Ligny me paraît un étourdi dans son genre, comme madame de Perricourt dans le sien. Je ne veux croire que madame Berthelin; mais c'est précisément celle-là qui refuse de rien dire... Bah! elle parlera. Les femmes, même les meilleures, parlent toujours.

Après avoir trouvé ainsi dans l'épigramme banale contre l'indiscrétion féminine un soulagement au remords que lui donnait sa curiosité, Jacques s'imagina qu'il pourrait dormir en repos; mais le jour le trouva sur son oreiller, les yeux ouverts, le front plissé, tout le corps brisé par une insomnie à laquelle il n'était pas habitué.

Quand sa vieille domestique, un héritage de sa mère ou plutôt une héritière de ses parents qui avait voulu manger ses petites rentes tout près de lui, en continuant à le servir, à le choyer; quand la vieille Thérèse entra dans sa chambre, elle fut étonnée de n'avoir pas à le réveiller.

— Ah! mon Dieu! Jacques, est-ce que tu es malade, lui dit-elle, en faisant trembler dans son émotion la tasse de lait chaud qu'elle lui apportait.

Thérèse tutoyait son maître qu'elle avait élevé, et Lutel se trouvait moins orphelin, en acceptant cette familiarité qui lui rappelait l'enfance et la maison maternelle.

— Non; je n'ai pas dormi, voilà tout, répondit-il en éteignant sa bougie au moment où un rayon de soleil entrait par la fenêtre.

Quand il se leva, il alla se mettre devant sa glace et ne put s'empêcher de sourire.

— Je commence à avoir la figure de l'emploi, se dit-il. Je suis déjà pâle. Il ne me reste plus qu'à maigrir, et je pourrai, sans trop de prétention, passer pour un amoureux.

III

Si j'ai réussi à faire comprendre le caractère de Jacques Lutel, on doit l'estimer déjà comme une nature loyale, énergique à sa manière, sans complaisance pour ses caprices, et faisant veiller sa raison sur tous les mirages de son cœur. Ce que j'ai dit de son penchant à la mélancolie ne doit pas faire croire qu'il se complût dans les aspirations vagues, dans les brouillards de l'âme. Mais j'entends qu'il mêlait toujours une pensée douloureuse à ses joies et qu'il avait toujours une revanche ironique à prendre contre la douleur. Il n'était ni vaniteux, ni dupe; il doutait un peu des autres, et, sous une sécurité apparente, il se méfiait de lui-même.

On était aux premiers jours de février. La matinée annonçait une belle journée; le soleil balayait les brouillards sur Paris. Jacques, dès qu'il fut habillé, ouvrit sa fenêtre.

— Tu vas t'enrhumer, s'écria Thérèse qui rangeait la chambre.

— Non, répondit Jacques; je sens venir le printemps.

— Le printemps à cette époque-ci! répliqua la vieille bonne en se moquant doucement.

L'appartement de Lutel, nous l'avons dit, donnait sur des jardins.

— N'entends-tu pas les oiseaux, reprit-il? Vois donc, Thérèse, comme l'herbe est jolie! Les lilas ont de petites pointes vertes au bout des branches. Tu ne t'y connais plus, ma bonne!

— C'est possible, murmura Thérèse en le regardant de côté et en levant les épaules.

Jacques se sentit rougir.

— Je vais me promener, dit-il; et il sortit brusquement.

Une demi-heure après, il se dirigeait à cheval vers le bois de Boulogne. Lutel était beau cavalier, et il prétendait d'ordinaire que l'équitation guérissait et consolait de tout. Il aimait, en tout cas, à combattre par cette gymnastique les premiers malaises et les premiers symptômes de mélancolie, sauf à savourer ensuite avec délices cette mélancolie redoutée, quand, après examen, il lui reconnaissait un motif plausible. Les âmes pures, si tendres qu'elles soient, ont de ces précautions. Comme elles aspirent à l'ivresse idéale, elles redoutent le piége des fausses ivresses. Elles aiment mieux se livrer tout entières au poison, quand il est devenu inévitable, que de jouer imprudemment avec le danger. Jacques se connaissait bien; il fuyait avec conscience les méditations inutiles, les langueurs énervantes. Honteux de son insomnie, il voulait s'en punir et fatiguer sa pensée. Peut-être apportait-il à cette tâche une ardeur trop puritaine, et mettait-il avec trop de complaisance un point d'honneur héroïque à surmonter sa faiblesse. Il n'eût pas été jeune, s'il eût pu se garantir, en agissant bien, de tout orgueil secret; c'était assez déjà qu'il fût modeste dans sa vie.

Cette promenade lui rendit sa bonne humeur, ou plutôt la fit sincère. Il rentra au bout de deux heures pour déjeuner; et puisque j'initie le lecteur aux précautions morales de mon héros contre les surprises qu'il redoutait, je puis avouer qu'il déjeuna avec appétit, avec une sensualité juvénile, et que, si le souvenir des préoccupations de la veille et de la nuit revint à plusieurs reprises, ce fut pour être chassé à chaque fois par un beau rire dédaigneux.

Dans la journée cependant, Jacques se sentit plus désœuvré que d'habitude. Il essaya de lire; mais, entre les lignes imprimées, il voyait fourmiller une petite écriture fine, raturée, l'écriture du billet : il se surprit même essayant machinalement de l'imiter. Le crayon cassa; ce fut un avis.

— Si je n'y prends garde, j'en viendrai à faire des vers, dit-il en se moquant de lui-même.

Alors il alluma un cigare, reprit son chapeau et sortit dans Paris, sans autre but que celui de marcher et de continuer à pied le traitement hygiénique de son cœur qu'il avait commencé à cheval. Il arriva aux Tuileries. Le jardin était animé comme aux plus beaux jours du printemps. Jacques trouva que les enfants avaient, ce jour-là, une gaieté digne d'envie : il fut jaloux des bambins qui lui lançaient des cerceaux dans les jambes. Il rêva tout à coup qu'il était le petit camarade ou le père d'un de ces démons aux joues roses : il se souvint des grands baisers que lui donnait sa mère quand il venait la rejoindre sous les arbres, après avoir bien couru; malgré lui, instinctivement, il se retourna pour regarder la place qu'elle préférait : la place était vide. Jacques avait trente ans; il était seul au monde, sans famille qui pût l'aimer, sans enfant sur lequel il dût veiller à son tour. Il fit son choix parmi ces têtes blondes : pendant cinq minutes il en adopta une à laquelle il chercha un nom. Quel bonheur et quel orgueil de jouer avec un de ces jolis ingrats, qui deviennent si reconnaissants plus tard, quand il n'est plus temps! Ah! comme il l'aurait aimé, comme il l'aimera, son fils!

Jacques souriait à un petit garçon de cinq ans qui, attiré par ce sourire, vint lui mettre dans la main un bout de sa longue corde, en le priant de la faire tourner. Lutel, complaisant, fit vis-à-vis à une petite fille et s'appliqua à donner un mouvement doux et régulier à la corde. Il était ravi d'avoir été consacré père de famille par cet enfant qui l'avait deviné, et tout son cœur sautait dans sa poitrine à chaque bond de son petit ami qui lui criait d'aller plus vite et de n'avoir pas peur.

Au beau milieu de la partie, Lutel s'entendit appeler; il se retourna, et vit à deux pas de lui M. Berthelin qui le contemplait avec étonnement, un large portefeuille sous le bras. Il lâcha la corde et vint au conseiller d'État.

— Bravo! bravo! lui dit ce dernier avec un rire indulgent, vous vous y entendez à merveille. Décidément, mon cher, vous avez le génie des jeux innocents.

— Tout le monde ne peut pas aller s'amuser au conseil d'État, répondit Jacques avec gaieté.

M. Berthelin prit bien la plaisanterie; un ancien fonctionnaire est rarement susceptible; d'ailleurs, il aimait Lutel à sa manière et ne

voyait en lui qu'un beau garçon inoffensif, complaisant à l'excès, d'un caractère égal mais futile, incapable d'idées sérieuses et de ces grandes concentrations d'esprit qui consistent à trouver le meilleur moyen d'avancer vers une pension de retraite.

— Moquez-vous bien des gens qui travaillent, reprit le conseiller d'État, homme inutile!

— Je ne m'en moque pas, monsieur, je les envie, répondit Jacques d'un ton sérieux et convaincu.

— Eh bien! faites comme eux. A votre âge, j'étais déjà sous-préfet.

— Pour qui donc aurais-je de l'ambition? demanda Jacques, qui regardait du coin de l'œil la corde à sauter et le petit garçon qui ne sautait plus.

— Mais, pour vous-même, pour votre pays, reprit M. Berthelin, pour votre femme; car vous vous marierez, je vous en préviens : c'est votre vocation.

Jacques ne put s'empêcher de tressaillir en retrouvant dans les paroles banales du conseiller d'État comme un écho de cet encouragement fatidique, de cet oracle qu'il avait déjà remarqué dans les bavardages de madame de Perricourt. Il sourit d'ailleurs à la pensée que M. Berthelin calomniait sa femme, en donnant le mariage comme un prétexte d'ambition. Ce n'était pas pour combler les vœux d'Hélène qu'il avait tant aimé les préfectures.

— Eh bien! mariez-moi, dit intrépidement Lutel en regardant son interlocuteur en face.

— Je ne demande pas mieux, reprit M. Berthelin. Parlez-en à ma femme : elle a peut-être un parti à vous proposer.

Jacques ne surprit rien sur la physionomie du conseiller. Évidemment, le diplomate n'était d'aucun secret; il répondait au hasard; mais le hasard était singulier. Lutel, qui avait fait tant d'efforts depuis le matin pour éloigner certaines préoccupations, résolut tout à coup de savoir à quoi s'en tenir sur la mystérieuse inconnue. L'occasion était excellente, et M. Berthelin ne devait pas avoir les scrupules de sa femme.

En conséquence, il affermit sa voix et dit du ton le plus naturel qu'il put imiter :

— Si l'on me proposait la charmante personne que j'ai vue chez vous hier, je serais tenté d'accepter.

— Qui? Françoise! Oh! celle-là n'est pas à marier. Et le conseiller d'État prit un air grave.

— Je croyais le contraire, continua Lutel.

— Je sais bien qu'elle est libre, la pauvre enfant, ajouta M. Berthelin.

— Elle est veuve? demanda Jacques.

M. Berthelin ne répondit pas.

— Si elle n'est pas veuve, elle n'est pas libre, reprit Lutel qui savait que, de tous les défis, le plus puissant à provoquer le conseiller d'État était le doute que l'on paraissait émettre sur la logique de ses raisonnements.

— Puisque je vous ai dit qu'elle est libre, repartit en effet M. Berthelin avec une certaine impatience, vous avez eu raison d'en conclure qu'elle est veuve.

La réponse n'avait pas toute la clarté désirable; mais Lutel aspirait tant à la lumière, qu'il eut un petit clignement des yeux et un battement du cœur comme un homme ébloui.

— Pauvre jeune femme, dit-il avec un soupir de compassion qui fut une des premières hypocrisies de sa vie.

— Oui, elle est bien à plaindre, en effet! ajouta M. Berthelin qui poussa aussi un soupir, mais comme un homme qui s'allége d'une marque de pitié convenue et qui met un point final dans son point d'exclamation.

Jacques comprit que toute question nouvelle dépasserait les bornes, faciles à atteindre avec un interlocuteur aussi réservé par état que par caractère. Ces mots : *Elle est libre!* lui étaient entrés dans l'esprit, comme un coup de vent rapide à travers des charbons à demi éteints, et remettaient le feu dans son cœur. Madame de Perricourt avait exagéré, sans doute; d'un autre côté, Ligny s'était complétement mépris. On ne songeait pas à marier la belle inconnue; mais, puisqu'elle était libre, c'est-à-dire veuve, la séparation était suffisante et la mort n'avait pas attendu la plaidoirie de l'avocat. Jacques voulut détourner la conversation.

— Vous avez été tenté, comme moi, par ce beau soleil, dit-il à M. Berthelin.

— Oh! je ne fais que traverser le jardin, répondit le conseiller d'État qui crut devoir se défendre d'aimer la nature. Nous n'avons pas le temps, nous autres, de faire sauter les petits enfants.

Et il frappait, en parlant ainsi, sur son grand portefeuille.

— Cependant, vous allez tous les ans à la campagne?

— Oui, pendant les vacances. Mais, jusque-là, je ne veux pas y songer.

— Ces dix mois de captivité vous coûtent-ils, au moins?

— J'y suis fait, mon ami. La vie se passe à tenir enfermés ses rêves de jeunesse. Quand on croit plus tard le moment venu de leur ouvrir la porte, on les trouve à la fois si enfantins et si vieux, qu'on jette la clef après avoir refermé la serrure. Moi qui vous parle, je crois que j'aurais été un grand chasseur. Eh bien! comme préfet, j'ai délivré pendant plus de vingt ans des ports d'armes aux autres, sans avoir jamais pu m'en délivrer un à moi-même. Maintenant que les années viennent, après tant de soucis, tant de révolutions, j'aurais besoin de repos. Impossible : les fonctions, l'habitude me tyrannisent. Vous voyez des feuilles aux arbres pendant l'été? Moi, je crois y voir des feuillets du code. Quand je me promène dans les champs, je me rappelle tel conflit municipal, tel débat entre une commune et le préfet au sujet de la prairie, du ruisseau, du pont à réparer. Les forêts, mon ami, me font peur; si vous saviez combien il y a de réformes à faire dans le code forestier!

Jacques regarda M. Berthelin avec un peu de surprise. Il lui trouvait de l'originalité et presque de la verve : mais les plaisanteries du grave personnage étaient une redite, un lieu commun fabriqué depuis longtemps au conseil d'État et qui servait aussi à ses collègues. D'ailleurs, cette boutade était débitée avec un sérieux qui en alourdissait considérablement l'intention. Lutel ne sourcilla pas, quand M. Berthelin parla des révolutions qu'il avait traversées; il savait pourtant que ces catastrophes, après la peur qu'elles avaient inspirée le premier jour au fonctionnaire menacé, lui avaient toujours été propices le lendemain, et que l'ancien préfet avait toujours gagné à ces changements, ce qui ne l'empêchait pas de nier que les révolutions fussent des progrès.

Jacques voulut prendre congé de M. Berthelin qui n'avait plus rien à lui apprendre.

— Avez-vous été voir l'arbre du 20 mars? demanda celui-ci.

— Non, répondit Lutel.

— Je l'ai regardé en passant, moi, reprit l'homme politique; il est bien préparé. J'oserais affirmer qu'il aura des feuilles avant l'époque ordinaire.... L'été sera beau.

— S'il n'y a pas de révolution quelque part, ajouta Lutel en riant.

Mais vous voyez, monsieur, que je suis excusable de venir ici jouer avec les enfants, puisqu'un homme comme vous vient regarder pousser les feuilles.

— C'est que je songe à mes rhumatismes, repartit M. Berthelin, et j'ai besoin qu'il fasse chaud.

— Et c'est que je ne songe à rien, moi, répliqua Lutel avec un sourire ambigu.

Au moment de saluer le conseiller d'État à l'extrémité du jardin, Jacques prit une résolution héroïque.

— Me permettez-vous de vous accompagner? dit-il.

— Très-volontiers; vous venez de mon côté?

— Je vais chez vous; j'ai quelque chose à demander à madame Berthelin.

— Une femme, n'est-ce pas? Vous avez raison, mon ami. Mariez-vous.

— Cela est bien facile à dire! je n'aime personne.

— Raison de plus pour vous marier! Le mariage est un contrat, ce n'est pas une idylle; l'estime est seule nécessaire pour la vie en commun... Mais je prêche un converti; vous ne me paraissez pas disposé à perdre l'appétit pour deux beaux yeux, et ce n'est pas l'amour qui vous maigrira.

— Le sentiment, dit Lutel avec résignation, n'est pas une affaire de circonférence et d'embonpoint.

— C'est peut-être une question de nerfs, reprit, avec l'autorité d'un tempérament lymphatique, le placide M. Berthelin. Dieu vous garde, M. Lutel, des amours romanesques! Tenez, vous allez voir quelqu'un...

Ici M. Berthelin s'arrêta.

— Eh bien? demanda Jacques avec une certaine anxiété.

— Eh bien! je puis vous dire que cette charmante jeune femme dont nous parlions tout à l'heure est précisément une victime de ces passions, de l'amour... Elle a été brisée par l'orage, et elle vient se reposer sous notre toit.

Lutel ferma les yeux, mais cette fois pour dissimuler une douleur subite qui pouvait le trahir. Ces paroles étaient une péripétie nouvelle. Françoise avait aimé, hélas! elle aimait peut-être encore. En tout cas, pourquoi avait-elle publiquement renié l'amour? Cette victime ne lui paraissait pas brisée autant que M. Berthelin osait l'affirmer. Il y avait dans ses yeux une vivacité, une malice qui rassurait sur les dangers d'une agonie morale. Mais si elle n'était pas morte

de ses regrets, de ses chagrins, devait-on en conclure qu'elle n'avait pas beaucoup souffert?

Le mystère devenait de plus en plus obscur. Il était temps que madame Berthelin dît la vérité; Jacques comptait bien l'obtenir adroitement de cette excellente amie. En attendant, il était troublé, et marchait silencieusement à côté du conseiller d'État, n'osant plus le provoquer à parler, de peur d'en obtenir encore quelque renseignement : celui-ci, au surplus, parlait ou se taisait indifféremment. Le dialogue lui fournissait l'occasion d'émettre ces beaux lieux communs qui étonnent toujours par leur majesté ; le silence lui permettait de veiller sur son attitude et de porter la tête haute avec ce sourire immobile et sérieux qui est comme le premier uniforme des gens officiels. Jacques regardait à la dérobée M. Berthelin.

— Voilà un homme heureux, pensait-il. La vie n'est pour lui qu'une série de fonctions administratives. Il s'est marié comme il a été nommé préfet; ses sentiments sont en ordre; ses souvenirs sont collectionnés ainsi que des papillons; ils ne s'agitent plus, ils ne battent plus des ailes. L'amour est, aux yeux de ce magistrat modèle, quelque chose de suspect comme l'anarchie. Quant à la nature, elle lui tient lieu de baromètre. Oui, c'est un homme heureux. Ah! si je pouvais souffrir!

Ce souhait héroïque eût profondément étonné le conseiller d'État; mais il fut deviné, ou plutôt soupçonné par madame Berthelin quand elle vit entrer Jacques.

— Je vous attendais, dit-elle en lui offrant la main, et en le regardant avec un sourire.

— C'est pourtant le hasard qui me l'a fait rencontrer, répondit M. Berthelin. Sans moi, il jouerait encore aux Tuileries avec les petits enfants.

Hélène était seule, travaillant à un ouvrage de tapisserie qu'elle avait depuis plusieurs années l'ambition de terminer, mais qui se prolongeait comme la tapisserie de Pénélope, bien qu'elle ne la défît pas la nuit. Tour à tour destiné à un écran, à un paravent, à un fauteuil, à un rideau, ce fragment immortel était célèbre dans l'intimité de madame Berthelin. On n'osait même plus en faire l'objet de plaisanteries innocentes. On savait si bien qu'il n'était qu'un prétexte, qu'un accessoire, qu'un symbole! Il aidait à la conversation. Les gens au dépourvu dissertaient sur les nuances, sur les oiseaux fabuleux, sur les fleurs extravagantes; quand, après avoir abandonné sa tapis-

serie pour mieux causer, madame Berthelin reprenait celle-ci, les plus sots visiteurs comprenaient que l'entrevue approchait du terme et se retiraient.

A l'entrée de Jacques, la tapisserie fut enroulée avec un soin affecté, les aiguilles furent retirées, et les écheveaux de laine remis avec précaution dans la corbeille. Il était impossible d'inviter plus clairement Lutel à des confidences. M. Berthelin lui-même fut frappé de ces dispositions.

— Vous avez à causer, dit-il, je vous laisse.

— Oui, nous avons à causer, reprit madame Berthelin, quand elle fut seule avec Jacques. Asseyez-vous ici tout près, que je vous voie bien en face, et dites-moi vite quelle intention vous faisait garder hier le billet de Françoise.

— Comment ! vous pensez encore à cela ? demanda Lutel.

— Oh ! j'y pense moins que vous, vilain hypocrite !

— Je vous ai déjà répondu, madame; c'était un peu de curiosité.

— Je vous défends d'être curieux à l'avenir. Au surplus, je vous ôterai tout prétexte de l'être.

— Alors je vais savoir...

— Ce qui intéresse cette pauvre enfant. Peut-être, mon ami. Je crois vous connaître, monsieur Lutel, continua madame Berthelin avec émotion... Je ne me trompe pas, du moins, quand je vous suppose sincère dans vos amitiés, loyal dans votre conduite. Agissez donc loyalement et sincèrement avec moi. Je pourrais être votre mère; donnez-moi l'illusion d'un grand enfant à conseiller, à aimer. Prenez-moi pour confidente de vos rêves..., si vous rêvez; de vos actions..., si vous agissez. Il y a bien longtemps, mon ami, que je guette une occasion de vous proposer cette tutelle. Je n'osais pas me mêler de vos sentiments, et pourtant je devinais en vous quelque chose, une inquiétude, une aspiration vague qui me tourmentait. Oh ! ne secouez pas la tête ! ne mentez pas. N'ayez pas honte d'être deviné.

Jacques essaya de rire, mais il sentit que les larmes lui montaient aux yeux. Il n'osa répondre, et, s'inclinant sur la main d'Hélène, il y déposa avec une véritable ferveur, avec tendresse, un baiser filial.

— Bien, bien, continua l'excellente femme, nous nous entendrons. Vous avez dû bâtir depuis hier des châteaux dans le bleu ! Racontez-moi tout cela.

— Vous n'annonciez, au contraire, des renseignements, dit Lutel.

— Plus tard, quand je saurai ce que vous avez pensé, je parlerai.

Jacques s'exécuta de bonne grâce; il n'oublia ni les suppositions de madame de Perricourt, ni les commentaires de l'avocat, ni les quelques mots échappés à M. Berthelin.

— Vous conviendrez, ajouta-t-il en finissant, qu'il en faudrait beaucoup moins pour occuper l'imagination d'un désœuvré comme moi.

— Il y a un peu de vérité dans tous ces propos, mais nul n'a deviné. Non, pas même mon mari, reprit madame Berthelin en remuant la tête avec mélancolie. Je ne suis pas fâchée que vous m'ayez mise à même de vous choisir pour allié, pour conseil dans la tâche que j'entreprends. Le meilleur moyen d'empêcher toute poésie importune entre une jolie personne comme Françoise, et un bon cœur comme le vôtre, c'est de brusquer la connaissance. Je veux que vous échangiez de la prose avec elle, entendez-vous, rien que de la prose. Elle est naïve : elle répondrait à toutes vos questions par un *je n'en sais rien* que vous connaissez déjà. Ne l'interrogez donc pas autrement qu'en jouant. Je veux vous épargner un désenchantement, et une douleur. Si vous aviez la moindre fatuité dans l'esprit, je vous consignerais doucement à ma porte, et j'éloignerais Françoise. Mais je vous connais; je sais qu'il suffit de vous avertir et que vous veillerez sur vous... en attendant que vous veilliez sur elle.

— Oh! je ne suis pas d'âge à lui servir de père, interrompit Lutel avec un peu d'amertume.

— Méchant! n'ayez pas d'esprit avec moi, s'écria vivement madame Berthelin en se rejetant en arrière, ou plutôt, ajouta-t-elle avec malice, ayez-en assez aujourd'hui pour être bon comme je vous veux, et même un peu bête, s'il le faut.

— Vous me rassurez; je croyais que vous alliez me demander l'impossible, repartit Jacques.

— Je vous demande de la simplicité. Je n'ai pas dormi de la nuit, moi non plus : j'étais mécontente de votre accès de curiosité..., de votre question même; j'avais bien remarqué vos petits commérages avec madame de Perricourt, votre brusque départ. — « Est-ce que lui aussi est exposé aux moindres tentations? me disais-je. S'il vient me voir demain et me raconter tout, il n'y a rien à craindre, nous sommes sauvés! Mais s'il ne vient pas, s'il veut ruser... je suis contrainte d'employer les grands moyens, et tout est compromis! » — Mais vous êtes venu, comme je l'espérais.

— A quoi tient pourtant notre salut! dit Lutel en affectant l'ironie.

Sans la rencontre de M. Berthelin qui m'a décidé à venir, nous étions perdus.

— Bah! vous seriez venu un peu plus tard, je vous connais; et mon mari n'a été qu'un prétexte. Mais, puisque vous voilà, je profite de l'occasion, et j'exige que vous m'aidiez à assurer le repos, à défendre la tranquillité de Françoise. C'est une malade, mon ami, que je veux guérir.

— Malade! il n'y paraît guère.

— Oui, malade de jeunesse, d'enfantillage, d'esprit, de tout ce que vous voudrez, mais malade réellement, sérieusement. J'ai été l'amie de sa mère, je suis sa marraine; je veux la préserver et la guérir. Ne mêlez pas de poison à mes petits remèdes de bonne femme. Elle se défie de tout le monde : je veux lui apprendre à ne se défier de personne. Aidez-moi dans cette tâche.

— Il y a bien des précautions contre moi dans votre confiance en moi, murmura Jacques.

— C'est possible! je crains de médire d'une enfant que j'aime et que j'estime; mais je vous avouerai que, si je redoute l'effet de certaine politesse aimable entre vous deux, c'est pour vous surtout, mon ami, encore plus que pour elle. Vous n'alarmeriez que sa raison, qui est déjà un peu en déroute..., tandis que vous pourriez blesser votre cœur.

— Qu'importe? dit Jacques en relevant la tête qu'il tenait baissée.

— Oh! je sais bien! et ce n'est pas pour vous priver d'une occasion de douleur généreuse que je vous parle ainsi. Mais, s'il y a des souffrances qu'on envie comme des joies, il y a des mécomptes humiliants dont, avec un peu de bon sens et de prudence, on doit se garantir. C'est un de ceux-là que je vous signale.

— Je ne comprends pas, dit Lutel.

— Vous me comprendrez plus tard, bientôt, quand vous aurez jugé Françoise par vous-même. Ne rougissez pas de ce que je vais vous dire. C'est très-sérieusement que je parle : de vous deux, l'âme féminine, c'est vous.

— Elle est dans une fameuse prison, en tout cas! interrompit Jacques en frappant sur sa robuste poitrine.

— Eh bien! qu'elle reste où elle est, continua madame Berthelin avec enjouement; qu'elle mette le nez à la fenêtre tout au plus; voilà ce que je veux. En un mot, je demanderais à un autre homme de

respecter mon salon et mes hôtes; à vous, mon ami, je vous demande d'avoir foi dans mon amitié qui ne veut pas vous tromper, ni que vous vous trompiez, et qui ayant une surveillance délicate à exercer, vous prie de ne pas la lui rendre plus difficile en faisant courir sa pupille après des papillons.

— Mais la pupille est majeure, dit Lutel.

— Moins que vous, mon ami, répliqua madame Berthelin d'un ton presque sérieux.

Jacques, par ses plaisanteries, par ses objections légères, couvrait une retraite véritable. Il se sentait dominé. Que pouvait-il prétendre contre cette autorité maternelle qui le désarmait en riant? Et, chose singulière, il y avait en lui un si grand besoin de raison, qu'il renonçait peu à peu et de bonne foi à ses vagues espérances. Il était persuadé; le calme rentrait dans son esprit, sans doute avec un peu de tristesse, car c'était, en somme, un désappointement; mais la satisfaction de plaire en toute chose à madame Berthelin qui lisait si distinctement en lui; mais la part qu'on lui réservait dans l'intimité de Françoise adoucissaient le sentiment de la défaite. Lutel se disait cependant qu'il pouvait être aussi naïf de renoncer à une inconnue qu'il eût été présomptueux de s'attribuer des droits sur elle.

— Si je me soumets à tout ce que vous demandez, dit-il à madame Berthelin, aurai-je enfin mérité de savoir quelque chose?

— Sans doute, et, pour commencer, voici ma filleule qui vient fort à propos.

Françoise, en effet, ouvrait la porte du salon.

— Je vous croyais toute seule, dit-elle à sa marraine en hésitant.

— Oh! ce n'est pas une visite : tu peux entrer.

Jacques s'était levé et saluait; Françoise lui fit une révérence rapide, une révérence de pensionnaire, et alla s'asseoir à côté de madame Berthelin.

— Françoise, dit celle-ci, je te présente M. Jacques Lutel, un filleul aussi, par adoption, un enfant pour la bonté, un homme pour l'esprit, un ami pour le cœur; je te recommande de l'aimer.

Jacques parut étonné des termes de cette présentation. Il ne la trouvait pas en harmonie avec les recommandations prudentes que lui avait faites madame Berthelin. On lui avait défendu d'aimer celle qu'on exhortait précisément en sa faveur. Mais Hélène connaissait sa filleule; et en supprimant tout préliminaire entre ces deux jeunes

gens, en voulant faire mûrir vite leur amitié réciproque, elle voulait ôter tout refuge à la galanterie, et mettre à jour tous les piéges de l'amour.

— Je connais déjà monsieur, répondit Françoise avec un sourire... C'est monsieur qui présidait au jeu du secrétaire.

— Et qui faisait des questions indiscrètes, n'est-ce pas? ajouta madame Berthelin; mais tu répondais si bien!...

— Ah! vous me trahissez, s'écria la jeune femme en rougissant.

— Tu t'es trahie toi-même hier au soir : monsieur t'avait reconnue... Je te le dénonce comme un amateur d'autographes; il voulait garder ton billet, je le lui ai repris.

— Comment, monsieur, vous saviez que c'était moi!...

Et Françoise eut un sourire qui fit briller ses dents entre ses lèvres.

— Vous terminerez plus tard cette grosse querelle, dit madame Berthelin; je continue la présentation. Monsieur Lutel, je vous présente madame Françoise Ollinger, une petite tête assez jolie, comme vous voyez, mais passablement folle, qui croit posséder à vingt-deux ans une expérience que je n'ose me flatter d'avoir acquise à cinquante ans passés... Vous l'aimerez à votre tour, monsieur Lutel, comme je l'aime, et vous tâcherez de croire, l'un et l'autre, que vous vous connaissez depuis dix ans.

— Pour ma part, je souscris à toutes les conditions, reprit Françoise, en tendant avec grâce sa petite main blanche que Lutel serra dans la sienne. J'ai hâte de vous prouver, monsieur, que je ne suis pas aussi étourdie qu'on veut bien le dire, et vous conviendrez déjà que ma réponse était hier à la hauteur de votre question.

— J'aurais été désolé de recevoir de vous une autre réponse, repartit Lutel... Plus tard, ajouta-t-il gaiement, nous verrons

Une ombre passa sur les yeux de Françoise.

— Marraine, dit-elle à madame Berthelin, est-ce que vous n'avez pas prévenu monsieur que j'ai horreur des compliments et des sucreries? Je ne suis pas une Parisienne, monsieur, je ne suis pas même une provinciale. Je suis une Allemande, j'arrive du pays des belles saucisses et de la choucroute.

— C'est aussi le pays sentimental par excellence, répliqua Lutel.

— Soit! mais comme je m'en suis évadée!...

— Tu y retourneras peut-être, interrompit madame Berthelin.

— Jamais ! reprit Françoise avec vivacité... Ainsi, monsieur, vous voilà averti ; pensez à la choucroute !...

— Et aux saucisses, continua Jacques avec une feinte componction.

Madame Berthelin avait repris sa tapisserie.

— A propos, monsieur Lutel, je vous retiens à dîner, dit-elle en tirant avec lenteur son aiguille du canevas.

— Voilà un à-propos très-positif qui fait honneur à notre conversation, dit Françoise. Acceptez bien vite, monsieur, je croirais que c'est pour moi que vous faites des cérémonies.

— Madame Berthelin sait que je ne refuse jamais rien de ce qu'elle me demande, répondit Jacques en regardant Hélène avec un sourire.

— Et vous savez, mon ami, repartit celle-ci, que vous n'avez jamais à vous en plaindre... Françoise, viens m'aider à dévider cet écheveau.

Madame Ollinger courut à madame Berthelin, se mit à deux genoux sur un coussin devant elle, et, rejetant en arrière les boucles de ses longs cheveux qui gênaient ses mouvements, elle offrit ses deux mains pour y placer l'écheveau.

Jacques contemplait ce tableau avec un plaisir calme, bien différent des émotions qu'il redoutait ou qu'il désirait depuis la veille. La beauté mignonne de Françoise lui semblait sans danger.

— A quoi bon m'avoir prévenu de son enfantillage? pensait-il tout bas; pouvais-je m'y tromper?

Et il regardait sans méfiance cette jolie tête qui se penchait par instants sur l'épaule, comme fatiguée d'une minute d'application au travail le plus insignifiant et qui se relevait tout à coup avec fierté. Il ne trouvait plus de profondeur à ces grands yeux bleus qui l'avaient troublé la veille : ils étaient toujours de la couleur du ciel, mais ils étaient illuminés par intervalles d'un feu follet terrestre. Sans doute, il pouvait y avoir du dépit, de l'exagération dans cette façon mutine dont Françoise protestait contre le sentiment; mais sa candeur native était visible; chacun de ses mouvements, le moindre de ses gestes répétait la réponse de la veille : Je n'en sais rien!

Cette ignorance qui n'avait plus le charme pudique de la jeune fille était faite pour décourager : qui pouvait se flatter de la dissiper jamais?

Quant à madame Berthelin, tout en dévidant son écheveau, elle

regardait Lutel à la dérobée, souriait à Françoise et se trouvait heureuse. Elle avait bien agi : encore quelques petites précautions peut-être, et nul orage n'était à craindre.

— Françoise, dit-elle à demi-voix à madame Ollinger en se baissant vers elle, veux-tu que je raconte à notre ami pourquoi tu es ici? C'est un homme de bon conseil.

— Comme vous voudrez, répondit Françoise; mais attendez encore, je le connais à peine.

— Je le connais si bien, moi!

— Prenez garde, marraine; vous allez me rendre intéressante. On me plaindra, et je serai obligée de paraître triste.

Madame Berthelin poussa un soupir. L'écheveau était fini; elle donna à Françoise un baiser sur le front, la fit se relever; et la conversation reprit entre les trois acteurs de ce prologue, mais sans qu'elle sortît désormais des banalités et des frivolités usuelles.

M. Berthelin parut au salon quelques instants avant le dîner. Il avait reçu, disait-il, des lettres concernant madame Ollinger, et il priait celle-ci de vouloir bien lui accorder une minute d'audience. Françoise allait proposer de lire tout haut les lettres; mais madame Berthelin comprit ce qu'une pareille proposition aurait de choquant pour le conseiller d'État; elle la prévint, en disant à sa jeune amie :

— J'ai horreur des détails financiers. Il s'agit d'argent dans ces lettres; parlez-en tout bas, si vous voulez, ou allez en parler ailleurs.

Madame Ollinger se résigna à regret.

— C'est donc bien indispensable? dit-elle à M. Berthelin.

— J'ai besoin de votre signature.

— Ah! mon Dieu! quand donc ne signerai-je plus rien?

— Prenez garde, madame, s'écria Jacques; l'anonyme ne vous réussit pas.

Françoise partit d'un éclat de rire.

— Eh bien! reprit-elle, quand donc n'écrirai-je plus une ligne!

— Voilà qui me rassure, dit le conseiller d'État qui se permettait tous les jours deux ou trois plaisanteries, et dont la journée n'était pas complète. Moi qui craignais que vous ne fussiez tentée de devenir auteur et de raconter vos émotions au public!

— Si cette tentation me vient jamais, monsieur tiendra la plume, repartit Françoise, en regardant en face Lutel; car monsieur s'entend mieux que moi aux choses du cœur... Allons examiner les choses d'argent!

Et, acceptant le bras du conseiller d'État, elle sortit du salon.

— Eh bien! demanda madame Berthelin à Jacques, dès que la porte fut refermée, qu'en pensez-vous?

— Vous avez raison, répondit Lutel avec une effusion sincère. C'est une femme adorable... qu'il ne faut pas adorer! Soyez tranquille, je réponds de moi.

— Et moi je réponds d'elle, dit madame Berthelin.

Le dîner fut gai, la soirée s'écoula dans une intimité charmante, sans arrière-pensée d'aucune sorte. On disserta, à perte de vue, sur les théâtres, sur les bals, sur le monde, sur Paris. On effleura bien de temps en temps quelques questions délicates, mais on glissa sur les choses profondes comme sur une glace fragile, et, le danger de devenir sérieux une fois passé, on riait de bon cœur. Jacques quitta la rue Tronchet avec la conviction qu'il ne courait aucun risque. Quant à Françoise, elle fut doucement interrogée.

— Comment trouves-tu notre ami? lui demanda madame Berthelin.

— S'il n'était un peu taquin, il pourrait devenir ennuyeux.

— Oh! il vaut mieux que toi!

— Peut-être. Mais il a un grand défaut à mes yeux.

— Lequel?

— Je n'ose vous l'avouer...

— Dis toujours.

— Eh bien! au moral et au physique, reprit madame Ollinger, avec un certain embarras, il ressemble à mon mari.

— Ah! murmura madame Berthelin qui voulut sourire, mais qui eut un regard de pitié pour Françoise. Tâche alors, ma pauvre enfant, de ne pas le haïr.

— Je tâcherai, repartit la jeune femme... D'ailleurs, il ne lui ressemble pas tout à fait ajouta-t-elle en souriant; il est plus gros et il parle davantage.

Après cette belle comparaison, Françoise prit congé de sa marraine.

Madame Berthelin la suivit des yeux avec un mouvement des lèvres qui semblait envoyer de muets baisers, puis, quand elle fut seule, elle devint rêveuse; son visage perdit sa limpidité superbe : elle s'accouda dans son fauteuil et réfléchit.

— Non, non, disait-elle à voix basse. Il est impossible qu'elle n'ait point d'âme... Je l'ai devinée. Elle souffre autrement que je n'ai

souffert, mais elle souffre : elle lutte sans se l'avouer; elle ment comme un cœur naïf, à elle-même d'abord, avant de mentir aux autres. Elle rit, pour ne pas pleurer. Son orgueil, son entêtement d'enfant gâté lui font croire qu'on a raison de la douleur par des épigrammes... Pourvu que Jacques ne la devine pas! Je crois que je m'y suis bien prise pour les tromper tous les deux. Ils ne seront pas exposés, du moins, à souffrir l'un par l'autre.

Et madame Berthelin, la conscience fortifiée par cet examen, sortit du salon.

— Voilà pourtant à quoi tient le bonheur dans ce monde! se dit-elle, avec un sourire plein de tristesse, en ouvrant la porte de sa chambre : Françoise ne trouvera son repos que dans la résignation, tandis que celui de Jacques dépend d'un mensonge et d'une prévention que j'encourage! Pauvres enfants!...

Louis Ulbach.

(La suite à la prochaine livraison.)

LA JEUNESSE DE CATHERINE II

1744-1762.

Mémoires de l'impératrice Catherine II, écrits par elle-même, publiés par A. Herzen. Seconde édition; Londres 1859. — *Mémoires de la princesse Daschkoff*, écrits par elle-même, publiés par mistress W. Bradfort. Traduits de l'anglais; Paris, 1859. — *La Cour de Russie il y a cent ans*, extraits des dépêches des ambassadeurs anglais et français (publication de Schneider); Paris et Berlin, 1858. — *Mémoires secrets sur la Russie et sur les règnes de Catherine II et de Paul Ier*, par le major Masson; nouvelle édition de la collection Barrière. Paris, Didot, 1859.

Les Mémoires, récemment publiés, de Catherine II commencent par ces mots significatifs :

« La fortune n'est pas aussi aveugle qu'on se l'imagine. Elle est souvent le résultat de mesures justes et précises, non aperçues par le vulgaire, qui ont précédé l'événement. Elle est encore plus particulièrement un résultat des qualités, du caractère et de la conduite personnelle. »

Ces Mémoires semblent avoir été écrits, en effet, dans l'intention de démontrer comment, étant donné le caractère de Pierre III et celui de Catherine II, ce qui devait résulter était l'événement qui substitua Catherine II à Pierre III sur le trône de Russie. C'est là ce qu'on pourrait appeler la *morale* du livre, peu différente de celle qui ressort le plus souvent des événements de l'histoire. Quant à l'intervention de la prudence dans l'œuvre de la fortune, c'est-à-dire aux *mesures justes et précises* qui devaient assurer à Catherine l'accomplissement de la destinée, elles ne sont qu'indiquées dans les confidences qu'elle a laissées sur sa vie. Il est vrai qu'à l'époque où s'arrête pour nous le manuscrit l'heure n'était pas venue des résolutions énergiques; la future impératrice n'en était qu'à préparer de loin le succès de sa secrète ambition. Soit que ce manuscrit de Catherine soit resté incomplet par sa faute, soit qu'il ait été mutilé après sa mort par une main jalouse de dérober au monde la vérité sur les catastrophes domestiques de la maison impériale de Russie, on le voit

finir brusquement trois ans avant les événements qui portèrent Catherine au trône. Cependant les paroles que je viens de citer, et le récit de Catherine, bien qu'interrompu en 1759, ne laissent pas de jeter quelque lumière sur ce qui se passa postérieurement à cette époque. Dans ces Mémoires, écrits avec une demi-sincérité, on voit se développer un caractère et se préparer un règne destinés à faire bientôt l'admiration et le scandale de l'Europe. En même temps que se montrent dans Catherine les qualités qui l'ont fait appeler par Grimm *le plus grand caractère de son siècle*, la faiblesse, l'incapacité, les goûts méprisables de Pierre III apparaissent en contraste et font présager la réprobation qui s'attachera à lui dans l'opinion. Le pressentiment qu'il avait de son sort, et qu'il a plusieurs fois exprimé, n'était sans doute que le vague instinct de son insuffisance intellectuelle et morale; et de même, la croyance qu'avait Catherine en sa future élévation lui venait de sa confiance en elle-même, du sentiment intime de sa force d'esprit et de caractère.

Du jour où, petite fille de quinze ans, née dans une petite principauté d'Allemagne, la princesse de Zerbst a mis le pied sur la terre de Russie, elle a conçu la pensée de gouverner seule ce vaste empire. Cette pensée, avouée par Catherine elle-même dans ses Mémoires, est la seule qui, mêlée à des intrigues politiques et à des intrigues galantes, pouvait la soutenir au milieu des épreuves et des dégoûts qui l'attendaient à la cour d'Élisabeth, la seule qui pouvait mettre le frein de la prudence à l'orgueil et aux passions d'une femme altière et sensuelle. Il est curieux de comparer la jeunesse de Catherine à ce que sera plus tard son règne; de la voir, pas à pas et silencieusement, marcher vers ce trône qu'elle doit illustrer, entre les tracasseries d'Élisabeth et les brutalités du grand-duc. C'est au milieu des intrigues, des mensonges, des trahisons et des dissolutions d'une cour corrompue, frivole et servile, qu'une femme jeune et belle, qui joint aux faiblesses et aux curiosités de son sexe les ambitions et les audaces du nôtre, apprend à connaître les hommes et se forme une opinion sur la manière de les conduire; c'est là que sans appui, sans affection, sans conseil, livrée à elle-même et à ses pensées, elle se fait seule ses idées et ses principes, et prépare un esprit sans peur ni scrupule à la conquête et à l'exercice du pouvoir absolu.

I

Au moment où la princesse de Zerbst parut pour la première fois à la cour de Russie, au grand étonnement de la diplomatie européenne, de grands intérêts divisaient l'Europe. Les rênes du gouvernement de la Russie étaient, pour la quatrième fois depuis la mort de Pierre le Grand, tenues par la main d'une femme. Le despotisme, depuis le règne de ce prince, semblait être devenu à ce point le gouvernement naturel du pays, qu'il n'avait même plus besoin d'être imposé par une main virile à l'obéissance du peuple. La noblesse russe n'avait pas cessé, il est vrai, de regretter l'importance dont elle avait joui sous les anciens czars; une ou deux fois, elle avait profité d'un changement de règne pour essayer de ressaisir l'autorité qu'elle avait perdue, notamment pendant l'interrègne qui suivit la mort de Pierre II. Quelques familles puissantes, à la tête desquelles marchaient les Dolgorouki et les Galitzyn, avaient alors tenté, en appelant au trône vacant la duchesse Anne de Courlande, fille d'un frère aîné de Pierre Ier, de lui imposer des conditions; mais une fois en possession du trône, la nouvelle czarine avait saisi la première occasion de déchirer les conventions signées de sa main avant son avénement, et la nation russe, peu intéressée aux affaires de la noblesse, avait paru applaudir à ce rétablissement des choses sur le pied où le réformateur les avait mises. Élisabeth était fille de Pierre le Grand et de la première Catherine, mais née avant le mariage. Écartée du trône pendant plusieurs règnes, elle s'y était vue enfin portée en 1741 par la révolution qui mit fin à la régence d'Anne de Brunswick et au règne de son fils Ivan VI.

Tout adonnée au plaisir, peu soucieuse des affaires, jalouse pourtant de son autorité, mais seulement dans les petites choses, la fille de Pierre le Grand laissait gouverner l'empire par des ministres. Ces ministres étaient pour la plupart des hommes sans patriotisme et même sans probité, dont la vénalité sans pudeur faisait flotter la politique à la merci des influences étrangères. Tel était, parmi d'autres, ce fameux Bestuchew, qui eut la plus grande part aux affaires pendant une grande partie du règne d'Élisabeth. Les correspondances des ambassadeurs nous le représentent comme un homme indolent et ennemi des affaires, qui se levait à dix heures du matin, toujours besoigneux et prêt à recevoir de toutes mains, habile d'ailleurs, de

cette habileté qui consiste surtout à bien garder sa place. Si l'on en croit Catherine dans ses Mémoires, il était « infiniment plus craint qu'aimé, excessivement intrigant et soupçonneux, ferme et intrépide dans ses principes, pas mal tyrannique, ennemi implacable, mais ami de ses amis qu'il ne quittait que quand ceux-ci lui tournaient le dos, d'ailleurs difficile à vivre et souvent minutieux. » L'histoire de sa vie ne le montre pas aussi fidèle en amitié que ce portrait le ferait croire. Cette histoire ne laisse pas d'être curieuse et instructive. Né à Moscou en 1693, il était entré en 1712 au service de l'électeur de Hanovre, qui, après son avénement au trône d'Angleterre, l'avait envoyé comme son représentant à la cour de Russie. Bestuchew était rentré au service de son pays en 1718. Lié d'intrigues avec le fameux Biren, il ne contribua pas peu, après la mort de la czarine Anne, à faire donner la régence au duc de Courlande, au détriment de la mère d'Ivan VI; puis, lors de la chute soudaine de Biren, il se porta son accusateur, afin d'obtenir par cette lâcheté son pardon de la princesse de Brunswick; mais la régente s'étant montrée disposée à la clémence envers l'ancien favori de sa tante, Bestuchew, par un autre revirement, ne fit aucune difficulté de se rétracter en avouant son infamie. Après la révolution qui porta Élisabeth au trône, appelé à la direction des affaires étrangères sur la recommandation du comte Lestocq, alors tout-puissant, il le récompensa de ce service en contribuant plus que personne à sa disgrâce. Un jour devait venir où le grand chancelier Bestuchew, après avoir eu sur les affaires de son pays une influence longtemps sans rivale, serait à son tour la victime des intrigues de cour et des inconstances de la faveur.

Ce fut néanmoins sous un pareil gouvernement que la Russie commença à prendre sérieusement rang entre les grandes puissances. Son rôle en Europe ne date qu'à peine du milieu du siècle dernier. Voltaire a raconté comment, lorsqu'une ambassade moscovite était venue à Paris en 1668, la puissance qui l'envoyait était encore à ce point étrangère, qu'on avait célébré l'événement par une médaille comme l'ambassade des Siamois. Ce fut peu de temps après qu'on vit la Rusie, dont la sphère d'action n'avait pas encore dépassé l'orient de l'Europe, se mêler pour la première fois aux affaires du centre de l'Europe. L'occasion lui en fut offerte par la guerre que l'Empire soutenait alors contre les Turcs avec le secours de la Pologne et du génie militaire de Sobieski. L'empereur Léopold, après sa rentrée dans Vienne, sollicita l'alliance de la Russie, alors gouvernée

par la czarewna Sophie, sœur aînée de Pierre le Grand. L'alliance réclamée par l'empereur se fit aux dépens de la Pologne, qui céda à la Russie, par le traité de 1686, des possessions importantes, afin d'obtenir sa coopération. Ce traité peut être appelé la première grande victoire de la diplomatie russe; les Russes le rappellent encore aujourd'hui avec orgueil[1]. La conséquence en fut une expédition russe en Crimée. Bientôt le génie militaire de Pierre le Grand apparut et se déploya. La lutte si acharnée qui eut lieu entre le czar et Charles XII, et qui se termina par l'abaissement de la Suède, ébranla le nord, l'orient et le midi de l'Europe, et attira sur la Russie les regards de l'Occident. Le vainqueur vint triompher à Paris. La paix de Nystadt (1721) nous montre l'Angleterre stipulant, avec la Pologne, dans le traité qui dépouille la Suède au profit de la Russie d'un territoire considérable. Toutefois, même après les conquêtes de Pierre Ier et malgré l'accroissement d'importance qui en résulta pour la Russie, elle ne paraissait redoutable encore qu'à ses voisins. Il était réservé à Élisabeth de faire faire à la politique et à l'influence de la Russie en Europe un pas décisif par son intervention armée dans la grande querelle de Frédéric II et de Marie-Thérèse qui remplit le milieu du dix-huitième siècle.

De même que la Russie, la Prusse était au dix-huitième siècle une puissance nouvelle. *Établie à force d'art et sur des fondements moins vastes,* pour me servir des expressions de Voltaire, elle allait devoir au génie d'un homme, avec le déploiement soudain de ses forces longtemps préparées, l'honneur de jouer en Europe un rôle inattendu, brillant et périlleux. La Russie devait naturellement voir d'un œil de jalousie ce jeune État qui avait l'insolence de s'élever si vite et si près d'elle. Toutefois Élisabeth, qui était montée sur le trône un an après Frédéric, ne parut pas d'abord disposée à intervenir activement dans les questions qui divisaient l'Europe, soit à propos de la succession de Charles VI, soit pour le démêlé particulier du roi de Prusse et de la reine de Hongrie. Peut-être pensait-elle, avec le clergé, la noblesse et tout le peuple, que le moment n'était pas venu pour la Russie de se mêler d'affaires qui ne la concernaient pas et qu'il lui suffisait de rester inattaquable sur son territoire. Ou plutôt l'indolence de la czarine, son amour effréné des plaisirs, la

1. Voyez une brochure intitulée *la Régence de la tzarewna Sophie,* par Stchebalsky, traduite par le prince S. Galitzine; Carlsruhe, 1857, p. 156.

détournaient de toute résolution sérieuse ; elle préférait laisser autour d'elle la vénalité des ministres et des favoris s'enrichir des dons intéressés des cabinets étrangers et partager elle-même avec eux le prix de son inaction. D'un autre côté, Frédéric avait le plus grand intérêt à se ménager l'alliance ou tout au moins la neutralité de la cour de Pétersbourg. Reconnu possesseur de la Silésie par le traité de Breslau, il ne laissait pas d'avoir quelque inquiétude sur l'avenir de sa conquête, et se tenait prêt à l'occasion pour la défense ou pour quelque nouvelle attaque. Il commençait à se rapprocher de la France, dont l'avait séparé son traité particulier avec Marie-Thérèse.

Élisabeth cherchait une femme en Europe pour l'héritier du trône de Russie. Aussitôt après son avénement, son premier soin avait été de se pourvoir d'un successeur. Elle avait renoncé au mariage pour elle-même, préférant garder la liberté de ses passions et de ses plaisirs. Son choix était tombé sur son neveu, le prince de Holstein Gottorp, petit-fils de Pierre le Grand par sa mère, et celui-ci avait abandonné, pour régner sur la Russie, les droits que sa naissance lui donnait au trône de Suède. Ce fut lui qui traversa le trône sous le nom de Pierre III, moins connu par lui-même que par la révolution qui le renversa et par sa fin misérable. Les mémoires et les correspondances nous le représentent sous des traits peu propres à justifier l'intérêt qu'une destinée tragique inspire naturellement. Ce fut à ce prince que Frédéric entreprit de donner une femme de sa main. Redoutant de lui voir épouser une princesse de la maison de Saxe, dont l'alliance avec la Russie eût été contraire aux intérêts de la Prusse, il travailla à lui faire avoir la princesse d'Anhalt Zerbst, qui était née sur les terres prussiennes, et sur le secours de laquelle Frédéric comptait pour accroître son crédit à la cour de Pétersbourg. La négociation, qui fut longue et difficile à cause de la répugnance du père de la princesse, resta un secret entre l'impératrice et le roi. Enfin l'Europe vit avec étonnement l'arrivée à Moscou, où la cour se tenait alors, de la princesse de Zerbst et de sa mère, et la vive satisfaction qu'en fit paraître Élisabeth.

Ce fut en février 1744 que Sophie-Auguste-Frédérique d'Anhalt-Zerbst-Bernbourg parut pour la première fois sur le théâtre où elle devait jouer un si grand rôle aux yeux de l'Europe. Elle avait alors de quatorze à quinze ans, étant née en mai 1729, à Stettin. Le nom de Catherine lui fut donné lorsqu'elle changea la religion protestante,

dans laquelle elle avait été élevée, contre la religion grecque, religion officielle de la cour de Russie. Catherine, à son arrivée à Moscou, trouva la cour divisée en deux partis dont la lutte était entretenue par des influences étrangères. Bestuchew était le chef du parti de l'Angleterre et de l'Autriche. Il était, à ce moment-là, fort mal disposé pour le roi de Prusse, qui avait, aux yeux du chancelier, le défaut grave de promettre plus d'argent qu'il n'en donnait. Aux yeux d'Élisabeth, Frédéric avait un autre défaut qui ne laissait pas d'être grave aussi : c'était l'intempérance de sa langue. Il passait pour avoir parlé avec peu de respect des augustes faiblesses du cœur de l'impératrice. Élisabeth ne l'ignorait pas; elle feignait de haïr en lui son esprit irréligieux; elle l'appelait le Nadir Shah de la Prusse. Bestuchew ne cessait d'entretenir ce pieux sentiment dans l'âme de sa souveraine.

Le parti opposé à Bestuchew était celui des intérêts français et prussiens qui recommençaient à s'unir. « M. de la Chétardie en était l'âme, les courtisans venus du Holstein les matadors. » Le marquis de la Chétardie avait contribué avec le comte Lestocq à la révolution qui avait fait d'Élisabeth une impératrice. Bien qu'il fût à la cour sans caractère officiel, il n'en déployait que plus d'activité; on ne doutait pas d'ailleurs qu'il n'eût des pouvoirs. Le grand-duc avait une admiration enthousiaste pour le génie militaire de Frédéric; il croyait imiter son héros en habillant ses domestiques en soldats et en leur faisant faire l'exercice dans sa chambre. L'appartement de la mère de Catherine devint bientôt le lieu de rendez-vous des amis de la Chétardie. Ces réunions excitèrent les soupçons de Bestuchew. Par malheur, on saisit à la poste des lettres de l'envoyé français, où se trouvaient quelques plaisanteries sur l'impératrice. Le marquis de la Chétardie fut prié de repasser la frontière. La mère de Catherine fut compromise. Quant à Catherine, elle ne se mêlait pas de politique et avait laissé le marquis tourner autour d'elle sans donner aucun encouragement à ses confidences. Elle se coiffait à la Moïse pour plaire à l'impératrice, et paraissait ignorer ce qui se faisait ou se disait à côté d'elle. Rien ne lui échappait cependant. Elle-même va nous apprendre ce qui se passait dans son esprit. Il s'agit d'une explication qui eut lieu entre l'impératrice et la mère de Catherine au sujet des lettres de la Chétardie. C'est Catherine qui parle :

« Une après-dînée que le grand-duc était venu dans notre appartement, l'impératrice y entra à l'improviste et dit à ma mère de la

suivre dans l'autre appartement. Le comte Lestocq y entra aussi. Le grand-duc et moi nous nous assîmes dans une fenêtre en attendant. Cette conversation dura très-longtemps, et nous vîmes sortir le comte Lestocq qui, en passant, s'approcha du grand-duc et de moi qui étions à rire, et nous dit : « Cette grande joie va cesser immédiatement. » Et puis, se tournant vers moi, il me dit : « Vous n'avez qu'à faire vos paquets, vous repartirez tout de suite pour vous en retourner chez vous. » Le grand-duc voulut savoir pourquoi cela. Il répondit : « C'est ce que vous saurez après, » et s'en alla faire le message dont il était chargé et que j'ignorais. Il nous laissa le grand-duc et moi à ruminer sur ce qu'il venait de nous dire. *Les gloses du premier étaient en paroles, les miennes en pensées.* Il disait : « Mais, si votre mère est fautive, vous ne l'êtes pas. » Je lui répondis : « Mon devoir est de suivre ma mère et de faire ce qu'elle m'ordonnera. » Je vis clairement qu'il m'aurait quittée sans regret. Pour moi, vu ses dispositions, il m'était à peu près indifférent; *mais la couronne de Russie ne me l'était pas.* »

Elle dit en un autre endroit :

« J'avais au fond de mon cœur un je ne sais quoi *qui ne m'a jamais laissé douter un seul instant* que tôt ou tard je parviendrais à devenir impératrice souveraine de Russie de mon chef. »

Catherine savait que le grand-duc ne l'épousait que par obéissance; il le lui avait dit lui-même en lui confiant son amour pour une fille d'honneur, et c'était là tout le compliment qu'elle avait reçu de lui à son arrivée. Catherine était femme, elle l'a bien montré plus tard. Qu'elle se soit sentie offensée du mépris qu'on faisait de ses charmes, il n'y a guère à en douter; mais elle mit son orgueil à cacher le chagrin qu'elle en conçut. « Ce dernier sentiment, dit-elle quelque part, celui du chagrin, je le réprimais infiniment plus que tous les autres, la fierté de mon âme et sa trempe me rendant insupportable l'idée d'être malheureuse. » L'orgueil et l'ambition, tel devait être le remède opposé secrètement par Catherine aux dégoûts et aux humiliations qui l'attendaient dans son mariage; elle y joignit le mépris pour son mari, sur qui elle se sentait une supériorité reconnue de tout le monde et de lui-même.

II

Le mariage de la princesse de Zerbst avec l'héritier de la couronne de Russie fut célébré le 1er septembre 1745. De magnifiques fêtes furent données à cette occasion; mais le rang de grande-duchesse, en entourant Catherine d'honneurs officiels, ne rendit pas plus agréable sa situation à la cour. Les habitudes du grand-duc ne changèrent pas plus que ses sentiments pour sa femme. Les Mémoires contiennent sur la manière de vivre du neveu d'Élisabeth et sur ses rapports conjugaux des détails incroyables et vraiment révoltants. Pierre continua de courtiser les filles d'honneur de l'impératrice et ne se fit même pas faute d'adresser ses hommages à celles de la grande-duchesse; Catherine eut plus d'une fois à se plaindre des impertinences des femmes qui s'honoraient des assiduités de son mari. Ces filles d'honneur de la cour d'Élisabeth rappellent celles de la cour de Charles II dans les *Mémoires du comte de Gramont;* elles étaient aussi *toutes filles d'honneur comme il plaisait à Dieu.* Le grand-duc persistait à rendre sa femme confidente de ses fantaisies amoureuses. Une nuit qu'elle feignait de dormir pour échapper à une confidence de ce genre, il se fâcha et la battit pour l'éveiller. Cette fois il voulait entretenir Catherine des beautés et des mérites de la princesse de Courlande, fille du malheureux Biren. De telles conversations n'étaient pas le seul désagrément qu'eût pour la grande-duchesse le commerce avec son mari. Tantôt, par exemple, il imaginait d'établir un chenil presque au chevet du lit conjugal, de sorte que le bruit et la puanteur se réunissaient pour en chasser le sommeil. Tantôt il passait une partie de la nuit à habiller et à déshabiller des poupées, et forçait la jeune femme à prendre sa part de ce ridicule amusement.

Les rapports de Catherine n'étaient guère meilleurs avec l'impératrice. Aussitôt après le mariage, la mère de la nouvelle grande-duchesse avait repris le chemin de l'Allemagne. Cette mère de Catherine était une Allemande acariâtre, pédante et avide, qui volait les robes de sa fille et lui faisait à tout propos les scènes les plus ridicules. Telle qu'elle était, celle-ci dut la regretter pourtant dans l'isolement où elle tomba, privée de toute affection et entourée, par la défiance d'Élisabeth, d'une surveillance inquiète, qui dégénérait souvent en espionnage grossier. L'impératrice était

un mélange de commère et de virago. Belle encore et galante, elle s'habillait en homme, vivait dans le palais avec ses favoris, s'occupait peu des affaires publiques, mais prétendait tout régler autour d'elle par un despotisme criard et tracassier; c'était sa manière de régner. Elle avait placé auprès de Catherine une espèce de duègne russe, appelée madame Tchoglokow, chargée d'intimer ses ordres à la grande-duchesse, et de rendre compte de son obéissance. On défendait à Catherine d'écrire à ses parents; ils ne devaient être informés de ce qui la regardait que par une correspondance officielle. Un jour Catherine apprend la nouvelle de la mort de son père; elle pleure amèrement; mais au bout de quelques jours l'impératrice lui fait dire d'essuyer ses larmes, qu'il ne convient point à une grande-duchesse de Russie de pleurer plus longtemps un père qui n'a point été roi.

Catherine, dès le commencement de son séjour en Russie, semble avoir formé le dessein de se faire adopter par le peuple au milieu duquel elle venait vivre. L'entreprise était difficile; il y a entre la nature russe et celle de la plupart des nations européennes une sorte d'incompatibilité radicale; ce qui a fait dire à Catherine elle-même que *tout Russe n'aime foncièrement aucun étranger*. Elle réussit au point que, pendant son règne, les paysans ne l'appelaient pas seulement *notre mère*, suivant l'usage adopté en Russie envers le souverain, mais *notre compatriote*. Pour atteindre ce but, elle remplissait assez ponctuellement les obligations de la religion nationale. On ne peut guère croire que ce fût par piété, quoi qu'elle ait dit elle-même de son penchant à la dévotion. Cette conduite faisait avec celle du grand-duc un contraste qu'il était aisé de remarquer. Loin de se conformer à la pratique du culte officiel, celui-ci affectait de la railler chez sa femme. Outre qu'elle flattait le goût du peuple pour l'orthodoxie, Catherine plaisait par ce moyen à l'impératrice qui était une grecque fervente. En même temps elle cherchait dans la lecture des distractions et des consolations qui semblent mieux appropriées à la nature de son esprit. La première année de son mariage, elle ne lut que des romans; elle passa ensuite à madame de Sévigné; puis ce fut le tour de Voltaire, puis celui de Brantôme. Plus tard elle lira Tacite et Montesquieu entre deux amants.

Les fêtes ne manquaient pas à la cour. Un ambassadeur anglais, M. Guy Dickens, s'est plaint dans ses dépêches de ne pouvoir y suffire. La première qualité d'un ambassadeur en Russie devait être,

suivant lui, d'être jeune et toujours prêt à aller à une réception de cour, à un bal, à une mascarade, à une comédie, à un opéra, ou à tel autre divertissement. Une manie d'Élisabeth consistait à donner des fêtes où les hommes devaient paraître en femmes et les femmes en hommes. « Les hommes, dit Catherine, n'aimaient pas beaucoup ce genre de métamorphoses; la plupart étaient de la plus mauvaise humeur du monde parce qu'ils se sentaient hideux dans leur parure. Les femmes paraissaient de petits garçons mesquins, et les plus âgées avaient les jambes grosses et courtes, ce qui ne les embellissait guère. Il n'y avait de réellement bien et de parfaitement en homme que l'impératrice. » Pour Catherine, hors ces grandes occasions où elle paraissait en habits magnifiques, elle affectait dans ses vêtements la simplicité la plus grande. Elle s'attira un jour, par un costume des plus simples, les plus grandes louanges qu'elle ait, dit-elle, *entendues de sa vie*. « On me disait belle comme le jour et d'un éclat singulier. A dire la vérité, je ne me suis jamais crue extrêmement belle, mais je plaisais, et je pense que cela était mon fort. »

Son rôle, à la cour, était tout entier dans la représentation. Défense était faite à tous ceux qui entouraient le grand-duc et la grande-duchesse de laisser arriver jusqu'à eux aucune nouvelle qui pût leur être un prétexte ou une incitation à se mêler de quoi que ce fût. Le futur empereur passait sa vie à battre ses chiens, à râcler du violon, à faire claquer un grand fouet pour se donner l'amusement de voir autour de lui les valets se sauver par crainte des estafilades. Il fit venir des troupes du Holstein, et put alors passer le temps à boire et à fumer avec ses officiers holsténois, anciens sergents et caporaux des armées prussiennes. Au milieu de tout cela, il ne pouvait se passer des conseils de Catherine, qu'il appelait *madame la Ressource*. Quand il lui fallut s'occuper des affaires du Holstein, il fut ravi de pouvoir en laisser le gouvernement à sa femme. Pour ce qui était des affaires de Russie, il n'avait guère plus d'envie d'y prendre part qu'on n'en avait de la lui donner. Il avait coutume de répéter qu'il n'était pas fait pour les Russes, ni les Russes pour lui, et qu'il périrait en Russie. Cependant, à l'instigation de sa femme, il demanda l'entrée au conseil. On lui accorda d'y assister toutes les fois que l'impératrice y assisterait elle-même, ce qui équivalait presque à le lui interdire. Élisabeth ne voulait ni gouverner, ni laisser personne gouverner pour elle, l'héritier du trône moins que personne. Les affaires de la politique russe étaient livrées à l'intrigue et au hasard. Les regards se

tournaient naturellement vers Catherine, qui, par la fermeté déjà éprouvée de son caractère, par *son esprit plus mâle que femelle*, pour employer ses propres expressions, faisait pressentir en elle la hardiesse et la capacité d'un gouvernement viril.

En même temps qu'elle donnait d'elle cette haute idée, elle gagnait les cœurs par la vivacité et le charme de son esprit, par un accueil plein d'affabilité et de grâce. Elle eut un commencement d'intrigue amoureuse avec un comte Zachar Czernichew, mais sans résultat. Cependant l'impératrice s'inquiétait de ne point voir venir d'enfant au grand-duc. La cause de cette stérilité étant assez connue, on résolut d'y pourvoir. Le comte Serge Soltykow se trouva là tout porté. « Il était, disent les Mémoires, beau comme le jour... il ne manquait ni d'esprit, ni de cette tournure de connaissances, de manières, de manéges que donne le grand monde, mais surtout la cour; il avait vingt-six ans. » On savait qu'il était loin de déplaire à Catherine. Toutefois elle tint bon, c'est elle qui nous l'apprend, un printemps entier et une partie de l'été. C'est peut-être ici le lieu de citer une page des Mémoires où Catherine s'explique assez franchement sur le point délicat des confessions féminines. « Je viens de dire que je plaisais, écrit-elle; par conséquent la moitié du chemin de la tentation était faite, et il est en pareil cas de l'essence de l'humaine nature que l'autre ne saurait manquer, car tenter et être tenté sont fort proches l'un de l'autre, et malgré les plus belles maximes imprimées dans la tête, quand la sensibilité s'en mêle, dès que celle-ci apparaît, on est déjà plus loin qu'on ne croit, et j'ignore encore jusqu'ici comment on peut l'empêcher de venir. »

La *sensibilité* de Catherine s'étant trouvée d'accord avec l'amour de Soltykow et la politique d'Élisabeth, un descendant naquit à Pierre le Grand, et le trône de Russie eut un héritier. Paul Ier naquit le 20 septembre 1754. L'impératrice s'empara du nouveau-né, qu'elle emporta, triomphante, pendant que la mère restait abandonnée sur son lit. Personne ne s'occupa de lui donner des soins. Le grand-duc parut aussi étranger qu'il l'était de fait à tout ce qui venait de se passer. Après les aveux de Catherine, contenus dans ses Mémoires, il n'est plus possible de douter que Paul Ier ne fût en effet, comme on on l'a dit souvent, le fils de Serge Soltykow. On a quelquefois allégué, en faveur de la légitimité de sa naissance, une certaine analogie de caractère et de goûts qu'on a cru remarquer entre le fils de Catherine et son mari. Mais cette analogie, quelque frappante qu'elle paraisse, ne doit plus maintenant être attribuée au sang et à l'hérédité natu-

relle; elle fut sans doute le fruit de l'éducation et de cette longue enfance dans laquelle un despotisme défiant faisait vieillir les princes destinés à régner à leur tour. Cette tyrannie soupçonneuse, qui, dans les États despotiques, a souvent écarté des affaires l'héritier d'un trône jusqu'à l'heure où il succédait au devoir de gouverner les peuples, suffit à faire, des Pierre III et des Paul Ier, des idiots et des fous, que l'incapacité et la déraison poussent en aveugles aux mêmes fatalités de chute et de mort.

III

Pendant que ces choses se passaient à la cour de Russie, l'Europe, quelque temps pacifiée par le traité d'Aix-la-Chapelle qui avait mis fin à ce qu'on a appelé la guerre de la succession d'Autriche, était sur le point de redevenir le théâtre d'une mêlée générale; la guerre de Sept ans allait commencer. Aussitôt que de nouveaux symptômes de rupture s'étaient manifestés entre l'Angleterre et la France, entre la Prusse et l'Autriche, on avait pu prévoir que les alliés de la première guerre ne seraient pas ceux de la seconde. Un grand changement devait, en effet, s'opérer dans la position respective des grands États européens. Quant à la Russie, elle était dans la meilleure situation possible, n'ayant d'autre affaire dans le grand conflit qui se préparait que d'en tirer avantage pour accroître son influence en Europe. Bien qu'elle n'eût pris aucune part à la guerre précédente, elle n'en avait pas moins paru comme puissance signataire à cette paix de 1748 qui devait n'être qu'une trêve. Dès qu'on songea à reprendre les armes, son alliance devint le but d'une foule d'intrigues dont les fils, qui se croisaient à travers l'Europe, aboutissaient au cabinet de Saint-Pétersbourg. La France sollicitait l'appui de la Russie contre l'Angleterre, l'Angleterre contre la France; la Prusse la recherchait contre l'Autriche, l'Autriche contre la Prusse. En 1755, ces fils diplomatiques commencèrent à s'agiter et à se mêler davantage. Marie-Thérèse et son ministre Kaunitz pressaient le cabinet de Londres de s'entendre avec celui de Pétersbourg, faisant de cette alliance la condition de celle de l'Autriche. Par les soins de l'ambassadeur anglais, sir Charles Hanbury Williams, il se fit une convention à Pétersbourg entre le gouvernement d'Élisabeth et celui de George II. Au fond, cependant, on ne s'entendait pas. L'Angleterre en voulait à la France et nullement à Frédéric, à qui elle abandonnait

volontiers la Silésie. De son côté, Marie-Thérèse en voulait à Frédéric pour cette même Silésie, au point que, pour arriver à se venger, la fille des Césars ne craindra pas d'écrire de sa main à sa *chère cousine*, la fille du boucher Poisson, marquise de Pompadour, oubliant du même coup ses griefs contre Louis XV et son mépris pour une favorite. Le cabinet de Londres ayant donné communication au roi de Prusse du traité minuté entre Bestuchew et sir Charles Williams, Frédéric se hâta de faire, lui aussi, son traité avec l'Angleterre. Élisabeth, qui en fut informée, ne voulut ratifier la convention de la Russie avec l'Angleterre qu'après y avoir ajouté une clause qui la rendait illusoire.

Les deux impératrices, la pieuse Élisabeth et la dévote Marie-Thérèse, se rencontraient dans leurs sentiments à l'égard du roi de Prusse; toutes deux mêlaient la religion à leurs colères particulières contre ce mécréant de Frédéric. Toutefois, les dispositions d'Élisabeth ne se manifestèrent pas tout d'abord. Même après le commencement de la guerre, on put encore quelque temps douter du parti qu'elle prendrait. La cour de Russie nous apparaît à un certain moment comme une espèce de scène où se joue un imbroglio dont le dénoûment devait être un coup de théâtre inattendu pour tous ceux qui n'étaient pas instruits de ce qui se passait dans les coulisses. L'ambassadeur anglais était dupe lui-même des apparences, dupe aussi de ses propres intrigues. Il prodiguait l'argent de son gouvernement dans l'espérance, qui déjà n'était plus qu'une illusion, d'obtenir pour l'Angleterre l'alliance, ou tout au moins la neutralité de la Russie. Il était secondé par la grande-duchesse dont on voit ici la première apparition dans la politique. Elle se chargeait de distribuer l'argent de l'Angleterre aux femmes de chambre de l'impératrice. Les confidences de Catherine à sir Charles Williams annonçaient autant de sympathie pour l'Angleterre que d'aversion pour la France. Toutefois, ses propos n'épargnaient pas Frédéric, le nouvel allié de George II. Quant à la France, elle avait renoué des relations diplomatiques avec la Russie par l'arrivée à Pétersbourg d'un certain chevalier de Douglas, qui parut d'abord à la cour sans caractère officiel, et qui s'y conduisit avec beaucoup d'habileté. Il était accompagné du fameux chevalier d'Éon, dont le personnage équivoque semble bien fait pour jouer un rôle dans une mascarade diplomatique.

Les relations de Catherine avec l'ambassadeur anglais ne sont pas un des chapitres les moins curieux de son histoire. Sir Charles Williams

avait amené avec lui, à Pétersbourg, le comte Stanislas Poniatowski, le futur roi de Pologne, âgé de vingt-deux à vingt-trois ans. Catherine était alors séparée de Soltykow, qu'on avait envoyé à Hambourg en qualité de ministre plénipotentiaire. Poniatowski arrivait à point pour remplir le vide que cette absence avait laissé dans le cœur de la grande-duchesse et pour la distraire de son ennui. Sir Charles Williams ne manqua pas de faire à Catherine l'éloge du jeune comte polonais. Par le rang qu'il occupait à la cour, l'ambassadeur de George II se trouvait, aux repas officiels, placé à côté de la grande-duchesse. Dès les premiers entretiens, il avait jugé son esprit et son caractère, et avait résolu de nouer avec elle d'utiles relations. La santé de l'impératrice, qui allait déclinant de jour en jour, faisait croire à sa mort prochaine. L'opinion générale était alors que la femme du grand-duc gouvernerait sous son nom. Sir Charles ne négligeait rien pour se bien mettre dans son esprit. C'était un homme rompu aux intrigues politiques, dans lesquelles il portait un esprit hardi et sans préjugés. Si l'on en croit Rulhière, ce fut lui qui engagea Catherine à prendre Poniatowski pour amant. Les premiers rendez-vous auraient eu lieu dans la maison du consul anglais Wroughton. D'après les Mémoires, ce fut chez Anna Narichkine, sœur de Léon Narichkine, que Catherine appelle un *arlequin né*, et qui avait servi déjà d'entremetteur dans l'intrigue avec Soltykow.

Ce nouvel engagement déplut à l'impératrice, qui avait jeté avec tant de complaisance son manteau impérial sur les premières amours de sa nièce. Il est vrai qu'il s'agissait alors d'en couvrir la naissance d'un héritier du trône. Une fois ce miracle produit, Élisabeth pensa peut-être qu'il ne convenait pas de faire pour le plaisir ce qui avait été permis pour la politique. Peut-être aussi ce fut le choix de l'amant qui la mécontenta : Élisabeth n'avait pas le droit d'être sévère. Mais l'homme qui jouissait alors du crédit attaché aux faveurs de la souveraine était contraire à Catherine, dont il n'ignorait pas l'intelligence avec le diplomate qui représentait à Pétersbourg les intérêts réunis de l'Angleterre et de la Prusse. Le comte Schouwalow et sa famille, qui entouraient l'impératrice, avaient été gagnés aux intérêts français par l'habileté de Douglas. Les Schouwalow ne manquaient aucune occasion de jeter dans l'esprit de l'impératrice des insinuations contre la grande-duchesse. Élisabeth sentait la supériorité de Catherine et devinait peut-être son ambition. Elle n'apprit pas sans déplaisir la part que le grand-duc avait laissé prendre à sa

femme dans le gouvernement du Holstein et celle que, par ses liaisons avec Poniatowski et sir Williams, elle pouvait prendre dans le jeu secret de la diplomatie. En opposition aux Schouwalow, le chancelier Bestuchew, qui paraissait avoir oublié ses griefs contre l'avarice de Frédéric, se rapprochait de plus en plus de Catherine; mais le crédit du chancelier était sur son déclin, et, après avoir fait tout trembler, il allait bientôt commencer à craindre pour lui-même.

L'Europe, ainsi que je l'ai dit, était autrement partagée par la nouvelle guerre qu'elle ne l'avait été par la guerre de la succession d'Autriche. D'un côté, Louis XV donnait la main à Marie-Thérèse qu'il avait combattue et presque dépossédée, et, de l'autre, Georges II était devenu, d'adversaire, allié du roi de Prusse. La convention signée entre le cabinet de Pétersbourg et celui de Londres ne comprenait pas la Prusse. Aussi, en se mettant en route pour la Saxe, dont l'électeur était allié de Marie-Thérèse, Frédéric regardait-il avec inquiétude du côté de la Russie. Sir Charles Williams ne pouvait ignorer l'aversion d'Élisabeth pour Frédéric; mais il comptait sur l'indécision d'esprit et sur l'indolence de caractère de l'impératrice pour la maintenir dans l'inaction; il comptait aussi sur le crédit de Bestuchew, avec qui il continuait d'échanger l'argent anglais contre de belles promesses et de prétendus services. Lorsque des troupes furent rassemblées en Livonie et qu'Apraxine en prit le commandement, il se rejeta, pour espérer, sur la paresse, la lâcheté et la corpulence de ce général. Il se fiait aussi sans doute à l'amitié de la grande-duchesse, à son habileté politique, à l'influence qu'on lui croyait sur Apraxine. Le cabinet anglais était plus clairvoyant que son ambassadeur. Sir Charles Williams reçut ses lettres de rappel au moment où le général russe venait de remporter ses premiers succès sur les frontières prussiennes. Il ne quitta pas Pétersbourg sans emporter, dans une lettre que lui écrivit la grande-duchesse, l'assurance de ses sentiments pour lui et de ses bons offices pour les intérêts de la Grande-Bretagne.

Le général qui commandait l'armée chargée d'attaquer le roi de Prusse sur son territoire était presque entièrement dépourvu de talents militaires. Il n'était, pas plus qu'aucun homme de cette cour, à l'abri de la corruption. Il avait marché avec tant de lenteur qu'on avait cru un moment qu'il ferait la campagne avec les dames de Riga. Néanmoins, il avait pris Memel, et peu de temps après le départ de sir Williams, il battit le général Lewald. Mais il ne profita pas de ces

avantages; au lieu de pénétrer plus avant dans la Prusse, il se replia sur la Pologne comme s'il eût été battu. L'influence française dominait alors ouvertement à Pétersbourg où le marquis de Lhopital avait remplacé, avec le titre d'ambassadeur, le chevalier de Douglas, qui n'avait eu que le titre de ministre. D'accord avec les Schouwalow et avec l'ambassadeur d'Autriche, le représentant de Louis XV dirigeait toutes les affaires, et Bestuchew était de jour en jour moins en état de lui résister. Apraxine, accusé de trahison, fut mandé à Pétersbourg pour y rendre compte de sa conduite.

La situation devenait grave pour Catherine. Le grand-duc avait défendu dans le conseil la cause de l'alliance anglaise, on supposait à l'instigation de sa femme. Des papiers saisis chez Apraxine, et par lesquels Bestuchew se trouvait très-sérieusement compromis, contenaient, disait-on, la preuve que la grande-duchesse n'avait pas été étrangère à la conduite reprochée au général. Catherine s'en défend dans ses Mémoires et prétend même avoir écrit à Apraxine pour l'inviter à agir d'une manière plus conforme à ses instructions et aux intérêts de la Russie. Il n'est pas impossible que Bestuchew se soit servi du nom et de l'autorité de la grande-duchesse pour engager Apraxine à ménager le roi de Prusse. Frédéric nous dit dans l'*Histoire de la guerre de Sept ans*, que ce fut le grand-duc qui contribua le plus à la retraite du général russe après sa victoire sur Lewald; et, si l'on en croit la princesse Daschkow, le témoignage du grand-duc lui-même serait venu confirmer sur ce point celui de Frédéric. La princesse raconte dans ses Mémoires avoir entendu un jour Pierre III rappeler publiquement à l'ancien premier secrétaire du conseil suprême, Wolkow, leur connivence au sujet des dépêches secrètes adressées par le gouvernement russe à son général, dépêches dont les copies étaient, par leurs soins, régulièrement envoyées à Frédéric.

Cependant les successeurs qu'on donna à Apraxine ne parurent pas d'abord devoir relever beaucoup l'honneur des armes russes. Le comte Fermor perdit, en 1758, la bataille de Zorndorf, une des plus sanglantes du siècle, dont les nouvelles mirent la consternation et le deuil dans Pétersbourg. Mais, en 1759, le général Pierre Soltykow remporta la victoire de Kunersdorf, qui fit presque perdre la tête à Frédéric et le tenta de s'empoisonner avec le sublimé corrosif qu'il portait toujours sur lui pour s'en servir dans un cas extrême de ruine et de honte. Si les Russes eussent alors profité de leur fortune, c'en était fait de la Prusse, car le malheur de Frédéric était

que chaque défaite le mettait tout près de sa perte, tandis que ses victoires ne faisaient guère qu'accroître sa réputation sans affermir sa puissance. Après l'échec de Kunersdorf, il fit de nouveaux efforts pour détacher la Russie de l'Autriche; et, malgré l'épuisement de ses finances, il parvint à réunir une somme de 150,000 écus, qu'il comptait faire distribuer aux ministres d'Élisabeth. En même temps il affectait de donner aux succès militaires des Russes des éloges exagérés, afin de flatter leur vanité nationale. Mais la rancune d'Élisabeth n'était guère moins forte contre Frédéric que le ressentiment de Marie-Thérèse. Tous les efforts qu'il tenta furent vains: de deux émissaires envoyés par lui à Pétersbourg, l'un, M. de Pechlin, ne put trouver l'occasion d'exposer sa mission; l'autre, le conseiller Badenkaupt, ne put aller plus loin que Mittau, d'où il se vit reconduit à la frontière. La mort seule d'Élisabeth pouvait réconcilier la Russie avec la Prusse.

Cette mort, qu'on avait crue prochaine, se faisait attendre cependant. Depuis longtemps l'impératrice, renfermée dans son palais, ne faisait plus que passer de son oratoire à sa salle des repas, et de sa salle des repas à sa chambre à coucher. Les excès de plaisir et de boisson l'avaient usée. On racontait qu'elle avait des attaques d'épilepsie. Elle traitait sa nièce avec la plus grande froideur, et celle-ci sentait autour d'elle cet isolement qui, dans les cours, précède et accompagne la disgrâce. Ses amis l'abandonnaient, ses flatteurs devenaient impertinents. Après le départ de sir Williams, Poniatowski avait été accrédité à la cour de Russie par le roi de Pologne en qualité de son représentant; c'était un dernier service qu'avait rendu à Catherine l'amitié de l'ambassadeur anglais. Bestuchew lui en rendit un tout pareil, en faisant rester à Pétersbourg ce même Poniatowski, avec le titre de commissaire extraordinaire pour le règlement des différends pendants entre la Pologne et la Russie, après que le roi de France eut demandé son rappel; mais la chute de Bestuchew et la défiance de l'impératrice allaient bientôt priver Catherine des consolations qu'elle pouvait tirer de son intrigue avec le jeune ami de sir Williams. En attendant, leurs relations, surveillées de près par les Schouwalow, étaient secrètes et gênées. Catherine luttait contre la malveillance et l'abandon par la bonne humeur et la bonne grâce, et parfois ramenait, par sa séduction, ceux qu'avait éloignés d'elle la crainte de déplaire à l'impératrice. Mais elle ne tardait pas à éprouver de nouveau l'inconstance et la lâcheté des amitiés de cour, d'autant

que les espérances qui avaient pu s'attacher à elle devenaient douteuses. Il était maintenant incertain qu'elle dût régner sur la Russie. On doutait même si le grand-duc monterait sur le trône. Élisabeth le méprisait pour sa vie grossière et vulgairement débauchée; une entrevue qu'elle avait eue en 1757 avec l'infortuné Ivan VI, ce souverain détrôné et prisonnier, dont elle occupait la place, avait fait alors conjecturer qu'elle songeait à le substituer à son neveu comme héritier de la couronne. Les intrigues des Schouwalow pour éloigner du trône le grand-duc et sa femme avaient même donné naissance à un bruit dont il est fait mention dans une lettre du ministre des Provinces-Unies, M. du Swart. On s'était demandé si le favori, dont la puissance grandissait chaque jour, ne travaillait pas pour lui-même, et si, élevé par la faveur au premier rang des sujets de l'impératrice, il n'avait pas conçu l'espoir de monter encore plus haut.

Quoi qu'il en fût de ces rumeurs, elles devaient être pour Catherine un sujet de méditation et de crainte; mais la plus grande inquiétude lui venait encore du côté de son mari. Le grand-duc, après avoir donné plusieurs preuves de son inconstance en amour, avait enfin paru fixer ses vœux sur la plus laide des filles d'honneur de Catherine, Élisabeth Woronzow, nièce du vice-chancelier et sœur de la fameuse princesse Daschkow. Suivant un ambassadeur, M. de Breteuil, cette favorite du grand-duc ressemblait de tout point à *une servante d'auberge de mauvais aloi*. L'esprit était chez elle à l'avenant de la figure. Avec tout cela, et avec la passion qu'elle inspirait au grand-duc, elle était très-propre à servir les desseins des ennemis de la grande-duchesse. La cabale des Schouwalow, soit afin de s'emparer de l'esprit du grand-duc en le séparant de sa femme, soit afin de mieux mettre au jour la nullité du mari de Catherine quand il n'aurait plus pour se diriger les conseils d'un esprit supérieur, avait réussi à brouiller entièrement les deux époux. On avait excité la jalousie de Pierre à l'endroit des amours de Catherine et un jour il s'était écrié en apprenant qu'elle était de nouveau enceinte : « Je ne sais où ma femme va prendre ses grossesses. » Les amis et les anciens confidents de Catherine étaient gagnés au complot. L'instrument le plus actif de l'intrigue des Schouwalow avait été un certain Brockdorf, Holsténois, dont Catherine fait un portrait assez peu flatteur : « Il était grand, avec un col long, et la tête épaisse et plate; avec cela il était roux et portait une perruque de fil d'archal; ses yeux étaient petits et enfoncés dans la tête, ses paupières presque

sans sourcils, et les coins de sa bouche descendant vers le menton, ce qui lui donnait l'air piteux et de mauvaise volonté. » Ce Brockdorf était envieux, méchant et cupide. Il donnait au grand-duc les plus mauvais conseils, et le portait à toutes sortes de choses honteuses, soit dans sa conduite politique, soit dans sa vie privée. Ce fut lui qui le jeta dans la crapule, qui l'entoura d'aventuriers et de toutes sortes de gens tirés des corps de garde et des tavernes de l'Allemagne et de Saint-Pétersbourg. Pierre passait sa vie au milieu d'eux, à manger, à boire, à fumer et à tenir des conversations grossières. Les conseils de Catherine avaient été en opposition avec ceux de Brockdorf, à qui, d'ailleurs, elle ne cachait pas son mépris. Ce fut sans doute ce qui l'engagea à servir les projets des Schouwalow. Il y trouvait en outre son intérêt, qui était de faire perdre au grand-duc tout sens moral, afin de pouvoir couvrir de son autorité et appuyer de son crédit toutes sortes de concussions et de viles pratiques.

Au mois de février 1759, Bestuchew fut arrêté. Apraxine était mort d'une attaque d'apoplexie après son premier interrogatoire, et son ami le grand chancelier était resté seul en butte au ressentiment des partisans de la France et de l'Autriche. Il avait compté, pour relever son crédit, sur l'arrivée à Pétersbourg d'un nouvel ambassadeur d'Angleterre; mais ce fut précisément cette arrivée de M. Keith, le successeur donné par Pitt à sir Williams, qui hâta sa chute. Elle fut décidée par une démarche de l'ambassadeur de France. Le marquis de Lhopital se rendit chez le vice-chancelier Woronzow, avec une dépêche de sa cour portant que si, avant quinze jours, Bestuchew n'était pas remplacé, on eût à ne traiter désormais qu'avec lui seul, comme avec le représentant légal de la politique russe. Là-dessus le vice-chancelier prit feu, et, avec l'aide des Schouwalow, il fit si bien auprès de l'impératrice qu'il la détermina à frapper un coup décisif. Le soir même, le grand chancelier fut arrêté au milieu d'une conférence où on l'avait appelé; on lui ôta ses charges, ses dignités, ses ordres, et on l'envoya prisonnier dans son hôtel. Suivant Catherine, les grenadiers qu'on avait fait venir d'avance pour lui servir de gardes avaient cru d'abord aller arrêter les Schouwalow et s'en étaient réjouis; mais quand ils virent qu'il s'agissait de Bestuchew : « Ce n'est pas celui-là, dirent-ils, ce sont les autres qui foulent le peuple. » Woronzow succéda à Bestuchew dans la charge de grand chancelier de l'empire.

Catherine apprit cette arrestation le lendemain par un billet de

Poniatowski ; elle en fut consternée. Outre qu'elle perdait un ami au gouvernement, elle n'était pas sans quelque inquiétude pour elle-même. Avec Bestuchew avaient été arrêtées plusieurs personnes dévouées à la grande-duchesse, entre autres un affidé de Poniatowski. On évitait de parler autour d'elle d'un événement qui préoccupait la cour et la ville. Cependant Bestuchew parvint à lui faire dire *qu'elle n'eût pas d'appréhension sur ce qu'elle savait*, *parce qu'il avait eu le temps de tout jeter au feu.* Si l'on en croit les Mémoires, le plan de Bestuchew se bornait à faire déclarer, après le décès de l'impératrice, le grand-duc empereur et la grande-duchesse participante à l'administration, en réservant pour lui-même des dignités et des honneurs qui lui assuraient une puissance et un rang à part dans l'État. Il avait fait communiquer ce projet à Catherine qui affirme l'avoir regardé comme le radotage d'un vieillard. Elle ne pouvait, dit-elle, approuver un plan qui aurait eu pour résultat le déchirement de l'empire à chaque querelle qui serait survenue entre elle et le grand-duc. C'était ce plan que Bestuchew avait brûlé. Mais les ennemis du grand chancelier l'accusaient d'avoir voulu renverser Élisabeth pour mettre à la place le grand-duc et la grande-duchesse. Aucune preuve n'ayant été produite contre lui, Bestuchew en fut quitte pour aller en exil dans une de ses terres à cent vingt verstes au delà de Moscou.

Parmi les personnes compromises dans l'affaire de Bestuchew se trouvait le ministre du grand-duc pour les affaires de Holstein, Stambke; il fut renvoyé dans le Holstein, et la grande-duchesse cessa de s'occuper des affaires de ce pays. Un coup plus sensible lui fut porté lors du départ de Poniatowski, rappelé par son souverain sur la demande de l'impératrice. Elle vécut dès lors dans une retraite presque absolue; elle restait dans sa chambre, *toute fine seule*, à dévorer ses ennuis, abandonnée de tout le monde, entourée d'ennemis secrets et d'espions, n'ayant auprès d'elle personne à qui elle pût se confier. On avait eu soin d'écarter tous ceux de ses serviteurs sur l'attachement de qui elle aurait pu compter. Réduite à cette extrémité, Catherine tenta de rentrer par un coup hardi dans la faveur de l'impératrice; elle lui écrivit pour demander son renvoi.

Ce renvoi, dont on commençait à parler, était vivement désiré par le grand-duc qui aurait alors épousé l'objet de sa passion, Élisabeth Woronzow. Catherine n'ignorait pas ce qui se tramait contre elle; mais elle savait aussi qu'il n'était pas dans le caractère de l'impéra-

trice de faire un éclat; en prenant elle-même les devants, elle était presque sûre de déjouer toutes les intrigues et de gagner la partie contre ses ennemis avoués ou secrets. Une petite comédie concertée avec le confesseur d'Élisabeth lui fit obtenir une entrevue à laquelle assistèrent le grand-duc et l'un des Schouwalow. Elle n'avait plus à ce moment aucun rapport avec son mari. Catherine qui, pour avoir cette audience, avait feint d'être gravement malade, eut à répondre aux reproches que lui fit l'impératrice au sujet de ses relations avec Bestuchew, ainsi qu'aux accusations du grand-duc sur son caractère et sa conduite. Après cette entrevue, l'impératrice disait à ses familiers : « La grande-duchesse a beaucoup d'esprit, mais mon neveu est une bête. » Quelques jours après, le grand chancelier Woronzow, oncle de la maîtresse du grand-duc, fit une démarche assez significative. Il vint prier Catherine de renoncer à demander son renvoi qui, disait-il, affligerait *tous les honnêtes gens*. Il ne paraît pas cependant que Catherine se soit beaucoup relevée, par sa démarche, dans la faveur de la souveraine. Après une seconde entrevue, dont le récit ne se trouve pas dans les Mémoires, interrompus à cet endroit même, elle s'abstint de faire aucune tentative pour se concilier les bonnes grâces d'Élisabeth; mais, renfermée en elle-même, elle redoubla de prudence et affecta une réserve qui attirait l'attention plus qu'elle ne la détournait. En même temps elle se ménageait des amis et des dévouements pour l'heure décisive, et attendait avec un calme réel ou apparent les événements qui se préparaient pour elle et pour l'empire.

IV

Élisabeth mourut le 5 janvier 1762. Cette mort était attendue avec impatience par le roi de Prusse. Ainsi que je l'ai dit, toutes ses tentatives pour se réconcilier avec la Russie avaient été inutiles. Élisabeth avait dit un jour à l'ambassadeur d'Autriche qu'elle n'abandonnerait jamais ses alliés, quand elle devrait vendre ses bijoux et ses robes pour continuer la guerre. Elle se flattait d'obtenir, pour indemnité de ses frais, la province de Prusse, sinon tout le royaume. Il est vrai que les troupes russes ne faisaient pas grand mal à Frédéric; elles se contentaient de vivre à ses dépens sur le territoire prussien. Mais il n'en était pas moins dans une position assez fâcheuse, surtout depuis que lord Bute avait pris, dans le cabinet anglais, la place de

Pitt. Le nouveau ministre se montrait disposé à faire la paix en sacrifiant l'allié de l'Angleterre. Rien ne pouvait donc arriver de plus heureux pour Frédéric que l'avénement de Pierre III qui, au lieu d'une ennemie implacable, lui donnait un serviteur dévoué sur le trône de Russie. Un des premiers actes du nouvel empereur fut l'ordre envoyé aux différents corps de l'armée russe, qui étaient sur le territoire prussien, de cesser les hostilités. Les ambassadeurs de France et d'Autriche perdirent tout crédit à Pétersbourg, et l'ambassadeur anglais se vit honoré des bonnes grâces et de la familiarité du souverain. Afin de mieux marquer son aversion pour la France, Pierre III voulut même renvoyer les comédiens français qu'Élisabeth avait entretenus à sa cour.

Tout le monde n'eut pas autant de raison que Frédéric d'applaudir à l'avénement de Pierre III; mais personne ne dut moins s'en réjouir que Catherine. Loin que sa dignité nouvelle la mît à l'abri des mauvais traitements et des humiliations, sa position en devint plus intolérable. Cependant Élisabeth, à son lit de mort, avait conjuré son neveu de vivre en bonne intelligence avec sa femme et de prendre soin de son enfant, et Pierre le lui avait promis. Frédéric lui écrivait dans le même sens : « Consultez l'impératrice ; elle n'est capable que de vous donner de bons conseils et je vous exhorte à les suivre. » Mais Pierre ne voulut bientôt plus se ressouvenir de ses promesses, ni consulter que ses passions. Il savait à quoi s'en tenir sur la naissance de son fils et ne voyait en lui qu'un intrus dans la famille impériale. Catherine fut abreuvée d'outrages; son mari la menaçait souvent de la faire tondre et enfermer dans un couvent. Elle était forcée de tout supporter en silence. Sa position devenait d'autant plus difficile qu'elle se compliquait, assure-t-on, d'une circonstance assez embarrassante. Il paraît qu'elle était grosse en ce temps-là d'un fils, dont elle accoucha en avril, et qui parut plus tard dans le monde sous le nom de comte de Bobrinskoy.

Les relations de Pierre avec Élisabeth Woronzow avaient pris, depuis que Pierre était monté sur le trône, un caractère nouveau et presque public. Catherine voyait sa rivale installée à la cour, sur le pied de favorite, avec le titre de maîtresse des filles d'honneur, un appartement dans le palais et toutes sortes de distinctions. Mademoiselle Woronzow n'avait désormais qu'un pas à faire pour devenir impératrice, et l'on ne doutait point à la cour qu'elle ne parvînt à cet honneur si elle pouvait donner à l'empereur un fils qui prît au

pied du trône la place du fils de Catherine. Mais ce résultat de la passion de l'empereur était le plus improbable de tous ceux qu'elle pouvait produire, et sa maîtresse savait bien qu'en penser. Dans une de ces querelles auxquelles donnait lieu entre les deux amants la jalousie de Pierre, parmi d'autres douceurs qu'ils se prodiguèrent, elle lui donna, dit la correspondance de M. de Breteuil, *des épithètes très-rassurantes à eet égard.*

L'empereur avait mandé auprès de lui le comte Soltykow, qui se trouvait à Paris au moment où commençait le nouveau règne. Il le traitait fort bien et avait avec lui de longues conversations, dans le dessein, pensait-on, de lui faire avouer qu'il était le père du grand-duc Paul. En même temps Pierre visitait Jean VI dans sa prison de Schlusselburg, comme l'avait fait Élisabeth; il le fit même venir à Pétersbourg. Ce fut alors sans doute que l'épouse méprisée de Pierre III, menacée d'une disgrâce qui l'eût réduite à traîner dans quelque cloître une vie obscure, au lieu de ceindre son front de la couronne sur laquelle elle n'avait cessé de tenir ses yeux fixés depuis dix-huit ans qu'elle vivait en Russie, prit ces mesures *justes et précises* auxquelles elle a dû l'accomplissement de son ambition. Tous les regards étaient tournés vers elle; on admirait son courage, on plaignait son malheur, on attendait quelque chose de la hardiesse de son esprit et de son caractère. Des dévouements mystérieux l'entouraient, et l'état des esprits, soit qu'il fût le résultat de la situation même ou d'une préparation habile, était on ne peut plus favorable à une conspiration. L'empereur était le seul à ne pas s'apercevoir de ce qui se passait. Il rejetait avec une obstination aveugle les avis du roi de Prusse, qui, mieux informé, ne cessait de lui faire dire de se tenir sur ses gardes. Il se croyait adoré des soldats, refusait de prendre aucune précaution pour sa vie, et opposait à tous les avertissements, à tous les conseils, une sécurité funeste. La révolution de 1762 se préparait. A ce moment de nouveaux acteurs paraissent sur la scène.

Deux personnages bien différents ont joué les principaux rôles dans la révolution de 1762 : Grégoire Orlow et la princesse Daschkow. Les Mémoires de la princesse ont été récemment publiés; ils nous font connaître, avec une sincérité qui s'impose au lecteur par un caractère frappant d'évidence, les motifs qui l'ont déterminée dans la part prise par elle à l'événement auquel son nom reste attaché. Mais on y trouve peu de chose sur le vrai rôle de Catherine dans cette révolution qui la porta sur le trône, et il est probable que l'amant secret de la

grande-duchesse, le futur favori de Catherine II, en savait plus long sur ses sentiments, ses actions et ses projets, que n'en savait son enthousiaste et un peu naïve amie. Il est clair pour nous que la princesse Daschkow personnifie le côté chevaleresque de cette révolution, dont elle se plaît à revendiquer la responsabilité; l'autre côté est personnifié par Grégoire Orlow et son frère Alexis; c'est la part ténébreuse qui se trouve dans toute conspiration, quel qu'en soit le but, celle qui remue dans l'ombre les éléments impurs des intérêts et des passions. A la révolution de 1762, la princesse Daschkow et Grégoire Orlow apparaissent aux deux côtés de Catherine, l'un comme son bon et l'autre comme son mauvais génie. La première, d'accord avec l'opinion pour une révolution qu'elle juge nécessaire et qu'elle veut glorieuse, se montre résolue au moment décisif et prend à l'action une part qui ne semblait pas réservée à son sexe. L'autre, dont le rôle est moins brillant comme ses motifs sont moins nobles, avait sans doute préparé à Catherine le chemin vers le trône, et ne fut pas étranger au crime qui en ensanglanta sous ses pas les degrés.

Que les motifs de la princesse Daschkow aient été purs, on n'en saurait douter, quand même sa vie ne nous la montrerait pas telle qu'elle apparut à Diderot, avec *des idées fermes et grandes*, des sentiments fiers, *un goût profond d'honnêteté et de dignité*. Il ne faudrait pas, toutefois, prendre trop au sérieux ses vues politiques. Bien qu'elle se prononce pour les gouvernements tempérés contre le régime despotique, bien que, dans un entretien qu'elle eut avec Panin quelque temps avant la révolution, elle ait parlé d'établir en Russie la constitution suédoise, on se tromperait fort si l'on voyait en elle une héroïne conspirant pour la liberté de son pays. C'est tout simplement une femme passionnée, chez qui un vague instinct de patriotisme se mêle à des sentiments d'un caractère plus particulier et plus féminin, mais nobles aussi et désintéressés. Elle haïssait dans Pierre III le tyran capricieux et brutal, l'homme inepte et vicieux; elle admirait dans Catherine la femme supérieure qui lui paraissait digne par son esprit et son caractère de devenir la souveraine d'un grand peuple. On ne voit pas clairement si son idée était de faire de l'épouse de Pierre III une régente au nom de son fils, le grand-duc Paul, ou de la rendre souveraine en son propre nom. Mais, pour ce qui concerne l'empereur, il est certain que la pensée de la princesse Daschkow ne dépassait pas la déposition, et elle était bien loin de pré-

voir le meurtre qui lui inspira plus tard une horreur profonde et une vive indignation. Loin qu'elle fût, d'ailleurs, guidée par aucun motif d'intérêt personnel, elle n'ignorait pas qu'elle travaillait contre celui de sa famille. L'empereur, en effet, lui avait fait la confidence de l'élévation où il voulait porter sa sœur, la comtesse Élisabeth Woronzow, et loin de se sentir refroidie, elle n'en avait mis que plus de zèle à embrasser la cause de Catherine, confondue pour elle avec l'intérêt de la Russie. Orlow, au contraire, était avide de plaisirs et d'honneurs; maître du cœur de Catherine, il aspirait à s'asseoir à côté d'elle sur le trône; il fallait pour lui que Catherine tînt le sceptre de son propre droit et qu'elle pût appeler un époux à le porter avec elle.

Les relations de la princesse avec Catherine dataient de l'hiver de 1760, époque à laquelle la grande-duchesse vivait confinée dans la retraite par ses chagrins domestiques et par la disgrâce d'Élisabeth. Il est singulier que l'amitié qui devait être à Catherine d'un si puissant secours lui soit venue de la sœur de cette Élisabeth Woronzow dont elle avait à souffrir dans le présent et plus encore à craindre dans l'avenir l'impertinente rivalité. A cette époque, la princesse Daschkow était une jeune femme de dix-sept ans, aux allures excentriques, douée d'une imagination vive et d'une sensibilité exaltée. Elle se prit pour Catherine d'une affection qui devint bientôt une sorte de culte. Toutes les tentatives faites par sa sœur et par le grand-duc pour la détacher de son idole furent inutiles. Catherine elle-même ne devait pas y réussir, lorsque, cédant plus tard à des influences toutes-puissantes sur son cœur, elle se montra dans la prospérité froide et injuste pour l'amie des jours de péril. Après l'avénement de Pierre III, la princesse Daschkow, témoin des humiliations et des inquiétudes de son amie, se mit à songer aux moyens de la délivrer et d'affranchir en même temps la Russie d'une tyrannie insensée et funeste.

On ignore quelle fut l'origine des amours d'Orlow et de Catherine. Grégoire Orlow, obscur officier, noble à peine, remarquable seulement par sa belle mine et par une taille athlétique, d'ailleurs ivrogne et libertin, disent les correspondances, s'était fait remarquer par sa persistance à suivre la grande-duchesse, qui d'abord avait paru le traiter en soupirant ridicule. Par quels moyens en vint-il à lui plaire, à s'emparer de son cœur que le départ de Poniatowski avait de nouveau laissé vacant et disponible? Quels services attendait-

elle de lui dans les conjonctures difficiles où elle se trouvait placée, et de quel secours pouvait lui être un homme dont l'intelligence passait pour médiocre, si ce n'était par un dévouement sans scrupule et par quelque vulgaire habileté dans l'intrigue? Grégoire Orlow avait, d'ailleurs, plusieurs frères, et cette famille, qui avait besoin de se faire sa place, allait, par lui, devenir tout entière dévouée aux volontés, aux périls, à l'ambition et à la fortune de la grande-duchesse.

Si l'on s'en rapportait aux Mémoires de la princesse Daschkow, la révolution de 1762 aurait été presque entièrement spontanée; l'empereur y aurait poussé, lui seul, par ses extravagances, par son ineptie, par ses vices, par ses débauches scandaleuses; l'émotion publique et des circonstances non préparées l'auraient accomplie. Dans ses confidences à Diderot, elle lui affirmait que des fils imperceptibles avaient conduit tous les acteurs à leur insu, et que, la veille de la révolution, tout le monde s'en croyait encore loin de trois ans. La princesse Daschkow prête à Catherine une sorte de résignation, une attitude passive qui s'accordent mal avec son caractère, et que démentent même les paroles par lesquelles elle commence ses Mémoires. On trouve dans ceux de la princesse le récit d'une scène qu'elle avait autrefois racontée à Diderot. Quelques jours avant la mort d'Élisabeth, la princesse, malade elle-même, apprenant que l'impératrice n'avait plus que peu de temps à vivre, alarmée des dangers qui menaçaient son amie, s'était levée à minuit pour courir chez la grande-duchesse. Après s'être couchée à côté d'elle, dans son lit, elle lui avait demandé ce qu'elle comptait faire pour sa sûreté, la suppliant de faire connaître ses plans. Catherine avait répondu qu'elle se remettait de tout à la Providence. Il est possible qu'à ce moment la grande-duchesse n'eût rien résolu encore. Plus tard, elle n'aura peut-être pas été fâchée de laisser la princesse agir de son côté, tandis qu'elle-même se concertait avec Orlow, afin d'être prête à tous les hasards. La princesse Daschkow n'a sans doute connu de la révolution que ce qui se rattachait au rôle qu'elle y a joué elle-même, et c'était une illusion de son enthousiasme qui lui faisait croire qu'elle avait seule, avec la fortune et l'opinion, mis Catherine II sur le trône.

Mon intention n'est pas de raconter ici les fameuses journées des 27 et 28 juin (8 et 9 juillet) 1762. Les événements en sont assez connus par les récits qui en ont été faits. Catherine elle-même a donné

le sien [1], qu'on a pu comparer à celui de Rulhière. Ce dernier récit est d'accord avec les dépêches des représentants français, MM. Béranger et de Breteuil. Celui de M. Keith, l'ambassadeur anglais, n'en diffère que par quelques détails peu importants. On trouve dans les Mémoires de la princesse Daschkow des particularités curieuses sur le rôle qu'elle a joué dans ces journées. On sait que ce qui fit éclater la conspiration fut l'arrestation d'un des conjurés, nommé Passik. La princesse apprit cette arrestation par un des Orlow. Elle était alors chez elle avec son oncle Panin, qu'elle avait intéressé dans le complot. Inquiète et ne sachant que penser, elle renvoie Panin, sous le prétexte qu'elle a besoin de repos, se couvre d'un large vêtement d'homme et court à la maison de Raslowlew. Raslowlew était, de même que Passik, un officier des gardes et l'un des associés du complot. Dans la rue, ayant vu venir un homme à cheval et l'ayant reconnu pour un des Orlow, bien qu'elle ne l'eût jamais vu, la princesse l'appelle par son nom, apprend de lui de nouveaux détails, lui donne ses ordres, qui consistent à placer chacun des conjurés au poste qu'il doit occuper, et à aller prévenir l'impératrice de paraître immédiatement dans une voiture qu'elle trouvera prête à la conduire au quartier des Ismaelowsky. C'était un régiment des gardes qui devait proclamer Catherine et l'accompagner dans la capitale. Je laisse parler ici la princesse elle-même :

« Après avoir renvoyé Orlow, je retournai chez moi dans une agitation de cœur et d'esprit qui ne me disposait guère à prendre du repos. J'avais commandé pour le soir un costume d'homme à ma taille, mais le tailleur ne l'avait pas envoyé encore. Ce fut pour moi un grand désappointement, comme si, faute d'un costume d'homme, mes plans devaient échouer et mes mouvements être gênés. Afin de me soustraire aux soupçons et à la curiosité de mes gens, je me mis au lit. Une heure après, je tressaillis au bruit d'un coup retentissant appliqué à la porte de la rue. M'élançant de mon lit et passant dans la pièce contiguë, j'ordonnai qu'on fît entrer, quelle que fût la personne qui me demandait. Un étranger parut et s'annonça lui-même comme le plus jeune des Orlow. Il venait, dit-il, me demander s'il n'était pas trop tôt pour envoyer un message à l'impératrice à qui l'on causerait une alarme inutile par un appel prématuré à Pétersbourg.

1. Réimprimé dans *la Cour de Russie il y a cent ans*, où on peut le comparer au récit de M. Keith. Voyez p. 202 et suiv.

« Je ne pus en entendre davantage. Mon indignation ne connut plus de bornes, et je n'essayai pas de modérer la rage que j'éprouvais contre tous ces frères pour s'être permis (comme je le dis dans un langage peu gracieux) d'hésiter sur l'accomplissement des ordres que j'avais donnés à Alexis Orlow. « Vous avez déjà, lui dis-je, perdu « le temps le plus précieux. Et quant à votre crainte d'alarmer l'im-« pératrice, laissez Sa Majesté venir évanouie à Pétersbourg, plutôt « que de l'exposer au risque de passer sa vie en prison, ou de par-« tager l'échafaud avec nous. En conséquence, dites à votre frère de « courir en toute hâte à Peterhof, et d'amener en ville l'impéra-« trice, sans perdre un moment, de peur que Pierre III n'ait le temps « et la chance de recevoir quelque avis, et, en le devançant, de pré-« venir l'événement que le ciel même produit pour sauver notre « pays aussi bien que l'impératrice. »

Ces choses se passaient la veille du jour où la révolution devait s'accomplir. L'empereur était à Oranienbaum, où il se livrait à la débauche, sans souci du mécontentement qui depuis quelques jours fermentait dans les régiments de la garde. Le lendemain, à six heures du matin, Alexis Orlow entrait à Peterhof dans la chambre à coucher de l'impératrice, l'éveillait, et la conduisait dans la chaise de poste préparée par la prévoyance de la princesse Daschkow au quartier des Ismaelowsky, où elle fut, en effet, proclamée chef de l'empire. La princesse la rejoignit au palais d'hiver où la nouvelle souveraine s'était rendue après avoir assisté à la messe et au *Te Deum* dans l'église de Kazan en présence du peuple et des soldats. Les deux amies tombèrent dans les bras l'une de l'autre. Mais la princesse ne devait pas tarder à éprouver une déception amère par la découverte qu'elle fit peu de jours après. Ceci se passe à Peterhof, où elle s'était rendue avec l'impératrice; Grégoire Orlow, qui avait une contusion à la jambe, s'était établi sur un sopha dans une des salles, et il s'y occupait à ouvrir les papiers d'État, au grand scandale de la princesse. L'heure du dîner étant venue, elle voit qu'on avait tiré la table de trois couverts vers le sopha sur lequel Orlow était couché. L'impératrice engage la princesse à partager leur repas. Celle-ci ne put cacher l'impression qu'elle éprouvait. « Pour la première fois, dit-elle, il s'éleva dans mon esprit une conviction à laquelle s'associèrent les idées les plus pénibles, les plus humiliantes. Il devint évident qu'il y avait une *liaison* entre eux. »

C'était la princesse Daschkow qui avait gagné, par ses entretiens, à

la cause de l'impératrice des hommes tels que Panin, le maréchal Razumowsky, et d'autres dont l'aveuglement volontaire et l'inaction calculée avaient permis à la conspiration de s'étendre et de prendre de la consistance. Mais c'était sans doute par les Orlow que la révolte avait été semée dans les troupes. C'était à Grégoire Orlow et à ses frères que le soin avait été confié de préparer les esprits des régiments de la garde impériale à la révolution qui devait s'opérer par eux. Par sa position, et sans doute aussi par la nature de ses goûts et de ses talents, Grégoire Orlow était très-propre à rendre à Catherine, pour le succès de son plan, ces services obscurs, mais essentiels, d'où dépend le succès de toute conspiration. Sans doute il y a toujours, dans une entreprise de ce genre, une forte part laissée au hasard; mais ici tout prouve que la préparation avait été habile et complète. Aussi, bien que, par une circonstance fortuite, la révolution ait éclaté avant l'heure, elle fut achevée avec une rapidité extraordinaire. « Cette révolution surprenante, dit M. Keith, a été accomplie et terminée en moins de deux heures, sans qu'il ait été versé une goutte de sang ou commis un acte de violence, et tous les quartiers de la ville un peu éloignés du palais, ainsi que la plus grande partie des sujets de Sa Majesté, étaient aussi tranquilles que si rien d'extraordinaire n'était arrivé. »

Dans le récit écrit sous forme de lettre qu'on croit avoir été adressé à Poniatowski, Catherine s'efforce de diminuer la part de la princesse Daschkow, et d'accroître, au contraire, celle des Orlow dans la révolution de 1762. A l'en croire, les Orlow avaient brillé *par l'art de régir les esprits, par une prudente hardiesse, par une grande présence d'esprit*, et par *l'autorité* qu'une conduite habile et ferme leur avait acquise. Au contraire, la princesse, dont l'esprit était gâté par l'*ostentation* et par une *humeur naturellement brouillonne*, *haïe des chefs* et *amie* seulement *de quelques étourdis*, n'était instruite que des menus détails de la conspiration. « Elle prétendait que tout passait par elle pour venir jusqu'à moi. Cependant, depuis six mois, j'avais des correspondances avec tous les chefs avant qu'elle en connût seulement le premier nom. » Ainsi parle Catherine, et plus loin elle dit encore : « Il fallait cacher à la princesse Daschkow les canaux des autres à moi cinq mois avant qu'elle sût la moindre chose; et les quatre semaines dernières, on ne lui disait que le moins qu'on pouvait. » Il faut se souvenir ici que l'impératrice, à l'époque où ces lignes furent écrites, était sous l'influence des Orlow, et que ses

rapports avec la princesse étaient devenus froids et contraints, soit par un effet de sa propre jalousie et de l'ingratitude naturelle aux souverains, soit que la haine des Orlow, qui redoutaient l'influence de la princesse et qu'elle accablait de ses dédains, eût jeté de la défiance contre elle dans le cœur de son ancienne amie. Il doit cependant y avoir un fond de vérité dans les paroles de Catherine au sujet de ses rapports avec la princesse pendant la durée de la conspiration. L'idée qu'on prend du caractère de la princesse dans ses propres Mémoires donne à croire qu'elle n'a jamais dû être la confidente de Catherine, et le récit des faits ne dément nullement cette idée, mais l'appuie, au contraire. Si l'on voulait, d'après ce qui apparaît à travers les divers récits, caractériser le rôle des principaux acteurs de cette révolution et rendre à chacun d'eux ce qui lui appartient, il faudrait dire que le plan de la conspiration est né dans le cerveau de Catherine elle-même, mais que la trame en fut ourdie par les mains des Orlow. L'ambition et l'intrigue sont ici représentées par l'impératrice et par son amant. Quant à la princesse, elle représente l'idée patriotique et généreuse, telle qu'elle pouvait se trouver en Russie dans une tête de dix-neuf ans, en même temps que la fantaisie cavalière d'une jeune femme jouant à l'héroïsme politique dans une révolution de palais.

Pierre III se montra dans sa chute plus indigne encore du trône qu'il n'avait paru en y montant. Aussi lâche qu'il avait été imprévoyant, il se laissa arrêter et dépouiller de toutes les marques de la souveraineté par le général Ismaïlow, que l'impératrice avait envoyé vers lui à Oranienbaum, et cela bien qu'il eût avec lui quinze cents Holsténois qui ne demandaient qu'à le défendre. Il avait écrit à Catherine une lettre où il implorait son pardon, offrant d'abdiquer et demandant, pour sa retraite, une large allocation de vin de Bordeaux et de tabac. Il voulut aussi stipuler qu'on lui laisserait son chien Mopse, son nègre Narcisse, son violon, des romans et une Bible allemande. Il fut confié à la garde d'Alexis Orlow pour être conduit à la citadelle de Schlusselbourg, sur le lac Ladoga. Ce fut sur la route que la tragédie eut son sanglant dénoûment. Personne ne doute que l'empereur fut étranglé un matin par Alexis Orlow dans une maison écartée où il avait passé la nuit. La princesse Daschkow affirme avoir vu dans les mains de l'impératrice une lettre d'Orlow dans laquelle il sollicitait le pardon de son crime dans le langage le plus suppliant, et elle prétend en tirer la preuve que Catherine n'avait eu aucune part

à ce meurtre. Cette lettre aurait été conservée par Catherine dans une cassette où elle fut trouvée à l'avénement de Paul Ier, et lecture en aurait été faite en présence du nouvel empereur, de l'impératrice et de mademoiselle Nelidow. D'un autre côté, on lit dans une dépêche d'un ambassadeur de France à Vienne, écrite neuf ans après l'événement, que le comte Alexis Orlow s'était plaint à plusieurs reprises devant lui d'avoir été contraint par un ordre à ce crime dont le remords semblait le poursuivre. Qui donc avait donné l'ordre mystérieux dont l'accomplissement, en affermissant Catherine sur le trône, jetait sur le début de son règne une ombre sinistre? Personne, après l'impératrice, ne croyait avoir plus d'intérêt à la mort de Pierre III que Grégoire Orlow.

Non-seulement Alexis Orlow obtint son pardon, mais il a, depuis ce temps, joui constamment de la faveur de Catherine, même après la disgrâce de son frère Grégoire. On mit la mort de l'empereur sur le compte d'une colique. Personne ne parla de son fils, bien que plusieurs des conjurés, et Panin parmi eux, eussent déclaré ne vouloir agir que pour lui et pour une régence. L'ascendant de Catherine imposa silence à ceux qui auraient pu réclamer pour le grand-duc; ou plutôt ce silence leur fut commandé par leur propre lâcheté et par le désir de se concilier les bonnes grâces de la souveraine. Dès le 12 juillet les ministres étrangers étaient allés baiser la main de l'impératrice, et l'ambassadeur d'Angleterre avait saisi l'occasion de lui faire un compliment au nom du roi son maître, compliment auquel elle avait répondu *en très-bons termes*.

En apprenant la révolution, Frédéric écrivit au comte de Finckenstein : « Voilà l'empereur de Russie détrôné par son épouse, on s'y attendait. Cette princesse a infiniment d'esprit et les mêmes inclinations que la défunte. Elle n'a aucune religion, mais elle contrefait la dévote... C'est le second tome de Zénon, empereur grec, de son épouse Adriane, et de Marie de Médicis. Le pauvre empereur a voulu imiter Pierre Ier, mais il n'en avait pas le génie. »

Catherine régnait. Son règne brillant et célèbre sera l'objet d'une autre étude à laquelle la connaissance de ses années de jeunesse et de demi-obscurité doit servir d'introduction.

L. DE RONCHAUD.

DES PRINCIPES DE 1789

I

Un homme dont la mort devait être pour la révolution une tache ineffaçable, André Chénier écrivait, en 1790, les lignes suivantes : « La révolution qui *s'achève* parmi nous est pour ainsi dire grosse des destinées du monde. Les nations qui nous environnent ont l'œil fixé sur nous, elles attendent l'événement de nos combats intérieurs avec une impatience intéressée et une curieuse inquiétude, et l'on peut dire que la race humaine est maintenant occupée à faire sur nos têtes une grande expérience; si nous réussissons, le sort de l'Europe est changé [1]. »

Il y a maintenant soixante et dix ans qu'André Chénier parlait ainsi, et cette révolution qu'il voyait presque achevée se continue; cette grande expérience que la race humaine fait sur nos têtes se poursuit avec des résultats si divers, si inattendus, parfois même si opposés, que tout homme capable de se préoccuper d'autre chose que d'arranger sa courte vie le plus commodément et le plus agréablement possible, a senti plus d'une fois son cœur se troubler, partagé qu'il était entre la confiance et l'effroi, le découragement et l'espérance. Si, comme nous le croyons, il existe encore des Français assez bizarres pour s'inquiéter non-seulement de l'état actuel mais même des futures destinées de leur pays, il n'en est aucun qui ne se soit dit plus d'une fois avec anxiété : Que veut la France? Que cherche-t-elle? Où va-t-elle? Quels sont les desseins de Dieu sur elle? A quel spectacle assistons-nous? Est-ce à une régénération, est-ce à une décadence? Nos fils seront-ils condamnés, comme l'ont été nos pères et comme nous l'avons été nous-mêmes, à vivre de cette vie fiévreuse et énervante des révolutions, où la conscience humaine s'engourdit et s'altère, où le bien et le mal, le juste et l'injuste, changent de figure

1. *Œuvres en prose* d'André Chénier; édit. Gosselin, p. 19.

avec les événements, où ce qui était un devoir la veille devient un crime le lendemain, et où parfois même l'ordre moral se couvre de nuages si épais que le plus difficile, comme on l'a dit, n'est pas de faire son devoir, mais de le connaître? La grande transformation sociale qui s'est accomplie en 1789 trouvera-t-elle enfin la loi de son développement régulier et paisible, ou bien Chateaubriand aura-t-il eu raison quand, prophète de malheur, il nous déclare que notre destinée est de nous agiter encore pour bien des siècles dans un mouvement de rotation désordonné et stérile, « placés, dit-il, entre deux impossibilités, l'impossibilité du passé et l'impossibilité de l'avenir? »

C'est en vain que pour éclaircir cette question qui obsède bien des âmes, on a recours aux rapprochements et aux analogies historiques. Quoi qu'en puissent dire les partisans du vieil adage *nil sub sole novi*, il nous semble que le spectacle donné au monde par la France depuis 1789 ne se présente avec la même physionomie ni dans notre histoire, ni dans l'histoire d'aucun peuple. On a vu en effet bien des nations livrées à des crises politiques multipliées, mais tantôt ces crises sont compliquées de tous les symptômes d'une grande décomposition morale et sociale, qui ne laisse aucun doute sur leur signification sinistre, tantôt elles offrent au contraire les signes manifestes d'une rénovation féconde, soit que l'esprit qui anime alors les peuples ne se démente jamais et les pousse après chaque crise à marcher d'un pas toujours plus ferme dans la même voie, soit qu'après avoir dévié plus ou moins de leur route, ils y rentrent pour n'en plus sortir.

Aucune de ces situations ne représente exactement la nôtre. Ceux qui désespèrent de la France croient lire son avenir dans une des périodes les plus abominables de l'histoire humaine, dans l'histoire de Rome sous les empereurs; ceux-là méconnaissent et calomnient leur pays. Mais ce qui est beaucoup plus étrange encore, c'est qu'il y a de nos jours des gens qui croient devoir nous parler avec complaisance et comme d'une époque très-calomniée de l'*ère des Césars*. Il suffit que cette sinistre époque s'ouvre par deux hommes diversement grands, quoique peu vertueux, à qui tous les souverains illustres ont aimé à être comparés par certains côtés, pour que les apologistes des Césars s'imaginent faire leur cour en nous apprenant à admirer les grandeurs de la décadence romaine. De telles flatteries ne sont-elles pas des outrages? On peut aimer à ressembler plus ou moins à César ou à Auguste; mais quel prince pourrait supporter qu'on crût lui plaire

en le présentant comme destiné à préparer son pays aux ignominies de cette période historique, et que, sous prétexte qu'il reproduit les qualités d'Auguste, on lui fit le singulier honneur de le proclamer par anticipation le prédécesseur de Tibère, de Caligula, de Claude, de Néron, d'Othon et de Vitellius?

Nos crises politiques, quoique déplorables, offrent, Dieu merci, des caractères qui les distinguent profondément de cette longue et convulsive agonie du monde romain où l'on chercherait en vain un conflit d'idées, d'opinions, de formes de gouvernement, où toute moralité se perd dans une mêlée ignoble et confuse d'appétits effrénés. Tacite, né sous Néron, après avoir vu passer devant lui huit empereurs, peut bien se féliciter d'écrire sous le règne de Trajan, « parce que, dit-il, on y jouit de ce bonheur si rare de pouvoir penser ce qu'on veut, et dire ce qu'on pense. » Mais le bonheur que célèbre Tacite tient uniquement au caractère personnel du souverain, et point du tout à un changement dans les institutions. La liberté de même que la vertu romaines, une fois vaincues, ne se relèvent plus jamais de leurs défaites, et les quelques grandes figures qu'on distingue dans cette série de monstres, de fous ou d'imbéciles, qu'une soldatesque vénale intronise et égorge du jour au lendemain, ne sont que des accidents heureux qui ne changent presque rien à la décomposition toujours croissante du corps social.

Croire que la France entre dans une période de décomposition plus ou moins semblable, ce serait méconnaître non-seulement la différence des hommes et des choses, mais la puissance immortelle du christianisme. C'est le christianisme qui a fait les sociétés modernes, c'est lui qui les éclaire encore dans l'obscurité où elles marchent, c'est lui qui les soutient quand elles chancellent, c'est lui qui préside à toutes leurs transformations, c'est lui qui, lorsqu'elles sont malades, les ranime, les renouvelle incessamment de son esprit épurateur et réparateur. Tant que l'esprit chrétien ne sera pas éteint (et qui oserait dire qu'il a disparu du monde?), il y aura de grands caractères, de grandes vertus, de grands sacrifices, et l'assimilation de notre époque à l'ère des Césars restera une injustice amère ou bien un injurieux mensonge.

Mais s'il y a dans notre religion, dans nos mœurs, nos idées, nos sentiments, dans la nature même des discordes qui nous agitent, assez d'éléments de vie pour nous permettre de repousser ce prétendu rapport entre le peuple français du dix-neuvième siècle et la

plèbe romaine sous les empereurs, qui pourrait, sans une exagération d'optimisme, prétendre que le travail de Pénélope auquel la France se livre depuis bientôt trois quarts de siècle présente tous les caractères d'une activité souverainement intelligente, qui dans sa persévérance énergique marche toujours au même but à travers des détours, des contradictions dont s'étonnent seulement les esprits vulgaires, tandis que les esprits supérieurs savent discerner l'unité cachée, la loi secrète et le résultat nécessaire de toutes ces variations.

Ce pédantisme de haute philosophie historique dont on a beaucoup abusé de nos jours, au détriment de l'humble cause de la morale ordinaire appliquée à chaque fait particulier, commence un peu à passer de mode. La mobilité des événements et les déceptions subies par tant de docteurs nous enseignent à mettre plus de modestie dans nos prophéties, dans nos solutions et dans nos formules. On rencontre certainement dans notre histoire et dans l'histoire des autres peuples des périodes très-agitées, qui, sous leur confusion apparente, laissent voir assez clairement la question fondamentale qui est en jeu, le progrès qui se poursuit, le résultat qui se prépare, la cause dont le triomphe est certain; il faut convenir toutefois que la sagacité de l'historien philosophe est passablement aidée par le fait même de ce triomphe qu'il prophétise après coup. Mais dans quel pays, à quelle époque a-t-on rencontré un ensemble de faits analogues à ceux que nous voyons s'accomplir parmi nous depuis 1789? Dans quel pays, à quelle époque a-t-on rencontré un peuple relativement très-civilisé, très-intelligent, un peuple compacte, riche, actif, industrieux, qui, après avoir fait en quelques mois table rase de toutes les institutions qui le régissaient depuis des siècles, change ou laisse changer douze fois en soixante ans, et presque toujours violemment, non-seulement les hommes qui le gouvernent, mais les institutions politiques qu'on lui a données, ou qu'il s'est données, brûlant avec une facilité incomparable ce qu'il avait adoré, adorant ce qu'il avait brûlé, et qui néanmoins, après chacune de ces secousses presque toutes accomplies sans guerre civile et en quelques jours, se retrouve le même peuple éclairé, actif, intelligent, compacte, riche, industrieux, et doué d'une élasticité merveilleuse qui lui permet de déjouer toutes les prévisions funestes? Au moment où ceux qui ne le gouvernent plus s'abandonnent sans trop d'efforts à la crainte qu'il ne soit perdu, on le voit reparaître toujours le même dans un nouveau rôle, ou mieux, reprenant quelque ancien rôle qu'il

rajeunit par des variantes, et développant ainsi tour à tour avec une ardeur infatigable chacune des faces de son multiple génie. Combien de fois depuis 1789 aux 5 et 6 octobre, au 10 août, en 1814, en 1848 des hommes sages n'ont-ils pas désespéré de la France! Combien de volumes ne remplirait-on pas avec les arrêts de mort longuement motivés qu'on a prononcés contre elle! et cependant elle vit; à mesure qu'elle délaisse un genre de gloire, elle en poursuit un autre, et elle continue à faire une grande figure dans le monde.

Voilà le beau côté de la médaille, mais il ne faut pas oublier le revers et s'imaginer que la France pourrait sans danger multiplier indéfiniment les tours de force en sens contraire et en tous genres qu'elle a accomplis depuis 1789. Sa vertu guerrière elle-même, le plus caractéristique et le plus constant de ses attributs, ne finirait-elle pas par être atteinte si toute vertu civile lui faisait défaut, et comment la vertu civile, qui consiste avant tout dans un sentiment ferme et sincère du droit et du devoir, du juste et de l'injuste, dans un amour ardent non-seulement pour la patrie matérielle, mais pour ses institutions et ses lois, comment cette vertu pourrait-elle prendre racine dans un pays et dans un temps où de génération en génération les citoyens élevés, formés sous l'influence de certains principes, de certaines opinions, verraient éternellement leur vie coupée en deux, sinon en trois, par une crise violente détruisant ce qu'ils avaient appris à considérer comme un bien, inaugurant ce qu'on leur avait enseigné à repousser comme un mal? Que deviendrait à la longue un pays où il n'y aurait jamais en dehors du parti triomphant que trois catégories de citoyens : les uns habitués à professer pour toute règle en politique la religion du succès, à s'atteler indifféremment au char de tous les triomphateurs, à les servir ou les abandonner sans scrupule, suivant les caprices de la fortune; les autres, résignés à divorcer moralement avec la patrie, à s'abstenir de tout commerce avec elle, à renoncer à toute action dans le présent pour ne plus vivre par l'esprit que dans le passé ou dans l'avenir; et enfin un certain nombre obstinés à poursuivre d'une haine inflexible la cause qui a triomphé, travaillant sans relâche, soit par la plume, soit par la parole, soit par les actes, à amener tôt ou tard la destruction violente de ce que la violence a fondé. Dans cette dernière hypothèse, les âmes les plus énergiques et souvent les plus généreuses d'une nation se verraient, par une fatalité singulière, contraintes d'employer toute leur force à perpétuer, par amour du bien, le mal

dont elles ont souffert elles-mêmes. Peut-on croire de bonne foi qu'une nation si vigoureusement constituée qu'on la suppose, et qui ne sortirait jamais de ce cercle vicieux, ne finirait pas par s'y épuiser? C'est donc pour la France une question de vie ou de mort que celle de savoir si elle sortira enfin de ce cercle fatal où elle s'agite, en tournant sur elle-même depuis tant d'années.

En signalant un mal que tout le monde reconnaît, nous n'avons pas la prétention d'avoir découvert un remède propre à le guérir, et nous ne venons pas ajouter une *solution* de plus à ces innombrables *solutions du problème social* que notre époque a vues se produire. Toute notre ambition se borne à essayer d'indiquer ici, très-sommairement, les principales conditions de ce problème, sauf à revenir plus tard sur les détails. Nous voudrions, en remontant à l'origine même de ce grand mouvement irrégulier qui nous emporte depuis 1789, essayer de décrire les principales forces dont il se compose. Nous voudrions essayer de montrer que les idées, les passions, les intérêts qui ont détruit l'ancien régime, constituent des forces, non-seulement plus ou moins divergentes, mais qui, parfois, agissent en sens opposé, et que, cependant, ces forces sont également irrésistibles, d'où il suit que le gouvernement le plus sûr de vivre sera celui qui trouvera le secret de donner à ces besoins différents, parfois même contraires, mais également impérieux, une égale satisfaction.

II

Une chose qui frappe tout d'abord quand on parcourt les dix[1] constitutions différentes et souvent opposées sous beaucoup de rapports qui se sont succédé en France depuis soixante ans, c'est que toutes adoptent implicitement ou explicitement une certaine quantité de maximes de droit public que l'on désigne d'ordinaire sous le nom de principes de 1789. Celle de toutes qui se présente comme la plus hostile à l'esprit de 89, la charte de 1814, qui seule repousse dans

1. Craignant que quelque lecteur ne s'étonne de nous voir compter *douze* révolutions et *dix* constitutions, nous croyons devoir avertir que chaque révolution ne répond pas à une constitution. Ainsi, entre la journée du 14 juillet qui a renversé la monarchie de l'ancien régime, et la révolution du 10 août, il n'y a qu'une constitution ; la seconde restauration des Bourbons, en 1815, n'a pas produit une constitution nouvelle.

son préambule le principe de la souveraineté nationale, accepte néanmoins presque tous les autres, et les énumère dans sa première section sous le titre de *droit public des Français*. Les trois constitutions républicaines qui ont suivi la constitution monarchique de 1791 empruntent également à celle-ci une déclaration de principes analogues, quoique plus ou moins modifiés dans leur expression.

La première constitution impériale, ou plutôt le sénatus-consulte organique du 28 floréal an XII (1804), qui règle la transformation de la constitution républicaine de l'an VIII en une constitution monarchique, consacre dans plusieurs de ses dispositions les principes de 1789, notamment dans les articles 52 et 53, où il est dit qu'après le décès de l'empereur régnant, son héritier « prête serment au peuple français, sur l'Évangile, de respecter et faire respecter l'égalité des droits, la liberté *politique* et civile, de ne lever aucun impôt, de n'établir aucune taxe qu'en vertu de la loi, » etc. La seconde constitution impériale, celle de 1815, connue sous le nom d'*acte additionnel*, contient au titre VI une déclaration des droits plus détaillée et plus explicite, qui reproduit également, sauf des différences de forme, toutes les déclarations antérieures.

Tout le monde sait que la charte de 1830 et la constitution républicaine de 1848 contiennent également une déclaration des droits, dont le développement et la forme diffèrent plus ou moins, mais qui toutes deux, au fond, ressemblent beaucoup aux déclarations antérieures. Enfin, personne n'ignore que dans la constitution de 1852, qui nous régit, il est dit, article 1er : « La constitution reconnaît, confirme et garantit les grands principes proclamés en 1789, et qui sont la base du droit public des Français. » Le législateur de 1852 n'a pas cru devoir, comme les législateurs qui l'ont précédé, spécifier ces principes qui sont la base de notre droit public, mais il a cru devoir, comme eux, les reconnaître, les confirmer et les garantir.

En voyant tant de constitutions qui se combattent parfois les unes les autres dans leurs dispositions les plus importantes s'appuyer également sur les principes de 1789, et en voyant ces constitutions tomber les unes après les autres, beaucoup de personnes ont tiré de ces deux faits deux conclusions opposées : les uns en ont conclu que les principes de 1789 n'étaient que des mots vagues, des abstractions philosophiques sans importance qui pouvaient se prêter également aux applications les plus contraires; les autres ont soutenu que ces principes étaient un poison très-pernicieux qui avait tué et

qui tuerait nécessairement toutes les constitutions. Les partisans de cette dernière opinion se subdivisent en deux catégories : les uns pensent avec M. de Maistre que « toute constitution écrite ne vaut rien et se trouve, par *cela seul qu'elle est écrite*, frappée de nullité. » Les autres soutiennent qu'avant 1789 la France avait une constitution non écrite, qu'on pouvait l'écrire, mais que la funeste erreur des hommes de cette époque consiste à avoir voulu *la faire*, comme si déjà elle n'existait pas.

Ne pouvant nous arrêter longuement à discuter ces deux opinions, nous nous contenterons de faire remarquer aux partisans de la première que l'âge où la loi traditionnelle a régné seule, est passé depuis longtemps ; aux partisans de la seconde, que l'âge où la loi écrite n'a été que la constatation ou le commentaire de la tradition, est également passé, et que ce n'est pas la faute des constituants de 1789 s'ils sont venus au monde à une époque où, en matière de législation politique ou civile, la raison est juge de la tradition qu'elle rectifie ou condamne d'après ses propres lois. Ils auraient été d'ailleurs fort embarrassés pour réunir les éléments très-rares, très-confus et très-hétérogènes de cette prétendue constitution française antérieure à 1789. — Il y a certainement de l'exagération dans une phrase d'un célèbre publiciste anglais du dix-huitième siècle, Blackstone, qui, pour faire valoir la constitution de son pays, s'exprime en ces termes : « Si nous ne l'avions pas, on pourrait alors emprisonner, faire punir ou exiler tous ceux qui déplairaient au gouvernement, ainsi que cela se pratique *en Turquie ou en France.* » Ce rapprochement peu flatteur entre l'ancienne France et la Turquie est, sans nul doute, très-forcé. On ne peut admettre que Louis XIV se crût en conscience le droit de faire couper la tête à tous ceux de ses sujets dont la figure aurait eu le malheur de lui déplaire. Il est même incontestable que sur quelques points sa volonté pouvait rencontrer parfois plus d'obstacles que la volonté de tel ou tel souverain de nos jours. Cependant, quand on le voit dans ses écrits professer si naïvement, longtemps avant Robespierre et M. Louis Blanc, cette sublime théorie que la propriété n'est pour chacun qu'un usufruit dont l'État est libre de déterminer, suivant ses convenances, et sans condition aucune, la nature, l'étendue, la durée, et que, comme c'est lui qui est l'État, tous les biens de ses sujets lui appartiennent essentiellement, y compris même l'argent qu'ils ont dans leur poche, et dont ils ne peuvent disposer que sous son bon plaisir ; lorsqu'après avoir étudié Louis XIV

dans ses théories, on l'étudie dans ses actes, soit comme persécuteur des protestants, soit comme violateur du principe de la chose jugée dans l'affaire Fouquet, soit comme infracteur d'une des lois fondamentales de la famille par la légitimation de bâtards doublement adultérins, on cherche en vain les limites que traçait à son pouvoir l'ancienne constitution française, et l'on se demande pourquoi les grands esprits de son temps ne paraissent pas se douter de l'existence de cette prétendue constitution. Il est bien vrai, et c'est un argument dont on a souvent fait grand bruit, il est bien vrai que Bossuet dit dans sa *Politique tirée de l'Écriture sainte* « qu'il y a des lois fondamentales contre lesquelles tout ce qui se fait est nul de droit; » mais comme il ne spécifie pas autrement ces lois fondamentales, comme c'est au roi seul qu'il réserve expressément le droit absolu de décider si elles sont violées, et que le roi ne doit compte qu'à Dieu, la garantie reste toujours très-illusoire et fort insuffisante. — Quant au fameux axiome latin dans lequel on a vu également un des piliers de l'ancienne constitution française : *Lex fit consensu populi et constitutione regis*, il suffit de lui opposer un autre axiome en vieux français : *Si veut le roi, si veut la loi*, qui joue un plus grand rôle dans notre histoire, et entre ces deux axiomes contradictoires, on dira avec madame de Staël : « Avant 1789 la France a été gouvernée par des coutumes, souvent par des caprices, jamais par des lois. » Nous ne voulons pas dire par là que la France ait jamais reconnu en droit l'*autocratie* que s'arrogeaient volontiers ses souverains; nous croyons au contraire avec madame de Staël que la liberté chez nous est plus ancienne que le despotisme; mais cette liberté, qui n'avait jamais été bien établie dans la législation, fut toujours peu solide, variable, et disparut complétement en fait à partir du ministère de Richelieu. Tout ce qu'on peut, en définitive, accorder aux partisans de l'ancienne constitution française, c'est ce que leur accorde un des esprits les plus sages de 1789, Mounier, quand il dit : « Sans doute la France n'est point absolument dépourvue de lois fondamentales; mais ces lois, depuis l'origine de la monarchie, ont été mobiles, variables, et en dernier lieu soumises à la volonté d'un seul : des pouvoirs incertains, confondus, dont aucun ne connaît ni le commencement ni le terme de son droit, une autorité éparse, douteuse, flottante, voilà la constitution de la France. N'est-il pas temps de mettre fin à cette anarchie, et peut-on le faire sans distribuer à nouveau tous les pouvoirs, et sans régler tous les droits? »

Il a donc fallu, en 1789, non-seulement réformer et améliorer, mais détruire d'une part et créer de l'autre, et par conséquent poser les fondements mêmes du droit politique dans une série de principes qui sont comme l'évangile de la nouvelle société française. Si ces principes, comme le prétendent quelques écrivains, ne sont que des abstractions philosophiques sans importance et qui peuvent s'adapter indifféremment aux institutions les plus opposées, pourquoi tant de gouvernements ont-ils été renversés au nom des droits que ces maximes proclament? Si, comme le disent d'autres écrivains, ces maximes sont tellement pernicieuses, qu'elles ont renversé tous les gouvernements, pourquoi ne s'en est-il trouvé aucun, même parmi ceux qui les redoutaient le plus, qui ait osé ou qui ait pu les repousser franchement et essayer de vivre sans elles? N'est-il pas plus raisonnable d'admettre que ces principes sont l'expression la plus générale des croyances, des passions, des idées, des besoins divers que le travail de l'esprit humain a fait surgir en 1789, et que si tant de constitutions sont mortes après les avoir proclamés, c'est qu'elles les proclamaient sans les appliquer, ou qu'elles les appliquaient partiellement, sacrifiant l'un à l'autre, tandis qu'ils veulent être appliqués tous ensemble, et exigent des gouvernements une égale sollicitude?

Quels sont donc ces principes de 1789 que toutes nos constitutions ont reconnus? où les prendre sinon dans la fameuse déclaration des droits votée en août 1789, dont toutes les autres ne sont que des copies plus ou moins modifiées, et dans laquelle se trouvaient définis et énumérés les droits dont le gouvernement doit garantir la jouissance à tous les citoyens? Ce document a été diversement apprécié : tandis que les uns, tels que La Fayette, le considèrent comme l'acte le plus important de la révolution française, comme la pierre de touche qui doit servir à éprouver toutes les institutions, ou encore, pour employer les expressions de l'archevêque de Bordeaux Champion de Cicé, un des membres du comité de constitution, « comme *un idéal* dont la nation puisse rapprocher dans tous les temps les articles de la constitution et des lois; » les autres n'y ont vu, au contraire, qu'un plagiat superflu du préambule de la constitution américaine, une série de lieux communs philosophiques, et plusieurs même de ceux qui avaient voté cette déclaration avec le plus d'enthousiasme, tels que Mounier, lui ont imputé plus tard tous les troubles qui ont dirigé ou précipité la marche de la révolution, en l'accusant d'avoir

appris au peuple à s'insurger contre les lois au nom des droits de l'homme et du citoyen. Nous pourrions nous dispenser de dire que, sur la foi de tant d'autorités considérables, nous avons nous-même dans notre jeunesse, il y a déjà bien des années, parlé un peu légèrement de cette première manifestation de la Constituante, tout en professant d'ailleurs à cette époque et en tout temps, un respect profond pour la première, la plus grande et la plus pure de nos assemblées politiques. Mais nous ne mettons aucun amour-propre à avouer franchement que nos critiques d'autrefois nous paraissent aujourd'hui plus spécieuses que solides.

A l'inverse de Mounier, qui se reprochait, en 1792, d'avoir travaillé à la déclaration des droits, nous nous reprochons de n'avoir pas tout d'abord bien compris la nature, la cause et la portée de cet acte solennel. Nous lui faisions un tort, après beaucoup d'autres écrivains, de ne pas être aussi bref et aussi précis que l'acte anglais connu sous le nom de *bill des droits;* or le bill des droits consacrait des droits contestés, il est vrai, mais déjà pratiqués en fait, et qui n'avaient besoin que d'être énoncés. Nous reprochions à la déclaration des droits de ne pas tenir compte de la différence qui existe entre une nation neuve, sans précédents, comme l'Amérique, et une vieille nation, comme la France; mais cette vieille nation n'avait pas de précédents à offrir en fait d'institutions politiques, il fallait donc généraliser et descendre jusqu'aux fondements mêmes du droit. Nous chicanions la rédaction, c'est là le côté qui nous paraît encore le plus défectueux; nous persistons, par exemple, à ne pas aimer la rédaction de l'art. 5, où il est dit : « La *loi n'a le droit* que de défendre les actions nuisibles à la société, » surtout quand on vient de dire à l'article 4 que « les bornes où s'arrête le droit de l'individu ne *peuvent être déterminées que par la loi*, » c'est-à-dire que c'est la loi qui détermine elle-même le droit qu'elle a ou qu'elle n'a pas; mais si, au lieu de s'arrêter à la forme qui n'est point heureuse, on s'attache à l'esprit qui a dicté cette phrase, on voit que la Constituante a voulu dire que l'autorité de la loi elle-même est limitée par l'autorité supérieure de la justice; on reconnaît que l'idée est exacte et saine, qu'elle est une protestation anticipée contre les lois épouvantables qu'une majorité avilie par la terreur rendra plus tard sous la pression de Robespierre et des tribunes; on comprend que la Constituante a voulu repousser la théorie de Rousseau sur la toute-puissance de l'État, et réserver ce même principe du droit individuel que bien des années après la

constitution de 1848 consacrait plus nettement en ces termes : « La république reconnaît des droits et des devoirs antérieurs et supérieurs aux lois positives. »

Une considération qui ajoute à l'importance de la déclaration de principes faite par la Constituante, c'est que par sa date elle est bien l'expression du véritable esprit de 89, encore pur des entraînements révolutionnaires qui l'altérèrent bientôt après. Faite plus tard, renvoyée comme le désiraient quelques-uns des constituants, par des motifs d'ailleurs assez plausibles, à l'époque de l'achèvement de la constitution, elle eût probablement porté l'empreinte des sentiments d'irritation et de défiance qui ne tardèrent pas à dénaturer de plus en plus les relations de l'assemblée et du roi, et qui se traduisirent, dans les autres titres de l'acte constitutionnel, par une organisation des rapports entre le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif, non-seulement vicieuse en elle-même, mais étrangère à l'esprit des cahiers. Cette déclaration des droits, au contraire, qui semble aux esprits superficiels l'acte le plus révolutionnaire émané de la Constituante, cette déclaration des droits proposée par La Fayette dès le 11 juillet, c'est-à-dire avant même la prise de la Bastille, discutée et votée avant les 5 et 6 octobre, est un des actes législatifs les plus vivement et les plus universellement réclamés par les cahiers; non-seulement tous ceux du tiers demandent une déclaration des droits, et le cahier de Paris, notamment, rédige un projet complet, non-seulement la majorité des cahiers du clergé contient la même demande, mais, chose plus étrange, la majorité des cahiers de la noblesse exprime le même vœu et très-ardemment. Il y est dit : « Les nobles demandent *avant tout* qu'il soit fait une déclaration explicite des droits qui appartiennent à tous les hommes, et que cette déclaration constate leur liberté et assure leur sûreté [1]. » La noblesse ne se charge pas, on le voit, de stipuler pour l'égalité, cependant il faut lui rendre cette justice, que dans ses cahiers elle renonce d'avance généralement à ses immunités en matière d'impôts, ne demandant à garder que ses priviléges honorifiques; mais elle aurait dû se douter que ceux-là aussi allaient devenir incompatibles avec cette déclaration des droits qu'elle réclamait si énergiquement.

Il est donc constant qu'en 1789 la France entière, y compris même les deux ordres privilégiés, demandait qu'il fût fait, préalablement à

1. Voir le résumé des cahiers de la noblesse à la fin de l'ouvrage de M. de Tocqueville, *l'Ancien régime et la Révolution*.

toute disposition législative, une déclaration de principes destinée à servir de fondement à tout l'édifice constitutionnel. Ne voir dans ce vœu général des cahiers qu'une sorte de mode importée d'Amérique par nos jeunes officiers, c'est méconnaître l'état réel des esprits. La France, en 1789, était encore très-inexpérimentée sur les moyens d'organiser un gouvernement démocratique régulier et libre; mais ses idées, ses instincts, ses besoins d'égalité et de liberté, étaient aussi arrêtés et aussi impérieux que possible; et ces instincts dataient de loin, car les uns, ceux d'égalité, étaient le résultat de toute son histoire; les autres étaient le produit de tout le travail intellectuel des trois derniers siècles. Ce qu'elle demandait donc avant tout, c'est que les principes fussent immédiatement proclamés, c'est que les bases de l'édifice fussent posées, le reste lui importait beaucoup moins, et elle pouvait attendre; son erreur fut de s'imaginer qu'il suffit de décréter des principes pour en assurer le triomphe. Mais cette erreur de la nation, partagée d'ailleurs par la Constituante, est un des signes les plus caractéristiques d'une époque qui, comme on l'a dit, « se distinguait surtout par une foi singulière en la puissance des idées, et qui croyait fermement que la vérité devenait invincible aussitôt qu'elle était formulée en loi. »

Toujours est-il que dans ses dispositions diverses la déclaration des droits votée en août 1789 manifeste avec la même énergie les deux impulsions principales qui entraînent la France : l'une vers l'égalité, l'autre vers la liberté. Résumons-la rapidement, en abrégeant tous les développements de rédaction, sans rien omettre d'essentiel. Cet acte proclame « que les hommes naissent et demeurent libres et égaux en droits, que les distinctions sociales ne peuvent être fondées que sur l'utilité commune, que le but de toute association politique est la conservation des droits naturels de l'homme : liberté, propriété, sûreté et résistance à l'oppression. — Que le principe de toute souveraineté réside dans la nation; que nul corps, nul individu ne peut exercer d'autorité qui n'en émane expressément. — Que la liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui, et que les bornes de cette liberté ne peuvent être déterminées que par la loi. — Que la loi n'a le droit que de défendre les actions nuisibles à la société; que tout ce qui n'est pas défendu par la loi ne peut être empêché, et que nul ne peut être contraint à faire ce que la loi n'ordonne pas. — Que la loi étant l'expression de la volonté générale, tous les citoyens ont droit de concourir personnellement ou par leurs

représentants à sa formation; qu'elle doit être la même pour tous, soit qu'elle protége, soit qu'elle punisse. — Que tous les citoyens sont également admissibles à toutes dignités, places et emplois publics selon leur capacité et sans autre distinction que celle de leurs vertus et de leur talent. — Que nul homme ne peut être accusé, arrêté ni détenu que dans les cas déterminés par la loi et selon les formes qu'elle a prescrites; que ceux qui sollicitent, expédient, exécutent ou font exécuter des ordres arbitraires doivent être punis, mais que tout citoyen appelé ou saisi en vertu de la loi doit obéir à l'instant. — Que nul ne peut être puni qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement au délit et légalement appliquée. — Que tout homme étant présumé innocent jusqu'à ce qu'il ait été déclaré coupable, toute rigueur qui ne serait pas nécessaire pour s'assurer de sa personne doit être réprimée par la loi. — Que nul ne doit être inquiété pour ses opinions *même religieuses*[1], pourvu que leur manifestation ne trouble pas l'ordre public établi par la loi. — Que la libre communication des pensées et des opinions étant un des droits les plus précieux de l'homme, tout citoyen peut parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. — Que la force publique est instituée pour l'avantage de tous, et non pour l'utilité particulière de ceux auxquels elle est confiée. — Que l'impôt doit être également réparti entre tous les citoyens en raison de leurs facultés. — Que tous les citoyens ont le droit de constater par eux-mêmes ou par leurs représentants la nécessité de la contribution publique, de la consentir librement, d'en suivre l'emploi, d'en déterminer la quotité, l'assiette, le recouvrement et la durée. — Que toute société dans laquelle la garantie des droits n'est pas assurée ni la séparation des pouvoirs déterminée n'a point de constitution. — Que la propriété étant un droit inviolable et sacré, nul ne peut en être privé, si ce n'est lorsque la nécessité publique légalement constatée l'exige évidemment, et sous la condition d'une juste et préalable indemnité. »

Ainsi donc ce que la France voulait dès les premiers jours de 1789, le lendemain de la belle et noble abdication des privilégiés dans

1. Cette forme de rédaction, qui paraît aujourd'hui un peu singulière, est une preuve à laquelle on pourrait ajouter beaucoup d'autres preuves que la majorité de la Constituante était loin, surtout au début de la révolution, de nourrir contre le catholicisme les sentiments hostiles que beaucoup lui ont attribués à tort : ces mots, *même religieuses*, indiquent ici, comme le démontre

la séance du 4 août, à une époque où l'on ne peut prétendre que sa volonté unanime sur ce point, et telle qu'elle était consignée d'ailleurs dans les cahiers, fût encore influencée, dénaturée ou pervertie par le choc des intérêts ou des passions; ce que la France voulait comme une conséquence et une consécration de tout le travail antérieur de l'esprit humain, c'était un gouvernement basé sur le dogme de la souveraineté nationale, assurant l'égalité des droits, le droit pour tous les citoyens de concourir par représentation à la formation de la loi, l'admissibilité de tous à tous les emplois publics, la justice égale pour tous, la répartition proportionnelle de l'impôt et le contrôle public des dépenses publiques, la liberté individuelle assurée contre tous les abus de pouvoir, la liberté de la parole et de la presse, réglée par des lois non préventives, mais uniquement répressives, l'inviolabilité de la propriété, la liberté de conscience : voilà ce que la France voulait en 1789, et on peut dire sans hésitation que c'est encore là ce qu'elle veut aujourd'hui; elle acceptait alors sincèrement et unanimement la forme monarchique comme le meilleur moyen de lui assurer la jouissance de tous ces droits, à la condition que cette monarchie, qui avait présidé à toutes ses transformations dans le passé, en se modifiant plus ou moins elle-même, se transformerait une fois de plus pour s'adapter aux nouvelles destinées du pays.

Toutes ces idées, ces croyances, ces principes que nous venons d'énumérer, déjà difficiles à concilier entre eux, devaient se concilier encore dans le gouvernement avec un autre besoin de la France, besoin très-impérieux aussi, qu'elle semble quelquefois oublier par moments, mais qu'elle retrouve toujours d'autant plus exigeant qu'il a été plus comprimé ou sacrifié; nous voulons parler de ce besoin d'ordre public qui fait qu'un peuple, parfois le plus désordonné des peuples en apparence, est celui de tous qui souvent est le plus enclin à tout sacrifier à la sécurité et à la régularité de la vie ordinaire. Il est des temps où le goût de la tranquillité publique « devient, comme l'a dit très-bien Tocqueville, une passion aveugle, et où les citoyens sont sujets à s'éprendre d'un amour très-désordonné pour l'ordre[1]. »

Un travail où l'on suivrait chacune des maximes diverses dont se compose le programme de 1789 dans les diverses applications qui en

d'ailleurs la discussion de l'article, un certain effort de la part de l'assemblée pour appliquer le principe de liberté, *même* aux questions religieuses.

1. *De la démocratie en Amérique*, t, IV, p. 281.

ont été faites par les nombreux gouvernements inaugurés et tombés depuis cette époque jusqu'à nos jours serait incontestablement un travail instructif et utile; le temps et là place nous manquent également pour l'entreprendre ici; nous aurons peut-être la possibilité d'y revenir; nous ne voulons aujourd'hui qu'effleurer en quelque sorte le sujet, en nous arrêtant sur les deux principes de 89 qui se sont le plus souvent contrariés dans l'application, le principe d'égalité et le principe de liberté, et en choisissant, parmi les diverses conséquences de ces deux principes généraux, deux institutions dont les vicissitudes et l'influence alternative, brièvement présentées, suffiront peut-être au but modeste que nous nous proposons, qui est de prouver que si la conciliation des diverses parties du programme de 1789 est difficile, elle est en même temps nécessaire. Nous voulons parler des lois relatives au droit de suffrage, lequel est incontestablement une des conséquences les plus importantes du principe d'égalité, et de celles concernant la liberté de la presse, qui découle non moins logiquement du principe de liberté.

III

Outre que nous n'avons pas le droit de discuter le principe du suffrage universel qui fait partie de nos institutions, nous n'en avons pas le désir. La question de principe offre d'égales difficultés pour et contre, et tout dépend ici de l'application. Rappelons seulement que le suffrage universel, qui semble à beaucoup de gens la plus redoutable invention de l'esprit révolutionnaire, est de toutes les idées de 89 la seule peut-être que la révolution ait positivement empruntée à l'ancien régime. Le suffrage universel, ou à peu près, était de temps immémorial dans nos habitudes, dans nos traditions nationales. Sans entrer dans le détail des formes par lesquelles il se tempérait ou se réglait plus ou moins dans son application à l'élection de nos anciens états généraux, il suffit de dire qu'il était à deux degrés, et que l'Assemblée constituante fut élue sous l'empire d'une ordonnance royale déclarant que tous les Français âgés de vingt-cinq ans, *domiciliés et compris au rôle des impositions*, s'ils n'ont pas déjà le droit de voter comme membres d'une corporation quelconque, prendront part au vote, en nommant deux mandataires pour cent électeurs. Dans un temps où le prolétariat moderne n'existait pas, la loi ou le règle-

ment qui attachait le droit électoral à une contribution quelconque, si petite qu'elle fût, n'excluait guère que les mendiants ou les vagabonds. Du reste, on serait porté à croire que cette qualité même de contribuable n'était pas rigoureusement exigée, quand on voit la presque unanimité des cahiers, y compris ceux de la noblesse, déclarer expressément que le droit de concourir à la confection des lois par le suffrage électoral direct ou indirect est un droit qui appartient à *tous les Français*, et il n'y a pas lieu de s'étonner que la même énonciation se retrouve ensuite sous la même forme dans la déclaration des droits votée par la Constituante en août 1789. Toutefois, quand l'Assemblée constituante s'occupa plus tard d'une loi électorale, soit qu'elle fût portée à n'attacher la qualité de citoyen français qu'à la qualité de contribuable, soit qu'elle voulût donner plus de sincérité à l'exercice du droit de suffrage, ou en atténuer le danger, la Constituante n'admit à voter que ceux qu'elle appelait les *citoyens actifs*, c'est-à-dire ceux qui payaient une contribution égale à *trois journées* de travail. Quelques historiens, grands admirateurs des hommes de 93, ont fort exagéré l'importance de ce fait en le présentant comme le signe de l'esprit *oligarchique* et *bourgeois* qui animait les hommes de 89. Il est bien vrai que cette limitation n'était pas rigoureusement conforme au principe énoncé dans la déclaration des droits; mais si l'on veut apprécier avec équité dans quel esprit elle fut faite, il faut s'en référer à la déclaration très-loyale du comité qui la fit prévaloir. Ce comité, par l'organe de Desmeusniers, déclare qu'en exigeant de chaque électeur, en moyenne, trente sous d'impôts, la loi a voulu exclure des assemblées primaires les mendiants même domiciliés, et que, si la fixation d'un chiffre d'impôt aussi minime peut exclure quelques artisans pauvres, mais non mendiants, cette exclusion ne sera pour eux qu'accidentelle, et deviendra au contraire un motif d'émulation qui les portera à se mettre en état de payer la faible contribution exigée. Les défenseurs du cens à deux cents francs ont fait plus tard le même raisonnement, mais la différence des chiffres était trop grande pour qu'il eût la même valeur. La Constituante de 1789 voulait sincèrement faire descendre le droit de suffrage aussi bas que possible, parce qu'elle était animée d'un esprit sincèrement démocratique; mais elle voulait également que le suffrage fût aussi libre, aussi pur et aussi intelligent que possible, et voilà pourquoi elle cherchait, d'une part, une garantie d'aptitude, si faible qu'elle fût, dans un cens très-minime; d'autre part elle maintenait les deux degrés qui permet-

taient à l'électeur primaire de faire un acte volontaire, réfléchi et motivé en choisissant librement un mandataire qu'il connaissait et qui avait sa confiance; tandis que ce mandataire, à son tour, soumis à un cens plus élevé, transportait la volonté populaire dans un autre milieu où elle se dégageait encore de ce qu'elle pouvait garder de confus et d'incertain.

C'est au sujet de cette opération des deux degrés que Tocqueville, en l'observant dans une circonstance où elle est en usage aux États-Unis, a dit avec sa sagacité ordinaire et dans le beau style qui lui est propre : « Il suffit que la volonté populaire passe à travers une assemblée choisie pour s'y élaborer en quelque sorte et en sortir revêtue de formes plus nobles et plus belles; » et complétant sa pensée il ajoute : « Je ne ferai pas difficulté de l'avouer : je vois dans le double degré électoral le seul moyen de mettre l'usage de la liberté politique à la portée de toutes les classes du peuple. Ceux qui espèrent faire de ce moyen l'arme exclusive d'un parti et ceux qui le craignent me paraissent tomber dans une égale erreur[1]. »

La Convention, qui s'inquiétait peu de l'exercice pratique des droits qu'elle proclamait, supprima l'élection à deux degrés, comme entachée d'aristocratie; mais la constitution, très-libérale d'ailleurs, quoique peu judicieuse, qu'elle avait établie disparut avant d'être appliquée. Le gouvernement avait été déclaré révolutionnaire jusqu'à la paix, et toutes les énormités imaginables se commettaient sous l'empire d'une constitution assurant aux Français tous les droits, toutes les libertés, toutes les garanties possibles contre l'oppression, et mettant à l'ordre du jour toutes les vertus.

La troisième de nos constitutions, celle de l'an III, rétablit l'élection à deux degrés de l'Assemblée constituante, et pour faire concorder plus exactement l'existence d'un cens et l'article de la déclaration des droits conférant le suffrage à tout citoyen, elle déclara que la qualité de citoyen s'acquérait par celle de contribuable. Dans la constitution consulaire de l'an VIII, le droit de suffrage fut maintenu à tous les citoyens; mais il fut réglé dans son exercice par une combinaison assez compliquée qui le réduisait à n'être plus qu'une ombre : chaque assemblée primaire nommait dix notables, lesquels réunis en assemblée communale nommaient dix autres notables, lesquels réunis en assemblées départementales nommaient encore dix notables

1. *De la démocratie en Amérique*, t. III, p. 52.

destinés à former la liste nationale, et sur cette liste le sénat conservateur élisait les membres du Corps législatif et du tribunat. De plus, toutes ces listes une fois faites l'étaient pour toujours. Sous le consulat à vie et sous l'empire, il fut ajouté une nouvelle combinaison qui transformait l'assemblée communale en un collége d'arrondissement et un collége de département, le premier sans condition de cens, et le second parmi les six cents plus imposés de ces deux colléges. Le premier consul, et plus tard l'empereur, avait le droit d'adjoindre à son choix au collége de département des électeurs nommés par lui, et pris parmi les membres de la Légion d'honneur. Ces colléges, ainsi constitués à vie, nommaient des candidats pour le tribunat, pour le sénat, pour le Corps législatif, et parmi ces candidats le sénat choisissait.

On voit que le droit de suffrage, maintenu en principe comme un droit appartenant à tous les citoyens, se trouvait par le fait à peu près complétement annulé dans son exercice. Cependant on avait cru devoir laisser subsister dans les institutions ce fantôme du principe d'égalité, et les assemblées primaires restaient la base du système électoral. Qu'était devenu le principe de liberté représenté par la liberté de la presse? Celui-là semblait avoir péri avec le triomphe même de l'extrême démocratie. La Constituante n'avait point eu le temps de régler par une loi l'exercice de cette liberté, garantie dans sa déclaration des droits, mais en fait elle l'avait laissée subsister dans toute sa plénitude; si l'on veut s'en convaincre, on n'a qu'à parcourir les *Actes des apôtres* ou tel autre recueil énergiquement hostile à la révolution, et l'on verra qu'ils sont tous aussi violents dans la défense de leurs opinions que pouvaient l'être le journal de Loustalot et celui de Marat dans un sens contraire. Sous la Convention, la presse a perdu toute liberté; on laisse subsister, il est vrai, dans la déclaration des droits, la formule qui la garantit. Le législateur de 93 va même plus loin que celui de 89, après avoir énoncé le droit: sa pudeur indignée l'entraîne à ajouter cette phrase mémorable: « La nécessité d'énoncer ces droits suppose ou la présence ou le souvenir récent du despotisme, » touchante pudeur qui n'empêche pas la Convention d'applaudir Saint-Just quand il lui apprend que ce qui constitue la république, c'est la *destruction totale* de ce qui lui est opposé; que par conséquent il faut *punir* non-seulement les traîtres, mais les indifférents, *punir* quiconque est *passif* dans la république. La Convention, en laissant pratiquer ces maximes, ne pouvait guère se passionner

pour la liberté de la presse; celle-ci subsista néanmoins *en droit*, mais, *en fait*, elle fut contenue dans ses écarts par un censeur très-expéditif et très-occupé, qui fonctionnait tous les jours à Paris, sur la place de la Révolution et dans plusieurs autres villes, et qui maintenait la presse dans la ligne du civisme. Le Directoire, avec ses suppressions de journaux et ses déportations d'écrivains, ne lui fut pas plus favorable, et il y avait déjà longtemps qu'elle n'existait plus que dans les déclarations des droits, quand s'établirent le gouvernement consulaire et le gouvernement impérial. Aucun de ces deux gouvernements ne jugea la liberté de la presse compatible avec le principe d'égalité, même organisé comme nous venons de le décrire plus haut, en ce qui touche le système électoral. On a remarqué ingénieusement que ce qui suffirait pour donner une idée de l'état de la presse à cette époque, c'est qu'une commission destinée à sauvegarder cette liberté ayant été créée au sein du sénat, cette commission n'eut jamais rien à faire; elle jugeait la presse suffisamment libre : seul, l'empereur Napoléon Ier, par moments, n'était pas de cet avis; car c'est lui qui en 1810 disait au conseil d'État : « La presse qu'on prétend libre est dans l'esclavage le plus absolu; la police cartonne, supprime, comme elle veut, les ouvrages, et même ce n'est pas le ministre qui juge; il est obligé de s'en rapporter a ses bureaux. Rien de plus irrégulier, de plus arbitraire que ce régime [1]. » L'empereur seul pouvait prendre de telles libertés de langage avec son gouvernement. Les souverains investis d'un très-grand pouvoir ont ce malheur d'être souvent exposés à être trop bien servis. Ainsi deux des plus importants principes de 1789, dont la conciliation n'est pas toujours facile, se conciliaient alors en ce sens qu'ils s'entretenaient mutuellement dans une égale inertie.

On sait dans quel isolement cette paralysie générale des institutions politiques laissa l'empereur Napoléon Ier aux jours des revers, et comment il essaya, trop tard, à son retour de l'île d'Elbe, de modifier son système de gouvernement. Après l'empire, c'est le principe de liberté qui se releva le premier, tandis que les esprits se passionnaient pour toutes les questions qui se rattachent à la presse, le principe d'égalité dans ses rapports avec le droit de suffrage était si décrié, que la Restauration n'hésita pas à rompre sur ce point avec toutes les tradi-

1. Voir les paroles de Napoléon Ier rapportées dans les *Idées napoléoniennes*, édit. de 1839, p. 126.

tions de l'ancien régime, compromises sans doute à ses yeux pour avoir été adoptées par les constitutions révolutionnaires, et malgré les royalistes proprement dits, qui auraient voulu conserver de l'ancien système électoral un cens assez bas et le suffrage à deux degrés; la Restauration se rangea du parti des libéraux, qui tous à ce moment repoussaient avec ardeur l'application du principe d'égalité dans les lois électorales, et le repoussaient tout à la fois au nom de la liberté, en invoquant l'usage qu'en avait fait l'empire, et au nom de la révolution, comme pouvant devenir entre les mains des partisans de l'ancien régime un instrument dangereux. Ce fut donc aux applaudissements d'une foule d'hommes qui se déclaraient sur d'autres points les disciples de la Constituante et les admirateurs des principes de 1789, que la loi de 1817 fit brusquement repasser la France du suffrage universel et à deux degrés, admis en principe par toutes les constitutions antérieures (moins celle de 93, qui avait proclamé le suffrage universel direct), à l'autre pôle du système électoral. Il fut admis à peu près universellement que le droit d'élire n'étant point un droit appartenant à tous les citoyens, mais une fonction que la capacité confère, le signe le plus rassurant de cette capacité était la fortune, que, plus le cens serait élevé, plus la capacité serait manifeste, et la loi de 1817 réserva exclusivement le droit de suffrage aux citoyens payant trois cents francs de contributions, lesquels, réunis en colléges d'arrondissement, nommaient directement deux cent cinquante-huit députés. Bientôt cette loi, jugée encore trop démocratique, fit place à la loi de 1820, qui accordait aux électeurs les plus imposés au-dessus de trois cents francs le droit de voter à la fois dans deux colléges, celui d'arrondissement et celui de département. C'est cette loi qu'on appela la loi du double vote; elle avait été faite avec l'espoir d'affaiblir dans la Chambre le parti libéral proprement dit, et néanmoins sous l'influence de la liberté de la presse il en sortit la majorité qui fit la révolution de 1830. Les questions de liberté, d'équilibre des pouvoirs, de prérogative royale en lutte avec la prérogative parlementaire, dominaient alors toutes les autres, et c'est sur ce terrain que la Restauration tomba.

Après l'établissement du gouvernement de Juillet, on était si éloigné de croire que les questions électorales prendraient jamais une grande importance, que la loi qui ramenait le cens à deux cents francs seulement fut considérée par l'opposition la plus avancée comme un éclatant triomphe, et cependant c'est sur une question électorale que

devait à son tour succomber le gouvernement de Juillet. C'est pour avoir méconnu la puissance de ce principe de 1789, qu'un gouvernement qui avait appliqué le plus largement possible tous les autres a été renversé. « La grande affaire en politique, disait-on alors, c'est de bien établir la distinction et les rapports du pouvoir exécutif et du pouvoir législatif; nous avons résolu ce problème. En cas de conflit entre les deux pouvoirs, le recours au pays peut se faire sans trouble et sans secousse, l'ère des révolutions est close. » On sait ce qui advint et la terrible importance que prit si rapidement la question de savoir si le pays était suffisamment représenté par deux cent mille électeurs payant deux cents francs de contributions. « Pourquoi ne pas dire toute la vérité? — écrit à ce sujet un des hommes considérables de la monarchie de Juillet; — le gouvernement de 1830, ministère et opposition, ne s'est point assez inquiété de ce que sentaient, de ce que pensaient, de ce que voulaient les masses populaires. C'est ainsi que le terrain s'est trouvé miné sous nos pieds, tandis que nous combattions à armes courtoises, et que nous sommes arrivés les yeux fermés à une catastrophe inattendue pour tout le monde, pour ceux même qui l'ont faite et qui en ont profité[1]. » Rien de plus juste; mais d'où provient ce tort que reconnaît l'honorable écrivain? Pourquoi ne s'occupait-on pas assez de ce que pensaient, sentaient, voulaient les masses populaires? parce qu'on croyait n'avoir pas besoin d'elles, et on croyait n'avoir pas besoin d'elles parce qu'elles étaient exclues de toute participation directe ou indirecte à l'élection des représentants du pays. On peut disserter à perte de vue et très-savamment sur la nature du droit de suffrage, les avantages et les dangers de son extension; mais ce qui est certain, c'est que plus ce droit est étendu, plus il oblige les gouvernements à étendre la sphère de leurs sollicitudes. Les masses populaires sentent cela d'instinct, et le sentiront chaque jour davantage.

Le principe d'égalité appliqué au droit de suffrage a donc reconquis dans nos institutions actuelles la place qu'il avait depuis longtemps perdue; mais qui pourrait méconnaître que le principe de liberté représenté surtout par la liberté de la presse n'ait souffert de ce triomphe, auquel il avait pourtant si puissamment contribué? De même qu'on nous disait, il y a quinze ans, que la France était avant tout libérale, que

1. *Histoire du gouvernement parlementaire*, par M. Duvergier de Hauranne, préface, XII.

toute son histoire n'était qu'une longue préparation aux institutions dont elle jouissait, c'est-à-dire à la vraie monarchie constitutionnelle avec ses pouvoirs équilibrés, pondérés, fonctionnant régulièrement sous le contrôle de la presse libre et du pays *légal;* que c'était pour donner à la France les lumières et les vertus nécessaires à ce genre de gouvernement, que Louis XI, Richelieu, Louis XIV, Napoléon l'avaient tour à tour pétrie dans leurs puissantes mains; de même il se trouve aujourd'hui un bon nombre de docteurs, satisfaits du présent, et par conséquent rassurés sur l'avenir, qui nous enseignent qu'il faut être insensé, ou malintentionné, pour s'imaginer que la France a besoin de plus de liberté qu'elle n'en a, que toute son histoire démontre avec une irrésistible évidence qu'elle est avant tout démocratique, qu'elle a horreur de tout ce mouvement, stérile quand il n'est pas dangereux, de la parole et de la plume que tant d'esprits faux ont préconisé, que pourvu que ses instincts d'égalité et d'ordre soient satisfaits par un pouvoir très-fort, et aussi concentré que possible, choisi par elle, pour faire ses affaires et pour la débarrasser du soin de s'en occuper elle-même; que pourvu que ce pouvoir lui donne la tranquillité et garantisse à tous ses citoyens l'égale admissibilité aux fonctions publiques, la France n'en demande pas davantage; et quand ce pouvoir lui donne en plus de la gloire militaire, quand il imprime une grande activité aux travaux publics, qui oserait douter un instant que la France ne se tienne pour convaincue que le programme de 1789 est enfin réalisé et que l'ère des révolutions est close?

Cette seconde thèse ne nous paraît pas plus sûre que la première; ce qui contribue peut-être à nous empêcher de nous y abandonner complétement, c'est que parmi ceux qui la soutiennent aujourd'hui avec talent, il s'en trouve plusieurs qui soutenaient autrefois, avec un talent égal, la thèse contraire. — Il y aurait bien des objections à présenter; nous n'en présenterons qu'une. Si en effet l'égalité, l'ordre et la gloire militaire sont les seuls besoins de la France, les seuls qui s'accordent avec son histoire, son caractère et son esprit, pourquoi donc en 1789, sans y être forcée le moins du monde, a-t-elle exprimé unanimement dans ses *cahiers*, c'est-à-dire avant même qu'on puisse faire intervenir pour l'appréciation du fait, l'influence de la crise révolutionnaire, pourquoi, disons-nous, a-t-elle, unanimement, sur tous les points de son territoire, et sans avoir reçu aucun mot d'ordre, exprimé le désir d'obtenir, outre l'égalité, l'ordre

et la gloire des armes, toutes les garanties d'une discussion libre et d'un contrôle permanent du pays sur la marche des affaires publiques? On peut nous répondre par un argument qui a son importance, et qui a été souvent employé; on peut nous dire : Les nations qui se défient de leur gouvernement sont avant tout préoccupées des garanties de liberté; votre argument tiré des *Cahiers* ne prouve qu'une chose, c'est qu'en 1789 la France se défiait d'un gouvernement qu'elle n'avait pas fait, qu'elle considérait comme hostile à ses vœux d'égalité, tandis qu'aujourd'hui elle se confie pleinement à un gouvernement qui est son œuvre, et qui représente ses véritables instincts. On ne nous accusera pas d'affaiblir l'objection; mais pour qu'elle eût une valeur décisive, il faudrait non-seulement prouver le fait allégué que la France de 1789 ne voyait dans la liberté qu'un moyen de conquérir l'égalité, mais il faudrait encore expliquer pourquoi elle a tour à tour renversé ou laissé tomber des gouvernements libéraux plus ou moins oligarchiques, et des gouvernements qui, chacun à leur manière, sacrifiaient la liberté à l'égalité.

Nous pensons que les crises par lesquelles passe notre pays depuis 1789 peuvent s'expliquer plus justement en reconnaissant que la France subit alternativement, depuis cette époque, deux impulsions en sens contraire, qui tiennent au désaccord que les circonstances particulières de son histoire ont établi entre ses mœurs et ses idées. La France est démocratique par ses mœurs; elle s'est formée et civilisée sous des gouvernements de plus en plus absorbants, qui l'éloignaient de toute participation à ses propres affaires, et travaillaient sans cesse à lui ôter les mœurs et les habitudes de la liberté; mais le mouvement même de la civilisation chrétienne, dont la liberté est la conséquence et le couronnement nécessaire, rétablissait sans relâche aussi dans ses idées ce besoin de liberté, à mesure qu'il s'affaiblissait dans ses mœurs. — De là, ces crises qui l'agitent et l'ébranlent périodiquement depuis qu'elle a essayé une première fois en 1789 de satisfaire également ses instincts démocratiques et ses idées libérales, et où elle apparaît entraînée tour à tour par l'une ou l'autre de ces deux tendances, ne parvenant jamais à un système de gouvernement qui les réunisse et les concilie.

Qu'on dise tant qu'on voudra que le libéralisme en France est une importation anglaise, un objet de luxe à l'usage des classes élevées, et dont le peuple ne se soucie pas, il ne sera jamais prudent de maintenir à l'état d'abstention ou d'hostilité tout ce qui dans une nation est

capable de comprendre, d'admirer, d'envier les peuples chez lesquels la discussion est honorable parce qu'elle est sincère, et sincère parce qu'elle est libre, et qui, tout en se confiant dans le pouvoir qui les dirige, aiment à se convaincre par eux-mêmes qu'ils sont bien dirigés. Plus d'un exemple prouve déjà que ce genre de gouvernement peut exister très-bien sans institutions aristocratiques. Faire vivre ensemble l'égalité, l'ordre et la liberté, voilà, en définitive, le problème imposé chez nous à tous les gouvernements par la révolution qui joue ici le rôle du sphynx antique. La terrible énigme sera-t-elle enfin résolue? Un pouvoir fort qui voudrait sincèrement tenter l'entreprise n'aurait-il pas plus de chances d'y réussir que les pouvoirs plus ou moins faibles qui déjà y ont échoué? On nous dira que c'est précisément parce qu'un pouvoir est fort qu'il ne consent jamais à diminuer volontairement sa force; mais la valeur de cet argument dépend du sens qu'on attache au mot *force;* nous reconnaissons d'ailleurs volontiers que l'histoire n'offre guère d'exemples du genre d'abnégation volontaire et réfléchie qui est ici en question, tandis qu'elle en offre au contraire beaucoup d'un autre genre d'abnégation trop tardive pour être efficace; mais nous avons dit en commençant que nos annales, depuis 1789, déjouaient souvent les analogies historiques. Pourquoi n'offriraient-elles pas une innovation de plus? L'entreprise a certainement ses difficultés et ses périls, quel système de conduite n'en a pas? mais elle est digne, à coup sûr, d'exciter l'ambition d'un pouvoir qui aimerait la nouveauté en fait de gloire. Napoléon Ier regrettait à Sainte-Hélène de n'avoir pu l'essayer que trop tard, beaucoup de gens l'écartent aujourd'hui comme prématurée. Il s'agit de savoir si ces deux formules, *il est trop tôt*, *il est trop tard*, seront toujours, dans notre pays, le dernier mot de la sagesse humaine.

LOUIS DE LOMÉNIE.

LES JOUJOUX DE LA MORTE

La petite Marie est morte
Et son cercueil est si peu long
Qu'il tient sous le bras qui l'emporte
Comme un étui de violon.

Sur le tapis et sur la table
Traîne l'héritage enfantin.
Les bras ballants, l'air lamentable,
Tout affaissé, gît le pantin.

Et si la poupée est plus ferme,
C'est la faute de son bâton;
Dans son œil une larme germe,
Un soupir gonfle son carton.

Une dînette abandonnée
Mêle ses plats de bois verni
A la troupe désarçonnée
Des écuyers de Franconi.

La boîte à musique est muette;
Mais, quand on pousse le ressort
Où se posait sa main fluette,
Un murmure plaintif en sort.

L'émotion chevrote et tremble
Dans : *Ah! vous dirai-je, maman!*
Le quadrille des lanciers semble
Triste comme un enterrement

Et des pleurs vous mouillent la joue
Quand *la Donna è mobile*
Sur le rouleau qui tourne et joue
Expire avec un son filé.

Le cœur se navre à ce mélange
Puérilement douloureux,
Joujoux d'enfant laissés par l'ange,
Berceau que la tombe a fait creux !

THÉOPHILE GAUTIER.

REVUE DES SCIENCES

LA SYNTHÈSE EN CHIMIE ORGANIQUE. M. BERTHELOT.

Chimie organique fondée sur la synthèse, par Marcelin Berthelot, professeur de chimie organique à l'École de pharmacie[1].

Qu'on jette les yeux sur une toile représentant le laboratoire d'un alchimiste, on la trouvera presque invariablement composée de la même manière.

La salle est obscure, humide, un grand crocodile bâille au plafond; entre les solives, les toiles d'araignée, toutes grises de poussière, forment un réseau impénétrable. Sur les tablettes fixées au mur, des flacons poudreux laissent apparaître des liqueurs bleues ou rouges. Des débris de verrerie jonchent le sol, un gros fourneau occupe un des côtés du laboratoire, un alambic à la forme bizarre s'y chauffe au feu qui brille à travers les briques disjointes.

Le vieux maître enfin, assis dans son fauteuil, consulte un grand in-folio auquel les rats ont fait de nombreux emprunts; tandis qu'un de ses aides broie à grand renfort de pilon une dure matière dans un mortier, un autre manie un soufflet poussif dont la base s'engage dans la porte du fourneau.

Le fourneau, c'est l'appareil essentiel, il a la meilleure place et tout lui est subordonné; il joue dans l'ancien laboratoire le rôle le plus important; le peintre l'a mis au premier plan et a bien fait, car les alchimistes ont été les plus grands souffleurs du monde.

Ils étaient logiques! Placés devant l'immense variété de matières que présente la nature, ils ont dû, pour arriver à la connaître, employer d'abord les procédés de destruction les plus énergiques, le feu par conséquent. Ils travaillaient surtout, au reste, la chimie des métaux, qui se prête merveilleusement à l'emploi de ces méthodes

1. Mallet-Bachelier, 2 vol. 1860.

violentes; ils fondaient, calcinaient, et sont arrivés ainsi à des résultats précieux.

Les mêmes procédés, appliqués aux substances qui viennent de l'organisme végétal ou animal, leur donnèrent aussi quelques produits d'un haut intérêt, notamment l'alcool. Encouragés par ces premiers succès, les alchimistes systématisèrent ces moyens violents de calcination et de distillation, quand, lassés des tentatives si longtemps répétées de la préparation artificielle de l'or, ils donnèrent à leurs études un but plus élevé, et entreprirent des recherches non plus pour satisfaire leur cupidité, mais dans le noble but d'étendre les connaissances de tous.

« En procédant [1] par cette voie à la suite de travaux et d'analyses poursuivis avec soin pendant bien des années, on reconnut, non sans surprise, que toutes les substances végétales, soumises à la distillation, fournissent les mêmes produits généraux : de l'eau, de l'huile, du phlegme, de la terre [2]; les substances animales donnent naissance aux mêmes produits, et de plus à l'alcali volatil. Cette identité des matières fournies par l'analyse d'êtres si divers frappa d'étonnement l'esprit des chimistes. Le froment et la ciguë, par exemple, « l'aliment et le poison, » donnent naissance aux mêmes produits généraux, et ces produits n'ont, pour ainsi dire, rien de commun avec les substances qui les ont fournis. En présence de résultats aussi éloignés du point de départ, il fallut bien se résigner à reconnaître que les moyens d'analyse mis en œuvre avaient dénaturé les matières naturelles. Les corps obtenus dans cette analyse étaient évidemment des substances de nouvelle formation; et il demeura prouvé que la distillation ne sépare point en général les principes végétaux, dans leur état premier, mais que, le plus souvent, elle les détruit et les décompose. »

Il fallut donc rechercher d'autres procédés moins grossiers et incapables de détruire ce qu'on voulait séparer et étudier. Mais un être organisé est éminemment complexe, et les opérations qu'il est nécessaire d'employer pour arriver à le connaître sont bien variées, l'analyse de ses différentes parties est très-délicate. Pour comprendre nettement quelles peuvent être les méthodes employées, « commençons [3] par soumettre à nos expériences une matière minérale, le granit, par exemple. On reconnaît à première vue que le granit est formé par

1. Berthelot, *Chimie organique fondée sur la synthèse*, t. I, p. xxxix.

2. C'est-à-dire du charbon, confondu avec la terre dans le langage de cette époque.

3. Berth., *ibid.*, t. I, p. xii.

l'assemblage de trois substances distinctes et juxtaposées, savoir : une matière cristalline, blanche et opaque, désignée sous le nom de feldspath, des paillettes brillantes et feuilletées, formées par le mica, enfin de grosses aiguilles hexagonales, dures et transparentes, c'est le quartz ou cristal de roche. Ces trois substances peuvent être séparées les unes des autres à l'aide de procédés mécaniques, qui détruisent l'assemblage sans faire subir aucune altération chimique aux corps qui le constituent. En procédant ainsi, on obtient chacun de ces derniers avec des propriétés constantes et définies. Le genre de séparation mis en œuvre constitue l'analyse immédiate; les produits auxquels elle donne naissance sont tels, que leur simple mélange représente la matière minérale primitive. C'est le premier degré dans l'ordre des études analytiques.

« Si l'on veut pousser plus avant, aussitôt se présente un nouveau problème, d'un genre tout à fait différent du premier : il s'agit maintenant de décomposer complétement le quartz, le mica, le feldspath, et de résoudre ces corps dans leurs éléments. C'est à quoi on parvient en soumettant chacun de ces corps à des actions nouvelles capables de les détruire. Le quartz se résout en deux éléments, savoir : un gaz contenu dans l'atmosphère, l'oxygène et une substance solide, fixe, cristalline et noirâtre, le silicium ; de son côté, le feldspath se décompose d'abord en silice, en potasse, en alumine; puis la potasse fournit un gaz, l'oxygène, et un métal, le potassium; l'alumine fournit un gaz, l'oxygène, et un autre métal, l'aluminium ; la silice enfin fournit de l'oxygène et du silicium. Tel est le terme extrême de l'analyse dans l'état présent de nos connaissances chimiques. »

« ..... Appliquons les mêmes idées à l'analyse chimique des êtres organisés. Examinons un fruit, un citron, par exemple. Cette matière n'est pas simple; de même que le granit, le citron est un agrégat. Ici encore l'analyse procède par phases successives. Exprimons d'abord le citron, nous obtiendrons deux matières nouvelles : l'une liquide, douée d'un goût acide et sucré, c'est le jus du fruit; l'autre solide et odorante, c'est l'enveloppe du fruit. Étudions-les séparément. En soumettant la partie liquide à l'analyse, de façon à isoler les matières qu'elle renferme, sans cependant leur faire éprouver d'altération, nous la résoudrons dans un certain nombre de matériaux primitifs ou *principes immédiats*, tels que l'acide citrique, auquel est due la saveur acide; le sucre de raisin et le sucre de canne, dans lesquels réside le goût sucré; une substance analogue à l'albumine, des sels, etc.; enfin de l'eau, qui tient en dissolution les matières précédentes. L'acide citrique, le sucre de raisin, le sucre de canne, etc., en un mot chacun des corps isolés par cette première analyse, est

doué de propriétés constantes et définies; on ne saurait le séparer en plusieurs substances nouvelles sans faire disparaître toutes ses propriétés.

« L'enveloppe, soumise à une analyse semblable, se résout également en plusieurs matières distinctes, savoir : une huile volatile et essentielle, qui communique au fruit son odeur pénétrante; un principe jaune, soluble dans l'éther, et qui colore le citron; une matière ligneuse, dont la masse représente la presque totalité de l'enveloppe, etc. Chacun de ces principes possède encore des propriétés constantes et définies, correspondantes à celle de l'ensemble dont il résulte. C'est l'assemblage des matériaux que l'analyse sépare du jus du citron et de son enveloppe, c'est-à-dire l'acide citrique, le sucre de raisin, l'eau, l'essence de citron, le ligneux, etc., c'est cet assemblage, dis-je, qui constitue le fruit primitif... En les isolant, l'analyse atteint son premier terme.

« C'est alors qu'elle vient à attaquer le second problème posé tout à l'heure pour le quartz et le feldspath, c'est-à-dire qu'elle entreprend de décomposer les principes immédiats eux-mêmes, et de rechercher quels sont les éléments qui les constituent. L'analyse résout aisément cette seconde question : elle établit que l'essence de citron renferme deux éléments, le carbone et l'hydrogène; que les sucres et l'acide citrique en contiennent trois, le carbone, l'hydrogène et l'oxygène; enfin, que la matière albumineuse est formée de quatre éléments, le carbone, l'hydrogène, l'oxygène et l'azote. Tels sont en définitive les éléments fondamentaux des matières organiques contenues dans le citron que nous avons examiné. Dans l'étude de ce fruit, ils marquent le terme extrême de l'analyse chimique. »

Ces idées exactes sur ces principes immédiats, qu'il s'agissait d'abord d'isoler, ne se précisèrent que lentement dans l'esprit des savants. Dans cette voie, l'industrie précéda la science, et on savait extraire la gomme, l'amidon, les résines, avant d'avoir systématisé dans le laboratoire le mode d'opération qu'exigent ces extractions.

Au dix-huitième siècle, Rouelle le jeune d'abord, puis Scheele, le grand chimiste suédois, contribuèrent plus que tous les autres à fixer la nature des principes immédiats, et à préconiser les méthodes à l'aide desquelles on peut les extraire; Scheele surtout prêcha d'exemple et caractérisa un grand nombre de principes organiques dont la véritable nature était encore mal connue. Au commencement de ce siècle, enfin, M. Chevreul formula, dans ses *Recherches sur les corps gras*, les préceptes véritables sur lesquels repose cette science difficile entre toutes, l'analyse immédiate en chimie organique. L'emploi des dissol-

vants neutres, tels que l'eau, l'alcool, l'éther; la pression, les actions des alcalis ou des acides étendus, lui permit d'éclairer de la plus vive lumière toute une partie de la science que personne n'avait jusqu'alors abordée avec succès, tant l'entreprise était ardue et exigeait de sagacité, de finesse et de persévérance.

On était bien loin, on le voit, dans cette partie de l'analyse des composés organiques, des procédés violents des alchimistes; on devait les reprendre pourtant dans la seconde partie de cette analyse, quand il fallut détruire les principes immédiats isolés, afin de trouver les éléments simples qu'ils renferment. Le charbon et l'hydrogène s'y rencontrent toujours, l'oxygène très-souvent, l'azote y est fréquent, enfin on y trouve encore du soufre, mais beaucoup plus rarement. L'invention des méthodes propres à déterminer les poids suivant lesquels ces éléments sont réunis est due à Berzélius; elles ont été perfectionnées successivement, et les chimistes les plus habiles se sont efforcés de rendre ces procédés faciles, sûrs, commodes. MM. Gay-Lussac, Dumas, Liebig, Will et Warentrapp, Péligot, ont surtout, dans cette partie de la science, rendu les plus éminents services.

La chimie organique entra dès lors dans une voie éminemment analytique; on prit toutes les parties des végétaux ou des animaux; on y chercha des principes immédiats dont on détermina ensuite la composition, et un grand nombre de substances très-intéressantes furent ainsi caractérisées. On soumit en même temps ces produits d'origine organique aux réactions puissantes habituelles à la chimie minérale, et bientôt le nombre des substances artificielles provenant comme source première des êtres vivants fut beaucoup plus considérable que celui des principes qu'on avait rencontrés dans ceux-ci.

En général, toutes ces substances nouvelles provenaient d'une simplification de matières complexes, offertes par l'organisme. C'est ainsi que l'acide stéarique, qui entre dans la constitution des bougies, soumis à des actions oxydantes, se transforme en plusieurs acides moins riches en carbone, tels que l'acide formique qui existe dans les fourmis, et auxquels les orties doivent leurs propriétés irritantes, tels que l'acide acétique ou vinaigre.

La marche analytique était exclusivement suivie dans les recherches, et, par conséquent aussi, dans l'enseignement. Gerhardt indiquait dans son traité que « le chimiste fait tout l'opposé de la nature vivante, qu'il brûle, détruit, opère par analyse, tandis que la force vitale seule opère par synthèse, qu'elle reconstruit l'édifice abattu par les forces chimiques. »

En chimie organique donc surtout, on pouvait appliquer la défini-

tion que Lavoisier avait donnée de la science où il avait laissé une trace immortelle. « La chimie, disait-il, en soumettant à des expériences les différents corps de la nature, a pour objet de les décomposer et de se mettre en état d'examiner séparément les différentes substances qui entrent dans leurs combinaisons... La chimie marche donc vers son but et vers sa perfection en divisant, subdivisant et resubdivisant encore... » On pourrait, d'après cette définition, nommer la chimie la science de l'analyse.

Jusqu'alors, on le voit, le chimiste gardait encore un peu de ses habitudes anciennes; c'était avant tout un destructeur; comme un enfant qui casse un jouet pour voir ce *qu'il y a dedans,* mais ne sait plus ensuite remettre en place ses différentes parties pour s'en amuser de nouveau, de même le chimiste, assez adroit pour isoler une essence d'une fleur, pour détruire enfin cette essence et indiquer sûrement sa constitution, était complétement impuissant à refaire le parfum détruit; il ne prévoyait même pas que cela fût jamais possible.

Berzélius, en effet, s'exprimait ainsi : « Quand même nous parviendrions avec le temps à produire avec des corps inorganiques plusieurs substances d'une composition analogue à celle des produits organiques, cette imitation incomplète est trop restreinte pour que nous puissions espérer produire des corps organiques, comme nous réussissons, dans la plupart des cas, à confirmer l'analyse des corps inorganiques, en faisant leur synthèse. »

« Bref (dit M. Berthelot), les exemples de synthèse étaient jusqu'ici si rares, tellement isolés et si peu féconds, que la plupart des esprits étaient portés à regarder comme chimérique toute espérance de refaire, d'une manière générale, les substances organiques au moyen des corps simples qui les constituent. Quelles que fussent les opinions spéculatives sur ce sujet, aucun alcool n'avait été produit expérimentalement au moyen d'un carbure d'hydrogène, aucun carbure n'avait été formé avec les éléments. En envisageant l'extrême mobilité des composés organiques, leur physionomie particulière, la facilité avec laquelle les forces les plus faibles opèrent leur destruction, plusieurs chimistes continuaient même à penser que leur formation au sein des organismes vivants dépendait « de l'action mystérieuse de la force vitale, action opposée, en lutte continuelle avec celle que nous sommes habitués à regarder comme la cause des phénomènes chimiques ordinaires. »

Le problème, de faire avec les éléments les principes qui existent dans l'organisme, avait donc un immense intérêt, au point de vue de la philosophie générale. « Les forces chimiques que nous avons habi-

tuellement à notre disposition, à qui nous voyons produire les phénomènes de combustion, de réduction, ou, au contraire, de complications moléculaires que nous avons chaque jour sous les yeux, sont-elles les mêmes que celles qui déterminent la formation du sucre dans la betterave, de l'acide tartrique dans le raisin, etc.? » La puissance de l'homme, arrêtée jusqu'alors devant la production artificielle de ces matières, au moyen des éléments, allait-elle pouvoir triompher de cet obstacle?

On n'avait pas, à coup sûr, l'idée de chercher à reproduire les organes dans lesquels réside la vie; on ne pouvait penser à constituer, de toutes pièces, ni une cellule, ni un vaisseau, ni un muscle; mais on voulut essayer de faire artificiellement les produits que renferment ces cellules et qui cheminent à travers les vaisseaux.

Ce fut cette mission que s'adjugea, presque au début de sa carrière, un jeune chimiste qui occupait alors la modeste position de préparateur au collége de France. M. Berthelot n'avait publié encore que quelques mémoires intéressants, quand il commença vers 1854 la longue série de ses travaux de chimie organique.

Du premier coup il annonçait un maître. Doué d'une puissance de travail incroyable, d'un rare sens chimique, M. Berthelot ne voulut appartenir à aucune école et ne procéda, pour ainsi dire, que de lui-même; il chercha une grande question à résoudre dans le domaine de la chimie et entreprit de refaire la synthèse d'un grand nombre de composés organiques. Pour son début, il s'attaqua audacieusement à une question éminemment complexe et encore imparfaitement connue, malgré les beaux travaux de M. Chevreul : il étudia les corps gras, non plus, comme on l'avait fait jusqu'à lui, en s'efforçant de séparer de ces principes les différents composés qu'ils renferment, mais en prenant les substances composées qui les forment, et en cherchant à les unir de nouveau, en faisant leur synthèse. La question s'éclaira subitement, et M. Berthelot y déposa le germe de plusieurs découvertes importantes.

Pendant six ans, il ne se lassa point; remplissant les *Annales de chimie et de physique* de ses mémoires, il annonça successivement la réussite de nouvelles expériences de synthèse, la découverte de composés nouveaux, l'étude de substances encore mal connues; c'est l'ensemble de ses travaux qu'il a résumé dans la *Chimie organique fondée sur la synthèse.*

Avant de chercher à faire comprendre au lecteur le grand mérite de cet ouvrage, il convient d'indiquer, en quelques mots, les procédés qu'a employés M. Berthelot pour arriver à résoudre l'important problème qu'il s'était posé.

Ainsi que nous l'avons vu, les matières organiques sont formées de charbon, d'oxygène et d'hydrogène auxquels l'azote s'associe parfois. Ce sont ces éléments qu'il s'agit de combiner de façon à obtenir les produits qui se trouvent dans l'organisme végétal ou qui en dérivent facilement.

Une des premières synthèses qu'exécuta M. Berthelot et qui servit de base à ses recherches ultérieures, fut celle de l'acide formique, substance très-analogue au vinaigre qui, ainsi que nous l'avons vu, existe dans les fourmis auxquelles il doit son nom.

L'acide formique est formé de charbon, d'oxygène et d'hydrogène. On peut encore le considérer comme résultant de l'union de l'eau (oxygène et hydrogène) avec l'oxyde de carbone, ce gaz vénéneux qui brûle avec une flamme bleue au-dessus d'un feu de charbon encore mal allumé.

C'est, en effet, en s'efforçant d'unir l'oxyde de carbone et l'eau, que M. Berthelot a réalisé dans son laboratoire la production de l'acide formique que jusqu'alors les chimistes n'avaient pas su produire avec les éléments. Comment y arriver? L'oxyde de carbone est un gaz, l'eau un liquide; il faudra les enfermer ensemble; mais s'ils sont seuls, ils ne s'unissent pas, l'intervention d'un troisième corps est nécessaire pour déterminer l'alliance, la soudure de ces deux composés. Quel corps prendre? Une substance capable de se combiner avec l'acide formique une fois qu'il sera formé, la potasse. C'est là un fait dont les chimistes rencontrent de nombreux exemples : deux corps sont indifférents et ne s'unissent nullement l'un à l'autre, mettez en face d'eux une substance pour laquelle aura de l'affinité la matière résultant de l'union des deux corps primitifs, et cette union aura lieu.

On réunit donc, dans un certain nombre de matras de verre, de l'eau, de la potasse et de l'oxyde de carbone, en fondant le col des ballons de façon que le verre se soude à lui-même, on obtient une fermeture hermétique. On chauffe alors les matières pendant un temps assez long, à la température de 100°. Si l'on ouvre les ballons après que les matières sont restées ainsi enfermées ensemble pendant près d'un mois, on trouve que presque tout le gaz oxyde de carbone a été absorbé par l'eau et la potasse pour produire le formiate de potasse.

« Si la combinaison, dit M. Berthelot, se forme avec lenteur, c'est en raison de la faiblesse des affinités mises en jeu, et probablement aussi en raison d'une différence marquée entre l'état moléculaire des corps primitifs et celui du composé produit. L'état initial ne se modifie que successivement et avec une sorte de difficulté. De là, toute l'efficacité des actions lentes pour provoquer les transformations chimiques. Grâce à l'intervention du temps, on met en jeu les affinités

les plus faibles, celles qui, dans les conditions ordinaires d'actions rapides, demeurent latentes ou entravées par l'état physique des corps; par la cohésion, comme on disait naguère. Ces affinités produisent graduellement les phénomènes de combinaison ou de décomposition les plus variés et souvent les plus analogues aux actions naturelles par leurs résultats aussi bien que par leur mécanisme.

« L'emploi des vases clos se prête merveilleusement à l'étude de ces réactions lentes, car il permet de se placer dans des conditions nettement définies et exclut d'une manière absolue les influences atmosphériques. De plus, et c'est là son principal avantage, il permet de prolonger indéfiniment le contact des mêmes particules matérielles tandis que, dans les réactions ordinaires, ces particules, si elles n'agissent instantanément, sont entravées au loin et soustraites à tout contact prolongé, à toute modification graduelle, mais permanente.

« C'est en se plaçant dans ces conditions nouvelles, en substituant l'emploi lent et continu des affinités faibles au jeu instantané des affinités puissantes, plus propres à détruire les combinaisons organiques, qu'à leur donner naissance, que l'on peut arriver à former par voie synthétique les produits spontanés de l'organisation vivante. »

Ces expériences, au reste, ne sont pas sans danger; la vapeur d'eau, les gaz enfermés acquièrent dans les tubes de verre chauffés une tension d'autant plus considérable, que la température s'élève davantage, et il arrive souvent que les tubes éclatent, lançant de tous côtés des fragments de verre fort dangereux. M. Berthelot triompha cependant de ces dangers avec habileté; il plaça les tubes renfermant les matières en réaction dans des vases de fonte enfermés eux-mêmes dans des fourneaux de maçonnerie; si le tube ne résiste pas et se brise, l'expérience est perdue, mais l'opérateur est à l'abri.

La synthèse de l'acide formique est le premier degré de l'échelle qu'il s'agit de remonter pour arriver à produire des combinaisons de plus en plus riches en carbone. Chacun des composés produit est ainsi un échelon qui facilite étrangement les pas suivants. Employant successivement les actions lentes, ou, au contraire, les réactions vives, M. Berthelot, est arrivé à réaliser un grand nombre de synthèses, dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer; nous en citerons une cependant remarquable, et qui pourra peut-être un jour être la source d'un industrie importante, c'est la production de l'esprit-de-vin avec un des gaz qu'on obtient en distillant la houille, avec un des éléments du gaz de l'éclairage.

Si on agite pendant longtemps un vase renfermant de l'hydrogène bicarboné, de l'acide sulfurique et de l'eau, on finit par obtenir une substance semblable à celle que donnerait l'action de l'acide sulfurique sur l'esprit-de-vin. Rien n'est plus aisé, au reste, que de détruire cette combinaison de façon à en retirer de l'alcool.

L'expérience avait été organisée par M. Berthelot d'une façon originale. Au plafond du laboratoire du collége de France, était suspendu un gros ballon renfermant, outre les éléments indiqués, une certaine quantité de mercure qui avait simplement pour but de faciliter la division de l'acide sulfurique lors de l'agitation. Chaque visiteur était engagé à secouer le ballon et à indiquer sur une planchette le nombre de secousses qu'il avait données. M. Berthelot rapporte dans son Mémoire que le ballon reçut cinquante-trois mille secousses.

Pendant l'été dernier, j'allai assister à l'une des leçons que fait M. Berthelot à l'École de pharmacie; je ne connaissais ce chimiste éminent que par ses travaux, je voulais l'entendre professer. Sa diction claire, simple, sa science très-élevée, mais très-sage, suivant pas à pas l'expérience, un peu froide peut-être et sans enthousiasme, lui avait attiré un nombreux auditoire qui le suivait avec attention. Je lui fus présenté après la leçon, et nous revînmes ensemble de la rue de l'Arbalète vers des pays plus civilisés. En route, une de ces pluies diluviennes, si communes cet été, nous força de nous arrêter; une galerie couverte du lycée Napoléon nous offrit un abri provisoire, et la conversation continua. M. Berthelot avait dans l'une des profondes poches de son gilet plusieurs flacons bien précieux; l'un renfermait le formiate de baryte obtenu artificiellement et à l'aide duquel il peut faire l'hydrogène bicarboné, comme on le fait en distillant la houille, dans l'autre, se trouvait l'alcool obtenu à l'aide de l'hydrogène carboné, fait lui-même par la décomposition du formiate, c'est-à-dire obtenu en somme avec les éléments, charbon, oxygène, et hydrogène, qui entrent dans sa constitution. Tout l'alcool produit jusqu'à présent avec les éléments tenait dans un petit flacon. Qui sait combien se multiplieront ces quelques centimètres cubes? Peut-être sera-ce par milliers d'hectolitres que l'alcool sera formé par cette méthode, dont je tenais à la main les premiers résultats!

Les synthèses exécutées par M. Berthelot sont extrêmement nombreuses; ayant une fois obtenu l'esprit-de-vin, il avait une station précieuse d'où il pouvait rayonner de tous côtés. L'essence d'ail, l'essence de moutarde furent ainsi obtenues; la glycérine, le principe doux des huiles et des graisses fut préparé par des substances dérivant elles-mêmes des éléments.

La production artificielle d'un des éléments des corps gras était ainsi obtenue; celle d'un grand nombre d'autres matières organiques volatiles fut aussi signalée; et l'on peut regarder comme prochaine la synthèse de tous les principes semblables : « Cet ensemble[1] constitue le premier étage de la chimie organique. Il comprend les composés naturels les plus simples et les mieux étudiés. Mais les principes fixes, tels que la fibrine et le ligneux, qui constituent les tissus des végétaux et des animaux, tels que les matières sucrées et albumineuses dissoutes au sein des liquides qui baignent ces tissus, demeurent en dehors des groupes généraux que l'on vient d'énumérer; la synthèse totale de ces matières, qui forme, pour ainsi dire, le second étage de l'édifice, est à peine ébauchée. Cependant, dès aujourd'hui, il est permis d'espérer, sans témérité, qu'elle pourra être atteinte à son tour, en se fondant sur les mêmes méthodes générales. En effet, la synthèse des corps gras neutres, accomplie au moyen de la glycérine et des acides gras, c'est-à-dire la synthèse de l'une des trois grandes classes de principes naturels dont il s'agit[2], est un premier gage des résultats futurs, et justifie déjà les espérances que nous pouvons concevoir. Si nous sommes encore loin du but, nous devons espérer que de nouvelles recherches, fondées sur ces premiers travaux, viendront bientôt développer et préciser les faits inconnus, rectifier les généralités actuelles dans ce qu'elles ont de vague ou d'incomplet, et fournir à la science des conceptions plus parfaites et plus pénétrantes.

« On le voit, la synthèse présente un champ immense et tout nouveau, qui vient d'être ouvert, et qu'il s'agit maintenant de parcourir. Au terme de cette nouvelle carrière se trouve la reproduction des principes sucrés et celle des principes albuminoïdes. C'est le but suprême de la chimie organique, le plus éloigné, mais aussi des plus importants, en raison du rôle essentiel que ces principes jouent dans l'économie. En l'atteignant, la science pourra réaliser dans toute son étendue le problème synthétique, c'est-à-dire reproduire avec les éléments et par le seul jeu des forces moléculaires l'ensemble des composés définis naturels et des métamorphoses chimiques que la matière éprouve au sein des êtres vivants. »

On voit maintenant quelle importance ont les recherches de M. Berthelot. Ce ne sont pas seulement des procédés chimiques nouveaux qu'elles mettent en lumière, ce ne sont pas quelques substances encore inconnues qu'elles donnent le moyen de préparer; non, elles prennent

1. Bert., *Chimie org., etc.*, t. II, p. 804.
2. Principes hydrocarbonisés, principes azotés, principes gras.

corps à corps une des idées les plus invétérées parmi les savants et la renversent.

Nous avons tous appris que c'était seulement sous l'influence de la force vitale, d'une force spéciale, propre aux être organisés, que se produisaient toutes les substances complexes qui se trouvent dans les végétaux ou dans les animaux. Vérification faite, il se trouve que la nature agit plus simplement qu'on ne l'avait pensé d'abord, et qu'elle emploie ces affinités chimiques qui règlent les métamorphoses de la matière tout aussi bien pour faire ces immenses irruptions qui ébranlent les contrées dans leurs fondements et bouleversent les villes, que pour parfumer une fleur en y distillant goutte à goutte une suave essence.

A mesure que la science progresse, ses théories se simplifient; au commencement de ce siècle, les physiciens ont déjà pu réunir dans le fluide électrique les forces qu'on pensait être différentes et qui produisent les phénomènes du magnétisme, du galvanisme ou de l'électricité proprement dite. La chimie suit aussi cette marche, et elle peut laisser en chemin une des forces que l'explication erronée des phénomènes, leur étude incomplète l'avaient forcée d'inventer.

La production des substances organiques avec les éléments est un des plus grands pas que la science ait faits. Au milieu des régions qu'explorent les chimistes se dressait une longue chaîne de montagnes; on la côtoyait sans oser la franchir, et les maîtres eux-mêmes la jugeaient inabordable.

On a trouvé le chemin qui mène à son sommet; à chacun de se répandre dans les nouvelles contrées qu'on découvre de ce nouveau point de vue et d'y faire sa moisson.

Quand même M. Berthelot s'arrêterait maintenant et cesserait de travailler, ce qui n'est au reste guère à craindre, il a marqué son nom assez profondément pour qu'on ne puisse plus l'effacer; on poussera dans la voie qu'il a ouverte plus loin que lui, mais il n'en restera pas moins l'agresseur hardi qui le premier a planté son drapeau victorieux sur des hauteurs jugées inaccessibles.

Les recherches de M. Berthelot présentent encore pour l'enseignement de la chimie une grande importance; quand on exposait la chimie minérale, l'habitude était toujours de suivre la marche synthétique: on étudiait les éléments, puis on les voyait s'unir entre eux et produire des substances de plus en plus compliquées; mais tout changeait quand on passait à cette seconde partie de la chimie générale désignée sous le nom de chimie organique; on était alors fort embarrassé pour suivre une marche logique, et l'arrangement des matières variait en général au goût des auteurs et des professeurs,

suivant presque toujours une marche analytique et passant des substances les plus complexes aux plus simples.

Il y a déjà cinq ou six ans cependant, Gerhardt avait rejeté loin de lui cette marche peu rigoureuse qui introduit dans la chimie la botanique et la zoologie ; partant des substances les plus simples, les moins riches en charbon, il étudiait ensuite celles qui en renfermaient des quantités plus considérables.

Cette marche logique vient d'être singulièrement appuyée par les recherches de M. Berthelot, puisqu'on pourra désormais étudier en chimie organique, les uns après les autres, des corps qui dérivent expérimentalement les uns des autres, comme on le fait en chimie minérale. A ce point de vue, la *Chimie organique fondée sur la synthèse* forme un complément précieux de l'admirable *Traité de chimie organique de Gerhardt*, qui faisait suite à la chimie de Berzélius.

Il est encore un point sur lequel nous devons appeler l'attention du lecteur, c'est sur la simplicité de l'arrangement de la chimie organique, qui a passé pendant bien des années, et avec raison, pour être l'emblème du désordre, pour être un dédale dans lequel les initiés mêmes couraient grand risque de se perdre.

Quand, il y a trente ans, à la suite des grands chimistes du siècle précédent et du commencement de celui-ci, de M. Chevreul, de M. Dumas, de M. Liébig, on se jeta avec une merveilleuse ardeur dans les recherches de chimie organique, on essaya bien des classifications; mais presque toutes, trop empreintes de l'esprit de leur auteur, avortèrent et finirent par disparaître par l'exagération même de leur principe. — Il en est une cependant due surtout à MM. Dumas et A. Laurent, et qui s'est maintenue plus longtemps; elle persiste encore, elle a rendu les plus éminents services. M. Berthelot toutefois l'a abandonnée dans son dernier ouvrage; il était, au reste, assez riche en expériences pour se passer des systèmes, et il a voulu rester aussi près des faits que possible; quoi qu'il en soit, la théorie des types présente maintenant dans un grand nombre de circonstances une manière si commode d'expliquer les faits, qu'il est peu à croire qu'elle soit abandonnée de longtemps.

Si, dans son livre, M. Berthelot, n'a pas adopté cette théorie, il a cependant rendu de grands services à l'arrangement de la chimie organique, et c'est là un second point de vue sous lequel nous devons envisager son ouvrage.

Quand le premier travail de description des substances organiques commença d'avancer, quand on eut isolé, étudié, décrit les nombreuses matières que fournissent les animaux et les végétaux, on se trouva au milieu d'un singulier désordre; on avait des acides en

grand nombre, des bases, des matières grasses, des essences, des sucres, des principes colorants; quelles relations existaient entre tous ces corps? Y avait-il apparence de liens de parenté entre eux? Étaient-ils tous formés sur des types différents, ou bien devait-on chercher quelques airs de famille capables de conduire à des rapprochements? On savait bien que l'alcool ordinaire, l'esprit-de-vin est susceptible de donner naissance à l'acide acétique, au vinaigre qui prend naissance quand le vin s'aigrit. D'autres acides présentaient certains points de ressemblance avec l'acide acétique; ne pouvaient-ils pas dériver aussi d'alcools différents de l'alcool ordinaire, mais lui correspondant comme les acides connus correspondaient à l'acide acétique? Ces alcools furent caractérisés par les travaux de MM. Dumas, Péligot, Cahours et Balard, et bientôt naquit l'idée féconde de rapprochements à établir entre des composés qu'on croyait d'abord tout à fait différents. Trois alcools vinrent ainsi d'abord se ranger autour de l'esprit-de-vin; on ne devait pas toutefois en rester là : deux des alcools connus, l'alcool méthylique qu'on obtient en distillant le bois et l'alcool ordinaire, étaient très-voisins l'un de l'autre; le troisième, au contraire, placé dans la série au-dessus de l'esprit-de-vin, s'en éloignait beaucoup. Il semblait exister là quelques places vides; enfin entre l'alcool amylique ou huile de pomme de terre et l'éthal, quatrième alcool, se trouvait aussi un énorme espace vide qui faisait présumer l'existence de nouveaux alcools; ils furent cherchés : M. Bouis, M. Wurtz découvrirent successivement l'alcool caprylique et l'alcool butyrique; d'autres furent encore découverts.

Autour de cette première famille d'alcools vint donc se placer déjà une foule de substances dont la place fut dès lors bien nettement indiquée; car si chaque alcool s'entoure de substances diverses qui se trouvent classées aussitôt que leur chef de file a trouvé son rang, bien d'autres matières cependant restaient encore inclassées; un remarquable pas en avant fut fait quand un chimiste sicilien, qui avait travaillé pendant plusieurs années au Muséum d'histoire naturelle, M. Cannizzaro, annonça l'existence d'un nouvel alcool, parfaitement déterminé, mais d'une famille tout à fait différente de celle qui était connue. Plusieurs essences purent dès lors avoir leur place définie, entre autres l'essence d'amandes amères, et l'idée qu'on se faisait d'un alcool s'élargit considérablement. M. Berthelot, enfin, donna à cette grande classe de composés une bien plus grande importance encore quand il introduisit dans la science, quelques années après, l'idée d'alcool polyatomique.

Les corps gras qu'on ne savait dans quel groupe placer, les sucres, isolés aussi, vinrent se ranger dans cette nouvelle famille et entraînè-

rent après eux dans cette classification un grand nombre de corps, dont la place n'était pas déterminée. Non-seulement l'opinion de M. Berthelot sur la manière dont il fallait considérer les corps gras démontra la justesse des prévisions émises sur ce sujet quarante ans auparavant par M. Chevreul, et fixa définitivement la place de ces substances, mais elle fut encore singulièrement féconde, en ce qu'elle engagea les chercheurs dans une nouvelle voie. M. Wurtz fut bientôt assez heureux pour y rencontrer toute une nouvelle classe d'alcools, les glycols, auxquels pourront très-probablement se rattacher un grand nombre d'acides végétaux (acides malique, tartrique, citrique, etc.), dont les chimistes étaient jusqu'alors fort embarrassés et qui se rattacheront à ces nouveaux alcools, de la même façon que l'acide acétique à l'esprit-de-vin.

«... Il était encore de très bonne heure quand je quittai Gœttingue, et le savant Eichhorn était certainement encore étendu dans son lit, et faisait peut-être son rêve d'ordinaire, qu'il se promenait dans un beau jardin, sur les plates-bandes duquel il ne croissait que de petits papiers blancs, chargés de citations, qui brillaient d'un doux éclat au soleil, et dont il cueillait plusieurs çà et là, qu'il transplantait laborieusement dans une planche nouvelle, pendant que les rossignols réjouissaient son vieux cœur de leurs accents les plus doux [1]. »

Ainsi dit Henri Heine, et nous craignons que le lecteur ne nous applique cette citation ; la classification des composés organiques dont nous n'avons donné qu'une première idée parce que nous n'avons parlé que des alcools, n'est cependant ni une œuvre stérile, ni une œuvre qui manque de grandeur.

Qu'on suppose un vaste chantier, les pierres sont toutes taillées, et placées çà et là sans ordre; vous parcourez avec curiosité cette masse immense de matériaux, les statues, les bas-reliefs vous charment, le fini du modelé, la grâce des détails vous intéressent d'abord, mais bientôt vous êtes las de vous promener au milieu de ce dédale, de vous heurter à chaque pas, sans comprendre l'ensemble, sans savoir comment les pièces doivent s'agencer et quel aspect aura le monument ; que serait-ce donc s'il vous fallait retrouver au milieu de toutes ces pierres un fragment qui vous intéresse spécialement? que de temps perdu à le chercher !

Les pierres sont taillées, les chimistes actuels veulent les mettre en place, quelques-unes manquent encore à coup sûr, mais on verra bien mieux ce qui fait encore défaut quand, les assises étant élevées, les vides apparaîtront d'eux-mêmes. C'est à ce bel édifice que chacun

1. Reisebilder. — Le Hartz.

veut travailler, et le livre de M. Berthelot n'aura pas peu contribué à hâter sa construction.

Non-seulement, en effet, il s'est mis lui-même franchement à l'ouvrage et a fait rapidement avancer la besogne dont il s'était chargé, mais, comme un ingénieur habile, il a su aussi montrer bien des points où il fallait encore travailler. Le chapitre où il parle des *méthodes* à employer n'est pas un des moins curieux de son ouvrage; on peut en le prenant pour guide aller droit avec un but bien déterminé devant les yeux; on ne suivra plus cette marche un peu irrégulière qu'affectionnaient nos devanciers allant à la débandade, frappant les buissons pour faire sortir le gibier, on avancera en ligne et d'une façon continue. Qui veut trouver des sujets de travaux n'a qu'à consulter le livre de M. Berthelot : il annonce pour un seul composé plusieurs millions de substances à découvrir, qu'il peut définir à l'avance et qu'il sera très-probablement possible de préparer en suivant ses indications.

En résumé, bien écrit, ainsi qu'on l'a pu voir par les longs emprunts que nous nous sommes permis, grandement conçu, démontrant à la fois chez l'auteur une force de travail prodigieuse, une grande érudition, un esprit large, amoureux de la simplicité et de la grandeur, la *Chimie organique fondée sur la synthèse* aura certainement la plus heureuse influence sur les progrès de la science.

P.-P. DEHÉRAIN.

REVUE DE LA QUINZAINE

I

Il y a des maris magnanimes, d'autres qui se montrent d'une certaine étroitesse d'idées en face de certains malheurs. Otello qui se croit trompé étrangle sa femme; Jacques, ne pouvant douter de la faute de la sienne, se jette dans un précipice. Laquelle de ces deux manières vaut le mieux? Je ne me chargerai pas de prononcer. Les hommes seront probablement de l'école d'Otello, les femmes de celle de Jacques. Nous lisons presque tous les jours dans les faits-Paris des récits sur des femmes qui se suicident par amour; celle-ci s'asphixie, celle-là se jette par la fenêtre; l'une avale du poison, l'autre s'enfonce la pointe de ses ciseaux dans le cœur. Il y a bien quelques femmes qui donnent des coups de couteau à leur amant infidèle, mais cela ne se voit pas souvent; la femme Otello est rare en France. On dit qu'il n'en est pas de même en Italie, et surtout en Espagne; mais je soupçonne les voyageurs et les romanciers de beaucoup exagérer les choses sur ce point.

En définitive, lequel aime le plus, de celui qui se venge ou de celui qui se tue, d'Otello ou de Jacques? Il me semble que c'est Jacques : l'idée seule de n'être plus aimé le fait souffrir et lui rend la vie insupportable. Sa femme morte, que gagnera-t-il à cela? N'en vivra-t-il pas moins avec cette horrible pensée qu'elle ne l'aimait plus, qu'elle en aimait un autre. Desdémone se débat sous l'étreinte d'Otello, il entend son râle, il voit les dernières convulsions de son agonie; rien ne le touche, rien ne l'émeut, ce n'est pas un homme, c'est une bête féroce! Attendez à demain, me dit-on, ses remords le puniront assez. Je ne crois pas aux remords d'Otello; ce sentiment de la vengeance qui l'a poussé au meurtre le soutiendra et le consolera presque après le meurtre consommé; il pourra vivre calme et satisfait, et si de temps en temps une voix importune s'élève du fond de son cœur pour lui rappeler Desdémone, il se jettera, pour la faire taire, au milieu du feu et de la fumée des batailles, il parviendra à tout oublier.

La pensée de tuer sa femme a dû certainement venir à Jacques; qui a arrêté son bras? La certitude de ne pouvoir survivre à son amour perdu. Il aime véritablement. Si la grisette, qui renonce à la vie parce que son amant l'abandonne, nous touche et nous attendrit, pourquoi n'en serait-il pas de même de Jacques? Serions-nous encore assez barbares pour croire qu'il n'y a de passion véritable que celle qui verse le sang et pour n'accorder notre intérêt qu'à ceux qui tuent?

C'est un amoureux de l'école de Jacques que M. Adolphe Belot vient de mettre en scène dans un drame en trois actes intitulé la *Vengeance du mari;* mais un amoureux qui, selon moi, ne comprend pas très-bien la théorie du maître : M. de Froissy soutient que, lorsqu'un mari est trahi par sa femme, il doit se tuer pour la punir. Le système de M. de Froissy n'exclut donc pas l'idée de vengeance; Jacques ne l'entend pas ainsi, il n'est grand que parce qu'il ne songe pas le moins du monde à se venger. Se tuer pour punir sa femme! Je concevrais ce châtiment à la rigueur, s'il en était de la France comme du Japon, où un individu s'ouvre le ventre pour forcer son ennemi à en faire autant; mais si sa femme ne l'aime pas, quelle punition lui infligera-t-il en se tuant? M. de Froissy mort, madame de Froissy, le temps du deuil expiré, se remariera le plus tranquillement du monde, et elle sera d'autant mieux fondée à agir ainsi, qu'à peine mariée, son mari l'a quittée pour aller remplir je ne sais plus quelles fonctions diplomatiques au bout du monde, qu'il est resté dix-sept ans sans la voir, et qu'il faudrait vraiment pousser le rigorisme bien loin pour trouver étonnant que cette jeune femme abandonnée se soit laissée aller à oublier un peu son mari.

Donc M. de Froissy, de retour en France après dix-sept ans d'absence, voyant sa femme encore jolie et fort bien conservée, s'est épris pour elle d'une fort belle passion; madame de Froissy elle-même trouve son époux fort à son gré, et la plus tardive, mais aussi la plus charmante lune de miel luit sur ces nouveaux mariés qui ont dix-sept ans de ménage. Il ne manque à leur bonheur qu'un enfant; en attendant qu'il leur en vienne un, madame de Froissy a reporté toute sa tendresse maternelle sur une jeune fille du nom d'Emma, une pauvre orpheline qui ignore le nom de ses parents et qui vit sous l'aile d'une gouvernante à qui madame de Froissy l'a confiée. Il n'est pas nécessaire, je pense, de vous l'apprendre, cette Emma n'est autre que la fille naturelle de madame de Froissy, ce qui vous explique sa tendresse pour elle et ses inquiétudes en apprenant qu'elle est aimée d'un jeune homme dont elle a accepté pour le soir même un rendez-vous. Madame de Froissy est décidée à tout braver pour sauver sa fille; au milieu de la nuit, elle quitte sa maison et se rend chez la gouver-

nante pour empêcher, s'il en est temps encore, la jeune Emma de se compromettre. M. de Froissy surprend le secret de cette démarche, il a entendu prononcer le mot de rendez-vous, et sans prendre de plus amples informations, il tient sa femme pour parfaitement coupable; pour faire honneur à ses théories, il se prépare donc à punir madame de Froissy eu se tuant : il provoque celui qu'il prend pour son rival avec la pensée bien arrêtée, à peine les épées croisées, de se jeter sur celle de son adversaire.

Pendant que M. de Froissy fait ses dernières dispositions pour le duel, arrive Emma, la jeune personne, qui ne songe absolument qu'à se marier avec celui qu'elle aime, vient naturellement demander à sa protectrice les moyens de conclure ce mariage. M. le maire pour cela aura besoin de renseignements et de papiers que madame de Froissy seule est en mesure de lui procurer, et mademoiselle Emma, dans sa prévoyance, pense qu'il est temps qu'on les cherche. Sa protectrice n'étant pas là, Emma s'adresse à M. de Froissy, qui, fort étonné de ce qu'il entend, regarde la jeune demoiselle avec plus d'attention, et lui trouve un air de ressemblance très-marquée avec sa femme. Il se met à presser l'orpheline de questions auxquelles celle-ci ne demanderait pas mieux que de répondre, mais elle ne sait rien, absolument rien; M. de Froissy est donc forcé de s'adresser directement à sa femme qui se trouble, balbutie, et finit par avouer la vérité en demandant pardon à son mari. — Point de pardon, une vengeance terrible, voilà ce qui vous attend. — Il sort après ces mots pour aller se battre.

Au troisième acte, notre homme, qui a mis son beau projet à exécution, est dans son lit avec je ne sais combien de pouces de fer dans la poitrine. Il n'est pas mort, mais il n'en vaut guère mieux, et son médecin ne lui donne pas vingt-quatre heures à vivre. Sa femme est au pied de son lit qui pleure comme une Madeleine, et qui lui demande en vain son pardon. — Point de pardon, madame, et qu'on fasse entrer tout le monde dans la chambre. — On lui obéit, et en présence de sa femme, de ses amis, de son médecin et d'Emma, il déclare solennellement que celle-ci est sa fille naturelle, qu'il n'a point révélé ce secret à madame de Froissy pour ne point blesser sa vertu rigide, mais qu'avant de mourir il la prie de vouloir bien consentir à ce qu'il donne à Emma un nom et un mari. Là-dessus j'espère bien que vous n'allez pas vous imaginer que M. de Froissy s'avise de rendre le dernier soupir. Cette scène pathétique, au contraire, détermine la crise que le médecin attendait, et elle sauvera probablement le malade. La toile tombe sur ces mots de madame de Froissy : « Il m'a pardonné ! »

En laissant de côté tout ce que le système de M. de Froissy sur la façon de punir les femmes coupables présente de hasardeux, il faut

convenir que sa conduite à l'égard de madame de Froissy ne manque pas d'une certaine délicatesse, je ne dirai pas de générosité, car il doit bien en quelque sorte cette réparation à une pauvre femme qui ne demandait pas mieux que de rester vertueuse, et qu'il laissait exposée à toutes les séductions avec un sans-gêne et une imprudence dont il méritait certainement de subir les conséquences. M. de Froissy a perdu en bonne justice le droit de se venger, et ce drame, qui a réussi grâce surtout au talent de Tisserant et de mademoiselle Thuillier, me semblerait plus vrai s'il changeait de titre et s'il s'appelait *la Leçon du mari*.

Maintenant, il faut bien que je l'avoue, une chose m'afflige dans cette pièce : c'est qu'elle est de M. Belot, un des auteurs du *Testament de César Girodot*, un esprit aimable et vif qui semblait fait pour la comédie, et qui déjà l'abandonne, comme si les poëtes comiques étaient trop nombreux aujourd'hui !

II

Les œuvres nouvelles sont rares à l'Opéra-Italien, c'est un théâtre qui ne vit guère que de reprises. Heureux quand il nous redonne le *Matrimonio segreto*, le chef-d'œuvre de ce bon et aimable Cimarosa, le plus poëte peut-être de tous les musiciens de l'Italie. Je le vois d'ici, se levant la nuit, marchant à pas de loup au milieu du dortoir pour ne pas réveiller ses camarades du conservatoire de Lorette, descendant doucement dans la salle d'études, et déchiffrant à la sourdine quelque partition de son maître Sacchini. Avec cette ardeur au travail et ses heureuses dispositions naturelles, Cimarosa ne pouvait manquer d'aller loin. A vingt ans, c'est un maître; à vingt-cinq ans, il est déjà joué avec succès sur les principales scènes de l'Italie. On l'appelle en Russie; il séjourne pendant quelque temps dans ce pays et dans diverses cours d'Allemagne, semant partout des partitions sérieuses ou bouffonnes au hasard du moment et de l'inspiration. Il a écrit un grand nombre de tragédies lyriques estimables; mais c'est dans l'opéra-bouffe qu'éclate librement son génie, c'est dans la gaieté qu'il trouve ces motifs heureux, ces mélodies *di prima intenzione*, ces élans et cette verve qui le distinguent entre tous les autres compositeurs. Cimarosa a fait représenter plus de cent opéras ; on ne joue guère plus maintenant que *il Matrimonio segreto*, Quel charme répandu dans cette œuvre, quelle pureté dans les accompagnements, quelle grâce dans l'harmonie, quel esprit dans le chant !

L'exécution d'*il Matrimonio*, au Théâtre-Italien, a de quoi satisfaire

les amateurs les plus difficiles. Comme on conçoit, en entendant ce charmant trio des femmes, que l'empereur Léopold, qui assistait à Vienne à la première représentation de l'opéra de Cimarosa, ait voulu le soir même l'entendre une seconde fois! Les *dilettanti* parisiens seront charmés que la direction leur fournisse l'occasion de l'applaudir au moins deux ou trois fois par mois. Une partition comme celle-ci devrait toujours rester au répertoire.

Cimarosa n'avait que cinquante ans quand il mourut, en 1801, à Venise, regretté de tout le monde, non-seulement à cause de son talent, mais encore à cause de sa bonté et de sa modestie. Un jour, un peintre, qui faisait son portrait, plaçait Cimarosa au-dessus de Mozart. « Que diriez-vous, lui répondit le compositeur, à un homme qui vous placerait au-dessus de Raphaël? »

Avant *il Matrimonio*, le Théâtre-Italien avait repris *Ernani* pour les débuts de Pancani, un ténor de force qui se trouve parfaitement à son aise dans la musique de Verdi. Graziani s'est fait chaleureusement applaudir dans cette représentation. On prétend qu'il quittera Ventadour et qu'il y sera remplacé par Faure. Je ne sais pas trop si nous gagnerions au change. En attendant Faure, nous aurons Ronconi qui a fait avec succès sa rentrée dans *il Barbiere*.

III

De Cimarosa à M. Meyerbeer, la transition est un peu brusque; on trouverait, en effet, difficilement deux hommes qui se ressemblent moins. Ce n'est pas Cimarosa qui se fût jamais imaginé d'écrire un rôle pour une chèvre. Nous l'avons revu l'autre jour, à l'Opéra-Comique, cet intéressant animal; mais, s'il faut être sincère, il m'a paru à la reprise que le public l'accueillait avec bien moins d'empressement qu'à la première représentation du *Pardon de Ploërmel*. Rien ne s'use plus vite que les effets de mise en scène; on les prend à peine au sérieux une première fois, et à la seconde on s'en moque. C'est un peu l'histoire de la chèvre blanche, du pont cassé, et de la fameuse cascade du dernier opéra de M. Meyerbeer. Tant de peines, tant de soins, tant de dépenses, tant de répétitions, tant de machinistes transplantés de Berlin à Paris pour faire dire au public : N'est-ce que cela? Voilà trente ans que nous voyons toutes ces belles choses sur les théâtres du boulevard.

Je me demande pourquoi l'auteur du quatrième acte des *Huguenots*, un des grands musiciens sans contredit de ce temps-ci, compte si peu sur la musique. Est-ce de son talent qu'il se méfie, ou de l'instinct

musical du public français? J'aime mieux admettre la première supposition, et dire à M. Meyerbeer qu'il a vraiment trop de modestie; il peut remporter un succès tout seul, sans le secours d'aucun animal, sans qu'il soit besoin d'appeler à son aide tous les machinistes de Paris et de Berlin. Cela surprendra peut-être ce maître si modeste; mais, sans parler des *Huguenots* et du *Prophète*, je trouve qu'il y a dans le *Pardon de Ploërmel* assez de belles choses pour qu'on se contente d'entendre cette musique, même sans chèvre et sans cascade. On a essayé de persuader cela à M. Meyerbeer, mais on n'a jamais pu y parvenir. Aussi, à la reprise de son œuvre, a-t-il cherché de tous côtés quelque effet nouveau pour corroborer sa musique; les machinistes parisiens et berlinois n'ayant rien trouvé, M. Meyerbeer, faute de mieux, s'est décidé à faire jouer par mademoiselle Wertheimber le rôle du berger Hoël, créé à la première représentation par Faure. A la prochaine reprise, le compositeur, toujours par modestie, s'ingéniera au point de faire chanter par un ténor le rôle de Dinorah. Cela se faisait autrefois en Italie; je ne vois pas pourquoi on ne reviendrait pas à cet ancien usage. Tout est bon pour piquer la curiosité.

Le public ne m'a point paru trop goûter la substitution de mademoiselle Wertheimber à Faure; il a rendu justice au talent déployé par cette cantatrice; mais le moindre baryton aurait fait mieux son affaire. Il faudra que M. Meyerbeer cherche quelque autre sujet d'*excitement* pour la prochaine reprise du *Pardon de Ploërmel*.

IV

Il se fait en ce moment dans la presse un changement que les circonstances expliquent sans le justifier entièrement. On a tant reproché à nos journaux de ne pas suivre l'exemple des journaux anglais, et de sevrer presque leurs abonnés de toutes nouvelles étrangères, qu'ils ne sont plus remplis maintenant que de correspondances. La moindre escarmouche sur les bords du Vulturne ou du Garigliano donne lieu à d'interminables récits, sans compter les innombrables dépêches électriques qui se succèdent, s'étalent et se contredisent dans les premières colonnes de nos journaux.

Sans doute, les journaux anglais intéressent leurs lecteurs par les lettres curieuses et détaillées qu'ils reçoivent de tous les pays, et qui font du *Times*, par exemple, un résumé quotidien des révolutions du globe; mais le mérite de ces journaux est précisément de ne pas s'absorber entièrement dans leurs correspondances et de tenir pied à tous les objets qui peuvent fournir un aliment à la curiosité ou à l'instruction du public.

Qu'un homme important dans la politique, dans la science, dans les lettres, dans les arts, meure en Angleterre, aussitôt les journaux publient sa biographie, apprécient son caractère et ses actes au point de vue des divers partis, et fournissent ainsi des documents précieux à l'histoire. En France, on vient de laisser mourir M. Decazes sans lui accorder autre chose que les cinq ou six lignes de rigueur que l'on consacre ordinairement à tout homme un peu connu. M. Decazes méritait mieux, il me semble, et une appréciation de sa carrière politique aurait paru, il y a quelques années, aussi intéressante qu'une lettre datée de Turin ou de Naples. Je n'ai pas l'intention de me livrer ici à cette appréciation; ce qui me frappe pour le moment dans M. Decazes, c'est qu'il fut le dernier représentant d'une race aujourd'hui éteinte, celle des favoris.

Louis XVIII est le dernier roi qui ait été sensible aux grâces de l'esprit et de la physionomie chez ses ministres. On connaît les dangers politiques dans lesquels l'entraînait M. de Blacas; M. Decazes arrêta au contraire la monarchie sur la pente, et l'ordonnance du 5 septembre fut saluée comme un des premiers triomphes de l'opinion libérale. Cet homme d'État, qui ne se soutenait guère que par la faveur royale, osa frapper de grands coups; il prononça la dissolution de la chambre introuvable et destitua le comte d'Artois des fonctions réelles de commandant général des gardes nationales du royaume en lui en laissant le titre. Aucun ministre ne fut attaqué par des adversaires plus ardents et plus illustres. Les princes et les princesses de la famille royale étaient à la tête de l'opposition contre lui. La duchesse d'Angoulême refusa fièrement de recevoir les ministres qui lui apportaient l'ordonnance de convocation de la chambre nouvelle. « La chambre des députés est dissoute, cela ne m'étonne point, c'est le système des intérêts révolutionnaires qui marche. » Ainsi s'exprimait Chateaubriand dans le post-scriptum de sa fameuse brochure la *Monarchie selon la charte*. Cela alla si loin que le roi, prenant fait et cause pour son ministre, chassa le grand écrivain de ses conseils, et lui enleva son titre de ministre d'État.

C'était le moment où les journaux traitaient M. Decazes d'*enfant pervers*, et l'appelaient un *Bonaparte d'antichambre*. « Ils ne nous sépareront pas, » s'était écrié Louis XVIII en pressant M. Decazes dans ses bras après la mort du duc de Berry; mais le roi oubliait en ce moment l'ardeur de ses ennemis et sa propre faiblesse. Tant que les ultras de la chambre se déchaînèrent contre M. Decazes, Louis XVIII les laissa faire; il se contenta de sourire lorsque le fougueux Clauzel de Coussergues proposa à la tribune de mettre le ministre en accusation comme complice de l'attentat de Louvel; il résista aux sugges-

tions de son plus intime entourage et aux menaces du comte d'Artois, qui exigeait la destitution de M. Decazes comme une satisfaction aux mânes de son fils, et qui parlait de quitter les Tuileries si elle ne lui était pas accordée; mais un jour la duchesse d'Angoulême vint tout éplorée se jeter aux genoux du roi et le supplier de faire un sacrifice pour maintenir la concorde au sein d'une famille si cruellement éprouvée.

Louis XVIII céda, il renvoya M. Decazes; mais afin de prouver de la façon la plus éclatante que ce n'était qu'à regret qu'il se séparait de son ministre, il lui donna le titre de duc.

Le roi malade et infirme, ne pouvant guère bouger de son fauteuil, n'avait plus d'autre plaisir que la causerie, c'est-à-dire qu'il aimait à raconter. M. Decazes savait écouter; il devint l'auditeur assidu, le public, pour ainsi dire, du royal narrateur, dont il paraissait admirer vivement l'esprit, et qui par conséquent se plaisait chaque jour davantage à déployer devant lui les trésors de sa mémoire et les grâces de son intelligence. C'est ainsi que M. Decazes devint le favori du roi, le dépositaire de sa confiance; il l'aurait gardée longtemps, car Louis XVIII n'était pas très-inconstant dans ses goûts, si le parti royaliste tout entier ne s'était si fort déchaîné contre lui. Les courtisans étaient blessés de voir un homme nouveau, n'ayant pour lui ni l'éclat des services présents, ni le mérite des souffrances passées, devenir le dispensateur unique des grâces et des faveurs, des emplois, grâce à sa double influence de ministre et de favori. M. Decazes succomba donc sous une coalition d'amour-propre et d'intérêt, et ce qu'il y a de plus remarquable dans un pays où, comme on l'a dit, tout le monde revient, depuis le jour où il dut quitter le cabinet d'où l'expulsait la duchesse d'Angoulême, il n'a pas été question une seule fois de la rentrée de M. Decazes aux affaires. La monarchie de Juillet lui donna, comme retraite, la place de grand référendaire de la chambre des pairs. M. Decazes a brillé comme une sorte de météore dans le ciel de la politique qu'il n'a fait que traverser. Depuis dix ans surtout il était complétement oublié; mais sa mort aurait dû appeler une dernière fois l'attention sur son compte et lui valoir une colonne dans les journaux.

V

C'est au milieu des fêtes de la récente entrevue de Varsovie que l'empereur Alexandre II reçut la première nouvelle de la maladie de l'impératrice douairière sa mère. Elle était depuis longtemps souffrante; elle vient de mourir à soixante-deux ans, usée par les émo-

tions et par les douleurs de la toute-puissance. Elle venait à peine de quitter son père, le roi de Prusse, pour suivre à Saint-Pétersbourg Nicolas Paulowich, héritier du trône de Russie, lorsque éclata la grande conspiration militaire du 15 décembre 1825. Elle était à côté de son mari, quand celui-ci, entouré de quelques serviteurs fidèles, délibérait sur la résolution à prendre dans ce moment suprême. Ira-t-il lui-même faire tête à la révolte? Attendra-t-il au fond de son palais qu'un nouvel Orloff vienne lui passer autour du cou son écharpe régicide? Nicolas hésite. Comprenant enfin qu'il est mille fois plus horrible de périr entre quatre murs, la main d'un boyard sur la gorge, son genou sur le ventre, que frappé par la balle d'un soldat, il sort du palais à cheval, laissant sa jeune femme éplorée, prêtant l'oreille aux coups de fusil qui partent de la place du Sénat, priant, et se demandant à chaque instant si elle reverra jamais son époux. Enfin, une formidable détonation se fait entendre; c'est l'artillerie de Benkendorf qui arrive sur le champ de bataille et qui tire à mitraille sur les révoltés qu'elle foudroie à bout portant. Ce n'est plus un combat, mais une exécution en masse, une boucherie. Les chefs de la rébellion sont faits prisonniers : plus de deux mille rebelles restent sur le carreau. La Néwa reçoit les morts; les vivants attendront le bourreau; le czar rentre triomphant au palais. C'est ainsi que fut conquis le trône sur lequel Alexandra s'assit à côté de son mari.

Quelque temps après, une non moins terrible épreuve attendait la czarine : mystérieux, insaisissable, foudroyant, le choléra vient d'éclater à Saint-Pétersbourg. En voyant succomber en quelques heures, sous ses yeux, sans que rien puisse les secourir, sa femme, ses enfants, son père, ses amis, le moujick ignorant et superstitieux tremble comme devant un assassin invisible. Les étrangers, les Polonais, les Allemands, les juifs, ces éternels ennemis de la sainte Russie, empoisonnent, disent les gens du peuple, les sources, les fontaines, les puits; il faut à tout prix se débarrasser de ces gens-là. Chaque jour, un grand nombre de meurtres isolés sont signalés à la police impuissante; on voit des médecins précipités de la fenêtre par les parents du malade qu'il vient soigner; d'autres sont pendus, d'autres jetés dans les égouts; la contagion du meurtre s'étend de jour en jour, d'heure en heure, de minute en minute. Le tocsin du massacre peut sonner d'un moment à l'autre; déjà la Sennaïa, cette place presque aussi vaste que le Champ de Mars, est pleine d'hommes, de femmes, d'enfants, hâves, déguenillés, fiévreux, impitoyables, criant : « Mort aux étrangers! » brandissant des haches, des marteaux, des poignards, des bâtons. Les étrangers se cachent, mais ils

seront bientôt découverts, une mort terrible les attend, et qui sait où s'arrêtera la fureur du moujick une fois qu'il aura flairé le sang?

On essaye d'arrêter l'émeute, elle balaye comme la mer tout ce qui s'oppose à sa marche; le flot menace d'envahir la demeure impériale. Il n'y a plus qu'une ressource, c'est que le czar se montre au peuple, et tente de le ramener à l'ordre. L'impératrice veut le retenir, en lui montrant le poignard d'un assassin caché parmi ces fanatiques. Pendant que Nicolas hésite, on vient lui apprendre que la foule se rue sur le palais. Il s'arrache alors des bras de sa femme, et conduit par un seul cocher, le droschki impérial vole vers la Sennaïa, où se passe la scène imposante que tout le monde connaît, et que je n'ai pas à raconter dans ses détails; un homme debout, en présence de la multitude furieuse, prononce ces paroles d'une voix tonnante : « A genoux! à genoux! et demandez pardon à Dieu, c'est lui qui vous frappe et qui vous punit! »

Aussitôt des milliers d'hommes s'agenouillent, et prient Dieu en pleurant et en se frappant la poitrine.

Cette fois encore, la czarine revit son mari sain et sauf.

Mais, pour un cœur de femme tendre et compatissant, il y avait d'autres épreuves non moins cruelles à subir que celle de trembler pour les jours de son mari; c'était quand il fallait adoucir la sévérité du souverain despotique de la Russie, solliciter sa clémence, et lutter contre la raison d'État, dont le czar n'était que trop disposé à subir la terrible influence. Des déserts de la Sibérie, des casemates, des forteresses, des cachots, des prisons d'État s'élevaient des voix plaintives qui montaient jusqu'à l'impératrice; les familles des condamnés, leurs mères, leurs femmes, leurs filles, l'invoquaient à chaque instant. Troubetskoï, un des principaux conjurés du 15 décembre, s'était, après sa défaite, réfugié à l'ambassade d'Autriche; sur une sommation de M. de Nesselrode, l'ambassadeur livra le malheureux qui s'était confié à son hospitalité. Interrogé par l'empereur lui-même, Troubetskoï garda d'abord le silence. On lui montra quelques papiers saisis chez lui; il se crut perdu, et se fit dénonciateur pour obtenir sa grâce : « Je vous donne la vie, lui dit le czar, puisque vous croyez pouvoir la supporter après ce que vous venez de faire. » Troubetskoï fut donc transporté en Sibérie; il y languissait dans les tortures de la solitude et de l'abandon, lorsque sa femme demanda la permission de se rendre auprès de lui. C'était un adoucissement aux maux du prisonnier, et les condamnés n'en doivent point espérer. L'impératrice vint au secours de madame Troubetskoï, elle arracha plutôt qu'elle n'obtint l'autorisation sollicitée, et la femme du proscrit, après

plusieurs mois d'anxiété et d'attente, put enfin prendre le chemin de la Sibérie.

Sœur du roi de Prusse et du prince régent l'impératrice Alexandra Feodorowna était mère de sept enfants. Douée d'une grande beauté, les fatigues de la maternité, les devoirs de la représentation, les chagrins secrets de son intérieur, l'avaient prématurément vieillie. Aimant la valse avec passion comme toutes les Allemandes, elle renonça, jeune encore, à ce divertissement favori. De bonne heure on remarqua sur sa physionomie noble et gracieuse une vague expression de souffrance et de mélancolie. C'est qu'il y a de dures exigences dans la vie de la compagne d'un souverain comme Nicolas, et que le cœur se resserre en voyant fonctionner de près les rouages d'un gouvernement comme celui de la Russie. La vieillesse de la czarine, pas plus que sa jeunesse, ne fut exempte d'épreuves, et l'on peut même dire que celles de la fin furent peut-être plus terribles que celles du commencement. Pendant la guerre de Crimée, c'est elle qui fut chargée de panser les blessures faites à l'amour-propre d'un despote altier qui perdait, jour par jour, heure par heure, les illusions de sa toute-puissance, et qui voyait s'évanouir le rêve qu'il avait si longtemps caressé. A chaque dépêche de Sébastopol, Nicolas devenait plus sombre, il se repliait sur lui-même, et repoussait toutes les consolations, même celles que lui offrait une femme tendre, dévouée, et dont le cœur patriote ne souffrait pas moins que le sien des revers de la Russie. A ses derniers moments, cependant, le czar s'attendrit, et l'on se rappelle les adieux touchants qu'il fit à la czarine, qui ne devait lui survivre que peu d'années, et qui repose maintenant à côté de lui dans les caveaux de Saint-Isaac.

VI

Les arbres s'en vont! Nous avons vu tomber successivement ceux du jardin de Tivoli, du jardin des Capucines, et combien d'autres encore! Maintenant la cognée frappe les arbres de Monceaux; le mal n'est pas si grand, en définitive, puisque aujourd'hui les arbres s'improvisent. La ville de Paris prend des marronniers en sevrage, et les promenades surgissent avec la rapidité d'une décoration de l'Opéra ou de la Porte-Saint-Martin; d'ailleurs, il n'y a pas beaucoup à s'attendrir sur Monceaux; c'était un charmant jardin, à la vérité, mais fermé à tous les promeneurs, et dont les ombrages ne servaient à personne. Il n'en a pas toujours été ainsi, et les arbres de Monceaux ont vu briller à leurs branches les lampions de plus d'une fête.

On connaît l'anglomanie du duc d'Orléans, père du roi Louis-Phi-

lippe; c'est lui qui planta Monceaux en 1778, et qui en fit dessiner les gracieux contours par l'architecte Carmontel. Monceaux devint bientôt un des plus charmants jardins anglais de Paris. L'architecte y fit des collines et des vallées, il y creusa une rivière, il y bâtit des temples, des kiosques, des tombeaux, des ruines gothiques, des pagodes, et jusqu'à un moulin à vent hollandais ! Ici on voyait une forêt, là une vigne à l'italienne dont les festons s'enlaçaient aux ormeaux voisins, plus loin des jets d'eau, des fontaines, des cascades, enfin tout ce qu'un jardin à la mode de ce temps-là devait contenir depuis la maisonnette à toit de chaume jusqu'au temple, et depuis le jeu de bagues jusqu'à la naumachie. Cette naumachie est la seule des créations de Carmontel qui subsiste encore ou du moins qui subsistait, car Monceaux est tout bouleversé, et avant six mois nous verrons ses vertes pelouses couvertes de maisons à six étages.

Avant de devenir une rue, que de vicissitudes ce jardin a traversées ! Un decret de la Convention le transforma en promenade publique; on y installa des jeux, un bal, des cafés; mais Monceaux était bien loin de Paris, et au bout de dix années, faute de joueurs, de danseurs et de consommateurs, le jardin fut obligé de fermer ses grilles. Napoléon Ier en fit cadeau à Cambacérès. Un beau jour l'ex-consul vint trouver son ancien collègue.

— Sire, lui dit-il, je viens vous faire une restitution.

— Laquelle ?

— Je vous rends Monceaux.

— Pourquoi cela?

— Parce que je ne suis pas assez riche pour l'entretenir.

Au retour des Bourbons, la famille d'Orléans rentra en possession de ce jardin jusqu'à la promulgation des décrets du mois de janvier 1852.

Sous les murs de Monceaux et dans un petit angle du parc était un cimetière dans lequel on enterrait les morts de quatre grands quartiers de Paris. Pendant deux mois et demi, du 25 mars au 10 juin 1793, on y porta les suppliciés. Danton et Camille Desmoulins reposèrent dans ce cimetière, où Lucile ne tarda pas à rejoindre son mari.

TAXILE DELORD.

CHRONIQUE POLITIQUE

Tout paraît favoriser la révolution italienne. Les événements qui se produisent chaque jour semblent se précipiter d'eux-mêmes vers un dénoûment prochain, et l'unité de ce magnifique pays sera bientôt peut-être un fait accompli. Quand on se reporte par la pensée au départ de Garibaldi pour la Sicile avec une poignée d'hommes, il y a six mois, et qu'on arrête aujourd'hui ses regards sur l'état de la Péninsule, en repassant toutes les phases et toutes les péripéties de la lutte, les esprits les mieux préparés aux accidents de la vie des nations restent confondus d'étonnement. La souveraineté temporelle du pape réduite à peu près au seul territoire de Rome; la dynastie des Bourbons bientôt forcée d'abandonner le royaume de Naples; les différentes parties de l'Italie se détachant successivement de leurs anciens souverains pour se réunir en faisceau sous le sceptre de la maison de Savoie, avec la consécration du suffrage universel; enfin, un nouveau royaume, on pourrait presque dire un nouvel empire, sortant de cette révolution, voilà ce qui s'est fait en moins d'un an, et c'est là, assurément, un des plus imposants spectacles auxquels il soit possible d'assister.

Ce n'est pas nous qui protesterons contre ces faits prodigieux. Puisque tout homme est libre et maître de choisir sa condition, les peuples ont incontestablement le même droit. Nous ne pouvons d'ailleurs qu'applaudir aux progrès de la liberté dans le monde, parce qu'elle seule fait des hommes et des citoyens. Or, la révolution italienne, préparée depuis longtemps par les intelligences les plus élevées du pays, soutenue par les classes supérieures de la société, dirigée par un homme d'État d'une habileté rare, et ayant enfin à sa tête pour la guider et la régulariser le chef d'une des plus anciennes familles souveraines de l'Europe; cette révolution, pure des excès

qui en ont souillé tant d'autres, excite à bon droit les sympathies du monde civilisé.

Mais les meilleures choses ont leurs limites qu'on ne saurait dépasser impunément, et notre admiration pour la révolution italienne ne doit pas faire oublier deux intérêts au moins aussi respectables que le sien : l'intérêt de notre pays et celui du catholicisme, qui est la religion de trente-cinq millions de Français et de cent cinquante millions d'hommes.

Que chacun de nous se recueille et se dégage de tout ce qui pourrait fausser la rectitude de son jugement, et qu'il se demande si la formation à nos frontières d'une puissance qui compterait vingt-cinq millions d'hommes les plus habiles, les plus avisés et les plus ardents de tempérament et d'esprit qui soient en Europe ne serait pas sans danger pour nous, dans des circonstances qu'il est impossible de déterminer à l'avance, mais qui se présenteront nécessairement un jour ou l'autre par suite du mouvement naturel des choses humaines. N'oublions pas que la race italienne a conquis, dominé, écrasé le monde ancien, et que César se glorifie, dans ses *Commentaires*, d'avoir détruit trois millions de Gaulois, nos ancêtres.

Sans doute, nous ne saurions craindre pour nos enfants le retour de pareilles calamités; le monde a changé depuis l'empire romain, et l'histoire ne se recommence pas. Il y a partout maintenant des foyers de lumière qui assurent à la postérité les bienfaits de la civilisation, mais enfin il faut compter avec les éventualités de l'avenir, au moins dans une certaine mesure, et il peut arriver que la puissance unitaire de l'Italie, si elle se réalise, devienne un obstacle non-seulement à nos intérêts particuliers, mais encore à l'action généreuse que nous exerçons au dehors et dont le monde a si souvent profité. Depuis quarante ans, nous avons fait dix guerres pour des intérêts moraux et qui nous étaient communs avec d'autres peuples, quand ce n'était pas dans leur seul intérêt. Nous sommes, comme on l'a très-bien dit, le seul peuple qui fasse la guerre pour une idée. Placée au milieu de l'Europe, entre deux mers qui la mettent en communication avec le monde ancien et le nouveau monde, la France est en quelque sorte l'arbitre naturel des nations, et ce n'est pas par égoïsme national que nous redoutons de futures entraves pour notre liberté d'action.

Ce qui augmente notre inquiétude de ce côté, c'est, il faut bien le dire, l'attitude nouvelle prise par l'Angleterre dans cette grave question italienne. Ce n'est pas certes que nous nourrissions aucun mauvais sentiment contre nos voisins; loin de là, nous admirons, nous honorons en eux les fondateurs de la liberté moderne et le

peuple sensé, pratique par excellence, auquel l'industrie doit en grande partie ses miracles; mais enfin, les Anglais n'ont pas l'esprit chevaleresque, et ils suivent habituellement les inspirations de l'intérêt personnel le plus dégagé. Or, l'évolution assez subite qu'ils viennent de faire en faveur de la révolution italienne est au moins singulière. Ils étaient Autrichiens, l'an dernier, quand nous allions au secours du Piémont; il y a deux mois à peine, ils intimaient presque aux Italiens l'ordre de ne pas attaquer la Vénétie, et aujourd'hui, ils poussent l'enthousiasme pour la révolution italienne jusqu'à l'amnistier assez lestement de certains écarts au droit des gens et à la foi publique qui ont affligé chez nous même ses meilleurs amis. Cette sympathie si ardente et si soudaine a un certain air de calcul prudent et prévoyant qui nous donne d'autant plus à réfléchir, que les nouveaux amis font quelquefois tort aux anciens.

L'autre intérêt qui nous préoccupe dans la révolution italienne est, comme nous l'avons dit, la question religieuse. Que deviendra non-seulement le pape, mais Papauté, en restant, comme on peut le supposer, bloquée dans Rome au milieu d'un grand État qui lui sera chaque jour d'autant plus hostile que le chef de la catholicité détiendra sa capitale naturelle, la seule nécessaire, indispensable pour tenir réunis les divers éléments dont il se composera? Sans Rome pour capitale, le royaume italien ne serait qu'un assemblage de pièces juxta posées, qui ne feraient jamais corps entre elles, et se sépareraient inévitablement par le seul effet de leurs mouvements naturels.

M. de Cavour promet, il est vrai que de ce côté les choses s'arrangeront, et que le futur roi d'Italie et le souverain pontife s'entendront avant six mois et vivront dans la même ville en parfait accord. M. de Cavour a sans doute de bonnes raisons pour s'exprimer ainsi; mais nous en avons de meilleures pour n'en rien croire. Au point de vue catholique, le pape ne peut volontairement consentir à l'abandon de tout ou partie d'un territoire dont il n'est que l'usufruitier, et il peut encore moins consentir à partager avec le Piémont la souveraineté de Rome; car s'il en était ainsi, il ne serait plus le chef indépendant de 150 millions de catholiques, mais un pape *italien*, *cavourien*, en suspicion dès lors auprès de tous les fidèles, et son autorité serait partout compromise.

Ceux qui penseraient, au contraire, que le pape pourrait conserver son autorité sur les consciences, dans la condition que nous venons d'indiquer, seraient dupes d'une singulière illusion. Qui ne comprend que la puissance spirituelle, étant dans la dépendance du pouvoir temporel, elle serait bientôt absorbée, et exercée en réalité par celui-ci.

Alors le roi d'Italie ne commanderait plus seulement à vingt-cinq millions d'Italiens, mais il dirigerait encore la conscience de cent cinquante millions de catholiques. Il serait le plus puissant monarque du monde, et son peuple le dominateur des peuples. Et qu'on ne se méprenne pas sur la valeur des garanties que pourraient stipuler les puissances catholiques; il n'en est aucune d'efficace, et dont l'action pût lutter contre la pression toujours présente du gouvernement italien. Les autres nations, pour conserver leur indépendance particulière, seraient peu à peu amenées à se séparer de la communion romaine, et la grande unité catholique disparaîtrait peu à peu. Quel homme de sens pourrait envisager sans inquiétude la perspective d'une perturbation aussi grave dans l'ordre moral?

Nous ne nous dissimulons pas, on le voit, la gravité des problèmes que soulève le mouvement italien; nous croyons nécessaire de n'en déguiser aucune face et de les envisager en témoins sincères, en chercheurs de la vérité. A côté des questions que nous venons d'indiquer, nous en trouvons d'autres qui s'y rattachent et qui semblaient n'attendre que cette occasion pour se poser avec éclat. Quoi de plus formidable, quoi de plus imposant à l'avance que l'entrevue de Varsovie? Dans quelle incertitude, dans quelle attente de l'avenir, la nouvelle de ce congrès de souverains n'a-t-elle pas tenu ceux qui redoutaient et ceux qui souhaitaient une violente réaction contre les événements italiens! Varsovie allait réunir dans ses murs les souverains de trois grandes puissances, et le choix du lieu semblait déjà, sinon un défi, du moins une marque de dédain pour le principe des nationalités, dont les explosions et les futures conséquences unissaient tout à coup deux cours, ennemies depuis plusieurs années, dans le sentiment d'un danger commun et de la nécessité d'une défense commune. Quant au prince régent de Prusse, chef d'un État dans lequel les idées modernes semblent trouver un accès plus facile et un appui plus ou moins ferme, son représentant avait pris soin de faire précéder son départ d'une circulaire contenant un blâme formel des derniers actes du Piémont. Sans doute les souverains n'avaient pas préparé une réunion si solennelle pour la laisser sans résultat. De Varsovie allaient s'élever de terribles et belliqueuses résurrections de l'ancien droit. Cependant on y renonça aux projets énergiques, bien qu'au nom du droit établi l'Autriche trouvât dans les stipulations inexécutées de Villafranca et de Zurich, dans l'attitude hostile et provocatrice du Piémont, une foule de bonnes raisons pour prendre l'offensive. Ainsi le droit positif s'abstient devant le droit des nationalités et se réserve pour des circonstances ultérieures. Est-ce habileté, longanimité, espoir de reprendre une revanche? Peut-être, mais n'est-ce pas un

grand point qu'il faille user de temporisation, compter sur des opportunités plus favorables, et, en définitive, reculer?

L'ancien droit public de l'Europe est donc profondément ébranlé; ses fautes d'ailleurs avaient préparé son échec. N'avait-il pas lui-même, — l'histoire le dit assez haut, — mis en pratique ces moyens révolutionnaires qu'on reproche aujourd'hui au Piémont. Cet ancien droit n'a-t-il pas taillé, découpé les principautés, les délimitations selon le caprice, l'ambition des souverains et leur puissance du moment? Entre le droit positif et le droit naturel, on a multiplié les contradictions quand leur tendance respective est de se concilier; on a mis l'un au-dessus de l'autre, on a voulu qu'il le foulât aux pieds, tandis qu'il doit toujours s'efforcer d'en être l'application, dans la mesure que comportent les nécessités de temps et de lieu. Les plus sages jurisconsultes vont jusqu'à déclarer que le droit naturel est, en définitive, le juge du droit positif. S'il en avait été plus souvent le juge et le régulateur, il n'en serait pas aujourd'hui l'adversaire.

Le caractère particulier de la crise actuelle, c'est qu'elle n'apparaît pas seulement dans la politique étrangère et dans les rapports internationaux, mais qu'elle provoque d'autres crises, par contre-coup, dans l'administration intérieure de quelques États importants. Avant la guerre d'Italie, l'Allemagne du Nord semblait enfin commencer à prendre, dans un certain sens, un mouvement déterminé. L'avénement du prince-régent, et les mesures qui ont inauguré son pouvoir, paraissaient convier l'Allemagne à élargir le cercle de ses libertés civiles et politiques, à s'essayer plus résolûment à la pratique des institutions qui en sont la garantie en d'autres pays de l'Europe. Les Allemands ne se rendaient pas bien compte des obstacles que leur susciteraient les mille complications de leur organisation civile, indéfiniment maintenues chez cette nation qui ne tranche hardiment que les questions de philosophie. La tendance libérale s'engageait timidement dans ce labyrinthe, et devait vraisemblablement s'y embarrasser, s'y égarer en mille détours inextricables. Mais la guerre d'Italie a soulevé à la fois tous les problèmes germaniques, a entrechoqué tous les éléments disparates, dévoyé les opinions lentement formées, désorganisé le mouvement, et jeté dans un pêle-mêle incohérent les vieilles passions et les nouvelles. Le sentiment d'indépendance ranimé par des craintes que nous croyons chimériques a réveillé dans ce pays l'idée d'unité, qui se débat comme elle peut avec l'idée de la liberté politique; ces deux idées semblent se heurter ou du moins se gêner, tandis qu'elles devraient se confondre, à notre avis, dans une de ces synthèses qui plaisent tant à leur imagination et qu'ils sont impuissants à réaliser dans les faits.

—

Et voici que l'Autriche à son tour est entrée dans un état de transition. C'est là qu'aujourd'hui, par un déplacement singulier, la capacité libérale de l'Allemagne moderne est admise à faire ses preuves. Sans doute rien n'est plus différent des institutions empreintes du caractère de notre temps que celles que vient d'octroyer l'empereur d'Autriche. Mais on a sujet de croire que les membres des conseils provinciaux de l'Empire seront investis de quelque initiative pour émettre des propositions et exprimer des vœux, et qu'ils éclaireront leurs débats d'une publicité dont ils seront eux-mêmes les arbitres. Cela suffit pour prédire qu'il en sortira un mouvement d'opinion dont les conséquences sont difficiles à calculer, mais qui doit préparer la transformation ou la ruine de l'Autriche.

Si nous tournons les yeux vers la France, nous la voyons occupée à l'intérieur par une transformation radicale de son régime industriel. Ainsi au mois de novembre 1860, au moment où cette Revue se présente au public, les plus grands problèmes qui puissent intéresser l'humanité se réveillent sur tous les points. Il semble que les plus graves questions soulevées depuis 1789 se soient donné rendez-vous dans la seconde moitié du dix-neuvième siècle, et s'imposent à notre génération avec un impérieux besoin d'être résolues. Une pareille tâche demande le concours de tous les esprits consciencieux, de tous les cœurs généreux, de tous les caractères désintéressés.

CHARPENTIER.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Contes de la Montagne, par Erckmann-Chatrian.

Il existait un certain préjugé en France (les esprits les plus éclairés n'en étaient pas exempts) contre le genre fantastique, et on avait admis *a priori* que les Français ne devaient en goûter le charme qu'à travers des traductions, soit de l'allemand, soit de l'anglais. Cependant, la sympathie avec laquelle le public accueille les ouvrages successifs de M. Erckmann-Chatrian semblerait donner un démenti à cette opinion généralement accréditée, et qui pourrait bien être fausse, ainsi qu'une foule d'autres axiomes tenus pour des articles de foi, jusqu'au moment où on les surprend en flagrant délit d'erreur.

Nous regrettons, néanmoins, que M. Erckmann-Chatrian ait dédaigné de s'inspirer aux sources vives du génie gaulois, ce génie expansif et si violemment possédé du besoin de l'*idée quand même.* Nous avions en France des modèles admirables, et les romans de Voltaire sont eux aussi des contes, mais d'un autre genre, où la fantaisie, en apparence la plus folle, n'intervient qu'à la façon d'une fée charmante qui, sans toucher au fond philosophique du récit, en embellit les détails et leur donne un relief plus saisissant. Voltaire a porté à un haut degré de perfection le *conte français* qui ne ressemble en rien aux légendes nuageuses de la Scandinavie, à la vague et flottante poésie d'Hoffmann, ni aux terribles hallucinations *réalistes* d'Edgard Poë. Dans le conte Voltaire avait introduit, suivant en cela le chemin tracé par Rabelais et ses devanciers, sous une forme légère et brillante, des idées nettes et vraies, telles enfin que notre pays les aimera toujours. Heureusement le philosophe de Ferney n'a pas emporté avec lui son secret tout entier. Il a trouvé, quoique en petit nombre, des successeurs assez richement doués pour continuer cette tradition nationale. Il y a peu de temps, M. Louis Ulbach, dont on connaît le talent d'observation vif et fin, transformait, dans l'*Ile des rêves*, la baguette des fées en fouet satirique.

M. Erckmann-Chatrian, au contraire, a étudié le fantastique d'outre-Rhin et d'outre-Manche. Il l'a démonté, pour ainsi dire, pièce à pièce, afin d'en surprendre le mécanisme, et il s'est approprié, avec beaucoup de tact et de mesure, le procédé créé par ses maîtres, procédé auquel nous devons tant de doux rêves ou d'émotions terribles, tant d'heures passées dans un oubli complet du monde et de ses réalités. Il a su faire vibrer de nouveau les cordes de notre âme où Hoffmann avait promené jadis ses doigts habiles, et le public a reçu le jeune auteur comme un ami longtemps absent : on le croyait mort, on le retrouve à peine changé.

M. Erckmann-Chatrian a donc continué une tradition étrangère, au lieu de créer un genre moderne du conte français,

Il connaît admirablement l'endroit et le moment où certain mot amené à propos produit l'effet voulu. Il sait au juste quel est le point sensible de la fibre de son lecteur, et il n'appuie jamais trop fort sur ce point, qui deviendrait facilement douloureux. A cet égard, nous ne lui ferons qu'un reproche : c'est de sacrifier parfois le fond à la forme, l'idée à la sensation. Tel de ses contes repose sur une conception si frêle, et se termine si brusquement qu'on ne s'explique pas nettement sa raison d'être. On a suivi l'écrivain avec plaisir, mais on serait bien embarrassé quelquefois d'analyser le récit et d'en extraire la pensée.

Le style de M. Erckmann-Chatrian a du feu et de la force ; il éblouit, il entraîne, il subjugue ; mais pour renouveler ses formes et ne pas se perdre, comme un feu de joie, en étincelles fugitives et sans chaleur, il devrait s'appuyer sur des idées plus fortes et des sentiments plus réels.

Du reste, et ces petites restrictions mises à part, les *Contes de la Montagne* forment un charmant volume. L'esprit y abonde, ainsi que les détails gracieux, et l'on y trouve juste ce qu'il faut d'émotion pour qu'elle reste toujours agréable. On aime à frémir un peu, a condition qu'on n'ait pas trop peur, et M. Erckmann-Chatrian a parfaitement saisi cette nuance délicate.

Le Maître inconnu, par Paul de Musset.

Le *Maître inconnu* est un de ces ouvrages qu'il ne faut pas analyser. Il y a des créations particulières qui ne sont vivantes que par le souffle de celui qui les a conçues, et les soumettre à une dissection minutieuse serait une impardonnable maladresse.

M. Paul de Musset possède un talent très-

personnel, qui ne relève d'aucune école; son procédé lui appartient en propre, et il devient souvent plus facile d'en subir le charme que de l'expliquer. Dans le *Maître inconnu*, nous trouvons ensemble de l'histoire, du roman, de la légende, de la critique d'art et des détails d'une profonde réalité. Il a su fondre ces éléments hétérogènes en un tout harmonieux, et, par d'insensibles dégradations de lumière et de nuances, unir des genres opposés, de façon à les faire concourir à un but unique.

Quel que soit le succès avec lequel M. Paul de Musset a conduit son entreprise dangereuse, nous ne cacherons pas que nous sommes ennemi de ce mélange des genres. La plupart de ceux qui l'ont tenté n'ont abouti qu'à la confusion, et l'heureuse victoire remportée exceptionnellement par M. de Musset ne nous réconciliera pas avec le procédé. D'un autre côté, cependant, nos opinions sur l'esthétique littéraire ne nous empêcheront pas davantage de constater l'extrême talent avec lequel l'écrivain a surmonté des difficultés dont il semble, durant cinq cents pages, triompher en se jouant.

Le *Maître inconnu* offre un grand intérêt. On le lit avec émotion et curiosité, avide de connaître le dénoûment de la lutte entamée par le héros contre la puissance internale à laquelle furent soumis ses aïeux.

Il s'agit, en effet, de l'histoire d'une famille de peintres dont trois membres, au moins, ont une existence historique incontestée. Ces trois peintres sont Breughel le *vieux* ou le *drôle*, et ses fils Breughel de *Velours* et Breughel d'*Enfer*. Un autre peintre, architecte, décorateur, Servandoni, en un mot, traverse le drame et y répand cette féconde activité qui lui permit de semer ses œuvres nombreuses en Portugal, en France, en Angleterre, en Autriche, en Pologne même.

Parmi les passages les plus intéressants, nous citerons l'épisode de Bayern, le commerçant, et de Madelon, ainsi que les aventures dont Rome devient le théâtre par l'influence diabolique de don Secondo, l'illustrissime agrégé de l'Académie de Saint-Luc.

Toutes les figures de femmes sont traitées de main de maître. Clairette, la comtesse de Montsaillant, la Camargo, mademoiselle Clairon, Nina Biancolelli, Madelon, déjà nommée, Lisbeth et Livia se gravent dans l'esprit. Si nous les voyons si bien, si leur image nous reste si vivante et si nette, pourquoi nous en étonner? Un peintre les aimait, et M. Paul de Musset est devenu peintre pour nous les faire mieux connaître.

Rome contemporaine, par M. Edmond About.

Nous retrouvons dans ce livre les qualités et les défauts qui ont valu jusqu'à présent à M. About l'accueil favorable du public.

En quittant le monde de la fantaisie et du roman, pour entrer dans le domaine agité de l'histoire contemporaine, l'auteur de *Tolla* n'a point modifié son procédé. Cet écrivain spirituel, venu à une époque littéraire de stérilité relative, semble toujours plus préoccupé de plaire à son public en l'amusant, que de l'amuser en l'instruisant.

Rome contemporaine ne satisfera qu'à demi les esprits sérieux. Il y règne une légèreté agréable; mais, au moment actuel, sous un titre aussi ambitieux, on était en droit, sans se montrer trop exigeant, d'attendre un travail plus approfondi. M. About pouvait nous peindre un tableau; il a préféré nous donner un croquis rapide. Le plan est à peine indiqué, aucun détail n'est fouillé, mais un crayon habile, en quelques traits fins et mordants, prétentieux parfois, a saisi ce côté plaisant et superficiel de toute chose qui frappe au premier abord, et s'efface bientôt de la mémoire du lecteur.

Rome contemporaine n'ajoutera rien à la réputation de l'écrivain. Depuis longtemps nous connaissions son style et son talent, mais il est à craindre que le public, après avoir parcouru le livre, sur la foi de son titre qui semble promettre une page d'histoire, n'éprouve une déception, en y rencontrant seulement les impressions d'un touriste nourri de la lecture des écrivains du dix-huitième siècle. Ces modèles sont excellents, sans doute, mais en les étudiant de plus près, M. About se convaincra peut-être que, pour les voltairiens du temps de Voltaire, l'esprit était une arme et non pas un but.

Arthur Arnould.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER et Cᵉ, rue Mazarine 30.

L'ÉTAT ET SES LIMITES[1]

II

L'expérience fait payer ses leçons, mais elle profite aux gens qui réfléchissent. Le lendemain de leur chute les partis peuvent s'imaginer qu'avec des précautions mieux prises, un bataillon ou une barricade de plus, on eût aisément triomphé; ce sont là des illusions qui ne trompent pas les hommes de sens. Dès le mois de mars 1848 il était aisé de prévoir qu'on faisait fausse route, et qu'on n'établirait pas la république, en reprenant à la première révolution des institutions qui n'avaient pas vécu. Décréter le suffrage universel, introduire partout l'élection, concentrer le pouvoir dans une assemblée, c'était rentrer purement et simplement dans les traditions de la Constituante; c'était encore une fois donner au pays la souveraineté, mais non pas la liberté. Or, s'il est une chose que désirent les peuples modernes, s'il est un bien qui leur manque, aujourd'hui surtout qu'ils ont conquis l'égalité civile, ce n'est pas le pouvoir, c'est la liberté! De quoi souffre-t-on? de quoi se plaint-on sur le continent, sinon des entraves qui gênent l'industrie, le commerce, la pensée, la conscience? Ce qu'on accuse, ce n'est pas la forme du gouvernement, c'est le despotisme, qu'il vienne d'un homme ou d'une majorité; c'est la centralisation, ce sont les lois préventives, en deux mots, c'est tout ce qui gêne le libre et complet développement de l'individu. Le problème n'est plus d'imaginer une constitution nouvelle; on a eu trop de mécomptes pour croire encore que le bonheur d'un peuple tienne à la vertu magique d'un morceau de papier; le problème, c'est de tirer des gouvernements, tels qu'ils existent, toutes les libertés qu'un gouvernement peut et doit donner; c'est de faire la part de l'État et la part de l'individu;

1. Voyez la 1re Livraison.

c'est de respecter et au besoin de fortifier les justes prérogatives du pouvoir, mais d'exiger en retour que l'administration reste sur son terrain et n'empiète pas sur le domaine du citoyen.

Il ne faut pas croire que ce soit seulement en France qu'on s'inquiète de cette grave question; en toute l'Europe, elle est à l'ordre du jour; on s'en occupe en Angleterre aussi bien qu'en Allemagne, en Espagne comme en Italie. Aussi, est-ce à l'étranger que je me propose de l'étudier. En France, dès qu'on parle de liberté, il y a des gens qui s'inquiètent et qui essayent de vous couvrir la voix. On suppose des intentions perfides, on crie à l'injustice, on accuse les partis; il est plus difficile d'en user de façon aussi cavalière avec des hommes qui écrivent dans une autre langue, et pour un autre pays. On peut dire qu'ils se trompent, mais encore faut-il les écouter; nous n'en voulons pas davantage; si l'erreur est de notre côté, qu'on nous la montre, et qu'on se donne la peine d'avoir raison.

Un des meilleurs livres qu'on ait écrit sur les véritables attributions de l'État, est celui de Guillaume de Humboldt. En France, il n'est personne qui n'ait entendu parler d'Alexandre de Humboldt, ce génie universel que la science a perdu récemment, mais on connaît moins son frère aîné; en Allemagne, on les met tous deux au même rang. Créateur de la philologie moderne, philosophe chrétien, homme d'État éminent, défenseur de la liberté constitutionnelle à une époque où le dédain de cette liberté menait à la fortune, Guillaume de Humboldt était un de ces esprits originaux qui cherchent toujours la raison des choses, et creusent tout ce qu'ils touchent. C'est en 1792, qu'à la prière du baron de Dalberg, coadjuteur de Mayence, et futur électeur de l'empire, il rédigea son *Essai sur les limites de l'action de l'État;* les guerres de la révolution empêchèrent sans doute Humboldt d'imprimer un livre qui n'aurait plus trouvé de lecteurs. Qui songeait alors à la liberté, sinon pour la maudire? L'essai fut mis dans un carton et oublié. C'est en 1851, seize ans après la mort de l'auteur, qu'on a eu l'heureuse pensée de l'imprimer; et, chose étrange! il s'est trouvé que ce livre, vieux de soixante ans, était une nouveauté.

Ceci s'explique aisément. Les idées que Humboldt défendait en 1792, c'étaient les idées de l'école constitutionnelle qui, en 1789, eut les premières faveurs de l'opinion; Humboldt est un disciple de

Necker et de Mirabeau. C'est au fameux discours sur l'*Éducation publique*, véritable testament politique de Mirabeau, qu'il a emprunté la devise et la pensée de son livre : « Le difficile est de ne promul-« guer que des lois nécessaires, de rester à jamais fidèle à ce principe, « vraiment constitutionnel de la société, de se mettre en garde contre « la fureur de gouverner, la plus funeste maladie des gouvernements « modernes. » Ces idées fécondes, la révolution les a étouffées, l'empire les a dédaignées, la restauration en a tenu peu de compte; mais, comme elles sont vraies, elles reparaissent toujours; il y a des moments où elles entrent dans l'âme, comme un glaive, et nous sommes dans un de ces moments.

Le mérite de Humboldt c'est d'avoir donné une forme philosophique à ces idées, c'est d'avoir ramené la liberté à un principe moral, c'est d'avoir montré que cette liberté, méconnue par ceux qui la calomnient ou qui la craignent, n'est autre chose que la vie même des individus, la force même de la société.

Suivant Humboldt, la fin suprême, la fin la plus élevée que l'homme puisse se proposer ici-bas, celle que lui prescrivent les règles immuables de la raison, c'est de développer l'ensemble de ses facultés; s'améliorer, même au prix de la souffrance, voilà l'œuvre de l'homme, du chrétien, du citoyen. Pour que cette amélioration soit complète, pour que ce développement soit harmonieux, deux conditions sont nécessaires : liberté d'action, diversité de situation.

Cette dernière condition étonne, peut-être même ne la comprend-on pas tout d'abord. C'est cependant la partie originale de la théorie, c'est une des vues les plus profondes qu'un homme d'État ait jamais eue ; en ce point Humboldt était d'un demi-siècle en avance sur ses contemporains.

L'idéal du moyen âge, comme du siècle de Louis XIV, c'est l'unité, l'unité en toutes choses, en religion, en morale, dans les sciences, dans l'industrie. Cette unité, on cherche à l'obtenir par des moyens artificiels ; c'est l'État qui l'impose et qui la maintient. On a ainsi, non pas l'unité véritable qui tient à l'accord des esprits, mais l'uniformité, c'est-à-dire une règle extérieure, une formule vide qu'on fait accepter de vive force, en brisant toute opposition. Le peuple ne croit pas, mais il se tait; c'est le règne du silence et de l'immobilité. Aujourd'hui il n'en est plus ainsi. Une conception plus exacte et plus vraie de l'âme humaine nous a donné une idée plus juste de l'unité. Dans l'homme comme dans la nature, nous admet-

tons des variétés infinies; c'est l'ensemble, c'est l'harmonie de toutes ces notes diverses qui produit l'unité vivante que nous cherchons.

Colbert croyait régénérer l'industrie en réglant par des lois la qualité, la largeur, la couleur d'une étoffe; nous savons aujourd'hui qu'il n'y a qu'à laisser faire; l'intérêt personnel du fabricant suffit et au delà pour répondre à tous les besoins. Tolérer une poignée de protestants inoffensifs, c'était pour Louis XIV une politique aveugle qui ruinait la monarchie; nous nous sommes résignés à ne pas être plus sages que Dieu, nous souffrons ce qu'il permet, et l'expérience nous apprend tous les jours que la liberté des Églises ne nuit pas à l'État et profite à la religion. Le catholicisme est plus vivant dans l'hérétique Angleterre que dans la fidèle Espagne. Dans les universités d'Allemagne, chacun peut devenir professeur et enseigner ce qu'il veut; on n'impose à l'étudiant, ni maître, ni méthode; de quel côté du Rhin la science et les études sont-elles florissantes? Partout, et dans toutes les branches de l'activité humaine, c'est la diversité qui fait le progrès et la vie.

Ces vues nouvelles ont ruiné l'ancienne politique. On a compris enfin, qu'imposer l'uniformité par le despotisme de la loi, c'est poursuivre une œuvre mauvaise et stérile. Pour qu'un pays soit riche, industrieux, moral, religieux, il faut que rien n'y gêne l'expansion infinie des aptitudes humaines, en d'autres termes, il faut avant tout ménager et respecter la liberté des individus.

Quel est donc le rôle de l'État? Humboldt le réduit à deux choses: au dehors protéger l'indépendance nationale; au dedans maintenir la paix. Voilà les limites du gouvernement. En d'autres termes, Humboldt attribue à l'État l'armée, la marine, la diplomatie, les finances, la police suprême, la justice, la tutelle des orphelins et des incapables; il lui retire la religion, l'éducation, la morale, le commerce et l'industrie; et tout cela en vertu de ses deux principes: liberté d'action, diversité de situation. Cherchez, en effet, quelle est l'influence de l'État là même où la conscience ne résiste pas. Que peut faire l'administration, sinon d'établir par des règlements je ne sais quelle uniformité mécanique, calculée sur la moyenne la plus basse. Mais agir ainsi n'est-ce pas affaiblir l'énergie individuelle, endormir la pensée, énerver le caractère, supprimer la responsabilité? Quand on a mutilé la société sur ce lit de Procuste, qu'y gagne-t-on, sinon de charger l'État d'un fardeau qui l'écrase? Mêler le gouvernement à toutes choses, le rendre à la fois despotique, taquin et coûteux, est-ce le for-

tifier ou l'affaiblir? Et s'il en est ainsi quand il n'y a en jeu que des intérêts, qu'est-ce donc lorsque c'est l'âme humaine qui souffre et s'agite sous une oppression que rien ne justifie.

Est-ce à dire que Humboldt refuse à l'État un caractère moral, et réduise le pouvoir au métier d'un gendarme chargé de maintenir la police des rues? En aucune façon; comment une idée semblable serait-elle venue à l'auteur des charmantes *Lettres à une amie,* âme honnête et religieuse s'il en fut jamais? Une société ne peut vivre sans religion, sans morale, sans éducation, sans industrie, sans commerce, mais elle vit très-bien sans une église établie, sans une morale officielle, sans une éducation nationale, sans castes industrielles, sans monopoles commerciaux. Qu'est-ce qu'un pays religieux et moral? est-ce celui où les citoyens sont pieux et sincères? est-ce celui où l'État décrète une règle de foi ou de conduite, et condamne les sujets à l'hypocrisie? Qu'est-ce qui produit la vertu, la vérité, la science? est-ce un ordre du prince, est-ce le libre travail de l'âme humaine? Toute la question est là. Humboldt ne détruit et n'affaiblit aucun des éléments de la société, tout au contraire, il veut leur donner plus de ressort et plus d'action. Ce sont des forces comprimées auxquelles il rend l'élasticité; il veut que chaque citoyen vaille davantage, afin que l'énergie de tous accroisse la puissance de l'État.

Les idées de Humboldt ont visiblement inspiré le livre de M. Mill sur *la Liberté*. Économiste hardi, philosophe ingénieux, raisonneur subtil, M. John Stuart Mill a étendu le problème. Ce n'est pas seulement l'État, c'est la société qu'il veut renfermer en de justes limites; on sent aussi à la netteté de sa parole qu'il est Anglais et non pas Allemand, qu'il vit en un pays où chacun met sa pensée en pleine lumière, mais ces différences ne sont qu'extérieures; si la forme n'est pas la même, le fond est identique; par un autre chemin, M. Mill en arrive aux conclusions même de Humboldt.

Le sujet que s'est proposé M. Mill, c'est, il le dit lui-même, de rechercher la nature et les bornes du pouvoir que la société peut légitimement exercer sur l'individu. « C'est, ajoute-t-il, une question qu'on a rarement posée et qu'on n'a guère discutée en termes généraux; mais, par sa présence latente, cette question a une profonde influence sur les controverses politiques du jour, on y reconnaîtra bientôt la question vitale de l'avenir. Elle est si loin d'être nouvelle, qu'en un sens elle a divisé l'humanité depuis les âges les plus reculés, mais dans la période

de progrès où sont entrés les peuples civilisés, elle se présente en des conditions nouvelles et demande à être traitée de façon différente, et à fond. »

Quelle est donc la limite où la société doit s'arrêter, où l'opinion même doit reconnaître son incompétence? Il est aisé de la déterminer, suivant M. Mill. La seule raison qui puisse autoriser un homme, ou une collection d'hommes, à gêner la liberté d'autrui, c'est la nécessité de se défendre, la *self protection*. Dans une société civilisée, l'État ne peut intervenir dans la vie d'un individu que pour l'empêcher de nuire à autrui. Ne peut-on aller plus loin? ne peut-on obliger le citoyen à agir, où à s'abstenir, parce qu'il est de son intérêt de suivre telle ou telle direction, parce que son bonheur y est engagé, parce que l'opinion publique trouve qu'il est juste et sage d'obéir en ce point à l'autorité? Non, répond M. Mill, ces raisons particulières peuvent avoir leur mérite, mais il n'y a pas là un titre qui autorise l'action de l'État. La seule partie de notre conduite qui nous rende justiciables de la société, c'est celle qui concerne les autres; ce qui ne touche que nous ne tombe sous aucune autre juridiction que la nôtre. L'individu est maître de lui-même, de son corps et de son âme; c'est là une souveraineté que nul étranger n'a le droit d'entamer.

Il y a donc pour chacun de nous un domaine réservé où la société ne peut entrer sans injustice; c'est toute cette part de notre vie qui ne touche que nous-mêmes, ou qui ne touche les autres qu'indirectement. Voilà l'empire de la liberté. Rien ne doit donc entraver la conscience ni la pensée, qui sont choses personnelles; rien ne doit empêcher un homme d'exprimer ses opinions sur toute espèce de sujet; rien ne doit s'opposer à ce que chacun choisisse à son gré sa profession, et règle sa vie comme il l'entend; rien non plus ne doit arrêter un citoyen qui veut s'associer à d'autres citoyens pour jouir en commun de ces libertés individuelles. Que certaines personnes, que la majorité même de la société trouve notre conduite sotte, perverse, dangereuse, il n'importe; aussi longtemps que nous n'empiétons pas sur la liberté d'autrui, chacun a le droit de nous blâmer, mais nul n'a le droit de nous dire : *Tu feras ou tu ne feras point cela.*

Quelle que soit la forme de son gouvernement, toute société qui ne respecte pas ces libertés n'est pas une société libre; aucune société n'est entièrement libre si ces libertés n'y sont absolues et sans condition. Poursuivre notre propre bien par la voie qu'il nous plait de choisir, et n'avoir rien à craindre tant que nous n'envahissons pas le

domaine d'autrui, voilà la seule liberté qui mérite ce nom. Tout le reste est un vain simulacre, bon pour amuser ceux qui se payent de mots.

En théorie on ne conteste pas le principe, et cependant, comme le remarque M. Mill, il y a aujourd'hui chez tous les peuples civilisés un penchant à soumettre l'individu à la société par la force de l'opinion aussi bien que par celle des lois. En certains points il y a plus d'intolérance aux États-Unis que dans la vieille Europe. Quand la démocratie croit qu'elle a raison, elle devient aisément despotique, et ne supporte même pas une diversité de sentiment. Il y a là un germe de tyrannie que M. Mill signale; c'est contre cet envahissement social qu'il proteste avec toute l'énergie de son talent.

Avant tout il défend la liberté de pensée et de parole. En apparence, c'est une thèse philosophique, au fond, c'est la grande question du jour, la question pratique par excellence, car cette liberté comprend la liberté religieuse, la liberté d'enseignement, et la liberté de la presse, condition et garantie de tous les droits. M. Mill traite le problème avec autant de décision que de finesse. Pour lui, la liberté de pensée et de parole est un droit absolu. Quand toute l'humanité serait d'un côté, moins un seul homme, cet homme, on n'aurait pas le droit de lui imposer silence, car en parlant il use de ses propres facultés, et n'empiète sur personne. M. Mill va plus loin; pour lui ce n'est pas seulement le droit individuel, c'est l'intérêt social qui est engagé en ce point. Pour démontrer cette vérité trop peu sentie, M. Mill examine trois hypothèses, afin de prouver qu'en aucun cas il n'est bon de faire taire celui qui veut professer publiquement son opinion.

D'abord, il est possible que cette opinion soit vraie; nier cette supposition, c'est nous attribuer l'infaillibilité. Il est inutile de faire de grandes phrases, d'invoquer la religion, la morale, l'intérêt de la société. Socrate a été mis à mort comme athée et corrupteur de la jeunesse, Jésus-Christ a été crucifié comme blasphémateur. Avons-nous plus d'esprit que les Athéniens? Sommes-nous plus religieux que les Juifs? Quel a été l'un des premiers persécuteurs? Saint Paul avant sa conversion. Qui a martyrisé les chrétiens comme des impies et des séditieux? Marc-Aurèle. Après de pareils exemples, que nous reste-t-il à faire, sinon d'être modestes, et de nous résigner à la libre discussion? Combien de vérités anciennes qui ne sont plus pour nous que de grossières absurdités. Dans vingt ans, combien d'opinions,

aujourd'hui sages et indubitables, qui ne seront plus que de vieilles et dangereuses erreurs?

Supposons maintenant que l'opinion qu'on proscrit soit erronée; elle peut néanmoins contenir une part de vérité; c'est l'histoire ordinaire des connaissances humaines; l'erreur n'est, en général, qu'une vue incomplète des choses, un côté de la vérité démesurément grossi. La science politique est encombrée de prétendus axiomes qui ne sont ni faux ni vrais, et qui nous trompent par ce mélange même de justesse et d'erreur; empêcher la discussion, c'est nous condamner à ne jamais sortir de la confusion.

Enfin, supposons que l'opinion reçue soit la vérité complète, supposons, de plus (l'hypothèse est hardie), que nous en ayons l'entière certitude, il faudrait encore accepter la discussion. Pourquoi? c'est que la vérité n'est pas une chose extérieure, une formule magique qu'on répète sans la comprendre. Pour que la vérité agisse sur notre esprit, il faut qu'elle devienne une conviction, il faut que notre cœur s'en pénètre et en fasse une part de notre vie. Il n'y a que la contradiction qui nous rende ce service. L'histoire ne nous dit-elle pas qu'en tout pays où l'hérésie est proscrite, la foi s'affaiblit; ne voyons-nous pas que partout où la presse est muette, la corruption arrive et la décadence à la suite. Il n'y a pas plus de vérité sans erreur qu'il n'y a de lumière sans ombre; étouffer l'une, c'est les étouffer toutes deux.

En passant, M. Mill fait justice d'un sophisme qui, pour être à la mode, n'en est pas moins faux. La discussion est permise, dit-on, pourvu qu'elle soit modérée. Soit; mais qu'est-ce qui constitue la modération? Ne négliger aucun argument, ne supprimer aucun fait, ne point défigurer l'opinion contraire, ne point raisonner à faux, ce sont là d'excellentes conditions pour trouver la vérité; mais on est obligé de reconnaître qu'en toute polémique, on les oublie des deux côtés avec une égale bonne foi. Au moins, dira-t-on, respectez le caractère, point de sarcasmes, point d'injures. Très-bien, répond M. Mill, pourvu que les armes soient égales des deux parts, et qu'on n'appelle pas violence, excès, perfidie chez les uns, ce qu'on appelle zèle, ardeur et sainte indignation chez les autres. Qui ne voit qu'en tout ceci, il n'y a qu'un juge des convenances : ce n'est pas la loi, c'est le public.

De la liberté de pensée et de parole, M. Mill passe à la liberté d'action; c'est le même problème, ce sont les mêmes raisons de décider. S'il est utile qu'il y ait différentes opinions, il n'est pas moins néces-

saire qu'il y ait des existences diverses, et que, le droit des tiers toujours réservé, on laisse pleine carrière à tous les caprices comme à tous les talents.

L'individualité, ou, sous un autre nom, l'originalité, c'est la condition, l'élément nécessaire de tout ce que nous nommons sciences, arts, éducation, civilisation. C'est ce que ne voient pas les socialistes qui veulent jeter l'humanité dans un moule invariable, c'est ce que ne comprennent pas les politiques qui se croient toujours les seuls sages et les seuls éclairés, et qui feraient volontiers de la société un régiment; c'est ce que ne sent pas la société elle-même, qui s'étonne de ce que les grandes routes ne plaisent pas à tout le monde, et qui a l'horreur des esprits originaux, quoiqu'elle n'avance que par eux.

La chose importante, dit M. Mill avec sa profondeur habituelle, ce n'est pas ce que font les hommes, mais ce qu'ils sont. De toutes les œuvres qui sortent de nos mains, la plus grande, c'est l'homme lui-même. Si demain on inventait des automates semant le grain, livrant des batailles, plaidant et jugeant des procès, bâtissant des églises et s'y mettant à genoux, ces automates, qui feraient tout ce que nous faisons, vaudraient-ils autant que le dernier des humains? Il y a donc dans l'homme autre chose que l'effet produit, il y a la force qui produit cet effet; cette force, c'est l'individualité, ou, sous un autre nom, la liberté. La nature humaine n'est pas une machine, invariable dans sa marche et dans son travail, c'est une chose vivante qui grandit et varie sans cesse; elle a besoin d'indépendance pour s'épanouir dans tous les sens.

Mais, disent les politiques, pourquoi l'État ne réglerait-il pas ce développement, lui qui dispose de toutes les lumières, de toutes les ressources de la société? Pourquoi? Parce qu'il ne sait pas et qu'il ne peut pas savoir où se jettera cette séve qui bouillonne dans l'arbre. Il n'en est pas de l'humanité comme d'une machine. Dans une machine, on connaît le jeu de chaque organe, mais ce qui fermente dans l'esprit de l'homme, qui le sait? L'État vit du passé, il ne sait rien de l'avenir; tout ce qu'il peut faire avec sa prétendue sagesse c'est d'arrêter la société dans le sillon déjà creusé, et de la condamner à l'immobilité, ce qui, pour un être vivant, est la mort.

« Prenez garde à la Chine, ajoute M. Mill; les Chinois sont un peuple de beaucoup de talent, et, à certains égards, de beaucoup de sagesse; ils ont eu la bonne fortune de recevoir dans les temps anciens de très-bonnes coutumes, œuvres d'hommes à qui l'on ne

peut refuser le titre de philosophes. Les Chinois ont inventé un excellent système pour imprimer leur sagesse et leur science dans l'âme et dans l'esprit de chaque citoyen; ils ont assuré les places, l'honneur et le pouvoir à ceux qui possèdent le mieux cet antique savoir. Un peuple qui a fait cela a sans doute découvert la loi du progrès humain, il doit tenir la tête de la civilisation; pas du tout, il est stationnaire, il en est resté au même point depuis des milliers d'années; si jamais il s'améliore, il le devra aux étrangers. Les Chinois ont réussi au delà de toute espérance à atteindre le but que les philanthropes anglais poursuivent avec tant de zèle, ils ont fait un peuple tout pareil; les mêmes maximes, les mêmes usages règlent la pensée et la conduite de chacun des Chinois; on voit quel est le fruit de ce système. Eh bien! qu'on ne s'y trompe pas. Le despotisme de l'opinion, c'est le régime chinois, moins l'organisation; si l'individualité ne secoue pas le joug, l'Europe, malgré son noble passé, quoiqu'elle se dise chrétienne, finira comme la Chine. »

On voit que M. Mill arrête la société aux limites que M. de Humboldt pose à l'État, et avec raison. Que je sois pieux, instruit, honnête, laborieux, cela, sans doute, est dans l'intérêt de tous; mais cet intérêt donne-t-il à mon voisin le droit de me dicter ma conduite et mes idées? De mon côté, ai-je le droit d'obliger personne à penser et à agir comme moi? Et si un individu n'a point cette autorité, comment appartiendrait-elle à la société, qui n'est qu'une agrégation d'individus, à l'État qui n'est que l'organe de la société? Y a-t-il dans la somme de ces unités indépendantes une vertu mystique, un droit, qu'aucune de ces unités ne possède? Relisez l'histoire. C'est au nom de l'intérêt social que l'État a pris en sa main la religion, la morale, l'industrie; où en est-il arrivé? Pour contraindre les gens à être religieux, il a fallu recourir aux bûchers, à l'exil, à l'inquisition; on a récolté l'incrédulité, la superstition et l'ignorance. Le soin des mœurs a amené la plus immorale de toutes les institutions, la police. Les nations éclairées sont sans doute celles où le gouvernement réprime les désordres de la presse et dispense seul la vérité? Demandez à l'Autriche et à la Russie? Cherchez enfin un pays où le travail national soit protégé par des prohibitions et des monopoles, y trouverez-vous des citoyens riches et actifs, ou, tout au contraire, un peuple indolent et misérable? La raison de ces éternels mécomptes est visible; on ne force pas la nature des choses; la religion, la morale, la vérité, l'art, la science, ne sont pas des cocardes

qu'on porte au chapeau par ordre supérieur, ce sont des sentiments, des idées, des volontés qui ont leur siége dans le cœur et dans l'esprit de l'individu. C'est la liberté seule qui les enfante et qui les nourrit. Contraindre les gens à croire, à sentir, à vouloir, c'est les forcer d'être libres. Rousseau, qui ne craignait pas le paradoxe, allait jusque-là dans son *Contrat social*, sans voir qu'il y a là une impossibilité logique aussi bien que matérielle, et qu'on ne peut concilier deux termes qui se contredisent et s'excluent. Ce sont des vérités évidentes; mais en France, elles ont contre elles trois siècles d'habitudes et de préjugés.

Il est un dernier point qu'Humboldt a négligé, que M. Mill a touché avec sa supériorité ordinaire. Déterminer le domaine de l'État et celui de l'individu ne suffit pas; il y a entre les deux un terrain neutre où depuis longtemps l'État s'est installé. M. Mill veut en écarter l'administration pour faire plus de place à la liberté. Voici les objections qu'il adresse à l'intervention de l'État, objections originales et qui méritent l'attention.

Toutes les fois, dit-il, que la chose sera mieux faite par des particuliers que par l'État, et c'est l'ordinaire, confiez-vous à l'industrie privée. C'est là une raison économique qui a été cent fois débattue et que l'expérience a cent fois résolue contre l'administration; il est inutile d'insister.

La seconde objection tient de plus près à notre sujet. Il y a dans la société une foule de choses que les particuliers feront peut-être moins bien que des fonctionnaires publics, cependant il est désirable qu'on s'en remette aux citoyens. M. Mill cite pour exemple le jury civil, l'administration municipale, les hospices, les bureaux de bienfaisance, les caisses d'épargne. On pourrait y joindre certaines industries telles que les assurances, les banques, les grandes compagnies de chemins de fer ou de navigation. Ce ne sont pas là seulement des questions de liberté, ce sont des questions d'éducation et de développement. La commune et l'association, voilà les deux écoles où le citoyen doit s'instruire et s'habituer à la vie publique, voilà l'occupation qui le tire de son égoïsme ou du cercle étroit de la famille; c'est là qu'il apprend à agir par des motifs d'intérêt général; c'est là qu'il trouve et qu'il sent la patrie. Otez ces habitudes, une libre constitution ne peut ni marcher ni durer, nous en avons fait l'épreuve. Quand toute la vie politique est concentrée dans une tribune, le pays se coupe en deux, opposition et gouvernement; contre cette opposition, grossie de tous

les mécontentements particuliers, de toutes les ambitions et de toutes les rancunes de clocher, le gouvernement se trouve réduit à une résistance aveugle, et tôt ou tard impuissante. Diviser le fleuve en mille canaux qui portent partout la fécondité, c'est le seul moyen d'empêcher qu'à un jour donné les flots accumulés n'emportent et ne ravagent tout.

Une dernière raison, et non pas la moins forte, pour réduire l'intervention de l'État, c'est qu'il est mauvais d'augmenter sans nécessité la puissance de l'administration. Toute fonction nouvelle attribuée au gouvernement ajoute à l'influence qu'il exerce, et appelle à lui toutes les ambitions et toutes les convoitises. « Si, dit M. Mill, si les routes, les chemins de fer, les banques, les assurances, les grandes compagnies par actions, les universités, les hospices devenaient des branches de gouvernement; si, en outre, les corporations municipales et les bureaux qui en dépendent devenaient autant de départements d'une administration centrale; si les employés de toutes ces entreprises diverses étaient nommés et payés par l'État, si c'est de l'État seul qu'il leur fallait attendre l'avancement et la fortune, ni la liberté de la presse, ni la constitution populaire de notre législature n'empêcheraient que l'Angleterre ne fût libre que de nom. Plus la machine administrative serait ingénieuse et efficace, plus on y réunirait d'intelligence et d'énergie, et plus le mal serait grand.

« S'il était possible que tous les talents du pays fussent enrôlés au service du gouvernement, si toutes les affaires qui dans la société demandent un concours organisé, des vues larges et compréhensives étaient dans la main de l'État, si les emplois publics étaient remplis par les hommes les plus habiles, toute l'intelligence et toute la capacité du pays, hormis la pure spéculation, seraient concentrées en une nombreuse bureaucratie vers laquelle le pays tournerait sans cesse les yeux, la foule pour en recevoir l'ordre et la direction, les gens capables ou cupides pour en obtenir un avancement personnel. Entrer dans l'administration, et une fois entré, s'y élever, ce serait la seule ambition. Sous un pareil régime, non-seulement le public, à qui manque la pratique, est mal qualifié pour critiquer ou arrêter les bureaux; mais alors même que les circonstances amènent au pouvoir un chef ayant le goût des réformes, nulle réforme ne peut se faire si elle contrarie l'intérêt de la bureaucratie. Telle est la triste condition de l'empire russe; le czar peut envoyer en Sibérie qui il veut, mais il ne peut gouverner ni sans les bureaux ni contre eux. Sur chacun

des décrets impériaux, ils ont un *veto* tacite, il leur suffit de ne pas l'exécuter. En des pays plus avancés et moins patients, où le public est accoutumé à ce que tout se fasse par l'État, ou du moins est habitué à ne rien faire sans demander à l'État une permission et une direction, on tient naturellement le gouvernement pour responsable de tout le mal dont on souffre; quand ce mal est plus fort que la patience, on se soulève, on fait ce qui s'appelle une révolution; sur quoi une autre personne s'installe dans le siége royal, envoie des ordres aux bureaux, et tout marche comme devant, les bureaux ne changeant pas et personne n'étant capable de les remplacer.

« Un peuple habitué à faire ses propres affaires offre un spectacle tout différent. Laissez des Américains sans gouvernement, aussitôt ils en improvisent un, et mènent les affaires communes avec intelligence, ordre et décision. Voilà comme doit être un peuple libre, et tout peuple qui a cette capacité est certain d'être libre; il ne se laissera jamais asservir par un homme ou par une corporation, parce qu'il saura toujours prendre et tenir les rênes de l'administration centrale. Mais en un pays où tout est conduit par les bureaux, on ne fera jamais rien contre leur opposition. Concentrer l'expérience et l'habileté de la nation en un corps qui gouverne le reste du pays, c'est une organisation fatale; plus le système est parfait, plus on réussit à dresser et à enrôler les hommes capables, et plus est grande la servitude de tous, y compris les fonctionnaires publics eux-mêmes. Les administrateurs sont aussi esclaves de leur machine que les administrés sont esclaves des administrateurs. Un mandarin chinois est l'instrument et la chose du despotisme tout autant que le plus humble paysan. Un jésuite est l'esclave de son ordre, quoique l'ordre lui-même existe pour la puissance et l'importance collective de tous les membres.

« Ce qui finit toujours par faire la valeur d'un État, c'est la valeur des individus qui le composent. Un État qui sacrifie l'élévation et l'élasticité intellectuelle des citoyens à un peu plus d'habileté administrative, ou à cette apparence d'habileté que donne toujours la pratique des détails, un État qui, même avec des vues bienfaisantes, rapetisse les individus pour en faire des instruments plus dociles, verra un jour qu'avec de petits hommes on ne fait pas de grandes choses; la perfection mécanique à laquelle il immole tout finira par ne lui servir de rien, faute de cet élément vital qu'il a chassé pour que la machine marchât plus aisément. »

Telle est la conclusion de M. Mill : c'est un démenti donné à la sagesse du jour; l'auteur se met en travers du courant, il résiste à une opinion toute-puissante sur le continent, et qui gagne du terrain même en Angleterre. Il n'aura pas pour lui les politiques. On répétera sur tous les tons que les peuples sont incapables de se conduire, on criera au théoricien, tout cela est peu effrayant; une fois le mal signalé, une fois la vérité connue, le succès n'est plus qu'une question de temps; ces théoriciens que dédaignent des esprits courts et superbes, sont toujours ceux qui écrivent la pièce que jouera l'avenir.

Le seul reproche que je ferais à M. Mill, en lui laissant la responsabilité de quelques idées particulières, c'est que son livre ne montre qu'un côté de la question; on y voit la liberté, on n'y voit pas l'État. Le gouvernement y paraît comme un ennemi qu'il faut combattre, l'administration comme une plaie qu'il faut réduire. C'était l'opinion des économistes français au commencement du siècle; elle n'a pas réussi parce qu'elle va trop loin; aujourd'hui on a tort de se jeter dans l'excès contraire, mais tout n'est pas erreur dans ce penchant.

C'est ce qu'a senti M. le baron Eœtvœs[1], c'est ce qui lui a fait écrire le livre intitulé : *De l'influence des idées régnantes au dix-neuvième siècle sur l'État.* M. Eœtvœs est peu connu en France; c'est cependant un des hommes les plus remarquables et les plus célèbres de la Hongrie. Poëte, romancier, écrivain politique, il a joué un assez grand rôle dans la dernière révolution, il a même été ministre de l'instruction publique. Aujourd'hui il est président de l'académie de Pesth; il a été appelé au conseil de l'Empire, et sans doute sa vie politique est loin d'être achevée. Toutefois, si M. Eœtvœs est superstitieux, il doit avoir une ambition modérée. En effet, si l'on en croit une légende que Pulszky a mise en tête de la traduction anglaise du *Notaire de village*, le meilleur roman qu'ait écrit M. Eœtvœs, une devineresse française a tiré la bonne aventure du politique Hongrois en 1837, et lui a dit : « Vous êtes riche, vous serez pauvre; vous épouserez une femme riche; vous serez ministre, et vous mourrez sur l'échafaud. » La prédiction s'est accomplie, dit-on, sauf le dernier point, qui, il faut l'espérer, n'est qu'un mensonge. Mais quand on se rappelle le martyre du noble Bathyani, l'ami de M. Eœtvœs,

1. Prononcez *Etvesch.*

on est obligé de dire qu'avec le gouvernenement autrichien ni la modération ni le patriotisme ne peuvent garantir à un honnête homme qu'il ne mourra point par la main du bourreau.

Quoi qu'il en soit de cette prédiction, M. Eœtvœs a écrit un livre considérable qui, sous une forme un peu savante pour nous autres Français, contient des vues très-justes sur les trois grandes questions qui agitent les peuples modernes, la nationalité, l'égalité, la liberté. Le problème de la liberté, auquel l'auteur donne le premier rang en y ramenant tous les autres, est envisagé d'une façon plus large que dans l'écrit de M. Mill. Placé sur un théâtre différent, M. Eœtvœs a mieux défini le rôle de l'État; la politique qu'il défend, sans être foncièrement différente de celle de M. Mill, est plus tempérée et va mieux au continent.

L'histoire en main, M. Eœtvœs démontre qu'aujourd'hui l'existence des grands empires est chose nécessaire; c'est la garantie de la nationalité et de l'indépendance; mais il n'y a pas de grands empires, sans que l'État n'ait une grande puissance. Les idées du moyen âge, les idées municipales et fédérales ont fait leur temps; le problème n'est plus de briser la force centrale par des priviléges locaux; le problème, c'est de favoriser le développement de l'individu, sans affaiblir la légitime autorité de l'État.

Sur ce problème, voici quelles sont les idées de l'auteur, idées aussi ingénieuses que neuves et bien déduites.

La fin de l'État, c'est la protection des intérêts moraux et matériels de tous les citoyens. Le maintien de l'État est donc la première garantie de la liberté; sans lui point de sécurité.

Pour défendre au dehors l'indépendance nationale, pour protéger au dedans les droits de chacun, il faut à l'État une force considérable. Or, il n'y a de force que là où on réunit les moyens et la volonté. Mais avec la multiplication et la complication des éléments dont se compose la civilisation moderne, le temps des héros, qui voient et font tout par eux-mêmes, est passé; aujourd'hui il n'y a qu'une organisation, un système qui puisse donner l'unité de moyens et de volonté, c'est la centralisation. Pour que l'État remplisse la fonction que personne ne lui dispute, il faut donc qu'il repose sur une centralisation énergique.

Seulement cette centralisation a des limites, elle ne comprend pas tout. Quelles sont ces limites? Celles même de l'action légitime de l'État. Le problème est identique. L'État n'est pas la société, ni l'in-

dividu; par conséquent il y a une vie sociale et individuelle qui n'est pas de son ressort; mais partout où l'État doit agir, il faut qu'il ait le dernier mot. Son pouvoir doit être absolu, ou sous un autre nom, centralisé. *Imperium nisi unum sit, esse nullum potest,* dit déjà Scipion dans la République de Cicéron[1].

C'est en ce point que les théories de Rousseau sont vraies. Dès que l'indépendance et la paix publique sont en jeu, on a raison de dire que l'État est la somme de tous les citoyens, que le bien commun est le bien de tous, que la volonté générale est la volonté de chacun. Vienne la guerre ou l'émeute, qui donc n'est pas menacé?

Mais il n'en est plus de même quand on entre sur un autre terrain et qu'on parle seulement au nom de l'intérêt général; c'est ici que le système de Rousseau ne se soutient plus. Dès qu'il s'agit de questions intérieures qui ne touchent plus à la sécurité commune, il est visible que, même en un pays de suffrage universel, la volonté de l'État n'est plus que le vœu d'une majorité. Ce vœu, l'expérience le prouve, est souvent injuste et tourne facilement à l'oppression des minorités et des individus.

Où trouver des garanties contre cette tyrannie des majorités? Dans le gouvernement constitutionnel? Non, c'est un gouvernement de majorités; lui aussi peut se montrer inique et violent. Ce n'est pas que M. Eœtvœs estime peu les institutions constitutionnelles; depuis douze ans, il les défend, et on avouera qu'en Hongrie et de notre temps, cette fidélité suppose un amour sincère; mais M. Eœtvœs ne demande pas à ces institutions ce qu'elles ne peuvent pas donner. Une représentation nationale, une presse et une tribune libres tempèrent le gouvernement à l'intérieur, et le rendent tout-puissant pour défendre l'honneur national contre l'ennemi; mais, si grandes et si nécessaires que soient ces garanties, elles ne suffisent pas à la protection de l'individu. Quand les passions religieuses ou politiques enflamment un pays, qui empêche l'opinion de pousser à la violence, qui empêche les chambres de voter la persécution? Au dix-septième siècle, les lois anglaises qui atteignent les catholiques sont aussi dures et aussi injustes que les lois françaises qui écrasent les protestants; cependant elles ont été rendues par un parlement. Je choisis cet exemple un peu loin, pour éviter une critique trop vive; mais on n'aura pas besoin de chercher longtemps dans sa mémoire pour s'as-

1. *De rep.*, I, 38, 60.

surer qu'à certains moments la presse n'est pas infaillible, et qu'il ne faut pas toujours demander aux chambres l'impartialité,

Où donc trouver des garanties efficaces qui protégent l'individu contre l'administration et contre les majorités politiques? Il n'y a qu'un moyen, c'est de limiter l'État, c'est de déterminer la sphère où il exerce une autorité absolue, mais dont il ne doit pas sortir. En d'autres termes, à la centralisation, bonne et légitime quand elle défend l'indépendance et la paix du pays, despotique et révolutionnaire quand elle sort de son domaine, il faut opposer le libre gouvernement de l'individu par lui-même, le *self government ;* le mot nous manque, parce que nous n'avons pas la chose.

La liberté individuelle, la liberté religieuse, la liberté d'enseignement, la liberté de la presse, la liberté municipale, la liberté d'association arrivent à la suite, comme les conséquences naturelles et nécessaires de ce régime individuel. Sur ce terrain, M. Eœtvœs parle comme Humboldt et M. Mill; marque certaine de la vérité, lorsque des esprits divers, partis de points différents, se rencontrent ainsi sans se chercher.

Ces idées ont-elles la sanction de l'expérience? Il suffit d'ouvrir les yeux. Quels sont les pays qui souffrent de la maladie révolutionnaire? est-ce l'Angleterre ou l'Autriche? est-ce la France ou l'Amérique? est-ce Naples ou la Belgique? On dirait que la centralisation et la révolution s'appellent mutuellement.

Qui s'oppose à cette réforme, dont l'État n'a point à souffrir, puisqu'il gagne en influence et en force véritable ce qu'il perd de prérogatives embarrassantes et dangereuses? Ce qui s'y oppose, c'est le préjugé. Nous sommes imbus des idées grecques et romaines, ce sont elles qu'on trouve au fond des théories démocratiques et socialistes. Tous ces systèmes, prétendus libéraux, donnent au peuple une souveraineté illusoire, et fondent en réalité le despotisme de l'État. Si l'on veut que la civilisation entre dans une voie de progrès, si l'on veut désarmer la révolution, il faut affranchir l'individu, il faut développer les libertés personnelles.

Des gens qui ont peu de foi ou peu de courage nous répétent sans cesse qu'aujourd'hui le progrès est impossible. On compare notre âge aux derniers temps de l'empire romain, on parle d'une décadence qui sortit aussi d'un excès de civilisation; même appétit des jouissances matérielles, nous dit-on; même absence de principes chez l'individu et chez les masses; même bassesse devant le pouvoir,

quel qu'il soit; même mépris de tout ce que les siècles ont respecté; même vide dans l'âme humaine. Ce sont là des vues superficielles; heureusement pour nous, il y a un abîme entre les deux sociétés.

Quand l'antique civilisation a péri, son œuvre était achevée; elle avait asservi l'individu à l'État. Tous ces fameux jurisconsultes, les Papinien, les Paul, les Ulpien, n'ont jamais enseigné que le citoyen, en sa qualité d'homme, eût des droits que l'empereur lui-même fût obligé de respecter; cette sainteté de l'individu est une idée chrétienne, le paganisme ne l'a pas même soupçonnée. Aujourd'hui cette idée fait le fond de notre civilisation. Le dogme a faibli peut-être, mais les sentiments d'humanité, de fraternité, d'égalité qui sont l'essence même du christianisme, sont plus vivaces que jamais.

Dans les derniers temps de l'empire, l'étreinte du despotisme avait étouffé l'amour de la patrie et de la liberté, l'âme de l'ancienne civilisation s'était évanouie. Aujourd'hui la passion de la liberté, mais de la liberté civile, individuelle, chrétienne, grandit et gagne du terrain. Au travers de toutes les révolutions, sous le nom d'égalité, de nationalité, de constitution, que cherchent, que demandent les peuples, sinon la liberté? Une société qui a de pareils désirs n'est pas une société qui s'éteint. Une civilisation tombe quand vient à lui manquer l'idée qui la faisait vivre; nous, au contraire, nous sommes dans le pénible enfantement d'une idée nouvelle, c'est elle que nous poursuivons sans qu'aucun échec nous lasse, sans qu'aucune misère nous abatte. Ne nous laissons pas effrayer par de vaines apparences. Un vin vieilli et qui s'altère, un vin nouveau et qui fermente, sont également troubles, mais de l'un sort la corruption, et de l'autre une liqueur généreuse. Ayons foi dans l'avenir.

La lutte est difficile, le jour est sombre; ce qui émeut le continent, ce n'est pas un combat entre deux partis qui se disputent le pouvoir, c'est un combat entre deux civilisations. Rome et la Germanie recommencent leur duel éternel; une fois encore, l'idée païenne et l'idée chrétienne, le despotisme et la liberté se disputent l'empire du monde; mais, si terrible que soit l'épreuve, l'issue n'en peut être douteuse. Quand une vérité se fait jour, quand les yeux se tournent vers un nouvel astre qui se lève, le succès n'est plus qu'une question de temps. Les passions vieillissent et changent, les partis s'affaiblissent, la vérité ne meurt pas. Sans doute en un pays comme la France (c'est toujours M. Eœtvœs qui parle), où l'on a détruit toute

organisation particulière, où l'on a habitué le citoyen à la tutelle de l'État, où l'on a pour ainsi dire ôté à l'individu la capacité de se gouverner lui-même, il faudra plus d'un jour pour changer un système envieilli. L'arbre que pendant un demi-siècle on a taillé à la française ne poussera pas en une nuit des branches libres et vigoureuses; il fera longtemps attendre son ombre protectrice; mais qu'importe? L'idée fera son chemin, elle s'emparera des esprits; l'État finira par comprendre son véritable intérêt; dès lors la révolution sera faite; aussitôt que l'État ne pèsera plus sur le citoyen, la liberté sortira du sol avec une prodigieuse énergie.

Du courage, dit en finissant M. Eœtvœs; « nous ne marchons pas à la destruction, mais à l'achèvement du christianisme; plus le flot est menaçant, plus le navire est battu, et plus nous sommes assurés que nous approchons du port. Les déceptions qui nous ont atteints, les révolutions qui nous ont abattus, étaient des épreuves nécessaires pour nous tirer de la fausse voie où la politique était engagée; il ne faut plus qu'un peu d'énergie et de dévouement. Le devoir est tracé, la victoire certaine. Dans le monde des idées elle appartient toujours à la vérité, et au courage mis au service de la vérité. C'est sur le christianisme et la morale que des mains pures élèveront la demeure où s'abriteront nos enfants. »

Il y a six ans que M. Eœtvœs écrivait ces paroles éloquentes; c'était alors un rêveur; l'Autriche croyait grandir en forçant vingt peuples divers à subir le joug de la centralisation; aujourd'hui c'est ce théoricien dédaigné dont les idées triomphent. Puisse seulement la Hongrie écouter ces sages conseils, et comprendre qu'en notre siècle il y a d'autres conditions de liberté qu'au temps des vieilles constitutions féodales; aujourd'hui, comme le dit si justement M. Eœtvœs, le problème n'est plus d'affaiblir l'État, mais de fortifier l'individu.

III

Rentrons en France, nous y trouverons le même courant d'idées. Peut-être n'a-t-on pas encore une conviction aussi nette des droits individuels, mais on a le sentiment que nos pères ont fait fausse route. Il y a soixante-dix ans qu'on vit sur le thème de la révolution; on commence à faire un triage nécessaire; c'est avec des réserves qu'on accueille ces dogmes que pendant longtemps il a été interdit de discuter. C'est surtout dans les études historiques qu'on

peut saisir ce retour de l'opinion. M. Thierry, qui a laissé un nom si justement respecté, ne voit dans toute l'histoire de France qu'un mouvement irrésistible vers l'unité; il est toujours prêt à amnistier les hommes d'État qui ont tout réduit au même niveau; aujourd'hui on distingue la fin et les moyens; on demande si cette unité, que la royauté établit à son profit, n'a pas été trop chèrement vendue au pays. Louis XI est redevenu un tyran; on est tout près de juger Richelieu comme le faisait Montesquieu; le terrible ministre n'est plus qu'un homme qui avait le despotisme dans la tête et dans le cœur. Sous la restauration, Louis XIV était encore un demi-dieu; maintenant on est plus sévère que Saint-Simon lui-même; il y a contre le grand roi une réaction violente jusqu'à l'injustice. C'est un signe du temps; l'histoire est comme une galerie où sont réunis tous les portraits des ancêtres; chaque génération y met au grand jour l'aïeul qui lui ressemble, et laisse dans l'ombre l'image où elle ne se reconnaît plus. Dites-moi les noms que vous honorez dans le passé, je vous dirai les vices ou les vertus que vous avez dans le cœur.

Ce changement d'idées n'est pas ancien; en politique, je ne vois pas qu'il remonte plus haut que M. de Tocqueville. On n'a pas oublié l'effet produit, il y a vingt-cinq ans, par le livre *De la Démocratie en Amérique.* Ce qui fit le succès de l'ouvrage, ce ne fut pas seulement le talent de l'auteur et la nouveauté du sujet; on se sentait en présence d'une société à laquelle appartient l'avenir. Plus que personne, M. de Tocqueville avait ce pressentiment. De famille noble, de goûts élégants, il n'avait aucun faible pour la foule, je dirais presque qu'il avait peur de la démocratie; cependant il était attiré vers elle par un charme inconnu; c'est que l'ancienne aristocratie, comme la démocratie américaine, ont un point de ressemblance, la grandeur de l'individu.

Chose étrange, M. de Tocqueville ne sut point dégager le sentiment qui l'obsédait; la cause du prodigieux spectacle qu'il a devant les yeux, il la cherche tour à tour dans la race, dans le pays, dans la croyance, dans l'éducation, dans les institutions, tandis qu'un même principe, une même loi eût tout expliqué. En Amérique, tout part de l'individu; dans notre vieille Europe, tout vient de l'État. Là-bas la société, sortie de l'Église puritaine, ne connaît que l'homme, et lui laisse le soin de sa vie comme de sa conscience; ici nous sommes emprisonnés dans le cercle étroit et variable que trace autour de nous

la main du pouvoir. Cette vérité reconnue, tout devient clair dans l'apparente confusion de l'Amérique; c'est là qu'il faut chercher l'ordre véritable, l'ordre qui naît de la communauté des idées, du respect mutuel de la liberté individuelle. En France, on allègue avec un certain plaisir les troubles d'une ville sans police, comme New-York, ou les violences et les outrages de quelques planteurs perdus dans les solitudes de l'ouest; mais c'est par l'ensemble des choses qu'il faut juger un pays. Où la vie est-elle plus intense, et le progrès plus visible? Avec nos procédés réguliers et artificiels, qu'avons-nous fondé en Algérie depuis trente ans? Voyez, au contraire, ce qu'une poignée d'Américains, prise au hasard, a fait en quelques années des rivages déserts de la Californie.

Tandis que M. de Tocqueville cherchait en tâtonnant la loi de la civilisation moderne, un moraliste admirable, Channing, la faisait luire à tous les yeux. Channing partait de l'Évangile, il montrait que le christianisme est par essence une religion individuelle; mais il allait plus loin, il annonçait que si le monde voulait échapper à la décadence, il lui fallait imprégner de l'esprit chrétien les mœurs et les institutions. Qu'on lise ce qu'il a écrit contre l'esclavage et contre la guerre, on sentira que la politique moderne est trouvée; pour la faire triompher, il ne faut qu'un peu de courage et de foi.

Le dernier livre de M. de Tocqueville, *l'Ancien régime et la Révolution*, est une attaque des plus vives contre la centralisation. Prouver que cette administration trop vantée est un legs de la monarchie, et non pas une conquête de la révolution, c'était détruire un préjugé funeste, et enlever à la centralisation la popularité qui la protége. Le coup a porté; aujourd'hui les partisans de la centralisation en sont réduits à se défendre contre des assauts sans cesse répétés. C'est une situation difficile quand la place est faible; on peut prévoir qu'avant peu il faudra céder à l'opinion; on ne tient pas longtemps en tutelle un peuple qui se sent majeur et veut user de ses droits.

A côté de M. de Tocqueville, il faut citer M. Jules Simon. Son livre de *la Liberté* a le grand mérite d'être complet; morale, histoire, jurisprudence, vues d'avenir, tout s'y trouve; c'est là qu'il faut mesurer le chemin que nous avons parcouru et celui qui nous reste à faire. Le seul reproche que j'adresserais à M. Simon, c'est que ses premiers principes ne sont pas aussi nets que ceux de M. Mill, ou de M. Eœtvœs. Dites-moi que la conscience, la pensée, la volonté, l'action sont choses individuelles, et que l'État n'y peut toucher qu'autant

qu'elles débordent sur la liberté d'autrui, voilà une idée qui m'entre dans l'esprit. Dès que l'administration se met à ma place, je sens l'usurpation. Si, au contraire, comme fait M. Simon, on me parle de la loi naturelle qui doit régir la société, je ne vois plus aussi clairement ce que je puis prétendre, car, cette loi naturelle, chacun l'entend à sa façon. Qui empêche l'État de s'en déclarer l'interprète et l'exécuteur? N'est-ce pas ainsi qu'on a tourné la religion en instrument de despotisme, et qu'on l'a fait servir au bon plaisir des gouvernements?

Je n'aime pas non plus qu'on nous dise que « les droits de l'État, naissant uniquement de la nécessité sociale, doivent être strictement mesurés sur cette nécessité, de telle sorte qu'à mesure que cette nécessité diminue par le progrès de la civilisation, le devoir de l'État est de diminuer sa propre action, et de laisser plus de place à la liberté. En d'autres termes, l'homme a droit en théorie à la plus grande liberté possible; mais, en fait, il n'y a droit qu'à mesure qu'il en est capable. » Si ma capacité d'être libre est la mesure de mon droit, et si l'État est juge de cette capacité, j'imagine qu'il faudra plus d'un jour pour obtenir l'indépendance. L'État est comme les tuteurs et les pères; ceux qu'il a élevés sont toujours pour lui des enfants; on nous fera vieillir dans une éternelle minorité. Depuis trente ans, toutes les fois qu'on réclame une liberté, j'entends toujours la même réponse : L'État ne demande pas mieux que de l'accorder, mais le peuple n'est pas mûr; il faut attendre une sagesse qui ne vient jamais. C'est ce qu'on dit aux nègres pour se dispenser de les affranchir. Combien la doctrine de M. Mill et de M. Eœtvœs n'est-elle pas plus juste et plus vraie! plus juste, car, en renfermant l'État dans ses attributions nécessaires, on en finit avec une tutelle fatale; plus vraie, car il est faux que le progrès de la civilisation réduise l'action de l'État. Nous en voyons quelque chose. A mesure que les rapports des hommes se développent et se compliquent, la tâche du gouvernement devient nécessairement plus considérable; toute la question est que l'accroissement se fasse dans la sphère de l'État. La vie des peuples n'est pas une quantité fixe qui ne peut augmenter d'un côté sans diminuer de l'autre, c'est une force qui croît indéfiniment; on conçoit donc sans peine que dans une civilisation avancée le peuple soit très-libre, et le gouvernement très-occupé.

Tandis qu'un philosophe politique comme M. Jules Simon rassemble en un faisceau toutes les libertés, et nous montre le lien

commun qui les unit, des publicistes, à vues moins larges, combattent séparément pour chacun de ces droits. Il y a là des efforts divers, inégaux, qui, par leur diversité même, nous donnent une indication exacte de l'opinion.

Et d'abord, il est remarquable qu'on ne parle plus de liberté politique. C'est un fait que je constate sans le juger. Il y a trente ans, on ne trouvait pas un homme bien élevé qui n'eût fait sa constitution. Les questions à l'ordre du jour, c'était la nature du pouvoir royal, le droit de paix et de guerre, l'initiative des chambres, la responsabilité des ministres et des agens du pouvoir, la juridiction administrative; aujourd'hui de pareilles discussions n'ont plus d'écho. De cette indifférence on pourrait donner plus d'une raison; mais il en est une qui me frappe entre toutes, c'est que nous avons eu de telles déceptions, que nous n'attachons plus qu'une valeur médiocre aux théories politiques. Nous sentons par instinct qu'avec deux chambres, une tribune et la presse, un peuple sera toujours libre, si l'esprit public est vivant, si l'opinion est active; nous sentons aussi que des députés et des journaux ne serviront de rien à un peuple qui s'abandonne, et qui n'a plus le goût de la liberté.

On ne se passionne donc plus pour ces garanties politiques, si dignes cependant d'intéresser le citoyen, et dont l'heure reviendra; en revanche, on se préoccupe plus qu'on ne faisait autrefois des libertés civiles, individuelles, de ces droits qui nous touchent dans la vie de tous les jours; c'est ainsi que, sans concert arrêté, on en arrive à agiter l'un après l'autre les problèmes qui occupent M. Mill et M. Eœtvœs.

De toutes ces libertés, celle qu'on réclame avec le plus de vivacité, c'est la liberté religieuse. Il y a trente ans, quand Vinet demandait la séparation politique de l'Église et de l'État, quand Samuel Vincent exposait ses vues profondes sur le *protestantisme français*, leur voix se perdait dans le désert; aujourd'hui il n'en est plus de même, chacun écoute M. de Pressensé, M. Jules Simon, M. Paradol; on sent que nous sommes dans une période de transition, et par cela même dans une situation fausse. On veut en finir avec les restes d'un système que la révolution a renversé. Autrefois, quand l'Église et l'État étaient unis par un véritable mariage, quand le roi de France était l'oint du Seigneur, le fils aîné de l'Église catholique, un personnage sacré, on comprend que la religion soutînt la royauté, et que la royauté défendît la religion. C'était une erreur, mais une erreur logique. Aujourd'hui

l'État protége également les catholiques, les protestants, les juifs, et au besoin les musulmans. L'esprit du gouvernement est un esprit laïque, la loi est indifférente. Que peut être la protection dont on couvre ces églises diverses, sinon une servitude administrative? Pour l'État, ce n'est pas un avantage; son intervention encourage des prétentions qu'il ne peut satisfaire, et l'encombre de difficultés qu'il ne peut éviter. Voyez les émotions diverses, les passions brûlantes que soulèvent les affaires d'Italie. A l'intérieur, il y a aussi plus d'un inconvénient; les lois ne sont plus d'accord avec ce grand principe de liberté religieuse qui est la gloire des temps modernes. Des protestants ou des catholiques se détachent d'une Église autorisée, et se réunissent afin de lire en commun l'Évangile. On les traduit en police correctionnelle pour un acte que la loi qualifie de délit, et que tout honnête homme respecte. Condamnée par le magistrat, amnistiée par l'opinion, la nouvelle Église recommence ses réunions; on envoie en prison pasteurs et fidèles. Sur cet éclat, l'esprit public s'éveille, et quand les prétendus coupables ont perdu leur procès, le gouvernement leur accorde l'autorisation qu'ils avaient en vain sollicitée. Qui donc gagne à cette façon d'agir? Est-ce la magistrature, est-ce le pouvoir? Ne serait-il pas plus simple et plus équitable de laisser chacun maître de sa foi, en confiant à la justice le soin de punir ceux qui, par impossible, établiraient un simulacre d'Église pour y cacher un club politique. Certes, une pareille réforme n'affaiblirait en rien l'État; elle n'en aurait pas moins une portée immense. On ne sait pas jusqu'à quel point la religion domine et règle toutes nos idées. Si déchue qu'on la croit, elle est encore la reine des âmes; pour ressaisir l'empire, il ne lui faut que la liberté. D'ailleurs, ce n'est pas aux seuls chrétiens que profiterait cette émancipation; quand on reconnaît au fidèle le droit de se réunir et de s'associer, comment le refuser au citoyen?

La liberté de réunion et d'association est inconnue en France, si inconnue qu'à peine on y songe. Le peu qui en subsistait a été supprimé sous le dernier règne par une loi rigide qui n'aurait pas dû survivre aux circonstances. Dans les Mémoires où il se juge lui-même avec une sévérité de bon goût, M. Guizot regrette qu'on ait entravé indéfiniment et de façon générale un des droits civiques les plus précieux, une des conditions essentielles de la civilisation moderne. Il suffit de regarder l'Angleterre pour y voir les miracles que produit l'association. C'est la force des pays libres; elle contribue

plus que tout le reste à contenir l'État, en faisant faire volontairement par la société ce que l'administration fait sans nous, quelquefois malgré nous, et avec notre argent. Aux États-Unis, comme en Angleterre, l'association suffit à tout. Religion, éducation, lettres, sciences, arts, hospices, établissements de bienfaisance, caisses d'épargne, assurances, banques, chemins de fer, industrie, navigation, tout cela vit et prospère par le libre effort des citoyens. Voit-on que les églises y soient moins nombreuses et moins bien dotées, les missions moins ardentes, la charité moins active, l'esprit d'entreprise moins répandu? C'est une nouvelle preuve d'une vérité qu'il ne faut pas se lasser de répéter. Les adversaires de la centralisation ne veulent pas affaiblir ce que je nommerai l'œuvre sociale; tout au contraire, ils entendent la fortifier et l'agrandir. En demandant que le pouvoir agisse moins, ils entendent bien que la société agira davantage.

La France, dira-t-on, est habituée à compter sur l'État; je le sais, c'est là notre faiblesse. Mais, sous prétexte d'une mauvaise habitude qu'on nous a imposée, il ne faut pas nous déclarer incapables. Les compagnies de chemins de fer et de navigation ont réussi; les sociétés de secours mutuels sont en pleine activité; il me semble que nous n'avons pas manqué à la liberté chaque fois qu'on nous a laissé faire. On pourrait se fier davantage au pays. L'État, dira-t-on, ne refuse pas d'autoriser tout ce qui est bon, honnête et sage; soit, c'est toujours la tutelle. Pour éclairer ou servir mes concitoyens, pour fonder une école ou une église, pour dépenser ma fortune à mes risques et périls, il me faut solliciter l'autorisation des bureaux et me plier à leurs préjugés. L'administration, ajoute-t-on, est composée d'hommes de talent, animés des meilleures intentions, soit encore; mais, outre qu'ils ne sont pas infaillibles, et que leurs devanciers se sont trompés plus d'une fois, il y a plus de vingt siècles que les anciens définissaient déjà la liberté un régime où l'on obéit non pas à l'homme, mais aux lois.

Les catholiques ont attaqué le monopole de l'Université; ils ont fini par y faire brèche. Sous la monarchie de 1830, on a résisté à leurs prétentions; on y a vu la manœuvre d'un parti, et ce qui n'est pas rare en France, on a rejeté la liberté, de peur qu'elle ne profitât à d'autres qu'à des amis. Si les chambres avaient eu plus de confiance dans le pays, M. Guizot eût achevé la réforme qu'il avait si heureusement commencée; nous jouirions aujourd'hui d'institutions qui nous seraient fort nécessaires, quoiqu'en ce point l'opinion

publique soit tout à fait endormie. Nous n'avons pas la moindre idée de ce que doit être l'enseignement supérieur chez un peuple civilisé; cependant c'est dans nos facultés que la génération qui, un jour viendra aux affaires, devrait prendre des idées larges et saines. Y a-t-il donc un danger politique à émanciper les professeurs et les étudiants? La Belgique a laissé le clergé fonder une université libre à Louvain, les libéraux en ont établi une autre à Bruxelles: voit-on que l'esprit de désordre règne à nos portes? En Allemagne le professeur est dix fois plus indépendant qu'en France; on y parle de tout avec une hardiesse qui nous étonne. Quel est le résultat de cette prétendue licence? c'est que grâce à elle l'Allemagne trompe ce besoin de liberté politique qui l'agite depuis 1815; la révolution est en permanence dans les universités; mais ce qu'on y renverse, ce sont des systèmes de philosophie, et non pas des gouvernements. Quand la première furie de la jeunesse est passée, on rentre dans la vie réelle avec le goût de la science et l'amour de la patrie. Est-ce là ce que nous rapportons de nos établissements si bien réglementés?

La liberté de la presse est une des conquêtes que nous devons à la charte de 1830. C'est une des grandes causes de l'influence française en Europe. Grâce à la clarté de notre langage, au talent de nos écrivains, nos idées s'insinuent chez les gouvernements qui nous craignent le plus, chez les peuples qui nous aiment le moins. Mais la liberté de la presse est incomplète aussi longtemps que n'existe pas l'entière liberté du journal. Je sais qu'on distingue et qu'on fait du journal une espèce d'instrument politique, un organe privilégié, un monopole concédé par l'État et que l'État a droit de régler. Ce sont là des théories si ingénieuses et si subtiles qu'elles m'échappent. Le journal est le *forum* des peuples modernes, la place publique où chacun a droit de proposer ses idées et de faire entendre ses plaintes. S'il est autre chose la faute en est, non pas à lui, mais aux lois jalouses, qui depuis trente ans n'ont accordé qu'une demi-liberté. Quand avec le timbre, le cautionnement, l'autorisation, le privilége de gérant et de l'imprimeur on a réduit le nombre des journaux, qu'a-t-on fait, sinon de forcer les partis à se réunir autour d'un petit nombre de drapeaux? Il leur faut oublier leurs dissensions intérieures, effacer toutes les nuances qui les divisent, accepter une direction supérieure, recevoir un mot d'ordre, en un mot agir comme une armée. Cette discipline, cette unité qui effraye l'État, c'est lui qui la constitue. *Ce qui lui donne* l'horreur du journal, c'est le danger même qu'il a créé.

En Angleterre, où la presse est entièrement libre, les divisions sont infinies; ce n'est pas un parti qui a un organe, c'est chacune des petites Églises qui appartiennent de nom au même parti. Il n'y a pas une nuance religieuse, politique, littéraire, qui ne soit représentée par un journal. Qu'en arrive-t-il? c'est que la presse n'est pas un pouvoir politique. Le *Times* ne fait ni ne défait de ministères. La presse est mieux que cela, c'est la voix même de l'opinion, cette voix qu'un gouvernement a toujours besoin d'entendre. Chaque matin, ces milliers de feuilles imprimées apprennent à l'Angleterre ce que pense, ce que veut, ce que fait, ce que souffre le moindre de ses enfants; c'est la police la mieux faite, et une police qui ne coûte rien, c'est une éducation universelle et gratuite, c'est la garantie de tous les droits et une garantie que rien ne remplace, en deux mots, c'est la liberté en action. Il en est de même aux États-Unis; tandis qu'en France le journal fait l'opinion, et par conséquent est une puissance avec laquelle il faut compter, en Amérique c'est l'opinion qui fait le journal; le journal, par lui-même, n'est rien. Il en sera ainsi partout où à peu de frais chaque citoyen pourra s'adresser librement au public. J'évite de toucher aux côtés brûlants de la question; il serait facile de prouver, l'histoire à la main, qu'une presse libre est une force pour l'État, tandis qu'une presse administrée le compromet au dehors, sans lui servir au dedans. Quand donc sentirons-nous enfin que la vérité est à l'intelligence ce que la liberté est à l'activité humaine? Tout ce qui la comprime énerve l'individu, et ce qui affaiblit le citoyen ne peut fortifier l'État.

La liberté individuelle est un sujet qui passionnait nos pères; aujourd'hui il n'y a guère que des jurisconsultes qui s'en occupent; on est habitué à un régime qu'on entend souvent louer comme une des conquêtes de la révolution. Le caractère honorable de nos magistrats, leur douceur que je ne saurais trop approuver, l'indulgence et quelquefois même la faiblesse du jury, nous cachent heureusement le défaut de nos lois criminelles. L'esprit de ces lois est encore le vieil esprit d'inquisition, elles cherchent des coupables plus que des innocents. La prison préventive y est prodiguée, l'instruction faite en secret ne laisse à l'accusé d'autre garantie que l'honneur et les lumières du juge. En cour d'assises, c'est le président seul qui dirige l'interrogatoire des prévenus et des témoins, c'est lui qui par son résumé tient d'ordinaire en ses mains le sort de l'accusé; tout cela est le contraire des lois anglaises et américaines. Elles favorisent

la liberté sous caution, elles mettent la publicité à tous les degrés de la procédure, elles font du président d'assises le protecteur de l'accusé. Il n'y a pas de condamné en Angleterre qui puisse s'en prendre aux institutions ou aux hommes; s'il tombe, c'est sous le poids de sa propre infamie. Combien il serait à désirer que l'opinion s'animât comme autrefois pour ces grandes réformes! nos magistrats, j'en suis sûr, s'y associeraient volontiers; l'État n'y perdrait rien de sa puissance; le triomphe de la justice et de l'humanité est le sien.

Parlerai-je de la liberté industrielle et commerciale? cela est peu nécessaire; c'est une cause gagnée. De toutes les libertés individuelles, c'est celle que l'État comprend le mieux. On sait enfin que la richesse des particuliers fait la fortune publique, et que cette richesse est toujours en proportion de la liberté. Venise, la Hollande, l'Angleterre, sont des exemples frappants de cette vérité.

Que de temps il a fallu pour en venir là! Pendant combien de siècles l'administration, aveuglée par sa propre sagesse, n'a-t-elle pas considéré l'individu comme incapable de marcher sans lisières! Que de règlements dont le moindre défaut était l'inutilité! Lois de culture, lois de fabrication, lois de navigation, rien n'a lassé le zèle malheureux de nos rois et de leurs conseillers. C'est avec l'amour du bien, avec une bonne foi parfaite qu'ils ont perpétué l'ignorance, la routine et la misère. Enfin la lumière s'est faite, elle nous est venue du dehors. On a compris qu'il n'y avait pas de science ni d'habileté administrative qui valût l'intérêt privé; ce désordre apparent qui terrifiait nos pères s'est montré plus fécond que l'uniformité stérile où se complaisait la prudence des hommes d'État. Grande leçon, si on avait le courage de suivre jusqu'au bout un principe qui ne s'applique pas seulement à l'industrie.

Rendons justice aux économistes français, à MM. Dunoyer, Michel Chevalier, Passy, Wolowski, Baudrillart; tous ont senti que l'économie politique était moins la science de la richesse que la science de l'activité humaine, le pays le plus riche étant toujours celui où l'homme travaille et produit le plus. Par là ils ont rattaché l'économie politique à la morale, et la liberté industrielle à toutes les libertés. Y a-t-il pour un État un intérêt plus pressant que l'alimentation publique? Tibère, seul maître du monde, ne tremblait-il pas à la pensée qu'un jour de retard dans sa flotte d'Alexandrie pouvait renverser l'empire et mettre Rome en cendres? Notre ancienne monarchie a-t-elle eu de souci plus cuisant que de songer à ce difficile pro-

blème [1]? N'est-ce pas un de ceux qui occupèrent le plus la Convention? Depuis quand, néanmoins, ne craint-on plus la famine, sinon du jour où l'État a remis à l'industrie privée un soin si délicat? La question a été tranchée du jour où le pouvoir ne s'en est plus mêlé. Mais si les citoyens sont capables de se nourrir eux-mêmes, pourquoi seraient-ils moins capables de connaître seuls le Dieu qu'ils adorent, le culte qui répond aux besoins de leur âme, la vérité qui doit éclairer leur intelligence? La religion souffre-t-elle aux États-Unis, la science est-elle étouffée en Allemagne, l'opinion est-elle moins sage en Angleterre que sur le continent? Quand donc aurons-nous foi dans l'humanité?

Il y a longtemps qu'on demande la liberté municipale, la France en a grand besoin; mais en ce point je me rattache aux idées de M. Eœtvœs, je crois qu'il y a ici deux éléments en présence, deux éléments que confondent trop souvent les partisans et les adversaires de la centralisation. On attaque et on se défend sur un terrain mal défini.

Convaincu que, dans l'intérêt même de la liberté, il faut à l'État un pouvoir énergique, et que ce pouvoir ne peut exister que par la centralisation, il me semble qu'on ne peut revenir aux idées municipales du moyen âge; il faut que l'action politique du gouvernement arrive jusque dans la commune la plus oubliée; rien ne doit affaiblir cette unité qui fait la force et la grandeur de la France; mais l'unité politique n'est pas l'uniformité administrative. Charger l'État du soin des affaires locales, d'une foule de questions qui ne le touchent pas et qu'on ne peut juger que sur place, c'est l'affaiblir en l'embarrassant d'une inutile responsabilité. Là est la réforme possible, réforme demandée par toutes les opinions, et qui ne serait pas moins utile au gouvernement qu'aux citoyens.

C'est aujourd'hui une vérité triviale que la commune est l'école de la liberté. C'est là que se forment les esprits pratiques; c'est là qu'on voit de près ce que sont les affaires, qu'on en connaît les conditions et les difficultés. On y vit avec ses concitoyens, on s'y attache à la petite patrie, on y apprend à aimer la grande; on y satisfait honorablement une légitime ambition. Quarante mille municipalités, c'est de quoi intéresser deux cent mille personnes à la chose commune; c'est satis-

1. Voyez les excellents articles de M. Charles Louandre sur l'*Alimentation publique sous l'ancienne monarchie*; *Magasin de Librairie*, tomes X et XI.

faire ce besoin d'activité politique qui agite les esprits ardents et les nobles cœurs. Tel est venu se perdre à Paris ou y pousser au désordre, qui dans sa petite ville eût été un maire honorable ou un conseiller édifiant.

Qu'oppose-t-on à cette réforme? que les communes seront des foyers de révolution. Cela n'est pas à craindre; ce qui fait les révolutions, c'est la réunion de tous les mécontentements. C'est pour cela que les pays centralisés sont les plus exposés aux émeutes, aux coups de main. Les pays où la vie municipale est énergique semblent à l'abri de ces terribles maladies. N'y a-t-il pas là une leçon? Diviser pour régner est une maxime abominable quand elle s'applique aux mauvaises passions des hommes; diviser les intérêts, c'est-à-dire les satisfaire en détail, et ne garder en main que la souveraineté politique, c'est au contraire un principe excellent. C'est ce qui explique la force et la durée des institutions anglaises. Pour un Français imbu des idées régnantes, qu'y a-t-il de plus faible que cette royauté dont on sent à peine l'action? Pour un observateur judicieux, qu'y a-t-il de plus énergique que ce pouvoir que rien n'embarrasse? Gardien des libertés publiques, soutenu par l'affection raisonnée de tous ceux qui jouissent de ces libertés, il est le pays tout entier. Il peut s'engager dans une guerre ou dans une réforme sans craindre que l'opinion l'abandonne ni que l'émeute éclate sous ses pas. Sur le continent, l'administration est un corps qui a un esprit et des intérêts particuliers; elle a contre elle tous ceux qu'elle gêne ou qu'elle blesse; nous nous en prenons à l'État de l'injure que nous fait un garde champêtre. En Angleterre, on peut se plaindre d'un juge de paix, on peut l'attaquer en justice; mais là s'arrêtent la plainte et la rancune; l'État, qui n'est pour rien dans l'acte incriminé, n'en est point responsable aux yeux mêmes de celui qui souffre. Où est le germe d'une révolution?

On cherche une autre raison, qui cette fois n'est plus politique. Les communes, dit-on, seront mal administrées, elles se ruineront. C'est l'unique réponse de l'administration à toutes les demandes d'indépendance, réponse éternellement démentie par les faits. Si l'État se mêlait de nos fortunes, il y en aurait sans doute un certain nombre qui seraient mieux conduites; combien n'y en aurait-il pas qui dépériraient, grâce à cette tutelle de tous les instants! C'est toujours le même problème. Laissez aux communes, laissez aux individus la liberté de se ruiner, car c'est cette même liberté qui leur permet

de s'enrichir; fiez-vous à cette force qui maintient l'homme dans les voies de la raison, et le garantit de ses propres folies, la responsabilité! Cherchez dans l'histoire les pays qui ont fait de grandes choses et qui sont la gloire de la civilisation. Athènes, Rome, Venise, Florence, la Flandre, la Hollande, la Suisse, l'Angleterre, les États-Unis, tout cela ce sont des pays municipaux, où la commune, abandonnée à elle-même, a toujours eu le droit de se ruiner; cherchez maintenant les États qui, malgré une apparente grandeur, se sont affaissés sans pouvoir jamais se relever de leur décadence; l'Égypte, l'empire romain, l'empire byzantin, la Chine, ce sont des gouvernements sans vie municipale, des États centralisés. Ou l'expérience est un mensonge, ou il faut toujours en revenir à la liberté.

Résumons ce long travail. En toute l'Europe on sent aujourd'hui la nécessité d'un pouvoir fort; c'est la garantie de l'indépendance et de la liberté. A ce pouvoir personne ne dispute ce qui lui assure le respect au dedans comme au dehors, l'armée, la marine, la diplomatie, les finances, la législation, la justice, l'administration et la police suprêmes. Sans doute, chez tous les peuples libres, on veut que les représentants du pays aient un contrôle effectif sur l'administration, l'impôt et la guerre; nos longues misères ne nous ont pas réconciliés avec le pouvoir absolu; mais ce contrôle n'affaiblit en rien la souveraineté de l'État. Une fois la décision prise, tout plie devant la volonté suprême, car elle est la volonté même du pays. Le peuple le plus libre est celui qui, une fois engagé, donne le plus facilement son dernier homme et son dernier écu. La force d'un État est donc en proportion même de sa liberté. Il suffit d'un coup d'œil jeté sur la carte de l'Europe pour n'en pas douter.

Mais en même temps on a senti que pour donner à l'État le plus haut degré de puissance, il fallait ne le charger que de ce qu'il doit faire nécessairement; autrement, c'est employer les forces de tous à paralyser l'énergie de chacun, et détruire ce qu'on croit élever. De là l'idée de déterminer les limites naturelles de l'État, et de l'y renfermer. Représentant de la nationalité et de la justice, l'État est ce qu'il y a de plus grand et de plus saint parmi les institutions humaines; c'est la forme visible de la patrie. Jeté hors de son domaine, il est malfaisant, ruineux et faible; rien ne l'arrête, il est vrai, mais rien ne le soutient.

Quelles sont les libertés que le citoyen peut revendiquer? nous les avons énumérées : ce sont toutes celles qui ont pour objet la cons-

cience, la pensée, l'activité individuelle. Ce n'est pas là, dira-t-on, une grande découverte; il n'y a pas de *déclaration de droits* qui ne les renferme toutes. Ce sont les principes de 1789. Il est vrai, et c'est une preuve, qu'au travers de toutes nos révolutions, ce sont toujours ces libertés que nous avons désirées; mais il sera permis d'ajouter que toutes les constitutions nous les ont promises, et qu'aucune ne nous les a données. Ce sont de magnifiques inscriptions qu'on met au fronton de l'édifice, mais le dieu est absent du temple qui porte son nom; ce qu'on adore à sa place, c'est un fantôme qui nous échappe et nous trompe, c'est la souveraineté.

Encore une fois, je ne méconnais pas l'œuvre de nos pères; ils ont sincèrement voulu la liberté, ils ont cru l'établir. Ce que je leur reproche, c'est d'avoir abordé le problème par le mauvais côté, et de n'en avoir saisi que la moitié. Je n'attaque aucune des garanties constitutionnelles qu'on réclamait il y a quinze ans, je crois même qu'on n'allait pas assez loin, et que, notamment, sans une responsabilité effective de tous les agents du pouvoir, et sans une indépendance absolue de la presse, un pays n'est pas en possession complète de la liberté politique; mais à ces garanties je voudrais donner un fonds solide; en deux mots, je voudrais que ces garanties ne fussent pas des formes vides et qu'elles protégeassent des droits vivaces. Ce sont ces droits qu'il faut établir; quand ces libertés particulières auront pris racine dans nos mœurs, il y a dans la constitution de 1852 assez d'élasticité pour qu'elle se prête sans peine à tout ce que l'opinion en exigera.

Mais ces libertés, jetées à un pays qui n'en a pas l'usage, ne sera-ce pas le désordre? Hommes de peu de foi, il serait aisé de prouver que jamais une liberté franchement et complétement accordée n'a troublé la France, tandis que le refus de ces libertés a été la cause de presque tous nos désastres. Qu'y a-t-il d'ailleurs de si terrible dans ce qu'on réclame? Demande-t-on l'anarchie et l'impunité? non, on demande simplement que la justice remplace l'administration, et que la tutelle de l'État cède à la responsabilité du citoyen. En appeler aux lois, grandir la magistrature, c'est, ce me semble, donner à la paix publique des gages suffisants. Prévenir, dit-on, vaut mieux que réprimer; c'est là un paradoxe dont on ne veut même plus en éducation. Empêcher le bien pour empêcher le mal, c'est l'enfance de la politique; à suivre ce système brutal, le monde se serait arrêté au lendemain de la création. Ce qu'il faut, au contraire, c'est arrêter le mal et laisser

pleine carrière au bien. Est-ce chose difficile? Le moyen est trouvé depuis longtemps; on l'applique de plus en plus dans les sociétés civilisées; ce moyen c'est la responsabilité, une responsabilité énergique qui, sans entraver l'honnête homme, effraye le méchant, et au besoin le frappe et l'abatte. Que cette responsabilité soit lourde, que la loi soit sévère et le magistrat rigide, il n'importe, la loi la plus dure vaudra toujours mieux que l'arbitraire le plus doux. La loi est connue, elle est égale pour tous, elle laisse au citoyen la dignité et l'indépendance, elle ne le force pas à intriguer, à plier ou à ne rien faire qu'au gré d'autrui. De là le faible que les vrais libéraux ont pour la justice, le peu de goût qu'ils ont pour l'administration. Liberté et justice sont deux termes inséparables; elles se supposent et s'appellent mutuellement : l'une est le droit, l'autre est la garantie. Ce sont les deux faces d'une même médaille, elles ont même centre et même rayon.

Est-il vrai qu'aujourd'hui l'opinion, si faible qu'elle soit, commence à s'inquièter de ces libertés individuelles? c'est au lecteur à en juger. Pour moi, simple observateur, il me semble qu'il y a un certain réveil de l'esprit public; si je ne me trompe, c'est de ce côté qu'on tourne les yeux. Depuis douze ans une génération nouvelle est entrée sur la scène du monde. Cette génération n'a pas eu nos illusions et nos déboires; elle n'a pas non plus nos regrets et nos souvenirs. Les hommes de trente ans ne savent que par ouï-dire ce qu'était cette tribune qui passionnait leurs pères, j'ignore ce qu'ils pensent du gouvernement parlementaire dont ils n'ont vu que la ruine. Mais quelle que soit l'idée qu'ils se fassent du passé, une chose est certaine, c'est qu'en pleine civilisation, dans une société qui vit par l'intelligence et le travail, il est impossible que ces hommes nouveaux ne désirent pas la liberté. Les idées et les intérêts en font une nécessité. Hier c'était la liberté industrielle qu'on saluait avec transport, demain on demandera la liberté municipale. La vie religieuse se ranime de toutes parts; refusera-t-on de briser ce reste de chaîne qui entrave l'autorité non moins que le citoyen? Et si chacun de son côté réclame la liberté qui le touche, ira-t-on loin sans s'apercevoir que toutes les libertés se tiennent, et qu'il y a un intérêt commun à ne pas les séparer. La grande industrie est-elle possible, peut-on engager des affaires de longue durée si la presse ne peut toucher hardiment aux questions politiques, contrôler les dépenses, faire entendre la voix du pays sur la paix et la guerre, blâmer ou défendre l'administration et ses projets? La liberté

religieuse n'entraîne-t-elle pas la liberté d'éducation? Que sont ces deux libertés si on n'a pas le droit de s'associer et de se réunir? A quoi servent-elles si la commune ne peut s'intéresser ni à l'Église ni à l'École? Plus on avancera sur le terrain de la pratique, plus on sentira combien M. Mill a eu raison de dire que cette question des libertés individuelles se trouve au fond de toutes nos préoccupations, et qu'elle est le problème vital de l'avenir.

Ajoutez que les peuples sont solidaires, et que jamais cette solidarité n'a été plus visible qu'en notre temps. Il n'est pas une découverte scientifique, industrielle, maritime, militaire, que les nations civilisées ne s'empruntent aussitôt; leur grandeur est à ce prix. Qu'on aime ou qu'on haïsse ses voisins, il faut vivre de la vie commune et marcher du même pas. S'isoler, c'est déchoir. En serait-il autrement de la liberté? Serait-ce un outil qu'on puisse dédaigner? Voyez ce qui se passe en Autriche; les hommes d'État y sentent ce que Napoléon nommait si justement l'impuissance de la force; pour se défendre contre le flot qui monte, l'Autriche fait appel à ces institutions qu'elle écrasait il y a douze ans, et que hier encore elle faisait insulter par ses journaux officiels ou officieux. Que de cruautés, de misères et de hontes elle se fût épargnées si elle eût compris plus tôt ce que demande aujourd'hui la civilisation!

Est-ce l'État qui doit s'effrayer de semblables réformes? S'appuyer sur l'intérêt commun, garder pour soi la puissance publique dans toute son intégrité, rester l'organe de la volonté nationale, mais laisser les intérêts privés chercher eux-mêmes une satisfaction que l'administration la plus sage ne leur donnera jamais, est-ce là un programme qu'un gouvernement ne puisse avouer? Est-ce une politique à courte vue ou une politique d'avenir? En France, quand on parle de la liberté, chacun se figure aussitôt cette divinité farouche qu'on nous peint le bonnet rouge en tête et la pique au poing; ce n'est pas cela qu'ont désiré nos pères, ce n'est pas cela que nous demandons. Que chacun de nous soit maître de sa pensée et de ses actes, sauf à en répondre devant les tribunaux; qu'on nous donne une part dans les affaires de la commune qui sont les nôtres, qu'on laisse à nos représentants le contrôle effectif des affaires publiques, voilà notre idéal, il n'a rien de révolutionnaire. C'est celui de tous les constitutionnels depuis 1789, c'est ce qu'ont voulu Mirabeau, Malouet, Clermont-Tonnerre, Royer-Collard, Benjamin Constant, le général Foy, tout ce que la France a aimé, tout ce que la France a respecté! Ne

se trouvera-t-il jamais un gouvernement pour exaucer un vœu si profond et si légitime? Chez nous la politique est toujours armée, il semble que l'État soit en duel réglé avec les partis; à leurs passions, à leurs idées, il oppose des passions et des idées contraires, c'est une lutte acharnée qui finit d'ordinaire par la ruine commune des combattants. Ce n'est pas ainsi qu'on fonde un édifice durable et qu'on assure l'avenir. Laissez aux partis leurs passions, emparez-vous de leurs idées, quand elles sont justes et généreuses, vous aurez bientôt désarmé et noblement vaincu ceux que vous craignez. Pourquoi ne pas entrer dans cette voie féconde, pourquoi ne pas chercher à pacifier les âmes, à faire enfin de la France un seul peuple et un seul pays? *J'ai toujours défendu la liberté des autres*, disait Burke, noble devise que devraient prendre tous les hommes d'État. Il est beau de présenter au monde un pays riche et industrieux, une armée héroïque, une marine puissante, des villes embellies, des monumens splendides; mais il y a quelque chose de plus admirable et de plus grand que toutes ces merveilles, c'est la force qui les produit. Cette force, qu'on ne peut trop ménager (c'est là tout le secret de la politique), cette force que trop de gouvernements méconnaissent et négligent, c'est l'individu, et s'il est une vérité que la science démontre et que l'histoire nous crie, c'est qu'en religion, en morale, en politique, en industrie, dans les sciences, dans les lettres, dans les arts, l'individu n'est rien que par la liberté.

ÉDOUARD LABOULAYE.

FRANÇOISE[1]

DEUXIÈME PARTIE.

IV

En répondant de lui-même avec tant d'assurance, Lutel n'avait pas de présomption et ne cherchait pas à tromper madame Berthelin. Il obéissait de la meilleure foi du monde à l'impression, ou plutôt à la réaction la plus sincère. Si jolie que lui parût madame Ollinger, il s'était senti subitement effrayé de cette gaieté enfantine dans une femme qui avait dû traverser la douleur. Sa conscience, qui se mêlait de tous ses plaisirs, lui défendait d'aimer jamais autrement qu'avec toute l'ardeur d'une âme enivrée et toute l'estime d'une raison satisfaite. Les natures sensuelles et les natures mystiques composent avec la réalité, chacune à leur point de vue. Les natures véritablement humaines, celles qui allient, dans une mesure normale, les deux émotions, ordinairement contraires, celles dans lesquelles l'idée pure domine, sans l'opprimer, le tumulte du sang, ces natures complètes ne transigent point. Elles ne sont pas infaillibles dans leurs jugements; elles se trompent parfois dans leurs scrupules; mais elles en défendent intrépidement le principe contre toutes les tentations vulgaires et contre toutes les séductions de l'esprit. Elles peuvent souffrir d'un désaccord aperçu trop tard; mais parce qu'elles sont fidèles à elles-mêmes, avant d'engager leur foi, elles ne sont pas insensibles. Elles se blessent plus profondément que d'autres; seulement, elles ne cèdent jamais, et mettent leur point d'honneur à garder le fer dans la blessure, sans blasphémer.

Jacques ne se croyait pas atteint par le charme provoquant de cette beauté toute parisienne; il se croyait, au contraire, bien défendu par ses chères espérances. Son cœur voulait une compagne et n'enviait

1. Voir la 1re livraison.

pas une maîtresse. Il eût sans doute été moins ému au premier aspect de madame Ollinger, si la réponse de cette jeune femme, au jeu du secrétaire, ne lui avait semblé un défi, et si le mystère qui enveloppait Françoise n'eût éveillé sa curiosité. Les beaux éclats de rire qui retentissaient encore à son oreille, la turbulence insoucieuse qu'il avait constatée à la secondre rencontre, mettaient en fuite ses rêves d'effusion tendre; mais les oiseaux envolés laissaient leur nid doux et tiède. Jacques ne pensait pas qu'ils dussent revenir, et il prenait pour une satisfaction innocente et artistique, pour une revanche sans péril, le plaisir qu'il trouvait à regarder, sans l'aimer, cette jolie personne.

L'intervention de madame Berthelin, ses avis qui le séduisaient, en le devinant avec tant de finesse, encourageaient Lutel à juger sur l'apparence. Peut-être qu'il eût, sans cela, soupçonné un masque dans cette joie, comme il savait en trouver un pour lui-même dans le calme et l'impassibilité. Mais, soit, je le répète, que l'inaltérable confiance qu'il avait dans madame Berthelin eût mis en défaut sa pénétration; soit que, plus ému déjà qu'il ne le croyait, il n'eût plus toute la liberté de son jugement, Jacques se hâta un peu, et avec naïveté, de conclure contre Françoise et de la croire sans danger pour lui.

Je ne justifie pas ces conclusions, je ne prétends pas non plus les contredire; je les constate et j'affirme la loyauté avec laquelle elles furent prises. Madame Berthelin, tout en se félicitant de la sécurité qu'elle maintenait entre ses deux jeunes amis, se réservait de les surveiller, et appliquait toutes les tendresses d'une âme maternelle, inoccupée jusque-là, à étudier les moindres sensations de ses deux enfants. La bonté qui s'exerce devient pénétrante comme le génie. Hélène avait une intuition qui lui faisait voir et prévoir bien des choses. Elle était sûre de la résolution, de la franchise de Jacques; mais, comme elle n'avait pas tous les secrets de Françoise, elle redoutait, avec une sagacité féminine, l'effet d'une révélation possible, et elle cherchait à le prévenir, en favorisant une familiarité si décente et si complète entre Lutel et madame Ollinger, que l'amour, s'il venait jamais, ne devait plus apparaître à l'un et à l'autre que comme un trouble-fête presque incestueux.

Cette finesse paraîtra subtile. Mais, de même que les personnes habituées à la retraite acquièrent une délicatesse d'odorat qui leur fait reconnaître un parfum, imperceptible pour les gens émoussés

par le grand air, de même madame Berthelin, vivant peu de la vie extérieure, plongeait tous les jours davantage dans un infini intérieur, si j'ose ainsi dire, dont les perspectives n'étant ni interrompues, ni troublées par des souvenirs, par des retours fâcheux sur elle-même, l'attiraient incessamment. Combien d'analyses du cœur cette femme charmante avait entreprises et menées loin, tout en comptant avec ses aiguilles les points de son interminable tapisserie! C'était sa carte du Tendre, à elle, que ce canevas; si ce n'est pas profaner les rêveries sérieuses de madame Berthelin, que de les comparer aux inventions des Précieuses. La femme du conseiller d'État n'avait d'autre intérêt dans le monde qu'une curiosité charitable, qu'elle satisfaisait sans rien demander à personne. Les âmes ordinaires se consolent d'une déception, à la façon de madame de Perricourt, en furetant dans les secrets; les âmes élevées s'appliquent à faire profiter doucement les autres de leur expérience, mais en gardant la pudeur de leurs désillusions. Madame Berthelin ne voulait pas qu'on la plaignît, et c'est là la susceptibilité des grandes douleurs.

Lutel était persuadé que son inquiétude d'un jour ne devait plus renaître; et, bien résigné à attendre qu'on l'initiât aux menus détails des intérêts moraux ou matériels de madame Ollinger, il se répéta, pendant huit jours, qu'il devait voir uniquement en elle une jolie personne d'un égoïsme charmant, un de ces lutins de l'enfer de Paris qui tourmentent leurs damnés avec des épines de roses. Quand il pensait au poëme sérieux, au bonheur paisible qu'il avait rêvé toute une nuit, parce que cette belle étourdie avait avoué qu'elle n'entendait rien à l'amour, il se disait que l'homme le plus résolu est exposé à d'étranges faiblesses, et il se moquait de lui-même, avec un léger frisson de peur rétrospective. Mais c'était bien fini maintenant. Françoise n'était qu'une auxiliaire utile pour les jeux du mercredi soir. Peu lui importaient à lui les secrets de cette veuve qui n'avait dans les yeux ni la trace d'une larme, ni l'ombre d'une pensée triste. Ce n'était pas elle qui devait reprendre la place restée vide sous les grands arbres des Tuileries, et sourire, à côté d'un époux attendri, aux ébats de toute une jeune famille. Jacques croyait de bonne foi qu'il en aurait eu horreur, s'il n'en avait eu pitié.

Quand il revit madame de Perricourt, le mercredi suivant, il affecta l'air confidentiel et vint lui dire tout bas :

— Le complot est bien plus grave que vous ne l'imaginiez!

— Ah! mon Dieu! de quoi s'agit-il donc?

— Eh bien! la personne qu'on veut me faire épouser est déjà mariée.

— Vous plaisantez!

— Je plaisante si peu qu'elle s'appelle madame Ollinger, un vilain nom, par parenthèse.

Madame de Perricourt se mordit la lèvre.

— Ainsi, je me suis trompée?

— A moins de supposer des intentions de bigamie.

— Mais, reprit l'intrépide *colonelle* en remontant à l'assaut, si madame Ollinger était veuve!

Jacques sourit.

— Elle n'est guère en deuil.

— Ce n'est pas une raison, repartit madame de Perricourt avec un soupir et un regard féroce.

— Ce serait une raison pour m'éloigner, dit Lutel. On est bien peu attendu quand on doit être si peu regretté.

Madame de Perricourt, que l'annonce du mariage de mademoiselle Françoise dérangeait dans ses calculs, essaya de combiner quelque autre prophétie; mais l'avenir lui paraissait légèrement obscurci par M. Ollinger.

— Il y a pourtant quelque chose, se dit-elle en frappant sur son front, comme Galilée frappait sur la terre, et en protestant contre la sentence que ses conjectures subissaient.

Jacques la laissa à ses méditations et alla au-devant de maître Ligny qui avait mis, ce soir-là, sa cravate la plus magistrale, qui avait pris son air le plus sérieux et qui s'attendait à recevoir un dossier des mains de la jeune inconnue.

— Tu viens de bonne heure! dit Lutel à l'avocat.

— Alors, toi, tu es venu trop tôt, car tu m'as précédé.

— J'avais à concerter une charade avec ta cliente.

— Tu aimes donc les petits jeux aujourd'hui?

— Je ne les crains plus.

— Gros enfant! tu es bien heureux d'avoir de la fortune; tu cueilles le présent, sans songer à l'avenir.

— C'est le moyen, répondit Lutel avec un air de satisfaction égoïste, de n'avoir pas de mécompte. Je n'ai jamais à regretter un désappointement pareil à celui que t'a causé l'affaire *Pigault*.

— Tais-toi donc, mauvais cœur, reprit l'avocat; tu verses du vinaigre dans mes plaies.

— Sans compter qu'il faut t'attendre à une blessure nouvelle, dit Jacques avec un sourire : tu ne plaideras pas pour la jeune amie de madame Berthelin.

— Comment! on a pris un autre avocat?

— Oui, mon cher, un autre qui est infaillible... Ta cliente est veuve.

— En es-tu sûr?

— J'ai des raisons péremptoires pour le supposer.

— Il faudrait les connaître, tes raisons.

— Voilà bien les avocats, s'écria Lutel; ils n'abandonnent jamais le terrain, et ils discutent tout, même l'évidence. Quand je te dis qu'elle est veuve, tu peux me croire.

— Alors, repartit Me Ligny, ce n'est plus un procès de sentiment, mais un procès d'affaire que l'on me réserve. Aussi bien, je me rappelle qu'il s'agissait de reprises à exercer pour la dot... Oui, c'est contre la succession que je plaiderai.

— Tu tiens décidément à ton procès?

— Si j'y tiens! je l'inventerais plutôt.

— Ah! mon cher, quel malheur pour toi que madame de Perricourt ne plaide pas! Comme vous vous entendriez!

— Que veux-tu dire?

— Rien. Je me comprends, ajouta Lutel qui riait de bon cœur. Voilà une cliente comme il t'en faudrait une. Quelle entêtée! Les beaux procès que vous susciteriez à vous deux!

— Est-ce que nous jouons déjà aux petits jeux? demanda Me Ligny qui commençait à prendre assez mal la plaisanterie.

— Allons, ne te fâche pas, sinon j'use de mon influence pour nuire à ta clientèle.

— Jacques, tu deviens une énigme. Mercredi dernier tu soupirais à faire tourner un moulin ; aujourd'hui, tu abuses de l'ironie.

— Je prépare une charade; je te l'ai déjà dit, reprit Lutel en s'éloignant; tu auras le mot plus tard, si tu ne le devines pas.

Et, enchanté de sa double vengeance, laissant Me Ligny aussi troublé que madame de Perricourt, Jacques ne songea plus qu'à son rôle habituel dans le salon de madame Berthelin. Il fut, ce soir-là, d'une gaieté sans bornes, d'une audace de paradoxes qui mit en fuite le conseiller d'État avant l'heure accoutumée. On eût dit que Jacques avait peur de paraître sentimental. Françoise, qui faisait écho à sa bonne humeur et qui, mise à l'aise par cette complicité joyeuse, se

dédommageait de la réserve qu'elle avait été obligée de garder le mercredi précédent, Françoise elle-même fut étonnée, et lui dit entre deux éclats de rire :

— Comme il ne faut juger personne sur l'apparence, je vous avais pris d'abord pour un professeur.

— Et maintenant?

— Oh! maintenant, vous avez l'air d'un écolier.

Jacques fut tenté d'avouer à son tour que les apparences l'avaient trompé le premier soir. Mais ce reproche, s'il était pris au sérieux, pouvait blesser Françoise. Si, au contraire, on l'acceptait en plaisanterie, il rendait Jacques ridicule.

— C'est que, mercredi dernier, se borna-t-il à répondre, vous m'intimidiez.

— Quelle sympathie ! Il paraît qu'aujourd'hui nous n'avons peur ni l'un ni l'autre.

— Ne répondez que de vous, madame. Les écoliers poltrons affectent souvent de rire pour ne pas laisser voir qu'ils tremblent.

— Si vous continuez, monsieur, je vais vous prendre encore pour un professeur..... en veine de galanterie.

— Vous voulez dire de pédantisme. Je serais honteux de démériter de la couronne d'innocence que vous me décernez. J'y tiens beaucoup, et je vous demande de jouer avec moi pendant toute la récréation.

Françoise regarda Lutel d'une façon étrange. Il y avait comme un soupçon, comme de la défiance dans ses yeux; mais ce fut à peine un nuage, une ombre. L'éclair de son beau sourire se répandit sur tout son visage, et, avec une familiarité qui eût été audacieuse partout ailleurs que chez madame Berthelin, elle pria Jacques de lui offrir le bras et fit avec lui le tour du salon, proclamant ainsi une intimité qu'on ne pouvait plus dès lors dénoncer ni soupçonner.

Madame Ollinger, dont tout le monde, ce soir-là, apprit le nom, sans apprendre rien de plus, était d'une beauté capricieuse. Le charme de sa personne, ne tenant pas à l'harmonie des lignes, dépendait souvent d'un sourire ou d'une émotion. Le lendemain d'un jour qui l'avait vue triompher dans toute sa fraîcheur, dans toute sa gentillesse, elle subissait une éclipse, avec la même toilette et dans les mêmes conditions. Les beautés sculpturales ne courent pas ces risques, mais n'ont pas non plus les succès qui les compensent. Comme elles sont toujours les mêmes, elles immobilisent l'admiration. Les beautés

mobiles, au contraire, avivent l'enthousiasme, à chaque éclaircie nouvelle, et sortent du nuage qui les voile par instants, comme le diamant sort de l'écrin qui l'a repris avec un éclat augmenté, parce qu'il était oublié. Elles refont la blessure plus profonde, après l'avoir laissée se cicatriser.

Françoise avait été peu remarquée le mercredi précédent; mais, ce soir-là, on ne voyait qu'elle. Ses cheveux, d'un blond pâle, avaient des reflets qui mettaient comme un nimbe, comme une sorte d'atmosphère argentée autour de sa figure : ses yeux bleus, un peu grands pour ce petit visage, demandaient si bien la sympathie et interrogeaient avec tant d'insistance tous les regards dans le salon, qu'on ne pouvait leur refuser un sourire; sa bouche, fine, accentuée, friande, semblait faite uniquement pour les belles gaietés et les belles gourmandises; son menton, parfaitement arrondi et un peu avancé, trahissait la mutinerie et l'entêtement. Semez une pincée de carmin sur les joues, des ombres tendres sur le cou que des cheveux bouclés s'échappant derrière l'oreille voilaient à demi; imaginez une taille, flexible sans exagération, une poitrine qu'elle sait voiler chastement sans la cacher, des mains d'enfant, un pied de Cendrillon, et vous aurez le portrait de Françoise.

Quand ses grands yeux n'avaient pas d'éclairs; quand sa bouche, si prompte à laisser voir les dents, restait immobile; quand toute cette combinaison de nuances délicates manquait de rayonnement; madame Ollinger était encore jolie, mais pouvait être confondue avec bien d'autres. Il était impossible de ne pas l'admirer, si une joie ou une colère frémissait sur ses lèvres, allumait une étincelle dans ses yeux. On se sentait troublé, sans que l'émotion fût précise; il y avait à la fois quelque chose de virginal et d'effronté, si j'ose ainsi dire, dans cette coquette naïve. Était-elle ignorante plutôt que blasée? était-ce du dépit plutôt que du désir qui mettait une pointe si aiguë dans certains mots et dans certains regards? Le mystère qui s'attachait à elle, à son âme plus encore qu'à sa personne, lui servait à défier les curieux; elle le gardait bien, sans l'enfermer. Elle s'en faisait une arme pour l'attaque, beaucoup plus que pour la défense.

Jacques se croyait invulnérable, et l'était, en effet, ce soir-là. Il ne craignit pas de se réserver une place à côté de Françoise; il inventa avec elle tous les petits jeux qui furent joués.

— Tu la connaissais, vilain sournois? lui demanda Mᵉ Ligny.

— Je ne la connais pas encore, répondit-il.

— Tu parais pourtant assez avancé dans ses bonnes grâces, repartit l'avocat avec un soupir.

— Et toi, tu la trouves jolie? dit Lutel.

— Charmante! adorable! elle mettrait le feu aux fauteuils. Vois donc comme tout le monde la regarde. Ah! mon ami, je ne croyais pas jusqu'ici au mariage; mais si je devais trouver une femme comme celle-ci!...

Et l'avocat leva les yeux vers le lustre du plafond, absolument comme, à l'audience, il levait ses regards vers le buste de son souverain.

Jacques sourit avec ironie. La femme qui causait un enthousiasme si universel et qui plaisait tout particulièrement à son ami Ligny ne pouvait décidément pas être la femme rêvée par lui.

— A ton aise! reprit-il tout haut, elle est veuve; tu peux te mettre sur les rangs.

— Oh! je ne pourrais guère compter sur l'appui de madame Berthelin.

— Pourquoi donc?

— Je ne sais. Quand je parle de mariage devant elle, je la trouve silencieuse, presque sévère... D'où vient-elle cette madame Ollinger?

— D'Allemagne, je crois; mais elle est... de Paris.

— Il faut absolument, mon cher, qu'elle ait un procès à me faire plaider, dit l'avocat d'un air de fatuité superbe, et en recueillant dans un regard promené autour du salon tous les témoignages d'admiration qui s'adressaient à la jeune dame.

Il était de cette catégorie de vaniteux naïfs pour qui le bonheur est le droit de faire envie, et qui ne veulent pas d'un triomphe ignoré. Françoise lui plaisait, surtout parce qu'elle plaisait à tout le monde.

Jacques promit ses bons offices à l'occasion, plaisanta son ami sur sa tendance sentimentale, lui communiqua ses conjectures relativement à la fortune présumée de madame Ollinger, et le quitta pour retourner à madame de Perricourt. Il était d'une bonne humeur méchante; sa joie de se sentir guéri si vite était doublée d'une colère secrète.

— J'ai une grande nouvelle à vous annoncer, dit-il à la femme abandonnée.

— Je la connais déjà, repartit celle-ci d'un ton moqueur.

— En vérité, quelle est-elle donc?

— Vous vous êtes trompé sur le compte de madame Ollinger : elle est libre, et, à la rigueur, elle peut se marier.

— A la rigueur! voilà un mot sévère. Puisqu'elle est veuve, elle est dans son droit.

— Ah! on vous a dit qu'elle est veuve? demanda madame de Perricourt en souriant.

— Sans doute; sauriez-vous le contraire?

— Moi je ne sais rien, sinon que j'avais deviné juste et qu'on veut vous marier.

— Sur ce point, madame, votre sagacité est en défaut. Toutefois, l'erreur n'est pas grande. Si l'on veut marier quelqu'un, ce n'est pas moi; mais je connais quelqu'un qui veut se marier. Le pronostic peut donc se modifier.

— Quel est ce quelqu'un?

Jacques montra son ami. Celui-ci, les yeux brillants, la tête rejetée en arrière, la main appuyée sur son gilet, commençait une petite plaidoirie dans le genre tempéré, au milieu d'un groupe dont madame Ollinger était le plus bel ornement.

— Lui! s'écria madame de Perricourt. Au fait, pourquoi pas? Le hasard a de l'esprit, et c'est peut-être, dans les circonstances actuelles, un avocat qui convient le mieux.

— Pourquoi donc un avocat? demanda Lutel, étonné du sourire qui accompagnait cette réponse.

— Parce que si M. Ollinger, le mari défunt (et madame de Perricourt souligna le mot avec une ironie visible), s'avisait de revenir, il trouverait avec qui plaider.

Lutel fut frappé de cette réponse qui réveillait le souvenir des premières confidences de l'avocat.

— Vous en savez plus que moi, dit-il, en hochant la tête.

— C'est que vous ne voulez rien savoir, répliqua madame de Perricourt. J'ai demandé à madame Berthelin de m'expliquer ce qui me semblait obscur, et elle s'est empressée de me satisfaire. Adressez-lui la même question.

— A quoi bon? reprit Jacques qui se sentit rougir. J'en sais assez, puisque j'ai deux bons yeux et que je trouve madame Ollinger fort jolie.

— Elle est un peu coquette, n'est-ce pas? dit madame de Perricourt.

— Un peu ou beaucoup, je n'en sais rien, répondit vivement Lutel; car vous m'avez blasé sur la coquetterie.

Et profitant de l'éclat de rire que soulevait cette riposte, il s'éloigna sans vouloir en entendre davantage. La soirée se prolongeait; personne ne donnait le signal du départ; madame Berthelin, un peu alarmée d'abord du succès de sa filleule, s'y habituait, cherchant même à y trouver un indice pour son plan de tutelle. L'attitude simple de Jacques, l'admiration de Me Ligny ne lui avaient pas échappé. Quant à Lutel, il était toujours d'une gaieté parfaite, mais il se sentit fatigué de sa joie : il se souvint des quelques mots échangés le mercredi précédent sur le trottoir de la rue Tronchet, et il eut peur des confidences de son ami. Me Ligny en aurait beaucoup à dire.

— Il reconduira madame de Perricourt, pensa Jacques, et elle l'écoutera.

En conséquence, il s'esquiva avec précaution, pour rentrer chez lui, sans songer à admirer en route la splendeur de la nuit, et sans s'apercevoir que le printemps, qu'il désirait avec tant d'ardeur, huit jours auparavant, s'était considérablement approché. Il lui sembla, au contraire, que la température était refroidie; et le lendemain, en se levant, il n'entendit plus le ramage des oiseaux qui l'avait tant frappé la semaine précédente. Cette fois, ce fut sa vieille bonne Thérèse qui l'entendit et qui le lui fit remarquer, fort inutilement; car l'heure de l'idylle semblait passée pour lui.

V

Jacques Lutel avait beaucoup réfléchi pendant ces huit jours. Ses premiers pressentiments d'amour, en élevant le diapason de toutes les voix intérieures qui lui parlaient de sacrifice et de tendresse, lui avaient fait honte de sa vie contemplative. L'action est un besoin des âmes fières qui veulent justifier le bonheur. Mais le calme, ou plutôt cette trêve survenue tout à coup, ne modifiait pas ses dispositions nouvelles. Il aspirait à une tâche, à une responsabilité virile, aussi bien pour se donner le temps de voir revenir ses rêves, que pour ne pas s'exposer aux moindres illusions. Il fallait à son esprit, comme à son corps, une gymnastique continue.

— On n'est pas dans le monde uniquement pour jouer aux petits jeux, se disait-il, en pensant à M. Berthelin.

Mais c'était précisément le choix d'un état qui l'embarrassait.

— Je voyagerai, ajoutait-il par moments; c'est un double exercice, et j'irai d'abord en Allemagne.

Comme il délibérait ainsi avec lui-même le lendemain de ce mercredi signalé par le succès de madame Ollinger, Thérèse lui remit un petit billet qu'un domestique venait d'apporter. Madame Berthelin le priait de venir en toute hâte, réclamant sa présence comme un service. Jacques courut à la rue Tronchet avec un battement de cœur héroïque. Il se présenta tout ému et tout essoufflé.

— De quoi s'agit-il donc? demanda-t-il à madame Berthelin.

— De déjeuner, lui répondit en riant la femme du conseiller d'État. J'avais pour d'un refus, je vous ai tendu un piége. D'ailleurs, c'est un service aussi que vous me rendez : vous savez que je compte sur vous pour certains conseils. Mon mari est au palais du quai d'Orsay. Son œuf à la coque et sa tasse de thé suffisent à sa verve pour toute la journée. Nous sommes libres; j'ai comploté une petite orgie.

— A nous deux? demanda Jacques.

— A nous trois, dit madame Berthelin avec un certain clignement d'yeux.

— Prenez garde, madame, vous m'exposez trop!

— Je voudrais vous voir à ma place, reprit Hélène avec une nuance de mélancolie. Je n'ai personne à qui je puisse demander un avis. S'il s'agissait d'affaires contentieuses, je m'adresserais à M. Berthelin.

— Ou à Me Ligny, dit Jacques avec intention.

— Ah! ah! il paraît que vous connaissez déjà la bonne volonté de votre ami..... Nous en reparlerons..... Eh bien! oui, s'il s'agissait d'un procès, je m'adresserais peut-être à l'avocat en question; mais il s'agit de matières délicates qui exigent du cœur, de l'esprit, de la finesse. Tant pis pour vous, je veux que vous serviez.

Hélène, en parlant ainsi avec un enjouement qui dissimulait mal une préoccupation sérieuse, tendit la main à Lutel, comme pour lui proposer un pacte.

— Mais si je perds, à un moment donné, toute ma liberté d'esprit, répondit Jacques.

— Je ne crains pas cela, répliqua madame Berthelin. Et puis, quand bien même je serais imprudente, je ne vous demande pas de rester à l'abri. Courez des dangers, souffrez, si vous voulez.... mais servez-moi comme je veux être servie.

— A la bonne heure, repartit Jacques, voilà ce qui me décide. Quand vous ne vous adressiez qu'à ma sagesse, vous me faisiez honte et vous me faisiez peur. Vous n'invoquez plus que mon dévouement, je suis tout à vous. Qu'importe que je souffre, si je vous aide dans votre œuvre mystérieuse?

— Le mystère va cesser; je suis étonnée que vous n'en ayez pas appris le mot bien simple par quelqu'un de nos amis. Mais soyons moins solennels. Je ne sais que faire. Voilà la vérité triviale. Il me faut amuser, diriger et protéger une jeune femme qui me paraît désintéressée de la vie sérieuse et assez disposée à la coquetterie. Comment l'occuper? comment lui faire, dans notre entourage, cette position nette, précise et respectable que je veux pour elle? Je ne suis pas une duègne, je n'en ai que les cheveux blancs; je ne suis pas une confidente docile à tous les entraînements de la jeunesse ; je ne veux ni mettre Françoise sous les verrous, ni la lancer dans une vie frivole. Je m'embrouille dans mes calculs. Je sais seulement une chose; c'est que madame Ollinger est honnête et loyale, et qu'elle aura en vous la confiance fraternelle que je veux faire naître. Ah! si j'étais sa mère, ou bien, si seulement j'avais eu une fille, ajouta madame Berthelin, en levant ses beaux yeux avec un geste de découragement; je saurais mieux lire en elle, j'aurais reçu une révélation qui me fait défaut; mais le vide de mon existence laisse un vide dans ma pénétration. Je n'ai que de la bonne volonté, des aspirations confuses, et un grand désir d'assurer le bonheur auquel Françoise peut encore prétendre. Voilà pourquoi, mon ami, j'ai besoin d'aide. Vous êtes jeune, mais vous êtes sérieux. Si je commets une faute en vous prenant pour associé, c'est ce que Dieu seul peut dire ; mais c'est ce qui me paraît assez douteux pour que je tente l'épreuve. Je vous ai prévenu, quand je vous ai vu inquiet; vous m'avez déjà comprise, et rien ne me paraît menaçant, quant à présent : je vous demande seulement de tout me dire. Sauvons-la d'abord, voilà l'essentiel. Si vous courez des dangers ensuite, nous aviserons. Vous avez assez de cœur pour souffrir sans vous décourager.

— Merci de votre franchise, répondit Jacques avec un faible sourire. Je serai digne de tant d'estime; que faut-il faire?

— Voilà la question que je m'adresse à moi-même, reprit madame Berthelin en soupirant. Hier au soir, Françoise m'a avoué qu'on l'avait beaucoup admirée, et j'ai vu d'ailleurs quel encens tous ces messieurs allaient brûler pour elle. Je ne crains pas qu'elle soit

compromise; mais ce jeu de coquetterie, qu'elle pourrait jouer par malice, s'il ne faisait pas des victimes bien intéressantes, serait de nature à introduire chez moi, dans le monde qui doit être le sien, des habitudes de galanterie, de fadeurs, que je crois mauvaises pour son repos.

— Ligny a des intentions pures, dit Jacques en plaisantant.

— Oh! votre ami ne me fait pas trembler; mais combien de gens, comme lui, trouveront madame Ollinger charmante et prendront plaisir à lui chanter leur romance! Elle en rira, je le sais; mais j'aimerais mieux la voir pleurer. En un mot, il faut trouver pour cette jeune femme un intérêt, un but, qui ne soit ni l'amour sérieux, ni l'amour frivole. Il faut à nous deux, mon ami, inventer pour elle un devoir; si elle était pauvre, je dirais, un état qui l'occupe. L'oisiveté est son mal.

Jacques resta silencieux. Une heure auparavant, il s'était dit à lui-même que l'oisiveté est funeste; et il s'était fait, sans l'avoir encore résolue, une question pareille à celle qu'on lui adressait dans l'intérêt de madame Ollinger. Cette coïncidence était une seconde tentation du hasard; n'avait-il pas tressailli une première fois en apprenant que Françoise était orpheline comme lui?

— Oh! vous avez le temps; ne cherchez pas encore, lui dit madame Berthelin qui essaya d'interpréter son silence; d'ailleurs vous n'êtes pas suffisamment renseigné.

— Je le suis assez, pour plaindre votre filleule, reprit-il. Indiquer un devoir à une enfant sans famille, à une femme sans amour, cela est difficile. Les hommes peuvent ne rien aimer et ne pas mal agir, pourvu qu'ils trouvent un tourne-broche quelconque, qu'ils soient assis pendant plusieurs heures devant un bureau; mais une femme!

— Oui, c'est vrai, murmura madame Berthelin avec un soupir, cela est bien difficile; les femmes ne peuvent pas être préfets!...

— Ou conseillers d'État, ajouta audacieusement Lutel, qui se fit pardonner cette plaisanterie à cause du bon sourire qui l'accompagna.

— Taisez-vous, moqueur, lui répondit-on; vous devenez féroce. Je ne connais rien de plus dangereux qu'un homme d'esprit qui a faim. Allons nous mettre à table.

Madame Ollinger, qu'on avait fait prévenir, attendait, avec une discrétion un peu maligne, dans la salle à manger. Elle tendit la main à Jacques comme à un ami de vieille date, et ne parut pas surprise

de le rencontrer si matin. Elle était en peignoir : ses cheveux, entièrement relevés, laissaient à nu son cou et dégageaient ses oreilles qui faisaient osciller à chaque mouvement une perle suspendue comme une goutte liquide au bord d'une rose. Une longue pèlerine descendait modestement jusqu'à sa taille qu'elle cachait presque, et donnait à sa robe grise, bordée de bleu, une apparence sérieuse. On eût dit un uniforme de pensionnaire. La figure de Françoise, si jeune et si rayonnante, ne démentait pas cette illusion. Jacques pensa tout aussitôt qu'elle ne plairait sans doute pas ainsi à son ami l'avocat; mais il était fier pour elle de cet échec supposé, et elle ne lui paraissait que plus charmante à lui-même.

Les premières minutes du déjeuner furent silencieuses. La présence d'un domestique gênait l'expansion; mais chacun se préparait à parler : Hélène, pour faciliter à Jacques l'occasion d'étudier Françoise; celle-ci, pour satisfaire à sa gaieté naturelle ou convenue; Lutel, pour faire preuve de présence d'esprit. On se contenta, on s'amusa d'abord des hors-d'œuvre obligés. On s'extasia sur le beau soleil qui, entrant par de larges fenêtres dans cette salle à manger élégante, mettait des étincelles sur les porcelaines et sur les cristaux des étagères, et étalait comme une nappe lumineuse sous l'argenterie de madame Berthelin. On affecta un sensualisme innocent qui provoquait des exclamations d'enthousiasme, à propos de côtelettes. Françoise en mangea deux et parut s'étonner que M. Lutel n'en mangeât pas quatre. On disserta gravement, c'est-à-dire pour rire, sur l'excellence d'une purée de marrons qui fut trouvée un chef-d'œuvre. Jacques voulut, par galanterie, la comparer à la choucroute; mais madame Ollinger déclara que l'Allemagne ne valait pas la France. Ces propos et d'autres aussi dignes d'être consignés étaient entremêlés du bruit des fourchettes, du tintement des verres, des pas assourdis du domestique qui allait et venait de l'un à l'autre, offrant de l'eau qu'on refusait quelquefois, et servant du vin de Bordeaux qu'on lui demandait souvent.

Lutel mangeait de bon appétit; il arrosait les fleurs de ses joues et ne protestait pas contre sa santé. Il semblait ravi et il l'était réellement; car il faisait tout bas un rêve, un beau rêve, sans danger, puisqu'il n'aimait pas Françoise. Il s'imaginait qu'il était entre sa mère et sa femme, dans la douce quiétude du ménage. Le simple peignoir de madame Ollinger aidait à ce tableau de bonheur tranquille. Jacques ressentait une émotion pareille à celle qu'il avait

éprouvée dans le jardin des Tuileries. Au lieu de ces déjeuners solitaires que lui servait Thérèse, quand aurait-il, chez lui, de ces repas charmants entre une femme adorée et une mère adoptive? Thérèse manquait à la mise en scène. Comme elle serait heureuse, aussi, cette bonne vieille, du bonheur de son enfant! Que fallait-il pour que le rêve devînt une réalité? Peu de chose, et bien des choses. Une femme jolie, douce, simple, comme Françoise, mais aussi un amour profond après lequel il aspirait, sans l'espérer encore. Françoise évoquait ce tableau ordinaire et sublime; mais elle en faisait seulement une tentation, une ironie.

Madame Berthelin devinait, de son côté, tout ce qui fermentait d'ivresse idéale, de joie sainte, dans la petite débauche sensuelle dont Jacques prenait si bien sa part. Elle n'était pas la dupe de son gros appétit; elle le voyait regarder Françoise à travers le cristal chaque fois qu'il vidait son verre. Qui sait si elle ne faisait pas aussi, elle-même, un rêve analogue à celui de Lutel? Pauvre femme! si ce jeune homme excellent, enthousiaste et contenu, simple comme un enfant, mais à la hauteur de tous les héroïsmes virils, si Jacques était son fils ou son gendre, comme elle se sentirait heureuse! Mais son rêve, à elle, ne pouvait être qu'un regret poignant: elle n'avait pas, comme Lutel, malgré l'ironie présente, de vagues et douces perspectives. Il lui était interdit de demander des illusions complètes à l'amitié; et ce n'était sans doute pas pour unir Jacques et Françoise dans l'avenir, même le plus incertain, qu'elle les avait mis en présence.

C'était, en tout cas, pour une explication nécessaire dont le moment parut arrivé, quand tout fut desservi. Sur un signe, le domestique apporta le thé et se retira.

— Voici l'heure décisive, dit madame Ollinger avec un petit soupir assez moqueur.

— Monsieur Lutel, reprit madame Berthelin, j'ai toujours vu dans les livres que les meilleurs récits se font à table. Voilà pourquoi nous vous avons attiré dans ce guet-apens. Ma filleule m'a autorisée à vous raconter les événements bien simples qui composent jusqu'à présent l'histoire de sa vie. Vous êtes un de mes meilleurs amis; pour devenir celui de madame Ollinger, vous avez besoin de la connaître.

— D'ailleurs, quand vous saurez au juste à quoi vous en tenir, interrompit Françoise en plongeant, avec une componction ironique, sa cuiller dans sa tasse, vous vous épargnerez à vous-même ces con-

jectures subtiles, qui me font tour à tour, à vos yeux, jeune fille, épouse ou veuve. Nous craignons, ma marraine et moi, si nous ne vous mettons dans la confidence, de voir la semaine prochaine dix bonnes âmes porter le deuil de M. Ollinger, et dix mauvaises solliciter l'honneur de ma main.

— Françoise! Françoise, dit madame Berthelin en grondant avec douceur.

— Permettez-moi, madame, de bien avertir monsieur que ce n'est pas pour lui arracher des larmes... ou des éclats de rire, que nous le mettons au courant de ce qui me concerne; c'est pour lui retirer la fantaisie de me faire plaindre par madame de Perricourt ou demander en mariage par M. Ligny.

— J'ai été trahi; vous m'en voulez? reprit Lutel.

— Si je vous en voulais, monsieur, continua Françoise, je vous laisserais jouer tout à loisir à Colin-Maillard avec mes secrets. Je ne vous en veux pas; nous venons de partager le sel de l'hospitalité... Soyez assez bon pour me passer le sucre... et préparez-vous à écouter.

Madame Ollinger riait avec affectation; mais sa gaieté cachait visiblement, cette fois, un peu d'embarras.

— C'est moi qui commence, lui dit madame Berthelin, je ferai l'exposition; tu prendras la parole pour les épisodes.

— Les Muses aiment les récits alternés, repartit Jacques; je pourrais vous faire ce compliment en latin, je me borne au français.

— Qui vous a dit, monsieur, que je ne savais pas le latin? demanda madame Ollinger.

— Moi, je l'ignore complétement, et je vous remercie de traduire, interrompit madame Berthelin, qui se mit en devoir de commencer. Françoise est la fille d'une de mes meilleures amies d'enfance, qui se maria d'assez bonne heure à un riche marchand de bois des Ardennes, M. Simonnet. Un accident à la chasse la rendit veuve dans la première année de son mariage. Jeanne aimait et estimait son mari; son chagrin ne fut ni bruyant, ni expressif au dehors, mais il la tua; et après avoir donné le jour à une petite créature chétive, Jeanne mourut, persuadée qu'elle allait emporter sa fille dans ses bras glacés et qu'elle ne laissait rien sur la terre.

— Hélas! ce fut la seule consolation qu'elle reçut de moi, interrompit avec un sourire amer Françoise, qui posa son front sur sa main.

— Toi, mon enfant, tu reçus de ta mère la beauté et la bonté. Si

elle eût vécu, elle qui avait une grande âme, elle t'eût prémunie, sans doute, contre des illusions et des caprices!

— Vous cessez d'être un narrateur impartial, interrompit madame Ollinger, vous voulez prévenir contre moi le public, ma marraine.

— Alors, raconte toi-même ton enfance, dit madame Berthelin avec douceur.

— Ce petit être chétif et malingre, continua Françoise, en repoussant sa tasse et en croisant ses deux bras sur la table, s'avisa de démentir les prévisions des médecins. Il n'avait aucune bonne raison pour vivre; il vécut. Ce souffle incertain se fortifia. Cette fleurette, épanouie entre deux tombes, prit sa part de lumière et de soleil, comme si elle était nécessaire au bonheur de quelqu'un... On me choisit une excellente nourrice. Quand je fus sevrée, on me donna une gouvernante, puis on me mit en pension. Quand j'eus terminé la série d'exercices qui constituent l'instruction d'une jeune fille en France, M. de Trannes, mon tuteur, un ami, un ancien associé de mon père, se chargea de moi et appliqua tous ses efforts à faire de moi une jeune fille capricieuse, volontaire, ennuyée, gâtée. Voilà ma vie en deux mots; elle ne vaudrait certes pas la peine d'être racontée, si les épisodes n'offraient à un philosophe comme vous matière sans doute à réflexion.

— J'ajoute, reprit madame Berthelin, que je n'aurais laissé à personne le droit, le bonheur d'élever et d'aimer l'enfant de ma pauvre Jeanne, moi qui étais de beaucoup l'aînée de mon amie, si j'avais pu, à ce moment, obéir à mon cœur. Mais M. Berthelin était préfet dans un département éloigné; il est d'ailleurs, vous le savez, l'homme de la loi. M. de Trannes avait été nommé le tuteur. Une aïeule infirme, qui prenait plaisir à voir les ébats de ce petit lutin, et qui semblait prolonger sa propre existence pour jouir de quelques-uns des beaux jours de ce printemps, me défendait d'insister... On me fit seulement l'honneur de me choisir pour marraine. Je la baptisai de mes larmes; mais je jurai tout bas de l'aimer, de courir à elle, quand elle aurait besoin d'un dévouement... J'espérais pour elle que ce moment ne viendrait pas... il est venu...

Madame Berthelin parlait d'une voix émue. Françoise alla l'embrasser avec tendresse et revint à sa place en disant :

— Vous n'eûtes pas besoin d'accourir, bonne marraine; je vous ai prévenue. Je connaissais votre cœur. — Puis, changeant de ton : — La maison de M. de Trannes était élégante, reprit-elle; mon

tuteur était un des maîtres de forges les plus considérables du département. Veuf, sans enfant, il m'entoura de tout le luxe possible. Moi-même, monsieur, il faut bien l'avouer, je ne suis pas pauvre. J'eus donc, de très-bonne heure, de beaux joujoux, de bien belles robes, j'assistais à de beaux bals; je fis des voyages superbes; oh! rien ne me manqua... rien, hormis ce que vous savez... un père pour me sourire quand j'étais jolie, et je l'étais souvent, une mère pour m'apprendre à pleurer.

En dépit du soin qu'elle mettait à parler avec cette raillerie, Françoise avait la voix moins assurée, en proférant ces dernières paroles. Jacques sentit son cœur battre; il comprenait, lui, l'orphelin, cette douleur de l'orpheline; mais sa compassion devint peut-être trop visible, car l'impitoyable jeune femme reprit, en riant d'un rire aigu, forcé :

— Non, rien ne me manqua. J'eus même, au milieu de mes jolis ménages et de mes superbes poupées, avant ma première robe de bal, avant mon entrée dans le monde, mon églogue sentimentale, mon petit poëme. Croiriez-vous, monsieur, que tout mon malheur est venu d'une tartelette que j'ai donnée à sept ans à un petit camarade, en ajoutant mon cœur par-dessus?... Oui, c'est là ma faute. M. de Trannes avait des intérêts en Allemagne, dans des mines, et il recevait la visite d'un correspondant d'outre-Rhin qui venait passer plusieurs mois à la forge en amenant son fils. Frédéric avait quelques années de plus que moi, tout juste assez pour me paraître un monsieur. Il baragouinait le français avec un adorable petit accent, et il portait de longs cheveux noirs qui descendaient sur son grand col d'une façon adorable. Doux, timide, patient, il était fait pour les taquineries d'une enfant gâtée; aussi je le tourmentais tant... que je l'adorais. Je ne sais plus de quelle époque date notre connaissance, mais je sais bien qu'à sept ans et demi je l'appelais mon petit mari, et qu'il m'appelait sa petite femme. Ah! monsieur, vous demandiez ce que c'est que l'amour? Je vous ai dit que je n'en savais rien. Eh bien! maintenant que nous sommes entre nous, je puis vous répondre: c'est le bonheur de courir, en se tenant par la main, dans les allées d'un grand parc; car il ne faut pas croire que la forge de M. de Trannes fût autre chose qu'un château; et on n'y voyait pas de forgerons. — L'amour, c'est le goûter sur l'herbe, c'est le petit nid dérobé, c'est la traversée périlleuse sur un batelet! Allez! j'ai bien aimé, de sept à huit ans, et mes poupées ont reçu de terribles confidences! Par mal-

heur, ces demoiselles écoutaient et ne répondaient pas; j'avais besoin d'un conseil, elles ne me l'ont jamais donné. Moi qui les chérissais et qui croyais à leur existence comme à celle des fées, j'ai reconnu plus tard qu'elles avaient la tête creuse et du son dans tous les membres. Frédéric était un aimable compagnon. J'ai cru qu'il m'avait sauvé la vie parce qu'il m'avait retirée d'une ornière pleine de boue: je lui donnai ce jour-là une bague qu'il ne mit pas à son doigt parce qu'elle était trop petite, mais qu'il a toujours gardée depuis. On nous laissait, pendant des mois entiers, nous ébattre librement dans le château. Ah! monsieur, les beaux jeux! Et comme c'était moins difficile et plus pur que tous vos jeux innocents! Quand arrivait la séparation, je pleurais de bonne foi. — Adieu, mon petit mari!—Adieu, ma petite femme!—tu m'aimeras bien! — Tu m'apporteras quelque chose d'Allemagne. — Et je pensais à Frédéric pendant au moins huit jours... Quant à lui, c'était un cœur fier; il avait les yeux rouges, en me quittant, mais il ne pleurait pas. Il était trop grand pour laisser voir qu'il tenait à une petite fille; mais il y tenait. — J'étais jolie, je viens de l'avouer; une petite rose sauvage: de l'éclat, quelque chose d'ébouriffé, des épines et peu de parfum.

— Le portrait est encore ressemblant, interrompit madame Berthelin avec un sourire indulgent.

— C'est possible; mais les épines se sont multipliées. Quand vint le moment d'apprendre autre chose encore que l'art de grimper aux arbres comme un petit chat, on me mit en pension à Paris. Je vous fais grâce, monsieur, de mes succès. J'avais tous les maîtres de science et de littérature; voilà pourquoi, sans doute, la première année, j'obtins un prix de gymnastique. Pendant les vacances, je revis Frédéric. J'avais pensé à lui bien souvent et j'avais raconté à mes petites amies nos beaux serments de nous marier quand nous serions grands. Il me sembla que j'étais en retard et que le moment était déjà arrivé pour mon fiancé, car il était devenu presque un jeune homme; il hésitait à m'embrasser; il ne voulait pas me tutoyer. Je me sentis humiliée de ce respect et je le contraignis bien à y renoncer. Nous jouâmes gaiement comme autrefois; seulement, si je mettais le pied dans une ornière, Frédéric n'avait plus besoin de m'aider à en sortir; et à la fin des vacances, au moment de nous dire adieu, mon petit mari profita d'une visite que nous faisions ensemble à la volière pour me dire, tout en jetant avec moi de la graine aux oiseaux :

— Françoise, j'ai quelque chose à te rendre.

— Quoi donc, Frédéric?

— La bague que tu m'as donnée.

— Est-ce que tu la trouves laide?

— Non; mais il me semble que j'aurais tort de la garder maintenant.

— Pourquoi, puisque je te l'ai donnée de bon cœur?... Tu ne me l'as pas prise.

Frédéric rougit, garda le silence. Je lui défendis de me reparler de cette restitution, et nous nous séparâmes, lui, pour retourner à l'université, moi, pour rentrer en pension. A chaque vacance, nous nous retrouvions avec un plaisir que chacun manifestait à sa manière. Frédéric avait la joie pâle et silencieuse; moi, je l'avais rose et expansive. Après un petit examen réciproque, pendant lequel chacun constatait les progrès de l'autre en force, en beauté, en esprit, nous reprenions nos jeux, un peu modifiés. — Te souviens-tu, disait l'un, de cette promenade que nous avons faite l'année dernière? — Te souviens-tu de ce goûter à la ferme? répliquait l'autre. — Si nous recommencions! Et on recommençait, mais avec moins d'entrain et d'abandon. Il fallait un petit effort pour rester enfants, un petit effort de Frédéric; car moi j'aurais voulu, au contraire, m'en tenir toujours à mes poupées et à mon petit mari. Une fois, mon tuteur me dit, au retour de la pension, que nous allions employer toutes les vacances à un grand voyage.

— Et Frédéric? demandai-je.

— Oh! Frédéric étudie, devient un monsieur; la vie est sérieuse pour lui; il n'a plus de temps à perdre en enfantillages.

— Je ne le verrai donc pas?

— Si, peut-être, à notre retour.

Je fus mécontente et je partis pour l'Italie. J'avais seize ans. On ne déplaît jamais trop à cet âge-là; je remarquai que partout on me traitait comme une grande demoiselle. On ne m'offrait plus de jouer aux petits jeux, et vous êtes la première personne, monsieur, qui m'ayez fait faire une nouvelle connaissance avec les jeux innocents; mais on m'adressait des compliments qui me donnaient des impatiences terribles; on baissait les yeux devant moi qui n'avais aucune raison de les baisser devant personne. Ce premier voyage me révéla que j'étais un parti convenable et que les perfections de ma dot pouvaient faire passer par-dessus les imperfections de mon caractère. Je ne sais si je suis coquette; mais je conçus du dépit de cette

découverte, et je fus curieuse de savoir ce qu'en penserait mon ami Frédéric. Hélas! Frédéric ne vint pas cette année-là! Je retournai à la pension sans l'avoir vu; j'emportai son souvenir, et je m'y attachai d'autant plus qu'il m'avait semblé qu'on avait fait quelques efforts habiles pour l'effacer de mon esprit. L'année suivante, je savais assez d'orthographe et de piano pour être une jeune personne accomplie. Mon tuteur me garda près de lui : je dis adieu à la pension, aux amitiés que j'y avais contractées, dont pas une ne devait s'éteindre et dont pourtant pas une ne m'est restée. M. de Trannes était un beau et bon vieillard qui prit son rôle de père au sérieux, en m'obéissant en toute chose, en se faisant l'esclave de mes moindres caprices, en me conduisant au bal, au théâtre, aux eaux, partout où les gens riches s'amusent à s'ennuyer.

Je pensais à Frédéric, mais je n'en parlais jamais. Mon tuteur fut le premier qui mit ce nom dans nos conversations intimes. Il m'apprit que mon petit camarade était un ingénieur des mines; qu'il travaillait pour la gloire de l'Allemagne et pour sa fortune particulière. Il dirigeait de grandes usines; son nom était cité parmi les plus illustres. Que m'importait tout cela? avait-il gardé ma petite bague? Pourquoi ne venait-il pas? J'étais donc pour lui un rêve du passé, un souvenir enfantin dont il rougissait.

Enfin, j'appris un jour qu'il quittait ses fourneaux et qu'il venait s'entendre avec M. de Trannes pour je ne sais quelle montagne de zinc ou de plomb dans laquelle ces deux messieurs voulaient faire des trous. De moi, il n'était pas question. Je lus la lettre qui annonçait ce bienheureux voyage. Frédéric était plus fort que moi en mathématiques; il y avait quatre pages de chiffres. Je promis bien de lui faire l'accueil le plus terrible qui eût jamais épouvanté un coupable. Je pensais à l'interrogatoire de Barbe-Bleue redemandant sa petite clef. — Qu'avez-vous fait de ma bague? devais-je dire à l'infidèle. — Mais je vous avoue que je ne trouvai qu'une révérence pour l'accueillir quand il descendit de voiture, devant le perron du château. C'était maintenant un homme, un homme grave; pourtant, il sourit en me saluant; et, sur l'invitation de mon tuteur, il ne refusa pas de me tendre la main. Je sentis que je n'avais plus de colère, mais que j'étais intimidée par ce personnage sérieux. — Je ne vous ferai pas son portrait, monsieur Lutel, vous lui ressemblez... un peu... oh! bien peu.

Jacques s'inclina en souriant.

— Pendant les premiers jours, continua Françoise en poussant un soupir, je vis à peine Frédéric qui avait de longues conférences avec M. de Trannes et quelques ingénieurs venus de Paris. On constituait une société franco-allemande pour exploiter la montagne de plomb. Quand l'affaire fut conclue, le soir, il y eut un grand dîner où la métallurgie fut célébrée sur tous les tons; il ne tenait qu'à moi de devenir savante, je n'aurais eu besoin que d'écouter ces messieurs; mais je les entendais à peine : j'avais commandé une petite migraine qui me servit merveilleusement à rester le front penché sur mon assiette, dans laquelle je lus toute la soirée ce vers, que je me répétais à moi-même et qui était mon seul souvenir classique :

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé?

Au dessert, un bel esprit, décoré pour autre chose sans doute que pour son esprit, porta un toast à la réussite de la grande affaire qu'on avait conclue; il but : — Aux intérêts des peuples séparés ou plutôt unis par le Rhin! — C'est un mariage que nous venons de faire entre l'Allemagne et la France! dit un plaisant, venu de Francfort pour proférer ce bon mot. — Ce n'est peut-être pas le seul que nous ayons à faire, reprit mon tuteur.—J'étais en face de lui, je le regardai : il me sembla qu'il avait un sourire mystérieux et plein d'embûches, en parlant ainsi. Je regardai Frédéric; il n'osait plus sourire, le traître, mais il pâlissait. Je décidai que j'étais guérie, que je n'aurais plus la migraine de toute la soirée. J'avais à me venger de ce toast insolent.

Quand on sortit de table, comme la soirée était belle et comme les nuits d'août sont faites spécialement pour tenter les fumeurs, M. de Trannes et ses convives descendirent dans le parc; je remarquai que Frédéric restait en arrière. Tout à coup il se retourna et vint à moi dans le salon.

— Maintenant que les affaires sont terminées, me dit-il en me tendant les deux mains avec simplicité, permettrez-vous, Françoise, à l'ami de votre enfance de vous demander si vous ne l'avez pas oublié?

Je m'aperçus qu'il ne me tutoyait plus; mais, cette fois, je ne lui en fis pas un reproche, au contraire; d'ailleurs, moi-même, qui voulais lui dire *toi*, je sentis que j'allais infailliblement lui dire *vous*.

— Croyez-vous que toutes les affaires soient terminées? lui demandai-je avec une hardiesse dont je m'étonne encore. Il me semblait que mon tuteur en faisait pressentir d'autres.

Frédéric eut un petit sourire, mais ne répliqua pas. Il m'était difficile d'insister et de lui dire moi-même des choses que je devais tout au plus entendre. Mais les Allemands, monsieur, sont des fourbes que je vous dénonce; ils cachent leur finesse sous la bonhomie, comme on cache des petites mains blanches dans de gros gants fourrés. Frédéric, en ne m'aidant pas à parler, faisait sans doute une expérience.

— Oui, monsieur, lui dis-je avec une colère dont je ne fus plus maîtresse, je vous ai oublié.

— Bien vrai? demanda-t-il avec une douceur qui pouvait aussi bien passer pour de la fatuité que pour de la modestie.

— Aussi vrai que vous-même avez oublié, sans doute, certain petit cadeau que je vous fis autrefois.

A peine l'avais-je ainsi défié, que j'eus peur; Frédéric pouvait voir de la coquetterie dans mes paroles. Il mit gravement la main dans son gilet et en retira la petite bague que je lui avais donnée.

— Rendez-la-moi! dis-je avec un redoublement de mauvaise humeur.

— La voici, répondit-il en me la posant dans la main; vous l'auriez depuis longtemps, mademoiselle, si vous l'aviez reprise quand j'ai voulu vous la rendre.

Et sans ajouter un mot, me saluant avec respect, il se dirigea vers la porte.

Je ne sais ce qui se passa en moi; je ne voulus pas être humiliée par son stoïcisme. J'eus peut-être le remords de ma colère.

— Frédéric, lui dis-je avec une palpitation de cœur que je n'ai jamais ressentie depuis, pardonnez-moi; reprenez cette petite bague, et conservez-la en souvenir de nos années heureuses.

Il s'arrêta, et me regardant avec solennité :

— Ce n'est plus comme un souvenir du passé; c'est comme un gage de l'avenir que je l'accepterais maintenant, me répondit-il.

Je trouvai la riposte un peu hardie; ma mauvaise humeur ne valait pas une sommation si directe.

— Nous sommes trop jeunes l'un et l'autre pour engager l'avenir, lui dis-je avec autant de dignité que j'en avais vu mettre, au théâtre, dans des réponses de ce genre; et, faisant une grande révé-

rence, je quittai l'ingénieur des mines pour aller dissiper au grand air ma migraine qui me revenait.

Le lendemain, mon tuteur me prit à part et voulut me gronder.

— Que s'est-il donc passé entre toi et Frédéric?

Je racontai tout. Le bonhomme se mit à rire.

— Cœurs innocents, s'écria-t-il, vous vous aimez, et j'avais raison! Allons, Françoise, ne boude pas trop ton petit *mari!* Dans six mois nous ferons la noce!

Je crus inutile de protester; j'étais bien résolue à ne pas donner raison, en ce qui me concernait, aux toasts de MM. les ingénieurs; j'affectai l'air le plus indifférent. Quand Frédéric prit congé de moi, je le regardai bien en face, en lui souhaitant un bon voyage, et pourtant... Mais, en vérité, monsieur, je ne sais pourquoi je vous raconte tout cela. En deux mots, voici le dénoûment de l'églogue...

— Je ne veux pas de ces deux mots, s'écria Jacques, qui écoutait ce récit avec attention; puisque vous m'estimez assez pour me donner votre amitié, je tiens à la confidence tout entière et dans tous ses détails.

— A quoi bon?

— Allons, mignonne, dit à son tour madame Berthelin, fais honneur à la caution que j'ai donnée pour M. Lutel. Tu as, d'ailleurs, raconté le principal.

— Je trouve, au contraire, que le plus difficile à avouer, c'est ce qui me reste à dire, reprit Françoise. Il me faut confesser l'erreur la plus étrange et la faute la plus impardonnable. Oui, monsieur, parce que Frédéric avait eu dans son attitude, au départ, ce bon goût banal, cette dignité que le premier venu, Allemand ou Français, pour peu qu'il mette des gants, ne saurait manquer d'avoir; parce qu'il ne prit pas un air désespéré; parce qu'il ne fit rien pour me prouver une ardeur de sentiment qui lui laissait toute la liberté d'aligner des chiffres, je m'imaginai qu'il partait avec une blessure; qu'il m'aimait plus qu'il ne le laissait voir, et qu'il conservait un avantage de générosité et de dévouement, en me rendant ainsi libre de le tourmenter.

Le lendemain et les jours suivants, je me rappelai nos jeux d'autrefois; j'aurais voulu redevenir petite fille, lui sauter au cou, l'appeler mon petit *mari*, et le battre de ce qu'il m'avait mise de mauvaise humeur. Mais les miroirs de ma chambre faisaient tort à ces souhaits rétrospectifs; je me trouvais si grande demoiselle, et lui, d'un autre côté, me paraissait un si beau monsieur avec sa figure

réfléchie que je sentais bien qu'il fallait accorder mes impressions d'autrefois avec mes impressions récentes. Je me persuadai que l'indifférence n'était pas possible et qu'il me fallait ou haïr, ou aimer ce compagnon de ma jeunesse. Pourquoi aurais-je eu de la haine pour ce premier ami? Il était toute la grâce, toute la joie de mon enfance. M. de Trannes était bon; les gouvernantes qu'on m'avait données avaient été d'une affabilité obséquieuse; j'avais trouvé en pension des amitiés bien ardentes, mais bien perfides; le seul souvenir d'épanouissement complet, sans arrière-pensée, sans nuage, ce qui représentait toutes mes tendresses d'enfant, à moi qui n'avais pas eu de mère, c'était Frédéric. Je fus séduite, monsieur, par ce petit bambin aux longs cheveux qui avait partagé mes tartines à huit ans!

Toutefois, je ne me rendis pas sans combat; j'étais fière, je le suis encore, et c'est peut-être par orgueil, plutôt que par humilité, que je consens, en définitive, à vous raconter ma vie. Je ne voulais pas aimer celui que je ne pouvais pas haïr. A quoi bon, d'ailleurs, me marier? J'étais libre, j'étais riche, et, grâce à une indépendance de caractère qui s'imposait toujours à ceux que je rencontrais, j'avais presque les priviléges d'une femme mariée. J'entraînai mon tuteur dans un tourbillon de voyages. Je lui persuadai que les eaux devaient me guérir de mon inquiétude nerveuse; et alors je pris mon rang, le premier, je suppose, parmi ces astres errants dont on suit la trace aux Pyrénées, à Bade, à Vichy, partout où le caprice tient ses hôtelleries, et où le hasard se charge de distraire ceux qui portent avec eux un remords ou un ennui.

Ce fut ma période la plus brillante, mais la plus méchante. Si nous avions joué ensemble au jeu du secrétaire à cette époque-là, je vous aurais ébloui des étincelles que je dégageais, et ce n'est pas un succès de naïveté qui m'eût révélée à vous. L'esprit doit être la consolation des damnés; car j'avais en moi une irritation, une douleur secrète, qui me rendait spirituelle et impitoyable. Comme je me moquais de mes courtisans! Un jour toutefois, l'un d'eux, un peu plus.... bête que les autres, n'eut pas la politesse de se laisser éconduire sans murmurer; il commit la grossièreté d'être sincère, et me dit, avec peu de façon, que j'étais une demoiselle *sans cœur!*

Ce reproche me fit rire, mais j'y pensai. Le soupirant, dégonflé par mon coup d'épingle, était incapable d'un paradoxe. Il n'avait eu que le tort de dire tout haut ce que chacun pensait peut-être tout

bas. Ainsi, parce que je voulais rester libre; parce qu'il ne me plaisait pas d'encourager les prétentions de ces messieurs, j'étais sans cœur! Frédéric avait peut-être, le premier, conçu cette pensée, formulé ce reproche; cet ingrat, qui s'était si majestueusement retiré, se permettait sans doute de me condamner. J'interrogeai mon tuteur; il confirma mes soupçons. J'étais méconnue, calomniée. On prenait pour de la sécheresse et de l'indifférence les derniers caprices d'une enfant gâtée, l'hésitation d'un cœur sincère. Cette découverte m'exalta. Mais, par un défaut de logique assez fréquent chez les femmes, et qui fait notre supériorité, à nous autres, en établissant notre inconséquence héroïque, mon indignation m'attendrit. Je voulus donner la leçon d'un mariage d'amour à ces chevaliers errants de la dot; je voulus renouer pour toujours avec ces souvenirs charmants de l'enfance. Je priai M. de Trannes d'envoyer à Frédéric la petite bague qu'il m'avait rendue.

C'est là, monsieur, la fin du poëme. Je vous fais grâce des détails de l'apothéose. Quand j'ai donné ma parole, quoi qu'il puisse arriver, je ne la retire plus. Je me sentis, par cet envoi et au nom de l'amour pur, irrévocablement liée. Frédéric, qui accourut en toute hâte, m'épargna la petite honte d'une défaite. Il parut heureux sans emphase, et il me remercia de ce que je devenais sa femme, en me serrant les deux mains, comme il aurait fait à un camarade.

Je crus, hélas! que le bonheur ne demandait pas d'autres conditions. Le mariage me paraissait une avenue verdoyante et sablée comme ces belles allées du parc dans lesquelles nous avions joué si souvent. Je n'évoquais aucun souffle brûlant. Mais, aussi éloignée de la crainte des tempêtes que de celle du calme plat et de l'ennui, je rêvais, dans mon imagination, je ne sais quelle fraîcheur délicieuse et constante, avec un gazouillis de petits oiseaux dans les branches. Il se mêlait à la satisfaction d'avoir réglé mon avenir une espérance de gaieté vive. J'avais plus de vingt ans, et j'étais à l'heure où les minutes comptent double pour les filles à marier; je me persuadai que je ne vieillirais plus; que la joie allait éterniser la jeunesse. Frédéric n'était-il pas le plus docile des compagnons de jeu? Quand il m'offrait le bras, j'étais tentée de lui donner la main, et de l'entraîner à courir, comme autrefois!

Des raisons de contrat, les intérêts que mon tuteur avait pris pour lui et pour moi en Allemagne dans ces fameuses mines, firent désirer que le mariage se célébrât au delà du Rhin. J'étais bien sûre

de rester Française, quand même; je n'eus pas peur d'être dénaturalisée. Et puis, je trouvais un attrait romanesque, un mystère nouveau, ajouté encore au mystère de la destinée, dans cette cérémonie allemande que je ne devais comprendre qu'à demi; c'était une trivialité de moins et un grimoire de plus dans mon mariage. Nous allâmes nous installer quelques mois d'avance en Allemagne; et un jour, qui ne fut certes pas le plus beau jour de l'année, je me le rappelle, par un ciel gris et pluvieux, on me ramena avec le titre de dame et d'épouse dans la jolie maison qu'habitait M. Frédéric Ollinger à quelques lieues de Francfort.

VI

Arrivée à ce point de ses confidences, Françoise parut hésiter. Si elle eût osé, elle eût prétexté la fatigue pour remettre au lendemain, c'est-à-dire à jamais, la suite de son récit. Elle regardait sa tasse, et la remuait sur sa soucoupe avec une sorte d'inquiétude. Madame Berthelin lui versa du thé en souriant, et intervint aussitôt.

— Repose-toi, mon enfant.

— Je n'ai pas fini.

— Je vais te suppléer. Voulez-vous, monsieur Lutel, une description du ménage élégant de ma filleule? Je l'ai vu, je puis vous le raconter dans toutes ses parties. Vous plairait-il d'avoir un panorama de la belle vallée au fond de laquelle M. Ollinger avait, par devoir, fixé sa résidence? Je puis vous satisfaire encore. Trois mois après le mariage, j'allai embrasser Françoise et faire connaissance avec son mari. Je trouvai un couple silencieux, uni, comme le sont deux rives opposées quand la glace les fait communiquer entre elles. J'arrivais, empressée de bénir, et, comme une véritable marraine dans les contes de fées, le cœur plein de souhaits, les lèvres brûlantes de prières. J'étais bien, il faut en convenir, un peu alarmée d'apporter mes cheveux blancs dans le clair rayon de cette aurore. Je tremblais d'interrompre un duo; hélas, j'animai, au contraire, une solitude. Que s'était-il donc passé? Rien; aucun mécompte sérieux, aucune découverte tragique. Ils exigeaient trop de la réalité, voilà tout; et ils boudaient, comme deux enfants, devant leur miel, parce qu'ils sentaient un peu de pain dessous.

— Ne dites pas cela, marraine, interrompit madame Ollinger;

c'était, au contraire, parce que nous sentions déjà le vide, l'absence de la réalité, que nous étions ainsi, incertains et consternés, l'un devant l'autre, dans un brouillard. Quand, après l'étonnement de nous voir chez nous, mariés, autorisés, par toutes les majestés du ciel et de la terre, à nous aimer, à partager nos joies et nos peines, nous voulûmes échanger un peu nos sentiments, il nous vint une sorte de honte. Je fouillai mon cœur, et je n'y trouvai rien de plus beau que le souvenir de notre enfance... Je t'aime! disais-je à Frédéric avec une sincérité absolue, — et il me semblait que j'usais l'amour à chaque fois que je prononçais son nom. Quant à M. Ollinger, il ne sut comment se mettre à ma portée; il sourit, le premier jour, de mes enfantillages; il s'en amusa; il voulut me faire prendre goût à ses études, à ses recherches, à ses rêves ambitieux; mais on eût dit que chacun de nous offrait à l'autre une ombre à saisir. Nous n'étions que camarades comme autrefois, nous n'étions pas époux. N'accusez pas notre bonne volonté : j'explique ce que je peux expliquer; je raconte, en tout cas. Pour ma part, je comprenais le mérite de M. Ollinger; je ne rêvais pas un mari constamment à mes genoux, chantant la romance et soupirant des vers. Non. Je savais que la vie d'intérieur était de la prose; mais cette prose, dans le cas présent, me restait incompréhensible, sans que je pusse démêler pourquoi le sens m'en échappait. J'avais de belles théories, je ne savais comment les appliquer; on ne m'avait pas enseigné cet art si nécessaire à la pension! Il semble qu'on élève les jeunes filles pour un célibat perpétuel. Je n'avais pas eu de mère pour remplacer les leçons : je me trouvais, la belle enfant gâtée que vous savez, en présence d'un homme d'étude, d'un grand savant, d'un grand industriel, qui semblait attendre de moi autre chose que des petites moues d'écolière, et auquel je ne savais rien dire en dehors de nos souvenirs. Nous habitions un village. Frédéric était occupé tout le jour. Je ne savais pas être mélancolique ; je m'ennuyai tout vulgairement; et c'est ainsi que, trois mois après notre mariage, nous étions, en face l'un de l'autre, gênés, embarrassés, nous débattant sous l'étreinte d'une estime réciproque qui nous glaçait et qui nous éloignait, au lieu de nous rapprocher. Il eût fallu une inspiration secrète pour me révéler la science de la vie!

— Il eût fallu aimer, murmura Jacques, presque malgré lui.

— Ah! j'attendais ce reproche, reprit vivement Françoise. Mais qu'est-ce que l'amour, monsieur, si ce n'est ce que j'ai ressenti? Est-

ce l'orgueil ? est-ce l'ambition ? est-ce un intérêt vénal qui a mis ma main dans la main de M. Ollinger ? Non ; c'est un sentiment pur, loyal. Peut-être que j'eusse été heureuse, au contraire, si, au lieu de me marier à celui que j'aimais depuis mes plus jeunes années, j'étais devenue la femme d'un inconnu. Je n'aurais pas été surprise de mal lire dans son cœur, et il ne m'eût rien demandé au delà d'une toilette charmante, d'une figure rieuse et d'un salon agréable. Mais M. Ollinger se crut en droit de m'associer à ses chimères, et il fut blessé de mon inintelligence ; moi, je fus meurtrie du dédain que je sentais en lui pour mes frivolités. Croyez-le, si l'on se marie jamais par amour, je me suis mariée ainsi ; et si l'amour n'est qu'une déception, s'il est inutile à la paix du ménage, je puis bien le mépriser et rire au nez de ceux qui m'en demandent une définition.

— Il ne te fallait peut-être qu'un peu de courage, de résignation, dit à son tour madame Berthelin en levant les yeux au ciel ; et on y arrive, va ! si tu avais attendu !

— Qu'aurais-je attendu ? Des cheveux blancs comme les vôtres, ma bonne marraine ? un voile de neige sur les douleurs cuisantes du ménage ? Non ; quand je m'aperçus qu'avec toute la candeur, toute la bonne volonté imaginables, nous nous étions trompés, je n'eus plus qu'un désir, qu'un but : rompre ce lien, et ne pas embarrasser plus longtemps M. Ollinger, qui se devait à ses travaux, à ses recherches et..... à ses actionnaires.

— Comment ! s'écria Lutel en se levant à demi, il a consenti à une séparation ? il n'a pas lutté ? il ne s'est pas sacrifié ?

— Oh ! estimez-le davantage, monsieur ; Frédéric est un cœur froid, mais un esprit loyal ; il a fait tout ce qu'il fallait faire ; il a voulu réparer notre erreur. Jamais un mot sévère, jamais une ironie ; sa patience était même devenue si grande, qu'elle m'avait exaspérée contre lui. Je crois que j'aurais fini par le haïr..... tout à fait, tant il était magnanime. Mais je serais morte s'il m'avait fallu vivre toujours dans cette froide maison, à l'élégance compassée, près de cet homme paisible qui ne s'est jamais mis en colère, ce qui prouve bien qu'il ne m'aimait pas.

— Oh ! Françoise, dit madame Berthelin.

— Non ; il ne m'aimait pas, puisqu'il ne s'est pas révolté de mes taquineries incessantes, puisqu'il a souri quand je lui ai demandé ma liberté..... M. de Trannes, désolé de ce mariage qu'il avait si diplomatiquement combiné, proposa de me prendre quelques mois

avec lui; Frédéric y consentait; mais moi je voulais que l'expérience allât jusqu'au bout de mon courage; je refusai. Il me répugnait de retourner, en femme fugitive, dans ce château rempli des illusions de la jeune fille. Je demeurai avec mon mari plus de deux ans, et pendant ces deux années, Frédéric mit tout en jeu pour me réconcilier avec le ménage. Il m'offrit de venir en France, de voyager; il ne pouvait pas m'offrir de changer son caractère et le mien. Enfin, quand j'eus loyalement souffert, quand il me fut démontré que la vie en commun était incompatible, je fis appel à la générosité de mon mari.

— Ce n'est pas assez de la séparation, me dit-il de sa voix douce et lente; que dites-vous, Françoise, du divorce?

Je crus à une raillerie; mais j'eus bientôt la certitude qu'il parlait sérieusement. Vous savez que dans ce pays le divorce est établi; on le conserve précieusement comme une antiquité romaine, entre deux feuillets du code.

J'avoue que, bien décidée à une rupture, j'eus peur cependant de l'abîme que Frédéric voulait ouvrir entre nous. Je m'interrogeai profondément. J'allai à Francfort, je consultai des avocats; je me fis raconter l'histoire de quelques-uns des ménages qu'on avait le plus récemment désunis. Il se trouva, pour plusieurs d'entre eux, que les époux n'avaient aucun autre grief à articuler qu'une mésintelligence profonde : j'appris ainsi que je n'étais pas une exception, une sorte de phénomène moral, et qu'il n'était pas rare de voir les mariages d'amour s'aigrir brusquement et tourner de cette façon. Je consentis au divorce. Frédéric était un homme influent. Je ne sais s'il y a des juges à Berlin; mais je sais qu'il y en a à Francfort, des hommes du monde, charmants, qui comprennent les subtilités du cœur et qui n'ont pas besoin d'un pugilat ou de quelque autre injure grossière pour délier dans le monde les âmes que Dieu a séparées à jamais. On trouva un prétexte. Nous consentîmes, l'un et l'autre, à nous laisser un peu calomnier pour devenir libres; et il y a un mois, monsieur, que j'ai dit adieu pour toujours à ces brouillards du Rhin. Mon tuteur ne m'a pas pardonné ce qu'il appelle une folie; j'avais, d'ailleurs, je vous l'ai dit, des raisons de sentiment pour ne pas retourner chez M. de Trannes. J'ai écrit à ma marraine, et, sans attendre la réponse, je suis venue à elle comme au refuge le plus doux, le plus sûr. Ainsi donc, je suis libre; mais je suis encore un peu étourdie du grand air de la liberté... Ma position nouvelle exige une étude... elle prête aux suppositions, aux espérances; voilà pourquoi, monsieur, j'ai hâte de m'entourer

d'amis sérieux qui sachent la vérité sur moi et qui me défendent contre les commentaires et contre les curiosités de toute nature; voilà pourquoi je vous ai tout raconté, en vous demandant de ne plus me marier à tout propos, et d'être persuadé que quand je réponds comme j'ai répondu au jeu du secrétaire, ce n'est pas par ignorance, mais par expérience.

Françoise avait la fièvre en achevant son récit; un frémissement nerveux agitait ses petites mains qu'elle essayait d'occuper autour de sa chevelure. Madame Berthelin, qui l'avait observée avec une sollicitude toute maternelle, se leva et lui dit, en l'embrassant :

— Tu as été impartiale; c'est bien, c'est loyal!

Jacques, qui paraissait très-calme, s'approcha pour remercier madame Ollinger.

— Je vous ai donné une bien mauvaise opinion de moi, dit-elle en s'efforçant de sourire.

— Non, madame; vous m'avez rendu plus défiant du mariage que je ne l'étais déjà, voilà tout.

— Oh! monsieur Lutel, que cela ne vous empêche pas de vous marier! Il y a bon nombre de ménages mal assortis assez heureux; l'essentiel, c'est de ne pas faire intervenir l'amour dans le contrat.

— C'est que, précisément, je voudrais y mettre de l'amour, reprit Jacques.

— Même après mon récit?

— Surtout après votre récit, madame.

Françoise voulait répliquer; mais elle se sentait émue, fatiguée; elle craignit de n'avoir pas toute la liberté ironique dont elle avait besoin.

— Nous reprendrons cette dispute, je vous en préviens, dit-elle à Jacques en le menaçant du doigt.

— Je suis à vos ordres, madame.

— Pour aujourd'hui, je vous demande grâce... ou plutôt je vous fais grâce, car je suis sûre de vous convaincre.

On était entré au salon; madame Ollinger s'excusa au bout de quelques minutes sur sa toilette matinale, et se retira, dans la crainte d'être surprise par les visites. Jacques et madame Berthelin se trouvèrent seuls. La femme du conseiller d'État indiqua par un geste un fauteuil à son jeune ami, et attira elle-même le guéridon sur lequel était posée la fameuse tapisserie.

— Savez-vous, dit-elle après quelques secondes de silence, que j'ai

presque peur de vous interroger. Que pensez-vous de ma malade?

— Elle n'en mourra pas, répondit Lutel avec un soupir.

— Je l'espère bien; mais en vivra-t-elle?

— Son tuteur est bien coupable, continua Jacques; peut-être aussi son mari. Quel homme est-ce que cet ingénieur des mines qui me ressemble un peu?

— Pour moi, je ne crois pas à la ressemblance, reprit madame Berthelin. C'est une exagération de Françoise qui trouve que tous les hommes ressemblent à celui qu'elle n'oublie pas assez vite; quant à M. Ollinger, il m'a paru froid et poli; c'est une intelligence saine et correcte, ce n'est peut-être pas une âme bien ardente.

— Parce qu'il est sans doute gros et gras, comme un bon Allemand doit être? demanda Lutel avec un peu de raillerie.

— Non, mon ami, répliqua madame Berthelin en relevant la tête et en regardant Jacques avec bonté; mais parce qu'il n'a pas su accomplir le prodige, le miracle réservé à l'amour. Puisqu'il a cédé, c'est qu'il n'avait pas dans le cœur la foi invincible. Est-ce qu'on résiste à une conviction profonde? Est-ce qu'elle ne finit pas par embraser tous les marbres, par dompter toutes les rébellions?

Lutel à son tour regarda Hélène avec un étonnement mêlé d'admiration. Cette femme discrète et résignée, dont la vie enfermée, murée pour ainsi dire, n'avait jamais dépassé en apparence l'horizon d'un devoir que M. Berthelin rendait monotone, cette tendre captive avait dû cruellement souffrir.

— Vous croyez, demanda Jacques en observant la femme du conseiller d'État, que si M. Ollinger avait été susceptible d'un grand amour, il eût vaincu toutes ces misères?

— Vous le croyez aussi, répondit madame Berthelin, je vous connais bien!

Jacques rougit :

— Oui, je le crois; mais il reste à savoir si M. Ollinger n'a pas pensé que Galathée ne valait pas le rayon de flamme de Pygmalion.

— Ah! voilà la question! repartit Hélène.

— Et puis, ajouta Lutel, l'amour renverse les grands obstacles; il brise les murailles de diamant, mais souvent il ne peut rien contre une barrière de roseaux. On peut se faire aimer de qui vous hait; les énergies se comprennent; mais comment obtenir un sentiment fort d'un cœur faible qui s'en tient aux impressions enfantines?

— Alors, vous condamnez Françoise?

— Je ne condamne personne. A quoi bon d'ailleurs critiquer l'irréparable? Il faut le subir et s'en arranger. Quelle que soit la mesure exacte des torts de M. Ollinger ou de sa femme, puisqu'ils ont mis entre eux un abîme plus profond que celui de la mort, car on s'aime encore à travers le tombeau, l'abîme que les préjugés et la loi empêchent de combler, il serait inutile et dangereux d'éveiller des regrets.

— Vous m'avez bien compris, dit madame Berthelin; c'est précisément pour distraire ma pauvre filleule de remords, au moins superflus, ou pour la préserver d'aspirations dangereuses, que j'ai voulu un confident. Que me conseillez-vous?

Jacques réfléchit.

— Pourquoi me demander un conseil, à moi? dit-il avec une soumission empreinte de tristesse. Ne suis-je pas aussi un orphelin? Est-ce que j'ai eu l'exemple des vertus patientes et résignées de ma mère? Vous êtes trop modeste, madame. Que votre filleule vous aime et vous imite, elle sera sauvée.

— Oh! flatteur, repartit madame Berthelin en baissant la tête sur sa tapisserie et en tirant son aiguille avec vivacité. N'essayez pas d'échapper aux obligations que je vous impose par un compliment. Vous n'avez pas votre mère; est-ce que j'ai une fille, moi? Je suis orpheline aussi. Je pourrais, je vous le répète, me tromper dans un rôle qui m'arrive si tard. Voyons, mon ami, qu'allons-nous faire de notre petite malade?

— Si c'est une femme intelligente, qu'elle lise et qu'elle apprenne, dit Jacques; elle a l'infini devant elle, pour s'y plonger et pour s'étourdir.

— Si elle avait du génie, elle n'aurait pas besoin de nous, répondit madame Berthelin en secouant la tête.

— Il faut la distraire et l'assoupir, continua Lutel: L'irritation sardonique qu'elle a gardée se dissipera peu à peu dans cette atmosphère de Paris si favorable aux existences brisées, et dans ce salon si bienfaisant pour toutes les douleurs. Elle croit avoir aimé : que cette illusion lui suffise! Elle a assez de sensibilité pour soigner les pauvres; elle a assez d'esprit pour s'intéresser aux choses littéraires et artistiques; voilà de quoi l'occuper sans qu'elle se fasse dame de charité ou bas-bleu. Peut-être bien sortira-t-elle un jour de notre traitement, ajouta Lutel avec amertume, la tête vide et les membres remplis de

son, comme ses poupées ; mais elle aura une conversation charmante, un sourire agréable, de belles robes ; elle sera heureuse comme on l'est à Paris.

— De quel ton vous dites cela ! demanda madame Berthelin un peu inquiète.

— Je suis triste, c'est vrai. C'est que je pense qu'il faut la guérir, la pauvre femme, en lui refusant la vie. Elle n'aimera pas !

— Tant mieux pour elle !

— Tant mieux surtout pour celui qui serait tenté de l'aimer, ajouta Lutel en se levant.

— Quand commencerons-nous le traitement ? dit madame Berthelin.

— Demain, si vous voulez ; je prescris une loge à l'Opéra.

— A merveille ; venez nous y rejoindre. A propos, mon ami, il rentre dans vos fonctions d'empêcher tout scandale. Je veux instruire peu à peu nos amis de la position de Françoise ; de votre côté, donnez une douche à Mᵉ Ligny.

— Ne craignez rien ; je vais lui promettre une affaire à plaider ; il sera guéri.

Et Jacques, serrant la main que lui tendait madame Berthelin, sortit du salon.

De la rue Tronchet, Lutel alla tout droit chez l'avocat. Il n'était pas certain de le rencontrer : un homme si occupé ! Mais, précisément, Mᵉ Ligny revenait du palais, portant une liasse énorme dont les dimensions invariables donnaient à penser qu'elle était une enseigne.

— Quand viendras-tu m'entendre ? dit-il à Jacques en le faisant monter chez lui.

— Quand tu auras retrouvé un dossier *Pigault*.

— Oh ! ne plaisante pas ; c'était une belle affaire, et, pour un mariage, une recommandation magnifique.

— Je croyais que tu songeais seulement à la députation.

— Je veux le cumul, dit l'avocat.

— J'oubliais, reprit Jacques, que tu es amoureux depuis hier.

— Eh bien oui. Moque-toi, si tu veux, de ma sensibilité, gros matérialiste ! mais cette jeune veuve est charmante.

— Tu n'as pas de chance, continua Lutel en souriant. Son veuvage est moins complet que je ne l'avais supposé ; elle est mariée, et le mari se porte bien.

— Je demande une enquête, s'écria l'avocat.

— Oh! l'enquête est toute faite... M. Ollinger est de notre âge; il jouit d'une santé robuste et il dirige près de Francfort une mine de zinc.

— Alors, il est donc séparé de sa femme? demanda Mᵉ Ligny d'une voix grondeuse.

— Séparé complétement, et même, puisqu'il faut tout te dire, le divorce a été prononcé.

— Le divorce! dis-tu. O Justinien! ô législation romaine! Tu as du bon!

Et Mᵉ Ligny se frottait les mains.

— Mais, mon cher, reprit-il après une seconde de silence, ce n'est pas seulement un beau mariage que je vois là, c'est aussi un procès éclatant. Il s'agit de faire homologuer par un tribunal français le jugement rendu à Francfort: de rendre madame Ollinger aussi libre de ce côté-ci du Rhin qu'elle l'est sur l'autre rive; et alors, je l'épouse!

— Tu es fou, reprit Jacques en haussant les épaules. La loi française n'admet pas le divorce; madame Ollinger est redevenue Française; elle ne peut invoquer en France le bénéfice d'une législation étrangère.

— Tout cela est discutable, tout cela peut se plaider, continua Mᵉ Ligny en gesticulant. Il y a des arrêts pour et contre; les plus récents me sont favorables. Comprends-tu cela, mon ami, contraindre nos juges qui ne veulent pas du divorce à le reconnaître et à le consacrer au nom des principes du droit français! conquérir celle que j'aime par une décision du tribunal! triompher à la fois comme avocat et comme époux! Je savais bien qu'il y avait un procès sous jeu. Madame Berthelin me l'avait fait pressentir.

— Je doute, dit Lutel que ce bavardage ennuyait, que madame Berthelin ait songé au divorce en lui-même. Il s'agissait peut-être, comme tu me le disais hier, de la fortune et de certains règlements de compte. En tout cas, tu ne sais pas si madame Ollinger, devenant libre en France, consentirait immédiatement à s'appeler madame Ligny. Le premier point, c'est de gagner ta cause auprès d'elle.

— Parbleu! j'y songe bien, et tu m'aideras!

— Je ne demande pas mieux, et je commence à te servir, en te donnant un conseil. Aie de la patience. Tu as débuté hier par un exorde *ex-abrupto*; emploie désormais l'insinuation. Tu as fait scandale; la

position de madame Ollinger exige des ménagements : toi qui veux devenir un homme politique, essaye d'être diplomate.

— On t'a chargé de me faire ces observations ?

— Oui, madame Berthelin, et... madame Ollinger elle-même.

— Alors, on me congédie ?

— Du tout; c'est, au contraire, pour te recevoir plus fréquemment et plus librement qu'on te demande de laisser ton carquois dans l'antichambre.

Me Ligny ne savait trop s'il devait prendre en bonne part ces observations de son ami ; mais la perspective d'un procès le rendit docile. Il jura de tenir en bride ses sentiments ; et je dois attester sa bonne foi. Ce serment était d'autant plus sincère que l'entreprise n'offrait pas de grandes difficultés.

Jacques, en quittant l'avocat, était de mauvaise humeur :

— Au lieu de s'adresser à moi, pensait-il, pourquoi madame Berthelin n'a-t-elle pas pris conseil de Ligny ? C'est un homme pratique qui a réponse à tout, qui trouve des expédients pour tout. Ne voilà-t-il pas qu'il prétend faire accepter le divorce en France ?... Il a peut-être raison. Elle serait libre, la pauvre étourdie ; parbleu, libre d'épouser Me Ligny ! C'est peut-être là le consolateur attendu !... Je voudrais bien connaître M. Ollinger !

Depuis que Françoise avait raconté sa vie, Lutel se sentait tourmenté d'une curiosité singulière. Bien qu'il se crût absolument maître de lui, il n'eût pas été fâché de contrôler ses impressions par une analyse des sentiments de M. Ollinger. Bien loin qu'il eût l'instinct confus d'une rivalité possible entre le mari de Françoise et lui-même, il se figurait vaguement que leur ressemblance établissait une solidarité d'opinion, et il eût voulu se regarder dans la conscience de Frédéric.

— J'ai divorcé en même temps que lui, se disait-il. Cette jeune femme doit nous être à jamais étrangère.

Voilà pourquoi il allait y penser beaucoup, sous prétexte que cette préoccupation était sans danger. Mais n'avait-il pas promis à madame Berthelin de commencer le traitement de la jeune malade ? En conséquence, le lendemain, Françoise était à l'Opéra, entre le conseiller d'État qui écoutait pieusement la musique, sans permettre à celle-ci de l'émouvoir, et Hélène qui souriait mélancoliquement en regardant derrière son éventail la jolie figure de madame Ollinger. Françoise fit sensation dans la salle. Une robe rose qui laissait à nu

les bras et les épaules, une écharpe de tulle qui enveloppait le cou et qui s'écartait peu à peu, comme une neige qui fond au soleil, une agrafe de diamant enfouie à moitié dans sa chevelure relevée et crêpée, telle était sa toilette. Jacques, placé à l'orchestre, voyait les lorgnettes de ses voisins dirigées sur la loge de madame Berthelin; il entendait les commentaires et les témoignages d'admiration.

— La beauté console de tout, se disait-il. Si elle souffre, elle ne souffrira pas longtemps. Ce sont ses larmes cristallisées qu'elle a placées sur son front, comme une parure.

Pendant le premier entr'acte, il monta à la loge et dut attendre que deux ou trois curieux se fussent écartés pour qu'on lui ouvrît. Madame Berthelin le salua de la tête, avec un petit air d'intelligence; le conseiller d'État lui exprima en termes mesurés et corrects sa satisfaction de la musique; quant à Françoise, qui savait qu'on la soumettait à un traitement, elle le regarda avec malice.

— Allons, monsieur, tâtez-moi le pouls; ai-je la fièvre?

— C'est encore trop tôt, répondit Jacques sur le même ton. Attendez le dernier acte.

— Vous croyez que Roger me fera pleurer?

— Oh! je ne crains pas cela.

— Dites que vous ne l'espérez pas!

Et avec une verve de sarcasme qu'elle n'avait pas encore laissé voir, madame Ollinger prit plaisir à démontrer que la musique devait servir à peindre, tout au plus, les mouvements les plus simples, mais que c'était une prétention et une dépravation de l'appliquer aux nuances du drame.

— Je comprends une marche militaire, une contredanse ou un air d'enterrement, dit-elle en finissant; mais un drame! tous vos dièses et tous vos bémols ne décriront pas les subtilités qui font l'imbroglio du cœur humain. C'est toujours, au fond, le même air traduit de la même façon, par un monsieur ou une dame qui vont chanter, tantôt à droite, tantôt à gauche du souffleur, en se frappant le creux de l'estomac, et en se soulevant du plancher. Je défie bien qu'on mette en musique les sensations d'une jeune femme divorcée à vingt-deux ans pour avoir trop aimé son camarade d'enfance!

— Quel blasphème! s'écria M. Berthelin avec une indignation véritable.

— Ce n'est qu'un paradoxe, déjà un peu passé de mode à Paris, dit à son tour Lutel. Madame y renoncera dans quelques jours.

— Je ne crois pas, monsieur. La musique d'opéra, c'est pour moi l'extase de l'ennui.

M. Berthelin crut convenable de défendre l'art moderne, et il s'acquitta de cette tâche avec un soin dans ses paroles et une solennité d'arguments qui firent sourire Françoise.

— Je ne sens pas comme vous, dit-elle pour toute réplique et en regardant de côté son interlocuteur.

Jacques n'osa pas lui en vouloir de cette dernière protestation. Ce qui touchait le cœur de M. Berthelin pouvait bien ne pas arriver aussi directement au cœur de Françoise; d'ailleurs, ces épigrammes ne prouvaient tout au plus jusqu'ici que la résistance de madame Ollinger à se laisser dompter et adoucir par les influences mélancoliques dont on allait l'entourer.

L'entr'acte terminé, Jacques retourna à sa place; et avant la fin de l'opéra, la loge de madame Berthelin était vide. Madame Ollinger s'était si fort ennuyée, qu'elle avait obtenu du dilettantisme de M. Berthelin et de la complaisance de sa marraine qu'on voulût bien rentrer.

Lutel sourit de ce premier mouvement de rébellion; mais son programme avait plusieurs articles. Le lendemain, il se présenta chez madame Berthelin avec une collection de livres choisis; le surlendemain, il arriva, par une après-midi superbe, au moment où ces dames allaient se promener, et il sut les déterminer à une visite au musée du Louvre. Mais les chefs-d'œuvre de la peinture, comme les livres, comme la musique française et italienne, rien ne troublait la gaieté ironique de Françoise. Elle avait un petit éclat de rire qui déchirait tous les voiles dont on essayait de l'envelopper. Elle ne voulait pas être distraite de cette joie bizarre qui l'animait. Madame Berthelin la conduisit dans de pauvres mansardes. Françoise vida sa bourse avec bonne humeur; elle eût volontiers donné son manteau, sans s'en réserver, comme saint Martin, la moitié. Elle prenait dans ses bras des petits enfants tout nus qu'elle habillait de beau linge. Mais elle redescendait sans une larme, et en refaisant avec soin les plis de sa robe que l'ascension charitable avait compromis. On l'adorait dans l'intimité de madame Berthelin. Les soirées du mercredi lui empruntaient un grand éclat. — Comme elle est heureuse de sa liberté! disait madame de Perricourt qui essayait d'imiter cette résignation enfantine. — Comme elle souffre peut-être! pensait tout bas l'excellente madame Berthelin. — Quant à Jacques, sans rien espérer, il réservait son opinion. Il donnait la réplique à Françoise et causait

avec elle, comme on joue au volant; mais il ne cessait de lui tendre des piéges, qu'elle fuyait en papillonnant.

Insaisissable, quand elle soupçonnait une intention sérieuse, madame Ollinger était simple, confiante dans la vie ordinaire et banale. Quelquefois, lorsqu'elle ne pouvait éviter une discussion sur l'art, le sentiment ou la politique, elle se retranchait dans un scepticisme implacable et semblait par ses paroles mitrailler avec des perles les audacieux qui osaient croire aux belles choses et aux beaux mouvements du cœur. Lutel, qu'elle traitait pourtant avec estime, devenait alors son point de mire et sa cible; elle s'en moquait impitoyablement, lui demandant toujours ce que c'était que l'amour et s'il en avait trouvé enfin une bonne définition.

Le conseiller d'État conduisait régulièrement ces dames aux Italiens ou à l'Opéra, quelquefois au Théâtre-Français. Françoise, après avoir lutté intrépidement et avec une sincérité très-apparente contre le sommeil et l'ennui, déclara que ces plaisirs de haut goût la fatiguaient, et demanda la permission de chercher des distractions moins académiques.

Elle essaya des théâtres de vaudeville, dont le marivaudage d'estaminet l'amusa pendant huit jours.

— Laissez-moi apprendre l'argot, disait-elle à madame Berthelin.

Du reste, cette station devant les boudoirs de la muse contemporaine servit à prouver que l'imagination de Françoise était restée, dans son armure de clinquant, aussi chaste et aussi pure qu'aux premières années d'enfance.

— Voilà des gens qui jouent aux petits jeux! disait-elle, quand elle voyait échanger ces éternels serments d'amour qui donneraient la manie du parjure. Mais si un mot équivoque, si une de ces plaisanteries qui insultent tous les soirs à la dignité des spectateurs faisait sourire ou rougir les autres à côté d'elle, elle regardait madame Berthelin d'un air si étonné quand elle ne comprenait point, ou d'un air si méprisant quand elle était forcée de comprendre, que celle-ci était toujours tentée de l'embrasser devant le public.

Peu à peu madame Ollinger devint plus aventureuse dans ses goûts; elle se hasarda vers les régions criminelles, qui s'étendent de la porte Saint-Martin à l'extrémité du boulevard du Temple. Ce fut dès lors pour elle une occasion d'intarissable gaieté; elle se mit à adorer les scélérats.

— Vous prétendez au sentiment, disait-elle à Jacques Lutel, et vous n'avez encore assassiné personne !

Madame Berthelin ne protestait jamais; elle se prêtait avec une complaisance parfaite à ces forfanteries de dépravation. Elle ne regrettait ni l'Opéra, ni les Italiens; c'était elle qui, en lisant le matin, le journal, au déjeuner, annonçait la première représentation du boulevard. Le conseiller d'État, avons-nous besoin de le dire? ne participait pas à ces basses orgies de la curiosité.

— Je comprends, dit-il un jour à Jacques Lutel, que la première femme ait voulu mordre à la pomme, mais du moins la pomme n'était pas pourrie.

Après cette sentence, il ne dit plus un mot, et il se bornait à soupirer quand on envoyait retenir une loge à l'Ambigu ou à la Gaîté. Jacques était de toutes les parties; il souriait des caprices de madame Ollinger.

— Que lui ferons-nous voir quand elle sera rassasiée de mélodrames? lui demandait quelquefois, tout bas, madame Berthelin.

— Nous retournerons à l'Opéra, ou bien, nous la conduirons à l'église.

— Allons, je vais encore avoir le cauchemar cette nuit, disait Hélène en entrant dans un de ces théâtres.

Quant à Françoise, elle tenait à arriver toujours avant que le rideau fût levé.

— Nous manquerons l'ouverture, ma marraine, s'amusait-elle à dire pour taquiner M. Berthelin, qui l'avait vue bâiller à l'Opéra. Et on se hâtait de quitter la rue Tronchet, et d'interrompre le dîner, pour ne pas manquer l'ouverture de M. le chef d'orchestre de l'Ambigu ou de la Gaîté.

Un soir, c'était à la Gaîté, je crois, madame Berthelin, Françoise et Jacques Lutel assistaient, dans une loge de rez-de-chaussée, à la reprise d'une vieille pièce oubliée qui avait fait pleurer toute la génération de 1830. C'était une sorte de roman rustique. L'action était simple; il n'y avait que sept tableaux, deux meurtres, un duel et un enlèvement. Au premier acte, on assistait à un départ de conscrits pour l'armée. Le plus joli garçon du village faisait ses adieux à la plus jolie fille, avec des paroles qui vibraient dans toute la salle. L'actrice était jolie, l'acteur était jeune; la prose ne nuisait pas trop aux gestes de ces deux personnages qui s'embrassaient avec désespoir. Au moment où le son du tambour, dans la coulisse, appelait les

conscrits, le jeune soldat tira de sa poche un petit papier qu'il remit à la jeune fille en lui disant :

« — Tiens! voilà ce que tu m'as donné quand nous nous sommes « promis d'être l'un à l'autre. Je veux que tu sois libre..., car si je « meurs..., etc., etc., etc. »

Madame Ollinger fit un brusque mouvement.

— Est-ce que c'est une petite bague qu'il lui rend? demanda-t-elle à Jacques.

— Oh! non, madame; ici, on n'échange que la croix de sa mère.

— A la bonne heure! Je tremblais d'entendre une parodie.

Jacques ne répliqua pas; mais il lui sembla que Françoise prêtait aux acteurs une attention plus sérieuse que de coutume. Dans l'entr'acte, elle prétendit que le rôle du conscrit était joué avec talent, que la pièce valait beaucoup mieux que toutes les parades des faiseurs actuels.

— Je voudrais savoir si le soldat viendra reprendre le gage qu'il a rendu, dit-elle au moment où le rideau se levait pour le second tableau.

— N'en doutez pas, madame.

— Alors, ajouta-t-elle avec un petit soupir comprimé, elle fait bien de ne pas le lui renvoyer.

Il est évident que cette restitution était l'événement attendu pendant les six premiers tableaux, et qu'après des péripéties sans nombre, le soldat vainqueur et glorieux accourait, au dernier acte, à travers le fer, le feu des bataillons, réclamant cette croix précieuse, et se jetant dans les bras de celle qu'il aimait. L'acteur, nous l'avons dit, était jeune; peut-être le pauvre garçon était-il amoureux pour de bon, et ne jouait-il qu'en se souvenant; peut-être n'avait-il que du talent! Quoi qu'il en fût, la dernière scène était bien jouée; le cri sortait bien du cœur, et les deux amants s'étreignaient et juraient de s'aimer avec un accent si résolu, si naïf, si vrai, que toute la salle éclatait en bravos.

Jacques était appuyé sur la chaise de madame Ollinger; il la sentit trembler. Un soupçon qui l'agitait depuis une heure se changea tout à coup en certitude. Il se pencha sur Françoise.

— Avouez donc que vous pleurez, lui dit-il avec une rudesse amicale.

Françoise ne répondit pas. Elle porta son mouchoir à ses lèvres, pour étouffer un sanglot dont elle avait honte, et qu'elle ne pouvait

retenir. Madame Berthelin lui saisit la main, et, se retournant vers Jacques:

— Vous-même, essuyez vos yeux, grand enfant, lui dit-elle à demi-voix.

Jacques, en effet, ne s'apercevait pas que de grosses larmes coulaient le long de ses joues. Madame Ollinger se leva; la pièce était finie.

— Allons-nous-en bien vite, murmura-t-elle, je me sens malade.

Jacques lui offrit le bras; madame Berthelin s'empressa de l'envelopper d'un châle; on sortit de la loge avant que le public eût encombré les couloirs, et quand on fut sur le boulevard :

— Marchons un peu, marraine; nous prendrons une voiture plus tard, dit Françoise; l'air me fera du bien.

Lutel était ému; il sentait frémir le petit bras qu'il avait sous le sien.

A la hauteur du Château-d'Eau, Françoise, dont les dents étaient restées serrées l'une contre l'autre, et qui grelottait comme si elle avait eu la fièvre, fit un effort, et dit en riant :

— Comment! monsieur Lutel, vous avez pleuré à cette mauvaise pièce?

— Je ne le nie pas, madame; et je vous engage, ajouta-t-il en pressant un peu le bras de Françoise, à convenir de la même faiblesse pour vous.

— Moi, monsieur, je suis nerveuse. On a tiré des coups de fusil; j'étais agacée, malade : c'est bien facile à expliquer!

— Oh! bien facile, ajouta madame Berthelin; voilà pourquoi, mon enfant, il ne faut pas nous l'expliquer... tu me gâterais le plaisir que j'ai eu à te voir.

— Comment! mes larmes vous font plaisir?

— Oui, ton rire me fait souvent tant de peine!

— Eh bien, je serai franche, reprit madame Ollinger avec un grand soupir; j'avoue que cette pièce absurde m'a touchée. Je deviens un bon public pour le boulevard. Voilà un succès que n'ont pas eu les Italiens et l'Opéra. Convenez que je suis une barbare! les chefs-d'œuvre de la musique, interprétés par les plus grands artistes, m'ont laissée insensible; trois mots de mauvais français, criés par un cabotin, m'ont mise à l'envers. Au surplus, vous ne valez pas mieux que moi, monsieur Lutel!

— C'est que ces trois mots, madame, étaient dits avec un élan sin-

cère. Ce cabotin, comme vous l'appelez, a été pendant l'espace d'un éclair un grand artiste.

— Il nous faut bien une excuse comme celle-là, repartit Françoise; car, en vérité, ce n'est pas le sujet de la pièce en lui-même qui a pu nous émouvoir.

Jacques ne répliqua pas. Madame Berthelin eut un sourire muet. Comme la promenade à pied était suffisante, on fit arrêter une voiture pour y monter. Lutel reconduisit ces deux dames. En les quittant à la porte de la rue Tronchet, il remarqua que Françoise, contrairement à l'habitude qu'elle avait prise, ne lui tendait pas la main. Était-ce un oubli, ou bien lui en voulait-elle de ce qu'il avait surpris les premières larmes qu'elle eût versées depuis son arrivée à Paris?

Louis Ulbach.

(La suite à la prochaine livraison.)

LA CALIFORNIE

NAISSANCE D'UN NOUVEL ÉTAT.

I

LA DÉCOUVERTE DE L'OR.

La haute ou nouvelle Californie, que l'on connaît plus particulièrement aujourd'hui sous le nom seul de Californie, fut de bonne heure visitée par les missionnaires espagnols. Ils entrèrent les premiers, vers 1769, dans la baie de San-Francisco, civilisèrent une partie des Indiens, et donnèrent un certain développement à l'agriculture.

Une vingtaine de missions florissaient dans le pays, quand la guerre de l'indépendance éclata dans le Mexique en 1822, et amena la sécularisation des biens religieux, ainsi que la ruine des missions californiennes.

Quelques années après, des colons américains, venus des divers États de l'Union, s'établirent peu à peu dans le pays, et en 1844 un convoi de visiteurs arriva, commandé par le capitaine Frémont, aujourd'hui colonel démissionnaire. Ce célèbre explorateur avait été chargé, par le gouvernement fédéral, d'étudier les routes qui pourraient conduire par terre des derniers États de l'Union dans la Californie. Il s'acquitta de sa mission avec l'intelligence, le courage et le sang-froid qui le caractérisent. Il faut que le résultat de ses études ait été favorable au développement américain, car en 1847 la guerre ne tarda pas à éclater entre les États-Unis et le Mexique. Quelques difficultés survenues dans l'État libre du Texas servirent de prétexte

aux hostilités. Le Texas, séparé de la république mexicaine, s'était mis sous la protection des États-Unis. Les volontaires américains, conduits par le général Scott, envahirent le Mexique, et entrèrent même dans Mexico, sa capitale. Pendant ce temps, des troubles éclataient aussi en Californie. La république mexicaine vaincue demanda la paix. La cession de toute la haute Californie, qui comprenait alors, outre la Californie actuelle, l'Orégon et l'Utah, devint une des conditions du traité. Il fut échangé et ratifié le 30 mai 1848. Les États-Unis y gagnèrent en outre le territoire du Nouveau-Mexique, plus l'annexion du Texas, qui demanda à fraterniser avec l'Union. Ainsi, après une lutte de peu de durée, où elle avait perdu seulement quelques hommes, la république des États-Unis augmentait son territoire, déjà si vaste, de quatre ou cinq nouveaux États, dont chacun couvre, en moyenne, une étendue au moins égale à la superficie de la France.

Mais là ne devait pas se borner le résultat déjà si favorable pour l'Union de sa guerre avec le Mexique. Au moment de la cessation des hostilités, et comme par une sorte de fait providentiel pour les Américains, l'or était pour la première fois découvert en Californie, à la scierie du capitaine Sutter.

L'existence de ce colon avait été des plus agitées. Ancien capitaine des gardes suisses de Charles X, et Suisse lui-même, il avait quitté la France après la révolution de Juillet. Il s'était d'abord établi aux États-Unis. Neuf ans après, pionnier comme tant d'autres, le colon du *Far-West* avait traversé les déserts, et était venu se fixer dans l'intérieur de la Californie. Près du lieu où existe aujourd'hui la ville de Sacramento, Sutter s'était fait fermier. Il défrichait des terres et exploitait les bois des environs. Il avait bâti un fort pour repousser les attaques des Indiens, contre lesquels il montait la garde avec une centaine de pionniers résolus. Enfin, sur la rivière qu'on a nommée depuis l'*American-River*, il avait établi une scierie de bois, à quinze lieues de son fortin. Ce fortin portait le nom de *Nouvelle-Helvétie* en l'honneur de la patrie absente, et on peut le voir encore indiqué sur les cartes de Californie antérieures à l'année 1848.

C'était alors l'époque du grand déplacement des Mormons, chassés des États de l'Union comme ennemis du bien public. Une partie de ces étranges sectaires accomplit son exode en traversant les montagnes Rocheuses, pour aller se fixer vers le grand lac salé de l'Utah, tandis qu'une autre portion des fidèles arrivait par mer de New-

York aux Sandwich d'abord, et de là en Californie. Quelques-uns des mormons venus par cette voie, étant à bout de ressources, louèrent leurs bras à Sutter, avant de gagner l'Utah, et c'est à l'un d'eux, l'Américain Marshall, que revient l'honneur d'avoir mis la main sur la première pépite. C'est dans le canal amenant les eaux à la scierie de bois établie sur la rivière Américaine que la découverte eut lieu. On a expliqué le fait de différentes façons. Les uns disent que c'est en lâchant l'eau pour la première fois dans le canal que l'on venait de creuser, qu'une pépite se montra à l'œil étonné de Marshall; mais un récit que j'ai sous les yeux, et qu'on attribue à Marshall lui-même, raconte d'une façon un peu différente l'apparition de la pépite. D'après ce digne mormon, de la découverte duquel ses coreligionnaires devaient profiter pour une assez bonne part, voici comment la chose se passa :

« Comme nous avions, dit-il, l'habitude de détourner tous les soirs l'eau de la scierie dans le canal de fuite, je descendais d'ordinaire le matin pour voir si quelques dégâts s'étaient produits pendant la nuit. Vers sept heures et demie, et, je crois, le 19 de janvier 1848, — car je ne suis pas bien certain du jour, mais c'était du 18 au 20 de ce mois, — je descendis comme de coutume, et, après avoir fermé la vanne, j'entrai dans le canal de fuite, vers l'extrémité inférieure. Là, sur la roche, à environ six pouces au-dessous de la surface que l'eau venait d'occuper, je découvris l'or. J'étais tout à fait seul en ce moment. Je détachai un ou deux échantillons, et je les examinai attentivement. Ayant quelque connaissance générale des minéraux, je ne pouvais m'en rappeler que deux, qui, de quelque façon, ressemblassent à celui que je tenais : *la pyrite de fer*, très-brillante et cassante, et l'*or*, brillant, mais malléable. J'essayai donc mon échantillon entre deux pierres, et je m'aperçus qu'il pouvait recevoir, par le battage, différentes formes sans se briser. Quatre jours après j'allai au fort pour des provisions, et j'emportai environ trois onces d'or, que le capitaine Sutter et moi essayâmes avec de l'*acide nitrique*. Je fis ensuite un autre essai en présence de Sutter; je pris 3 dollars d'argent, et les équilibrai dans l'air sur une balance avec de la poudre d'or. J'immergeai ensuite les deux plateaux dans l'eau, et le poids supérieur de l'or nous édifia à la fois et sur sa nature et sur sa valeur. »

Ce passage, que j'ai traduit en entier et textuellement, forme comme

l'entrée en matière du *Miners' own book*, ou *Livre des mineurs*, petite brochure imprimée à San-Francisco, en 1858. Le récit qui ouvre ce livre me paraît avoir un degré d'authenticité suffisant, et je n'hésite pas à attribuer à Marshall les lignes qu'on vient de lire. On dira bien qu'il y discute sa découverte comme un membre de l'Institut, et que son essai à la balance rappelle, trait pour trait, la fameuse expérience d'Archimède. Mais de pareils faits ne sont pas surprenants chez les Américains, hommes de grand bon sens et d'instruction pratique. Quoi qu'il en soit, c'est bien à Marshall qu'est due la découverte de l'or en Californie. C'est bien ce *Saint du dernier jour* (tel est le nom que prennent les Mormons) qu'il faut seul glorifier de cet événement, qui ne fut, du reste, comme on l'a vu, qu'un pur effet du hasard.

C'est par cette heureuse découverte que se vérifia la croyance légendaire des anciens Mexicains, plus tard transmise aux Espagnols, d'un eldorado situé vers le Nord et sur les rives du Pacifique. On a prétendu que les anciens missionnaires de Californie, ou les Indiens eux-mêmes, connaissaient l'existence de l'or, et la tenaient cachée, pour une raison ou pour une autre; mais le fait n'est nullement prouvé. Il paraît aussi invraisemblable que d'autres colons, notamment des Américains, aient eu conscience de la richesse des terres aurifères du pays, au moins sur toute son étendue. Ce n'est donc qu'à l'année 1848 et à la série des faits qu'on vient de raconter qu'il faut reporter une découverte qui eut un si grand retentissement dès l'origine, et qui allait remuer le monde.

II

L'ARRIVÉE DES ÉMIGRANTS.

La découverte de l'or, que Sutter et Marshall auraient sans doute voulu tenir secrète, ne tarda pas à être connue. Elle fut d'abord divulguée à San-Francisco, modeste bourgade qu'on appelait alors *Yerba Buena*. Quelques centaines de marchands y étaient établis depuis 1836, entre autres des Américains, prématurément installés dans un pays dont leur gouvernement préparait la conquête.

De San-Francisco la nouvelle se répandit dans les divers *ranchos*, ou fermes de Californie, alors aux mains des Mexicains, et dans les

ports du littoral, comme Monterey, qui faisaient un certain commerce. Partout les Californiens abandonnèrent leurs demeures pour se ruer sur les *placers*. Puis les mille bouches de la renommée firent connaître la découverte de l'or à tous les coins de l'univers, d'où sortit une foule innombrable qui se dirigea vers la Californie.

Les Mexicains, qui venaient à point nommé de perdre ce sol qu'ils n'auraient pas su coloniser, se présentèrent les premiers. Beaucoup arrivèrent par terre, surtout de la Sonora, et, au nombre de dix à douze mille, fondèrent en Californie le camp des Sonoriens, qui a conservé leur nom, ou gardé du moins celui de Sonora. Avec eux accoururent en masse les Américains, auxquels la Providence semblait avoir ménagé la découverte de l'or, au moment précis d'une conquête dont eux seuls pouvaient tirer parti. Le gouvernement de Washington n'avait été prévenu qu'à la fin de l'automne de 1848, et beaucoup d'Américains, pour gagner du temps, passèrent par les montagnes Rocheuses. D'autres traversèrent l'isthme de Panama, ou se décidèrent pour le voyage par le cap Horn, qui était alors de six mois. En même temps, vinrent les Péruviens et les Chiliens, que leur métier de mineurs et surtout de laveurs d'or attirait comme les Mexicains. L'Europe, avertie la dernière, s'ébranla à son tour, et la France, l'Italie, l'Irlande, l'Allemagne tout entière, vomirent leurs flots d'émigrants. Les pays immobiles de l'Asie s'émurent eux-mêmes, et la Chine vit successivement partir près de quarante mille de ses industrieux enfants. Enfin, des peuples qui n'avaient jamais voyagé, entraînés pour la première fois hors de chez eux, se confièrent au destin des flots. Resserrés dans leurs îles, qui les voyaient naître et mourir depuis le commencement du monde, les *Kanaks* de l'Océanie passèrent eux aussi les mers, et abordèrent en Californie pour y prendre part à la curée. Tous les peuples furent en quelque sorte conviés, et aucun ne manqua à l'appel.

Les Chinois, les Océaniens, les Espagnols du Mexique, du Pérou et du Chili arrivèrent par le Pacifique aux eaux si calmes le long des côtes. L'Américain du Nord vint, comme nous l'avons dit, par terre ou par le cap Horn, dont il dut, comme l'Européen, affronter les tempêtes et les froids rigoureux. Mais bientôt une nouvelle voie s'ouvrit à ces émigrants de l'Atlantique : ce fut celle de l'isthme de Panama, qui abrégeait les distances de plus des deux tiers. La voie ferrée, que le génie hardi des Américains a jetée d'un rivage à l'autre des deux Océans, n'existait pas alors, et ce n'était qu'à force de temps et d'argent

que l'on pouvait traverser l'isthme. Le chemin se faisait partie en barque sur le fleuve Chagres, partie à dos de mulet jusqu'à Panama. Le trajet durait quelquefois cinq à six jours, au milieu d'embarras et de dangers sans nombre. Indiens et nègres de mauvaise foi, caïmans voraces dans les eaux du Chagres, bêtes venimeuses le long des rives, moustiques dévorants dans l'air, se partageaient comme à l'envi le soin de créer un enfer autour du pauvre voyageur. Il est vrai qu'une végétation luxuriante, des arbres toujours verts et d'espèces les plus variées, des fleurs d'une forme et d'un éclat particuliers à ces contrées, en un mot toutes les beautés dont la nature se revêt sous les tropiques venaient à leur tour le distraire. Mais des pluies torrentielles inondaient le sol pendant plus de six mois de l'année, et, pour couronner l'œuvre, les fièvres pernicieuses de l'isthme faisaient des milliers de victimes parmi les émigrants. Ceux-ci arrivaient souvent à Panama exténués et sans ressources. Mais qu'importaient tant de misères? La soif de l'or en aurait fait braver bien d'autres!

Un service régulier de bateaux à vapeur ne tarda pas à être établi par les Américains. De New-York à Chagres, ce fut la Compagnie de la malle maritime des États-Unis qui mit la première ses *steamers* en mouvement, et de Panama à San-Francisco, la malle maritime du Pacifique, dont les deux premiers vapeurs, *California* et *Oregon*, doublant le cap Horn, arrivaient à Panama d'abord, puis à San-Francisco, dès les premiers mois de 1849. Ces demeures flottantes emportèrent, à des prix alors fort élevés, jusqu'à plus de 1,000 passagers à la fois. L'isthme mexicain de Tehuantepec fut aussi abordé, pour diminuer encore la longueur du voyage; de même que l'isthme de Nicaragua, dont on remonta une portion du fleuve San-Juan, et le lac fut traversé en bateau à vapeur. Chacun put choisir sa route à son gré et sans trop attendre, car les départs se succédaient rapidement. Les navires anglais qui font le service de Southampton aux Antilles amenaient aussi à Chagres des flots d'Européens, qui de là gagnaient Panama. Ils se disputaient une place, un coin du steamer de San-Francisco. Quand le navire, bourré d'émigrants, en laissait encore sur la plage, beaucoup de ces derniers, qui avaient hâte d'arriver ou qui craignaient de mourir en route, durent payer la cession d'un billet au double et au triple de sa valeur.

Cependant les travaux du chemin de fer de Panama étaient ardemment poursuivis. Ce hardi railway, projeté dès 1850, fut successive-

ment livré à une circulation partielle en 1852 et en 1854, et enfin complétement terminé en janvier 1855. L'esprit si entreprenant des Américains pouvait seul mener à bonne fin une opération jusque-là déclarée impossible, et il est fâcheux seulement que la voie n'ait été achevée que lorsque l'émigration européenne s'est trouvée presque entièrement arrêtée.

La ligne ferrée de Chagres ou Aspinwal à Panama mesure environ quatre-vingts kilomètres ou vingt lieues, et la dépense a été de près de 32 millions de francs, soit 400 francs par mètre. C'est plus que la moyenne de nos chemins de fer européens, et la dépense ici paraît d'autant plus forte qu'il n'y a pas de gares intermédiaires, et que les travaux d'art le long de la voie sont très-peu considérables. Le sol vaseux sur lequel il a fallu s'établir et le prix excessif de la main-d'œuvre ont seuls occasionné le coût énorme du chemin de fer de Panama. Mais la dépense ne serait rien encore sans le nombre incalculable d'ouvriers qui ont succombé sous ce climat pestilentiel. On a compté les morts par plusieurs milliers à la fois, et la voix populaire dit que le nombre des traverses du chemin marque presque le nombre des victimes. C'est ainsi que les batailles de l'industrie comptent quelquefois leurs morts comme les batailles militaires.

Pendant que la route ferrée était en cours d'exécution, rien ne pouvait arrêter l'émigrant : ni les périls de la mer, ni les incertitudes d'un long voyage, ni les fièvres si dangereuses de l'isthme ou les tempêtes du cap Horn, ni les frais énormes du parcours. Rien ne devait mettre obstacle à l'ardeur de s'enrichir qui s'était emparée des masses. San-Francisco, qui n'avait que 500 habitants en 1847, en comptait déjà 1,200 en 1849, dès la première arrivée des mineurs ; et à la fin de cette même année, près de 100,000 chercheurs d'or arrivaient en Californie, dont plus de 80,000 Américains. En 1852, époque où le courant européen cessa d'agir, San-Francisco ne possédait pas moins de 35,000 habitants, et la Californie en comptait déjà plus de 260,000 contre 10 à 15,000 seulement qu'elle en avait, non compris les Indiens, avant la découverte de l'or.

Il convient de s'arrêter à cette première étape, et d'assister à l'enfantement californien de 1849 à 1852, accompli au milieu de l'affluence toujours croissante des arrivants.

III

LES PREMIERS TEMPS DE SAN-FRANCISCO.

L'enfantement de la Californie a été des plus difficiles. Tous les peuples se donnèrent rendez-vous sur les rives dorées du Pacifique; mais à part les Américains, dont beaucoup arrivaient surtout pour coloniser leur récente conquête, les autres races ne furent amenées que par la soif immodérée de l'or. Jamais l'*auri sacra fames* du poëte ne fut d'une plus saisissante application.

Les colonies espagnoles, qui fournirent les premières leur contingent d'émigants, n'envoyèrent pas ce qu'elles avaient de mieux. L'Espagnol des Amériques, comme celui d'Europe, voyage peu, et tout ce qui vint des républiques mexicaine, péruvienne ou chilienne, ne tarda pas à donner en Californie un triste échantillon du peu que vaut parfois l'espèce humaine.

Les diverses contrées de l'Europe se débarrassèrent également de types non moins déplorables. La France sortait à peine des malheureuses journées de février et de juin 1848, et bon nombre d'émeutiers sans travail se transformèrent en chercheurs de pépites. Les compagnies ou agences d'émigration, aux noms pompeux de la *Toison d'or* ou du *Lingot d'or*, recrutaient à tout prix des mineurs pour la Californie, et n'emportaient pas sur leurs navires l'élite de notre population.

L'Italie, que les récents événements de la Péninsule avaient bouleversée, donna de son côté un fort contingent à l'immigration californienne.

L'Irlande, que l'agitateur O'Connell venait de remuer si profondément, envoya aussi tous ses mécontents et ses affamés vers les rives du Pacifique.

Enfin l'Allemagne, que les troubles politiques de 1848 n'avaient pas épargnée, entra pour une proportion notable dans le mouvement qui poussait les peuples à la recherche fiévreuse de l'or.

Quelques *convicts*, échappés de l'Australie, arrivèrent aussi de leur côté à San-Francisco, comme pour compléter le singulier mélange de l'émigration européenne.

Tout ce monde ne formait pas un ensemble bien rassurant, car les *Américains* venus de l'Union n'étaient pas non plus de petits saints.

Quand un déplacement s'opère aux États-Unis, il est d'usage que les *gamblers*, ou joueurs de profession, et les *loafers*, chevaliers d'industrie de la pire espèce, se mettent aussitôt en mouvement. Ils se mêlèrent pour une forte part à la grande immigration californienne. Cette terrible espèce des fripons américains n'est pas encore éteinte en Californie. Le public les connaît, les journaux les désignent par leurs noms et leurs professions de *gamblers* ou *loafers*, mais on les souffre, on les tolère. Ils sont restés fidèles au revolver, et l'on est assuré que dans une mauvaise affaire l'un d'eux s'y trouve toujours mêlé.

Parmi les arrivants des premiers jours, les émigrants honnêtes étaient-ils en majorité? c'est ce que l'on ne saurait dire. Toujours est-il, qu'à la fin de 1849, une population de plus de 100,000 âmes, venue de tout les coins de l'univers, sortie souvent des bas-fonds de la société, se trouva jetée brusquement dans un pays à peine conquis et pacifié, et qui ne jouissait encore d'aucune loi. De plus, aucune ville importante n'était édifiée, aucune disposition prise pour recevoir tant de gens différents. La Providence veilla, sans doute, au moins dans une certaine mesure, à la naissance de la colonie, et l'énergie américaine fit le reste. Mais les commencements furent pénibles et même accompagnés, ainsi qu'on le verra plus loin, de calamités terribles.

Le plus pressant besoin de l'émigrant, en arrivant, était le soin de son installation, à moins qu'il ne partît aussitôt pour les mines. Les premiers qui débarquèrent durent camper sous des tentes, au bord de la mer, et pourvoir eux-mêmes à tous leurs besoins. Le Pérou et le Chili, qui reçoivent aujourd'hui des farines de la Californie, lui envoyaient alors leurs blés. Des navires européens arrivaient aussi, chargés d'immigrants d'abord, puis de marchandises de toutes sortes, et souvent de maisons de bois prêtes à être montées sur place.

Chacun, à cette époque, vivait entièrement à sa guise, en payant tout au poids de l'or. Un œuf valait jusqu'à cinq francs, une poule jusqu'à cinquante. Le prix de la journée de l'ouvrier était d'ailleurs en proportion, et le dernier des manœuvres ne se dérangeait pas à moins de cinq francs l'heure. Quant à ceux qui avaient un métier, le salaire de leur journée variait entre 100 et 150 francs. Heureux temps que beaucoup regrettent aujourd'hui, car on travaillait alors aussi peu que l'on gagnait beaucoup.

Il y avait confusion entière dans les monnaies, et le dernier élé-

ment d'appoint était le *quarter* américain, pièce d'argent qui vaut vingt-cinq sous. On ne daignait pas s'arrêter au *bit* ou au *real*, moitié du quarter, et encore moins regardait-on au *dime*, l'équivalent de notre pièce de dix sous. La monnaie de cuivre était conspuée, et n'a pas encore fait, du reste, son apparition officielle dans le monde californien. On prétend qu'elle amènerait la diminution des salaires et de l'intérêt de l'argent. La pièce de 1 franc passait alors pour un quarter, malgré une différence en moins de vingt pour cent. Avec certaines pièces allemandes, qui ne représentaient qu'une valeur inférieure à un franc, la différence était plus grande encore, et beaucoup de ces pièces passaient en outre pour être de mauvais aloi. Tout a été réglementé depuis ; mais qui s'arrêtait alors à ces écarts, et au titre de la monnaie, sinon quelques banquiers, avant tout hommes d'argent et avides? Quelques-uns allèrent jusqu'à commander en Europe des chargements spéciaux de pièces d'infime valeur, pour les écouler ensuite avec prime sur la place de San-Francisco. Ils retirèrent de très-gros bénéfices de cette fraude, eux qui déjà prêtaient leurs capitaux à dix et quinze pour cent par mois. C'était, au reste, à cette époque, le taux normal de l'intérêt à San-Francisco.

Bientôt les Californiens frappèrent leur monnaie nationale, l'octogone, pièce lourde et de forme incommode. Le chiffre de sa valeur était indiqué d'un côté; de l'autre il n'y avait rien. Elle était faite de l'or des mines non raffiné, et jouissait de plus ou moins de crédit, suivant le nom du banquier ou du négociant qui l'émettait. Sa valeur nominale était de 50 ou de 100 dollars, suivant le modèle, c'est-à-dire de 250 ou de 500 fr.

L'octogone portait quelquefois sur la face l'aigle américaine, aux ailes éployées, tenant les foudres dans ses serres, et environnée de ses fidèles étoiles, dont chacune représente un État de l'Union. D'autres fois, c'était le phénix, renaissant de ses cendres, en l'honneur des villes californiennes toujours incendiées, et toujours immédiatement rebâties. Parfois aussi Minerve, sortant tout armée de la tête de Jupiter, le casque en tête et la lance à la main, venait rappeler aux Californiens les incroyables progrès de leur État dès sa naissance. Sur quelques médailles, l'ours de Californie, errant autour des mines, signifiait l'état sauvage du pays à l'arrivée des premiers colons. Ces emblèmes, ces allégories ont, du reste, successivement paru sur le sceau de l'État californien ; mais l'hôtel des monnaies de San-Francisco, établi dès 1852, ne les a pas conservés, et la mon-

naie qu'on frappe en Californie est la même que celle de tous les autres États de l'Union.

J'ai dit que les premiers immigrants qui s'arrêtaient à San-Francisco campaient sous des tentes au bord du rivage, faute de maisons préparées pour les recevoir. Cet état transitoire ne pouvait durer. Quelques maisons ne tardèrent pas à s'élever, édifiées par les Américains, qui bâtissent presque toutes leurs demeures en bois avec tant de rapidité et d'élégance. Les rues furent jalonnées, et la ville tirée au cordeau de façon à représenter un damier, comme la plupart des villes des États-Unis. On vit alors, comme dans toutes les cités naissantes, des rues sans maison et des maisons sans rue, sauf à tout réunir et niveler plus tard. Les terrains acquirent une valeur énorme, et les dunes, les montagnes de sable autour de San-Francisco se vendirent à des prix fabuleux. La plupart des propriétaires n'avaient d'autre titre que celui de *squatters* ou de premiers occupants, mais les lois américaines le respectent dans la formation de chaque nouvel État.

Les navires qui arrivaient à San-Francisco de tous les points du globe ne trouvaient plus aucun fret de retour; car, à part l'or, le pays ne produisait encore presque rien, et ces navires restaient inoccupés sur la mer. Tous les marins avaient d'ailleurs déserté pour courir aux mines, et souvent le capitaine partait le premier, à la tête de l'équipage. Beaucoup de ces navires avaient rapporté bien au delà de leur valeur par le transport d'une foule compacte d'émigrants, et de marchandises qui précédemment se vendaient très-cher. Ils furent démolis, et une partie des *roofs* servit à façonner tout d'une pièce des cabanes improvisées. On voit encore debout aujourd'hui quelques-unes de ces habitations d'un nouveau genre. Les carènes des navires servirent à un autre usage, et avec elles une foule de caisses toutes pleines de marchandises. On ne savait que faire de la masse de ballots qui arrivaient tous les jours, et quelquefois à contre-sens. Les négociants d'outre-mer envoyèrent des liqueurs et du vin à enivrer des armées entières, et des caisses de tabac et de cigares à satisfaire plusieurs générations de mineurs. Les *auctions* ou ventes à l'encan avaient beau s'ouvrir tous les jours, on ne pouvait tout écouler, même au seul prix du port d'envoi. On avait imaginé que la Californie était un gouffre sans fond qui pouvait facilement engloutir toutes les marchandises qu'on lui adressait. Il les engloutit en effet, mais on va voir de quelle manière. Carènes, ballots et caisses servaient, avec des remblais en terre, à niveler le sol, ou étaient im-

mergés dans la mer avec leur contenu, puis on bâtissait sur ces espèces de fondations jetées entre des pilotis. Ainsi commencèrent à s'élever les *wharves* ou quais, qui, se prolongeant dans les eaux au delà du rivage naturel, permirent aux navires d'un fort tonnage d'aborder directement le port de San-Francisco.

Le pavage ou plutôt le planchéiage des rues fut la dernière chose dont on s'occupa dans l'organisation rapide de cette ville, qu'on aurait pu croire sortie du sein des flots. Encore moins s'inquiéta-t-on, dans le principe, de l'établissement des égouts et du nivellement des rues, pour ménager un écoulement aux eaux. Aussi dès les premières pluies de l'hiver, qui souvent sont torrentielles et dont la durée est de près de six mois, la ville devint bientôt un véritable marécage. On s'enfonçait dans la vase jusqu'à mi-jambe, et des charrettes embourbées pourrissaient quelquefois sur place.

Aucune police, aucun service de voirie urbaine n'étaient organisés. L'édilité san-franciscaine n'était pas encore nommée, et le *self-government*, que les Américains poussent bien plus loin que les Anglais, laissait à chaque immigrant le soin de se protéger tout seul. *Help yourself*, défends-toi toi-même, est un adage familier au yankee. En vertu de cet adage, plus d'un matelot, plus d'un mineur pris de vin, disparurent pour jamais dans la mer, à travers le plancher des quais en bois, bien souvent disjoint par le mouvement journalier des charrettes et des marchandises. Les trappes d'hommes, *men's traps*, comme les appellent les journaux de San-Francisco, se montrent encore aujourd'hui béantes sur les *wharves*, et il ne serait pas prudent de trop s'aventurer la nuit sur ce plancher semé d'abîmes.

Le spectacle que présentaient alors les habitants de San-Francisco était des plus curieux. C'était l'époque des costumes excentriques. Une chemise de laine, de couleur le plus souvent rouge, comme celles que Garibaldi et ses soldats portent en Italie; un *sombrero* mexicain aux larges bords, en paille ou en feutre mou; une ceinture dans laquelle passait le fidèle revolver; enfin une large paire de bottes, où venait s'engouffrer l'extrémité d'un vaste pantalon, fixé à la taille par la ceinture, tel était alors le costume de tout élégant Californien. Puis venait le mélange bizarre de Mexicains drapés dans leur *sarape*, de Chiliens dans leur *poncho*, et de Chinois à la longue queue.

Cette bigarrure de vêtements des premiers colons ne tarda pas à faire place, au moins chez la plupart, à l'élégance prosaïque des modes américaines, empruntées à celles d'Europe. Le chapeau de soie rigide

et pressant le front; la cravate noire; le faux-col; le gilet serré sur la poitrine; la chemise de toile ou de batiste, enfin les pantalons plus ou moins collants, et les souliers étroits vinrent bientôt remplacer, surtout dans les villes, le costume pittoresque des premiers jours. Bientôt San-Francisco et les principaux centres de population du pays n'eurent plus rien à envier aux autres villes de l'Amérique où la sévérité du costume est poussée le plus loin.

San-Francisco ne tarda pas, en effet, à s'organiser d'après ce patron traditionnel, sur lequel est calquée toute ville naissante aux États-Unis. D'abord un journal fut créé, pour répandre les nouvelles courantes. A côté fut installé un *bar* ou buvette, où le yankee pût satisfaire à son aise son besoin de spiritueux. Le troisième besoin de l'Américain, l'église, ne fut satisfait que le dernier, mais on suppléa par la variété des sectes au retard mis à répondre à ce besoin religieux. Puis des hôtels s'élevèrent où, en vertu du principe d'égalité si cher au yankee, on ne paya ni plus ni moins que dans les hôtels de New-York ou de Boston. En même temps s'établissaient les banquiers, les négociants et les marchands, pendant que la plupart des immigrants, dévorés de la soif de l'or, couraient aux mines et se jetaient sur les placers.

C'était le temps où le mineur, le pic et la pelle sur l'épaule, la battée à laver l'or sous le bras, le couteau et le pistolet à la ceinture, s'en allait à la découverte, vers un eldorado inconnu. Les chercheurs d'or partaient alors en bandes, avec des provisions pour plusieurs jours. Ils allaient portant sur leur dos les ustensiles de cuisine, les couvertures, les outils. Ils descendaient le long des ravins, bravant les chaleurs et la fatigue, endurant les privations et soutenus par l'espoir, bien souvent déçu, d'une heureuse découverte. Quelques-uns recherchaient des endroits jusque-là ignorés, et que n'avait encore foulés le pied d'aucun Européen. Souvent des tribus d'Indiens sauvages, surtout dans le Nord, attaquaient la petite bande, et il fallait à celle-ci lutter d'audace et de vigueur contre le nombre des assaillants.

D'abord de simples camps de mineurs s'élevèrent dans l'intérieur du pays, mais bientôt s'ouvrirent des routes et des villes. Sacramento, Stockton, Sonora, Nevada, Marysville, Colombia, aujourd'hui si importantes, ne datent que de cette époque. L'élégance actuelle de ces cités remplace le pittoresque d'un campement improvisé. Avant ces constructions, c'était sous la tente que couchait le mineur, et le soir, à l'éclat des feux brillant de toutes parts, dans ces

rues souvent tracées le matin, se mêlaient des voix et des cris divers. C'était une véritable Babel où l'on entendait toutes les langues. Souvent aussi les imprécations et les disputes des joueurs remplissaient le camp de tumulte, et parfois, il faut le dire, la détonation d'un *revolver* ou d'un *rifle* éclatait au milieu d'une querelle, comme un argument sans appel.

Le bénéfice des mineurs, avec quelques pelletées de terre, était alors presque partout fabuleux : quatre-vingts ou cent francs par jour marquaient souvent le résultat d'un travail moyen, sans compter les découvertes de pépites qui, quelquefois dans une matinée, rendaient le mineur millionnaire.

La boisson et le jeu absorbaient vite le produit des placers, et plus d'un mineur, le sac plein de poudre d'or, perdit dans une nuit le fruit de tout un mois de recherches. Les mineurs espagnols venus des colonies, les Mexicains, Péruviens ou Chiliens, se faisaient à la fois remarquer par leur ardeur infatigable au jeu et par leur calme impassible et stoïque devant les plus grosses pertes.

A San-Francisco, les maisons de jeu, aujourd'hui disparues et fermées par ordre, jouissaient d'une vogue immense. Chacun y était admis et l'ardeur des joueurs était sans exemple. Souvent on ne se donnait pas la peine de peser la poudre d'or; on équilibrait à la main et à vue d'œil les deux tas mis en présence. Le baccarat et le lansquenet, le *monte* des Espagnols, tous les jeux de carte et de hasard, faciles et ruineux, étaient à la disposition de tous, et les paris dépassaient parfois toute limite. Le banquier avait à chacun de ses côtés, sur la table, un revolver armé. La vue de cet instrument, qu'on était si prompt alors à manier, tenait le public en respect et commandait la réserve aux tricheurs. De belles dames, à moitié nues, Américaines ou Françaises, occupaient avec les revolvers la droite et la gauche du banquier, et servaient d'amorce aux joueurs. D'autres circulaient dans la salle, y semant d'ardentes œillades. Il fallait, pour résister à leurs provocations, une vertu à toute épreuve, les femmes étant alors, comme malheureusement aujourd'hui encore, très-rares en Californie. Une musique plus ou moins harmonieuse, mais toujours fort bruyante,—car les instruments de cuivre y dominaient,—répandait ses durs accords dans la foule. Elle jetait au dehors des flots d'harmonie, à travers des fenêtres ouvertes et rouges de l'éclat des lumières : c'était l'appel au public de la rue. La fumée des pipes et des cigares s'élevait autour du tapis vert; des liqueurs et des

pâtisseries, distribuées à profusion, permettaient aux joueurs infortunés et aux fumeurs infatigables de se reposer un instant.

En dehors de ces établissements publics, certaines maisons de jeu particulières, tenues par des dames, étaient ouvertes à un public choisi. Enfin quelques théâtres ne tardèrent pas à s'installer, et les citadins de San-Francisco, qui n'avaient ni foyer ni famille, purent varier quelque peu les émotions de leur soirée.

Aujourd'hui les maisons de jeu sont fermées, les théâtres californiens sont ce qu'on les voit partout, et le calme s'est en tous lieux rétabli. Il est fâcheux seulement qu'en ces jours, déjà si loin, aucun romancier n'ait paru pour dépeindre cette société si originale, qu'on ne connaît plus que par tradition. Il y avait là matière au plus curieux tableau de mœurs que jamais écrivain pût tracer. Soit qu'on eût voulu mêler la fiction à la vérité, soit qu'on n'eût dépeint que la réalité, les types n'eussent pas manqué au récit. Sans nommer ici une foule de ces existences déclassées qui quittèrent l'Europe pour la Californie, viveurs ruinés, artistes sans emploi, hommes de lettres affamés, banquiers ou négociants en faillite, gardes mobiles licenciés, n'oublions pas que quelques types particuliers apparurent alors sur l'horizon californien.

Ce fut d'abord, pour ne citer que des noms français, M. de Raousset-Boulbon, au cœur si noble et si généreux. Il vécut longtemps de la pêche et de la chasse, se fit aussi portefaix, puis marchand de bœufs. Il alla chercher son troupeau dans la basse Californie, et revint à pied jusqu'à San-Francisco, traversant plusieurs centaines de lieues d'un désert aride et sauvage. Tous les métiers se valaient alors; le principal était de vivre et la plus grande égalité régnait entre tous les immigrants. L'expédition de la Sonora, qu'entreprit M. de Raousset, fut d'abord couronnée de succès, mais eut ensuite des résultats déplorables. On connaît la fin courageuse de ce héros, indignement trahi et fusillé par le gouvernement mexicain. La France n'a pas encore vengé sa mort.

A côté de celle de M. de Raousset, apparaît la noble figure de M. de Pindray, un chasseur déterminé, un vaillant mineur, à la force herculéenne, et dont la fin fut aussi bien triste. Il disparut dans la Sonora, dévoré, dit-on, par les loups, d'autres disent surpris par les Indiens ou tué peut-être par les Mexicains.

Citons encore M. de R***, tête aventureuse, aujourd'hui de retour à Paris. Par son esprit conciliant et ferme, il maintint plus d'une

fois l'harmonie entre deux camps opposés de mineurs, et sut épargner l'effusion inutile du sang.

Nommons enfin M. de B***, frère d'un naturaliste célèbre. Oubliant son nom et ses illusions dorées, il dirige aujourd'hui une tannerie dans le comté de Mariposa, et prépare lui-même, à la façon californienne, la gamelle de ses ouvriers.

La France, comme on le voit, a fourni largement sa part de héros au roman californien des premiers temps; mais il faut rappeler aussi, pour être juste, un nom italien, celui du colonel C***. Il n'a quitté la Californie qu'en 1859, pour se mêler aux événements de la guerre d'Italie, où il a joué un rôle très-marquant. Honoré de tous en Californie, et l'un des plus riches propriétaires du pays, le colonel C*** a déployé dans sa vie de colon une énergie et une vigueur peu communes. Il a pris aussi sa part à différentes explorations dans les États atlantiques de l'Union. Un jour enfin, il est, dit-on, allé chercher un grand troupeau de bœufs sur les bords du Mississipi, et l'a ramené par terre à San-Francisco, à travers plus de 800 lieues de pays inhabités, si ce n'est par les hordes sauvages des Indiens.

Si le roman des premières années de l'immigration présente des types très-curieux, il ne manque pas non plus d'émotions saisissantes. C'était le temps des *squatters*, qui venaient parfois, envahisseurs sauvages, s'établir à main armée sur le terrain d'autrui. Des luttes en règle s'ensuivaient, et plus d'une fois un terrain ou une mine furent ainsi successivement perdus et repris à coups de *rifles* ou de *revolvers*. C'était aussi le temps de ces immenses incendies qui consumaient en quelques heures des villes entières, que l'on avait mis plusieurs mois à bâtir. Le feu dévorait alors, à mesure qu'elles naissaient, les villes californiennes; mais sur les cendres encore chaudes, les énergiques Américains se hâtaient de les reconstruire, et, dès le lendemain, comme par enchantement, une nouvelle cité s'élevait sur les ruines fumantes de la première.

Aujourd'hui le feu exerce encore ses ravages, surtout dans les villes des mines, souvent dépourvues de pompes, et l'ardeur qu'on met à rebâtir est presque aussi étonnante qu'aux premiers jours. J'ai vu, au mois d'octobre 1859, la moitié du village de Coulterville disparaître dans une nuit d'incendie. Dès le matin, au milieu des cendres encore fumantes, au milieu du feu à peine éteint, les maçons plantaient leurs piquets et les architectes crayonnaient leurs devis.

Aux premiers temps de l'immigration, les incendies furent d'une

intensité sans égale, et se répétèrent à diverses reprises dans tous les centres de population. Sacramento, Sonora, Marysville, San-Francisco furent ainsi plusieurs fois entièrement consumés par les flammes. Les incendies éclatèrent à San-Francisco dès la fin de décembre 1849, puis le 4 mai 1850, et pendant les mois de juin et de septembre suivants; enfin (dates fatales et que l'on prévoyait!) le 4 mai et le 22 juin 1851 marquèrent des sinistres sans nom. La ville était encore dépourvue de pompes, et privée de ce système de surveillance et d'embrigadement qui la met aujourd'hui à l'abri de pareils malheurs. Des misérables exploitaient cette situation fâcheuse, et, brûlant la ville aux quatre coins, profitaient du tumulte de l'incendie pour se livrer à un pillage effréné. Ces brigands, organisés en compagnies régulières, pratiquaient aussi le vol et le meurtre au grand jour. Ils entraient dans un magasin en plein midi, assommaient le patron d'un coup de casse-tête, et crochetaient son coffre-fort. D'autres fois, sous le nom d'*étrangleurs*, se cachant la nuit dans l'embrasure des portes, ils se jetaient sur le passant attardé, et, lui coupant la respiration par deux tours de cravate, le dévalisaient à leur aise. Ces bandits avaient leurs règlements, et leurs noms étaient connus de tous. Il fallait faire un exemple, frapper un coup d'audace, et les juges n'osaient agir.

Alors s'organisa, en vertu de la loi dite de *Lynch*, ce fameux *comité de vigilance* dont on a tant parlé [1]. Il fonctionna pendant toute l'année 1851, et résigna ensuite ses pouvoirs, après avoir purgé le pays des misérables qui l'infestaient. En vain les juges essayèrent de protester, en réclamant le droit d'agir eux-mêmes.

1. La loi de Lynch, ainsi nommée de son auteur, remonte au temps de la guerre de l'indépendance des États-Unis, c'est-à-dire à l'année 1774. Elle a d'abord été instituée pour suppléer à l'absence des tribunaux réguliers, et on l'applique souvent dans les *territoires* de l'Union qui ne sont pas encore admis comme États. Le jury est le peuple assemblé, constitué en *comité de vigilance*, et il est à la fois juge et bourreau. Il faut la majorite des voix pour condamner le coupable. La peine est la pendaison, et le jugement s'exécute séance tenante. Une corde et un arbre suffisent. Ceux qui ont tant crié en France contre la loi de Lynch oublient que dans nos troubles publics on a quelquefois exécuté, par exemple, des voleurs en vertu d'un jugement populaire bien plus sommaire que celui de Lynch. Cependant personne n'a réclamé, tout le monde a même applaudi. Soyons donc conséquents, et reportons-nous à cette société californienne composée de tant d'aventuriers, venus de tous les coins du globe. Il fallait, pour avoir le calme, purger cette société de son écume, et c'est ce que fit la loi de Lynch.

..a donna l'assaut à la prison, on enleva de vive force les coupables au geôlier, on les jugea, on les pendit. Quand le *coroner*, chargé de constater les décès, reconnut dans son procès-verbal que la mort du pendu provenait du fait d'un comité dit de vigilance, le tribunal n'osa poursuivre, devant l'attitude imposante prise par le peuple en masse. Aussi ceux des bandits qui échappèrent à la corde se hâtèrent-ils de prendre le large, devant ce terrible et inflexible comité de salut public. Les meilleurs citoyens en firent partie, et s'en font gloire encore aujourd'hui. En 1856, quand San-Francisco sembla de nouveau menacé, pendant le passage aux affaires de l'administration la plus honteusement vénale qu'on ait vue aux États-Unis, tous les notables de la ville accoururent de nouveau, en plus grand nombre que la première fois. Il fallait réprimer des assassinats impunément commis au grand jour, et l'on faillit pendre le juge lui-même, qui, par peur ou par corruption, n'avait pas condamné les coupables.

Les villes de l'intérieur imitèrent l'exemple de San-Francisco, et Marysville, Sacramento, Stockton, eurent aussi, par deux ou trois fois, leur comité de vigilance. A une époque surtout où le pays n'avait pas de lois régulières, comme au premier temps de la découverte de l'or, il fallait bien agir d'une manière vigoureuse contre les misérables qui exploitaient cette situation. C'est ainsi que le peuple pendit à Sacramento, en 1850, quatre marins déserteurs qui avaient lâchement assassiné une famille de huit personnes.

Devant un pareil déploiement de vigueur, tous les convicts australiens, tous les gens sans aveu qui, en 1855, avaient peu à peu essayé de rentrer, durent enfin décamper sans espoir de retour. Ils s'empressèrent de quitter un pays où une chasse si bien montée était organisée contre eux.

Aujourd'hui, le calme est partout et pour toujours rétabli, grâce à ces mesures énergiques, et, au point de vue de la sécurité personnelle comme de la liberté laissée à chacun, la Californie n'a rien à envier à aucune autre contrée du monde.

Nous allons voir qu'en vertu de sa constitution, la plus complète égalité règne en même temps dans le pays.

IV

LA CONSTITUTION DE L'ÉTAT.

Le besoin de se réglementer et de se donner une constitution est inhérent à l'Américain, de telle sorte que si l'ordre chronologique

eût été de rigueur dans ce travail, j'aurais déjà dû parler de la constitution californienne.

Dès le mois d'avril 1849, les immigrants arrivaient en grand nombre, et la Californie renfermait déjà, et bien au delà, le chiffre de 30,000 habitants, fixé par la constitution fédérale pour la formation d'un État. En outre, le désordre régnait à peu près partout, et l'absence de lois et de toute direction une et régulière produisait les plus grands troubles dans l'administration du pays. En conséquence, dès le 3 août 1849, le général Riley, gouverneur, au nom des États-Unis, de la Californie, fit une proclamation où, exposant la situation irrégulière et peu stable du pays, il invitait le peuple à déléguer des représentants à une assemblée ou *convention constituante*. Celle-ci devait se réunir à Monterey le 1er septembre 1849, et promulguer la constitution de l'État.

A la date fixée, quarante-huit députés seulement, sur soixante-treize élus, se rendirent à Monterey, et, dès le 4 septembre, le président et le secrétaire de cette chambre improvisée étaient nommés par les constituants.

Il existe un tableau curieux qui, en nous donnant le nom et l'âge des députés, nous indique de plus leur lieu de naissance, leur profession et l'époque de leur établissement en Californie. La plupart des députés étaient Américains, comme on le pense, et l'âge de tous était compris entre vingt-cinq et cinquante ans, âge où l'on apprend chez nous à obéir aux lois plutôt qu'à les faire.

Un nom français et quelques noms espagnols surnagent au milieu des noms américains, où ils apparaissent comme les représentants clairsemés de la race latine. Les Espagnols sont nés en Californie, et sont, par conséquent, de race mexicaine, hormis un seul, venu d'Europe, mais qu'un séjour de douze ans a suffisamment naturalisé dans le pays. Le Français, dont on peut citer le nom toujours honorable, M. Sainsevain, résidait depuis presque aussi longtemps dans la contrée. Un Écossais et un Irlandais viennent comme à plaisir se perdre avec le Français parmi les noms américains, et semblent placés là comme pour représenter dans toute sa pureté cette vigoureuse race gaélique qui n'a pu encore, sur le continent européen, se fondre avec la race anglo-saxonne. L'Écossais, fermier, était établi à Los Angeles depuis seize ans; l'Irlandais, homme de loi, venu de New-York, faisait depuis trois ans de la procédure en Californie.

Le nom de l'Helvétien Sutter apparaît aussi dans la liste, et c'était

justice, non que la race germanique eût besoin d'être représentée, mais c'était à lui, ou du moins à son employé Marshall, le mormon, qu'était dû tout le mouvement qui s'opérait.

En dehors des rares exceptions que l'on vient de citer, le reste des députés était composé d'Américains, installés à peu près tous en Californie depuis un certain nombre d'années.

Quelques-uns de ces honorables représentants sont aujourd'hui décédés, mais c'est le petit nombre, neuf au plus : on vit longtemps sous le beau ciel californien. Tous les autres sont à cette heure encore en Californie. Ils sont revenus à leurs boutiques, à leur négoce ou à leurs études, car il y avait comme toujours une quantité considérable d'avocats et d'hommes de loi parmi eux. Ce n'est pas seulement en Europe que la profession du barreau porte aux honneurs de la députation et des ministères; il en est de même aux États-Unis, et l'on peut remarquer en ce moment que les quatre candidats qui se disputent la succession de M. Buchanan à la présidence de la grande république sont tous devenus avocats, après avoir commencé autrement.

Après les avocats, et avant les hommes de banque ou de négoce, venaient, dans la députation californienne, les fermiers ou colons. Ils sont paisiblement retournés à leurs champs, où ils ont repris de bonne grâce, comme Cincinnatus, le manche de la charrue.

Si l'on désire, du reste, connaître l'exact dénombrement de ces premiers législateurs californiens, voici comment ils se groupaient : 16 avocats, représentant sans doute la justice; 14 fermiers, le travail de la terre; 10 banquiers, négociants et marchands, le commerce; 2 imprimeurs, la presse ou la pensée; 1 médecin, l'humanité souffrante. L'armée était de son côté représentée par 1 officier des troupes fédérales et 1 lieutenant des volontaires; la marine, par 1 officier de vaisseau; enfin, le corps savant du génie, par 1 ingénieur de l'Union et 1 ingénieur civil. Ce qui formait en tout 48 membres, comme il a déjà été dit.

Parmi les 25 représentants qui n'acceptèrent pas leur mandat, il y a deux noms français et trois espagnols. Cette négligence s'explique aisément chez ces hommes de race latine peu empressés de quitter leurs affaires pour faire acte de souverains. Mais ce qu'on a peine à comprendre, c'est l'absence des vingt-deux autres constituants, tous de noms anglo-américains. Il fallait que la soif de l'or fût bien vive et l'abondance des pépites bien grande dans les districts où ils

furent nommés. La plupart des manquants appartenaient en effet aux districts de Sacramento et de San-Joaquin, que l'on compte aujourd'hui encore parmi les plus aurifères. Ce n'est jamais qu'à la dernière extrémité que l'Américain renonce au plaisir de représenter ses concitoyens. Le suprême bonheur pour lui n'est-ce pas d'être envoyé à la législature de son État, sinon au congrès fédéral, d'y voter des lois, et d'y faire surtout de ces *speechs* sans gêne qui caractérisent le député anglo-saxon, qu'on l'entende en Angleterre ou aux États-Unis ?

La convention californienne, réunie à Monterey, s'ajourna *sine die* le 13 octobre 1849, après une session de quarante-trois jours. Avant de se séparer elle promulgua la constitution de l'État de Californie, travail de grande importance et d'un *haut poids*, dit un Anglo-Californien, et qui fut mené à fin d'une façon aussi honorable pour les députés que pour leurs commettants. La constitution fut présentée au peuple appelé à la ratifier ou à la rejeter. Le peuple l'accepta à une immense majorité. A la suite de cette adoption populaire, elle fut communiquée officiellement au gouvernement fédéral. Mais l'*Oncle Sam*, comme on l'appelle, se montra moins empressé que les Californiens. Ce qui lui donnait à réfléchir, c'est que le nouvel État n'admettait pas l'esclavage dans son sein, offrant ainsi un exemple à suivre à tous les futurs États du Pacifique. Aussi l'Oncle Sam n'accorda-t-il son approbation que dans le courant de l'année 1850. Les Californiens attendaient cet heureux moment avec la plus vive impatience, et quand le vapeur, porteur de la nouvelle, entra tout pavoisé à San-Francisco, il y eut une explosion de joie publique. Dès cet instant la constitution put être mise en vigueur, et l'État de Californie reçut une existence légale.

Arrêtons-nous un moment sur cet acte si important dans la vie d'un peuple, celui par lequel il se donne des lois. Voyons comment les Californiens, dont on s'occupait alors en France à un tout autre point de vue, promulguaient une constitution qui vit toujours intacte, et vivra sans doute encore bien longtemps. N'oublions pas surtout, avant de commencer cet examen, qu'à la même époque d'autres peuples en Europe élaboraient avec bien des fatigues des constitutions fragiles auxquelles leurs auteurs devaient survivre. La constitution de la Californie, au contraire, n'a subi aucun changement, et l'on ne peut se dispenser de reconnaître à l'Américain une grande pratique des affaires de son pays, un sens droit, et un esprit exercé

qui suppléent, dans presque tous les cas, à son manque de connaissances approfondies.

La constitution de l'État de Californie s'ouvre d'une manière solennelle.

« Nous, le peuple de Californie, rendant grâce au Dieu tout-puissant de notre liberté, et pour en assurer les avantages, établissons cette constitution. »

Vient alors l'article 1er, qui contient la *déclaration des droits*. La fameuse délaration des droits de l'homme ne fut certes pas plus explicite.

« Tous les hommes, dit la constitution californienne, sont par nature libres et indépendants, et ont certains droits inaliénables, parmi lesquels sont ceux de jouir de leur vie et de leur liberté et de les défendre; d'acquérir, de posséder et de protéger leurs propriétés.....

« Tout pouvoir politique réside dans le peuple. Le gouvernement est institué pour la protection, la sécurité et le bénéfice du peuple, et le peuple a le droit de changer ou de réformer le gouvernement quand le bien public le demande.

« Le droit d'être jugé par un jury spécial est assuré à tous, et demeure à jamais inviolable.

» Le libre exercice de toutes les religions, sans distinction ni préférence de culte, est à tout jamais accordé dans l'État.

« Tout accusé peut reprendre sa liberté sous caution, excepté dans le cas d'un crime capital.

« Tout citoyen peut librement parler, écrire et publier ses opinions sur tous les sujets, et aucune loi ne pourra restreindre ou supprimer la liberté de la parole ou de la presse.

« Le peuple a le droit de s'assembler librement, de délibérer sur le bien commun, d'instruire les représentants et de pétitionner à la législature.

« Le pouvoir militaire sera subordonné au pouvoir civil. Aucune armée permanente ne sera entretenue par l'État en temps de paix. Aucun soldat ne sera logé dans une maison sans le consentement du propriétaire. »

Viennent ensuite une série de paragraphes proscrivant l'emprisonnement pour dettes et les lois d'exil; assurant aux étrangers rési-

dants tous les droits des citoyens indigènes; défendant complétement l'esclavage; reconnaissant le droit inviolable de chacun d'assurer sa personne, ses biens meubles ou immeubles et ses papiers contre toute recherche ou saisie illégales. Enfin, comme si cette déclaration des droits n'était pas assez complète, un dernier paragraphe ajoute que l'énumération précédente n'infirme et ne diminue en rien tous les autres droits qui résident dans le peuple.

Il eût été bon, à côté de cette déclaration des droits du citoyen, d'inscrire l'énumération de ses devoirs, ce qu'aucune constitution ne fait. On peut ajouter, il est vrai, que l'Américain se montre généralement pénétré de ses devoirs politiques, et qu'il sait toujours les accomplir.

Le deuxième article de la constitution détermine le *droit de suffrage*. Tout citoyen mâle et de *race blanche*, âgé de vingt et un ans, et résidant en Californie depuis six mois, a le droit de voter à toutes les élections. Sont citoyens, dans ce cas, ceux originaires des États-Unis et les Mexicains qui auront déclaré, au moment de la conquête, leur intention de devenir citoyens américains. Il n'est question que pour la forme des Indiens, ces maîtres dépossédés du sol, et c'est sans doute par dérision que la constitution s'occupe de leur admission possible à la législature. Il y a une injustice criante dans ce privilége exclusif des droits politiques que s'arroge la race blanche en Amérique, et je reviendrai, dans le cours de cette étude, sur l'oppression honteuse et l'espèce de proscription qui, en Californie comme dans tous les États de l'Union américaine, frappe les races de couleur.

La constitution s'occupe ensuite de la *distribution des pouvoirs*, qui sont divisés en trois départements séparés : le pouvoir *législatif*, le pouvoir *exécutif* et le pouvoir *judiciaire*.

Un article spécial fixe les attributions du pouvoir législatif, composé d'un sénat et d'une *assemblée*, qui portent collectivement le nom de *législature* de l'État. Chaque loi est promulguée par le sénat, au nom du peuple de Californie, et dans ces termes :

« Le peuple de l'État de Californie, représenté en sénat et assemblée, arrête et ordonne ce qui suit. »

Les sessions de la législature sont annuelles et doivent commencer dans le mois de janvier.

Les membres de l'assemblée sont élus tous les ans; ceux du sénat sont nommés pour deux ans, et le renouvellement s'en fait par moitié chaque année.

Pour être élu à la législature, il faut être citoyen américain, résider depuis un an dans l'État, et avoir vingt et un ans accomplis.

Le nombre des sénateurs doit être au minimum d'un tiers, au maximum de la moitié du nombre des membres de l'assemblée. Le nombre de ces derniers ne doit pas excéder quatre-vingts.

Chaque chambre nomme ses officiers. Les séances sont publiques, et le résultat en est publié avec le vote de chaque député.

Tout projet de loi provenant de l'une des chambres peut être amendé par l'autre. Chaque *bill* n'a force de loi qu'après avoir été approuvé par le gouverneur de l'État; mais si cette approbation est refusée, ce bill peut néanmoins devenir loi, sans la sanction du gouverneur, s'il est adopté de nouveau par les deux chambres, à la majorité des deux tiers des membres présents.

Les membres de la législature reçoivent un traitement, mais ils ne peuvent être nommés à un autre emploi, ni en exercer aucun pendant toute la durée de leur mandat.

La législature ne peut octroyer le divorce, ni autoriser aucune loterie.

Le chef du pouvoir exécutif prend le titre de gouverneur de l'État de Californie. Il est nommé pour deux ans à l'élection. Il doit, lors du vote, résider depuis deux ans dans le pays, et être âgé de plus de vingt-cinq ans. Le gouverneur est de droit commandant en chef de la milice et des armées de terre et de mer. Il veille à l'exécution des lois, convoque la législature dans les cas extraordinaires, et lui envoie son message au commencement de chaque session. Il a le pouvoir de diminuer les peines et le droit de grâce.

Le vice-gouverneur ou lieutenant-gouverneur est aussi nommé à l'élection; il préside le sénat et remplace le gouverneur dans des cas prévus.

Un secrétaire d'État assiste le gouverneur.

Le pouvoir judiciaire, auquel est consacré un article à part de la constitution, réside dans une cour suprême, dans les cours de district, dans celles de comté, et dans les justices de paix. C'est, d'ailleurs, l'importance des affaires qui règle la juridiction à laquelle elles doivent être soumises, et il ne faudrait pas comparer tout à fait la cour suprême de l'État californien à notre cour de cassation, ni ses cours de district à nos cours d'appel et ses cours de comté à nos tribunaux de première instance. Enfin, outre les diverses cours de justice de l'État californien, il y a aussi les cours des États-Unis, dites cours

de *district* et de *circuit*. Là siégent les juges fédéraux envoyés de Washington pour appliquer les lois de l'Union et veiller à leur exécution.

Tous les magistrats sont nommés à l'élection. Ceux de la cour suprême et les juges des cours de district le sont pour quatre ans, les juges de paix pour deux. Aucun officier judiciaire, excepté les juges de paix, ne doit recevoir d'argent des justiciables.

La justice est rendue « au nom du peuple de l'État de Californie. »

Les légistes européens verront sans doute, même en tenant compte des mœurs politiques des États-Unis, un grave inconvénient dans l'élection temporaire des juges par le peuple. Je ne sais si quelques juges californiens ne se sont pas montrés quelquefois trop cléments afin d'être réélus, ou n'ont pas cédé d'autres fois à des intimidations menaçantes, comme dans les cas où les comités de vigilance ont dû prendre leur place; mais j'ai entendu dire à San-Francisco, même à des commerçants français qui comptaient plusieurs années de séjour dans le pays, qu'on était généralement satisfait de la manière dont la justice était rendue. D'ailleurs, l'opinion publique a une telle force aux États-Unis, qu'elle s'impose à tous les citoyens, et qu'un mauvais jugement serait sévèrement censuré par elle.

Un article de la constitution californienne prévoit l'organisation de la milice de l'État, véritable garde nationale prête à marcher dans tout moment de péril, et laisse à la législature le soin d'établir une loi sur le service militaire que tout citoyen doit à son État.

Un autre article de la constitution règle la façon dont l'État pourra contracter une dette. Cet article impose des limites au pouvoir de la législature de voter des emprunts, et dans certains cas appelle le peuple en masse à se prononcer.

Un article spécial est ensuite consacré à cette grande question d'intérêt public, qui n'est nulle part négligée aux États-Unis : l'éducation de l'enfance. Un inspecteur de l'instruction publique est nommé pour trois ans par le peuple. La législature doit encourager, par tous les moyens convenables, tout ce qui peut exciter les améliorations et les découvertes dans l'ordre intellectuel, moral, scientifique ou agricole. Une partie du revenu ou de la vente des terres publiques est réservée, comme dans tous les États de l'Union, à l'entretien des écoles. On verra, par la suite de cette étude, combien la législature a encore développé ces heureuses dispositions.

Le mode d'amendement et de révision de la constitution est prévu

par un article *ad hoc*. Un autre article règle, sous le titre de dispositions diverses, *miscellaneous provisions*, différentes questions importantes. Ainsi, le premier paragraphe fixe le siége de la prochaine session de la législature à San-José, et non plus à Monterey. On a transféré, depuis, la législature à Vallejo, à Benicia et à Sacramento, où elle tient encore aujourd'hui ses séances. En déplaçant ainsi, de temps en temps, le siége du parlement, aucune ville n'est la capitale exclusive de l'État, et le mouvement qu'entraînent avec eux les cent vingt députés ou sénateurs siégeant ensemble profite tour à tour à différents centres, sans en favoriser aucun au détriment de tous les autres. Cependant, on incline aujourd'hui à penser que ce système n'était bon qu'à l'époque de la naissance du pays, et Sacramento paraît devoir prendre le titre définitif de capitale de la Californie. Il est même question d'y établir un capitole. On sait que l'on décore de ce nom romain, aux États-Unis, le lieu des séances de la législature de chaque État.

Un paragraphe particulier de la constitution défend le duel. Ceux qui violeront cette prescription seront déchus du droit de suffrage, et privés de leurs charges, s'ils occupent un emploi public. Malgré ces peines de déchéance, si sensibles pour tout Américain, on ne se bat pas moins en duel en Californie, en comptant sur la clémence du jury.

Il y a eu à San-Francisco des duels nombreux, auxquels une partie de la population a souvent assisté. Le scandale a quelquefois dépassé toutes limites. Ainsi, en octobre 1859, le sénateur californien au congrès de Washington, Broderick, et le juge à la cour suprême de Californie, David Terry, le même que le comité de vigilance avait failli pendre en 1856, se battaient dans un duel à mort devant plus de cent spectateurs, et après avoir été une première fois dispersés par les *constables*. Le duel eut lieu au pistolet, et Broderick succomba. Terry, comme on s'y attendait, a été acquitté par le jury, après une information dérisoire.

Un autre paragraphe de la constitution fixe la formule du serment pour les sénateurs, les députés et les employés de l'État. Ils doivent jurer de défendre la constitution des États-Unis et celle de l'État de Californie, et de remplir fidèlement les devoirs de leur charge.

Le dernier article de la constitution marque les limites de l'État de Californie.

A la suite, sous le titre d'appendice ou *schedule*, viennent certaines dispositions applicables à l'état particulier où se trouvait alors le pays. Il y est dit que la constitution sera soumise à l'approbation du peuple. En outre, les deux sénateurs qui seront choisis par la législature, ainsi que les députés qui seront nommés par le peuple pour représenter la Californie au congrès des États-Unis, seront pourvus de copies certifiées de la constitution, si elle est ratifiée par le peuple. Ils les présenteront au congrès de Washington, lui demandant, au nom du peuple de Californie, l'admission du nouvel État dans l'Union américaine. Nous avons vu que cette admission fut prononcée par l'oncle Sam après mûre délibération. La Californie, trente et unième État de l'Union, qui en compte aujourd'hui trente-trois, et va bientôt en compter trente-quatre, eut dès lors le droit d'appeler les autres États ses *sœurs* (*state-sisters*), suivant la curieuse dénomination en usage aux États-Unis.

J'ai cru devoir exposer avec quelque détail la constitution californienne pour faire comprendre au lecteur ce que sont les mœurs politiques dans un nouvel État de l'Union. On pourra reprocher à cette constitution un esprit démocratique trop prononcé; mais nous répondrons qu'elle est encore observée aujourd'hui comme aux temps où elle a été faite, et que personne ne songe à la violer. On objectera contre un système électoral si largement organisé quelques cas particuliers de fraudes, de corruptions ou même de compétitions par trop vives. Ces objections sont fondées; mais quand le peuple est appelé en masse, il n'y a pas lieu de s'étonner que quelques faits fâcheux se produisent. Toujours est-il qu'à l'époque où l'on ne voyait dans la Californie qu'une réunion d'aventuriers et de brigands, une agglomération d'hommes sans gouvernement régulier, sans aucune loi que la loi de Lynch, avec des juges siégeant armés du revolver, ce pays offrait pourtant à l'Europe un bel exemple, que celle-ci ne pouvait apprécier, parce qu'elle était trop loin, et surtout très-mal informée. La Californie se donnait alors, sans secousse et sans bruit, une constitution des plus libérales, et dont on peut déjà constater la solidité.

Ce n'est pas que je veuille établir le moindre rapprochement entre l'Amérique et l'Europe. Le parallèle n'est pas possible, et l'on ne saurait comparer un peuple jeune, un peuple qui peut s'étendre partout, parce que le terrain s'étend partout devant lui, à des peuples anciens, condensés et agglomérés auxquels l'air même manque quel-

quefois. Enfin, on ne doit point chercher à opposer un peuple né d'hier et libre de tout frein aux peuples de l'Europe, qui suivent les traditions de leur histoire, et dont les mœurs et les coutumes diffèrent autant de celles des Américains. On ne peut cependant nier que toutes les races différentes qui se rencontrent en Californie ne s'accommodent très-bien des institutions libérales qui y règnent, et on ne saurait oublier non plus que ces mêmes institutions ont merveilleusement aidé aux développements rapides de la colonisation de ce pays. C'est là un point qu'il ne faut pas perdre de vue.

V

LA DÉMOCRATIE CALIFORNIENNE.

Il importe de ne point passer légèrement sur l'étude de la constitution californienne. Des questions de ce genre n'intéressent pas seulement le législateur, le politique et le philosophe, mais encore l'économiste, et en général tout homme éclairé que préoccupent l'observation et la connaissance des phénomènes sociaux. A quelque point de vue qu'on se place pour la commenter, cette constitution peut offrir, même dans un examen général, d'utiles enseignements, et dans tous les cas des faits importants à discuter.

Nous voyons d'abord que tous les citoyens y sont égaux en droits politiques, comme, du reste, dans les autres États de l'Union. Ainsi, tous sont non-seulement aptes à voter, mais encore aptes à être élus. Il est bien entendu qu'ici, et dans tout ce qui va suivre, il n'est question que des citoyens de race blanche. L'exclusion des races de couleur des droits politiques et presque des droits sociaux est, d'ailleurs, le seul vice peut-être que présente la constitution californienne; vice honteux à notre époque, il est vrai, honteux surtout chez une grande république telle que l'Union. Mais tout a une raison d'être, et je reviendrai sur ce fait, que nous regardons à bon droit comme une tache pour les États-Unis.

Toutes les places se donnant à l'élection en Californie, il fallait, pour que les diverses ambitions fussent tour à tour satisfaites, que les heureux élus ne s'éternisassent pas dans leur charge. La courte durée des emplois, deux ans en général, est l'un des principes qui régissent cet État démocratique; mais le fonctionnaire sortant peut d'ordinaire

être réélu. Le peuple se voit à chaque instant, comme à Athènes et dans l'ancienne Rome, appelé dans ses comices. Tout le monde prend part au vote, sauf quelques rares abstentions, le plus souvent forcées. Le dépouillement des scrutins est loin de présenter, entre le nombre des votants et le nombre des électeurs inscrits, cette effrayante disproportion qu'on remarque en France, et qui doit faire croire à l'étranger que nous ne sommes pas encore mûrs pour la liberté politique.

Dans les communes, le peuple nomme tous les officiers municipaux : l'*assessor,* qui établit l'impôt; le *tax-collector*, qui le perçoit; le *constable*, chargé de la police; le *recorder* ou greffier, qui rédige les actes de l'état civil; le *treasurer* ou caissier, qui garde les fonds communaux, le *judge of peace* ou juge de paix, qui prononce sur les différends entre les citoyens.

Dans les comtés, qui ont beaucoup d'analogie avec nos arrondissements en France, le peuple nomme les membres des cours de justice : le *district judge*, pour six ans; le *county judge*, pour quatre ans, et les autres officiers des tribunaux pour deux ans : l'*attorney* ou procureur, le *county clerck* ou greffier, et le *sheriff*, qui fait exécuter les arrêts. Le peuple nomme aussi pour deux ans le *superintendent of common schools*, ou surveillant des écoles communales; le *surveyor*, géomètre ou agent voyer du comté, chargé de dresser le cadastre; les *supervisors* ou inspecteurs du comté, rappelant à la fois nos conseillers municipaux et d'arrondissement; enfin, le *coroner,* chargé de constater les décès.

Le peuple élit aussi les députés et les sénateurs; les députés par comtés, et les sénateurs par districts.

Enfin la population entière de l'État est appelée à nommer les membres de la cour suprême, le chef du pouvoir exécutif, et avec lui tous les officiers qui l'assistent dans ses fonctions, tels que le vice-gouverneur, le secrétaire d'État, le *controller*, sorte de ministre de l'intérieur; le *treasurer*, ou directeur des finances; l'*attorney-general,* ou procureur général; le *surveyor-general*, ou inspecteur des travaux publics; le *superintendent public instruction*, ou inspecteur de l'instruction publique; le *quartermaster-general,* ou adjudant général. Tous ces officiers publics reçoivent de l'État un salaire qui ne dépasse pas en moyenne 3,000 dollars ou 15,000 francs par an, à part le gouverneur, qui est payé 30,000 francs. En tenant compte des différences relatives de la valeur de l'argent en Europe et en Californie,

il faut encore diminuer ces salaires de moitié, si on veut les comparer à ce qu'ils seraient, par exemple, en France. Mais les États-Unis, on le sait, ne sont pas prodigues pour les émoluments attachés aux emplois publics, et c'est assez naturel dans une république si démocratique. Le président de l'Union, placé à la tête d'un pays aussi grand que l'Europe, ne reçoit que 125,000 francs par an pour tout traitement et indemnités. Dans aucun État, les employés ne sont astreints à l'uniforme, à part les militaires, qui ne le portent que dans les parades, et jamais aucune décoration, aucun privilége ne distinguent les fonctionnaires des autres citoyens.

Quoi qu'on en ait pu dire, les diverses élections se font en Californie d'une manière fort régulière. On n'y constate aucun de ces scandales publics que la presse parisienne se plaît quelquefois à raconter, et dont elle rend responsable le système électoral des États-Unis. S'il y a parfois, sur toute l'étendue de l'Union, quelques incidents fâcheux à regretter, ils n'en sont pas moins fort rares. Ces désordres n'ont éclaté, en 1859, que dans une seule ville, à Baltimore, et de pareils faits ne se sont jamais, du moins à ma connaissance, passés en Californie. Chacun y fait valoir, dans les *meetings* qui précèdent les élections, ses titres à l'emploi qu'il demande. Chaque parti choisit le candidat qu'il préfère; et si les voix semblent trop se diviser, quelquefois plusieurs partis se réunissent pour reporter tous leurs suffrages sur un candidat commun. On pourrait peut-être citer quelques cas de corruption, ou de violence; mais la nature humaine est-elle infaillible? N'avons-nous pas d'ailleurs nous-mêmes, dans des circonstances analogues, encouru les mêmes reproches? Et ne serait-ce pas ici le lieu de renvoyer ceux qui attaquent toujours l'application du suffrage universel aux États-Unis à certain passage bien connu de l'Évangile?

Il ne suffit pas à un peuple de jouir de l'égalité des droits politiques, il faut encore que tous soient aussi égaux que possible dans les relations journalières de la vie, et c'est ce qui constitue l'égalité sociale, peut-être plus chère que la première au cœur des Américains. Sous ce rapport, la Californie est des mieux partagées, et là, plus peut-être qu'en aucun autre État de l'Union, toutes les classes sont nivelées. Il n'y pas de différences de rangs, de castes, pas d'esprit de corps enraciné. Le niveau est si bien établi que tous les mariages se font en dehors de toute considération de position sociale. Ce n'est pas que je veuille les louer tous, mais je me borne à constater un fait,

et à l'opposer à cette plaie hideuse des mariages d'argent qui ronge notre société en France. On ne peut trouver parmi les citoyens américains aucun domestique, et la classe des serviteurs se recrute exclusivement parmi les nègres ou les étrangers. Quant à l'ouvrier américain, il se regarde toujours comme l'égal de son patron, et même, renversant les rôles, il ne consent à le servir que comme un client, et jamais comme un maître. Il apporte toujours la plus grande dignité dans son travail, et pousse le respect de sa personne jusqu'au soin de son costume qui ne révèle en rien un ouvrier à l'œil surpris de l'Européen.

Il n'y a dans les hôtels, dans les diligences, les chemins de fer, qu'une seule espèce de place, et tous les voyageurs indistinctement payent le même prix. Si l'on fait quelque faveur, c'est pour les dames seulement. On leur réserve souvent, dans les hôtels et les bateaux à vapeur, des salons séparés, meublés avec le plus grand luxe. Il est beau de voir consacrés par l'usage ces égards délicats, ce respect profond pour la femme. On a dit que les Américains agissaient ainsi, non par galanterie, mais afin de se livrer plus facilement à tout leur sans-gêne. Il n'en est pas moins vrai que les femmes se trouvent très-bien de la réserve dont ils usent à leur égard, et qu'elles s'embarquent bravement toutes seules pour un long voyage, même en Californie, ce qu'assurément nos dames n'oseraient jamais faire en France.



Les institutions de la Californie, comme celles des autres États de l'Union, sont dominées par le principe de l'égalité, qui se retrouve partout, aussi bien dans les lois relatives à l'impôt que dans celles qui concernent l'instruction publique.

Tous les citoyens, de vingt et un à cinquante ans, doivent à l'État le *poll-tax*, sorte de capitation ou cote personnelle, qui est en Californie de 3 dollars ou 15 francs par tête. Il faut aussi payer au comté le *road-tax*, ou prestation en nature pour l'entretien des routes. Ce dernier impôt est de 3 à 4 dollars, ou se paye par deux journées de travail. L'impôt foncier pèse, en outre, sur ceux qui possèdent des valeurs mobilières ou immobilières taxables, et la patente ou *license* sur ceux qui exercent un état soumis à cette contribution. L'impôt foncier est de 3 francs par cinq cents francs, soit six pour mille, de valeur immobilière ou mobilière reconnue. L'impôt du timbre, *stamp-tax*, frappe seulement les papiers de commerce et les polices d'assurance. Aucun impôt, aucune redevance ne pèse sur l'exploitation des mines et des placers, excepté le *mining-tax*, que payent encore dans

quelques comtés les mineurs étrangers. L'impôt des passe-ports est inconnu, ainsi que celui des permis de chasse.

Quant à l'instruction primaire, elle est répartie uniformément, et tous les citoyens apprennent à lire, à écrire et à calculer. On leur explique aussi dans les écoles, outre la grammaire et l'orthographe, un peu d'histoire et les rudiments des sciences. La religion est d'ordinaire soigneusement écartée de l'enseignement scolaire, et c'est aux parents qu'on laisse la charge de diriger l'éducation religieuse de leurs enfants. Mais la liberté d'enseigner est complète. Ainsi tous les professeurs, toutes les sectes peuvent fonder à leur gré des colléges ou même des séminaires, et imposer leur système particulier à l'élève qui entre dans un de ces établissements. Aucun monopole n'existe, aucun grade, aucune corporation universitaires ne sont reconnus par l'État.

Le léger bagage intellectuel dont on charge les jeunes citoyens leur suffit pour remplir tous les emplois, même les plus élevés. On cite avec orgueil en Californie le gouverneur Weller qui fut, dit-on, autrefois charretier, et feu le sénateur Broderick, un ex-ouvrier maçon, envoyé au congrès de Washington par ses compatriotes. Celui des candidats actuels à la présidence des États-Unis qui a peut-être le plus de chances d'être élu n'a-t-il pas commencé aussi par être charpentier?

L'égalité civile et sociale la plus entière, avec les conséquences qui en découlent naturellement, ne sont pas les seuls droits qui soient garantis à tous en Californie. La liberté individuelle y est aussi entourée de respect. Pas de prison pour dettes, et pour ainsi dire, pas de prison préventive, puisqu'on a la faculté de reprendre sa liberté sous caution, quelle que soit la faute commise, pourvu que ce ne soit pas un crime capital. Chacun a le droit d'être jugé par un jury spécial. Chacun peut porter sur soi des armes pour sa défense ou pour son agrément. La chasse, on l'a dit, est librement permise à tous; il en est de même de la pêche. On a dû voir aussi que la tracasserie si gênante des passe-ports était inconnue dans tous les États de l'Union. On peut en dire autant des visites d'octroi, qui n'existent pas davantage.

La liberté la plus large est accordée aux transactions, et aucune loi ne règle l'intérêt de l'argent, qui n'est pas, après tout, une marchandise si différente des autres. Il n'y a non plus presque aucun recours contre les faillites qui, dans ces pays de commerçants

hardis, prennent le nom d'affaires malheureuses. Il n'y a aucun monopole, aucune corporation comme en France, pour les courtiers et les agents de change, par exemple. Aucun corps n'a de priviléges exclusifs, comme notre corps des ponts et chaussées et des mines. En matière d'industrie, il y a liberté complète, et aucune loi restrictive n'est apportée à l'exploitation des forêts, de la terre, des mines ou des placers. On verra plus tard les merveilleux effets qu'a produits cette doctrine du *laissez faire*, *laissez passer*, si critiquée chez nous, et si heureusement appliquée à l'industrie californienne. On l'eût, sans doute, aussi appliquée au commerce si, dans le principe surtout, les entrées des douanes, avec la taxe du port des lettres, n'avaient pas formé la part la plus nette du budget de l'État de Californie.

La liberté religieuse et la liberté de la presse sont aussi pleinement exercées, et garanties par la constitution, ainsi qu'on a pu le voir. L'État ne salarie aucun culte, en les reconnaissant tous quels qu'ils soient; l'État n'a aucun journal officiel, et laisse toutes les feuilles publiques paraître et circuler librement sans timbre ni cautionnement. Dans chaque comté, l'administration des postes va même jusqu'à transporter gratuitement tous les journaux qui s'y publient.

Une conséquence immédiate de ces deux libertés, de la chaire et de la presse, a été de produire en Californie l'établissement d'une foule d'Églises de toutes les sectes possibles, y compris celle de Confucius et peut-être aussi celle de Bouddha, et la fondation d'une infinité de journaux, politiques, commerciaux, industriels, agricoles, scientifiques et littéraires; leur nombre, leur format, les langues diverses dans lesquelles ils sont rédigés, le soin même qu'on prend de les bien imprimer, et sur un papier convenable, suivant la coutume anglaise et américaine, étonneraient vivement la presse parisienne, si elle pouvait porter ses regards jusqu'à cet eldorado des journalistes.

Voilà bien des libertés, dira-t-on, et l'on nous croit déjà près de la licence. La licence viendrait peut-être en d'autres pays, mais aux États-Unis et même en Californie, il faut le reconnaître, le tempérament froid et pratique de la race anglo-saxonne sait ordinairement prévenir les excès. Qu'il y ait eu parfois quelques troubles, qu'il y ait eu même quelques abus de pouvoir, c'est ce que l'on ne peut nier; mais que l'on cite le lieu du monde où de pareils faits et même pires ne se soient pas présentés. Quant à ceux qui m'accuseront d'exagération ou d'enthousiasme, je leur répondrai que je peins ce que j'ai vu, ce

que j'ai mûrement examiné, et que je ne me laisse entraîner ni par mon caprice, ni par le mirage poétique d'institutions imaginaires.

La Californie, comme tous les États de l'Union, n'a aucune armée permanente en temps de paix. On ne lève de troupes, dans les États-Unis, que lorsque l'ennemi public menace la Fédération. Au reste, chaque citoyen de race blanche, jouissant d'une bonne constitution, doit, de 18 à 45 ans, le service militaire à l'État dans lequel il réside, et il a le devoir de marcher dès qu'il en est requis, à moins d'être exempté par la loi. Tout se borne le plus souvent à figurer parmi les membres d'une compagnie de volontaires faisant partie de la milice, à avoir un uniforme et à parader de temps en temps. Ces soldats improvisés rappellent un peu, par leurs cheveux longs, leurs favoris et leurs faux-cols, notre garde nationale parisienne, ou mieux encore les volontaires anglais.

Bien qu'éloignée de plus de 1,200 lieues, par terre, de la capitale des États-Unis, la Californie est gardée seulement par 15 à 1800 soldats de l'armée fédérale, la plupart étrangers enrôlés. Ils sont casernés principalement dans les fortifications du port de San-Francisco, et dans les différents forts du pays, qui servent à tenir en respect les Indiens. Si ces derniers deviennent trop remuants, on fait appel aux volontaires, et l'on a vu ainsi, il y a quelques mois, la milice californienne se porter au secours du territoire voisin de l'Utah, ravagé par les Peaux-Rouges. Quant à la Californie, elle ne songe nullement à se séparer de la métropole, grâce à cette heureuse combinaison politique qui fait de chaque État de l'Union un gouvernement distinct, absolument maître chez lui. Cet État ne sent dès lors l'influence du gouvernement fédéral que dans des cas d'intérêts généraux ou de défense nationale, c'est-à-dire lorsque, livré à lui seul, il serait trop faible pour réussir ou pour résister. Cette situation me semble résumer tous les avantages qu'on peut demander au système fédératif : elle donne l'assurance de sa vitalité et de sa durée dans l'Amérique du Nord.

Le peuple américain, par suite des institutions libérales qui le régissent, a acquis cette patience, ce sang-froid, ce respect religieux de la loi qui conviennent à un peuple libre. Le type de l'Anglo-Saxon n'a pas non plus disparu chez lui. La ténacité, la persistance dans les vues, la hardiesse dans les entreprises, une habitude invétérée de ne compter jamais que sur ses propres forces, enfin une résignation stoïque opposée à tout événement difficile ou malheureux, sont

autant de traits distinctifs, qui, parmi beaucoup d'autres, font aisément reconnaître le citoyen de l'Union. Quant à l'esprit de religion et de famille, à l'amour instinctif du foyer domestique ou du *home*, ces sentiments se sont un peu effacés, il est vrai, surtout en Californie; mais ils n'en existent pas moins à l'état latent dans le cœur de tout Américain.

Celui-ci mêle peut-être à ses qualités un grand fonds d'égoïsme et un orgueil exagéré, qui, pour être généralement moins bruyant que l'orgueil traditionnel des fils de la Castille, n'en est que plus enraciné. Mais on ne doit pas lui contester cependant une très-grande supériorité de caractère, et c'est cette supériorité qui frappe tout d'abord l'Européen arrivant pour la première fois aux États-Unis, fût-ce même en Californie. Il y a bien, en particulier, dans ce dernier État, quelques coutumes fâcheuses qui font tache. L'Américain y est quelquefois d'une rudesse et d'un sans-façon qui, chez des peuples élégants et polis, seraient très-certainement hors de mise; San Francisco d'ailleurs ne brigue pas l'honneur d'être appelé l'Athènes du Pacifique, et se contente d'en être la reine, suivant le surnom que les Américains lui ont donné. Il faut donc négliger les détails, et ne pas oublier que ce ne sont encore que les institutions et les mœurs politiques qu'on peut louer presque sans restriction chez ces nations nouvelles. Le reste se fera plus tard : ne savons-nous pas qu'un progrès en amène un autre? Le peuple américain est plein de séve et de vie; jeune et vigoureux, il paraît se rajeunir encore à mesure qu'il colonise de nouveaux déserts. Il serait à désirer que l'Amérique espagnole eût prospéré comme sa puissante rivale. Mais elle se décompose tous les jours et se perd dans des révolutions inextricables, tandis que l'Anglo-Américain, calme et impassible, marche lentement, et par des voies presque toujours sûres, à une conquête qui lui paraît fatalement dévolue, celle de toute l'Amérique.

VI

OPPRESSION DES RACES DE COULEUR.

J'arrive au seul point délicat que soulève l'étude de la constitution californienne, je veux dire l'oppression exercée contre les races de couleur.

Bien que la Californie ne soit point un État à esclaves, les races de

couleur y sont proscrites, ou tout au moins poursuivies par le mépris public, comme dans tous les autres États de l'Union. L'individu de sang blanc et sans nul mélange, a seul droit au titre de citoyen. Le reste, nègres, Indiens ou Chinois, n'est pas considéré comme faisant partie de l'espèce humaine supérieure. La proscription s'étend plus loin, et une seule goutte du sang de ces races condamnées suffit pour faire d'un individu, dont les ancêtres étaient de race blanche, un véritable paria. Privé déjà du droit de voter, il ne peut témoigner en justice; il lui est même interdit de rien posséder. Il se trouve mis, en quelque sorte, hors la loi. Les emplois les plus vils lui sont seuls attribués. Dans les États à esclaves, le nègre ne peut voyager avec le blanc, même en omnibus, et ne doit en aucune occasion se rencontrer auprès de lui, à table, au théâtre, à l'église. C'est tout au plus si on le souffre dans la rue. Quelques États libres, l'État de New-York par exemple, maintiennent ces distinctions honteuses pour l'humanité. En Californie, les nègres sont également voués à l'animadversion publique, mais ils y sont fort peu nombreux, et c'est alors aux Chinois que l'Américain s'attaque de préférence. Tous les individus de race blanche, sans distinction, ont le droit d'occuper un *claim* ou portion de placer. Le Chinois, seul, ne peut posséder cette portion qu'en la louant ou en l'achetant, et les conditions du marché sont le plus souvent exorbitantes. Au seul Chinois on fait encore payer la *licence*, ou *mining-tax*, établie dans le principe sur tout mineur étranger. Cette espèce de patente donnait le droit de travailler sur les placers. Dans quelques comtés peu bienveillants, elle a été, dit-on, maintenue pour les Chinois au taux, aujourd'hui fort onéreux, des premiers temps de l'exploitation, soit à 4 dollars, ou un peu plus de 20 francs par mois [1]. Partout, en Californie, le Chinois est relégué dans des quartiers séparés; on l'isole même entièrement, quand on peut, car il est indigne de se mêler aux blancs. On l'accuse volontiers de tous les malheurs publics, et surtout d'incendies et de vols. On le poursuit, sans

1. On vient d'essayer cette année dans un des comtés du nord de la Californie de réclamer également le *mining-tax* des mineurs français. Moins placides que les Chinois, ils ont refusé de se soumettre. Tous les mineurs français de Californie, prenant fait et cause dans le débat, ont nommé à San-Francisco un comité dirigeant, auquel des fonds sont de tous côtés envoyés. Ce comité intentera un procès à l'État de Californie, et, attaquant la loi du *mining-tax* sur les seuls étrangers comme inconstitutionnelle, arrivera très-probablement à faire rapporter cette loi.

relâche, on le dépossède, et bien souvent les lois sont impuissantes, ou inactives lorsqu'il s'agit de défendre le faible contre les injustices du fort. Le Chinois donne cependant en Californie, ainsi qu'on le verra, un bel exemple de patience, de soumission et de travail. Il concourt aussi, pour une très-large part, au bien-être industriel et commercial du pays. Lui seul entreprend sur les placers certains travaux dont nul autre ne se chargerait; lui seul vient fouiller le sable et glaner encore un peu d'or sur des points réputés stériles ou trop pauvres par les autres mineurs; mais on le violente avec acharnement, et, devant les incessantes persécutions de ses oppresseurs, il quitte au plus tôt une contrée si peu hospitalière. C'est ainsi que l'on voit s'arrêter chaque jour en Californie l'immigration chinoise, qui eût pu rendre à cet État les services les plus signalés.

Quelles que fussent les vertus utiles qui plaidaient en leur faveur, les Chinois ont été, dès leur arrivée, l'objet constant de la réprobation universelle. On a eu le courage d'invoquer contre eux une infériorité relative d'intelligence, et l'on a défendu par cette mauvaise raison les injustices plus que criantes dont on s'est rendu coupable à leur égard. Dès 1852, la législature de Californie faisait une loi pour prévenir toute immigration ultérieure des races chinoises ou mongoliennes; toutefois le gouverneur Bigler y opposa son *veto*, et la loi ne passa pas. En 1858, la législature revint à la charge, et la loi fut alors non-seulement votée par les deux chambres, mais encore approuvée par le gouverneur. Elle passa donc avec la sanction des deux pouvoirs législatif et exécutif : cependant un nouvel échec l'attendait. Elle ne tarda pas à être déclarée inconstitutionnelle par la cour suprême de Californie, et dut être rapportée [1].

Sur la fin de 1859, les malheureux Chinois ont été victimes d'une nouvelle levée de boucliers, et un journal français de San-Francisco, d'opinions cependant libérales, imprimait alors, sous la rubrique : *Travail des Chinois en Californie*, — *Industrie privée*, — *Fabrication*

1. Il y a là, pour nous Européens, un fait politique curieux; car il semble que lorsque le pouvoir législatif et le pouvoir exécutif ont sanctionné une loi, le pouvoir judiciaire n'a plus qu'à l'appliquer. Aux États-Unis il en est autrement. Si nous ouvrons, en effet, le beau livre de A. de Tocqueville, qui a pour titre *De la Démocratie en Amérique*, nous y lisons, tom. I, chap. vi, *Du pouvoir judiciaire*, etc... les lignes suivantes, qui méritent d'être méditées. « Lorsqu'on invoque, devant les tribunaux des États-Unis, une loi que le uge estime contraire à la constitution, il peut refuser de l'appliquer. Ce pou-

des cigares, ces paroles que je transcris textuellement, et qui montrent nettement l'état des esprits.

« Il a circulé pendant ces derniers jours, à San-Francisco, une protestation contre l'admission des Chinois à un travail industriel en concurrence avec des individus de race blanche. Cette protestation, qui est déjà couverte, assure-t-on, d'un grand nombre de signatures, a été mise au jour et propagée par des marchands ou des fabricants de cigares. Ils se plaignent de ce que l'abaissement de la main-d'œuvre chinoise permet à des confrères de produire des cigares dont le prix de revient est tellement réduit, qu'eux-mêmes ne peuvent plus écouler leurs marchandises venues du dehors, sans subir une perte.

« Les signataires de la protestation invoquent à leur profit :

« 1° L'inviolabilité des droits naturels du travailleur libre; la dignité de l'homme; la nécessité où il est de maintenir sa suprématie, et d'assurer à ses efforts une rémunération suffisante pour faire face aux nécessités de la vie.

« 2° Ils soutiennent que le premier devoir du peuple est de faire respecter l'imprescriptibilité des droits énoncés ci-dessus. Ils ajoutent que la concurrence entre le travail libre et le travail forcé, ou déprécié par l'abaissement du salaire, constitue une infraction aux

voir est le seul qui soit particulier au magistrat américain; mais une grande influence politique en découle.

« Il est, en effet, bien peu de lois qui soient de nature à échapper pendant longtemps à l'analyse judiciaire; car il en est bien peu qui ne blessent un intérêt individuel, et que des plaideurs ne puissent ou ne doivent invoquer devant les tribunaux. Or, du jour où le juge refuse d'appliquer une loi dans un procès, elle perd à l'instant une partie de sa force morale. Ceux qu'elle a lésés sont alors avertis qu'il existe un moyen de se soustraire à l'obligation de lui obéir : les procès se multiplient, et elle tombe dans l'impuissance. Il arrive alors l'une de ces deux choses : le peuple change sa constitution, ou la législature rapporte sa loi.

« Les Américains ont donc confié à leurs tribunaux un immense pouvoir politique; mais en les obligeant à n'attaquer les lois que par des moyens judiciaires, ils ont beaucoup diminué les dangers de ce pouvoir...

« Resserré dans ses limites, le pouvoir accordé aux tribunaux américains de prononcer sur l'inconstitutionalité des lois, forme encore une des plus puissantes barrières qu'on ait jamais élevées contre la tyrannie des assemblées politiques. »

droits du travailleur libre, et contient le germe de l'anéantissement de ces droits.

« Enfin, en troisième lieu, ils représentent que le bien-être de tous dépend inévitablement de la situation prospère faite au travailleur libre, et qu'en conséquence il est de l'intérêt du peuple de prendre d'urgence telles mesures qui seront jugées nécessaires pour assurer la garantie de ses droits. Il ne faut pas se dissimuler, disait en terminant le journal que je cite, que la pétition dont nous parlons soulève une question d'économie sociale de l'ordre le plus élevé. »

J'ajouterai, pour ma part, que les réclamations des ouvriers libres californiens, qui sont, on doit le reconnaître présentées à la fois avec beaucoup d'habileté et de dignité, avaient peut-être leur côté juste, au moins en apparence. Il semble prouvé, en effet, que la plupart des Chinois, surtout ceux qu'on nomme des *coolies*, sont de simples esclaves attachés à un maître, qui les a amenés en Californie. Ce maître les loue à d'autres Chinois, ou les laisse libres de travailler à leur guise, moyennant une faible redevance journalière. Mais le fait n'est pas bien clairement démontré, et l'on voit que le journal cité plus haut n'y a recours que par une allusion fort indirecte.

Repoussés d'abord, les réclamants sont revenus depuis sur cette question, et il paraît qu'il y a quelques mois le travail des *coolies* a été prohibé par le peuple dans toutes les manufactures de cigares de San Francisco.

La lutte entre les travailleurs chinois et les autres ouvriers californiens sera d'ailleurs toujours à recommencer. Les Chinois se contentent du plus modeste salaire; ce sont des ouvriers très-tenaces, fort industrieux, et ils réussissent presque toujours là où d'autres échouent. Il n'en faut certes pas davantage pour éveiller contre eux la jalousie des autres travailleurs, surtout quand la concurrence vient encore surexciter leur animosité. Comme les Chinois ont en outre le malheur d'être de race jaune, ils ont nécessairement été sacrifiés ou le seront tôt ou tard à la race blanche, à laquelle reviennent seuls tous les droits, d'après les principes américains.

Non contents de poursuivre les Chinois, les Américains ont aussi exercé en Californie leur esprit de proscription contre les Indiens, les premiers maîtres du pays. Les *peaux rouges* ont dû céder tous les jours du terrain devant ces hardis conquérants, qui, les jugeant incapables d'entrer dans le grand courant de la civilisation européenne,

travaillent désormais à les anéantir. Le sol, par une sorte de loi inexorable, paraît ainsi destiné à devenir la propriété de celui-là seul qui peut en tirer profit. Il semble que les progrès de la civilisation ne peuvent s'opérer qu'à l'aide de certains sacrifices douloureux, malgré la sympathie le plus souvent inutile qu'on accorde aux malheureux qui en sont les victimes.

Quand on réfléchit à la dure oppression que les Américains font peser sur les races de couleur, n'y voit-on pas aussi une sorte de fatalité qui semble les avoir inévitablement vouées à un asservissement sans retour?

On dirait qu'à la plus démocratique des républiques modernes il faut des ilotes, comme autrefois à Sparte, des esclaves comme à Athènes et à Rome. Que la liberté du plus grand nombre, dans beaucoup d'États du nouveau monde, ne puisse marcher sans l'esclavage de quelques-uns, n'est-ce pas là un grave sujet de méditations pour le philosophe? Les républiques espagnoles elles-mêmes ne sont pas exemptes du préjugé américain. Bien qu'on s'y soit allié souvent autrefois, et qu'on s'y allie encore aujourd'hui, aux races nègre et indienne, on n'en professe pas moins un profond mépris pour ces races, et les hommes de *sangre azul* ou de sang bleu, suivant l'expression espagnole, y sont toujours les plus honorés.

Dans la destruction graduelle des Indiens par les Américains, il y a comme le doigt de Dieu. Si les colonies espagnoles sont si dégénérées aujourd'hui, c'est peut-être, et elles le sentent instinctivement, parce qu'elles ont mêlé leur sang avec celui des aborigènes. Il est fâcheux toutefois qu'un pays libre comme l'Union, qu'une généreuse république qui admet si noblement et si fraternellement tous les étrangers dans son sein, ait reçu de la Providence la triste mission d'opprimer, et, suivant les cas, de proscrire, et même d'anéantir les races de couleur. Les Américains obéissent aveuglément à ce qu'ils croient leur devoir et leur droit, et l'on ne saurait exercer ce droit avec un plus grand sang-froid et une plus suprême impassibilité. Mais aussi ils savent que ce n'est qu'à ce prix qu'ils pourront faire utilement la conquête des deux Amériques. L'aigle américaine, qui étend déjà ses serres sur tant de pays divers, doit les étendre encore davantage, et la devise *e pluribus unum* groupera encore bien des provinces sous la bannière des États-Unis. La doctrine de Monroë, si hautement proclamée par tous les présidents de la répu-

blique dans leurs messages annuels, ne dit-elle pas nettement que l'*Amérique appartient aux Américains*, et qu'eux seuls ont voix dans leurs affaires? Et qui appelle-t-on aujourd'hui Américains, si ce n'est les citoyens seuls de l'Union? Les républiques espagnoles, qui offrent presque toutes le triste spectacle de dissensions intestines sans fin, et d'une décomposition sociale évidente, ne marcheront au progrès et à la civilisation que lorsqu'elles seront tombées, au moins jusqu'à Panama, au pouvoir des Américains. Le Mexique leur a déjà laissé plusieurs lambeaux de son vaste territoire.

Que serait aujourd'hui la Californie, même avec la découverte de l'or, si elle fût demeurée aux mains inhabiles de ses premiers possesseurs?

L. Simonin.

DE L'ÉDUCATION DES AVEUGLES

EN FRANCE

I

Jusqu'à présent nous ignorons si les aveugles et les sourds-muets de naissance recevaient une éducation chez les anciens. Un fait certain, c'est que, durant des siècles, les uns et les autres sont restés dans un complet abandon chez les modernes, et que l'on s'est occupé bien tard de venir en aide à leur infirmité. C'est en Espagne qu'ont été faits les premiers essais pour donner éducation et instruction à ceux qui, privés de la vue, de l'ouïe ou de la parole, semblaient naturellement condamnés à l'ignorance et restaient en effet ignorants. Ces deux inventions admirables sont du seizième siècle. Tandis que Pedro Ponce de Léon, religieux bénédictin, instruisait des sourds-muets à force de patience et de génie, un autre Espagnol, dont le nom s'est perdu, enseignait la lecture à des aveugles de naissance. Le premier fait n'est pas contestable, il repose sur des preuves certaines et des témoignages précis. Quant au second, il est attesté par deux auteurs contemporains renommés pour leur savoir : Pedro Mexia, de Séville, et Alejo Venegas de Busto, de Tolède. Notre intention n'est pas de retracer l'histoire de ce double enseignement, histoire qui reste à faire, et sur laquelle on n'a écrit jusqu'ici que des livres superficiels. Il me suffit de remarquer, puisque l'occasion est favorable, que si l'abbé de l'Épée a eu des prédécesseurs, Valentin Haüy en a eu aussi. Cette circonstance ne diminue en rien la gloire de ces deux bienfaiteurs ; mais justice doit être rendue à ceux qui avant eux ont tenté de faire le bien.

Valentin Haüy, frère du célèbre minéralogiste, l'abbé Haüy, est le véritable fondateur de l'Institut des jeunes aveugles. Il avait le génie de la bienfaisance, qui est le vrai génie, et c'est à bon droit que son image se trouve représentée au fronton de l'édifice où revit son enseignement, et que son nom reste gravé avec ses bienfaits sur une table de marbre noir exposée dans la chapelle.

L'histoire de l'institution et l'histoire du fondateur se ressemblent par plus d'un trait. Valentin Haüy fut de son vivant méconnu, calomnié, persécuté, obligé enfin de chercher un refuge à l'étranger, où il continua de faire le bien. Rentré en France bien tard, on lui ferma les portes de cet asile qui était son œuvre et il vécut à peine le temps nécessaire pour recevoir une réparation tardive.

L'institution aussi a éprouvé des vicissitudes, elle a traversé des temps difficiles, des crises pénibles, elle a lutté et longuement contre l'abandon, la misère, la malveillance; mais en dépit de tous les obstacles, elle a triomphé parce qu'elle est utile; elle a survécu enfin à toutes les causes de destruction, parmi lesquelles il faut compter le charlatanisme. Telle est, en peu de mots, l'histoire de l'Institut des jeunes aveugles. M. J. Guadet, chef actuel de l'enseignement, a raconté cette histoire avec une consciencieuse exactitude et non sans émotion, de manière à instruire le lecteur en l'intéressant. J'ai beaucoup profité, beaucoup appris par la lecture des solides écrits de ce maître intelligent et dévoué[1]. Ce qui me plaît surtout chez lui, c'est la sincérité; après avoir raconté le passé sans réticence, il a parlé du présent sans faiblesse, de manière à prouver que la passion du bien n'exclut pas l'esprit de discernement. Il faut lui savoir gré d'avoir dédaigné le rôle facile de panégyriste pour faire une place à la critique. Tout n'est pas digne d'éloge dans l'institution des jeunes aveugles. Cet établissement, qui devrait être un modèle, le serait en effet si les vues du fondateur eussent été mieux remplies; mais dans l'état actuel, il offre encore bien des imperfections qu'il est convenable de signaler, en attendant qu'elles disparaissent.

L'Institut des jeunes aveugles de Paris, disposé de manière à pouvoir abriter deux cents pensionnaires, compte en moyenne cent-quatre-vingts élèves internes, dont la plupart sont boursiers. Filles et garçons sont reçus dans le même établissement et distribués dans deux départements séparés. Cette organisation n'est peut-être pas irréprochable. Il se peut qu'il y ait là une question administrative ou économique qui m'échappe; mais, administration et économie à part, il me semble qu'il n'y aurait point d'inconvénient, et qu'il pourrait même y avoir avantage à établir une maison d'éducation pour les filles, une autre

1. Parmi les ouvrages de M. C. Guadet utiles à consulter, je signalerai les suivants : *L'institut des jeunes aveugles de Paris, son Histoire et ses Procédés d'enseignement*, in-8, 1850; — *De la condition des aveugles en France*, in-8, 1857; — *De la première éducation des enfants aveugles*, in-8, 1859; — plusieurs discours et brochures sur les mêmes matières, et enfin *l'Instituteur des aveugles*, recueil mensuel, rédigé par M. J. Guadet.

pour les garçons, maisons indépendantes quant à la direction et à l'enseignement. Ce dernier surtout ne perdrait rien à cette séparation rationnelle et urgente. En même temps que les attributions des chefs seraient plus nettement circonscrites, on aurait soin de proportionner le nombre des maîtres à celui des élèves; or cette proportion n'existe point aujourd'hui, bien qu'elle soit une condition essentielle et fondamentale d'une bonne distribution de l'enseignement.

Entre les élèves des deux sexes, réunis dans la même institution, il n'y a qu'un point de commun, la cécité, et quelques procédés d'éducation. Mais le but même de l'éducation diffère, le résultat que l'on poursuit est autre, et doit l'être; il n'y a donc pas utilité à réunir les deux sexes dans une même maison.

Dans cette maison, où sont reçus des enfants de neuf à treize ans, l'enseignement est triple : intellectuel, musical, industriel, conformément à la lettre du règlement général qui dit : « L'institution des jeunes aveugles a pour but d'élever des enfants aveugles de l'un et de l'autre sexe, et de les préparer, suivant leur aptitude individuelle, à l'exercice d'un métier, d'un art ou d'une profession libérale. » Le même règlement veut que tout élève reconnu incapable d'apprendre ce qu'on enseigne à l'institution, après deux ans de séjour, soit rendu à sa famille; il veut encore que les élèves, boursiers ou pensionnaires ne puissent rester au delà de leur vingt et unième année, si ce n'est à titre de professeurs ou d'aspirants au professorat.

Il résulte de toutes ces dispositions que l'Institution des jeunes aveugles n'est ni un hospice ni un asile, mais une véritable maison d'éducation et d'enseignement. C'est précisément à cause de cela que son organisation est vicieuse; les moyens ne sont pas en rapport avec le but que l'on veut atteindre. Dans l'état présent, la perte de temps est grande et pour les élèves qui doivent apprendre un métier et pour ceux qui sont aptes à recevoir une éducation libérale. Les premiers n'ont pas un besoin indispensable de la musique, de la littérature et des sciences, l'apprentissage étant pour eux la chose essentielle; quant aux seconds, n'étant pas destinés à exercer un métier, ils peuvent aisément se passer d'apprentissage. Est-il bien avantageux d'élever ensemble, de soumettre à la même discipline, au même enseignement, des enfants qui ne pourront suivre la même carrière? Si l'on veut en faire des hommes utiles, pourquoi les préparer en commun à remplir des fonctions si différentes? Quel bien peuvent-ils retirer de ce mode d'organisation? Il y a là un vice radical provenant d'une confusion déplorable, où l'économie trouve peut-être son compte, mais où la raison se perd. Il est superflu d'insister là-dessus, et il serait ridicule de prétendre donner comme modèle une maison d'éducation qui

est à la fois un collége, un conservatoire de musique et une école professionnelle.

Que la musique, les lettres et les sciences soient enseignées ensemble, on le conçoit d'autant mieux que les aveugles ont pour la plupart de grandes dispositions pour l'art musical, lequel peut devenir, selon les circonstances, une précieuse ressource ou une distraction agréable; il est bon d'ailleurs que ceux qui doivent un jour être artistes reçoivent une culture intellectuelle qui s'accorde très-bien avec l'art.

Quant à ceux qui doivent vivre du travail de leurs mains, l'important pour eux, c'est d'acquérir, par un exercice non interrompu, toute l'habileté désirable, car ils auront à lutter contre les voyants, et il est bien plus difficile pour les aveugles de lutter avec avantage dans les choses qui demandent une habileté manuelle que dans celles qui se font plus directement par l'intelligence. En effet, tout ce qui n'exige pas l'intervention indispensable de la vue est accessible à l'intelligence de l'aveugle; l'aveugle est réfléchi et méditatif, et l'habitude qu'il a de méditer et de réfléchir ajoute beaucoup à sa force intellectuelle; mais dans les travaux manuels, où la dextérité est surtout nécessaire, l'avantage reste en entier du côté du voyant, parce que le travail devient plus prompt et plus parfait quand l'œil dirige la main. On ne peut songer à faire de tous les aveugles indistinctement des savants, des lettrés ou des artistes. Les aptitudes diverses s'y opposent, et trop souvent les circonstances. Il importe, par conséquent, de diriger chacun dans la voie qu'il doit suivre, sans le détourner, sans le distraire de sa marche. De la sorte, il ira droit au but, sûrement et sans perte de temps.

Ce n'est pas tout d'entrer dans la carrière, il y faut entrer bien préparé, muni de ressources suffisantes, avec une provision de forces aussi grande que possible, et après un long exercice préparatoire qui enseigne l'emploi qu'il faut faire de ces forces. L'éducation professionnelle doit être séparée de l'éducation libérale; autres sont les habitudes de l'ouvroir, autres celles de la classe. Il y a d'ailleurs plus d'un inconvénient à réunir dans une même maison des maîtres de musique, des professeurs de sciences et de belles-lettres, et des chefs d'atelier.

II

Il est vraiment regrettable que les principes qui président à l'éducation des enfants voyants ne soient pas également appliqués, avec les modifications indispensables, à l'éducation des enfants aveugles et à celle des sourds-muets. A cet inconvénient, qui n'est pas petit, il serait aisé de remédier en établissant des écoles spéciales et des

institutions préparatoires. Dans ces écoles, l'instruction primaire serait donnée indistinctement à tous, c'est-à-dire à des enfants très-jeunes qui, au sortir de là, passeraient, suivant leur vocation, leurs aptitudes ou la nécessité des circonstances, soit dans une école professionnelle, soit dans un institut comme celui de Paris. Cet Institut est un établissement utile, même dans l'état actuel et malgré son organisation vicieuse; il serait parfait s'il était plus particulièrement destiné à la culture intellectuelle et artistique. Maîtres et élèves gagneraient beaucoup à ce mode d'organisation, et surtout les derniers, qui feraient un plus utile emploi de leur temps, et seraient suffisamment instruits des choses qu'il leur importe le plus de savoir, s'ils les apprenaient à fond, et ils le pourraient, puisque leur séjour dans l'Institut est de huit années.

La durée de l'enseignement est raisonnable, mais l'enseignement lui-même ne l'est pas, ou, pour mieux dire, la méthode, la distribution de cet enseignement. De ce pêle-mêle d'art, de science et de métiers, il résulte encore un inconvénient très-fâcheux. Les enfants aveugles, admis dans l'institution, appartiennent, en général, à des familles indigentes. Or un principe domine dans notre société, ou plutôt une maxime que l'on n'avoue guère, mais que l'on suit le plus souvent dans la pratique, et d'après laquelle il est reconnu bon et nécessaire de laisser chacun dans sa sphère, et de répartir en conséquence l'éducation que l'on donne aux enfants des familles pauvres, non pas suivant leurs aptitudes, mais bien suivant leur condition et leur naissance. Ainsi se passent les choses, et c'est ainsi qu'on espère prévenir toute commotion et tout désordre; mais cette prudence, renouvelée de l'ancienne Égypte, ne fait que fomenter le désordre et les commotions. Il n'en saurait être autrement, chacun cherchant à se faire par lui-même la place qu'on lui refuse; car il est bien naturel et tout simple que chacun de nous fasse passer son droit avant les intérêts d'autrui. Ainsi le veut la justice, différente de la charité, laquelle se soumet sans résistance, se contente de ce qu'on lui offre ou de ce qu'elle obtient, et se résigne même à ne rien recevoir. L'abnégation et l'humilité sont des vertus rares dans une société où le faible, le pauvre, le disgracié craint constamment de voir triompher le droit du plus fort.

Que cette maxime détestable soit reçue et appliquée à la lettre dans l'Institut des jeunes aveugles, ce n'est pas ce que je veux dire; je prétends seulement que les tendances de l'administration sont de ce côté, et que le but qu'on se propose, ce n'est pas tant de cultiver l'intelligence, en favorisant les aptitudes aux choses de l'art, de la littérature ou des sciences, que de faire apprendre aux pensionnaires de

l'institution un métier qui leur donnera difficilement de quoi vivre. Or, telle est la question principale, et c'est au résultat final qu'il faut songer.

Au sortir de l'institution, les élèves entrent dans la société, et l'essentiel pour eux, c'est d'être en état de gagner leur vie; et s'il demeure établi, s'il est démontré par l'expérience qu'un ouvrier aveugle trouve malaisément de l'emploi, qu'il éprouve à cause de cela de grandes difficultés à se suffire par son travail, il sera démontré aussi que l'apprentissage d'un métier doit être réservé à ceux-là seulement qui ne peuvent apprendre qu'un métier, et non pas à ceux dont les aptitudes réclament une éducation libérale. Un musicien aveugle peut lutter sans désavantage avec un musicien voyant; il n'en est pas de même de l'ouvrier aveugle; quelque habile qu'il soit dans son métier, il ne saurait l'emporter sur un ouvrier voyant, il ne saurait même l'égaler: le sens qui lui manque est une condition d'infériorité. Il faut, toutefois, faire une exception à la règle générale, mais une exception qui devient un argument de plus en faveur de ma thèse.

L'accord des pianos est pour les aveugles une précieuse ressource, un moyen assuré d'existence; l'on peut même dire que les accordeurs de pianos aveugles l'emportent sur les voyants qui exercent le même métier. C'est que ces derniers ne sont que des ouvriers, des manœuvres, au lieu que les aveugles ont de l'instrument et de la musique une connaissance parfaite qui en fait presque des artistes. De là leur supériorité.

M. J. Guadet a très-bien démontré, parfaitement établi les causes de cette supériorité dans un écrit spécial, qui est un travail excellent et où se manifeste son intelligente sollicitude pour les jeunes gens dont il dirige l'enseignement. M. J. Guadet a grandement raison d'insister sur ce point et de faire voir par des faits, par des exemples nombreux et bien choisis, combien l'accord des pianos peut être utile à la plupart des aveugles qui cherchent dans la société l'emploi de leur talent. Il affirme, en effet, que ceux d'entre eux qui sont dressés à l'exercice de ce métier, de cet art, si l'on veut, font preuve dans la pratique d'un talent véritable.

Il faut donc diriger de ce côté ceux qui, n'étant pas organisés de manière à devenir compositeurs, chanteurs, instrumentistes ou organistes, ont cependant des notions musicales suffisantes pour accorder un piano avec intelligence. C'est là, encore une fois, une ressource précieuse et qui ne manquera point de sitôt; car le piano est aujourd'hui l'instrument à la mode : il est partout, il envahit toutes les maisons, tous les étages, chasse les autres instruments et il est le bienvenu dans une société qui affecte des goûts artistiques, et dans

un siècle où la musique réputée excellente est celle qui fait le plus de tapage. Et qu'on ne s'imagine pas que je veuille parler ici de la musique des aveugles; loin de là, les aveugles ont des aptitudes musicales remarquables, et je me suis assuré que ces aptitudes sont heureusement cultivées en assistant à l'un de leurs concerts. Je me suis trouvé aussi à une distribution des prix à l'institution de Paris, et cette séance a été pour moi bien instructive. Une chose surtout m'a frappé, c'est la distance qui sépare l'administration de l'enseignement. En voyant le président de la solennité, monté sur une estrade, ayant à sa droite le directeur de l'établissement, à sa gauche un membre du conseil d'administration, tandis que le chef de l'enseignement, à la tête des professeurs aveugles, occupait un lieu plus bas, une place plus modeste, j'ai fait cette réflexion : qu'il est fort heureux que les élèves ne puissent voir cette disposition calculée, cette distribution de rangs et de places.

. . . . . . Superior stabat lupus
Longeque inferior agnus.

Cela faisait image, comme on dit en rhétorique, et cette image était la représentation exacte de ce qui se passe à l'Institut des jeunes aveugles, non-seulement les jours de distribution des prix, mais encore tous les autres jours de l'année. Il peut être superflu d'ajouter qu'il n'est point ici question des personnes, mais des choses mêmes, de l'institution qui dans son mode d'organisation actuelle semble aller malheureusement contre l'esprit du fondateur.

Administration et enseignement sont choses peu compatibles. Je m'explique que l'on mette à la tête de l'administration d'un institut d'aveugles et de sourds-muets un homme spécial, compétent, versé dans l'enseignement des sourds-muets ou des aveugles; on le conçoit, cela était ainsi autrefois, cela devrait et pourrait encore être ainsi. Il n'est pas, en effet, impossible de trouver un homme remplissant les deux conditions de rigueur pour occuper dignement et utilement une telle place, c'est-à-dire un homme habile à la fois dans l'administration et dans l'enseignement; car il est indispensable d'être initié aux choses de l'enseignement pour administrer avec intelligence et diriger avec succès un établissement qui est avant tout une maison d'éducation.

Aujourd'hui direction et enseignement sont séparés, et c'est l'enseignement qui souffre de cette séparation. Les directeurs de ces établissements utiles ne sont plus choisis comme autrefois parmi les hommes façonnés à l'instruction, à l'éducation spéciale des sourds-muets ou des aveugles ; les chefs de l'enseignement, placés au-dessous des directeurs, ne peuvent toujours s'entendre avec ces derniers,

maîtres absolus, qui ne doivent compte qu'à l'administration centrale, avec laquelle ils communiquent directement et sans intermédiaire. Ainsi le spécialiste, le chef de l'enseignement est sous la dépendance du directeur (c'est le plus souvent un homme de bureau), et celui-ci, surveillé à peine par un inspecteur, ne relève que de l'administration. La commission consultative placée près de l'établissement présente les mêmes inconvénients que la direction. Composée d'administrateurs et d'hommes d'affaires, elle entend médiocrement les questions d'enseignement, de sorte que ces questions, qui sont les plus essentielles, se trouvent forcément subordonnées et trop fréquemment sacrifiées aux questions d'administration ou d'affaires. La science cède ainsi la place à la bureaucratie, laquelle intervient sans nécessité et avec dommage pour l'institution.

Tout cela est fait pour étonner les hommes d'enseignement ; mais ce qui est encore plus étonnant, ce qui explique, sans la justifier, cette organisation vicieuse, c'est que l'Institution des jeunes aveugles, qui est une maison d'éducation et non un asile ou un hospice comme les Quinze-Vingts, n'est pas du ressort du ministère de l'instruction publique. L'Institut des jeunes aveugles, aussi bien que celui des sourds-muets, dépend du ministère de l'intérieur, et il est administré en conséquence, c'est-à-dire comme un hospice ou une prison. Chose étrange en vérité, si l'on considère que dans aucun cas l'Institut des jeunes aveugles ne saurait relever du ministère de l'intérieur; car s'il est une école intellectuelle, il doit relever du ministère de l'instruction publique, s'il est une école de musique, du ministère d'État, et, s'il est une maison de travail, du ministère des travaux publics.

C'est là un vice radical, d'où découlent bien des inconvénients. J'ai ouï dire, sans oser le croire, que pendant quelque temps l'enseignement de l'institution a été confié à un sculpteur ; mais le fait est certain, il ne remonte pas bien haut, et il rappelle involontairement un autre fait que M. J. Guadet a consigné dans un de ses livres.

En 1807, un professeur de l'institution étant mort, le ministre de l'intérieur donna la succession à un commis de ses bureaux. L'instituteur improvisé enseignait la grammaire au moyen d'un livre qu'il avait sous les yeux, et toutes les fois que les réponses de l'élève n'étaient pas conformes de tout point au texte du livre, le maître disait à l'élève : « Mon ami, vous ne savez rien. » Un jour, interrogeant un écolier, toujours sur la grammaire, il lui demanda un exemple de nom propre. L'élève prit pour exemple : Bordeaux. « Vous ne savez ce que vous dites, reprit le maître ; Paris, la Seine, voilà des noms propres. »

En résumé, les vices de l'institution tiennent à son organisation même et à l'administration en vigueur; dans l'état actuel, l'accessoire l'emporte sur le principal, l'esprit de routine sur l'esprit de progrès. Conditions fâcheuses, et d'autant plus défavorables, qu'on ne fait pas en France ce qui se fait dans d'autres pays, en Angleterre, en Espagne, en Allemagne, aux États-Unis, où l'on élève les aveugles suivant leurs aptitudes, où le nombre des ouvriers est aussi restreint que possible, où l'on ne perd point de vue ces ouvriers après leur sortie de l'institution, car on veille sur eux avec une louable sollicitude, et l'on assure leur subsistance en leur ouvrant des maisons de travail. M. J. Guadet, qui paraît fort au courant de toutes les améliorations introduites dans les établissements étrangers, regrette avec raison que l'Institut de Paris se laisse devancer, après avoir donné le bon exemple. Je m'associe à ses regrets, et je voudrais m'associer à ses espérances.

Voilà ce que j'avais à dire touchant l'Institut des jeunes aveugles de Paris. Cet établissement a eu, dès l'origine, des maîtres distingués et des élèves dignes de ces maîtres; il a servi de modèle à tous les établissements analogues de l'Europe et de l'Amérique; il est encore le premier entre tous, mais il cessera de l'être s'il doit rester longtemps dans l'état défectueux où il se trouve aujourd'hui. Pour peu que les réformes se fassent attendre, cet établissement perdra son rang, et en partie son utilité, et l'on pourra dire de ceux qui sont chargés de l'administrer, de le diriger, de l'améliorer, de porter remède au mal : « Ils sont aveugles et conducteurs d'aveugles; quand un aveugle en conduit un autre, ils tombent tous deux dans le précipice[1]. » Ce sont paroles d'Évangile.

1. Évangile de saint Matthieu, xv, 14.

J.-M. GUARDIA.

LES TRÉSORS DE FONTENAC

(CROQUIS DE VOYAGE)

Fontenac, dans les montagnes du Tarn, est une colonie de tisserands qui travaillent pour les drapiers du Midi. Promenez-vous au hasard dans ce village et entrez dans la première maison venue, vous êtes sûr d'y trouver plusieurs métiers en mouvement. Il n'y a d'exception que pour le presbytère, où loge un vieux curé gastronome et homme d'esprit, qui se dessèche dans ce trou, et me fit penser tout de suite au mot de madame de Coulanges à un évêque qui annonçait un soir, dans le salon de madame de Sévigné, son prochain départ pour son diocèse : — Ah! monseigneur, que ferez-vous là-bas? Vous allez vous ennuyer comme un chien!

—Restez ici, ajoutait madame de Coulanges, nous nous promènerons. — Le curé de Fontenac usait largement de cette recette contre l'ennui. Il se promenait tout le long du jour pour se désennuyer; par malheur, il s'ennuyait tout en se promenant, de sorte que sa paroisse lui était aussi funeste que son diocèse devait l'être à l'évêque de madame de Coulanges.

C'est à Fontenac que m'arriva, au mois de septembre dernier, un de ces accidents si fréquents dans la vie du voyageur.

La méchante voiture de louage qui nous portait, un de mes amis et moi, eut le sort du char classique d'Hippolyte. *L'essieu crie et se rompt*. Ce n'était peut-être pas au juste l'essieu, mais quelque chose d'approchant. Dire où nous allions, ce n'en est pas la peine; le fait est que cet accident nous mit dans la plus fâcheuse position du monde. — Il faut aller chercher l'*artiste*, dit un villageois.—Par artiste, il entendait le maréchal-ferrant. On alla donc chercher l'artiste, qui accourut le marteau à la main, et le tablier de cuir fortement noué à la ceinture, avec deux grandes poches pleines de clous. C'était un gros homme tout noir, à favoris énormes. Ce cyclope commença par déclarer qu'il fallait ferrer le cheval; nous lui fîmes observer que c'était la voiture avant tout qui réclamait ses soins. Il examina la voiture,

l'ausculta en quelque sorte, et revint au cheval. Nous tînmes bon pour la voiture, et cette discussion dura bien un quart d'heure, au bout duquel le cyclope se décida enfin à procéder aux réparations nécessaires. Malheureusement elles devaient prendre du temps, et nous n'en pouvions être quittes à moins d'une station prolongée dans ce bienheureux village.

Toute la partie oisive de la population, enfants, vieilles femmes, mendiants, et jusqu'aux chiens du pays, non moins curieux que leurs maîtres, s'était rassemblée sous la remise de l'auberge du *Lion d'or*, la seule qu'il y eût dans le bourg. Tout ce monde-là allait et venait autour de nous, et nous examinait comme des phénomènes, pendant qu'un grand chien de chasse, gravement assis sur son derrière, suivait d'un œil attentif chacun des mouvements du forgeron. La position n'était pas tenable, mais où aller et comment tuer le temps? L'aubergiste nous assura qu'il y avait de *magnifiques tableaux* dans l'église. Il y a de magnifiques tableaux dans toutes les églises du Midi, c'est une chose convenue avec l'amour-propre local. Nous décidâmes d'y aller voir.

L'église de Fontenac était fermée, je ne sais pourquoi, et le curé en avait la clef dans sa poche. Il nous fallut aller au presbytère, qui s'élevait tout à côté. La gouvernante répondit que le curé était sorti et se promenait probablement dans le village. Nous mîmes ensemble la tête à la fenêtre, et nous aperçûmes le bonhomme au bout de la rue, mêlé au groupe qui stationnait devant la remise du *Lion d'or*. Il gesticulait avec feu et semblait haranguer l'assistance. La gouvernante alla le chercher, après nous avoir invités à nous asseoir. Le curé arriva tout échauffé, en retroussant sa soutane. C'était un petit homme maigre, à l'œil vif. Il nous regarda un moment avec un sourire narquois et nous dit : — Vous désirez voir l'église, messieurs? — Sur notre réponse affirmative, il nous fit monter l'escalier du presbytère, nous mena dans sa chambre, et ouvrant la fenêtre toute grande :

— Regardez, dit-il, voilà l'église!

Nous ne savions trop que penser de cette petite mystification.

— Parlons franchement, reprit-il avec un sourire, vous êtes des Parisiens, cela se voit tout de suite, et ce n'est pas une dévotion bien vive qui vous amène. Vous demandez à voir l'église, je vous la montre, et votre curiosité doit être satisfaite. Que vous faut-il de plus?

— On nous a parlé, dit mon compagnon, de certains tableaux qu'elle renferme.

— Bon ! fit le curé en éclatant de rire, vous êtes doublement Pari-

siens. Que voulez-vous qu'il y ait ici? de méchantes gravures enluminées du Chemin de la croix, voilà tout. Après ça, je comprends que vous cherchiez à passer le temps jusqu'à ce soir; mais comment diable avez-vous fait pour casser votre brancard?

Il ne pouvait plus être question d'aller visiter l'église. Le curé, plein d'intentions hospitalières, voulut absolument nous faire boire des grogs, et il les prépara lui-même avec les soins scrupuleux d'un homme compétent. Tout cela nous prit bien une heure, après quoi nous revînmes voir où en était notre cyclope. Il fallait aussi songer au dîner. Les aubergistes espagnols commencent toujours par annoncer pompeusement que leur maison est abondamment fournie de tout ce que les convives les plus délicats peuvent désirer; mais vérification faite, ce menu raffiné se réduit invariablement à un morceau de lard. En deçà de la frontière française, les aubergistes y mettent plus de franchise et moins de gloriole; le nôtre déclara tout net qu'il n'avait absolument que des poulets à nous offrir.

Le poulet est l'inévitable fléau des tables du Midi.

Cet aveu dépouillé d'artifice excita la bile du curé, qui se mit à chapitrer vertement l'hôte, sa femme et la servante. Par bonheur, nous avions tué le matin sur la route un peu de gibier dont on put composer un menu présentable en l'ajoutant aux provisions de l'hôte, le tout étant, du reste, précédé d'une soupe à l'huile et à l'ail, mets classique, on peut le dire, puisque Virgile en fait mention avec éloge dans une de ses églogues.

Nous ne pouvions moins faire que d'inviter le curé à dîner avec nous. Il accepta sans cérémonie, et déploya lui-même une activité extraordinaire dans les apprêts du festin, allant de l'un à l'autre, stimulant le zèle de celui-ci, excitant l'amour-propre de celui-là, blâmant, encourageant, prodiguant les conseils et les recettes culinaires en homme expert dans la partie. On ne vit jamais d'ailleurs convive plus aimable et d'une gaieté plus franchement communicative. Au dessert, il envoya chercher au presbytère une bouteille d'un certain cognac dont il disait merveille, et qui en réalité était excellent.

En ce moment entra dans la cuisine, car c'était la cuisine du *Lion d'or* qui nous servait de salle à manger, un pauvre homme à l'air idiot qui s'approcha de la cheminée après nous avoir salués humblement.

Le curé prit un morceau de pain, mit dans une assiette quelques reliefs du festin et appelant le nouveau venu :

— Tenez, Picot, lui dit-il, prenez et mangez, cela vous refera l'estomac et l'on vous donnera ensuite un bon coup de vin.

— Merci, monsieur le curé, vous êtes toujours charitable, dit Picot.

Il prit l'assiette, le pain et alla s'établir sur une chaise basse à l'autre bout de la cuisine.

Le curé, qui n'était peut-être pas fâché d'entamer un nouveau sujet de conversation, dit en nous montrant Picot qui dépêchait sa pitance à belles dents :

— Vous voyez ce pauvre diable? C'était dans son temps un bon ouvrier qui avait une petite maison à lui et quelques sacs de bon argent. Eh bien, vous ne devineriez jamais ce qui l'a fait tomber dans l'état d'abjection où il est aujourd'hui. Son malheur vient d'avoir trouvé un trésor.

— Vous voulez dire perdu?

— Non, trouvé. Sa ruine ne tient pas à une autre cause. Au surplus, votre voiture n'est pas encore raccommodée et nous avons une bonne heure devant nous. J'ai tout le temps de vous raconter cette histoire, si cela ne doit pas trop vous ennuyer.

— Commencez toujours, cher curé, nous en jugerons.

Il y a une trentaine d'années, Fontenac présentait absolument le même aspect qu'il a aujourd'hui. Seulement il régnait une vague tradition d'après laquelle il devait exister des trésors cachés en terre quelque part autour du village, et voici comment cette même tradition en expliquait l'origine.

Un hobereau du pays, émigré en 1793, s'était intimement lié d'amitié à Madrid avec un évêque espagnol. Rentré en France, dans les premières années du siècle, il reçut la visite de l'évêque qui avait émigré à son tour, par suite de l'invasion française dans la Péninsule. Ce prélat avait emporté dans ses bagages plusieurs caisses remplies de doublons, et son premier soin en arrivant, de peur de mésaventure, fut d'enterrer ces caisses, de concert avec son ami le hobereau.

Peu de temps après il mourut, et son ami ne lui survécut pas plus d'une année. Celui-ci n'avait ni enfants, ni héritiers directs; il n'avait confié le secret du trésor à personne, cet argent resta enfoui. Telle était alors la tradition.

De notre temps, les valeurs en papier ayant pris une grande extension, et les fortunes particulières étant composées de coupons de

rentes et d'actions de toute espèce, beaucoup plus que de pièces d'or, il devient beaucoup moins facile de cacher en terre des sommes considérables, qui pourriraient au bout de quelques jours, et c'est à quoi il n'est guère probable que personne songe jamais. Le temps où l'on enfouissait des trésors est donc passé, et nous ne croyons pas que nos petits-neveux fouillent la terre pour en trouver. Mais les choses n'en étaient pas encore là, il y a trente ans, à Fontenac. Aussi ne voyait-on aucun habitant du pays qui n'acceptât, comme article de foi, l'existence des fameuses caisses de l'évêque. Y croire, c'était bien quelque chose, mais ce n'était pas tout; il restait encore à les trouver. On disait, à la vérité, que des recherches avaient été faites dans le temps, mais sans succès, ce qui avait découragé les chercheurs les plus convaincus.

Les choses en étaient là depuis longues années, et, tout en continuant de croire aux trésors, on ne s'en inquiétait plus, lorsque Picot, qui était maçon de son état, en allant un matin travailler dans une habitation éloignée, fut surpris par un orage en pleine campagne. Il chercha un abri sous un hêtre et se blottit dans les broussailles qui entouraient le pied de l'arbre. Que faire en un tel gîte, sous une averse diluvienne? Picot ennuyé regardait autour de lui, quand tout à coup il aperçut quelque chose de luisant à fleur de terre. C'était un doublon d'Espagne. Picot, l'ayant ramassé, vit bien que c'était de l'or, mais sans reconnaître la nature de la pièce. Il creusa au même endroit avec sa truelle et trouva d'autres pièces; il se remit au travail avec plus d'ardeur, ouvrit un grand trou et finit par découvrir une caisse éventrée et pourrie, remplie de doublons.

Picot avait mis la main sur une des fameuses caisses de l'évêque.

Il remplit ses poches, cela va sans dire, et ne laissa rien traîner de cette précieuse aubaine. Puis, quand l'orage fut passé, il quitta son gîte pour rentrer chez lui, délicieusement appesanti par sa charge et fier comme le mulet qui portait des reliques.

En route, il rencontra un garde forestier de sa connaissance, assez mal famé dans le pays, et ne put s'empêcher de lui montrer un doublon, en lui demandant ce que c'était. C'est une pièce espagnole, dit le garde, et voyant Picot tout gonflé, il flaira quelque aventure et ajouta en riant : « Ah ça, tu as donc trouvé le trésor de l'évêque? »

Picot, embarrassé, se troubla, essaya de nier; le garde lui tapa sans façon sur les poches, qui rendirent un son métallique, et Picot, qui n'était pas fort, avoua tout, en recommandant le secret.

— Ce serait l'occasion, dit le garde, d'offrir un verre de vin à un ami.

Il n'était pas possible de dire non; on se dirigea en conséquence vers le cabaret le plus voisin. Sur la demande du garde, le vin fut servi dans une chambre isolée : « Il faut savoir, dit-il à Picot, quelle somme tu as dans tes poches. Tu es incapable d'en faire le compte tout seul, mais moi qui m'y connais, je te mettrai au courant. »

Picot, qui n'avait plus de ménagements à garder, vida son or sur la table. Le garde comptait les doublons à mesure; il y en avait bien pour une vingtaine de mille francs.

— J'espère, dit-il ensuite, que ça ne se passera pas comme ça. Ce coup de vin m'a mis en appétit, et quand tu m'inviterais à manger un morceau, ça ne te ruinerait pas.

Picot était lui-même trop joyeux pour se montrer insensible au plaisir de faire ripaille. Il descendit donc pour donner ses ordres; mais, au retour, il lui sembla que le tas d'or était quelque peu diminué. Il resta un moment à le regarder en écarquillant les yeux, d'un air ébahi.

— Eh bien, qu'est-ce qu'il y a? dit le garde.

— Rien, dit Picot qui ne se souciait pas d'avoir une querelle; je ne sais pas, nous aurons peut-être mal compté, mais il me semble qu'il y en avait davantage.

— C'est que tu auras vu double la première fois.

— Oh! double... murmura Picot fort vexé. Je vois ce que je vois.

— Alors, fit le garde d'un air menaçant, il n'y a plus qu'à dire que c'est moi qui ai mis la main au tas.

— Je ne dis pas ça précisément...

— Eh bien, tu as tort, reprit le garde, et si tu ne le dis pas, tu devrais le dire, car c'est la vérité. Ah ça, ajouta-t-il en ricanant, est-ce que tu te figures, par hasard, que tout cet argent t'appartient? Qu'est-ce qui t'en resterait, si j'allais dire deux mots au maire? Part à deux, mon brave, et tu vois que j'y ai mis de la discrétion. Mais, quand tu resterais là en arrêt jusqu'à demain, à quoi cela t'avancerait-il? Allons, j'entends que l'on monte le dîner. Mets ton reste dans ta poche, en bon camarade, et n'en parlons plus.

Il n'y avait qu'à s'incliner devant cette rhétorique. Ce fut le parti que prit Picot. Après tout, pensait-il pour se consoler, je suis sûr qu'à présent ce coquin de garde retiendra sa langue et n'ira conter l'histoire à personne.

Bien que le résultat de cette première épreuve dût lui faire sentir

la nécessité d'être plus discret désormais, Picot ne pouvait guère s'empêcher de tout confier à sa femme. Madame Picot protesta qu'elle serait muette comme la tombe, et tous deux commencèrent par enfouir l'argent dans leur cave. Ces malheureux doublons n'avaient vu le jour un instant que pour passer d'une cachette dans une autre. Il est juste de dire que tous les intéressés dans cette affaire surent d'abord garder le silence, de sorte que rien ne transpirait de l'aventure de Picot. On remarqua seulement que le garde prolongeait ses stations dans les cabarets un peu plus que de coutume, et que madame Picot ornait ses coiffes de rubans inusités. Par malheur, c'est surtout du démon de la vanité que l'on peut dire :

Laissez-lui prendre un pied chez vous,
Il en aura bientôt pris quatre!

La plupart des maisons de Fontenac, pour ne pas dire toutes, sont intérieurement blanchies à la chaux. On n'y connaît pas, ou du moins on n'y connaissait pas, il y a trente ans, d'autre luxe de tenture. Madame Picot conçut le rêve funeste de faire coller du papier de couleur dans les trois ou quatre pièces qui composaient son palais. Picot frémit à cette ouverture, pressentant vaguement quelque nouveau danger. Il voulut résister, mais le pauvre homme n'avait jamais exercé une autorité bien despotique dans le ménage. Et madame Picot, ayant conçu cette fantaisie, n'était point femme à en démordre aisément.

Le malheureux maçon prit la route du chef-lieu en poussant d'énormes soupirs, pour acheter quelques rouleaux de papier et ramener avec lui un ouvrier en état de faire la besogne. Il mit justement la main sur un grand garçon faraud et beau parleur, qui avait fait son tour de France et racontait volontiers ses pérégrinations à Vienne en Dauphiné et à Limoges en Limousin. Il parla et il chanta tant et si bien tout le long du chemin, que Picot manqua d'en devenir sourd.

Cependant madame Picot, qui touchait enfin à la réalisation de son rêve, éprouvait dans son amour du papier collé ce phénomène de la *cristallisation* dont parle Stendhal. Elle ne se sentit pas de joie à la vue du grand jeune homme, qui portait un petit bouquet de poils au menton et une calotte rouge posée sur le coin de l'oreille. En outre, il s'appelait Isidore, et savait par cœur deux pages de calembours qu'un colporteur lui avait vendues pour un sou. On devine s'il fut bien

reçu. Le soir, à dîner, il tint le dé de la conversation, et raconta en beau style quelques-unes de ses aventures en *pays étrangers*.

Picot bâillait, mais la dame prêtait une oreille attentive et charmée, comme l'infortunée Didon aux récits du fils d'Anchise. Isidore, mettant ensuite ses coudes sur la table, défia Picot de lui dire quelle était la ville la plus légère du monde. Le maçon fut forcé de convenir qu'il n'en savait rien; alors on lui apprit que c'était la ville de Liége. Cette soirée laissa madame Picot dans l'enchantement le plus complet.

Le lendemain, Isidore, qui avait dormi la grasse matinée, se mit à l'œuvre en chantant des airs d'opéra-comique. La maison retentissait de ses roulades et des éclats de sa voix, et les voisins se disaient: « Que diable se passe-t-il donc chez les Picot? Il faut qu'ils aient perdu la tête. » Le bel Isidore, qui se piquait d'être homme à bonnes fortunes, avait entrepris de fasciner son hôtesse, et il n'y parvint, hélas! que trop. Au bout de quelques jours il régnait despotiquement dans la maison. Affolée de ce beau diseur et de ce beau chanteur, madame Picot eut entre autres faiblesses celle de lui raconter l'aventure de son mari, n'étant pas fâchée sans doute de lui apprendre qu'elle était plus riche qu'il ne devait le croire sur l'apparence. La conséquence de tout cela fut qu'un certain soir elle disparut avec Isidore, sans oublier le trésor de l'évêque qui, après un long sommeil, paraissait destiné à voir du pays.

Picot, atterré du coup, en perdit le peu de cervelle qu'il avait jamais eue à sa disposition. Au bout de huit jours ses cheveux avaient blanchi, et le pauvre homme était à faire pitié. Il se mit à courir le pays, n'ayant plus d'autre souci que de conter son malheur à tout le monde, en y mêlant ce détail ridicule qu'Isidore était parti sans même avoir terminé la besogne pour laquelle il s'était engagé. Ainsi, le papier n'était collé qu'à moitié, et il y avait tout un côté de mur dans sa chambre entièrement nu. Ce pan de mur l'offusquait particulièrement et ne lui sortait pas de la tête. Picot écrasé n'eut plus la force de travailler; sa maison fut saisie et vendue par des créanciers. Désormais incapable de se relever, il vivait de la charité publique et de quelques travaux qu'on lui confiait de temps en temps dans ses jours de courage.

Revenons aux habitants de Fontenac. Ils ne perdirent pas long temps à s'apitoyer sur le sort de Picot, et allèrent tout droit au côté positif de la question. Le maçon avait trouvé une des caisses de l'évêque espagnol, et comme la tradition voulait qu'il y en eût six

d'enterrées, il devait en rester cinq à découvrir. Ce fut à qui se mettrait en campagne la bêche à la main. La population tout entière se répandit dans les champs, et les métiers furent abandonnés. C'était une espèce d'épidémie morale qui venait de s'abattre sur le village, une folie aussi intense que celle des convulsionnaires de Saint-Médard. Il accourut même deux ou trois sorciers et tourneurs de baguettes des environs; mais les baguettes eurent beau tourner, elles ne révélèrent que de l'eau, ce qui n'était pas un miracle dans un des cantons les plus humides de la France. Or, comme on ne trouvait rien et que les tisserands ne tissaient plus, une misère affreuse s'abattit sur le pays, et il y eut un moment où le village de Fontenac fut menacé de mourir littéralement de faim.

Seul au milieu de tous ces gens affolés, un paysan, nommé Coluche, gardait une réserve prudente. Il possédait une grande étendue de bruyères improductives où on le vit, au début de l'épidémie, pratiquer quelques fouilles qui ne parurent pas avoir un grand succès. Rebuté sans doute par ces tentatives infructueuses, Coluche mit la bêche au clou, se contentant de suivre d'un regard ironique les efforts désespérés de ses compatriotes, et quand on l'interrogeait, il lâchait sentencieusement quelques mots mystérieux.

Cette attitude de Coluche donna à penser, d'autant plus qu'il exerçait une surveillance active sur ses bruyères pour en défendre l'accès. On supposa à la fin qu'il pouvait bien avoir des indications particulières sur le gisement des trésors, et que ces trésors devaient se trouver sur sa terre. Sondé adroitement sur ce point, Coluche fit des réponses évasives, en homme qui en sait plus long qu'il n'en veut dire, et les choses en étaient là, quand un jour un jeune garçon, qui avait osé pousser ses investigations jusque sur ces bruyères défendues, revint au village, tout dépenaillé et traînant l'aile. Pressé de questions, il avoua que Coluche l'avait surpris en train de fouiller la terre au pied d'un buisson; sur quoi, ledit Coluche, ayant coupé une houssine à ce même buisson, l'avait chargé et fouaillé d'importance.

Il n'y eut qu'un cri d'indignation dans Fontenac contre un pareil procédé, et le paysan fut publiquement traité d'accapareur. Le lendemain, qui était un dimanche, Coluche ne craignit pas de descendre au village, comme si de rien n'était. Cette bravade souleva la population; en un instant Coluche fut entouré et sommé d'expliquer sa conduite.

Il montra d'abord une grande colère, en protestant qu'on voulait lui

faire violence et qu'il était maître chez lui. Cette défense n'était pas de nature à calmer l'irritation populaire. Coluche se mit alors à rire et à se moquer, en disant que tous ceux qui l'entouraient étaient des imbéciles, qu'il n'y avait pas plus de trésors dans ses champs que dans sa poche, et qu'au lieu d'en chercher, on ferait bien mieux de se remettre au travail, comme des gens sensés l'auraient fait depuis longtemps.

Le plus retors de la bande lui répondit :

— Nous savons ce que nous savons; vous voulez tout garder pour vous, voilà simplement l'affaire.

Coluche parut très-affligé de cette accusation. Mettant la main sur son cœur, il fit une harangue pathétique. Depuis cent ans, sa famille habitait la commune, de père en fils; on n'avait jamais eu de reproche à leur adresser, et la preuve, c'est que feu son père (que Dieu garde son âme!) avait fait partie du conseil municipal, et qu'il était lui-même conseiller, par le vote populaire de ses concitoyens. Or, les gens de Fontenac n'auraient pas voté avec tant de persistance pour les Coluche, s'ils avaient eu à s'en plaindre. Quant au jeune garçon fustigé la veille, il ne lui avait administré une légère correction que parce qu'il était fâché de voir que l'on perdît à des fouilles inutiles un temps qui pouvait être plus utilement employé; mais, du reste, puisqu'on paraissait y tenir, il ne s'opposait plus à ce que l'on dirigeât les recherches sur sa propre terre. On pouvait donc, dès ce moment, la bècher et la retourner en tout sens; il guiderait lui-même les travailleurs, à une seule condition pourtant, c'est que si l'on découvrait les fameuses caisses, la moitié du contenu lui appartiendrait, et que le reste serait partagé entre tous ceux qui auraient mis la main à l'œuvre.

C'était parler d'or, et par cette harangue Coluche ramena l'opinion qui, un moment avant, s'était si vivement prononcée contre lui.

Le lendemain, au petit jour, tout Fontenac était sur les bruyères de Coluche. Les pioches jouaient avec fureur, et Coluche, de sa personne, dirigeait les travaux, ne laissant pas un coin de terre qui ne fût profondément remué. Il ranimait les courages chancelants et poussait même la conscience jusqu'à faire circuler de temps en temps des bouteilles de vin : « Quand j'y suis, j'y suis! disait-il, et puisque nous avons commencé, allons jusqu'au bout. Je ne veux pas que personne ait des reproches à me faire. »

Il vint cependant un instant où la terre ayant été fouillée et retour-

née partout sans que personne eût rien trouvé, les travailleurs se regardèrent avec consternation, appuyés sur leurs bêches.

« Quand je vous le disais! s'écria Coluche. Je savais bien qu'il n'existait aucun trésor. Mais vous l'avez voulu, et j'ai bien fait les choses. J'espère que vous ne viendrez plus vous plaindre de moi. Et savez-vous combien tout cela me coûte! Une trentaine de bouteilles de vin que vous m'avez bues. Mais je ne vous les réclame pas; entre amis, on ne regarde pas à si peu de chose. Nous sommes tous pauvres comme devant, revenons à nos moutons et qu'il ne soit plus question de rien. »

Ce sage conseil ne souffrait pas d'objection. Les tisserands de Fontenac revinrent à leurs métiers, à peu près désillusionnés sur l'article des trésors, qui ne pouvait plus leur fournir qu'un sujet de conversation pour les longues veillées d'hiver.

Mais l'été suivant ils s'aperçurent que Coluche avait semé du seigle dans ses champs, et que, grâce au défrichement, ses bruyères, jusque-là stériles, étaient métamorphosées en terres d'un bon rapport. Ils comprirent alors seulement que le rusé paysan les avait mystifiés.

On devine, sans qu'il soit besoin de le dire, quelle furieuse réaction cette découverte amena contre lui. Les choses allèrent à ce point qu'un coup de fusil fut tiré une nuit sur Coluche. Il ne fut pas atteint, mais la peur le prit; il se cacha et n'osa reparaître dans le pays que l'année suivante. L'émotion populaire était calmée. Coluche ne fut pas inquiété, il avait triplé sa petite fortune. Seulement, il se garda bien de se porter candidat aux élections municipales, et l'on assure que cette déchéance forcée lui fut très-pénible, d'autant plus qu'il avait toujours nourri l'espoir de devenir maire. Mais le sort en était jeté, les Coluche étaient désormais au ban du pays.

Ainsi finit l'histoire des trésors de Fontenac. On vint à ce moment nous avertir que la voiture était raccommodée tant bien que mal. Le curé, enchanté de sa journée, nous serra la main en nous souhaitant toute sorte de prospérités, et nous eûmes bientôt laissé loin de nous ce village laborieux et paisible qui avait cru un instant n'avoir rien à envier au fabuleux pays d'Eldorado.

CLÉMENT CARAGUEL.

REVUE DE LA QUINZAINE

I

« La distance qu'il y a de l'honnête homme à l'habile homme s'affaiblit de jour en jour, et est sur le point de disparaître. » C'est la Bruyère qui dit cela, et si cette pensée était vraie de son temps, elle l'est encore bien plus dans le nôtre. L'intervalle qui sépare l'habileté de l'honnêteté semble définitivement comblé; aussi faut-il tenir compte de leurs efforts à ceux qui essayent de rétablir la distance et de ramener les choses dans l'état où elles n'auraient jamais dû cesser d'être.

M. Camille Doucet vient de faire une tentative de ce genre dans une comédie en cinq actes et en vers, *la Considération*, représentée ces jours derniers sur la scène du Théâtre-Français.

Qu'est-ce d'abord que la considération? C'est, répondra-t-on, l'estime que tout le monde accorde à l'honnête homme. Mais qu'est-ce qu'un honnête homme? La Bruyère va vous répondre.

« L'honnête homme tient le milieu entre l'habile homme et l'homme de bien, quoique dans une distance inégale de ces deux extrêmes.

« L'habile homme est celui qui cache ses passions, qui entend ses intérêts, qui y sacrifie beaucoup de choses, qui a su acquérir du bien ou en conserver.

« L'honnête homme est celui qui ne vole pas sur les grands chemins, et qui ne tue personne, dont les vices enfin ne sont pas scandaleux.

« On connaît assez qu'un homme de bien est honnête homme; mais il est plaisant d'imaginer que tout honnête homme n'est pas homme de bien. »

Par les différences que la Bruyère établit, on voit quels degrés on doit établir dans l'estime que l'on fait des gens, et combien de considérations entrent dans la considération, du moins aux yeux du monde;

car, aux yeux de la morale, l'homme de bien seul est digne de considération, ce qui n'empêche pas qu'on en prodigue tout les jours les marques à l'honnête homme, et que l'habile homme lui-même ne soit pas sans en ressentir quelquefois les effets. Ces erreurs, ces facilités, ces défaillances même du sentiment public devant l'honnêteté habile, ou devant l'habileté heureuse, pouvaient fournir un sujet de comédie fort intéressant; M. Camille Doucet ne s'y est point arrêté; il a mieux aimé prouver que, sans la considération, il était impossible à un père de marier honorablement ses enfants, et que jamais un homme de bien ne consentirait à donner sa fille au fils d'un homme habile, et même d'un honnête homme, s'il suffit, comme le pense la Bruyère, pour mériter ce titre, de ne pas voler sur les grands chemins, de ne tuer personne, et de ne point faire scandale par ses vices.

La fille d'un homme de bien, M. Bernard, conseiller à la cour impériale, est donc sur le point d'épouser le fils de M. Dubreuil, honnête homme si l'on s'en rapporte à la considération dont il est entouré. Les choses sont si avancées au moment où la comédie de M. Camille Doucet commence, que nous assistons à la signature du contrat. Cette formalité remplie, la noce va partir en deux voitures pour Meudon, où M. Dubreuil possède une charmante habitation de campagne. Ces jours de signature du contrat ne sont pas généralement d'une gaieté folle, et la société, en attendant de folâtrer sur les pelouses de Meudon, aurait quelque peine à tuer le temps, si le chemin de fer ne lui amenait pour la distraire un jeune homme de Besançon, Armand Verdier fils, qui vient apprendre au conseiller Bernard que Verdier père est ruiné. Le conseiller voudrait bien savoir comment.

. . . . Rien de plus ordinaire.
Un fripon vous conseille une excellente affaire;
Il promet de doubler votre argent en six mois.
Six mois! cela vous tente!... on se ruine en trois!
C'est notre histoire! aussi sur cette pauvre terre,
Nous voilà seuls! J'étais maître clerc de notaire;
Ne pouvant acheter une étude là-bas,
Je suis venu, cherchant... quoi? je ne le sais pas.

A quoi M. Bernard s'empresse de répondre:

Je le sais! vous venez dans notre grande ville
Pour chercher un appui; vous en trouverez mille!
Du courage, morbleu! fils de mon vieil ami.
L'or qu'on peut regagner n'est perdu qu'à demi.
Le malheur est parfois salutaire à votre âge :
Les âmes qu'il éprouve en valent davantage.

Il vous faut du travail, nous vous aurons cela;
Il vous faut des amis; regardez, en voilà!

En effet, tout le monde s'empresse autour d'Armand Verdier: le duc de Val-Méricourt, Lucien Dubreuil, le fiancé de Laure Bernard, Laure elle-même, le notaire, le général Lambert.

Écrivez à Verdier que je plains sa ruine,
Mais qu'il a moins perdu qu'on ne se l'imagine;
Estime, honneur, vertu, considération,
Tout cela marche ensemble, et vaut un million!

Ces messieurs et ces dames s'expriment en vers d'une façon qui ressemble tellement à de la prose, que l'on se demande pourquoi ils ne se contentent pas tout simplement de cette dernière. Ce que vous appelez de la prose, dira-t-on, c'est un vers propret, discret, râpé, le vers de l'ancienne comédie, en un mot; aimeriez-vous mieux par hasard le vers éclatant, bruyant, criard de la comédie moderne, ce vers prétentieux, insupportable, qui fait la roue sur le devant de la scène, qui vous dit: regardez les rimes splendides dont je suis paré, il n'y a que moi d'intéressant dans cette pièce, toutes ces scènes, tous ces personnages n'ont été créés et mis au monde que pour me faire briller? Non sans doute, mais il me semble qu'il y aurait un juste milieu à prendre entre les deux excès, entre le vers-paon, et le vers-chenille, entre la boursouflure et le néant. Je sais bien que le problème est difficile à résoudre; Molière savait être familier en vers, parce que de son temps la familiarité même gardait un cachet particulier, une mesure que nous avons perdue, et que nous ne pouvons plus guère espérer de retrouver dans la société moderne. Je crois que le temps de la comédie en vers est passé; au théâtre, comme partout, sachons nous contenter de la prose.

Or, pour en revenir à l'analyse de notre pièce, il faut que vous le sachiez, M. Dubreuil a fait autrefois une faillite considérable; tout ce qu'il avait, il l'a bien donné à ses créanciers, mais le passif dépassait l'actif de telle façon que les susdits créanciers n'ont touché que vingt pour cent. M. Dubreuil est un honnête homme, puisque sa ruine ne provient point de sa faute, et qu'il a donné tous ses biens à ceux auxquels il doit; mais, pour devenir homme de bien, il aurait fallu que M. Dubreuil profitât des chances que la destinée lui a offertes de refaire sa fortune, aujourd'hui considérable, pour payer intégralement ses créanciers d'autrefois; malheureusement, il n'y songe pas le moins du monde, et quand sa femme et son fils se sont acquittés de ce de-

voir à son insu, on ne saurait vraiment lui savoir beaucoup de gré de l'approbation qu'il donne à leur conduite, et de la joie qu'il en ressent, puisque d'ailleurs le mariage de son fils allait être rompu, et que d'autres mésaventures menaçaient de tomber sur sa tête. Quand on est deux ou trois fois millionnaire, ce n'est pas trop cher de payer cinq cent mille francs un retour de considération qui vous garantit le tout.

C'est là, selon moi, le défaut capital de la pièce de M. Doucet. Son héros perd justement la considération dont il était entouré, et c'est injustement qu'il la reconquiert. M. Dubreuil n'est pour rien dans la restitution que font sa femme et son fils; sans le refus du conseiller Bernard d'unir sa fille au fils de Dubreuil, les créanciers de ce dernier n'auraient jamais rien touché que leur vingt pour cent : c'est son intérêt qui lui fait approuver une restitution que sa conscience ne lui conseillait pas. Aussi son grand étalage de repentir ne me touche pas. Il y a des choses qui, pour être bien faites, doivent être faites tout de suite : « Une circonstance essentielle à la justice que l'on doit aux autres, c'est de la faire promptement et sans différer : la faire attendre, c'est injustice. »

C'est la Bruyère qui dit encore cela, et je suis de l'avis de la Bruyère.

II

Il faut que je l'avoue, je me sens un faible pour le docteur Véron; il est animé d'un sentiment fort rare dans ce temps-ci, l'amour de la gloire! il veut devenir un grand homme, il ne ménage pour cela ni peines, ni soins, ni argent; il ne recule devant rien, pas même devant le ridicule!

Il achète un journal, il se fait publiciste; il devient député et homme d'État, c'est quelque chose sans doute, mais il ne sera content que s'il parvient à mêler sur son front le laurier politique aux palmes de la littérature. Il pense qu'à lui revient de droit l'honneur de personnifier la bourgeoisie parisienne, cette bourgeoisie dont Molière, Boileau, et Voltaire ont fait partie, et il publie les *Mémoires d'un bourgeois de Paris*. Le voilà marchant sur les traces de Saint-Simon. Bientôt c'est la renommée de Lesage qui tente le docteur Véron; il se met à l'œuvre, et en six mois il a terminé un roman de mœurs dont le titre m'échappe en ce moment. Il ne lui reste plus maintenant qu'à égaler Molière.

Pauvre docteur! il appartient, je l'ai dit, à cette noble famille d'esprits que dévore le besoin de laisser un nom à la postérité :

Romains, j'aime la gloire, et ne veux point m'en taire.
Des travaux des humains c'est le digne salaire ;
Qui n'ose la vouloir n'ose la mériter. . . . . .

M. Véron ose beaucoup, il ose même trop peut-être pour mériter le suffrage des Français. Tour à tour il a demandé la gloire à la pâte pectorale, au corps de ballet de l'Opéra, à la gastronomie, au suffrage universel; il s'est jeté sans hésiter dans les entreprises littéraires les plus difficiles, les mémoires, le roman de mœurs, pensant qu'il suffisait de se souvenir pour bien raconter, et de prendre la plume pour être un écrivain. — J'ai été directeur de théâtre, propriétaire de journal, je connais tous les restaurants et tous les cafés de Paris, il me sera facile de peindre la société actuelle; je la montrerai en déshabillé, et elle n'en sera que plus vraie. Qu'elle ne se plaigne pas surtout des vérités que je vais lui dire, car je lui en dirai de plus dures encore. Le bon docteur prenait des allures de capitan moraliste vraiment charmantes; il menaçait de couper en quatre tous les ridicules, de passer sa plume au travers du corps de tous les vices, de les transpercer de ses sarcasmes.—Voulez-vous des portraits? mes Mémoires et mon roman en sont pleins; j'ai photographié celui-ci, daguerréotypé celui-là; vous reconnaîtrez bien Pléon, quoique je ne l'aie peint qu'en buste; quant à Timagène, sa silhouette vous suffira; pour Cidalise, vous m'en direz des nouvelles : elle est frappante, aux premiers détails vous la reconnaîtrez. Voulez-vous maintenant des révélations; je sais que l'époque actuelle en est friande; il y en a d'étonnantes, de surprenantes, de foudroyantes, presque à chaque ligne de mes livres.— Le plus amusant dans tout ceci, c'est que l'écrivain de tant de banalités qui semblent échappées à la plume de M. Prudhomme, l'auteur des *Mémoires d'un bourgeois de Paris,* et d'un roman dont le titre ne me revient point encore, semble convaincu qu'on n'a jamais rien dit d'aussi fort contre la société d'aujourd'hui, et qu'après lui, il n'y a plus qu'à tirer l'échelle.

Grâce aux grands et aux petits journaux, aux causeries des restaurants et des cafés, aux cancans des foyers de théâtre et des coulisses, le docteur Véron semblait avoir atteint son but; on parlait de lui, il occupait le public par ses prétentions, il l'amusait par son amour-propre. Sa vanité, loin de blesser, intéressait, au contraire, par son caractère synthétique et universel. Financier, homme d'État, publiciste, romancier, humoriste, historien, moraliste, savant même au besoin, le docteur Véron avait l'air de dire : J'excelle en tout, il est vrai, la fortune m'a porté au comble de la gloire et de la félicité, mais je n'en suis pas plus fier pour cela. Vous me verrez toujours prêt à

remercier les dieux de ce qu'ils ont fait pour moi, à me montrer l'égal des petits et des grands, à descendre dans la même lice que les jeunes gens, à solliciter même les palmes académiques!

L'Académie, en effet, venait de mettre au concours l'éloge de ce spirituel et joyeux Regnard qui fut un bon vivant en son temps, aimant la chère délicate, les vins des grands crus, la vie de luxe et d'élégance. —Voilà, certes, mon homme! se dit le docteur Véron ; qui pourra comprendre Regnard, si ce n'est moi? Seul, j'ai la verve nécessaire pour traiter un tel sujet; prenons la plume, et vite courons déposer notre discours entre les mains incorruptibles de l'honorable M. Pingard. Je me sens couronné d'avance, je savoure, je déguste déjà les fins éloges de M. Villemain; je me vois lisant moi-même ma prose au milieu de l'Académie. On me couvre d'applaudissements, on rit de mes traits malins, de mes aperçus ingénieux. J'ai presque autant de succès que M. Viennet lorsqu'il lit une de ses fables. Maintenant, qu'un des immortels vienne à mourir, et tout de suite je monte en fiacre : en vingt-quatre heures, mes visites sont faites, et me voilà nommé au premier tour de scrutin. Ma place évidemment est à l'Académie ; préparons mon discours de réception.

O vanité des désirs humains! O pot au lait de Perette! ô fortune! ô déception! Pendant qu'il caresse ce rêve, au bout d'un an, en ouvrant un beau matin son journal, le docteur apprend que l'Académie n'a jugé aucun des éloges de Regnard qui lui ont été adressés digne du prix, et qu'elle renvoie le concours à l'année prochaine.

— Fort bien, dit le docteur, je vois de quoi il retourne; mes ennemis politiques m'ont joué un de leurs tours ordinaires. Les vieux partis retranchés dans le palais des Quatre Nations ne me pardonnent pas les coups terribles que je leur ai portés. Ces gens-là sont incorrigibles : voyez plutôt quel sujet ils ont choisi pour l'année prochaine, une *étude sur le cardinal de Retz*. Je n'aime pas ces frondeurs qui représentent à mes yeux les vieux partis de leur temps, et pour ne parler que du cardinal de Retz, il m'est impossible de voir autre chose en lui qu'un partisan prématuré du gouvernement parlementaire dont j'ai si fort contribué à débarrasser la France. Quant à mon éloge de Regnard, l'Académie en sera pour sa taquinerie; je ne le retoucherai pas, il sera imprimé tel qu'il est dans mes œuvres complètes; je me tiens pour battu, mais qu'on n'aille pas s'imaginer que je boude à mon tour, après m'être tant diverti aux dépens des boudeurs. Voici des verres mousseline remplis jusqu'au bord d'un pur champagne : messieurs, je bois à la santé de l'Académie!

Non content de concourir lui-même, le docteur Véron avait fondé des concours. M. de Montyon laissait en mourant des sommes impor-

tantes pour être distribuées en prix de vertu; le docteur Véron l'imita. Seulement, au lieu de la vertu, il récompensa la littérature : au lieu d'attendre sa mort pour devenir le bienfaiteur des lettres, il aima mieux l'être de son vivant. Je l'ai comparé à M. de Montyon; c'est un tort. Le docteur Véron fut, à proprement parler, un Mécène. Je vois encore la séance où, dans la salle du Conservatoire, le comité de la société des gens de lettres, en cravate blanche, proclama par l'organe de son secrétaire la liste des lauréats du concours Véron : ingrat comité, qui n'a pas seulement le buste du docteur dans le local ordinaire de ses réunions!

Après avoir essayé successivement de tous les genres de littérature, et y avoir brillé, comme le prouve le succès de ses Mémoires, de son roman et de son éloge, le docteur Véron gardait le silence depuis quelque temps. On se demandait s'il méditait une suite à ce livre *Quatre ans de règne* dont j'ai négligé de parler, et qui contient, outre une suite d'études et de portraits, les adresses des membres du Corps législatif; ou bien si, cessant de faire des agaceries à la postérité, il avait pour jamais brisé sa plume. Les uns disaient oui, les autres disaient non; l'incertitude régnait dans les esprits, lorsque tout à coup la foudre illumina le ciel de la publicité, et l'on vit le nom du docteur Véron flamboyer de nouveau à la quatrième page des journaux.

Le docteur Véron sortait de son repos. Quelle œuvre nouvelle allait-il présenter au monde encore plongé dans l'attente de ce grand événement littéraire?

Une tragédie?

Un poëme épique?

Porté par ses Mémoires et par ce diable de roman dont le nom m'échappe toujours au pinacle de la gloire, on pensait que le docteur Véron n'aborderait plus désormais que des sujets du plus haut sérieux! pas du tout, c'est un livre d'humoriste qu'il nous donne : *Les Théâtres de Paris!*

Ce sujet, après tout, n'est pas aussi frivole qu'il en a l'air; il comprend une foule de questions qui intéressent le passé, le présent et l'avenir de la littérature; que d'observations piquantes il peut fournir à un homme qui a eu à sa solde les ballerines les plus célèbres de l'Europe, qui a inventé le *rat*, qui a rendu aux demoiselles d'Opéra l'importance dont la révolution les avait dépossédées. Qui mieux que le docteur Véron peut refaire les immortels chapitres de Lesage sur les comédiens. Les ridicules primordiaux, fondamentaux, idiosyncrasiques, autochthones des comédiens n'ont pas changé; mais à ceux-là s'en sont ajoutés d'autres qui tiennent à l'époque dans laquelle

ils vivent, à l'air qu'ils respirent, à l'azote du dix-neuvième siècle, au carbone de 1860.

Que d'inventions depuis *Gil Blas!* que de progrès dans l'art d'attirer le public! Je viens de lire, par exemple, que le théâtre de l'Ambigu-Comique allait faire relâche pendant huit jours de suite pour répéter la *Dame de Monsoreau*. Une semaine tout entière de répétitions générales! cela ne s'était jamais vu, je crois, jusqu'ici! Les auteurs ne se contenteront plus de si peu désormais : Comment! diront-ils au directeur, vous ne me donnez que huit relâches, huit répétitions générales, il m'en faut quinze, il m'en faut vingt, ou bien, dites-le tout de suite, vous voulez étouffer ma pièce; des relâches, encore des relâches, toujours des relâches, c'est le seul moyen d'arriver au succès de cent représentations.

Il y a encore l'art de faire une salle; on ne le connaissait pas du temps de Gil Blas; maintenant c'est la chose principale à laquelle songent le directeur et l'auteur. Qu'est-ce que faire une salle? C'est n'y admettre, le jour de la première représentation d'une pièce que des gens dont on est sûr, qui aient pris l'engagement tacite, mais solennel, de tout approuver, de se confondre pendant toute la représentation en signes de tête flatteurs, en sourires, en démonstrations bienveillantes, d'inonder le foyer d'improvisations chaleureuses et sympathiques. C'est bien le diable si avec de pareils spectateurs on n'arrive pas à un succès colossal, du moins à la première représentation; car vers la septième ou huitième représentation, le public (on ne l'admet guère avant quand il s'agit d'une pièce que l'on veut *chauffer* d'une facon spéciale) se fâche d'être mystifié, et crie partout qu'on a voulu le tromper, et lui faire avaler une platitude pour un chef-d'œuvre.

Mais à quoi bon énumérer d'avance toutes ces ficelles et bien d'autres encore que le docteur Véron ne peut manquer d'avoir signalées avec bien plus de talent et bien plus d'autorité que moi. Ce sont là des questions qui rentrent tout à fait dans sa spécialité. Hâtons-nous d'ouvrir son livre.

Je l'ouvre, je le lis, et je ne puis en croire mes yeux. O désillusion! ô désenchantement! ô tristesse! je ne trouve rien dans ces pages que je viens de couper avec une impatience fiévreuse, rien que des dates et des numéros! Que va dire la France, que pensera le monde, qui ont jusqu'ici accordé une si grande importance à la moindre production du docteur? Quel désappointement pour l'attente publique!

Hélas! personne ne se soustrait aux effets de l'âge.

Anacréon, dit-on, chantait encore à quatre-vingts ans le front couronné de roses; mais le climat de la Grèce, mieux que le nôtre, con-

servait la santé des gens; la vieillesse arrive de bonne heure; il ne faut pas l'attendre; il faut en devancer le signal, et prendre sa retraite avant qu'elle ne vous y force. La cigale attend-elle pour cesser de chanter que la dernière feuille soit tombée? La bise n'a point jauni la feuille du platane, le pampre vert ne rougit point encore, les petits des hirondelles sortent à peine de leurs nids, les blés sont rentrés depuis quelques jours seulement, le soleil d'août donne des baisers de feu à la terre, l'été n'est pas fini, et déjà l'harmonieuse cigale se tait sans même attendre l'automne. Pourquoi le docteur Véron n'a-t-il pas fait comme la cigale?

III

On se moque parfois des amateurs d'autographes, et l'on a bien tort; ces patients fureteurs rendent de véritables services à l'histoire. Que d'autres ne voient dans les catalogues qu'une aride et sèche nomenclature destinée seulement aux amateurs spéciaux, j'avoue, pour mon compte, qu'ils ne me paraissent pas dénués d'intérêt. A défaut des lettres elles-mêmes, je me contente d'une bonne analyse et je fais mon profit des extraits. A ce point de vue, un catalogue est un livre aussi intéressant que bien d'autres pour l'érudit, pour l'historien et pour le simple littérateur, qui trouvent, en le lisant, l'occasion de recueillir bien des particularités curieuses, et de rectifier bien des erreurs dans l'histoire politique et littéraire. Il y a des gens, malgré tout, qui soutiennent qu'on ne trouve jamais rien dans les catalogues. Dites-moi pourtant ce que vous pensez de cette lettre dans laquelle le duc de Montpensier, après avoir annoncé à Catherine de Médicis la prise de Mussidan et l'extermination totale de ses habitants calvinistes, ajoute en manière de conseil que cela lui « semble estre le vray droict de cette guerre, et duquel l'on doit user envers tous ceux qui tiendront forts et places contre le Roy, à quoy je voy mon dict seigneur vostre fils (Charles IX) bien résolu, et quant à moy, si j'en suis creu, il n'en sera plus faict aultrement. » Il n'y a que les guerres de religion pour inspirer de ces froides horreurs.

Je faisais ces réflexions en parcourant le catalogue de la collection d'autographes de M. de la Jarriette, dont on annonce la vente pour le 15 du mois prochain. L'histoire de France, presque tout entière, va passer aux enchères. Je suis curieux de savoir ce que peut valoir un autographe de Charles VII, et si on le payera plus cher qu'une lettre de Dunois, de Lahire, de Xaintrailles, voire même de Talbot, leur digne rival. Il est vrai que ce dernier autographe s'adresse plus

spécialement aux amateurs anglais. Il y en a de Charles-Quint pour les amateurs espagnols, d'autres pour les amateurs italiens, allemands, russes, que sais-je encore! hommes d'État, hommes de guerre, hommes de plume, hommes de finance, toutes les célébrités européennes figurent sur la liste de M. de la Jarriette.

C'est une chose singulière que cette égalité de tous les grands hommes devant le commissaire-priseur. A tant cette lettre d'Anne de Bretagne! adjugé ces lignes du cardinal d'Amboise! Qu'il s'agisse d'un roi comme Louis XII, ou d'un simple négociant comme Jacques Cœur, sa voix ne change pas; il prononce du même ton impassible les noms de Catherine de Médicis et de Jeanne d'Albret, de Charles IX et de Coligny : il adjuge avec le même sang-froid les bourreaux et les victimes. Que diraient Bayard le bon chevalier, le grand empereur Charles-Quint, Rabelais et la reine Marguerite, s'ils entendaient leurs noms jetés à la foule dans la salle des commissaires-priseurs, et leur écriture mise aux enchères comme une marchandise! Je devine d'ici la colère de la fière duchesse d'Étampes en voyant passer de main en main la lettre que François Ier seul devait lire; j'entends les réclamations de Montmorency pendant que Jarnac se précipite, l'épée au poing, pour arracher au commissaire-priseur épouvanté la lettre qu'il montre à la foule!

Résignez-vous pourtant, messieurs et mesdames, à cette publicité. Que d'hommes célèbres n'ont pas d'autre apothéose que celle de la salle des commissaires-priseurs! Ici, la postérité vous juge écus en main. Acceptez son arrêt sans murmurer, quoiqu'il ne soit pas toujours équitable, car la postérité a ses préjugés et ses manies; aujourd'hui telle célébrité a la vogue, on paye presque au poids de l'or une seule ligne tracée par elle; demain la baisse se fera sur cette écriture, on n'en voudra plus, elle tombera au-dessous du pair, jusqu'à ce qu'elle se relève par un autre caprice de la mode.

Attendons le 15 décembre pour savoir où en est le goût du public en fait d'histoire. Nous verrons bien si la Ligue se soutient; elle est au grand complet sur le catalogue; quant à la Fronde, nous avons des lettres de ses plus illustres représentants, et nous saurons quelle figure fait cette valeur à la bourse des autographes. Le Retz sera-t-il demandé? Négociera-t-on facilement les duchesses de Chevreuse et de Longueville? Je crains fort que le Louis XIII, l'Anne d'Autriche et le Richelieu ne soient pas l'objet d'un bien vif empressement. C'est là une trilogie passablement usée; le drame et le roman nous ont trop blasé également sur le fameux père Joseph, ministre du ministre, sur Laubardemont, son exécuteur des hautes œuvres; sur Cinq-Mars et sur de Thou, ses victimes. Le maréchal d'Ancre et Vitry, son assas-

sin, se soutiendront probablement mieux sur le marché. C'est curieux d'avoir de l'écriture d'un homme fait maréchal de France pour avoir tué un Italien en guet-apens !

Que de rapprochements singuliers sur ce catalogue : Élisabeth et Marie Stuart, Cromwell qui renverse la monarchie, et Monck qui la rétablit. Mazarin et Fouquet ouvrent le grand siècle, et sur le premier plan se détachent Vauban, Catinat, Turenne, Tourville, Jean-Bart, Duguay-Trouin, et les émules de ces derniers, Tromp et Ruyter. Voilà des lettres qui doivent sentir la poudre. Les écrivains arrivent à leur tour, ayant à leur tête Conrart, le père de l'Académie française, Pellisson, ministre et secrétaire d'État de Louis XIV au département des conversions; Boileau suit Chapelain, qu'il semble harceler encore. Saluons le grand Arnauld et Saint-Cyran, le jansénisme en personne, et profitons du moment où ils ne nous voient pas pour tirer notre révérence au quiétisme, qui nous sourit sous les traits de Fénelon et de madame Guyon. Place à Bossuet, à Fléchier, à Massillon, les gloires de la chaire; à Racine, à la Fontaine, à Molière, derrière lesquels marchent d'un pas lent et solennel le père Lachaise, madame de Maintenon, s'entretenant avec la princesse des Ursins des affaires d'Espagne, tandis que madame de Sévigné jase avec mesdames de Grignan, de Simiane et de Coulanges. J'oubliais mademoiselle de Scudéry et Ninon de Lenclos. Pardon, mesdames, je ne vous voyais pas ! Vite, inclinons-nous devant l'amour platonique, et tirons notre chapeau à l'amour qui ne l'est pas. Coiffée d'une guirlande fanée, Julie d'Angennes a passé fière et dédaigneuse sans me regarder. C'est pourtant dans son salon que le journalisme a commencé sous la forme épistolaire. Saint-Simon clôt le grand siècle, et jette un regard profond sur tous ces personnages qui défilent devant lui.

Maintenant la lanterne magique du catalogue va nous offrir d'autres tableaux, et évoquer d'autres souvenirs.

Passons rapidement sur le commencement du dix-huitième siècle, sur cet éternel régent, avec ses sempiternelles maîtresses, sur Law, sur Dubois, sur Fleury, sur Louis XV, sur la Pompadour, sur la Dubarry, sur tous ces bustes de Curtius usés par la curiosité publique. Le dix-huitième siècle n'est intéressant qu'avec Voltaire, Diderot, d'Alembert et Rousseau, sans oublier Helvétius et d'Holbach, dont M. de la Jarriette a retrouvé des lettres importantes. Viennent ensuite des lettres de Louis XVI, de Marie-Antoinette, de madame Élisabeth, de la princesse de Lamballe, de Launay, de Foulon, de Berthier, autographes tachés de larmes et de sang. Vergniaud s'avance en tête des ombres de la Gironde, illustre procession que suivent Danton et Camille Desmoulins, suivis à leur tour de Saint-Just et de Robes-

pierre. Une lettre du gendarme Méda se vendra plus cher peut-être que celles du dictateur dont il a fracassé la mâchoire. Sa gloire consiste en un coup de pistolet, mais son écriture est rare, et l'orthographe doit y ajouter du prix.

Voici maintenant d'autres victimes : Basseville et Duphot, tombés sous le poignard des assassins : Kleber, Marceau, Desaix, frappés sur le champ de bataille; Hoche, une espérance fauchée. Passons vite devant Dumouriez, Pichegru, Moreau, gloires ternies par la trahison, et arrêtons-nous avec respect devant Larochejaquelein, Sapinaud, Stofflet, Charette, héroïsmes dignes d'une cause meilleure. Après le jeune Bonaparte et les vieux généraux Beaulieu, Alvinzi, Wurmser, qu'il battit dans les plaines d'Italie, apparaît Napoléon Ier, entouré de tous les membres de sa famille, de ses maréchaux, de ses généraux, de ses hommes d'État les plus illustres. Les noms de Blucher, de Wellington, de Schwartzenberg, suivront le sien sur les lèvres indifférentes du commissaire-priseur. Blucher! lorsque ce général ouvrit à son maître le chemin de Paris, celui-ci se rappela-t-il du moins la lettre si humble qu'il adressa le 3 août 1807, à Napoléon pour lui demander l'évacuation de ses États par les troupes françaises, et un adoucissement à la contribution de 100 millions frappée sur lui : « Expliquons-nous, sire; le langage de la conscience et de la franchise est celui qu'il convient d'adresser au plus grand homme de notre siècle. Je ne puis plus vous donner ombrage. Décidez du rôle que vous voulez m'assigner parmi les puissances de l'Europe. » Il est curieux de rapprocher du langage du vaincu d'Iéna une lettre de Kotzebue, où l'écrivain mercenaire se réjouit des succès des alliés en 1818, et attribue les conquêtes de Napoléon à la langue française : « Sans l'universalité de cette langue, dit-il, jamais Napoléon n'eût fait des progrès aussi rapides. »

Le catalogue en main, on peut suivre l'empereur dans toutes les phases de son étonnante carrière, depuis les collines de Toulon jusqu'au rocher de Sainte-Hélène. Pendant qu'il reprend notre premier port de mer aux Anglais, le comte de Provence, depuis Louis XVIII, s'amuse à contresigner des brevets d'officier au nom de Louis XVII, et le duc de Chartres, qui devait être Louis-Philippe, écrit à sa mère au moment de partir pour l'Amérique : « Je crois rêver quand je songe que dans peu j'embrasserai mes frères... Ce n'est pas cependant que je cherche à me plaindre de ma destinée, je n'ai que trop senti combien elle pouvait être plus affreuse; je ne la croirai même pas malheureuse, si j'ai pu encore une fois servir ma patrie en contribuant à sa tranquillité et par conséquent à son bonheur... »

Outre les lettres autographes proprement dites, le catalogue nous

révèle l'existence de documents importants et curieux : par exemple, le mémoire présenté en 1788 à Louis XVI par les princes du sang, pour protester contre le redoublement du tiers aux états généraux; un dossier sur l'exécution de Louis XVI; des lettres nombreuses sur les guerres de la Vendée; la pétition du grenadier qui sauva, c'est lui qui le dit, la vie à Bonaparte au 18 brumaire, pièce pleine de détails curieux sur cet événement; des documents authentiques sur l'explosion de la machine infernale, sur la descente de la statue de Napoléon de la colonne Vendôme en 1814, sur l'arrestation des banquiers de Paris par les Prussiens, en 1815, sur les quatre sergents de la Rochelle, le licenciement de la garde nationale en 1827, et les journées de Juillet 1830. Tout cela fait venir l'eau à la bouche, comme on dit, mais les amateurs d'autographes se donnent de temps en temps le plaisir de renouveler pour le public le supplice de Tantale. Nous verrons tous ces documents savoureux, ils s'approcheront de nous, et il nous sera impossible d'y atteindre. Ces papiers précieux iront s'ensevelir dans l'armoire de quelque amateur jaloux et égoïste. Oh! les collectionneurs, les collectionneurs! J'en ai dit du bien au commencement de cet article, mais je me rétracte et je les maudis!

TAXILE DELORD.

CHRONIQUE POLITIQUE

Sans revenir longuement sur les faits accomplis jusqu'à ce jour en Italie, indiquons en quelques mots les principales modifications que la force des choses a introduites dans la politique de notre gouvernement par rapport au mouvement italien. Quand l'injuste agression de l'Autriche, alluma au printemps de l'année dernière l'incendie qui peut s'étendre l'année prochaine sur toute l'Europe, et quand l'armée française accourut au secours du Piémont, le but de la guerre fut nettement défini par la proclamation impériale du 3 mai 1859 qui disait: « L'Autriche a amené les choses à cette extrémité qu'il faut qu'elle domine jusqu'aux Alpes, ou que l'Italie soit libre jusqu'à l'Adriatique. » Quant à la question de l'organisation intérieure de l'Italie, la proclamation du 3 mai ne l'abordait point; elle se contentait de dire d'une part : « que le but de la guerre était de rendre l'Italie à elle-même, et non de la faire changer de maître; » et d'autre part, pour rassurer les consciences catholiques alarmées de la situation du souverain pontife, la proclamation impériale ajoutait : « Nous n'allons pas en Italie fomenter le désordre ni ébranler le pouvoir du saint-père que nous avons replacé sur son trône, mais le soustraire à cette pression étrangère qui s'appesantit sur toute la péninsule. »

Ainsi, au début de la guerre les trois points principaux du programme impérial étaient 1° l'expulsion complète de l'Autriche du sol italien; 2° l'Italie rendue à elle-même; 3° le maintien du pouvoir du saint-père.

Les considérations de sagesse et de prudence patriotiques qui déterminèrent l'empereur des Français, après nos brillantes victoires de Magenta et de Solferino, à offrir la paix à l'ennemi vaincu et à modifier le programme du 3 mai ont été exposées par Napoléon III lui-même, et sont trop généralement connues pour qu'il soit nécessaire de s'y arrêter ici. Rappelons seulement les paroles de l'empereur

aux grands corps de l'État : « Pour servir l'indépendance italienne, j'ai fait la guerre contre le gré de l'Europe; dès que les destinées de mon pays ont pu être en péril, j'ai fait la paix. »

Toujours est-il que le traité de Villafranca modifia notablement le programme antérieur. Au lieu d'être expulsée de l'Italie, l'Autriche fut admise à garder la Vénétie à la condition d'abandonner au Piémont la Lombardie, et tout en réservant la liberté des Italiens par la proclamation du principe de non-intervention, le vainqueur de Solferino établit pour eux un programme d'organisation intérieure qui adoptait le système fédératif sous la présidence honoraire du souverain pontife et acceptait la restauration des princes dépossédés en Toscane et à Modene; les deux empereurs s'engageaient en même temps à demander des réformes au gouvernement pontifical. Le souverain pontife, déjà en dissidence avec la politique française sur la question des Romagnes, refusa de s'y associer pour l'organisation d'un gouvernement fédéral. Déjà, il est vrai, l'attitude des Italiens montrait clairement que cette tentative de fédération, qui semblait pourtant la plus conforme aux précédents historiques de l'Italie, ne réussirait pas. Une phrase énergique d'une autre proclamation de l'Empereur des Français adressée aux Italiens après l'entrée à Milan, le 8 juin 1859, n'avait pas peu contribué à fortifier dans leurs âmes les aspirations à l'unité nationale. Le puissant adversaire de l'Autriche leur disait :

« La Providence favorise quelquefois les peuples comme les individus, en leur donnant l'occasion de grandir tout à coup, mais c'est à la condition qu'ils sachent en profiter. Profitez donc de la fortune qui s'offre à vous. »

Les Italiens pensèrent que le moment était venu de profiter de la fortune, et de continuer eux-mêmes ce que la France avait commencé pour eux; le système fédératif fut repoussé comme impuissant à garantir la nationalité. L'idée de l'unité s'empara de tous les esprits le programme de Villafranca fut mis à l'écart, la restauration des archiducs fut repoussée, et, malgré les instances amicales du gouvernement français, la Toscane, Parme, Modène et les Romagnes s'annexèrent successivement au Piémont. On sait qu'en présence de cette situation nouvelle, le gouvernement libérateur de l'Italie revendiqua plus tard, comme une compensation légitime et une garantie de sécurité, la cession de la Savoie et de Nice; bientôt la question du pouvoir temporel du Pape, déjà engagée par l'annexion des Romagnes, s'aggrava, et à l'heure où nous sommes, l'annexion au Piémont de toutes les parties de l'Italie, moins la Vénétie, la ville de Rome, et la petite portion du territoire pontifical occupée par nos soldats est

devenue un fait accompli. Dans le royaume de Naples la seule ville de Gaëte et la forteresse de Messine résistent encore; le jeune roi François II paraît décidé à tenir jusqu'à la dernière extrémité. Du reste, quelque durée que puisse avoir ce dernier incident de la question napolitaine, il ne changera rien ni à la situation générale des affaires italiennes, ni aux perspectives diverses, ni aux espérances, ni aux craintes qui tiennent l'Europe en suspens et font prévoir pour le printemps prochain une troisième phase plus orageuse peut-être encore que les deux premières.

Il est du reste à remarquer que sur cette question italienne, sauf de très-rares exceptions, le gouvernement français a laissé aux journaux une latitude plus grande qu'à aucune autre époque. Il est permis de supposer que dans cette circonstance, du moins, on a reconnu que la liberté était plus utile que nuisible, même en se plaçant au point de vue le plus gouvernemental. Y a-t-il, en effet, pour un pouvoir qui veut naturellement connaître le degré de force de chacune des opinions qui divisent le pays sur une question grave un meilleur moyen de s'éclairer que de laisser les dissidences se produire avec liberté. Espérons que ce premier essai des avantages d'une discussion libre ne sera pas perdu, et fera comprendre que ce qui est utile dans un cas peut l'être aussi dans tous les autres.

Tandis que la question italienne tient en éveil l'attention publique, cette attention est également sollicitée sur d'autres points du globe par l'active intervention de la France. La durée assignée par l'accord des puissances aux opérations du corps d'armée envoyé en Syrie pour la punition des Druses et la protection des Maronites touche à son terme. Mais tout porte à croire que ce délai sera prorogé, car la mauvaise volonté du gouvernement ottoman, et peut-être aussi les entraves occasionnées par des luttes d'influence, n'ont pas permis d'établir, en un délai aussi court, un état de choses garantissant la sécurité des Maronites contre de nouvelles violences qui suivraient inévitablement le départ de nos troupes. Il est triste qu'en présence des crises si fréquentes et des excès si cruels dans lesquels le fanatisme musulman épuise en quelque sorte ses dernières forces, les puissances chrétiennes ne puissent s'entendre, au moins pour protéger d'une façon efficace et durable leurs coreligionnaires d'Orient.

Une action commune dans le même but, et affranchie cette fois de tout tiraillement, a conduit les soldats de la France et de l'Angleterre jusqu'en Chine; une brillante victoire remportée aux mêmes lieux où naguère des forces insuffisantes avaient contraint une première expédition de reculer devant une résistance inattendue des Chinois, a dû abaisser beaucoup le fantastique orgueil de la cour de Pékin. Toutefois

la duplicité chinoise s'est déployée dans tout son luxe d'arguties, de protocoles, de restrictions mentales, de pouvoirs insuffisants, lorsqu'il s'est agi de signer un traité de paix, si bien que les deux ambassadeurs anglais et français ont perdu patience, et pris le parti de marcher droit sur Pékin, en se faisant accompagner par un solide corps d'armée, infanterie, cavalerie et artillerie, lequel si les Chinois ne s'empressent d'arrêter sa marche, en subissant toutes les conditions imposées, entrera mèche allumée dans la capitale du Céleste-Empire. Les habitants de Pékin ne pourront en croire leurs yeux, s'ils voient les barbares à qui le *fils du ciel* daignait, disent-ils, permettre d'exister, sur un point perdu du globe, affirmer leur existence d'une façon si énergique. Tout le monde sait du reste que cet immense empire de deux ou trois cents millions d'hommes est en proie à une grande anarchie intérieure, qu'un parti révolutionnaire très-puissant y promène partout l'insurrection, de telle sorte que nul ne peut prévoir jusqu'où s'étendront les conséquences de l'expédition anglo-française. Cette situation augmente l'intérêt d'un ouvrage anglais nouvellement traduit en français et qu'on vient de publier, avec une introduction de M. Guizot, sous ce titre : *la Chine et le Japon*[1]; c'est le récit de la mission du comte d'Elgin, qui a précédé et préparé les événements qui s'accomplissent cette année. Ce récit, instructif et animé, est fait par M. Laurence Oliphant, secrétaire de lord Elgin.

L'élection présidentielle aux États-Unis offre à l'Europe un intérêt particulier. Le nouvel élu, M. Abraham Lincoln, représente le parti républicain, par opposition au parti démocratique. La principale dissidence entre ces deux partis porte sur la question de l'esclavage. Le programme du parti républicain, dans lequel figurent d'ailleurs les abolitionnistes les plus déterminés, n'est pas l'affranchissement immédiat des noirs ; ce parti accepte la situation telle qu'elle existe, mais il désire empêcher la propagation de la plaie dont souffrent les États-Unis ; il veut localiser l'esclavage dans les États où il est déjà établi; il veut dégager le gouvernement fédéral de l'obligation que prétendent lui imposer les États à esclaves de protéger l'esclavage parmi les États nouveaux et parmi les États anciens, qui le repoussent. L'élection de M. Lincoln constitue donc déjà un grand progrès, en ce sens qu'elle prouve que l'opinion hostile à l'esclavage a gagné beaucoup de terrain en Amérique.

Si revenant en Europe nous jetons les yeux sur l'Allemagne, nous voyons que la situation qui paraissait grosse d'une alliance offensive entre trois grandes puissances, n'enfante plus maintenant

1. Chez Michel Lévy.

que des visites particulières de souverain à souverain, où l'on agitera sans doute les questions fédératives. La Société nationale a terminé sa campagne d'une façon assez modeste; elle proclame toujours que la Prusse doit être mise à la tête de l'Allemagne, mais déjà elle s'occupe des couleurs du drapeau prussien et demande que la Prusse soit absorbée par l'Allemagne, et non l'Allemagne par la Prusse. Ce qui a toujours embarrassé la Société nationale, c'est le sort que, dans l'unification germanique, il convient de réserver à l'Autriche. Il y eut un temps où les unitaires n'allaient à rien moins qu'à retrancher l'Autriche de l'Allemagne; ils sont bien revenus de cet esprit d'exclusion qui les avait rendus impopulaires; mais, tout en protestant unanimement que l'Autriche allemande ne doit jamais être abandonnée par le parti national, ils ne disent pas comment on amènera l'Autriche à un tel degré d'abnégation, qu'elle sacrifie ses prétentions à la suprématie pour la plus grande gloire de la Prusse. Cependant l'empereur d'Autriche fait visite au roi de Bavière et au roi de Wurtemberg, sans doute pour les engager dans ses intérêts italiens, et l'on parle d'un congrès général des souverains allemands, où l'on tâcherait de s'entendre sur l'établissement d'un pouvoir central destiné à remplacer la diète. Il semble que la diète prévoie ou désire faciliter sa dissolution par l'incurie qu'elle apporte dans la solution des affaires qui lui sont soumises, et qu'elle laisse dormir dans ses bureaux avec ce flegme intrépide qui est le trait le plus marqué de son caractère.

Parmi les questions qu'elle laisse pendantes, une de celles qui préoccupent les esprits en Allemagne, est la question qui concerne la fortification des côtes de la mer Baltique et de la mer du Nord. Mais le ministère prussien veille, et va, dit-on, présenter aux chambres un projet de loi qui autorise la construction d'un chemin de fer de Stralsund à Berlin; ce chemin aurait une grande importance stratégique pour la défense des côtes. Au printemps prochain, la forteresse fédérale d'Ulm commencera à s'armer de canons rayés, et vers la même époque, on organisera d'après le système français plusieurs batteries de l'artillerie à cheval de Wurtemberg. Cette lente précipitation ne fait pas un contraste trop violent avec l'inertie somnolente de la diète de Francfort.

L'éternelle question du Schleswig continue à s'agiter sans faire un pas. La *Gazette prussienne* voudrait lui faire faire ce pas : elle déclare que si les élections générales pour la prochaine session législative donnent dans le Schleswig une majorité danoise ou seulement douteuse, il sera si évident que le gouvernement danois aura voulu violenter la libre expression de l'opinion publique, que la confédération

et les puissances allemandes devront aviser aux moyens d'assurer l'exécution des engagements pris par le Danemark en 1852.

Entre autres faits importants, il convient de signaler le contrat conclu entre le grand-duc de Hesse-Darmstadt et l'évêque de Mayence. Si l'on ne savait combien de temps ont duré les débats préliminaires, on croirait que la rédaction de ce concordat n'a pas été précédée par une suffisante maturité de réflexion; car il s'en faut que tout soit réglé d'une manière précise et complète. Ce qu'on y peut approuver, c'est un louable effort pour assurer à l'Eglise catholique une indépendance véritable, et la soustraire à cette fusion avec l'État, qui est pour tous deux une cause d'embarras. Ce qu'on y peut blâmer, c'est que, dans ce *self-government* accordé à la vie religieuse, l'indépendance des particuliers, aussi sacrée que celle de l'Église, n'a pas toujours été sauvegardée.

En Autriche, le conseil des ministres se réunit tous les jours pour le règlement des affaires intérieures. On le dit surchargé de besogne et assez incertain, ce qui n'est pas étonnant. Il s'agit d'entrer dans l'application des statuts provinciaux, et d'en compléter l'exécution par des lois qui ne sont même pas préparées. Cependant les opinions et les sentiments du public se produisent de toutes parts. Le *Messager de Bohême*, se rapprochant des idées de M. Maager, demande une loi électorale, libre et commune à toutes les provinces, avec une assemblée représentative siégeant à Vienne à côté du conseil de l'empire. A Cronstadt, on remercie l'empereur de ce que la principauté de Transylvanie n'a pas été incorporée à la Hongrie; à Temeswar, on le prie, au contraire, de réunir la Vayvodie à la Hongrie par le rétablissement des anciens liens légaux. En Carinthie, 16,000 protestants demandent que leurs intérêts soient représentés dans la diète provinciale par des députés spéciaux. Ces remercîments et ces vœux indiquent que l'Autriche s'éveille à la vie politique.

L'Angleterre continue à manifester par la voix de ses hommes d'État les dispositions les plus pacifiques, tout en fortifiant ses côtes, en poursuivant ses armements et en organisant ses volontaires. Toute l'Europe semble sous l'influence de l'axiome latin *si vis pacem para bellum*; espérons que cet axiome ne sera pas démenti par les événements.

Le secrétaire de la rédaction,

ARTHUR ARNOULD.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

COURS DE LITTÉRATURE DRAMATIQUE, par Saint-Marc Girardin, — tome IV.

Les lecteurs du *Magasin de Librairie*, qui sont aujourd'hui les lecteurs de la *Revue nationale*, connaissent en partie ce nouveau volume de M. Saint-Marc Girardin. Nous n'avons donc pas à leur expliquer le mérite rare de ce cours, suivi par un auditoire attentif et nombreux. Si dans le livre nous perdons l'accent du professeur et le sourire dont il commente quelques-uns de ses aperçus si fins, nous gagnons, du moins, d'avoir sous la main un ouvrage délicat et sérieux que nous pouvons consulter souvent, où nous pouvons apprécier à tête reposée, et comme savourer mille traits délicats aiguisant des jugements solides, une critique instructive et sévère.

Une raillerie mordante quelquefois, mais attique toujours, une forme agréable et presque enjouée recouvrant des pensées profondes, une certaine façon de rajeunir des sujets qui semblaient vieux, et de rendre nouvelles des études qu'on aurait pu croire épuisées, telles sont les principales qualités littéraires de M. Saint-Marc Girardin.

Le sujet traité par le savant professeur est, d'ailleurs, de ceux qui se renouvellent éternellement, puisqu'il s'agit d'amour. Chaque siècle, chaque individu le comprend à sa manière, et personne n'a tort. Quoi qu'on fasse, c'est toujours l'amour, et pourtant il ne se ressemble jamais à lui-même.

M. Saint-Marc Girardin continue son étude de l'*Amour ingénu*. Il le poursuit depuis l'antiquité, à travers Apulée, Corneille, la Fontaine, Sedaine, Bernardin de Saint-Pierre, Milton, André Chénier, jusqu'à Chateaubriand, jusqu'à madame George Sand et madame de Girardin. Mais de l'*Amour ingénu* à l'idylle il n'y a qu'un pas, et ce pas est franchi avec Gesner. Alors nous nous trouvons si près de la pastorale, que nous ne pouvons nous dispenser de jeter un rapide coup d'œil sur ses beautés champêtres.

Le reste du volume traite de l'*Amour conjugal*, et nous le suivons dans toutes ses transformations, à toutes les époques, dans tous les pays. M. Saint-Marc Girardin procède par comparaisons, analysant avec une sagacité patiente les types divers de la femme mariée que nous ont tracés nos devanciers, et même nos contemporains.

Si quelques lignes courtes et forcément superficielles osaient se permettre d'avoir une conclusion, nous dirions de ce livre de critique qu'il excite la curiosité en même temps qu'il satisfait le cœur et l'esprit.

NOUVELLES POÉSIES, par madame Blanchecotte.

Pour publier un volume de vers, de nos jours, il faut sans contredit un grand courage; pour en publier deux, il faut presque de l'héroïsme. Chez madame Blanchecotte, le talent se joignant à l'héroïsme, la critique ne peut que souhaiter des frères cadets aux deux premiers-nés d'une muse richement douée, luttant contre l'indifférence générale du public en matière de poésie.

A la fin de 1856, l'auteur débutait dans le monde des lettres par un ouvrage intitulé : *Rêves et Réalités*. Cette publication attira l'attention et excita une vive sympathie; les journaux et les revues s'occupèrent du nouvel écrivain, et des hauteurs académiques tomba même sur l'humble poëte, inconnu la veille encore, un encouragement précieux et mérité.

Ce qui frappa dans les *Rêves et Réalités*, ce fut un accent de passion sincère; on y sentait une douleur vraie; on y suivait avec intérêt le développement d'une personnalité un peu absorbante, mais énergique; on comprenait que des larmes avaient coulé des yeux de l'auteur et s'étaient ensuite figées au bout de sa plume en rimes plus éloquentes quelquefois, qu'exactement correctes.

Dans les *Nouvelles poésies* nous retrouvons les qualités qui ont assuré le succès du premier volume : pourquoi n'assureraient-elles pas le succès du second?

La poésie de madame Blanchecotte est une poésie exclusivement personnelle. Elle ne nous élève pas dans les nuages

où l'on se perd souvent ; elle ne nous entraîne pas à travers le monde, où l'on fait parfois de mauvaises rencontres, mais elle nous introduit dans l'intimité du tête-à-tête. Là, nous entendons battre un cœur, et nous sommes initiés à plus d'une lutte obscure et cruelle.

Du reste, madame Blanchecotte s'oublie elle-même davantage lorsqu'elle parle en prose. On a remarqué, il y a quelques mois, dans une *Revue*, un article assez étendu où se trouvaient de nombreuses et longues citations des pensées d'un *poëte moraliste*. Le public, habitué à lire un nom au bas d'une foule d'écrits médiocres et vulgaires, éprouva un vif étonnement en voyant sans signature un morceau original et recommandable au double point de vue de la forme et du fond. Vainement la Revue s'efforça-t-elle de garder le secret : en est-il que la curiosité publique ne découvre tôt ou tard?

Ce moraliste anonyme, c'était l'auteur des *Nouvelles poésies* que nous annonçons aujourd'hui. Nées d'hier seulement, nous leur souhaitons une longue et brillante carrière : si le mérite faisait le succès, notre souhait pourrait bien être une prédiction.

Les Amours de Jacques, par Hector Malot.

M. Hector Malot appartient à cette nouvelle école qui, dédaigneuse des grands effets dramatiques dont les événements fortuits de la vie sont l'unique cause, s'attache ardemment à l'étude des caractères et des passions. On pourrait difficilement trouver un sujet plus simple et moins surchargé de complications imprévues que le sujet traité dans ce nouveau volume de l'auteur des *Victimes d'amour*. M. Hector Malot, évidemment, a voulu être vrai, rien que vrai, supposant avec raison que la peinture réussie d'une individualité sérieusement analysée était préférable aux jeux brillants d'une imagination féconde, mais sans but.

Le roman, en effet, à moins de rester une futilité, inutile toujours, nuisible souvent, doit s'appuyer sur une observation exacte, mais épurée par le goût, des passions dont le cœur humain est le théâtre trop peu connu.

Malheureusement, en parcourant cette voie féconde qui, par l'étude consciencieuse de l'homme, de ses sentiments et de ses instincts, mène à la vérité, on longe un précipice redoutable où sont tombés de nos jours plusieurs écrivains de talent: nous voulons parler du *réalisme*. Le réalisme n'est-il pas, à la vérité, ce que la violence est à la modération? Cette dernière choisit avec tact et mesure, prenant et rejetant suivant les règles sévères de l'art et du goût, tandis que la première marche à l'aventure, touchant à tout et ramassant le sable à pleines mains, de peur de perdre une parcelle d'or, si minime qu'elle soit.

M. Hector Malot s'est quelquefois penché au bord du précipice, de façon à nous donner le vertige, mais au moment où nous allions fermer les yeux, en priant pour le salut de son âme, il se retenait à quelque branche fleurie et le danger s'éloignait.

C'est donc un roman vrai, et peut-être réel, que nous annonçons à nos lecteurs ; ce n'est point un roman *réaliste* dans l'acception exacte de ce mot désagréable et nouveau.

Quelques lecteurs, sans doute, se demanderont en face de certains détails, trop spéciaux pour être inventés, si l'auteur n'est pas l'indiscret narrateur d'une aventure dont les héros ont vécu en souffrant des douleurs bien véritables ; mais cette hypothèse, fût-elle vraisemblable, ajouterait à l'intérêt du drame, sans diminuer en rien le mérite de l'écrivain.

Arthur Arnould.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER et Ce, rue Mazarine 30.

LA LIBERTÉ INDUSTRIELLE

ET LA LIBERTÉ POLITIQUE

Du droit industriel dans ses rapports avec les principes du Code civil sur les personnes et sur les choses, par M. Renouard, conseiller à la cour de cassation.

M. Renouard est un magistrat aussi pacifique qu'éclairé : j'oserai cependant le comparer à Condé. Par delà cet amas confus de lois incohérentes qui régissent notre industrie, M. Renouard jette un mot nouveau dans le langage juridique, mais qui est toute une définition, celui de *droit industriel.* Il marque ainsi le point d'arrivée, le but à atteindre, et il y marche le premier, donnant à la fois le signal et l'exemple. Ainsi Condé jetait son bâton de commandement par-dessus les remparts de Fribourg.

Les soldats de Condé, s'élançant à sa suite, allèrent le ramasser. M. Renouard trouvera-t-il des émules qui suivront le chemin qu'il indique et viendront relever son signe de ralliement? Arborant le droit industriel à côté du droit commercial, du droit civil, etc., les jurisconsultes prépareront-ils par leurs travaux et leurs méditations la rédaction d'un sixième code, le code industriel? Il leur faudrait d'abord se réunir autour d'un principe commun. Ce principe, c'est la liberté, selon M. Renouard. « La liberté, dit-il, sera le régime définitif du droit industriel. »

Les considérations qu'il invoque et développe pour nous la faire désirer sont tirées de la philosophie, de la morale, de l'histoire aussi bien que de l'économie politique. Il n'éprouve pas le besoin de recourir aux chiffres, aux statistiques, aux tableaux comparatifs de contributions directes et indirectes, d'entrées et de sorties de navires, etc., et de se barder de l'appareil un peu technique de quelques écrivains spéciaux. Cette méthode, à vrai dire, est devenue assez superflue depuis que la liberté industrielle, dont les liens vien-

nent d'être tout à coup desserrés, est mise en demeure de faire ses preuves, de tenir les promesses si souvent répétées en son nom, de se justifier par ses œuvres. Les conséquences du traité de commerce sont encore enveloppées dans une demi-incertitude; mais un avenir prochain les en dégagera. A l'apologiste qui apporterait des calculs en sa faveur comme au détracteur qui s'armerait de calculs contraires, on répondrait volontiers à la façon d'Alceste : *Nous verrons bien, monsieur.* On a beau, d'ailleurs, vanter l'éloquence des chiffres : les débats auxquels nous assistons ne témoignent point qu'ils soient particulièrement irréfutables et que leur triomphante certitude coupe court à toutes les discussions. Si l'arithmétique est, comme on dit, une science certaine, il semble que la manière de s'en servir livre passage, sinon à l'arbitraire, du moins à la partialité. Il y a, sans doute, des chiffres sûrs que tout le monde est forcé d'accepter, des totaux et des sommes qui sont hors de toute contestation. Nous voyons cependant que sur cette base inébranlable s'ébattent des raisonnements contraires et prétendent s'établir des conclusions opposées.

Les économistes et les industriels ne sont guère plus d'accord que des horloges ou des philosophes. Ils ne peuvent se mettre à la même heure et placer leur aiguille au même point. Si les premiers ne pèchent pas, en général, par un excès de timidité, s'ils se donnent une assez libre carrière dans la théorie, et, tout en faisant profession de s'asservir aux faits et aux chiffres, marquent quelque penchant à les dépasser ou à les pousser dans le sens de leurs doctrines, la témérité, en revanche, n'est pas le défaut des seconds, qui s'enferment un peu étroitement dans la pratique, et qui, tout en poursuivant le progrès avec une louable persévérance, répugnent à sortir du cadre des habitudes invétérées : de sorte que, malgré leur désir égal de voir prospérer et s'accroître l'activité nationale, malgré le but commun auquel tendent leurs efforts respectifs, économistes et industriels, vivant en des sphères différentes, auront toujours de la difficulté à s'entendre. Quelques exemples remarquables prouvent, il est vrai, qu'un économiste peut être industriel et qu'un industriel peut être économiste; mais ils sont encore rares et mettent quelque lenteur à se multiplier. Ils deviendront avec le temps nombreux et ordinaires; mais, en attendant, les économistes accuseront de routine les industriels qui leur répondront par le reproche d'imprudence.

Parmi ces débats si animés et ces controverses, je n'ai pas de

boussole pour m'orienter. Devant ces pauvres arguments dédaignés qui n'usent pas de l'arithmétique et ne développent que des idées, j'ai du moins ma raison, mes principes moraux, mes sentiments qui me décident; la persuasion se fait. Mais que dirai-je devant un document statistique qui signifie blanc pour un homme très-intelligent, très-versé dans la matière, et noir pour un autre qui n'est ni moins versé dans la matière ni moins intelligent? Si même les chiffres me paraissent plaider en faveur de la liberté industrielle, ils ne me convaincront que de ses bienfaits matériels, ils ne peuvent intéresser à elle que mon bien-etre; or, mon bien-être est timide et circonspect de sa nature; ma quiétude se méfie des changements et redoute le hasard des transitions, même en vue d'une amélioration plus ou moins lointaine. Ce n'est pas assez pour m'émouvoir. L'arithmétique, n'ayant pas d'âme, ne trouve pas accès dans la mienne; ma froideur me laisse mou contre les objections et à moitié distrait; elle tient la porte ouverte au doute, même quand le doute a été chassé, et, après que j'ai pris parti, je me sens encore disposé à être neutre. Tous ces chiffres ne font que solliciter, aucun n'emporte ma croyance.

Mais si l'on réussit à me prouver que la liberté industrielle exercera un grand nombre de Français à relever davantage d'eux-mêmes et moins de l'État, et qu'elle est une des formes pratiques de la vraie liberté, qui consiste, comme le pense très-justement M. Renouard, dans la tâche de se diriger soi-même à ses risques et périls, alors je puis rester incertain sur l'opportunité, la mesure, les effets de telle ou telle de ses applications, sur les délais qu'il faut lui accorder et la meilleure façon de préparer son règne; mais ce qui n'est plus contestable pour moi, ce sont les vœux que je forme pour son avénement. J'applaudis à ceux qui, marchant à la suite de Condé, je veux dire de M. Renouard, l'iront chercher par delà les barrières de notre législation. Car ses titres sont égaux et pareils à ceux des autres libertés, elle entre dans leur concert, et s'ajoute à leur nombre, que son absence laisserait incomplet. Elle concourt avec elles au même but; son assistance peut être utile à toutes, et spécialement à celle dont la marche a été la plus variable et les chutes les plus fréquentes, à celle qui aujourd'hui même paraît reprendre faveur, je veux dire à la liberté politique.

I

Pour la plupart des publicistes, la liberté industrielle forme une question à part, absolument distincte et isolée, à laquelle la liberté politique demeure tout à fait étrangère. Aimer l'une et repousser l'autre ne leur semble pas inconséquent, et ils ne s'imaginent pas, quand ils émettent des arguments en faveur de la première, que la logique les applique également à la seconde. Tel qui n'était pas un adorateur passionné de la liberté politique était un chaud partisan de la liberté industrielle; si vous lui parliez de celle-ci, il ôtait son chapeau; mais s'il s'agissait de celle-là, il l'enfonçait; et il est si facile, à ce qu'il paraît, de varier ses goûts, qu'on a vu la beauté de l'une éblouir par une illumination subite des yeux qui restaient fermés à la beauté de l'autre. Le contraire se voit aussi. Un libéral peut s'alarmer de la lettre du 5 janvier et se réjouir du décret du 24 novembre. Il saluera le retour de la liberté politique, mais quant à la liberté industrielle, c'est bien différent. On la met en réserve pour des discussions toutes spéciales, où les admirateurs de la tutelle gouvernementale se transforment en prôneurs de la liberté, et réciproquement; c'est comme un terrain neutre où les adversaires se réunissent, où les amis se divisent. Ici les camps politiques les plus opposés se confondent en une mêlée où la liberté ne sait plus reconnaître les siens, et a lieu de s'étonner des attaques de ses défenseurs accoutumés aussi bien que des éloges de ses assidus détracteurs. Ici les attitudes se modifient, les positions s'échangent, et c'est presque un chassé croisé. Ils sont assez peu nombreux ceux pour qui la liberté n'est pas un objet tantôt d'amour, tantôt d'aversion, selon qu'elle se présente dans l'industrie ou dans la politique.

Cette contradiction qui se voit dans les esprits se retrouve dans les faits. Il semblait que la liberté politique et la liberté industrielle ne pussent vivre en même temps. Pendant les trente années qu'a régné la première, la seconde n'a vécu que dans les rêves de quelques économistes, à l'état embryonnaire, et c'est quand la première, à son tour, vivait moins dans le sentiment public que dans le cerveau des *idéologues*, que la seconde a profité de ce moment pour établir son règne. Faut-il croire qu'il y avait entre elles une sorte d'incompatibilité chronologique? ou la contradiction n'est-elle qu'apparente?

Depuis que le monde existe, et dans notre pays comme ailleurs, la

politique et l'industrie avaient été, jusqu'en 1820, dans un rapport naturel et constant. L'une avait toujours laissé dans le régime de l'autre des traces de ses variations. M. Renouard distingue trois phases par lesquelles notre industrie a passé : esclavage, priviléges et corporations, tutelle. On ne peut s'empêcher de remarquer que notre société politique a suivi exactement les mêmes vicissitudes : conquête, féodalité et franchises communales, monarchie administrative. La révolution française a renversé l'édifice compliqué des priviléges et les compartiments où était enfermé le travail en même temps que les prérogatives aristocratiques et les débris de la féodalité; mais, en industrie, comme en politique, elle a plutôt proclamé que fondé la liberté. La loi du 17 mars 1791 reconnaît à chacun le droit de choisir sa profession; mais les règlements, les autorisations et les interdictions, dont les personnes étaient délivrées, s'appliquent aux choses avec la même multiplicité et la même minutie, et l'État, sous une autre forme, intervient plus que jamais; de même, les ressorts et les agencements perfectionnés du mécanisme administratif enserrent le régime politique. Quelques années plus tard, l'exagération de notre système douanier était contemporaine des majorats, et les nécessités d'une politique conquérante imprimaient à notre industrie une brusque transformation. Après 1815, l'ancien régime fait des retours offensifs, plus ou moins dissimulés, dans l'industrie, rétablissant sous le nom plus modeste de protection et de prohibition ce qui s'appelait fièrement privilége; en même temps,la réaction aristocratique s'essaye à reconstituer la grande propriété.

C'est vers cette époque que se produit le désaccord. Le régime politique était entré dans sa quatrième période, c'est-à-dire dans la liberté; le régime industriel demeurait en tutelle. Celui-ci restait attardé dans les entraves qu'avait franchies celui-là; l'un était toujours asservi aux restrictions quand l'autre était émancipé. Majeurs d'un côté, mineurs de l'autre. Tandis que nous réclamions la liberté sur les questions publiques, nous n'osions pas l'introduire dans nos intérêts industriels; et, nous mêlant à outrance des affaires du gouvernement, nous ne nous demandions pas si le gouvernement ne se mêlait point un peu trop des nôtres. Ces fiers citoyens, si jaloux de leur droit de contrôle, d'examen et de blâme dans les questions politiques, laissaient, en entrant dans leur bureau et leur fabrique, ces nobles sentiments sur le seuil. Si leur indépendance civique ne supportait pas le joug du gouvernement, leurs intérêts particuliers [illegible]

saient sans cesse appel à sa protection. Se persuadant aisément l'État avait à sa charge le succès de leur négoce ou de leur indus ils le rendaient responsable de leurs revers, et chaque fois qu petite difficulté se levait devant eux, ils proclamaient que le gou nement devrait bien l'aplanir. Revendicateurs de la liberté au hors, ils ne l'admettaient point dans leur travail privé.

La liberté politique guerroyait victorieusement; elle fit même révolution pour maintenir ses droits; la liberté industrielle en encore à réclamer timidement et vainement les siens. Sans doute, enseignements des économistes avaient quelque chose d'insolite, d traordinaire, qui dépassait de trop loin les habitudes créées et vieilles pratiques; mais on pourrait trouver étrange qu'une nati si avide alors de liberté, n'ait pas même paru éprouver un fa désir, exprimé un timide souhait que des hommes invoquant vantant la liberté se trouvassent avoir raison. Loin de là. D'une p la bourgeoisie s'en tenait à la protection, ne faisant sur ce point des concessions insignifiantes; elle en maintenait la doctrine et se blait l'appliquer quelquefois sans autre motif visible que le pla de la consacrer. D'autre part, le peuple, suivant cet exemple, in quait à son profit la protection de l'État, et, comme il va toujours extrémités d'un principe, il donna dans le socialisme. Protection droit au travail, « drapeaux, dit M. Renouard, arborés par de camps opposés, mais fabriqués de la même étoffe. » Le socialis était né du système protecteur qu'il voyait fleurir dans le régi industriel, et que, par voie de conséquence, il étendait à la privée.

Ne verrons-nous là qu'une de ces contradictions habituelles à nature humaine? Peut-être, mais il serait superficiel de la constat si l'on ne prenait la peine d'en chercher l'explication. Faisons no examen de conscience et découvrons quelle dissemblance si notal séparait dans nos esprits la liberté politique de la liberté industriel que le triomphe de l'une ait été inutile, presque nuisible au prog de l'autre. On croyait, on disait que la liberté politique suffisait garantir les autres libertés et à leur frayer la route : en voici u pourtant — et ce n'est pas la seule — qui ne lui a pas été redeval d'un pareil secours. Pourquoi? C'est que toutes deux poursuivai un but différent.

La liberté industrielle se fonde sur ce principe que l'État doit r treindre son action pour laisser une plus large place à l'activité priv

et à l'initiative individuelle; elle a confiance dans la vertu des efforts personnels et nie que la protection de l'État y supplée efficacement. Si la liberté politique s'était inspirée des mêmes maximes, si sa tâche avait été — comme le comprenaient quelques esprits éclairés — d'assurer à chaque citoyen une réelle indépendance, il est certain qu'elle se serait rencontrée avec la liberté industrielle dans une communauté de principes qui en aurait fait deux alliées. Malheureusement la liberté politique s'appuyait sur des doctrines presque opposées. Si elle prétendait contrôler, améliorer et changer, au besoin, le gouvernement, elle songeait si peu à restreindre l'action de l'État, à marquer nettement le domaine où doit s'exercer sa puissance légitime et celui où les particuliers doivent agir comme ils l'entendent, qu'à travers toutes nos révolutions, même libérales, l'État a vu s'accroître sans cesse le nombre et l'importance de ses attributions, et que les particuliers ont vu se rétrécir, à tout propos, le champ de leur propre liberté. L'opinion, par une grave méprise, confondait la liberté politique avec la souveraineté nationale, ennemie naturelle, aussi bien que la souveraineté de droit divin, des indépendances particulières.

Avant 1789, l'État intervenait sans cesse dans les affaires des particuliers, sans que ceux-ci intervinssent dans les siennes; il réglait leurs rapports entre eux, leur dépendance à son égard, l'exercice de leurs professions, leur existence civile, leurs croyances même; le roi, accepté et imposé par la tradition, gouvernait selon son bon plaisir par des ministres qu'il choisissait de son plein gré; la seule barrière que rencontrât son autorité était le respect de quelques privilèges acquis, barrière qui n'était pas toujours insurmontable. Après 1789, sous la république et sous la monarchie constitutionnelle, les citoyens interviennent dans les affaires de l'État. Par leurs mandataires, les électeurs avertissent le gouvernement de leurs désirs et de leurs opinions, ils maintiennent ou renversent les ministres; l'État doit être dirigé suivant la manière qui leur agrée le plus par des hommes qui sont avec eux dans une étroite conformité de vues et d'idées. Ils ont le pouvoir de laisser l'État entre les mains qui l'administrent ou de le faire passer en d'autres mains. Ils choisissent les pilotes qui tiennent le timon.

Nul doute que leur intervention n'ait été salutaire; défenseurs des intérêts et des droits du pays, ils les font prévaloir dans la direction de l'État, ils font de l'État le protecteur obligé de ces droits et de ces

intérêts. Dès lors sa puissance se justifie par la supériorité de ses lumières, par cette présomption qu'administré par ceux qui ont l'approbation des chambres, il est un directeur habile, un guide éclairé. Et cette présomption même nous convie à le charger de tous nos intérêts, au risque d'y perdre quelques-uns de nos droits, à multiplier et agrandir ses pouvoirs, dont l'exercice ne trouble pas notre sécurité, puisqu'il est contrôlé par les hommes les plus intelligents du pays, par ceux que notre confiance a désignés.

L'intervention de l'État dans nos affaires n'est donc pas diminuée, elle est seulement entourée de plus de garanties. L'administration remplace le despotisme. On a proclamé les droits de l'homme et du citoyen, on a reconnu en principe toutes les libertés, liberté privée, liberté civile, liberté de conscience, liberté de la presse, liberté commerciale, liberté industrielle; la seule de toutes cependant qui écarterait la main de l'État des affaires des particuliers, la liberté administrative, a été si peu établie en fait, qu'elle existe à peine de nom. Il s'ensuit que toutes les autres libertés ont été réglementées, et que l'État, loin d'être moins chargé de besogne, agit davantage sous un nombre toujours plus grand de formes nouvelles, car il est plus simple de supprimer la liberté que de la régler à tout moment dans les inévitables complications de la pratique. L'État a donc été armé d'une foule croissante de droits pour trancher tous les cas possibles, et sans cesse se multipliant, que fait naître la liberté. On la respecte, on ne la viole pas, mais on l'administre, et les prévoyances de la législation spéciale, des règlements d'administration publique, des lois de police se placent prudemment devant chacun de ses pas.

Ainsi, après comme avant la révolution de 1789, l'État est un vaste mécanisme qui devient de jour en jour plus savant et plus ingénieux, mais qui enserre aussi étroitement l'activité des citoyens, et dont les rouages s'engrènent les uns dans les autres, de façon à entraîner dans la régularité de leur mouvement toute la circulation vitale du pays. Sous le régime parlementaire, le gouvernement, c'est-à-dire les hommes chargés de diriger le mécanisme, le gouvernement était assez faible, puisqu'il dépendait des changements d'opinion, et que, sans cesse occupé à la défensive, il avait tout à craindre et à ménager pour se maintenir dans une durée toujours incertaine; cependant l'État, c'est-à-dire le mécanisme lui-même, a gardé une puissance égale, plus réglée, plus équitable, plus conciliante et plus habile, mais toujours énorme; après comme avant 1789, il a des

pouvoirs très-étendus sur les particuliers et empiète sur leur domaine.

Qu'était-ce alors que la liberté politique? C'était le droit d'intervenir dans l'administration de l'État, de contrôler les actes du gouvernement, de les discuter et de lui dire : Vous conduisez mal nos affaires, faites place à d'autres qui les conduiront mieux. Pour que les directeurs de cette vaste machine qui, au nom des intérêts généraux, décide et agit sans cesse en notre lieu et place, répondissent exactement aux vœux de la nation, on les mettait sous la dépendance de la majorité. Tous les principes, toutes les idées pouvaient donc arriver à leur jour au pouvoir; ceux qui en étaient écartés luttaient pour s'en frayer la route : ambition légitime et honorable sans doute, mais qui songeait moins à limiter l'omnipotence de l'État qu'à mettre le gouvernement en disponibilité, afin d'occuper la place vacante et de se servir de cette omnipotence, laissée intacte, comme d'un moyen pour s'établir et dominer. Les ministres changent, l'État reste.

Ce système nous a donné assurément une période animée et brillante où la France a pu admirer et faire admirer à l'Europe le grand nombre d'hommes de talent qu'enfante son sein fécond. Mais c'était le règne de la majorité. Cette majorité n'accordait à chacun que la dose d'indépendance qui lui paraissait convenable, et qu'elle mesurait au gré de ses opinions; dans chaque administré, elle était disposée à moins respecter la qualité d'homme que celle de citoyen. Il y avait des libertés publiques, mais qui étaient parlementaires plutôt que personnelles; la liberté de la pensée et celle de la parole, réservées, quoique étendues, à ceux que le suffrage des concitoyens portait sur les marches de la tribune ou qui réussissaient à se faire ouvrir les colonnes d'un journal ayant acquitté le cautionnement, n'apportaient pas aux particuliers une plus grande liberté d'action. Cette liberté d'action dépendait uniquement des votes des assemblées, qui étaient composées d'hommes enclins comme tous les autres à exagérer leur pouvoir, et dont la modération était la seule garantie. Or nous savons qu'une assemblée peut avoir des entraînements et des passions; nous savons qu'elle peut égaler en despotisme les plus impérieux tyrans, et que la liberté politique, donnant la souveraineté aux représentants issus des élections populaires, peut aboutir à sa propre destruction; que, bien peu d'années après son avénement, ou si l'on veut sa résurrection, en 1789, coiffée du bonnet phrygien, massacrant les prisonniers, promenant des têtes sur des piques, elle s'est perdue

dans la Terreur. En des temps plus calmes, elle ne saurait se précipiter en de tels abîmes; mais elle est encore la tyrannie du nombre, et ce nombre fût-il pris parmi les plus sages, elle s'y asservit, et court le risque de paraître inutile.

Son but, en effet, est de confier l'État au gouvernement qui convient à la majorité; son moyen est de maintenir ou déplacer cette majorité. Et par là, quel que soit l'éclat dont elle brille dans les tournois de la parole, si belle qu'elle paraisse quand la tribune est son champ de bataille, l'éloquence son épée, l'intérêt public son drapeau, elle prépare sa défaite par ses victoires mêmes. Chaque opinion s'efforçant de garder ou de conquérir l'administration de l'État, c'est-à-dire la souveraineté, elle forme deux armées, elle devient l'opposition systématique, créant des obstacles au gouvernement, le battant en brèche pour occuper à son tour la forteresse de l'État, et donnant naissance par contre-coup au parti des conservateurs systématiques. La stratégie, la discipline, reste sa première règle. Des deux côtés on se donne des capitaines, on manœuvre sous leur commandement, on marque le pas, et tout le monde, en s'engageant dans ces combats de la liberté, commence par abdiquer la sienne, le chef pour tenir ses soldats réunis, les soldats pour soutenir le chef. La liberté reste inséparable de la lutte et de l'agitation; son humeur est belliqueuse; il vaudrait mieux qu'elle fût paisible, comme la rêvait Montesquieu, qui l'appelait « une tranquillité d'esprit. »

La toute-puissance de l'État d'une part, et, de l'autre, la faiblesse du gouvernement sont la cause des révolutions; aussitôt la liberté politique reprend ses bannières, ses tambours, ses cocardes, son air menaçant, et ensanglante les pavés soulevés. Et si la nation, soit par lassitude du tumulte qui l'épuise, soit par confiance particulière en un homme, déclare par une manifestation éclatante que tel gouvernement est celui de sa prédilection, la liberté ne paraît plus nécessaire, elle pourrait disparaître sans que le pays s'en inquiétât outre mesure, sans que cette indifférence ou même cette antipathie doive nous être un sujet d'étonnement.

La liberté était si peu aimée pour elle-même qu'elle a été souvent un instrument d'agression pour des doctrines qui lui étaient contraires. Des partis opposés entre eux s'accordaient en ce point qu'ils ne la désiraient qu'à condition de la tuer après s'en être servis pour la satisfaction de leurs aspirations aristocratiques ou démocratiques, et avec le dessein secret de la rejeter comme une arme que la victoire

a rendue inutile. Quelques-uns avaient conçu pour elle une passion farouche et sombre, singulièrement troublée, qui cachait une haine profonde sous une ferveur momentanée, et qui s'efforçait de la saisir pour lui porter les coups les plus violents, pour en faire une victime à leur triomphe le jour même où l'État serait entre leurs mains. Au milieu des troubles civils, le parti libéral est resté solitaire et désorienté. Réactionnaires et révolutionnaires travaillaient avec la même ardeur à la suppression de la liberté, et cette *solution*, dont on parlait tant, l'opinion publique l'a vue dans la toute-puissance égale de l'État et du gouvernement.

Rien alors ne devint plus rare qu'un partisan de la liberté politique. On accusait de tout le mal cette divinité à laquelle on n'avait pas su rendre le culte qu'elle demande, et on la reniait en déclarant que c'était un fétiche. On l'avait promenée en procession et à son de trompe autour de toutes les murailles de Jéricho, au lieu de la faire entrer dans la place sans toute cette musique et sans abattre les murailles. Quand celles-ci s'ébranlèrent et qu'une partie se fut écroulée, on s'effraya, on s'écria que l'arche sainte n'était bonne qu'à tout renverser, on l'abandonna en plein champ, ne laissant près d'elle que quelques exécuteurs posthumes chargés de l'insulter de temps en temps par acquit de conscience, et l'on n'y songea plus.

Qu'avait-on à faire de cette liberté? et la façon dont on l'avait comprise ne fournissait-elle pas contre elle de spécieux arguments? On lui avait donné pour principal objet de nous faire arriver au gouvernement qui nous paraîtrait le meilleur. Par un vote solennel et presque unanime la nation avait déclaré quel était ce gouvernement. Le but de la liberté politique était atteint; elle avait fait son œuvre et pouvait se retirer, puisqu'elle n'avait travaillé qu'à rendre souveraines les décisions de la majorité. Il faut, dites-vous, contrôler ce gouvernement, le surveiller, lui demander des comptes; mais le lendemain d'un vote de confiance, ce serait une contradiction. Vous parlez des droits de la minorité; ces droits étaient respectables tant que vous aviez à compter avec le plus grand nombre des Français, écartés des urnes électorales, et que la minorité pouvait avoir derrière elle ce jour-là ou le lendemain; maintenant nous décidons directement, et toute incertitude a cessé. La minorité n'a plus rien à dire, puisque la majorité a prononcé. N'était-ce pas là, pour vous-mêmes, l'*ultima ratio?* On en peut dire autant de la liberté de la presse. Elle correspondait à cette exclusion de huit millions et demi de Français

adultes, qui n'avaient guère d'autre façon d'intervenir pacifiquement, et à qui les journalistes pouvaient servir d'interprètes. Aujourd'hui ils votent, ils ont donc le pouvoir de faire parvenir leur avis. Vous dites qu'un homme doit avoir le droit de manifester sa pensée, d'exprimer son opinion personnelle. A la bonne heure ! Mais sur bien d'autres points vous n'avez montré qu'un goût assez médiocre pour les libertés personnelles et une ardeur modérée pour les soustraire à la direction de l'État. Vous dites encore que la liberté politique entretient l'intelligence publique; mais toutes les libertés en sont là, et cependant, par vos propres lois, n'avez-vous pas trop souvent borné dans nos affaires privées, l'exercice de notre intelligence ? Que n'avez-vous reconnu plus tôt qu'à la souveraineté de la nation s'oppose naturellement et fait équilibre la liberté des particuliers, et que la liberté politique est faite surtout pour sauvegarder contre les immixtions de l'État la liberté d'action de chacun?

On se figurait qu'une société est libre quand la majorité y fait la loi; le système des majorités prépondérantes, dès qu'il s'est agrandi, a fait justice de cette erreur. Le passage du suffrage restreint au suffrage universel a été un changement considérable, qui a transformé nos institutions politiques et dont l'écho retentit dans les commotions de l'Europe. Mais il y a dans l'air une autre révolution, plus profonde et plus pacifique, qui, tout en conservant à l'État ses prérogatives spéciales, sa force propre et sa juste autorité, élargira au-dessous de lui le domaine de l'initiative privée.

Aujourd'hui le puissant souverain qui nous a donné la liberté industrielle nous mesure moins strictement qu'hier la liberté parlementaire. La tribune se relève. Organe éclatant de la liberté politique, son premier devoir est d'en assurer l'établissement définitif. Qu'elle nous aide à tourner nos erreurs passées, par un détachement opportun, au profit de l'avenir. Si nous jetons les regards en arrière, que voyons-nous? L'industrie était restée dans la tutelle; la vie politique y est retombée. Il semble qu'elle se soit effrayée de l'avance qu'elle avait, de son progrès disproportionné, comme si le lien qui unit les diverses libertés était si étroit qu'elles ne pussent marcher d'un pas inégal. Si l'une ne prend pas une allure plus délibérée, l'autre recule pour se mettre à l'unisson. Il y a, selon nous, une intime concordance entre le régime industriel et le régime politique. Cette année, comme pour justifier cette opinion, le progrès de l'un a été bientôt suivi du progrès de l'autre. Est-ce le premier

qui a tiré le second à sa suite? Est-ce une plus grande liberté industrielle qui a servi d'acheminement vers une plus grande liberté politique?

Les esprits libéraux qui, à propos du traité de commerce, se préoccupaient surtout du moyen employé et qui y trouvaient quelque chose à redire, n'allaient pas sans doute jusqu'à souhaiter qu'un échec du nouveau régime vînt prouver que tout ce qui n'est pas le fruit de la liberté, tout ce qui procède d'une autorité omnipotente, est mauvais, même la liberté; mais quelques-uns se tenaient dans une expectative froide, sinon hostile. Ils voyaient dans cette émancipation même un excès de tutelle. Ce n'était pas l'opinion publique qui avait pris l'initiative de ce progrès; ce n'est pas elle qui a déclaré la nation digne de cet affranchissement et capable de le supporter; elle n'a pas souhaité, avant de l'obtenir, ce subit accroissement de liberté; le chef de l'État aurait pu nous dire, comme ce héros de Racine : « Vous ne l'avez pas seulement demandé. » Nous laissions tant faire au gouvernement, que nous allions jusqu'à lui abandonner le soin d'élargir l'espace où se meut notre activité productive et de tempérer l'action de l'État. Nos rois, avant 1789, ne trouvaient jamais assez minutieuses, assez multipliées leurs ordonnances, ni assez serrées les mailles du réseau dans lequel ils enlaçaient le travail national; maintenant c'est le chef de l'État qui proclame abusif le nombre des règlements, des prohibitions, le chiffre des droits d'entrée et de sortie dont l'administration alourdissait notre industrie en croyant la protéger. Un emploi du pouvoir si extraordinaire, qui nous obligeait ainsi à la liberté, n'était que la conséquence extrême de ce système commode par lequel nous abdiquons tout esprit d'initiative en faveur de l'État. Eh quoi! nous avions confié à l'État, par une démission volontaire et quelquefois enthousiaste, la conduite de nos intérêts moraux; pouvons-nous être plus défiants, plus faciles à alarmer quand il s'agit de nos intérêts matériels? Nous lui reconnaissons une intelligence supérieure à la nôtre : restons modestes en industrie aussi bien qu'en politique. Ayons assez de modestie pour nous incliner et donner notre assentiment, même quand le gouvernement décide que nous en avons trop, et qu'en industrie nous devons être plus grands garçons que notre humilité ne le souhaite. L'État était l'arbitre accepté de tous nos intérêts; cela nous avait plu ainsi : pourquoi nous déjuger quand il nous faisait l'honneur de nous débarrasser de nos

lisières? Nous avions donné à l'État procuration pour apprécier et décider tout ce qui nous concerne; le gouvernement s'est servi de cette procuration, et, par le traité de commerce, il semblait s'être si bien réservé le règlement de nos destinées, qu'il prenait à son compte même le soin de nous émanciper.

Cependant il allégeait ainsi, en la dégageant, la responsabilité de l'État dans les questions de bien-être matériel; et, à la fin de cette même année, il l'allége encore dans les questions politiques. L'hiver dernier, il laisse une plus grande part aux particuliers dans l'industrie; au commencement de celui-ci, il laisse une plus grande part dans la politique aux citoyens ou du moins à leurs mandataires. On peut supposer que cette coïncidence, en l'an 1860, de deux décisions aussi importantes est due au mérite de la première, qui avait cet excellent effet, de diminuer l'action de l'État sans affaiblir le gouvernement, et qui a fait comprendre à celui-ci qu'il s'affermissait en assignant des limites à son écrasante responsabilité. Ce n'est pas un simple hasard qui a fait suivre, dans un intervalle de quelques mois, la lettre du 5 janvier de ce décret du 24 novembre. Le rapprochement des époques doit faire naître un rapprochement d'idées. Il nous indique le grand pas, le pas décisif qui nous reste à faire en liberté politique. M. Laboulaye nous le disait, il y a quinze jours: il ne s'agit pas d'affaiblir le gouvernement, mais de fortifier l'individu. Ainsi se marque le but commun de la liberté politique et de la liberté individuelle. Constatons entre elles une ressemblance qui fait de ces deux sœurs les filles d'un seul principe. Comprenons que l'activité nationale se divise en deux parts très-distinctes, celle des particuliers et celle de l'État; que leur pénétration mutuelle, leur réciproque intervention doit faire place à une indépendance respective. Si la tribune le comprend, elle s'appliquera désormais, non plus à encombrer de mille fardeaux le gouvernement, mais à le fortifier en le débarrassant, et allégera sa responsabilité non-seulement par un partage, mais surtout par un dégagement.

II

Il faut rendre à l'économie politique un honneur qui lui est dû. Il y a quelques années, elle a fait de nouveau résonner dans notre pays ce mot de liberté qu'il sembait avoir oublié, et reparaître ce noble besoin à propos même du mouvement industriel, dont les bruyants

allures et les magnifiques ampleurs semblaient l'étouffer. Le premier dogme de son catéchisme, du moins chez la plupart de ses apôtres, est la puissance des efforts privés, et son principal sentiment un goût peu marqué pour l'intervention de l'État. Par là, elle est véritablement une science morale et politique, et, pour l'élever à ce rang, il n'est pas besoin qu'on l'attendrisse, comme l'a fait le vénérable M. Droz, ni qu'on la soude tant bien que mal à la philosophie par des raisonnements qui sont parfois un peu subtils; il suffit qu'elle proclame l'efficacité de la liberté individuelle. D'autres en proclameront la dignité. On peut avoir sur l'utilité pratique de l'économie politique, sur la certitude de ses assertions, des opinions différentes; mais il faut reconnaître que si, depuis dix ans, il s'est opéré quelque changement dans la façon de comprendre la liberté, si aujourd'hui nous la concevons autrement que sous la monarchie constitutionnelle, nous le devons un peu à l'essor de cette science moderne qui veut la faire passer dans nos actes et nos intérêts les plus particuliers, et avec laquelle nous sommes d'accord pour exonérer l'État d'une partie de ses fonctions.

Par cette confiance dans les effets de la liberté, elle a des points de contact avec la politique et le droit. Des économistes comme Bastiat ou comme Rossi, pour ne parler que de ceux dont la mort a terminé les services, ont pu transporter ses doctrines dans les questions politiques, ou les allier à la science juridique. C'est surtout la législation administrative et la législation industrielle que, défenseurs des libertés personnelles, ils abordent naturellement. La *Revue de législation et de jurisprudence*, dirigée par M. Wolowski, a spécialement insisté sur les rapports de l'économie politique avec la justice, et il ne saurait être regrettable de voir nos magistrats, imitant M. Renouard, mettre dans leur cabinet de travail Adam Smith et Jean-Baptiste Say à côté de Cujas et de Pothier. Maintenant que l'économie politique a conquis sa place au soleil, et qu'elle s'introduit même dans les conseils du gouvernement sans être toujours annoncée, l'indifférence serait imprévoyante et le dédain suranné.

Quand les magistrats émettent leurs avis dans ces problèmes embarrassants parce qu'ils sont nouveaux, leur voix est écoutée avec un grand respect et un profit certain. Leur position leur assure une compétence particulière. Dégagés des liens de l'intérêt privé, exempts des entraînements d'école, ils ne sont pas suspects de parti pris, ni de prévention, ni d'ardeur novatrice, et leur impartialité est doublement

guidée, car l'exercice de leur charge leur apporte l'expérience des choses et leur impose l'élévation des pensées. La justice a un pied dans les idées, et l'autre dans les faits. Malheureusement nos magistrats sont soumis par leurs traditions mêmes à deux tendances contraires, qui les arrêteraient, si l'une ne l'emportait sur l'autre, en de stériles compromis. Il leur faut un effort pour vaincre l'une et suivre l'autre, comme le fait M. Renouard. Notre jurisprudence est fille de la législation romaine et du génie français; elle tient de son père une disposition manifeste à ramener le droit positif vers le droit naturel, qui est, si je ne me trompe, la liberté; mais sa mère lui a transmis un goût prononcé pour la multiplication exagérée des prescriptions restrictives et le luxe des règlements. Le droit moderne s'achemineraít plus décidément vers la liberté personnelle, s'il n'était encore géné par le droit romain, qui concluait au despotisme administratif, s'il ne restait assujetti aux habitudes étroites que celui-ci lui a léguées, et qui resserrent dans les langes et les lisières ses plus nobles développements.

Ne gardons-nous pas, nous aussi, dans nos aspirations les plus libérales, des traditions toutes romaines? Nous ne sommes pas seulement séparés les uns des autres par des différences d'opinion, mais, ce qui est plus singulier, nous sommes divisés en nous-mêmes, combattus en dedans de nous, partagés dans notre for intérieur. Nous avons pu, à certains moments, aimer la liberté; nous n'oserions peut-être pas en inaugurer la pratique véritable. Ce que nous voulons, ce n'est pas que le gouvernement nous laisse plus libres, mais qu'il soit de notre parti; sans cesse nous nous surprenons à invoquer son action, sans jamais souhaiter de le voir s'abstenir; sa main, en se retirant, nous laisserait éperdus; nous avons besoin de le sentir tout autour de nous, constamment préoccupés de ce qu'il devrait faire pour nous, et non de ce que nous devrions faire par nous-mêmes. Il s'est trouvé en France des hommes qui se sont fait tuer pour la liberté; on en trouverait beaucoup moins qui consentiraient à vivre avec elle. En changeant nos lois, nous conservons nos habitudes; nous avons souvent transformé nos institutions sans jamais nous transformer nous-mêmes. Jamais, en aucune chose, nous n'avons accepté comme une présomption que la liberté est le meilleur régime. Nous n'arrivons là qu'en dernière analyse, à travers une suite d'interdictions malencontreuses. Alors nous proclamons la liberté; mais notre premier soin, après l'avoir proclamée, est encore de la circonscrire, de lui faire sa part, d'en prendre et d'en

laisser, d'en mettre ici beaucoup, croyant toujours n'en pas avoir assez, et ailleurs le moins possible, craignant toujours d'en avoir trop. Nous la tirions de ce côté-ci, mais nous l'écartions de celui-là, où était son vrai chemin; notre empressement à la porter sur un point n'était égalé que par notre résistance à la laisser arriver sur un autre. La poussant et la retenant, et la contrariant toujours, nous ne lui avons jamais permis de prendre son allure naturelle. Quel miracle, s'il lui arrive de s'emporter, de faire des faux pas, de reculer, de tomber?

Nos oreilles restent sourdes à ceux qui nous disent : Souhaitons-la, non pas pour lui tracer un sentier étroit, borné par les barrières qu'élèvent nos défiances ou nos passions, non pas pour prétendre être ses guides, mais pour devenir ses élèves, nous former à l'accomplissement des devoirs qu'elle nous dicte, mériter ses nobles leçons par une ferme résolution de les suivre et d'en tirer profit, et apprendre d'elle-même à nous élever jusqu'à elle.

A l'ouverture de la dernière session, le 2 mars 1860, le président du Corps législatif disait aux députés : « L'esprit de nos codes, de tous nos règlements, s'est principalement proposé pour but de poursuivre les abus, et, à force de poursuivre l'abus, il est arrivé à gêner l'usage... Il n'y a de vraie prospérité qu'avec une entière liberté civile, et si notre pays n'a jamais su se servir avec modération de la liberté politique, c'est qu'il n'avait pas commencé par jouir des bienfaits de la première. » Les anciens avaient une façon commode d'expliquer les vicissitudes des institutions politiques : progrès, maturité, décadence, cette évolution leur paraissait imposée par la nature des choses, ce qui les dispensait de plus amples réflexions. La chaire chrétienne n'était pas plus embarrassée : Dieu, selon Bossuet, se fait un jeu d'élever et d'abaisser à son gré les empires, pour le plaisir de prouver sa puissance; marque étrange de respect que de lui prêter ce puéril souci de se rappeler aux hommes par des ruines surprenantes et des bouleversements inattendus! Nous n'en sommes plus là. Nous ne croyons plus à cette force aveugle de la fatalité ni à ces coups d'État du Très-Haut. Il ne suffit plus de nous dire, quand telle ou telle institution est tombée, que bien d'autres ont péri avant elle et qu'ici-bas rien ne dure; peut-être même poussons-nous la hardiesse jusqu'à soupçonner que tout ici-bas ne s'explique pas absolument par des influences de race et de climat. Il nous paraît plus simple, lors même que nous n'avons pas su prévenir ou prévoir

les événements qui nous emportent, de leur prêter une origine moins lointaine et moins haute; il nous paraît plus utile de nous retourner quand ils se sont écoulés, et, au lieu de courber la tête sous l'irrésistible courant, d'en chercher naïvement la source cachée. Notre sagacité, s'excitant par les déceptions mêmes au lieu de se décourager, doit démêler les causes des brusques changements, y reconnaître des fautes ou des erreurs, dont la découverte nous instruit et dont la confession nous relève. Possesseurs pendant trente-cinq ans de la liberté politique, il s'est trouvé qu'au bout de trente-cinq ans nous n'en avions encore ni l'expérience ni l'habitude. Nous n'en avions pas l'expérience, puisque nous l'avons heurtée, brisée nous-mêmes contre les écueils où elle pouvait sombrer; nous n'en avions pas l'habitude, puisque nous y avons renoncé brusquement. C'est l'apprentissage qui a manqué.

Être libre, c'est se charger de sa propre direction. Toute direction demande un noviciat laborieux, une pratique constante : si la conduite de la plus simple machine, du moindre travail, impose cette condition, la conduite de soi-même, bien autrement compliquée, pourra-t-elle s'en passer? Une éducation préalable, un exercice assidu sont indispensables pour faire un négociant, un ingénieur des ponts et chaussées ou un agriculteur. De même pour le citoyen libre. Il ne s'improvise pas. Vous pouvez lui donner naissance par un décret, c'est facile et prompt, une affiche blanche y suffit; mais il n'est que créé, il faut encore qu'il se forme, seconde tâche qui est d'une plus longue et plus difficile élaboration, et qui exige une pratique privée en même temps que publique, un exercice quotidien. Que dirait-on d'un homme qui voudrait être médecin hors de chez lui, les dimanches et jours de fêtes légales, sans ranger la médecine parmi ses occupations familières? Il est nécessaire que la liberté descende dans notre vie journalière et personnelle; notre aptitude à l'indépendance est comme la vertu, qui se mesure, dit Pascal, sur ce qu'on fait d'ordinaire. Pour être capable de la liberté politique, il faut exercer pleinement toutes les libertés civiles; toutes s'entr'aident, et l'usage des unes apprend à se servir de l'autre. Nous avons eu le tort de ne pas sentir assez vivement cette solidarité. La liberté politique a été comme le faîte d'une maison qui manquait de base; elle est restée en l'air, suspendue au-dessus de demi-libertés qui ne grandissaient pas jusqu'à elle pour la soutenir de leurs bras. Elle ne rayonnait pas et tournait sur elle-même, souvent dans le vide. Elle était à la surface,

tout extérieure, en dehors de nous, à la tribune, dans la presse, sans pénétrer dans la suite de notre vie, dans le tissu de notre conduite, dans la moelle de nos os.

Elle a flotté dans nos idées sans se fonder dans nos mœurs. C'est qu'elle ne s'étayait pas assez sur toutes ces libertés particulières qui entrent dans les habitudes, et qui y deviennent aussitôt inébranlables parce qu'elles sont la propriété de l'homme plus encore que du citoyen. La liberté civile, la liberté de conscience sont demeurées acquises du jour où elles ont été établies, quoiqu'elles n'aient pas encore atteint ces frontières naturelles dont on parle tant, et qu'il vaudrait mieux gagner moralement dans le cercle de nos droits particuliers que de conquérir géographiquement sur le territoire des peuples voisins. La liberté des cultes, de la presse, de réunion, d'association et quelques autres sont restées trop gênées par des mesures législatives qui semblaient inventées tout exprès pour les rendre dangereuses. Et cependant c'est l'exercice complet de ces libertés privées qui peut seul nous enseigner la liberté politique. Séparée des autres, celle-ci ne peut être que précaire, et son isolement la rend inconsistante.

La liberté industrielle a été la plus sacrifiée. En dépit du bien qu'elle faisait dans son domaine encore trop limité, et des preuves éclatantes, quoique comprimées, de sa fécondité salutaire, en dépit des progrès universels dont on lui était redevable, on reconnaissait bien que les restrictions à la liberté devaient être exceptionnelles, mais on songeait plus à en étendre qu'à en raccourcir la liste. La législation actuelle n'est encore que le bizarre amalgame des procédés empiriques et des expédients disparates qu'ont entassés peu à peu les diversités successives des temps et des besoins. A l'extérieur, les échanges internationaux rencontrent aujourd'hui moins d'entraves; mais à l'intérieur, il ne manque pas de douanes, de droits à acquittter, de prohibitions, de barrières qu'il serait utile d'abaisser. Ce sont des classements, des règlements de professions, des limitations de nombre, des monopoles et des privilèges, des mesures de précaution et de surveillance; ce sont des formalités minutieuses et vexatoires, des autorisations à solliciter et à attendre du bon vouloir d'une administration qui ne connaît pas le prix du temps. Trop souvent encore l'État nous dit : « Tu n'exécuteras ce travail que dans les formes ou sous les conditions que te prescrit ma prudence substituée à la tienne. » M. Renouard a marqué en traits généraux et philosophi-

ques les défauts de notre législation industrielle; mais si quelqu'un entrait dans le détail, dans l'examen spécial de chaque article, et le soumettait à une discussion approfondie, on verrait que le législateur nous a toujours pris pour des enfants.

La machine administrative veille, agit pour nous. N'apprenant pas, par une habitude de tous les jours, ce qu'enseigne la liberté: l'initiative réfléchie, la recherche attentive des moyens, la considération perspicace des inconvénients, les efforts raisonnés, continus, à la fois hardis et prudents, nous n'avons pu apporter, à un degré suffisant, dans les affaires publiques, qui nous touchent aussi personnellement sans doute, mais moins quotidiennement, ce sentiment de la responsabilité personnelle qui est le grand ressort des meilleures qualités et qui fait la valeur des hommes.

Ainsi envisagée, la liberté industrielle a, comme les autres libertés, sa signification propre, indépendante des vicissitudes sociales. Si elle peut nous enseigner le gouvernement de nous-mêmes, elle importe à la dignité humaine, à notre fierté légitime qui ne doit plus trouver en dehors d'elle sa pleine satisfaction. Ce n'est plus seulement une doctrine, c'est un principe que le succès de l'épreuve actuelle affirmerait sans doute, mais qu'un échec, si un échec était possible, ne saurait renverser, qui survivrait dans nos esprits, inébranlable aux revers passagers, et salué, même dans sa défaite, par nos respects et nos espérances.

Elle a un caractère pratique, et rien n'est plus sérieux, plus précis, que les obligations qu'elle impose. Instruits par elle, nous nous accoutumerions à nous faire de la liberté une image à la fois familière et grave; nous l'avons trop considérée sous je ne sais quel aspect métaphysique et idéaliste. Les uns, s'éprenant de mots, la réduisaient en formules, la quintessenciaient en abstractions sans songer à en faire le fonds solide de la vie; ils n'en tiraient que la matière de discussions animées et brillantes, et l'évaporaient en paroles sans désirer la condenser en réalités. Je ne parle pas de ceux qui y voyaient un luxe, une récréation aux heures de loisir, et se laissaient quelquefois entraîner frivolement à jouer avec elle. La plupart étaient prompts à s'enflammer dès qu'ils entendaient son nom; ils sentaient qu'il y avait en elle quelque chose de généreux, autour d'elle plus d'air à respirer; ils lui vouaient un enthousiasme chevaleresque; mais ils eussent été embarrassés de la définir et de décrire exactement ses traits. Ils étaient comme ces paladins qui portaient la couleur de leur

dame et faisaient merveilles pour elle, mais qui se trouvaient si heureux de courir les champs en son honneur, qu'ils négligeaient de vivre dans son intimité. La liberté ne veut pas de cet amour vagabond, flottant et variable, et de ces séparations où l'oubli est trop facile. Elle ne nous trouve dignes d'elle que si nous lui remettons sans réserve notre sort. Elle ne se montre dans sa pleine et véritable beauté qu'à ceux qui ne lui marchandent pas leur foi. Quand on ne la prend pas tout entière et pour tous les instants, elle ne se donne qu'en apparence; en vain nous nous flattons de la posséder; tant que nous ne l'embrassons que d'une étreinte courte et retrécie, elle peut toujours nous échapper. Elle est moins romanesque qu'on ne suppose, et, pour se livrer, elle exige qu'on l'épouse, qu'on fasse ménage avec elle.

On s'expose aux méprises quand on la traite autrement. Faute d'un commerce plus assidu, elle s'est souvent transfigurée dans les rêves de ses adorateurs, et, sans changer de nom, elle empruntait à leur insu le visage d'une autre maîtresse qui avait obtenu leurs premiers hommages, dans les bonnes grâces de laquelle ils s'étaient plus avancés et dont ils restaient amoureux. L'égalité a su s'attribuer le bénéfice des coups de lance donnés en l'honneur de la liberté. Leurs deux images se brouillaient dans nos esprits.

« La liberté, disait le général Foy, ne devient un besoin universel qu'après une longue expérience. » Il paraît qu'en dépit des généreux discours et des chaleurs de l'enthousiasme, l'expérience en était au moins incomplète, puisqu'on a pu s'en passer, et que le besoin qui se fit jour fut celui de la tutelle administrative. Cela n'est pas surprenant. La liberté est une peine en même temps qu'un honneur. Chaque fois que l'État pose une limite à quelqu'un de nos droits, il nous dispense officieusement d'un devoir; il y a des efforts, des qualités qui nous deviennent inutiles. Aussi sommes-nous volontiers disposés à écarter l'honneur de nos fronts pour rejeter le fardeau de nos épaules, et voici le marché que nous faisons avec l'État : Mes droits seront bornés, mais en revanche mes devoirs le seront plus encore, et je réduirai ceux-ci plus encore qu'on ne réduit ceux-là. Si l'État remplace ma responsabilité par la sienne, s'il veut me prendre quelques-unes de mes charges, je les lui laisserai toutes. Il veut m'aider, je ne m'aiderai plus moi-même. Notre instinct nous pousse à nous décharger tout à fait de nos devoirs dès qu'on nous décharge quelque peu de nos droits.

Cet instinct pourrait être mis en évidence par de nombreux exemples. En voici un, bien simple, et qui ne sort pas des questions industrielles. Je suppose que tout le monde ait le droit de former des sociétés anonymes sans ingérence du gouvernement; on n'est obligé qu'à la franchise et à la loyauté; il faut indiquer dans la raison sociale, comme en Angleterre, les conditions sous lesquelles la société offre au public ses services. Chacun est averti sans cesse du caractère spécial de l'entreprise, toujours et partout annoncé; chacun est juge du degré de confiance et de l'étendue du crédit qu'il doit accorder, soit pour entrer dans la formation de la société, soit pour lier des transactions avec elle; chacun doit examiner, se renseigner, se décider d'après sa seule opinion, et s'il se trompe, il ne peut s'en prendre qu'à lui-même. S'il éprouve quelque mécompte, c'est une dure leçon, mais qui s'ajoute du moins à la somme de ses expériences. Cela vaut toujours mieux que d'accuser le gouvernement de vous avoir égaré, et de faire la même perte sans en tirer, pour soi et les autres, une leçon de prudence. En France, une société anonyme ne peut s'établir qu'avec l'autorisation du gouvernement, après avis du conseil d'État. Sans doute, le gouvernement ne garantit pas la prospérité de l'entreprise autorisée, encore moins la cote des actions; mais le gros public sera toujours porté à s'exagérer l'importance de cette intervention de l'État, à la convertir en un certificat, en une garantie officielle, et presque en un patronage. Il ne fera jamais grande différence entre une autorisation et une approbation. Si le gouvernement autorise, c'est qu'il approuve, et son approbation est une garantie pour le public, presque une invitation à s'associer à l'entreprise; il la déclare bonne, cela veut dire bonne de toutes façons, bonne, en particulier, pour ceux qui y mettront leur argent. Le gouvernement a dû peser mûrement l'affaire, en apprécier la valeur en même temps que l'utilité; un grand corps de l'État, composé des hommes les plus expérimentés, a donné son assentiment, et puisque le gouvernement a des lumières supérieures aux miennes, je n'ai que faire d'examiner à mon tour après un juge si éclairé. Dans ces dernières années, on a vu, entre autres choses, deux sociétés anonymes, formées après enquête et autorisation, tomber, l'une en pleine liquidation, l'autre dans les embarras d'une situation difficile. Toutes deux avaient décoré leur titre, l'une du nom du souverain, l'autre de celui du régime actuel. Les bourses modestes, timides d'ordinaire, mais amorcées par l'appât des petites coupures, s'étaient

laissé éblouir par ces imposantes dénominations; l'épargne des pauvres était allée là. Au bout de quelques mois, les actions baissent considérablement; le petit commerçant, le petit employé, l'ouvrier voient réduite au tiers ou au quart la somme que de lentes économies lui ont permis d'engager. Ainsi désappointés, s'accuseront-ils d'imprudence? Je crains plutôt que leurs doléances ne se tournent encore vers le gouvernement. L'État est intervenu au début de l'entreprise; pourquoi ne paraît-il plus quand les revers arrivent? Ils ne comprennent pas cette éclipse. L'État, qui les a attirés par son autorisation, devait continuer à surveiller l'affaire, en contrôler la direction, intervenir jusqu'au bout, même jusqu'à la réparation des dommages qu'ils ont subis. L'État ne le peut ni ne le doit; mais quand il s'est mêlé d'une affaire, on se persuade qu'il s'en mêlera toujours, et les plaintes accompagnent les déceptions. S'il prend sur lui de nous diriger un moment, nous ne pouvons voir sa main s'écarter sans l'appeler bien vite à notre secours et crier qu'il nous abandonne.

Agrandissez le cadre, et le même instinct vous fera comprendre comment on arrive, quand le gouvernement nous dirige dans l'industrie, à lui dire : Dirigez-nous en politique. Nous voulions commander à condition que l'État exécuterait; mais comme on ne commande bien que ce qu'on sait exécuter par soi-même, nous nous sommes trouvés maladroits et inhabiles. Nous n'avons pas dit alors : Sachons exécuter pour apprendre à commander; nous avons dit : Que l'État commande, puisque d'ailleurs il exécute, et qu'il se charge de la double besogne. Si je consens, si je demande à ne pas agir en toute liberté dans mes affaires privées, il se pourra toujours qu'un jour ou l'autre, par la plus simple conséquence, je donne le même consentement, j'éprouve le même désir dans les affaires publiques. En revanche, on ne peut guère supposer que des hommes accoutumés dans leurs affaires privées à ne relever que d'eux-mêmes, à marcher sans règlements qui tracent et retrécissent leur route, sans autorisations et interdictions qui les arrêtent et les gênent, à n'être troublés ni inquiétés dans leurs volontés, leurs consciences, leurs croyances et leurs actes, se résignent aisément à abdiquer une légitime participation dans les affaires civiques. Leur liberté particulière les accompagne toujours; ils vivent avec elle et en elle; par elle s'est formé leur caractère, qui ne saurait plus les abandonner. Elle n'est plus un instrument dangereux entre des mains inexpérimentées. Elle est entrée dans les mœurs, et les révolutions ne peuvent rien sur les mœurs.

Les unes sont le mouvement de la nation, mais les autres sont proprement son âme.

Les libertés s'appuient les unes sur les autres; si l'une boite, l'autre, ne pouvant s'assurer sur celle qui traîne le pied, risque, dès qu'elle rencontrera une pente ou un obstacle, de glisser et de tomber. Mais si elles se soutiennent mntuellement, si elles marchent étroitement unies, alors disparaissent les dangers de chute; celle qui pourrait glisser sera retenue par l'autre, et, ainsi entrelacées, elles s'avanceront d'un pas ferme, sous la voûte du ciel, vers l'horizon lumineux.

Confinée sur un terrain étroit, la liberté chancelle dans une perpétuelle instabilité. Elle ne se maintient que sur une large base; il lui faut plusieurs points pour se tenir en équilibre. Sans quoi, au moment même où nous croyions l'avoir le plus solidement affermie par des soutiens artificiels sur ses pieds inégaux, elle manque tout à coup sous nos yeux étonnés. La pesanteur du toit le fait pencher et crouler, tant qu'il n'est pas supporté à ses quatre angles par des étais solides, profondément enfoncés dans le sol. Les libertés civiles sont les fondations; la liberté politique est le couronnement.

E. Yung.

LES NOUVEAUX CRITIQUES

DE SHAKSPEARE

Gervinus, *Shakspeare;* Leipzig, 1850. — Kreyssig, *Vorlesungen ueber Shakspeare;* Berlin, 1860. — *New exegesis of Shakspeare, interpretation of his principal characters and plays on the principle of races.* Edinburg, 1859.

I

La biographie de Shakspeare est aussi obscure que sa renommée est glorieuse. Nous ne savons de lui que ce que nous apprennent quelques rares anecdotes, dont l'authenticité est douteuse, et ce que nous révèle l'étude de ses drames et de ses sonnets. Quoiqu'il ne faille point abuser des conjectures dans un sujet si délicat, et où l'on risque si fort d'attribuer au poëte des pensées qui appartiennent à ses personnages, ses œuvres nous en disent plus sur son caractère que ses contemporains. Quand nous voulons nous représenter sa physionomie probable aux différentes époques de sa vie, nous nous le figurons, et ce n'est pas là sans doute une pure illusion, sous les traits des héros qu'il met successivement en scène; nous le voyons d'abord gai, moqueur, et cependant amoureux avec Bénédict, amer avec Hamlet, et enfin plein de sérénité avec Prospéro. Si nous cherchons dans son théâtre un personnage qui réunisse en un seul rôle la plus grande partie des qualités que nous lui supposons, nous pensons au prince Henri, simple, jovial, sincère, ennemi de l'étiquette et de tout vain cérémonial, ami de la bonne chère et des plaisirs de la jeunesse, mais gardant précieusement, au milieu de ses désordres, le feu de l'intelligence et la séve des sentiments généreux; actif quand il faut agir, plein de raison quand il faut gouverner; ardent comme un chevalier, sage comme un diplomate : admirable composé de

gaieté, d'imagination et de raison, qui à coup sûr n'est pas tout Shakspeare, mais qui lui ressemble peut-être plus qu'aucune de ses créations.

Il est permis de croire que le jeune habitant de Stratford-sur-Avon, qui venait, vers 1586, chercher fortune à Londres, et qui se mêla tout de suite à la société fort dissipée des acteurs et des auteurs dramatiques, n'y vécut pas en puritain, quoiqu'il laissât derrière lui, dans sa province, une femme et des enfants. Les chaudes peintures qu'il fait de l'amour dans ses poëmes, l'influence irrésistible qu'il lui attribue dans ses comédies, les élans passionnés et douloureux de ses sonnets trahissent chez lui une expérience personnelle à laquelle l'imagination toute seule ne pourrait pas suppléer. Il faut avoir aimé pour comprendre ainsi les joies et les douleurs de la passion. Mais le poëte dramatique, qui doit peindre la nature sous ses aspects les plus divers et conserver pour cela toute la liberté de l'observateur, acquiert de bonne heure un grand empire sur lui-même. Quelle que soit l'ivresse du plaisir, il ne s'y livre jamais tout entier, et au moment où il s'enflamme en faisant parler les amants, son esprit lucide proteste en faveur de la raison contre l'amour, soit par l'ironie, soit par le bon sens. Dans *Roméo et Juliette*, qu'on a appelé l'hymne de l'amour, il corrige les transports amoureux des deux jeunes gens de Vérone par les leçons de frère Laurent. Sans connaître l'histoire secrète de ses premières années, nous pouvons être certains qu'au plus fort de la passion il a dû se tenir à lui-même le langage que le moine tient à Roméo. Jamais il n'a perdu de vue les vrais principes de la sagesse.

Du reste, au moment où il écrivait ses comédies, qui roulent en général sur une intrigue d'amour, l'amour l'absorbait si peu qu'il composait en même temps ses drames historiques, qui sont l'œuvre d'un esprit politique plutôt que d'un amoureux. Puis, à l'âge de la maturité, il renonça presque complétement à traiter le sujet favori de sa jeunesse, et il fit des tragédies telles que *Macbeth*, *le Roi Lear* et *Timon d'Athènes*, où la passion ne joue aucun rôle. C'est l'époque où, sous l'influence de chagrins domestiques, peut-être par suite de la mort de son fils Hamet et des malheurs de son ami Southampton, il semble incliner à la mélancolie. Cependant la tristesse ne le domine pas plus que le plaisir ne l'avait dominé. Dans ses œuvres les plus tristes, il y a des éclairs de gaieté, et pendant qu'il les compose, son imagination féconde en conçoit de plus légères.

Le poëte dramatique doit avoir un caractère tout différent de celui du poëte lyrique. Ses impressions personnelles ne doivent jamais être assez absolues pour l'empêcher de partager les sentiments divers, souvent contraires aux siens, que les situations dramatiques l'obligent à attribuer à ses personnages. Cette impersonnalité, nécessaire au dramaturge, aucun écrivain moderne ne l'a possédée à un plus haut degré que Shakspeare, et c'est là une des causes de sa supériorité. Il reste jusqu'à un certain point maître de lui-même; lorsqu'on croit qu'il s'abandonne le plus à l'inspiration, il maintient une sorte d'équilibre entre ses facultés, et la pensée qui le préoccupe le plus, pendant qu'il écrit, ne l'empêche pas d'accueillir des idées opposées, et de les exprimer aussi bien que s'il n'en avait pas d'autres. Il n'est jamais assez gai pour ne pas être en même temps sérieux, assez passionné pour ne pas être raisonnable, ni assez triste pour ne pas redevenir gai. Comme l'avocat qui plaide aujourd'hui pour celui qu'au besoin il accuserait demain, il éprouve tour à tour les sentiments contradictoires de ses héros, il s'identifie avec chacun d'eux, et il compose sa physionomie à leur image, sans qu'aucun d'eux nous rende exactement la sienne. Ne fait-il pas parler dans la même pièce, avec une égale vérité, Iago et Desdémone; ailleurs, Edmond de Gloster et Cordélie, Falstaff et Hotspur? Aucun de ces personnages n'exprime la pensée du poëte et ne répond à un état particulier de son esprit. Sont-ils pour cela inférieurs à ceux que nous regardons comme les interprètes probables de ses sentiments? Qu'il prenne la parole en son nom ou au nom des autres, il n'oublie pas qu'il fait une œuvre dramatique dans laquelle il faut avant tout mettre d'accord les caractères et les situations.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas dans ses pièces des élans lyriques étrangers au sujet, ou des réflexions morales déplacées dans certaines bouches, par où l'on voit percer les idées personnelles de l'homme. Au contraire, ces hors-d'œuvre sont fréquents chez lui, mais ils n'y prennent jamais la première place, et ils n'y entravent pas le développement dramatique de l'intrigue. S'il cède à l'inspiration du moment dans le détail, il la subordonne, dans l'ensemble, au plan qu'il a conçu. Il a beau s'égarer dans les chemins détournés, il tient toujours à la main un fil conducteur qui le ramène tôt ou tard au but qu'il veut atteindre. Irrégulier en apparence et intempérant par accès, il n'en ordonne pas moins avec art ses conceptions. Donner beaucoup à l'imprévu, au hasard, à la fantaisie, mais ne pas s'y lais-

ser entraîner, et se réserver, à travers tous les écarts, la direction vigilante de soi-même, c'est là une règle qu'il suit dans son théâtre aussi bien que dans sa vie. Le peu que nous savons de ses actes s'accorde avec cette opinion.

Il vit au milieu d'une société brillante et dissipée de gentilshommes et d'auteurs dramatiques, il partage souvent leurs plaisirs, il acquiert parmi eux la réputation d'un joyeux compagnon; le soir, à *la Sirène*, il tient tête à Ben Jonson, buveur et causeur intrépide, ou il poursuit, en compagnie de lord Southampton, quelque aventure galante. A le voir, on le prendrait pour l'esprit le plus léger de cette bande d'épicuriens. Qu'on ne s'y trompe pas néanmoins ! comme son héros le prince Henri, après avoir badiné avec Falstaff et Poins, il sait se débarrasser de l'un et de l'autre, et traiter sérieusement toutes les questions sérieuses. Beaucoup de poëtes de son temps vivent misérablement, faute d'un peu d'ordre. Marlowe finit mal, après avoir mal commencé. Massinger se débat de longues années contre la misère sans pouvoir en sortir. Shakspeare agit avec beaucoup plus de prudence. Cet habitué de la taverne, ce gai convive et cet homme de plaisir ne se contente pas des jouissances faciles de l'heure présente; il veut assurer son avenir et celui de ses enfants, acquérir une fortune honorable, et par suite l'indépendance; il fait des calculs de père de famille, il économise une partie des bénéfices que lui rapporte le théâtre, et il achète des propriétés, comme un bourgeois avisé qui place bien son argent. En 1598, il fait l'acquisition d'une belle maison à Stratford, où il espère se retirer et se fixer; en 1602-3, il devient propriétaire de trois pièces de terre, auxquelles il en ajoute d'autres en 1605. En 1609, dans le quartier de Londres qu'il habitait, à Southwark, il payait la taxe des pauvres sur le même pied que les habitants les plus imposés et les plus riches. Collier estime que son revenu montait, dans les dernières années, à 400 livres sterling (10,000 fr.), qui représentent près de 40,000 francs de notre monnaie. Dès 1604, il avait renoncé à paraître sur les planches, sans doute pour faire plus facilement partie de la bourgeoisie ou plutôt de ce qu'on appelle en Angleterre la *gentry;* il ne restait plus attaché au théâtre que comme actionnaire et auteur dramatique [1].

Cette veine de bon sens pratique, cachée sous tant d'imagination, caractérise bien la race anglo-saxonne. Shakspeare tire parti de son

1. J. Payne Collier, *New facts regarding the life of Shakspeare.*

génie en véritable Anglais. De son vivant même, sa conduite était citée comme un exemple à ses camarades. « Soyez mesurés comme Shakspeare, » dit aux comédiens un pamphlétaire du temps. Sa modération égalait, en effet, son habileté. Quand il eut fait sa fortune et acquis dans le monde le rang honorable que donne toujours la richesse en Angleterre, il se retira sagement, préférant la liberté aux plus brillants succès. Sa renommée éclipsait celle de tous les poëtes de son temps; chacun de ses drames obtenait un triomphe certain. Aucune tentation néanmoins ne put le décider à rester à Londres où tant d'applaudissements l'attendaient encore. Il voulut se recueillir dans la retraite avant de mourir, et il donna ainsi un nouvel exemple de cet empire sur lui-même que tous ses actes antérieurs nous révèlent. Deux ans après, en 1616, il mourut à l'âge de cinquante-deux ans.

II

Shakspeare mort, que devinrent ses œuvres? Étaient-elles très-populaires de son vivant et le furent-elles après lui? Les témoignages de ses contemporains sont unanimes sur ce point. Nous savons positivement que, pendant sa vie et après sa mort, jusqu'à la fermeture du théâtre, en 1640, elles excitaient une admiration générale; elles étaient applaudies et redemandées sans cesse sur la scène. En 1604, dans un court espace de temps, sur treize pièces jouées devant le roi Jacques Ier, il y en avait huit de Shakspeare. En 1611, sur cinq pièces jouées par les acteurs du roi à Whitehall et à Greenwich, il y en a deux de Shakspeare, *le Conte d'hiver* et *la Tempête*. Ce grand succès se continua sans interruption sous le règne de Charles Ier. Ni Fletcher, ni Massinger, ni Shirley, les plus brillants de ses successeurs, ne lui disputèrent la faveur du public. L'opinion universelle lui attribuait le premier rang parmi les auteurs dramatiques. On composa en son honneur des milliers de vers insignifiants comme poésie, mais très-significatifs comme preuve de l'enthousiasme qu'il inspirait. Ben Jonson, qu'on a souvent accusé d'être jaloux de lui, et qui, en effet, soutenait des doctrines opposées et ne prodiguait pas l'éloge à ses adversaires, a rendu hommage plusieurs fois à la supériorité de son génie, et le répétait noblement quand il écrivait ces vers : « Doux cygne de l'Avon, quel spectacle ce serait de te voir

apparaître de nouveau dans nos eaux, et prendre sur les rives de la Tamise ces ébats qui plaisaient tant à Élisabeth et à Jacques ! »

La république ferma les théâtres. Les puritains que Ben Jonson avait livrés au mépris sur la scène, avec le pressentiment de leur prochain triomphe, réalisèrent toutes les craintes des acteurs et des auteurs, en interdisant les représentations dramatiques. Ils arrêtaient ainsi le développement d'un genre littéraire qui avait été bien glorieux pour leur patrie, et obéissaient moins peut-être à leurs scrupules religieux qu'au désir de se venger des attaques dont ils avaient été l'objet. Mais il faut avouer que le théâtre devait scandaliser beaucoup d'honnêtes gens par la liberté de ses peintures. Quand on lit les pièces de Ford et de Massinger, on se demande comment elles ont pu être représentées devant des femmes. Ce qu'y disent et même ce qu'y font les héros rappelle la licence des comédies d'Aristophane, le plus libre des Grecs, et de Machiavel, le plus libre des modernes. Ce n'a pas été une des moindres fautes des Stuarts, que de paraître encourager la corruption des mœurs dans un pays où l'on préfère au fond les qualités solides aux qualités brillantes, et où la vertu affecte plus qu'ailleurs des formes austères qui tiennent à l'énergie primitive de la race. Le puritanisme était une réponse du vieil esprit anglais à la cour qui ne tenait pas assez compte de ses répugnances.

La restauration ramena, avec la dynastie des Stuarts, les mêmes tendances corruptrices. Elle rouvrit le théâtre, mais elle ne le corrigea pas; elle provoqua, au contraire, sur la scène, un nouveau débordement d'obscénités et de dévergondage. Les règnes de Charles Ier et de Charles II, quoique séparés l'un de l'autre par une révolution et plus de vingt ans de silence, sont, dans toute l'histoire d'Angleterre, ceux où l'on a joué le plus grand nombre de pièces immorales. Du moins sous Charles Ier, la grande popularité de Shakspeare contre-balançait le succès de ses héritiers. Mais il n'en fut pas de même sous Charles II, où une société frivole, uniquement occupée de plaisirs, ne pouvait comprendre les fortes beautés du grand dramaturge. Dryden raconte qu'on jouait alors deux pièces de Beaumont et de Fletcher pour une de Shakspeare. Cette proportion est la preuve la plus manifeste de la décadence du théâtre et du changement qui s'était opéré dans le goût du public. Préférer Beaumont et Fletcher à Shakspeare, c'est préférer l'amusement qui résulte des complications de l'intrigue et de la nouveauté des sujets aux plus nobles émo-

tions de l'art dramatique. Leurs pièces fourmillent de beaux vers; ils éblouissent les yeux, comme les poëtes espagnols, par une succession de scènes brillantes; mais ils n'ont ni conçu un caractère, ni composé un drame complet. Tout ce qu'ils écrivent porte la marque de l'improvisation. Ils n'appuient sur la peinture d'aucun sentiment; ils glissent à la surface des choses, sans entamer les questions morales et psychologiques que soulève le drame. C'était bien là le théâtre superficiel qui convenait aux courtisans de la restauration, pressés de jouir, de varier leurs plaisirs, et incapables d'aucune application sérieuse. Beaumont et Fletcher leur offraient en même temps des peintures voluptueuses qui chatouillaient leurs sens. A tous ces titres, ils devaient plaire et ils plurent.

La longue éclipse de la renommée de Shakspeare commence à cette époque. Elle s'explique par deux causes principales : par la nouvelle composition du public qui assistait aux représentations dramatiques, et par la prédominance du goût français que Charles II rapportait de la cour de Louis XIV. Le public, du temps de la restauration, n'était plus, en effet, cette foule nombreuse qui, venue de tous les rangs de la société, formée d'artisans, de soldats, de bourgeois et de gentilshommes, remplissait, sous Jacques Ier, dix-sept théâtres, et exprimait par son admiration ou par son blâme les sentiments d'un peuple entier. Shakspeare était son favori, comme il le sera toujours, en Angleterre, de toute réunion où l'élément populaire dominera. Mais les Stuarts, en rouvrant le théâtre, ne le rouvrirent qu'à une société restreinte; car ils n'autorisèrent que deux salles de spectacle et deux troupes d'acteurs : la salle de Drury-Lane, dont Killigrew fut le directeur, et la salle de Covent-Garden appartenant à Davenant. L'auditoire peu nombreux que contenaient ces deux édifices subit plus facilement une influence étrangère que ne l'aurait fait la foule. Les gentilshommes y donnèrent le ton et y mirent à la mode la tragédie classique, telle qu'ils l'avaient vu représenter à la cour de France, dont ils admiraient le bon goût. On s'aperçut alors, pour la première fois, que les pièces de Shakspeare manquaient de régularité et de correction. On les joua moins, et ce qui fut pis encore, on les altéra, pour en retrancher ce qui choquait les beaux esprits et y introduire des changements conventionnels. Nahum Tate remania *le Roi Lear* et *Richard II*. Un poëte spirituel, mais frivole, le duc de Buckingham, crut améliorer *Jules César*, en composant une tragédie qu'il intitula *la Mort de Marcus Brutus*. Lord Lands-

downe ajouta une scène de son invention au *Marchand de Venise*. Davenant, qui aimait à laisser croire qu'il était le fils naturel de Shakspeare, parce que sa mère tenait une auberge sur la route de Stratford à Londres, qu'elle avait le cœur tendre, et que le poëte ne manquait jamais de s'arrêter chez elle pendant ses voyages, maintenait encore sur la scène les œuvres de son père putatif; mais pour faire avec profit son métier de directeur et attirer une cour qui vantait sans cesse les magnificences de la France, il attacha bien plus de prix au luxe des décors et à la beauté de l'appareil théâtral qu'à la conservation et à la représentation des textes anciens. Entre ses mains, le drame glissait sur la pente de l'opéra et devenait un spectacle pour les yeux, bien plus qu'une jouissance intellectuelle ou une source d'émotions. Il laissa transformer *la Tempête* en *Ile enchantée* et le *Songe d'une nuit d'été* en *Reine des Fées*.

En même temps, quelques partisans des règles d'Aristote et des pièces françaises hasardaient des épigrammes contre le vieux théâtre du siècle d'Élisabeth. Rymer, favori de la cour, et qui dédiait à Charles II son ouvrage sur l'art dramatique, après s'être moqué des tragédies de Fletcher, surtout de *Rollon* et de la tragédie de *La jeune Fille*, œuvres fort attaquables, assurément, appelle *Othello* la tragédie du mouchoir de poche et tourne en ridicule le rôle d'Iago. C'était un écrivain politique et on pouvait mettre ses erreurs littéraires sur le compte de son inexpérience en matière de critique. Mais un des esprits les plus lettrés et les plus fins de ce temps, Évelyn, écrivait, après avoir assisté à la représentation d'*Hamlet*, que les vieux drames commençaient à dégoûter un siècle raffiné, depuis le long séjour que le roi avait fait à l'étranger. Samuel Pepys disait du *Songe d'une nuit d'été* que c'était la pièce la plus insipide et la plus ridicule qu'il eût jamais vue. Dryden lui-même, malgré son bon sens et la justesse de ses vues sur la tragédie, quoiqu'il fît profession non-seulement d'admirer, mais d'aimer Shakspeare, le juge un peu légèrement, lorsqu'il remarque qu'il y a des scènes entières où la pensée du grand poëte semble être en léthargie, que les discours de Macbeth sont emphatiques et que le *Conte d'hiver* et *Mesure pour mesure* sont si faiblement écrits, qu'ils ne font pas rire dans leur partie comique, et n'offrent aucun intérêt dans leur partie sérieuse. Il ne comprit pas toujours le théâtre du seizième siècle. Ce qui le prouve, c'est qu'il osa toucher au texte de Shakspeare, donner un frère à Miranda, dans un remaniement de *la Tem-*

pête, ailleurs changer Antoine en soldat fanfaron et Cléopâtre en fille de joie.

Le grand siècle de la reine Anne, dominé par les idées de la critique française, ne témoigna pour l'auteur d'Othello qu'une admiration fort réservée. Les trois hommes qui y tiennent le premier rang dans la critique, sans déprécier Shakspeare, ne s'expriment pas sur lui avec l'enthousiasme que ses œuvres inspiraient à toute l'Angleterre pendant les quarante premières années du dix-septième siècle. Swift ne prononça jamais son nom, et il n'est pas sûr qu'il ait jamais lu une de ses pièces. Addison et Pope ne le comparaient certainement ni à Sophocle, ni à Térence, tandis que peu de temps après sa mort Ben Jonson le mettait hardiment sur la même ligne que les poëtes anciens les plus illustres. Il ne figure pas parmi les écrivains que le *Spectateur* étudie, et dans le *Temple de la renommée* il n'occupe aucune place. Pope, qui a fait une édition de ses œuvres, le loue dans sa préface avec mesure, et ne parle plus de lui dans ses autres écrits.

C'est à cette froideur qu'on fait allusion lorsqu'on dit que la réputation de Shakspeare a été obscurcie pendant une centaine d'années. Cela ne veut pas dire qu'il ait manqué alors d'admirateurs, ni que ses pièces aient eu peu de succès quand elles étaient représentées. Dryden établit sa supériorité sur tous les dramaturges anglais et le met, sans hésiter, au-dessus de Racine et de Corneille. Nous savons de plus que les meilleurs acteurs recherchaient les principaux rôles de ses tragédies. Betterton, le plus habile comédien de la restauration, jouait dans *Othello*, dans *Hamlet*, dans *Macbeth* et dans *Jules César*, et ses plus grands triomples se rattachent à ces pièces. Partout où le peuple pouvait pénétrer et formait la majorité, il témoignait pour Shakspeare beaucoup plus d'enthousiasme que pour aucun poëte national ou étranger. Le goût classique ne descendait pas des sphères supérieures de la société dans la classe populaire. Les lettrés seuls tenaient compte des règles et consultaient l'art poétique de Boileau avant de se prononcer. La masse de la nation, fort indifférente aux théories, ne jugeait pas; elle se laissait entraîner, comme au temps d'Élisabeth, par la puissance du génie dramatique, et là où elle était remuée par une situation pathétique ou égayée par un trait plaisant elle applaudissait. Comme elle n'allait chercher au théâtre que des impressions, nul, à coup sûr, ne lui en procurait plus que le grand poëte.

Ainsi Shakspeare avait pour lui les sympathies de la foule. Mais les applaudissements populaires n'ont pas de retentissement dans l'histoire de la littérature. Ce sont les lettrés seuls qui soutiennent les renommées. Or, parmi ceux-ci, les uns, avec toute leur admiration pour le génie de l'auteur, faisaient de nombreuses réserves au sujet de la conduite et du style de ses pièces; les autres ne le louaient qu'à demi et quelques-uns même l'attaquaient. On le considérait alors si peu comme un modèle et comme le dieu du théâtre, que nul ne songeait à l'imiter. On corrigeait ses œuvres, mais on ne cherchait pas à en continuer la tradition. Ni Dryden, ni Otway, ni Addison ne se proposaient de lui ressembler, et leur système dramatique n'offrait, en effet, presque aucun rapport avec son théâtre. C'est là ce qu'on peut appeler la longue éclipse de la gloire de Shakspeare, si l'on songe que, pendant les quarante premières années du dix-septième siècle, Fletcher, Massinger et Shirley vécurent surtout des emprunts qu'ils lui faisaient, et qu'à la fin du dix-huitième siècle, dès qu'il fut connu en Allemagne, il y inspira la première tragédie de Gœthe et les premières œuvres de Schiller.

L'influence d'un grand esprit se manifeste par les imitations qu'il provoque. On peut donc reconnaître, sans altérer la vérité, que celle de Shakspeare fut beaucoup moins grande pendant la période où il n'eut pas un seul imitateur qu'immédiatement après sa mort, et surtout après que les romantiques l'eurent choisi pour chef d'école. Pendant cent ans et plus, ses titres furent discutés et souvent même contestés, tandis que, sous les règnes de Jacques Ier et de Charles Ier, les savants les reconnaissaient sans dicussion, aussi bien que le peuple, et que, depuis l'apparition de Garrick sur la scène, la plupart des Anglais et tous les Allemands ne parlent de lui qu'avec enthousiasme. Garrick ne le tira sans doute pas de l'obscurité pour le remettre en lumière, puisque, dans les premières années du dix-huitième siècle, il avait paru treize éditions de ses œuvres; mais, par l'interprétation hardie et puissante de ses principales pièces, il contribua plus que personne à en faire admirer les innombrables beautés. Nous avons vu, par l'exemple de Talma et de Rachel, tout ce que peut faire un grand acteur pour la gloire des poëtes dont il joue les drames. Il arrive même souvent que, je ne dirai pas l'estime des esprits cultivés pour un auteur dramatique, mais le degré de popularité de ses productions, dépend de la manière dont elles sont rendues au théâtre.

Que de gens qui ne liraient pas une comédie ou une tragédie vont l'entendre représenter, si un comédien de premier ordre y paraît! Notre tragédie classique ne se soutient sur la scène que par le mérite des acteurs. Qui maintenant va voir jouer *Phèdre*, depuis que la grande tragédienne qui nous faisait si bien comprendre ce caractère passionné est couchée dans la tombe? Garrick augmenta donc, dans une certaine mesure, le nombre de ceux qui lisaient Shakspeare, et, dans une proportion beaucoup plus forte, le nombre de ceux qui le comprenaient, et qui, après, le déclaraient incomparable. Le résultat de ses efforts fut de ranimer l'enthousiasme et de reporter l'Angleterre au point où elle en était quand elle écoutait Burbadge dans le rôle d'Othello ou dans celui d'Hamlet. Le jubilé de Stratford en 1769 n'avait d'autre but que de proclamer la supériorité du grand poëte anglais sur tous les dramaturges modernes. A peu près à la même époque (1765), la publication que fit l'évêque Th. Percy des restes de l'ancienne poésie anglaise, commença contre le goût classique la réaction qui devait se continuer, depuis lors, au profit des écrivains du siècle d'Élisabeth. Shakspeare, le plus illustre d'entre eux, fut celui qui profita le plus de ce mouvement de l'opinion, et son puissant génie devint, entre les mains de la critique nouvelle, une arme de guerre dont elle se servit pour battre en brèche les théories d'Addison, de Pope et de leur école.

III

Cependant ce n'est pas l'Angleterre qui a le plus fait pour la gloire de Shakspeare. L'Allemagne, secouant aussi le joug de la littérature française, cherchait partout des arguments pour justifier sa révolte; elle en trouva d'excellents dans le théâtre du vieux dramaturge anglais et l'adopta comme le plus admirable représentant des libres tendances de la race teutonique. La vigueur individuelle des esprits qui dirigèrent alors le mouvement de la critique germanique, la hauteur de leurs vues, et ce don de généraliser les idées qui est propre à leur nation, leur firent dépasser de beaucoup les limites d'où, sans eux, la critique anglaise ne serait jamais sortie. Ils ne se contentèrent pas de louer et d'aimer Shakspeare, ils expliquèrent le sens de son œuvre; ils y découvrirent un art profond qu'on n'avait pas soupçonné avant eux; ils enchaînèrent théoriquement ses conceptions, et ils en dégagèrent toute une poétique dont devait s'inspirer la jeune école allemande. Ce qu'il y

eut de plus original dans leur essai, ce fut la hardiesse avec laquelle ils transformèrent une question qui ne concernait qu'un seul homme en une question de principes. Jusque-là Shakspeare avait été étudié isolément ou uniquement dans ses rapports avec ses contemporains; les critiques allemands rattachèrent son théâtre à toute l'histoire de l'art dramatique; ils y reconnurent l'expression la plus complète du génie moderne, et beaucoup plus d'affinités avec le génie antique que dans les pièces des timides écrivains de race latine.

Les plus hardis, en Angleterre, disaient: « Shakspeare est un poëte merveilleux auquel il n'a manqué qu'un peu plus de culture et de science. » Les Allemands allèrent plus loin. « Non-seulement il trouve de grandes beautés, dirent-ils, mais tout est beau chez lui, et ce n'est pas l'inspiration seule, c'est une raison supérieure qui le guide. Il ne lui eût servi à rien d'être plus savant. Sans se rendre compte peut-être des lois qui doivent présider aux œuvres de l'esprit, il les sent et il les applique aussi bien que les plus habiles. Ses prétendus défauts ne sont que la conséquence d'un système dramatique plus large et plus conforme aux instincts de la société moderne que celui des classiques. Ceux-ci ne veulent reproduire qu'une petite partie des scènes que la nature offre aux hommes, et ils élèvent des barrières tout autour du terrain dans lequel ils se renferment. Shakspeare, au contraire, étend ses investigations à travers le monde entier, il rapproche et il rassemble dans son œuvre immense tous les contrastes dont se compose la vie humaine, le bien et le mal, l'horrible et le plaisant, le noble et le laid, il étudie les petits et les humbles autant que les grands, la plèbe aussi bien que le patriciat, et du palais des rois il descend, avec une égale curiosité, dans la cabane du pauvre. » « Ne vous y trompez pas, disaient les nouveaux critiques à la jeunesse allemande, son théâtre n'est point un phénomène exceptionnel, un météore qui a traversé le ciel de la littérature, en dehors de toutes les lois, et qui ne doit point se reproduire. C'est au contraire le résumé, l'alpha et l'oméga de l'art moderne. Que Shakspeare l'ait voulu ou non, qu'il ait ou non compris la grandeur de son rôle, il représente une poétique nouvelle, et, lorsque les classiques l'attaquent, ils ont affaire non point à un homme, comme ils le croient, mais à une idée. Si son œuvre a une importance si grande dans l'histoire de l'humanité, il s'ensuit qu'il faut l'imiter. Imitez-le donc. La poésie moderne doit procéder de lui, comme la poésie grecque procède d'Homère. » Telle fut la conclusion des critiques allemands, suivie bientôt d'une renaissance littéraire.

Lessing, toujours en avant des idées de son temps, fut le premier qui parla en Allemagne du génie de Shakspeare. Dans la *Dramaturgie*, il compara son théâtre à celui des Français, le trouva plus conforme que le nôtre aux principes généraux de l'art dramatique et moins éloigné qu'on ne le croyait des règles d'Aristote ; il fit remarquer qu'en se plaçant sur le même terrain que lui, les dramaturges modernes embrasseraient un horizon beaucoup plus vaste que s'ils se renfermaient dans le cadre étroit des unités classiques.

Il accabla Voltaire du parallèle de *Sémiramis* et d'*Hamlet*[1]; il montra combien le merveilleux français était froid en comparaison de l'émouvante apparition de l'ombre sur la scène britannique ; il se moqua de la prétention de nos tragiques de ressembler aux Grecs, et il essaya de prouver que Shakspeare, qui ne connaissait pas les anciens, leur ressemblait plus que nous, parce que, comme eux, il peignait librement la nature sous toutes ses faces. Quoiqu'il ne fît point une étude approfondie du théâtre anglais et qu'il eût surtout pour but de combattre, par des exemples aussi bien que par le raisonnement, l'influence française, il n'en contribua pas moins à populariser Shakspeare dans son pays, et surtout à accréditer l'opinion qu'on pouvait tirer de ses pièces tout un système dramatique infiniment meilleur que le nôtre. Il indiqua même, en analysant *Richard III*, quel devait être le point de départ des idées dramatiques. « L'unité, dit-il, est nécessaire dans le drame comme dans toutes les œuvres de l'esprit. Mais qu'entend-on par unité? Celles de lieu et de temps, dont on fait tant de bruit, ne sont que les conséquences indifférentes de la seule qui soit importante, celle d'action. Or celle-ci peut résulter soit du développement d'un événement unique, soit de la peinture d'un caractère unique. Shakspeare choisit ce dernier procédé de composition, et malgré la variété des tableaux qu'il présente, son œuvre reste une, parce qu'il place au centre de l'action un caractère principal auquel tous les incidents de détail se rapportent. Ainsi *Richard III*, qui paraît une pièce compliquée, a son unité, comme *Athalie*, si on la cherche là où elle est, dans les sentiments et dans la conduite du héros[2]. »

Lessing trouvait donc, avant tous les critiques allemands, la for-

1. Voyez, sur le parallèle d'*Éryphile* et d'*Hamlet*, une éloquente leçon de M. Villemain, *Cours de littérature française*, 9e leçon.

2. Lessing, *Hamburgische Dramaturgie*, passim.

mule de l'école nouvelle, qui substitua, en effet, aux règles d'Aristote l'unité de caractère et l'unité d'intérêt. Herder témoigna aussi une vive admiration pour Shakspeare, et ces deux esprits ardents, si bien faits pour agir sur leurs contemporains, entraînèrent à leur suite toute la jeunesse de l'Allemagne. C'est au sortir de ses entretiens avec Herder, à Strasbourg, que le jeune Gœthe publia, à vingt-quatre ans, *Gœtz de Berlichingen*, dont le plan rappelle les vastes proportions du vieux drame anglais, en même temps que le mélange du tragique et du comique y révèle l'imitation voulue de Shakspeare. Depuis 1640 jusqu'en 1773, il ne s'était produit nulle part, même en Angleterre, une pièce aussi conforme au modèle qu'a laissé le grand dramaturge. *Gœtz de Berlichingen* n'eût été certainement ni conçu avec la même ampleur, ni écrit dans le même style, si l'auteur n'avait eu sous les yeux *Jules César* et *Richard III*. Après plus de cent trente ans, le théâtre d'Élisabeth, que nul n'avait pu ressusciter sur le sol de la Grande-Bretagne, sortait enfin de ses cendres, et sous un masque plus jeune, avec un accent étranger, faisait entendre de nouveau cette voix populaire qui s'adresse aux hommes de toutes les classes et remue tous les sentiments de l'âme humaine. Gœthe écrivit sa pièce, comme il écrivit *Werther*, avec une passion juvénile qu'il ne retrouva plus et qui résultait en partie de l'impression extraordinaire qu'avait produite sur lui la lecture de Shakspeare. Il faut citer ses propres paroles pour se rendre compte de l'état de son esprit au moment où il composa *Gœtz*.

« Je ne me souviens pas, dit-il, qu'un livre, qu'un homme, ou quelque circonstance de ma vie aient produit sur moi un aussi grand effet que les drames de Shakspeare. Ils semblent l'ouvrage d'un génie divin, qui se serait rapproché des hommes pour leur apprendre de la manière la plus douce à se connaître eux-mêmes. Ce ne sont pas des poëmes. En les lisant on se croit placé devant les volumes ouverts du destin, jouets d'un souffle orageux, agités par les terribles tempêtes de la vie, qui en bouleverse sans cesse les feuillets. Tous les pressentiments que j'ai jamais eus sur le genre humain et ses destinées, et qui, dès ma jeunesse, m'accompagnaient inaperçus, je les trouve exprimés et développés dans Shakspeare. Il semble vous dévoiler toutes les énigmes, sans qu'on puisse dire néanmoins : voilà la solution. Les créations les plus mystérieuses et les plus compliquées de la nature agissent devant nous, dans ses œuvres, comme des horloges dont le cadran et la boîte seraient de cristal; elles indiquent le cours

des heures, et l'on peut voir en même temps le rouage et le ressort qui les font mouvoir. Les regards que je jetai à la dérobée dans le monde de Shakspeare m'excitèrent plus que toute autre chose à m'avancer dans le monde réel, à me mêler aux flots des destinées suspendues au-dessus des réalités, afin de puiser un jour, s'il était possible, dans la mer de la véritable nature quelques coupes pleines, et de les distribuer, du haut de la scène, au public de ma patrie[1]. »

Les Allemands ont raison de dire que ce sont eux qui ont le mieux senti et le plus admiré, au dix-huitième siècle, le théâtre de Shakspeare. Aucun Anglais de ce temps n'aurait écrit sur lui une page aussi profonde que celle qu'on vient de lire. Schiller, moins original et moins souple que Gœthe, subit aussi, dès ses débuts, l'influence de Shakspeare, et quoi qu'il fît plus tard pour s'y soustraire, il la ressentit toute sa vie. Depuis *les Brigands* jusqu'à *Guillaume Tell*, tout son théâtre, excepté *la Fiancée de Messine*, porte l'empreinte de la première admiration que lui avait inspirée le drame anglais. Il a beau aimer les Grecs et vouloir, d'après les conseils de son ami, poursuivre l'idéal qu'ils ont réalisé, les souvenirs de Shakspeare s'attachent à lui comme la robe de Nessus, pénètrent dans toutes les parties de son drame et y inspirent tantôt le langage passionné des héros tragiques, tantôt les plaisanteries et le ton familier des personnages populaires; ici l'héroïsme de Jeanne d'Arc, là les délibérations politiques des conseillers d'Élisabeth, ailleurs les dialogues des soldats de Wallenstein et le discours comique que leur tient un capucin; ils survivent même, quoique d'une manière moins apparente, dans les scènes patriotiques du Rutli et dans les mouvements tumultueux des citoyens suisses sur la place d'Altorf. Schiller aurait-il abordé des sujets si vastes, nourri ses drames d'incidents aussi nombreux, et associé à l'action tant de personnages d'origine diverse, s'il n'avait vu se dérouler devant ses yeux l'immense panorama des pièces de Shakspeare?

Shakspeare a donc été naturalisé en Allemagne d'abord par l'admiration des esprits vigoureux qui ont provoqué le mouvement littéraire de 1770, puis par l'imitation qu'ont faite de ses œuvres les deux plus grands poëtes allemands, l'un à son début, l'autre jusqu'au bout de sa carrière. Il l'a été aussi par l'excellente traduction et par

1. Passage de l'*Autobiographie* de Gœthe, traduit par M. Philarète Chasles, dans ses *Études sur l'Allemagne ancienne et moderne*. Paris. Amyot.

la critique enthousiaste de Schlegel. L'ouvrage de cet écrivai
sionné, coïncidant avec la violence des ressentiments politiqu
nous avions soulevés au delà du Rhin par nos victoires et par no
mination, a détaché de nous le gros de la nation et l'a jeté dans l
des Anglais. Ce que les admirateurs du grand poëte n'avaient
osé dire en Angleterre, Schlegel l'a dit après Lessing, il es
mais avec plus de véhémence et plus de mépris pour notre l
ture, en ennemi qui prend sa revanche d'une longue humiliat
a soutenu que Shakspeare était supérieur aux tragiques fr
non-seulement par le génie, mais encore par l'art, par le sen
du beau et l'entente de la scène. Il a justifié ce prétendu barb
reproche de grossièreté que lui adressait Voltaire, et renvoyé à
critique l'accusation d'ignorance qu'elle ne lui épargnait pas. I
clusion de son livre, c'est que le système dramatique de la l
est faux et n'a produit que des œuvres de second ordre, tandi
Shakspeare et Calderon seuls ont compris et appliqué le
supérieures de l'esthétique, ce qui leur a permis de faire des
d'œuvre : exagération manifeste, quoique mêlée de beauco
vérité.

Ces opinions ont gagné nécessairement l'Angleterre après
lemagne. Comment repousser une théorie qui flattait à ce
l'orgueil britannique? Aussi toute la critique anglaise du
mencement de ce siècle n'est-elle que l'écho de la critique allem
Les fameuses leçons de Coleridge, en 1814, ne furent que le dév
pement des idées qui circulaient depuis longtemps dans la pat
Lessing [1]. Charles Lamb, esprit plus piquant que juste [2], et Ha
dont la réputation a été surfaite, ne firent que répéter ce qu'on
dit mieux qu'eux sur les bords du Rhin. Aussi les Allemands pr
dent-ils, avec une sorte d'orgueil, qu'on trouve en Angleterre to
documents possibles sur la vie du poëte, sur ses rapports ave
contemporains, sur les sources de ses pièces, sur les obscurités e
les variantes du texte, en un mot sur toutes les questions d'éru
pure qui le concernent, mais qu'eux seuls ont découvert le sens
fond, philosophique et poétique du théâtre de Shakspeare. En
lité, Lessing, Gœthe, Schlegel et Tieck ont complétement reno
la critique de ses œuvres. Mais ne fallait-il pas s'en tenir à

1. Coleridge's *Lectures on Shakspeare.*
2. Lamb's *Essay's on the tragedies of Shakspeare.*
3. Hazlitt's *Lectures on the dramatic literature of the age of Elizabeth.*

conclusions, si elles sont bonnes? Quel besoin pousse sans cesse leurs successeurs à interpréter de nouveau Shakspeare et à en tirer autant de systèmes qu'il y a de personnes qui l'étudient? La vérité une fois trouvée, on la garde et on la défend. Si nous accordons aux Allemands qu'ils comprennent mieux Shakspeare qu'on ne l'a jamais compris, encore avons-nous le droit de leur demander quels sont ceux d'entre eux qui le comprennent, car ils ne s'accordent point les uns avec les autres, et ils soutiennent, à propos de ses drames, les théories les plus contraires.

Dès la fin du dernier siècle, Gœthe combattait déjà les tendances des romantiques, et, dans le célèbre commentaire d'Hamlet que fait Wilhelm Meister, il va jusqu'à dire que cette pièce ressemble moins à un drame qu'à un roman[1]. Aux yeux de Tieck et de Schlegel, cette réserve et d'autres encore, que suggérait à Gœthe son goût croissant pour l'art antique, paraissaient une impiété, tant leur école avait élevé Shakspeare au rang d'une divinité où le maintient depuis cinquante ans toute la critique germanique, et malgré des symptômes de réaction qui commencent déjà à se manifester dans le récent ouvrage de M. Kreyssig. Cependant, excepté cette affirmation : « Shakspeare est dieu, » je ne vois que contradictions parmi les opinions des prêtres du nouveau culte.

Les uns, comme les Hégeliens, et notamment comme M. Rosencranz et M. Visher[2], appliquent à ses œuvres les lois de la science du beau, telle qu'ils la conçoivent, y cherchent la démonstration artistique du panthéisme et la poursuivent à travers le mythe d'Hamlet qui leur paraît l'expression la plus vraie de la pensée du poëte. D'autres, au contraire, comme M. Ulrici[3], remarquent ses tendances spiritualistes et morales, qu'ils érigent en système raisonné, et ramènent à de pures conceptions philosophiques les plus poétiques et les plus vivants de ses drames, tandis que le groupe des esprits politiques, à la tête desquels est M. Gervinus[4], le croit occupé de donner des leçons de conduite à la race teutonique, combat les conclusions qu'on a tirées du rôle mélancolique d'Hamlet qui ne peut servir qu'à amollir les âmes, et oppose à ce prétendu modèle l'actif et énergique Henri V dans lequel il personnifie Shakspeare. Le défaut commun de

1. *Wilhelm Meister*, l. V, ch. VII.
2. Visher, *Shakspeare in seinem Verhœltniss zur Poesie*. 1844.
3. Ulrici, *Shakspeare's dramatische Kunst*, 2. *Aufl*. Leipzig, 1847.
4. Gervinus, *Shakspeare*, 4 *theile*. Leipzig, 1850.

toutes ces doctrines, c'est que chacun de ceux qui les expriment, au lieu d'étudier simplement le texte du poëte, veut l'interpréter dans les moindres détails, en deviner les intentions secrètes et, une fois entré dans ce domaine des conjectures où il n'est éclairé que par ses lumières personnelles, substitue de bonne foi ses propres idées à celles de l'auteur. C'est ainsi que Shakspeare se transforme, suivant le point de vue du critique, et cesse d'être lui-même pour ressembler à celui qui le juge. Il devient panthéiste avec les uns, spiritualiste avec les autres, politique avec un troisième, et avec tous philosophe, selon l'usage de tout critique allemand, qui ne manque jamais d'appliquer la philosophie à la littérature.

Au milieu de ce conflit d'opinions opposées qui font faire de grands progrès à la science, suscitent des travaux philosophiques de premier ordre, et, en intéressant tous les esprits à cette grande question, finiront par la résoudre, il serait difficile de prendre parti, si l'on ne pouvait rester en dehors de ces nombreux systèmes, pour s'en tenir à une étude littéraire, la seule qui, après tout, soit digne d'un grand poëte.

Commençons par reconnaître que cette étude manquerait de ses éléments principaux, si la critique allemande ne les lui avait fournis. Quoi qu'on fasse, il faut prendre pour point de départ de tout travail sur Shakspeare la révolution qu'ont opérée dans les esprits, à propos de ses œuvres, Lessing, Herder et Gœthe; et quelques reproches que l'on puisse faire à leurs successeurs, il n'en est pas moins vrai que leurs nombreux et remarquables travaux nous apportent sur le poëte, sur son temps, sur les sources de ses pièces et sur le fond de ses œuvres, une foule de notions curieuses que nous ne posséderions pas sans eux. Mais cette admirable érudition des Allemands et cette profondeur avec laquelle ils creusent les sujets qu'ils étudient, ne les empêchent point de commettre en général deux erreurs capitales lorsqu'ils jugent Shakspeare.

La première, c'est de le croire parfait, de le placer sur la même ligne que les plus purs génies de la Grèce, et de le comparer volontiers à Homère. Entre le poëte grec et Shakspeare, il y a toute la distance qui sépare l'antiquité des temps modernes. L'œuvre que composait à une époque de renaissance littéraire et d'agitation politique, au lendemain du moyen âge, quand aucun genre n'était encore clairement défini, quand tant d'esprits divers cherchaient leur voie au milieu des incertitudes de toute société qui se forme, un Anglo-

Saxon à demi-lettré, ne pouvait ressembler aux chants harmonieux d'un rhapsode qui a été l'interprète naturel des sentiments simples et des traditions voisines de leur source d'un peuple jeune et poétique. Le mérite le plus apparent de l'*Iliade*, la simplicité continue et l'admirable conformité du style avec la pensée, est précisément, de tous les mérites, celui qui manque le plus au théâtre de Shakspeare. On y trouve de l'éloquence, de la passion, de l'inspiration et une fécondité inépuisable, mais des traces d'emphase et des disparates de ton que le goût des Grecs n'aurait jamais supportées. Quoiqu'on ait beaucoup exagéré autrefois les défauts de Shakspeare, il ne faut pas aujourd'hui, sous prétexte de lui rendre justice, prétendre qu'il en est exempt. On s'aperçoit souvent que ses expressions hâtives et ses phrases, surchargées de métaphores, entre lesquelles il n'a pas fait un choix, ne rendent pas exactement l'idée qu'il veut exprimer, la dépassent ou l'obscurcissent. En même temps, avec une hardiesse qui vient de la fougue de l'esprit et peut-être de la rapidité de la composition, il rapproche des termes ou des pensées dont nous ne saisissons pas les rapports et qui, en effet, se heurtent au lieu de se fondre. Le style d'Homère coule comme un flot pur à travers lequel nous apercevons le fond tranquille sur lequel il passe, tandis que le style de Shakspeare roule, comme un torrent, des eaux tumultueuses, mais dont le bruit nous étourdit quelquefois, et dont la surface, de temps en temps troublée, ne laisse pas voir toujours la profondeur.

La manière même dont il conçoit les sujets ne diffère pas moins de celle des Grecs. Il cherche les contrastes et il tire un merveilleux parti de l'opposition du crime et de la vertu, du beau et du laid, du tragique et du comique. Il produit ainsi des effets puissants, mais d'une nature toute moderne et que les anciens évitaient autant qu'il les aime. Il ne craint pas de peindre des monstres et il s'en sert pour mettre en relief les héros. Homère n'admet pas de monstres parmi les personnages qu'il fait agir, parce qu'au lieu de représenter, comme Shakspeare, toutes les scènes de la réalité sans exception et toutes les manifestations de la vie, il ne choisit généralement que les caractères et les situations héroïques pour en faire l'objet de ses peintures. Les sculpteurs du moyen âge ont traité les sujets les plus variés, les plus hideux aussi bien que les plus nobles, et ils ont reproduit avec la pierre ou le marbre la diversité infinie des poses que le corps humain peut prendre. Shakspeare suit les mêmes traditions qu'eux. Homère,

au contraire, ressemble aux sculpteurs grecs, si réservés dans le choix de leurs modèles, et si sobres dans la composition de leurs œuvres. Quelques figures et quelques mouvements consacrés lui suffisent, comme à eux, pour exprimer les passions humaines. Les deux poëtes emploient donc des procédés essentiellement différents. L'un produit une impression continue et forte par des moyens très-simples, l'autre nous émeut davantage peut-être, mais par des secousses successives, et n'obtient ce résultat qu'en tendant à la fois tous les ressorts de son esprit et en usant de toutes les ressources d'une active imagination. La poésie d'Homère nous emporte d'un mouvement toujours égal; celle de Shakspeare tantôt précipite et tantôt ralentit sa course, comme pour augmenter sa force chaque fois qu'elle en suspend passagèrement l'effet. L'une est si naturelle et si harmonieuse qu'elle semble sortir, comme d'une source, des sujets auxquels elle s'applique; l'autre, créée par l'effort visible d'une pensée puissante, bouillonne dans une fournaise d'où elle ne s'échappe qu'en entraînant avec elle des scories inévitables.

Il n'y a qu'une admiration indiscrète qui puisse comparer Shakspeare aux Grecs, et reconnaître dans ses œuvres la perfection achevée, qui est le propre du génie antique. A quoi bon le louer d'un mérite qu'il ne pouvait point avoir, quand il y a tant d'autres raisons de l'admirer? Peu importe à sa gloire qu'il ait été quelquefois emphatique, trivial et obscur, tandis que ni Sophocle, ni Homère ne l'ont jamais été. Il ne faut pas nier ces défauts; la vérité veut qu'on les remarque, et l'on n'est jamais plus tenté d'y insister que lorsqu'on les entend ériger en beautés. Mais le critique, qui les signale par esprit de justice, n'y voit à coup sûr aucun motif de moins estimer le génie du poëte. Quand il porte un jugement sur les drames de Shakspeare, il n'aperçoit point ces taches de détail qui s'effacent devant la partie lumineuse de l'œuvre. Il ne se souvient que de ce qui est beau, parce que c'est là ce qui l'a le plus frappé et ce qui mérite seul d'attirer l'attention. S'il songe à *Roméo et Juliette*, se rappelle-t-il les phrases alambiquées des gentilshommes italiens ou le jargon de la nourrice? Peut-il, en se retraçant cette pathétique histoire, détourner ses regards des deux amants et se représenter autre chose que leur passion et leur malheur? S'il veut recomposer la physionomie de Henri V, pense-t-il à la scène étrange où le roi d'Angleterre estropie le français pour faire une déclaration à une princesse de France? Le souvenir puissant de la sagesse que le prince déploie dans ses conseils, et de

sa fermeté la veille de la bataille d'Azincourt, ne l'emportera-t-il pas sur toute autre pensée? Il verra Henri V parcourant, pendant la nuit, les rangs de son armée, ranimant par une contenance intrépide l'espérance de ses soldats fatigués et affamés; il l'entendra adresser de nobles paroles à ses officiers qui ont peur, et au héraut français qui le défie, et il oubliera que cette même bouche balbutie ridiculement quelques mots d'amour dans une langue étrangère.

Et cependant, ce que l'admiration de la critique intelligente laisse dans l'ombre en existe-t-il moins? Si l'on ne cite que pour mémoire les défauts de Shakspeare, et si on ne les fait pas entrer en ligne de compte dans l'impression générale que laisse son théâtre, il ne faut pas en contester la réalité. Ils sont apparents et ils sont de plusieurs sortes. Il y a chez lui des fautes de style et des fautes de composition. Cela seul doit empêcher qu'on le compare aux Grecs et qu'on prononce, à propos de ses œuvres, le mot de perfection.

Telle est la première erreur des Allemands. La seconde, c'est d'attribuer au poëte l'art le plus délicat et le plus savant, de supposer que toutes ses conceptions se rattachent à un système préconçu, et qu'il a composé ses drames avec l'intention d'y appliquer des théories faites d'avance. L'idée de transformer Shakspeare en critique devait venir d'Allemagne, où la critique a précédé la poésie. Gœthe et Schiller se rendaient, en effet, parfaitement compte de ce qu'ils faisaient quand ils prenaient la plume, excepté pour les œuvres de leur première jeunesse. Nés à une époque de civilisation très-avancée, ils avaient entendu autour d'eux discuter toutes les théories. Eux-mêmes prenaient parti dans la mêlée des opinions littéraires, ils voulaient faire triompher des doctrines, et leur correspondance nous apprend avec quels soins ils se conformaient, dans ces travaux de leur âge mûr, aux principes qu'ils avaient adoptés. Le calcul, la réflexion, la comparaison des différentes formes de l'art, modèrent et dirigent constamment chez eux l'inspiration.

En a-t-il été de même de Shakspeare? Savait-il, à la fin du seizième siècle, ce que le travail incessant de la pensée humaine, chez les divers peuples, avait appris aux hommes du dix-huitième? Était-il préoccupé, comme ceux-ci, de la recherche des lois absolues de l'art, les a-t-il poursuivies et les a-t-il trouvées? C'est là une opinion qui paraît surprenante au premier abord pour qui a lu attentivement ses œuvres, et tout à fait invraisemblable quand on y réfléchit. Elle aurait bien étonné ses contemporains, dont quelques-uns

regrettaient la facilité et la rapidité avec lesquelles il écrivait. Ben Jonson, qui avait vu ses manuscrits, dont la calligraphie était, dit-on, fort belle, se plaignait qu'il ne fît pas une seule rature. Est-ce là le procédé d'un écrivain très-attentif à poser et à observer des règles? Si un poëte, à cette époque, écrivait avec des idées critiques arrêtées, et, par suite, avec précaution et lenteur, c'était Ben Jonson lui-même, le chef de l'école classique. Mais entre lui et Shakspeare il y avait toute la différence de la science au génie, et leur grand débat venait précisément de ce que l'un invoquait des principes littéraires, tandis que l'autre ne se souciait que des résultats. Nous ne voyons Shakspeare s'occuper des théories que pour s'y soustraire. S'il fait allusion aux trois unités, c'est pour annoncer au public qu'il ne s'y soumettra pas. Non pas qu'il manquât d'art, comme le soutenait à tort au dernier siècle l'école française en Angleterre; il en avait, au contraire, beaucoup. Avec quelle habileté n'a-t-il pas conçu, par exemple, le rôle d'Iago! Quel langage insinuant, d'autant plus perfide qu'il paraît sincère, il met dans la bouche de cet Italien de Florence nourri des maximes de Machiavel! En aucun temps et dans aucune langue, on n'a écrit un dialogue mieux conduit que celui d'Othello et de son confident. Cent autres exemples démontreraient jusqu'à l'évidence son savoir-faire. Le vieux préjugé qui faisait de Shakspeare un génie inculte ne soutient pas l'examen. Ce prétendu barbare, que nos écrivains du dix-huitième siècle traitaient de très-haut, déploie une admirable finesse dans la conception et dans le développement des caractères, et quand il met sur la scène un héros tragique, il analyse ses sentiments avec plus de pénétration que les plus clairvoyants de nos moralistes.

Mais cet art merveilleux, cet art qui est plutôt un don de la nature que le résultat de l'expérience, il ne l'applique qu'à l'étude du cœur humain et nullement aux procédés dont on peut se servir pour composer le drame. Les questions théoriques ne le touchent que si on les lui oppose pour entraver sa liberté, et alors il les écarte. Le terrain sur lequel il place ses personnages lui est indifférent, pourvu qu'on lui laisse le champ libre et qu'aucune limite ne restreigne les élans de son ardente imagination. A qui peint si bien les hommes peu importe le cadre du tableau où il les fait figurer. Il pousse même si loin son insouciance à cet égard, qu'il ne se soumet même pas à la distinction habituelle des genres, qu'il confond, au besoin, dans une même œuvre, tragédie, comédie, histoire et pasto-

rale, et qu'il faut inventer, pour classer ses pièces, des termes particuliers qui en désignent les différents éléments. C'est ainsi que nous sommes obligés de distinguer dans son théâtre, de la tragédie et de la comédie pure, les drames romanesques et fantastiques. Rien de moins régulier que la forme qu'il donne à ses conceptions, et même rien de moins semblable extérieurement à une œuvre de Shakspeare qu'une autre œuvre de Shakspeare. La convenance du sujet domine chez lui toute autre considération. Aucun lien ne l'enchaîne et aucune habitude n'est assez forte pour s'imposer absolument à son esprit. Qu'y a-t-il de plus commun dans le théâtre de son temps et dans le sien que le mélange du comique et du tragique? C'est une tradition des spectacles du moyen âge, et tous les écrivains populaires y sont fidèles. Shakspeare, qui ne veut pas de règles, ne s'astreint pas plus à celle-ci qu'aux autres, si l'on peut appeler règle ce qui n'est qu'une coutume. Quand la situation le comporte, il fait des tragédies entièrement sérieuses, comme *Richard II* et *Macbeth*, aussi bien que son rival, le classique Ben Jonson. Les unités mêmes qu'on lui objecte et qu'il n'a aucun souci de respecter, l'année où il les viole de propos délibéré et en l'annonçant tout haut, dans le *Conte d'hiver*, il se donne le plaisir de les observer scrupuleusement dans *la Tempête*, comme pour montrer à ses adversaires qu'il est indifférent aux théories, et qu'il pourrait, à la rigueur, s'accommoder de toutes.

C'est cependant ce libre esprit que les Allemands transforment en théoricien systématique. Malgré leur conclusion, je ne puis voir dans son théâtre aucune trace de système. J'y verrais plutôt l'intention de les fouler tous aux pieds avec une égale indifférence, et de montrer que, pour être un grand poëte dramatique, il suffit de bien connaître les passions humaines et de savoir les peindre. Quand on a ces qualités principales, le reste, c'est-à-dire la mise en œuvre, va de soi et ne peut vous manquer. Chacun saura la trouver, suivant le goût de son temps et de son pays. En effet, Racine et Corneille conçoivent la forme dramatique qui convient le mieux à la France du dix-septième siècle, de même que Schiller, tenant le milieu dans ses conceptions entre Shakspeare et les Grecs, satisfait les Allemands du dix-huitième siècle, qui partagent leur admiration entre le moyen âge et l'antiquité. Au fond, la seule théorie de Shakspeare, c'est que la beauté d'une œuvre ne dépend ni du sujet ni du cadre dont on l'entoure, mais de la main qui tient le pinceau.

Il y a donc deux points sur lesquels nous ne pouvons accepter les tendances générales de la critique allemande. Nous ne pouvons croire avec elle que Shakspeare soit parfait, parce qu'il n'a été donné qu'aux Grecs de l'être; nous ne pouvons pas admettre encore que ses défauts soient uniquement ceux de son temps, car il en a qui lui sont propres et qui tiennent à la propre richesse de son génie. Nous ne pensons pas non plus qu'il ait voulu opérer une révolution dans l'art dramatique ni laisser des modèles destinés à être opposés aux classiques. On l'a érigé en chef d'école après coup et sans qu'il ait jamais eu l'ambition de jouer ce rôle. Il semble, au contraire, qu'il n'y ait à tirer de son théâtre si varié aucune théorie d'une efficacité particulière, mais une conclusion purement générale, à savoir, que les œuvres dramatiques peuvent être jetées dans les moules les plus différents, qu'il n'y a pas de forme absolument bonne ni absolument mauvaise en elle-même, qu'il faut laisser la tragédie grecque en Grèce, le drame espagnol en Espagne, et la comédie anglaise en Angleterre, et que quiconque imite servilement l'un ou l'autre, au lieu de s'inspirer de l'observation de la nature et des sentiments de ses contemporains, commet un contre-sens littéraire. Shakspeare se serait impitoyablement moqué de ces imitateurs maladroits qui croient obéir à des principes éternels en mêlant le comique et le tragique, en opposant le beau au laid et en confondant tous les genres, comme si deux fois, dans le cours des siècles, il pouvait se rencontrer deux nations et deux époques exactement semblables l'une à l'autre et que l'on pût intéresser par les mêmes procédés. Ce qu'on peut lui emprunter, ce n'est pas sa manière, car il en a plusieurs, c'est la liberté de ses vues. Il a montré que toutes les routes conduisent au beau l'homme de génie, qu'aucun siècle ni aucun pays n'a le monopole des chefs-d'œuvre, et que, sous le ciel brumeux du Nord aussi bien que sous le ciel favorisé de la Grèce, dans une ère de renouvellement social et d'enfantement littéraire aussi bien qu'aux plus heureux temps d'Athènes, la tragédie peut faire entendre sa voix puissante. L'idée qui se dégage le mieux de son théâtre est une idée d'émancipation intellectuelle. Lessing le comprenait à merveille, sans vouloir en tirer aucune des conclusions que ses successeurs en tirent, lorsqu'il invitait ses contemporains à étudier Shakspeare en même temps que les tragiques français. « Vous verrez en le lisant, leur disait-il, qu'il y a d'autres belles œuvres que celles de Racine et de Corneille, que celles même de Sophocle et d'Euripide, et, par-

l'exemple de Shakspeare, vous apprendrez à user librement, sans vous attacher à aucune forme déterminée, de vos facultés naturelles. » Nous sommes de son avis et nullement de celui des critiques romantiques.

Ces réserves faites contre les exagérations de l'esprit allemand, rendons pleine justice aux écrivains d'outre-Rhin qui nous ont mieux fait comprendre Shakspeare que tous les commentateurs anglais, et particulièrement à ceux qui ont ouvert la voie, comme Lessing et Gœthe, et à ceux qui la ferment, comme M. Gervinus et M. Kreyssig. Les derniers reviennent presque aux conclusions modérées des premiers; mais dans l'intervalle qui les sépare, que d'hypothèses et quelles étranges rêveries!

IV

On croyait généralement, même en Allemagne, qu'il ne restait plus à faire aucune exégèse nouvelle de Shakspeare, quand récemment un Anglais, qui ne dit pas son nom, a lancé un défi à toute la critique en annonçant qu'il venait de trouver enfin la clef de l'œuvre du grand poëte. Comme tous les novateurs, il déclare d'abord que, avant lui, personne n'a compris le drame shakspearien; puis il explique sa découverte. Suivant lui, depuis deux cent cinquante ans, on méconnaît la portée du génie de Shakspeare en le considérant comme le peintre de quelques individus de la grande famille humaine, ou comme le créateur de quelques types qui n'ont existé que dans son imagination. Ce ne sont pas des hommes isolés, ni des êtres purement fantastiques qu'il a peints, comme le croient les critiques à courte vue, mais les différentes races qui se partagent l'Europe. Esprits étroits, qui avez pris Iago pour un scélérat rusé, Hamlet pour un rêveur mélancolique, et Macbeth pour un ambitieux plein de passion, détrompez-vous. Iago est le représentant de la race italienne, Hamlet de la race teutonique et Macbeth de la race celtique. Ajoutez-y le juif Shylock et vous aurez le portrait fidèle des peuples qui habitent aujourd'hui l'Occident. C'est l'auteur anonyme de la nouvelle exégèse qui l'annonce d'un ton prophétique.

Cette importante révélation n'est pas si neuve que le croit celui qui la fait. Il y a longtemps déjà qu'on a remarqué qu'Iago ressemble à un contemporain de César Borgia, nourri des maximes du *Prince;*

Macaulay l'a dit, en propres termes, dans son *Essai sur Machiavel*. L'Allemagne s'est souvent reconnue dans Hamlet, comme le lui reproche amèrement M. Gervinus qui voudrait l'arracher à ses habitudes rêveuses pour la jeter dans la vie active. Quant à Shylock, tout le monde sait qu'il est le type du juif ou plutôt un type choisi dans la race juive, car il diffère de son corréligionnaire Tubal qui figure à côté de lui dans *le Marchand de Venise*, et encore plus d'Isaac d'York, cette admirable création de Walter Scott, dont personne ne conteste la ressemblance. Il est vrai que, si quelques esprits clairvoyants ont déjà fait ces réflexions, le nouveau critique de Shakspeare les habille d'un vêtement neuf. Une vieille vérité, dite simplement, ne reussirait pas aujourd'hui; il faut la déguiser en paradoxe. Pour cela, il suffit de l'affirmer d'une manière absolue sans faire aucune réserve, et d'en déduire avec une impitoyable logique toutes les conséquences qu'elle renferme. On la fausse nécessairement, parce que la vérité littéraire se compose de nuances très-délicates et non d'affirmations tranchantes, mais on la rajeunit, et c'est ce que veut l'auteur. Peu lui importe de frapper juste, pourvu qu'il frappe fort. S'il se contentait de dire qu'Iago est un Italien du quinzième siècle et Hamlet un Teuton, il n'attirerait pas l'attention. Mais il devient original dès qu'il prétend retrouver dans le rôle du premier tous les traits de la race italienne et même du peuple romain, dont les Italiens ne sont que les continuateurs. Ce n'est point, à coup sûr, une idée commune que de faire un cours d'histoire romaine, non pas à propos de Jules César ou de Coriolan, dont, par parenthèse, le critique anonyme ne parle pas, mais à propos d'une pièce dont le sujet et les personnages appartiennent à l'Italie moderne.

Iago ne réfléchit pas sur les principes de sa conduite; il agit beaucoup et il philosophe peu. C'est donc un Romain, car Rome n'a jamais produit un système de philosophie. S'il verse la jalousie, comme un poison, dans l'oreille d'Othello, c'est qu'il descend de l'empoisonneuse Canidia dont le sang coule dans les veines de tous ses compatriotes. Ici, je réclame le titre de citoyen romain pour le Teuton Claudius, beau-père d'Hamlet, qui me paraît le mériter mieux qu'Iago, car ce n'est point au figuré, c'est en réalité qu'il empoisonne son frère. En continuant à rapprocher le caractère d'Iago de celui des vieux Quirites, on découvre des affinités inattendues entre eux et lui. Quels sont les motifs qui le poussent à se venger d'Othello? Il croit que celui-ci a séduit autrefois sa femme, et il est mécontent

qu'on lui ait préféré Cassio pour le grade de lieutenant. Motifs humains, croyons-nous naïvement. Motifs purement romains! répond l'auteur de la nouvelle exégèse. Qui ne reconnaît ici l'esprit de famille des descendants de Romulus et l'amour du rang, du pouvoir qui les distinguait, comme il distingue encore aujourd'hui les Italiens modernes?

Soumis au même procédé d'analyse, Hamlet représente la race teutonique, réfléchie, philosophique, mais égoïste, dure et uniquement occupée de ses intérêts personnels. Comme l'Anglais d'aujourd'hui, il ne songe qu'à lui, et il ne s'élève à aucune conception générale. Son égoïsme éclate dans ses rapports avec Ophélie, qu'il traite avec dédain pendant qu'elle vit, et qu'il ne sait pas pleurer après sa mort. Naturellement apathique et concentré en lui-même, il ne sort de son inaction que pour se livrer à des accès de fureur qui rappellent la violence des anciens Germains. « Il y a en moi quelque chose de dangereux, » dit-il, quelque part. Ces mots définissent la race dont il fait partie. Ne vous fiez pas au calme de l'Anglais! il paraît tranquille, mais tout à coup sa colère fera explosion et sera terrible. Le critique confond dans le même jugement l'Allemagne et l'Angleterre. Hamlet, à ses yeux, représente ce qu'il y a de commun chez les deux peuples, mais surtout ce qu'il y a de mauvais chez ses propres compatriotes. Il ménage les Allemands pour mieux montrer aux Anglais une image fidèle de leurs défauts dans le portrait qu'il trace du prince de Danemark. « Reconnaissez-vous en lui, leur dit-il : sa brutalité, c'est la vôtre; comme lui, vous n'avez que des muscles, car il n'est pas gras, ainsi qu'on l'a toujours cru, mais musculeux (je cite textuellement); comme lui, vous atteignez un certain degré d'intelligence, mais les grandes conceptions vous sont interdites et plus encore les nobles élans de la sensibilité. »

En revanche, la nouvelle exégèse, qui rabaisse ainsi le personnage d'Hamlet, élève Macbeth sur un piédestal. Celui-ci est un Celte, c'est-à-dire un Écossais, un Irlandais ou un Français. Elle lui pardonne ses crimes en faveur de ses manières aimables, ouvertes et affectueuses. Il tue Duncan, son hôte, il fait assassiner Banquo, ainsi que la femme et les enfants de Macduff. Mais il est bon néanmoins, il est sensible, et lady Macbeth lui dit elle-même « qu'il est trop plein du lait de la tendresse humaine. » Ce mot seul suffit pour l'absoudre.

Voilà à coup sûr la partie la plus originale du paradoxe qu'expose

en quatre cents pages l'écrivain anglais. Entre Hamlet et Macbeth, généralement l'opinion n'hésitait pas. S'il fallait accuser l'un des deux de dureté, ce n'est pas sur le premier que tombait ce reproche. On lui savait gré, au contraire, de son hésitation à commettre un meurtre; on y voyait une preuve de sa sensibilité, et on le croyait bon à cause de son amitié pour Horatio. Mais il faut changer tout cela. Par cette raison seule qu'il est Anglais, Hamlet ne mérite plus de nous émouvoir, et, en sa qualité de Français, Macbeth, quoique couvert de sang, a droit à toutes nos sympathies. Je ne sais pas le nom de l'auteur de la nouvelle exégèse, mais sa théorie le dénonce. Il doit être Irlandais ou Écossais. Son livre paraît à Édimbourg, il déteste l'Angleterre, quoiqu'il parle la langue anglaise, et il aime la France. Il n'y a qu'un Celte qui puisse témoigner de tels sentiments.

Qu'un Irlandais dise du bien de nous et du mal de la nation britannique, nous n'avons pas lieu d'en être surpris. L'antipathie des races subsiste encore sous l'unité apparente de la Grande-Bretagne. Mais que, pour exprimer ses haines nationales, il se place sur le terrain du drame de Shakspeare, c'est là ce qui excite au plus haut point notre surprise; elle s'augmente encore quand nous le voyons contester l'origine teutonique du grand poëte lui-même, et le rattacher à la race celtique. Shakspeare, dit-il, n'est-il pas né sur les frontières du pays de Galles, près du canal de Bristol? Ne témoigne-t-il pas en toute occasion sa préférence pour les Celtes et son mépris pour les Teutons? Il accuse ceux-ci d'ivrognerie, il fait dire à Portia, dans *le Marchand de Venise*, qu'on ne peut pas plus causer avec un Anglais qu'avec un tableau muet, tandis qu'il ne prononce jamais une parole sévère sur l'Écosse, qu'il loue beaucoup les Espagnols, et qu'il traite la France avec une extrême partialité. Les catholiques ne croient-ils pas qu'il a professé leur religion? D'ailleurs, les idées qui dominent dans son théâtre ne portent-elles pas la marque de l'esprit celtique? Il ne tombe jamais dans ces lieux communs sur la liberté que n'évitent guère les auteurs anglais. Il ne parle de la multitude qu'avec mépris, il aime l'aristocratie et il place dans la bouche de Bellario, un des personnages de *Cymbeline*, l'éloge de la hiérarchie sociale. Puisque Shakspeare est Celte, il n'y a que les Celtes qui le comprennent bien, et les grands acteurs qui ont joué ses rôles appartiennent aussi à la race celtique. Garrick était né dans l'ouest de l'Angleterre, Kean et Macready en Irlande, et madame

Siddons dans le pays de Galles. C'est ce qui explique pourquoi cette dernière comprenait si bien le personnage de lady Macbeth, qu'une femme de race teutonique n'eût jamais compris. Lady Macbeth, en effet, représente la femme française, pleine d'énergie, de virilité et d'audace, qui gouverne souvent l'esprit de son mari, tandis que l'Anglaise, créature passive et neutre, s'efface devant le chef de la famille. Le sang qui coule dans les veines de lady Macbecth, c'est celui de Charlotte Corday ou celui de cette jeune fille qui, à Djeddah, a montré une si mâle intrépidité.

Je ne sais si les Françaises remercieront le critique anglais de les comparer à une reine homicide. Mais il a voulu certainement leur faire un compliment, et nous lui devons de la reconnaissance pour la sympathie qu'il témoigne à notre pays. « Tout ce qui fait avancer la civilisation élève la France, dit-il quelque part, » en répétant une parole de l'Empereur à laquelle il s'associe. Il se plaint en même temps que l'élément teutonique opprime en Angleterre l'élément celtique, et il déclare que, si on laissait faire les Celtes, l'entente cordiale s'établirait pour jamais entre les deux pays. Ce noble souhait excuse bien des paradoxes. L'auteur de la nouvelle exégèse de Shakspeare aime trop la France pour que son livre n'y reçoive pas un bon accueil. Seulement, pour ne pas tromper le lecteur, il devrait en changer le titre et l'intituler : *Protestation d'un Celte contre les Teutons*. On saurait au moins qu'il n'y est question de Shakspeare que pour la forme, et que si on y trouve beaucoup d'idées politiques et philosophiques, on n'y découvre absolument rien qui éclaire l'étude du théâtre anglais.

V

Revenons à Shakspeare, examinons quelle a été sa vraie grandeur et quels sont les traits particuliers de son génie.

Le plus remarquable, à coup sûr, c'est l'étendue. Il embrasse dans ses drames un champ beaucoup plus vaste qu'aucun poëte dramatique de l'antiquité ou des temps modernes. Au lieu de s'établir sur un terrain circonscrit, fermé de barrières visibles, il promène sa fantaisie à travers l'espace infini du monde; il va du tragique au comique, du comique à la pastorale, et de celle-ci au surnaturel; il pénètre dans toutes les régions que peut atteindre l'imagination, et il en rapporte des tableaux qui ouvrent à l'esprit une perspective illimitée.

Les routes tracées et dont on aperçoit d'avance le terme ne le retiennent guère; il en sort brusquement pour se jeter dans les chemins de traverse qui le conduisent à son but, tantôt par de riants sentiers, tantôt au milieu des ronces et des épines. De tout ce qu'il a vu et de tout ce qu'il a appris, de tout ce que lui enseignent le spectacle des actions humaines et la lecture des livres, de tout ce que la réflexion lui révèle sur les rapports des hommes entre eux et sur les causes cachées des événements, il compose un vaste ensemble de matériaux d'où se détachera successivement chacune de ses pièces.

Lessing a dit le premier : « Son théâtre est le miroir de la nature; » parole profonde qui exprime mieux qu'aucune autre le caractère complexe de ses conceptions. La nature comprend, en effet, les scènes les plus variées, le beau et le laid, le grand et le petit, la tristesse et la joie; elle rapproche souvent les contrastes, et, d'une main indifférente, elle tire de son sein les œuvres les plus nobles et les plus viles. Shakspeare fait comme elle, il ne choisit pas, à la manière des poëtes classiques, certains éléments délicats qu'il emploie toujours de préférence à d'autres; il associe les images les plus diverses, telles que les lui offre le spectacle de la vie, sans jeter un voile sur les moins relevées. Il ne voit rien dans le monde qui soit parfaitement beau; il aperçoit des taches à côté des parties brillantes, et avec l'exactitude d'un peintre il reproduit ce qui frappe ses yeux. Les êtres et les choses ne subissent pas dans son esprit une transformation qui les dépouille de leurs imperfections; au contraire, il en saisit sans illusion les côtés vulgaires, et il les conserve pour être à la fois vrai et complet. L'écrivain classique ne dit de la vérité que ce qui peut se traduire en style noble; Shakspeare la dit tout entière. La douleur tragique du roi Lear, qui fait le fond de la pièce de ce nom, n'absorbe pas le poëte qui la décrit au point de lui cacher la physionomie comique du bouffon qui accompagne le roi détrôné. Un esprit moins étendu ne s'occuperait que du personnage principal et de l'idée dominante qu'il représente, c'est-à-dire du malheur d'un père persécuté par ses enfants. Shakspeare pénètre au delà de cette surface des choses pour compléter la donnée primitive du drame par des circonstances ou par des sentiments accessoires qui la mettent en relief. Lear tout seul serait assurément touchant, mais il l'est plus encore par le contraste que présente avec sa tristesse furieuse la gaieté émue et sensée de son compagnon. Il est bien rare, lorsqu'on considère au point de vue de la poésie une époque historique, qu'on ne la revête pas d'une

couleur uniforme. Les poëtes qui peignent la chevalerie la représentent, en général, comme l'expression des plus nobles sentiments de l'âme humaine, comme le symbole de l'honneur et du dévouement à l'amour et à la foi. Shakspeare sait que, sous ce vernis brillant de la société chevaleresque, se cachent des vices et des ridicules que les rhéteurs ne voient pas, parce que la convention les aveugle, et tout en parlant avec enthousiasme des vertus guerrières du moyen âge, il démêle les instincts prosaïques qui y jouent leur rôle aussi bien que les plus nobles aspirations. Croire que tous les hommes alors étaient braves, généreux et loyaux, c'est une méprise qu'un esprit si pénétrant ne peut commettre. Aussi à Douglas et à Hotspur, véritables types du chevalier, oppose-t-il, comme Cervantes oppose Sancho Pança à Don Quichotte, la face rubiconde et le ventre rebondi de Falstaff. Pendant que les preux se donnent des coups d'épée à Shrewsbury, le gros sir John se couche la face contre terre pour n'être pas vu par l'ennemi, et, quand le prince Henri lui demande une arme, il tire de son sein une bouteille. Là où un poëte de l'école française n'aurait remarqué que le héros, il montre à côté de lui le poltron. Lorsqu'il met en scène les hardis combattants d'Azincourt, il n'oublie pas parmi eux le pédant Fluellen, type comique qui est chargé de nous faire rire au moment où Henri V excite notre admiration par son courage.

Ce voisinage amoindrit-il les héros? Personne, au contraire, ne peint mieux que Shakspeare les caractères héroïques et belliqueux. On sent un souffle guerrier qui circule à travers les pages d'*Othello*, de *Macbeth* et d'*Henri V*. C'est précisément un des signes caractéristiques de son génie multiple. Il est capable à la fois d'enthousiasme et d'ironie, aussi sincère quand il admire que quand il raille, et il fait passer tour à tour dans l'âme de ceux qui le lisent les sentiments opposés que sa puissante imagination concilie. On ne trouverait pas dans l'histoire des lettres un second exemple d'une telle diversité. Les uns, comme Sophocle, sont purement tragiques; les autres, comme Plaute, purement comiques. Shakspeare quitte sans efforts la région poétique de la tragédie pour descendre à l'humble prose que parlent les comiques, et, des bas-fonds de la farce ou de la parodie, il remonte légèrement, d'un coup d'aile, vers les cimes où siégent les personnages tragiques. Il est fécond comme la nature, qui produit au même instant des caractères nobles et des caractères vils, des hommes d'esprit et des sots, des héros et des bouffons,

des situations douloureuses et des scènes plaisantes. « Celui, dit M. Kreyssig, qui est allé à une fête le visage souriant et la mort dans le cœur, celui qui a vu le soleil briller sur des champs dévastés par l'orage, celui-là comprend les contrastes de la poésie de Shakspeare [1]. » On pourrait donner pour épigraphe à tout le théâtre du poëte anglais cette réflexion de Méphistophélès : « La joie ne doit-elle pas avoir sa douleur et la douleur sa joie? »

Une telle abondance et une si grande variété d'éléments excluent nécessairement les unités classiques. Comment renfermer en un seul lieu de nombreux personnages que leur destinée entraîne vers des régions différentes? Comment se contenter d'un jour pour peindre des sentiments qui sont le développement d'une vie entière? Ce sont souvent des peuples ou des générations que l'écrivain met en scène. Comment concentrer les uns sur un seul point ou faire l'histoire des autres en vingt-quatre heures? L'unité d'action, la plus importante des trois, ne résiste même pas toujours aux vastes proportions du drame anglais : dans quelques pièces elle disparaît sous le poids des événements. C'est en ce point surtout que Shakspeare s'écarte des principes posés par Aristote. Aux yeux des Grecs, la tragédie doit toujours être composée en vue de l'action, parce que celle-ci, qui est le résultat des lois inflexibles du destin, ne peut jamais être changée par l'initiative des personnages. L'homme n'est pas libre dans le drame antique; il obéit à une fatalité qui fait son crime ou sa vertu, sans que sa volonté y participe. Il ne dépend pas d'Œdipe de ne pas tuer son père et de ne pas épouser sa mère. Avec le désir de rester vertueux et de ne commettre volontairement aucune action mauvaise, il devient criminel. En pareil cas, ce sont les actes qui ont le plus d'importance, car ils décident seuls du sort des héros. Les sentiments ne viennent qu'après, puisque, quels qu'ils soient, ils n'influent pas sur le dénoûment. Shakspeare adopte un ordre inverse ; il met les caractères bien au-dessus des faits, et même lorsqu'il est enchaîné par l'histoire, ou lorsqu'il reçoit de la main des nouvellistes ou des chroniqueurs un canevas auquel il n'y a rien à changer, il s'efforce d'expliquer la marche du drame par le jeu des passions humaines, et de n'amener que des événements qu'elles aient préparés. Ses criminels ne sont pas des victimes de la fortune; ils ont voulu être coupables et ils méritent, par leurs sentiments autant

1. Kreyssig, *Vorlesungen ueber Shakspeare*, t. I, c. IV.

que par leur conduite, la punition qui les attend. Si chez lui, comme partout en ce monde, les innocents sont frappés, ce n'est cependant point le hasard de l'action qui les atteint. Nous trouvons dans leur caractère la cause première de leur malheur. Plus prudents, plus réservés, moins passionnés ou plus habiles, ils auraient échappé aux douleurs qui s'abattent sur eux, et il y a eu un moment dans leur vie où ils ont décidé de leur sort par une faute. Roméo et Juliette ne méritent assurément pas de mourir, mais ils ne meurent que parce qu'ils ont cédé à l'entraînement de la jeunesse et de l'amour. Le roi Lear ne serait pas si injustement traité par ses filles, s'il ne leur avait témoigné une tendresse aveugle, et s'il n'avait chassé sans raison Cordélie de sa cour. Desdémone elle-même n'aurait pas été tuée, si elle n'avait quitté la maison paternelle pour suivre un mari étranger.

Nous retrouvons, dans tout le théâtre de Shakspeare, cette loi de la responsabilité morale qui pèse sur chacun et subordonne sans cesse les événements, même les plus irrésistibles en apparence, aux passions qui les ont provoqués. Aussi chez lui l'unité d'action est-elle remplacée par l'unité des caractères; il n'étudie point un acte en particulier, mais toute une vie. Cette unité nouvelle implique une singulière variété; car l'homme est complexe, inconstant, et, si l'on analyse tous ses sentiments, on peut en rencontrer de contradictoires. Shakspeare ne recule pas devant cette difficulté. Si les mœurs du sujet qu'il observe se modifient, il lui suffit, pour établir un lien entre ces divers états de l'âme, que le sujet lui-même ne change pas. Il ne subit donc au fond d'autre nécessité que celle de bien connaître le cœur humain.

Dans ces études psychologiques, il ne déploie pas un esprit moins étendu que dans la conception de ses plans; de même qu'il embrasse le monde dans le vaste cadre de ses œuvres, il embrasse l'homme tout entier dans chaque analyse de son caractère. C'est ici que nous remarquons surtout combien il diffère des tragiques français. Racine peint ses héros appliqués à la situation présente, et dépensant, dans l'action même et au profit du drame, toutes les forces dont ils disposent. Ni Agrippine, ni Néron, ni Athalie, ni Joad ne semblent exister en dehors des événements auxquels ils sont mêlés, tant ils y prennent une part active, tant l'objet même de la tragédie absorbe leur attention. Le poëte ne nous montre que le côté de leur caractère qui a rapport à l'action; il ne nous les présente pas tout entiers, avec l'ensemble de leurs pensées, comme un biographe qui voudrait les faire revivre et reproduire jusqu'aux moindres traits de leur physio-

nomie. Shakspeare s'élève à une conception plus générale qui lui permet de produire des effets plus nombreux et plus variés. La loi de l'unité préoccupe à tel point Racine, comme elle avait préoccupé les anciens, qu'il craint de mettre dans la bouche de ses personnages une seule pensée qui ne se rapporte point au drame lui-même, qui y soit étrangère ou indifférente. Il ne perd jamais de vue le dénoûment vers lequel il marche. Shakspeare accorde à ses héros plus de liberté; il s'écarte souvent avec eux de l'objet principal du drame, afin de mettre en relief une vertu, un vice, une nuance de caractère que Racine négligerait, pour ne pas embarrasser la marche de l'action. Il tient moins que ce dernier à simplifier le mouvement dramatique; pourvu qu'il achève ses portraits, il ne craint pas de disperser l'attention du public sur des points différents; aussi ses personnages ont-ils une existence indépendante des situations, ils se trouvent; leurs caractères ne les attachent point à la pièce; supprimez les événements, ils n'en conserveront pas moins une physionomie originale. On pourrait faire le portrait moral de Richard III, d'Henri IV et d'Hamlet, sans revenir aux faits, en notant seulement les pensées et les réflexions étrangères au sujet qui leur échappent dans le cours de l'action.

Les héros de Shakspeare sont donc des hommes plutôt que des personnages tragiques ou comiques, et ils sont, par conséquent, plus variés que ne peuvent l'être ceux-ci; car la nature humaine, considérée dans son ensemble, offre plus de ressources à la poésie qu'un certain choix d'actions et de sentiments particulièrement propres au drame. D'ailleurs, le meilleur moyen de renouveler l'expression des passions dramatiques qui roulent inévitablement dans le *même cercle*, c'est de diversifier les caractères de ceux qui les éprouvent; ne changeant point elles-mêmes, elles se modifient seulement par l'impression produite sur les âmes qu'elles atteignent. Si l'on charge un personnage de représenter spécialement l'amour, la jalousie ou l'ambition, comment ne pas rencontrer le même type quand on remet sur la scène les mêmes sentiments? Mais que ce personnage ne soit ni l'amoureux, ni le jaloux, ni l'ambitieux, qu'au lieu de personnifier une idée abstraite, il nous apparaisse dans toute la plénitude de la vie, qu'il passe tour à tour, comme la plupart des hommes, par différents états de l'âme, qu'il montre son caractère sous plusieurs faces, il n'épuise pas la matière et il laisse soit au poëte lui-même, soit à son successeur, la faculté de la rajeunir par une nouvelle étude de mœurs.

L'étendue que Shakspeare donne à ses caractères lui permet de ne jamais peindre deux hommes qui se ressemblent, parce que plus on étudie la nature humaine, plus on y trouve de diversité; aussi, du moins dans la tragédie, ne conserve-t-il aucun type des théâtres antérieurs au sien, et n'en crée-t-il aucun pour ceux qui viendront après lui. Othello n'est point le jaloux par excellence, non plus que Macbeth n'est l'ambitieux, ni Iago le méchant; ils ont l'un une jalousie, l'autre une ambition, le troisième une perversité qui ne conviennent qu'à eux, et de même qu'ils n'imitent personne, ils ne sont point destinés à être imités.

Combien ces physionomies vivantes diffèrent du chevalier, de la dame, du juge, du gracioso et de toutes les figures banales que le drame espagnol du seizième siècle reproduit à satiété sans jamais les renouveler! Les poëtes de race latine ont en général une tendance à incarner leurs idées dans un homme et à les présenter constamment au public sous la même forme, une fois qu'elles sont devenues populaires. C'est ainsi que la comédie italienne ne se lassait pas de mettre en scène Arlequin, Colombine et Pantalon, et que la foule, qui les voyait reparaître tous les soirs, ne se lassait pas de les applaudir. Nos grands tragiques même n'évitent pas la monotonie dans leurs scènes d'amour. Obligés par la mode d'en introduire dans toutes leurs pièces, ils retrouvent des situations et, par suite, des sentiments et des expressions qui se ressemblent. Les amants de Racine, Xipharès, Bajazet, Hippolyte, Britannicus adressent au ciel les mêmes soupirs, et leurs maîtresses, Monime, Atalide, Aricie et Junie répètent le thème convenu de la galanterie passionnée et noble. Il y a certainement beaucoup d'art et de délicatesse dans ces conceptions; mais cet art ne varie pas; dès qu'il a trouvé la meilleure formule de l'amour, il l'a conservée. Chez Shakspeare rien de semblable. La diversité des personnages qu'il met en scène égale celle des sujets qu'il traite. Il donne à ses héros un caractère trop individuel pour les peindre deux fois. Ceux même qui ont entre eux le plus d'affinités, et chez lesquels on signalerait un air de famille, les méchants, tels qu'Iago, Edmond de Gloster ou Richard III, ou les femmes, Cordélie, Ophélie, Desdémone, diffèrent les uns des autres par mille nuances de détail. Shakspeare fait comme la nature qui ne produit jamais deux feuilles ni deux hommes exactement semblables.

Pour que ces personnages soient distincts, il faut qu'ils paraissent réels, car c'est la réalité possible de l'existence de chacun qui nous

empêche de les confondre ensemble. Cependant cette imitation de la vie ne va pas jusqu'à la reproduction pure et simple de ce qui se passe sur la scène du monde. Sans perdre de vue la terre, vers laquelle il redescend souvent pour la bien observer, Shakspeare idéalise son théâtre par le sentiment poétique qu'il porte dans tous ses sujets d'étude ; c'est bien la réalité qu'il voit, mais il la voit en poëte, avec une imagination puissante qui grandit les objets. Le style éclatant dont il couvre les pensées de ses héros les entoure comme d'une atmosphère idéale où leurs physionomies sont baignées de lumière. Veut-il peindre le courage d'un chevalier ; il le peint en traits de feu, comme chez Hotspur, et il fait retentir, quand il en parle, toutes les images sonores de la guerre. S'agit-il de représenter un homme d'État sur le trône ; avec quelle grandeur Henri IV ne juge-t-il pas les devoirs d'un roi et les inévitables tristesses du rang suprême ! Est-ce un jeune prince qui prend la parole pour nous dire quels seront ses sentiments lorsqu'il deviendra roi ; écoutons les belles réflexions d'Henri V et l'énergique profession de foi de Malcolm. Quel noble dévouement que celui du vieux Kent dans *le Roi Lear !* Quelle pure amitié que celle qui unit Hamlet et Horatio ! Tous ces personnages sont vivants et réels ; mais nous sentons que l'âme d'un poëte a passé dans la leur. Ils agissent en hommes, mais ils pensent et ils parlent en demi-dieux.

Les méchants eux-mêmes reçoivent de Shakspeare une existence idéale qui les ennoblit. Leur perversité n'est point celle du vulgaire, et quoique tous les détails de leurs actions puissent à la rigueur n'être que l'imitation de la réalité, l'ensemble de leur rôle les élève d'un degré au-dessus des simples mortels. Un scélérat de cour d'assises peut agir comme Iago ou comme Edmond de Gloster ; mais aura-t-il comme eux le génie du mal ? déploiera-t-il, pour atteindre son but, cette intelligence supérieure qui domine les événements et trompe les hommes, jusqu'à ce qu'elle succombe devant la justice ? Des criminels si habiles gardent encore l'empreinte de l'art merveilleux qui les a créés. Il n'y a pas jusqu'aux personnages burlesques du drame qui, par leur gaieté aimable et par la finesse de leurs observations, ne trahissent leur origine poétique. Shakspeare ne conçoit pas de caractères insignifiants, et il donne de la vigueur même aux plus faibles, comme les poëtes épiques qui ne peignent que des héros ; car Pâris lui-même est un héros dans l'*Iliade*.

On est surtout frappé de cette tendance idéale du théâtre de Shaks-

peare lorsque, sans s'arrêter aux détails qui se rapprochent nécessairement de la réalité, on considère l'impression générale que produit chaque pièce. Après la lecture d'*Othello*, de *Macbeth*, de *Jules César*, ne s'aperçoit-on pas qu'on vient de traverser un monde supérieur, où les passions sont plus fortes et les sentiments plus profonds que dans la vie habituelle? Ne se sent-on pas porté à méditer sur les questions morales de l'ordre le plus élevé? Le flot de pensées qui déborde dans les tragédies de Shakspeare ne nous soulève-t-il pas au-dessus des préoccupations vulgaires? Le caractère particulier de ces grandes œuvres, c'est en effet de nous forcer à penser beaucoup plus que d'autres conceptions dramatiques, parce que la réflexion s'y mêle sans cesse à l'action, et que le poëte s'élève du fait particulier à l'idée générale.

En ce sens, Shakspeare exprime mieux qu'aucun écrivain la révolution intellectuelle que les races septentrionales ont opérée dans le monde moderne. L'art qu'elles conçoivent est tout à fait différent de l'art antique, qui a pour élément une beauté et une simplicité parfaites, dont malheureusement le secret ne peut pas plus se retrouver que celui de la jeunesse de l'humanité. Les relations de plus en plus compliquées des hommes entre eux, leur lutte contre la nature qu'ils essayent de soumettre pour augmenter leur bien-être, les besoins nouveaux de l'âme qu'a développés le christianisme et les nuances infinies de sentiments que fait naître une civilisation savante et raffinée, tout contribue à éloigner les générations modernes des modèles antiques. Celles du Midi, cependant, encore toutes pénétrées des traditions de l'esprit romain, ont cherché à réaliser le beau dans les lettres par des formes simples et régulières et par des proportions harmonieuses qui rappellent les œuvres des maîtres anciens. Les classiques italiens et français ressemblent autant aux Grecs qu'il est possible aux modernes de leur ressembler sans tomber dans le pastiche. Mais il faut bien avouer que cette ressemblance est plus apparente que réelle. Les pièces de Racine, qui ont eu le rare mérite d'exprimer, dans une langue achevée, les sentiments de la société la plus polie, la plus sensée et la plus délicate de l'Europe, ne nous rendent ni l'accent poétique, ni la simplicité, ni le caractère religieux des pièces de Sophocle. Admirables en elle-mêmes, dès qu'on les compare à l'antiquité elles n'en paraissent plus qu'une image infidèle. Le Tasse nous charme par de grandes qualités; mais, quoiqu'il se propose évidemment d'imiter l'*Iliade* et qu'il conçoive un plan ana-

logue à celui de l'épopée grecque, au fond il diffère autant d'Hom
que Racine des tragiques du siècle de Périclès.

Les nations du Nord réussissent encore bien moins que c
du Midi dans l'imitation de l'antiquité; elles le sentent insti
tivement, et chaque fois que leur génie n'est pas contrarié
une influence étrangère, elles se portent aussitôt vers un o
d'idées tout opposé qui répond mieux à leurs aspirations. Pour e
la forme n'est que secondaire, tandis qu'en France et en Italie on n
sépare pas du fond. Ce qu'elles cherchent avant tout dans la littérat
ce sont des pensées, c'est le résultat de la méditation et du travail
l'intelligence repliée sur elle-même ou appliquée à l'étude des p
nomènes moraux. Réfléchies et raisonneuses, plus occupées de l'i
que de son enveloppe, elles demandent aux œuvres littéraires un
ment solide pour l'esprit, et elles savent le trouver, même sou
plus rude écorce. L'écrivain de leur choix est celui qui leur fou
le plus de matériaux et qui les oblige le plus à réfléchir.

Shakspeare satisfait ces tendances de la race teutonique par la p
fondeur avec laquelle il étudie les caractères. Il met l'homme m
et intelligent des temps modernes aux prises avec les passions, a
les illusions de l'imagination, avec les tentations multipliées
assiégent, dans une société en travail, la sensibilité et l'entendem
et il offre ainsi à chacun de ses lecteurs d'inépuisables sujets
réflexion en lui présentant, comme dans un miroir, les mouvem
les plus secrets de l'âme humaine, telle que le temps et la civili
tion l'ont faite. C'est ce qui explique pourquoi l'Allemagne l'ado
aussi bien que l'Angleterre. Elle reconnaît en lui le poëte des peup
chrétiens du Nord, et elle découvre dans ses œuvres une puissa
psychologique qui réalise pour elle un idéal du beau bien différ
de celui des Grecs. Peu importent, à ceux qui ne tiennent qu'à
valeur de la pensée, des défauts de forme qui auraient choqué
Athéniens; les Allemands les remarquent à peine, et ressentent
admiration sans mélange pour un théâtre dans lequel ils retrouv
les qualités qui répondent le mieux au génie de leur race.

Nous pouvons leur accorder que Shakspeare est le plus glori
représentant de la poésie septentrionale, puisqu'ils le réclam
comme un des leurs, au même titre que Gœthe et Schiller. O
servons toutefois que Shakspeare n'appartient pas tout entier à l'Al
magne, et qu'il y a dans sa riche nature des côtés par lesquel
lui échappe, pour se montrer plus particulièrement Anglo-Sax

L'idée fondamentale de ses drames, c'est-à-dire la liberté individuelle de chaque personnage qui entraîne pour eux la responsabilité de tous leurs actes, fait le fond de la vie anglaise. Comme les enfants de la libre Angleterre, Othello, Lear, Macbeth, Henri IV et Henri V choisissent, en pleine connaissance de cause, leur propre destinée et ne doivent qu'à eux-mêmes le malheur ou le bonheur de leur vie. Ce principe renferme à la fois une leçon morale et une leçon sociale. A chacun selon ses œuvres, c'est la loi même de la justice. Shakspeare démontre cette vérité jusqu'à l'évidence, non-seulement par le dénoûment matériel de ses pièces qui renferment toujours la punition du crime, mais encore par les remords qu'il inflige au coupable, avant que la main de Dieu se soit appesantie sur lui.

D'autre part, en nous apprenant que l'homme tient son sort entre ses mains, le drame nous apprend que chacun de nous doit lutter contre les obstacles de la vie. La nature n'exerce sur nous ni un pouvoir tyrannique ni une action injuste. Elle permet à tous les hommes de remplir la destinée qui convient le mieux à leur tempérament, pourvu qu'ils ne s'abandonnent point eux-mêmes et qu'ils sachent agir avec énergie dans les crises décisives; mais, si elle est sans colère, elle est aussi sans pitié. Celui qui la combat et qui attaque les lois de la société sait à quoi il s'expose s'il est vaincu dans la lutte qu'il entreprend contre elle; de même qu'elle laisse le chemin du bonheur ouvert à l'homme qui veut l'atteindre par la vertu et par l'accomplissement du devoir, elle le ferme impitoyablement au méchant qui prétend y arriver par le crime. Henri V veut devenir un roi sage; il le devient parce qu'il l'a voulu, sans qu'aucun obstacle extérieur l'en empêche. Iago, Edmond de Gloster, Macbeth n'ignorent pas qu'ils jouent le plus terrible de tous les jeux, et que le jour où ils échoueront, leur tête répondra de leur défaite. Ils y sont préparés et ils perdent sans murmurer la partie qu'ils ont eux-mêmes engagée, parce qu'ils savent bien qu'il dépendait d'eux de ne pas la jouer.

Ce point de vue toujours présent imprime un caractère moral et pratique au théâtre entier de Shakspeare. Le bien y est sans cesse présenté sous des couleurs vraies, et le mal n'y est jamais embelli. Aussi est-il plus instructif et plus philosophique qu'aucun autre. On a raison de l'appeler la *Bible des mondains*. Feuilletez-le; vous y trouverez des conseils pour toutes les situations et d'excellentes règles de conduite.

Cette beauté morale des conceptions de Shakspeare est peut-être la



lecteurs en Angleterre, en Amérique et en Allemagne
d'hommes dans ces trois pays qui pensent et qui sentent. I
il autant si le poëte n'était complété par le moraliste? C'e
le trait le plus saillant de son génie. Il unit au plus haut d
éléments qui se combattent souvent, l'imagination et la ra
seule de ces qualités, au degré où il les possède, peut
gloire; mais quand elles s'associent dans un même esprit,
posent le génie le plus merveilleux des temps modernes.

ALFRED MÉZIÈRES

FRANÇOISE[1]

TROISIÈME PARTIE.

VII

Le lendemain de cette représentation de la Gaîté, Lutel attendit avec impatience l'heure de faire une visite à madame Berthelin; il avait hâte d'avoir des nouvelles de madame Ollinger. La politesse, la familiarité du moins de leurs relations s'accordait avec la curiosité. Il était tout simple qu'il s'informât des suites possibles de cette petite crise nerveuse; et il était intéressant de constater si cette émotion singulière n'était pas le réveil, le sursaut d'une âme endormie jusque-là. Mais, quand il fut arrivé dans la rue Tronchet, Jacques pensa tout à coup qu'il avait également pleuré la veille, et qu'on se permettrait peut-être de lui demander aussi des nouvelles de ses nerfs. Si sa démarche était indiscrète, on pouvait se venger en lui retournant la question. Il se mit à réfléchir. Le problème en valait la peine. Il s'agissait en effet de trouver la façon la plus diplomatique de dire à madame Ollinger : Comment vous portez-vous? Au premier abord, la question n'avait rien de difficile, mais il était aussi dangereux de l'adresser avec un sourire qu'avec un air sérieux. Lutel passa devant la porte sans s'arrêter et alla jusqu'à l'extrémité de la rue Royale, sentant naître en lui des scrupules qui tenaient peut-être moins à la crainte de ne pas savoir interroger qu'à celle de ne pas savoir répondre. N'était-il pas bizarre qu'en dépit de sa défiance et presque de son antipathie, Jacques découvrît en lui à chaque émotion de madame Ollinger une émotion correspondante? Orpheline comme lui, seule au monde et inoccupée comme lui, par quelle affinité mystérieuse avait-elle ajouté encore à ces liens le piége dangereux d'une sensibilité commune?

1. Voir les 1re et 2e livraisons.

— A l'Opéra, j'étais sérieusement impressionné de ce qui la faisait rire, se demandait Jacques avec un peu de colère; d'où vient donc qu'au théâtre de la Gaîté, à cette pièce ridicule, j'ai été attendri de ce qui la faisait pleurer?

Lutel ne prévoyait rien de satisfaisant de l'enquête qu'il commençait sur lui-même. Comme il était près des Champs-Élysées, il eut la tentation de renoncer à sa visite pour faire une de ces bonnes promenades hygiéniques dont nous avons parlé et qui remettaient d'ordinaire sa raison en équilibre. Mais il eut peur de donner par son absence plus de proportion à cet incident que sa visite ne pourrait en avoir.

— Si je n'y vais pas, murmurait-il, on dira que j'affecte la discrétion, ou que j'ai peur de montrer mes yeux. J'avais promis d'aller prendre des ordres pour ce soir. En vérité, mes hésitations sont puériles. Tant pis pour elle! tant pis pour moi! j'irai.

Et après cette résolution courageuse, notre ami Jacques releva la tête, comme s'il se fût agi de marcher au-devant des baïonnettes; il regagna rapidement la rue Tronchet, en chantonnant à demi-voix pour s'empêcher de penser; moyen excellent, qui tendrait peut-être à prouver, entre parenthèse, que les chanteurs ne sont pas des penseurs.

Madame Ollinger était dans le salon avec madame Berthelin quand Lutel fut introduit. Ce dernier s'imaginait que Françoise allait redouter sa curiosité, et il avait prévu ou son absence ou sa retraite précipitée. La supposition qu'elle affecterait de rester, en le bravant avec une gaieté feinte, lui était également venue. Mais aucune de ces conjectures ne se réalisa.

Françoise, occupée à ranger des fleurs dans une jardinière en bois de rose placée devant l'une des fenêtres, se retourna en souriant quand on annonça Lutel, et lui fit un signe de tête amical.

— Je ne vous tends pas la main, lui dit-elle, car j'ai de la terre après les doigts; je plante et j'arrose.

— Permettez-moi, au contraire, madame, de serrer ces jolis doigts qui travaillent.

— Oh! qui s'amusent tout au plus, monsieur Lutel.

Et Françoise lui offrit la main.

— Vous aimez les fleurs? demanda Jacques, que la simplicité de cet accueil troublait, au lieu de le rassurer, car elle dérangeait, nous l'avons dit, toutes ses prévisions.

— Oui, je les aime, ce sont des amies discrètes qui ne parlent que quand on les interroge.

— Mais qui ne répondent jamais que dans le sens qu'on leur impose, ajouta Lutel.

— Si vous aviez vu, monsieur, les beaux jardins de M. de Trannes, et la jolie serre que j'avais arrangée à l'extrémité de mon salon, là-bas, en Allemagne! A Paris, on est réduit à mettre les fleurs dans de petits cercueils; aussi, les pauvrettes meurent-elles bien vite!

— Vos fleurs d'Allemagne doivent être mortes maintenant, reprit Lutel avec une hardiesse enjouée et le cœur palpitant, comme si cette allusion allait enfin mettre à nu la blessure qu'on semblait lui cacher.

— Sans aucun doute, répliqua Françoise qui le regarda de l'air le plus tranquille, tandis qu'elle frappait ses deux petites mains l'une contre l'autre pour en détacher la terre.

Madame Berthelin, silencieuse jusque-là, crut à propos d'intervenir.

— Je te nommerai intendante de mes parterres quand nous irons à la campagne, lui dit-elle; tu verras que mon jardinier te réserve des surprises et que tu retrouveras chez nous les fleurs d'Allemagne et les fleurs des Ardennes.

— Est-ce que vous partez bientôt? demanda Jacques.

— Quand Françoise voudra, répondit madame Berthelin.

— Laissons d'abord venir le printemps, dit madame Ollinger, rien ne presse.

— Dans quinze jours, tous les arbres auront des feuilles, ma mignonne.

— Eh bien! marraine, nous en recauserons dans quinze jours, si vous le permettez.

Et, s'excusant encore sur les souillures de ses mains, que Jacques trouvait plus blanches et plus mignonnes que jamais, avec ces adorables petites taches de boue, madame Ollinger sortit presqu'en courant du salon.

— Vous allez mieux? demanda tout aussitôt à Jacques la femme du conseiller d'État.

— J'attendais cette moquerie, répondit Lutel, mais je ne l'attendais pas de vous.

— Françoise est trop fine pour vous l'adresser, elle s'empressait à

des représailles. Il est convenu, d'ailleurs, ajouta Hélène, que nous nous avertirons en cas de danger. Je n'aime pas les médecins qui attrapent la fièvre.

— Avouez, madame, que si ce malheur m'arrivait, vous en seriez cause.

— Heureusement, les médecins savent se guérir. Vous refusez donc de comprendre que je n'ai pas le choix? Si vous m'abandonnez ou si vous perdez votre sang-froid, que vais-je devenir?

Jacques pensa qu'il était inutile de renouveler ses protestations ou de prolonger cet interrogatoire.

— A quel spectacle irons-nous ce soir? demanda-t-il.

— Françoise ne s'est pas encore décidée... Au surplus, arrangez cette partie avec elle; la voici.

En effet, madame Ollinger, après une ablution rapide, rentrait au salon, tout en boutonnant à ses poignets, dont Jacques remarqua l'exquise finesse, des manchettes empesées qu'elle égratignait en voulant les arrondir.

— Je suis revenue bien vite, dit-elle, parce qu'il me semblait qu'on devait médire de moi pendant mon absence.

Jacques se récria.

— Ah! ne vous défendez pas, monsieur; vous me méprisez.

— Moi, madame!

— Oui, vous, parce que je n'aime pas l'Opéra.

— Ce n'est pas à moi qu'il appartiendrait de blâmer vos goûts, reprit Jacques, décidé à affronter une explication, moi qui pleure comme vous aux mélodrames de la Gaîté.

— C'est vrai; nous n'avons pas encore parlé de cela! Et Françoise sentit un nuage rose passer sur sa figure.

— Mais nous y pensions peut-être tous les trois, ajouta Lutel.

— Eh bien! monsieur, je voudrais recommencer l'épreuve. Maintenant que je suis aguerrie, que je connais le dénoûment, je voudrais savoir si ce beau conscrit aurait encore le talent de surprendre ma sensibilité.

— Comment! s'écria madame Berthelin, avec un geste d'effroi, nous retournerions dans cet abominable théâtre!

— Je crois que l'épreuve serait inutile pour tous les deux, dit Jacques; je vous assure, madame, que la seconde fois nous ne serions plus tentés de pleurer, puisqu'il est convenu que, moi aussi, j'ai eu la faiblesse de m'attendrir.

— Tant mieux! nous en ririons alors, repartit madame Ollinger en secouant sa jolie tête maligne; c'est un soulagement pour l'esprit de se moquer et de se venger de ce qui nous a rendus tristes mal à propos.

— Vous trahissez votre secret, madame, reprit vivement Lutel.

— Moi?

— Oui, vous, qui nous révélez ainsi les motifs sérieux de votre enjouement.

Françoise regarda Jacques avec un tressaillement qu'elle essaya de cacher dans un sourire. Elle se sentait prise à un piége.

— Quel inquisiteur vous êtes! lui répondit-elle en le menaçant du doigt.

— Je suis un ami.

— Un ami dangereux alors, auquel il ne faut rien raconter. Fi! monsieur, vous abusez des confidences.

Jacques allait répliquer quand la porte s'ouvrit. C'était une visite. On annonça madame de Perricourt.

La femme abandonnée n'avait pas seulement le génie de la curiosité, elle en avait aussi la bonne étoile, car le hasard le plus heureux la mettait souvent sur la piste des secrets que ses calculs n'auraient pas découverts. En entrant dans le salon de madame Berthelin, elle se sentit importune; ce fut pour elle le conseil énergique de rester et d'observer. Nous avons prouvé d'ailleurs que madame de Perricourt n'avait aucune méchanceté dans l'esprit, que ses commérages étaient toujours dans un but philanthropique, si la manie des mariages peut passer pour l'amour de l'humanité.

— Je vous dérange, dit-elle naïvement, comme si on pouvait lui répondre par l'affirmative.

Madame Berthelin, qui avait ses malices et ses petites façons d'avertir les indiscrets, ne lui répondit pas, ce qui était une réponse suffisante. Madame Ollinger prit, avec une résignation superbe, un fauteuil dans lequel elle s'étala, en arrangeant les volants de sa robe, et Jacques regarda au plafond, pour y chercher le premier mot de la conversation. Madame de Perricourt, suffisamment édifiée par cette triple attitude, sentit sourdre en elle une joie violente. Quel à-propos dans sa visite! comme elle était venue à point nommé! Que se tramait-il donc entre ces trois conspirateurs dont deux étaient si jeunes et si charmants? Mais la curieuse n'était point maladroite. Elle avait entendu parler souvent par le colonel, son inconstant époux, des

lignes de circonvallation qu'on trace autour d'une place assiégée. Elle dressa ses batteries en conséquence et commença le feu.

Abordant avec un désordre calculé les bruits du jour, les caquets des journaux ou des salons, elle passait d'un vaudeville à la nouvelle d'un grand mariage qui allait se célébrer à la Madeleine; elle s'adressait en apparence à madame Berthelin, qui faisait de son mieux pour lui donner la réplique. et puis, tout à coup, par une volte-face rapide, elle se retournait, tantôt vers Jacques, tantôt vers Françoise, essayant de surprendre entre eux un geste, un sourire qui lui servît d'indice. Mais Jacques était impassible, et Françoise se prêtait de si bonne humeur à cette curiosité, qu'elle mettait madame de Perricourt en déroute par ses airs d'innocence et d'étourderie.

A vrai dire, aucun des trois intéressés dans ce système d'espionnage n'eût osé avouer qu'il avait un secret, et si on les avait surpris, il leur eût été impossible de convenir que c'était au milieu d'un complot : pourtant, l'intimité croissante et une sorte de pressentiment les rendaient vaguement solidaires d'un mystère inconnu pour eux-mêmes. Sans l'arrivée de madame de Perricourt, Jacques eût peut-être quitté ces dames avec un peu plus de liberté d'esprit qu'il n'en possédait en arrivant, mais il se sentait maintenant partagé entre la tentation de fuir cette curiosité qui le gênait, et le besoin de rester pour se défendre et pour défendre Françoise, sans qu'il se rendît cependant compte de la nature réelle du péril auquel ils étaient tous exposés. Bien souvent le monde fait des complices avant qu'il y ait de crime, et madame de Perricourt, en cherchant un mystère, en créait un, réel ou apparent.

Lutel avait trop de pénétration et en même temps trop de franchise pour méconnaître ce danger bizarre. Après avoir suivi pendant une demi-heure l'infatigable épouse du colonel dans ses évolutions stratégiques, il se leva et prit congé de madame Berthelin.

— A ce soir, lui dit en souriant Hélène, comme pour braver madame de Perricourt.

— Est-ce que je dois aller retenir une loge? répondit Jacques.

— Je vais vous donner vos instructions, monsieur, interrompit Françoise, en se disposant à le reconduire.

Madame de Perricourt avait des fourmis dans les doigts, du poivre sur la langue et du feu sous les pieds.

— Avouez donc que je vous ai dérangés, répéta-t-elle en se remuant beaucoup.

— En aucune façon, répondit madame Berthelin qui fit le geste de la retenir, bien que celle-ci n'eût pas manifesté l'intention de s'en aller.

Françoise reconduisit Lutel jusqu'à l'antichambre. Là elle lui dit :

— Je suis fatiguée de théâtre ; si vous le voulez bien, monsieur le docteur (et elle appuya sur ce mot), nous nous reposerons. Je n'ai plus envie de pleurer et je n'ai pas envie de rire.

— C'est un symptôme excellent, madame. Alors...

— Alors, monsieur, répliqua madame Ollinger, revenez bien vite, revenez ce soir. Nous essayerons d'employer le temps, sans le gaspiller.

— Est-ce que vous inviterez aussi madame de Perricourt?

Françoise partit d'un éclat de rire.

— Elle vous fait peur?

— Elle m'épouvante, répondit Jacques en riant aussi.

Madame Ollinger lui tendit la main qu'il pressa un peu plus fort que d'habitude, pour compenser sans doute l'étreinte oubliée de la veille au soir, et il sortit en promettant de revenir. Restée seule dans l'antichambre, Françoise perdit tout à coup la gaieté qui lui faisait un masque si séduisant ; ses paupières recouvrirent un instant ses beaux yeux pour les éteindre ; elle réfléchit, poussa un long soupir, et, d'un pas languissant qui contrastait avec la démarche rapide et insoucieuse qu'elle avait d'habitude, elle rentra chez elle, ne voulant pas s'offrir de nouveau à l'impitoyable curiosité de madame de Perricourt dont, elle aussi, avait grand'peur.

Madame Berthelin s'attendait à une explosion dans son tête-à-tête. En effet, dès que la porte se fut refermée sur Jacques et sur Françoise, l'intrépide *colonelle* mit le feu à la mine et fit tout sauter.

— Enfin, ma chère amie, nous sommes tout à fait seules, dit-elle avec véhémence, et vous allez tout me conter.

— Quel conte voulez-vous que je vous fasse? répondit madame Berthelin un peu choquée.

— Je veux que vous me disiez la vérité, à moi qui ne vous trahirai point. Ils s'aiment, n'est-ce pas? je l'avais deviné !

— A quoi pensez-vous? reprit Hélène en joignant les mains, vous voyez de l'amour partout !

— Serait-il invraisemblable d'en supposer entre M. Lutel, le plus sentimental de vos habitués, et cette jeune beauté si piquante?

— Mais vous n'y songez pas? Françoise est mariée.

— Elle ne l'est plus, ma bonne, elle ne l'est plus, puisqu'elle est divorcée. M. Ligny m'a fort bien expliqué qu'il n'était pas impossible de faire accepter ce divorce-là en France. Le divorce! ah! voilà la seule chose de l'Empire que je regrette.

— Françoise fût-elle veuve, reprit avec une nuance de sévérité madame Berthelin, que votre supposition serait purement imaginaire. Vous êtes trop romanesque, ma bonne Adèle, et vous devriez savoir que je ne le suis pas. Françoise s'ennuie; je cherche à la distraire. De tous les gens d'esprit que je reçois dans mon salon, M. Lutel est le plus honnête, le moins dangereux. Il est tout simple qu'il vienne ici fréquemment, que nous nous servions de son bras pour aller au théâtre. Je ne vois là rien que de naturel, de décent, et vous m'affligez en essayant d'y voir le contraire.

— Cependant, ma bonne amie, quand je suis entrée...

— Vous avez peut-être interrompu une discussion, mais vous n'avez troublé aucun épanchement sérieux; c'est moi qui vous l'affirme.

— Alors je me suis trompée, siffla madame de Perricourt.

— Oh! tout à fait.

— Eh bien! si je me suis trompée pour le passé, je ne me trompe pas pour l'avenir. M. Lutel est une eau dormante; ne vous y fiez pas. Dès le premier soir, il a remarqué votre pupille. Il m'a beaucoup interrogée sur elle. Il n'était pas éloigné de croire que c'était un parti que vous songiez à lui offrir...

Comme on le voit, l'excellente bavarde oubliait que c'était elle-même qui avait imaginé un complot matrimonial, et elle attribuait à Jacques les commentaires dont elle l'avait tourmenté.

— Oui, oui, continua-t-elle, s'ils ne s'aiment pas, ils s'aimeront. L'amitié! entre deux jeunes gens! Mais c'est une utopie! Vous avez une candeur qui m'alarme. Regardez-les donc! Comme ils commencent à être gênés en public! Prenez-y garde, ma chère. Ah! c'est ainsi, par une amitié de femme, que la première infidélité de M. de Perricourt a commencé. Sotte que j'étais! Figurez-vous...

— Vous m'avez raconté cela, interrompit madame Berthelin; mais il n'existe aucune analogie, encore une fois. Je vous l'atteste, il n'y a rien.

— Après tout, il ne faudrait pas s'en effrayer, repartit madame de Perricourt, puisqu'elle est divorcée!

— Mais c'est précisément ce divorce, ma chère, qui est une défense pour ma pupille, dit Hélène avec mélancolie. Françoise est trop fière pour recommencer une épreuve qui lui a si mal réussi, et elle est trop pure pour aimer autrement.

Madame de Perricourt haussa les épaules et se mit à rire.

— La fierté et la pureté n'ont rien à voir là-dedans. On aime ou on n'aime pas. Me suis-je trompée? c'est possible; mais l'erreur était vraisemblable, et que la mienne, ma bonne Hélène, vous serve d'avis et de conseil.

Madame Berthelin qui, malgré sa patience angélique, supportait difficilement cette averse de paroles, voulut en finir, en paraissant accepter la leçon.

— Je vous remercie toutefois, dit-elle d'un ton un peu bref qui terminait l'entretien sur ce point-là, je veillerai et je prendrai garde... Parlons d'autre chose.

Madame de Perricourt ne prolongea pas sa visite. Elle se retira, persuadée que sa perspicacité n'était pas en défaut, qu'il y avait réellement un secret et que son excellente amie le lui cachait obstinément, ou peut-être même l'ignorait.

— Elle est si confiante! si étrangère aux passions! se disait-elle. Ce n'est pas moi qu'on pourrait tromper ainsi!

Madame Berthelin garda toute la journée une impression désagréable des propos de madame de Perricourt. Sa sécurité était désormais troublée. Cette amitié loyale et fraternelle que, dans son embarras, elle avait cru si habile d'établir entre Jacques et sa pupille, lui paraissait atteinte par ce soupçon.

— Si elle disait vrai! pensait-elle. Ne me reprocherait-on pas mon imprudence, ma légèreté? Et pourtant! que pouvais-je faire? Fermer mon salon? Disperser mes amis? Mettre Françoise sous les verrous? Jacques est incapable de trahison. Quand j'ai craint les illusions de son cœur, je l'ai averti. Et puis, enfin, allons jusqu'au bout du péril... Supposons qu'ils s'aiment!...

Mais, en s'arrêtant à cette supposition, Hélène frémissait. Quelle issue donner à cet amour qui ne serait peut-être qu'une coquetterie ou qu'une erreur nouvelle de la part de Françoise, et qui serait pour Jacques le malheur de sa vie entière? Les âmes fortes et placides, comme celle-là, sont lentes à choisir leur attachement; mais elles se soudent à froid, pour ainsi dire, et la soudure est éternelle. Il est juste de reconnaître qu'au fond de ses appréhensions madame Ber-

pour les empêcher de naître. C'est ainsi que les influences ex
préparaient et amenaient une crise qu'aucun de ceux qu'el
atteindre ne croyait avoir suscitée. Et avec une loyauté pa
trois natures charmantes allaient, attirées par un indéfinissabl
vers un choc douloureux, sans qu'il leur fût possible de s'accu
elles d'avoir tendu ce piége où elles devaient se meurtrir.

Jacques revint le soir, selon sa promesse. Madame Bert
voulut pas laisser paraître l'ombre d'une défiance qui aurait
mer davantage ses deux amis : elle se montra donc maternell
reuse, se félicitant de cette soirée intime qui laissait enfin re
lorgnettes de spectacle et ne demandait ses ressources qu'à l'e
l'amitié.

Françoise, sans renoncer tout à fait au persiflage d
précédents, comprenait qu'il n'était plus permis de paraît
sible après son accès bizarre de sensibilité. Elle cherchait u
sition et parlait avec plus de douceur. Jacques, de son côté
redoubler, mais avec un intérêt moins spéculatif que cel
analyse, sa curiosité compatissante. En se retrouvant ainsi,
Françoise et madame Berthelin s'étonnèrent, dans leur consci
l'émotion qu'ils portaient secrètement en eux, et qui ava
depuis le matin, sans autre incident que la visite de madam
ricourt et les retours que chacun avait faits sur soi-même.

Françoise était la plus brave des trois; c'était aussi la mo

en feuilletant dédaigneusement un album que madame Berthelin avait fait remplir vers 1832.

— C'est une grosse question, dit Lutel.

— Oh ! je prévois votre réponse. Nous sommes devenus matérialistes et grossiers, n'est-ce pas, monsieur? Les chemins de fer, l'industrie, l'argent font un tapage horrible. J'ai lu tout cela dans une Revue.

— Il y a encore d'autres causes à cette détresse, reprit Lutel. Nous avons traversé tant d'illusions mensongères, que le besoin le plus pressant, aujourd'hui, n'est pas la rêverie, l'oubli, l'aspiration, mais la vérité et l'action. Les poëtes chantent la douleur ou l'espoir. Ils consolent de la vie, mais ils ne font pas vivre.

— Oh ! monsieur, vous qui adressez, à l'occasion, des demandes si sentimentales, vous donnez, en revanche, des réponses bien positives.

— Pourquoi donc, madame? Parce que je veux transporter dans la vie réelle un peu des joies de la vie idéale; parce que je crois, pour ne citer qu'un exemple, que l'amour...

— Je vous arrête là, monsieur, dit avec vivacité et en rougissant beaucoup madame Ollinger. Vous oubliez que je ne crois pas à l'amour et que j'ai de bonnes raisons pour cela.

— Vous admettez du moins que d'autres peuvent y croire?

— Tout à leur aise! Mais pour me convaincre, il faut un autre argument.

— Je ne veux pas vous convaincre, madame, de l'inutilité de la poésie, reprit Jacques, bien au contraire! J'ai dit qu'elle consolait... Je souhaite que vous trouviez des poëtes.

— Je n'ai besoin que d'amis, repartit Françoise, dont la voix tremblait, et je parle des poëtes, comme je parle de l'Opéra.

— Vous avez promis de retourner à l'Opéra, madame, voulez-vous que nous relisions les poëtes? les plus grands?

— Les plus ennuyeux, n'est-ce pas? demanda madame Ollinger, avec un accent d'écolière à laquelle on offre une leçon. J'y consens, monsieur... pour une autre fois.

Les propos allaient ainsi s'attendrissant, s'aiguisant par intervalles. Jacques se prêtait à tous les caprices, à tous les jeux de Françoise. En même temps qu'il l'observait, il se sentait observé par elle, et après avoir cherché à la rendre sérieuse, il se mettait soudain à rire follement, de peur qu'elle ne se moquât de sa gravité. Ils avaient l'un



étonnée, défiante, madame Berthelin se souvenait des pr
madame de Perricourt et avait peur pour sa pupille.

Elle fut tentée vingt fois de les interrompre, de préte
disposition subite et de congédier Jacques. Mais il y av
toutes ces appréhensions fort subtiles, tant de jeunesse et
innocence sur le beau visage de madame Ollinger, tant
solide vertu dans la physionomie de Lutel, que cette exc
raine redoutait de laisser deviner ses scrupules et qu'ell
à savourer, à part, dans son coin, bien protégée par l'aba
lampe, cette volupté mêlée d'amertume, qui lui comptai
pour de véritables angoisses maternelles.

Françoise se trouvait assise près du piano, un meubl
tile, nous l'avons dit, dans le spirituel salon de madame
Elle l'ouvrit, tout en causant, et se mit à faire courir,
peine les touches, ses doigts sur le clavier.

— Appuyez sans crainte! lui dit Jacques, le pian
faux.

Françoise obéit et *plaqua*, selon le mot technique, quelq
fort discordants.

— Quand je pense, dit-elle tout à coup, que j'endorn
M. de Trannes en lui jouant la *Prière de Moïse*, et que
difficile m'a valu le premier prix à la pension!

— Le savez-vous encore?

— Continuez, continuez, répondit Jacques d'un ton suppliant.

Françoise le regarda pour s'assurer qu'il ne se moquait pas d'elle.

— Je vous en conjure! reprit-il avec une sorte d'humilité.

— Je le veux bien, dit-elle, ne trouvant aucune objection et craignant de mettre de la coquetterie dans un refus.

Alors, elle chanta d'une voix simple, douce et jolie comme son visage, comme son sourire, comme son esprit, en accentuant un peu à la française les paroles allemandes, ce qui ajoutait encore un charme de naïveté à la grâce de son exécution. Tandis que ses doigts frappaient le piano, elle levait les yeux au plafond pour chercher les mots, mais on pouvait penser en l'observant que c'était pour contempler dans une rêverie la petite vallée et la jolie maison où elle avait appris cette mélodie.

Jacques se sentit profondément ému. Il se leva doucement pour s'éloigner du piano et se réfugier dans l'ombre. Françoise n'était pas, à coup sûr, une grande artiste, et Lutel n'assistait pas à une de ces révélations splendides si rares dans la vie, si ordinaires dans les romans. Non, mais il devinait enfin qu'une âme se trahissait et soupirait à travers sa prison. Françoise, entraînée par un souvenir, s'oubliait et ne jouait plus son rôle : elle n'était pas à Paris, mais tout près de Francfort. L'illusion qui donnait une vibration si charmante à sa voix et mettait comme le voile d'une larme dans ses yeux était si réelle, si puissante, que, lorsqu'elle eut fini, elle se tourna vers Lutel pour lui demander son avis et lui parla en allemand.

Jacques redoutait les premières paroles qu'il lui faudrait prononcer. Cette erreur de Françoise lui donna le temps de sortir d'embarras. D'ailleurs, madame Berthelin s'était approchée de sa pupille, pendant qu'elle chantait, et au moment où madame Ollinger se reprenait, en s'efforçant de rire, pour traduire sa question, elle l'embrassa avec effusion.

— Puisque tu chantes si bien, mignonne, je vais faire accorder mon piano, et tu chanteras mercredi devant tout le monde... mais en français.

— Pour moi la traduction est inutile, dit Jacques; je sais l'allemand.

— Ah ! vous avez compris? lui demanda Françoise.

— Sans doute, madame. C'est un message d'amour qu'une fiancée adresse à son fiancé parti pour la guerre.

— Comme dans le drame de la Gaité, dit vivement madame Ol ger. Décidément, il y a des conscrits partout.

— Et de l'amour aussi, ajouta Lutel.

— Heureusement! je joue plus mal que la jeune fille d'hier, re Françoise.

Jacques ne répondit rien, mais il la regarda en face avec un s rire si fin et qui la grondait si doucement, qu'elle n'osa plus co nuer sa raillerie ou sa coquetterie, et qu'elle se retourna ver piano pour le fermer avec un soin dont il n'était pas digne; à mo qu'il ne s'agît d'emprisonner à double tour au fond de l'instrum le génie malencontreux qui avait évoqué l'Allemagne et cette do mélodie d'amour.

Jacques, pendant ce temps, saluait madame Berthelin, adres encore de loin, en se retirant, un compliment à madame Olling sortait du salon avec une hâte qui ne fut pas remarquée, précisém parce qu'elle satisfaisait tout le monde.

VIII

Lutel ne chercha pas à vaincre l'impression qu'il garda de ce soirée; dès le premier battement de cœur il se sentit vaincu par d Cette pitié tendre qu'il éprouvait pour madame Ollinger n'était encore l'amour, mais l'amour pouvait venir désormais, il avait place gardée.

En rentrant chez lui, Jacques médita profondément. Il ne se co cha que pour ne point alarmer sa vieille Thérèse; mais l'i somnie se continua jusqu'au jour, et il passa toutes les heures à a lyser les découvertes faites dans le caractère de Françoise. Ce gaieté enfantine, qui l'avait si fort alarmé dans les premiers temp lui apparaissait maintenant comme le calcul innocent et pudiq d'une âme fière qui ne voulait pas qu'on la plaignît. Ces larmes intrépidement refoulées, mais qu'un air de chanson, ou qu'un d'amour faisait déborder, étaient un témoignage précieux. To devenait clair et naturel de ce qui lui avait semblé autrefois my térieux et factice. Le récit de Françoise n'était plus qu'une cha confidence, et sous les sarcasmes dont elle accompagnait encore aveux, on voyait apparaître la virginité de son âme. Elle blasph mait l'amour, parce qu'elle lui gardait rancune des torts d'une ami

frivole. Elle croyait avoir fait un mariage de passion, parce qu'elle n'avait pas fait un mariage de vanité, et son désenchantement n'était que le premier dépit de l'ignorance.

— Pourquoi ne l'ai-je pas rencontrée il y a trois ans? se disait Jacques, je l'aurais devinée, je l'aurais aimée, je l'aurais sauvée. Hélas! il est trop tard.

Et, s'arrêtant à cette question, Lutel descendait dans son cœur, s'interrogeait avec une implacable sévérité et se demandait s'il devait cacher à tout le monde, à madame Berthelin, aussi bien qu'à madame Ollinger, les effets de sa pénétration, s'il lui fallait continuer ce rôle dangereux de conseiller, ou laisser voir enfin moins de désintéressement dans son amitié.

Dans la philosophie romanesque, on excuse tout par la passion, mais Jacques tenait à s'expliquer tout à lui-même, pour n'avoir rien à excuser. L'amour, dont il avait une si haute idée et auquel, depuis l'âge des premiers élans, il gardait religieusement son cœur, lui paraissait aussi élevé que le plus grand des devoirs; mais il ne comprenait pas qu'il pût dépasser jamais le devoir. Cette énergie patiente et reposée, qui lui donnait un aspect si simple et si bon, ne marchandant jamais ses efforts, tenait à connaître d'avance l'œuvre à laquelle elle était conviée; mais si rien ne la faisait reculer quand elle avait fait un choix, rien ne la précipitait en avant si la raison murmurait contre l'appel des sens, contre l'ivresse du désir. Jacques, si j'ose ainsi dire, avait pour lui-même et pour ses émotions les plus intimes cette probité rigide d'un caissier, qui ne peut admettre l'erreur la plus légère dans ses calculs. Il fallait, pour qu'il s'estimât toujours, que chaque sentiment fût contrôlé, vérifié et fournît sa preuve.

Ce n'était donc pas assez que Françoise fût jeune, jolie et libre. Il fallait encore, pour qu'il tentât de se faire aimer, qu'il se sentît bien sûr de lui; qu'il eût l'inébranlable conviction d'aimer pour la vie, d'aimer quand même, c'est-à-dire d'estimer toujours. Cette conviction, il la souhaitait, sans la posséder absolument. Il fallait aussi, pour autoriser son secret à se produire au dehors, qu'il fût persuadé, sinon de le voir accueilli, du moins de ne pas le voir méconnu et calomnié.

Voilà pourquoi il s'interrogeait avec une ardeur contenue, avec anxiété, se défendant contre sa jeunesse et contre son âme, enfermant en lui des rêves qui s'agitaient confusément, ne se laissant pas

étourdir par mille parfums qui lui montaient au cerveau
conseillaient l'ivresse.

Que cette lutte généreuse et probe de Jacques Lutel ne
l'idée d'un froid analyste, d'une sorte de diplomate, en
sentiment. J'explique d'ailleurs sa théorie. Est-ce que sor
n'avait pas ses intermittences et ses heureuses faibless
qu'il était toujours aussi maître de lui qu'il s'efforçait de l
Il luttait; mais il n'eût pas mérité de vaincre, s'il n'eût pas
parfois à être vaincu.

Jacques sentait se dilater sa vie, quoi qu'il n'en fût q
mières promesses. Ces prémices, il les accueillait avec joie,
les avait longtemps et ardemment attendues; mais il s'en
beaucoup qu'il eût devant lui l'horizon limpide dont son
de tendresse avait besoin. Françoise ne s'était pas révélée to
Il y avait encore dans cette jeune femme indécise des ref
geants, des miroitements, qui troublaient le regard et gên
servation. Lutel avait donc besoin de réserve, de précaution,
que, par principe, il n'eût pas été dans cette possession viri
même qui le distinguait des autres hommes de son âge.
même temps le néophyte du devoir et celui de l'amour.

Je ne saurais raconter et analyser les réflexions de Franç
ce que je puis dire et ce qui suffit au développement de ce
histoire, c'est qu'elle parut avoir fait de son côté un petit e
conscience et que son attitude en fut modifiée. Quand elle
ques, elle mit une sorte d'empressement à aller au-devant
lui tendre les deux mains; elle s'efforça de n'avoir plus de
si elle était encore tourmentée, provoquée par des colères de
contre le sentiment qu'elle éprouvait, elle se contentait de pro
un sourire de douloureuse surprise, en écoutant les théories

Ce dernier ne se méprit pas à cette tactique nouvelle. La f
de Françoise n'était pas une preuve concluante de sympa
profonde, mais l'indice d'une alarme sérieuse pour ses prop
tères et d'une curiosité vive. Il semblait que madame Olli
mandât grâce pour elle et voulût jouer à son tour le rôle
fidente.

Elle ne contredisait plus personne, mais quand Lutel do
opinion, Françoise relevait la tête et le regardait en silenc
qu'il était obligé d'entrer dans des détails et d'analyser lon
ce qu'il se bornait autrefois à formuler. Quand il avait fini,

llinger était convaincue, ou, si un éclaircissement nouveau lui était nécessaire, elle le demandait avec une sorte de timidité.

Madame Berthelin, malgré sa pénétration, se laissa tromper par ette diplomatie. Elle s'était si peu servie de la ruse dans sa vie, elle vait si peu défendu son cœur ou attaqué celui des autres, qu'elle se la à cette sérénité soumise, et qu'elle espéra dans l'avenir, peruadée que Françoise se rendait enfin à la douce violence de l'amitié, t que le calme allait cicatriser les petites blessures de cette âme nfantine.

Françoise avait précisément atteint son but. Elle voulait que Jacques se tînt à son tour sur la défensive et ne l'embarrassât plus de ses nquêtes; elle voulait, d'autre part, rassurer sa marraine, et trouver insi pour elle-même la liberté.

Tout, d'ailleurs, n'était pas calculé dans cette attitude de la jeune emme : elle cédait involontairement à un besoin de son esprit. Gâtée ès l'enfance par M. de Trannes, mariée à un homme sérieux dont lle n'avait pu adopter les goûts, rendue libre par un moyen douloueux qui laissait une empreinte, une tache sur les fleurs de ses premières années, Françoise éprouvait instinctivement le désir de rectiier les préjugés, de corriger en elle les défauts qui l'avaient exposée de si grands mécomptes. Ce mélange de candeur et de finesse qui a rendait tour à tour si charmante et si dangereuse suscitait au plus rofond de sa pensée un combat d'éléments contraires qu'elle vouait faire cesser. C'était une nature honnête, comme l'avait dit pluieurs fois madame Berthelin, et sa coquetterie n'était qu'une prétion. Quand elle eut laissé voir ses larmes, quand elle eut cédé à ne émotion plus forte que toutes ses ironies, elle comprit bien que our reprendre ses avantages elle serait contrainte de recourir au nensonge. Mais le mensonge lui répugnait à la fois comme une aiblesse d'esclave et comme une souillure. Elle aimait mieux la ranchise avec ses périls; et elle se ménageait la transition, en adouissant sa gaieté, en même temps qu'elle se sentait provoquée à une uriosité singulière.

Nous avons dit que Jacques eût bien voulu connaître M. Ollinger. 'rançoise, de jour en jour, étudiait Lutel, surprise de découvrir en ui des délicatesses féminines, en quelque sorte, qu'elle était bien loin e soupçonner dans un Parisien, si frais, si bien portant et si semblable, sur plusieurs points, à son mari. Elle avait raconté sa vie; 'était pour elle un droit acquis de connaître l'existence de M. Jacques.



J'insiste sur ces détails pour prévenir toute confusion ne fuyait pas, afin d'être poursuivie; elle ne cachait au mondaine derrière une habileté de femme du monde ass et dans les petites conférences qu'elle avait avec elle-ı était bien loin de s'avouer et de soupçonner qu'elle eût lo mer Jacques ou de s'en faire aimer. Non; elle voula l'inquiétude, le remords même qui la tourmentait. Elle a d'abord du sarcasme, du scepticisme, de la malignité; elle a pour mieux pacifier son cœur, persuader aux autres, afin q persuadât à elle-même, qu'elle n'avait pas de cœur. Ma nant que cette tromperie n'était plus possible, que, sous de deux amitiés actives, elle s'était trahie; maintenant q cédé sur ce point, elle ne voulait pas revenir sur les concessi elle voulait les rendre inutiles en les exagérant; et, dans s dans chacun de ses gestes, de ses sourires, dans chacune de câlines de regarder, de parler, de répondre, de se taire, maintenant : — Eh bien! oui, j'ai un cœur, un cœur souf dolori, n'y touchez pas, n'en parlons pas! mais mont votre. — Telle était au juste la situation de Françoise.

Le programme posé par Jacques, et c'était là ce qui encore à tromper madame Berthelin, était peu à peu exécuté. Françoise, qui s'était si impitoyablement moquée d'art et des artistes, voulut retourner aux musées; elle r les leçons qu'on lui avait données et dont elle n'avait pas

de plus en plus aux décisions rapides. Elle était, je le répète, avide de questions. Jacques allait au-devant d'elle tous les jours en se disant tout bas : que va-t-elle me demander?

Quel que fût le sujet de l'entretien, Lutel, par un instinct qui l'entraînait à son insu, en dépit de sa ferme volonté, arrivait infailliblement à l'amour. Le mot n'était que rarement prononcé. On l'évitait sans fausse pruderie, mais par délicatesse; on le cachait dans des formules sur l'enthousiasme du beau, du bien, sur l'harmonie de la nature; quelquefois, on ne lui mettait pas de masque, mais on s'arrêtait devant lui en souriant. On ne le nommait pas; on faisait un petit détour, et on passait.

Ces causeries, qui approfondissaient bien des choses et qui effleuraient tout, étaient devenues pour Françoise un besoin de chaque jour. Elle était impatiente quand l'heure se passait sans en jouir, et elle reconnaissait Jacques à son coup de sonnette. Lui aussi n'eût pas manqué ce chaste rendez-vous pour toutes les joies terrestres; il sentait son cœur battre en franchissant la porte. Mais il croyait si bien savoir qu'il n'était pas aimé, qu'il ne craignait pas de se laisser aller tout à son aise à son penchant pour Françoise, à son amitié dévouée.

Les mercredis étaient des interruptions forcées dans cette vie charmante. Devant les habitués, on revenait aux grands éclats de rire d'autrefois; on rentrait, pour se mettre à l'unisson du monde extérieur, dans les coquetteries des premiers jours. Françoise était ravie de donner des soupçons à madame de Perricourt, qui s'entêtait dans son idée et qui regardait de temps à autre madame Berthelin, comme pour lui dire :

— Avais-je raison? N'est-ce pas qu'ils s'aiment?

Madame Berthelin souriait et ne paraissait pas alarmée. En effet, cette gaieté, devenue l'exception, cette coquetterie si apparente n'était pas le danger réel. Ce danger était bien plutôt, s'il existait, dans cette affinité sérieuse qui s'établissait lentement, peu à peu, entre Françoise et Jacques; mais nous avons expliqué comment l'excellente madame Berthelin était partagée, à cet égard, entre la crainte et la confiance.

J'oubliais d'ajouter que l'avocat Ligny, avec lequel Jacques n'avait plus eu de conversation relative à madame Ollinger, s'était décidément posé en soupirant, et qu'il se croyait très-habile, parce qu'il essayait de développer et de perfectionner les habitudes de persiflage remarquées par lui dans le caractère de Françoise.

— Comme cliente ou comme femme, je l'obtiendrai! se disait-il.

avec orgueil; mais cette alternative établissait au juste le degré de passion dont l'avocat était susceptible, et n'embarrassait personne.

Un mois se passa ainsi, tout un mois de printemps, de rêve! Jacques savourait les premiers parfums de cet amour inavoué qu'il croyait encore bien loin de sa floraison. Les délices de l'amitié devenaient de jour en jour plus pénétrantes, et lui gagnaient tous les replis du cœur, sans qu'il osât encore donner un autre nom à ce dévouement absolu. Il se trompait lui-même avec sa subtilité de casuiste. Tout au plus s'arrêtait-il parfois devant le portrait de sa mère pour parler tout haut et tout seul de madame Ollinger. Il rêvait l'amour comme une symphonie sublime; et parce qu'il n'entendait qu'une voix timide, il se croyait à peine aux premiers préludes. Impossible de surprendre en lui un éclair de fatuité. Sa physionomie franche et sereine déconcertait la curiosité de Françoise. Elle l'appelait son professeur de mélancolie, et elle s'appliquait à lui soumettre chaque jour un problème nouveau du cœur ou de l'esprit, qu'il résolvait avec une apparence imperturbable de désintéressement.

Madame Ollinger, pour son compte, n'avait peut-être fait que changer d'inquiétude. L'ennui avait cédé la place à un désir de connaître qui la troublait, mais qui, du moins, la faisait palpiter d'espérance. Elle avait des ravissements naïfs, quand elle comprenait bien; elle avait une impatience d'enfant gâté, quand l'inconnu lui résistait. Sa beauté gagnait à cet élan de son intelligence; ses grands yeux prenaient des ombres; sa vivacité mutine se rhythmait, pour ainsi dire, et le concert de son esprit et de son corps se faisait de jour en jour plus harmonieux et plus intime.

— Comme tu deviens belle! lui disait madame Berthelin en l'embrassant.

— C'est que je deviens meilleure, répondait Françoise, qui ne mentait pas, tout en essayant de dissimuler.

Un jour, madame Ollinger se trouvait seule dans le salon avec Lutel. L'entretien s'était prolongé; on avait exécuté, pour la centième fois peut-être, ces variations infinies sur un thème dont on redoutait l'andante. Le soir venait; l'obscurité envahissait la pièce; un reflet rose du soleil couchant filtrait à peine à travers les croisées; le feu s'éteignait, et, par intervalles, une petite flamme bleue courait sur les derniers tisons affaissés dans la cendre, comme pour leur faire un suprême appel. Jacques, debout, la main appuyée sur un fau-

teuil, avait plusieurs fois pris congé, sans que Françoise, qui était assise à l'angle de la cheminée, jouant machinalement avec le cordon de la sonnette, lui eût répondu. Bien que la conversation eût été charmante et pleine d'effusion, et que madame Ollinger n'eût aucun motif pour ne pas répondre à Lutel, celui-ci voulut respecter ce silence, et s'éloigna doucement, afin de regagner la porte, sans être remarqué. Il heurta un siége; Françoise l'entendit.

— Vous partez? lui dit-elle, comme éveillée en sursaut.

— Sans doute, lui répondit Jacques; il est tard!

— Tant pis! ajouta-t-elle en soupirant. J'avais encore une question à vous adresser.

Jacques sourit et se rapprocha.

— Eh bien! si d'un mot je puis vous répondre, parlez!

— D'un mot! oh! vous êtes trop bref. Je voulais aussi, d'un mot, vous achever mon histoire un jour, et vous avez voulu des détails minutieux, circonstanciés. Eh bien! si je me vengeais à mon tour!...

— Que voulez-vous dire?

Françoise hésita, se pencha vers le foyer et regarda pendant une seconde le farfadet bleu gambader follement sur les tisons. Tout à coup il disparut. L'obscurité devint profonde.

— Je veux dire, reprit-elle en faisant croire qu'elle riait, pour cacher le tremblement de sa voix, que je vous ai raconté mon enfance, mon mariage... et la suite, au bout de quinze jours à peine de connaissance; tandis que vous, monsieur, voilà deux mois que vous êtes mon ami, sans que vous m'ayez fait l'honneur de m'en dire autant.

— Oh! c'est bien différent, repartit Jacques en plaisantant.

— C'est cette différence que je veux connaître, ajouta madame Ollinger. S'il y a des détails embarrassants, ceux qui s'écrivent à la page de la vingtième année..., ne craignez rien; je ne ferai apporter des bougies que quand vous aurez fini... D'ailleurs, je me fie à vous.

— Mais, que voulez-vous savoir? dit Lutel avec douceur. Mon enfance ressemble à la vôtre, à un épisode près. J'ai connu ma mère; j'ai donc pu sentir cruellement sa perte et la pleurer. Pour le reste, madame, rappelez vos souvenirs. Toutes les histoires d'orphelins sont pareilles.

— Ah! alors, vous avez eu comme moi, — et Françoise baissa la voix en parlant, — votre idylle, votre roman enfantin?

— Non, repartit vivement Lutel; mon tuteur me mit dans un collége dès que je fus en deuil. Je n'avais pas de vacances, et je n'eus la liberté d'être enfant que quand je fus presque devenu un homme.

— De sorte, dit Françoise que l'obscurité enhardissait et qui avait d'ailleurs juré de tout savoir, de sorte que vous voudriez, monsieur, me faire croire à une absence complète de petite amie... Vous n'avez pas joué au ménage? Vous ne vous êtes pas fiancé, à six ou sept ans, comme moi!

— Non, madame.

— Eh bien! tant mieux pour vous, monsieur Lutel!

Un silence suivit cette exclamation. Jacques, dont le cœur battait bien fort, sentait que l'heure devenait décisive. Quant à Françoise, elle n'osait continuer, mais elle souhaitait tout bas qu'il n'attendît pas une nouvelle question. Lutel parut l'avoir comprise.

— Non, madame, reprit-il; je n'ai pas eu le bonheur qui a enchanté les premières années de votre jeunesse, et, puisque vous m'autorisez à vous faire connaître mon âme tout entière, je vous avouerai humblement que cette amie, cette compagne, je l'ai attendue toujours... je l'attends encore.

— Oh! cela est bien invraisemblable, murmura faiblement madame Ollinger...

Jacques n'insista pas pour la persuader. Elle était, d'ailleurs, parfaitement convaincue.

— Alors, ajouta-t-elle en soupirant..., il est inutile que je vous fasse d'autres questions. Quel dommage! j'avais un doute à éclaircir.

— Sur moi? demanda Lutel.

— Oh! non, monsieur, sur moi seule... J'aurais voulu savoir si vous, un homme prudent, habile à déchiffrer les énigmes du cœur, — ne protestez pas, vous êtes très-habile pour écouter aux portes du cœur, — vous auriez été capable de vous tromper, comme mon mari, par exemple, et de conclure d'un enfantillage poétique à une chose aussi positive que le mariage.

— Je puis répondre, dit Jacques, qui s'efforçait de ne trahir aucune émotion. Je vous jure que j'aurais été capable tout comme... un autre de croire mon amour assez fort pour transformer cette amitié d'enfance.

— Et si, un jour, vous aviez reconnu votre erreur?

— J'aurais continué à aimer, en ajoutant la douleur à la ter-

dresse..., mais j'aurais voulu souffrir seul..., ne pouvant aimer à deux.

— Vous n'êtes pas un ingénieur des mines, s'écria Françoise avec amertume. Sans cela vous vous seriez consolé bien vite... ou plutôt, vous auriez repris votre liberté... Mais supposez que cette amie d'enfance, mécontente du mariage, étouffée dans le réseau des soins domestiques, vous eût loyalement sollicité de l'aider, de l'éclairer, et n'eût pas voulu abandonner son poste..., dites, monsieur, qu'auriez-vous fait pour elle?

— Pourquoi m'adresser cette question? dit Lutel avec gravité... Je pourrais être injuste en accusant... quelqu'un que je ne connais pas.

— Répondez, monsieur, dit Françoise suppliante. Entre nous il n'y a pas de vaine susceptibilité.

— Ce que j'aurais fait? reprit Jacques d'une voix profonde. J'aurais fait un miracle... si un miracle eût été nécessaire; mais jamais, moi vivant, moi l'aimant, ma femme n'eût quitté le seuil de sa maison.

— Ce n'est pas là me répondre; et Françoise, avec une impatience fébrile, lui posa la main sur le bras : qu'auriez-vous fait pour guérir cette femme? Qu'auriez-vous fait enfin pour me retenir?

— Eh bien! écoutez, dit Jacques, qui s'empara de la main de madame Ollinger, et qui, rompant cette digue, derrière laquelle tant de flots s'étaient amoncelés depuis plusieurs jours, lui fit le tableau du bonheur qu'il eût réalisé, de l'amour comme il le comprenait, comme il l'entrevoyait dans ses extases, dans ses pressentiments.

Son souffle était haletant, sa parole était de feu; mais la conscience allumait une clarté sereine dans cette obscurité du salon, et il lui semblait qu'il eût pu voir rougir Françoise, si un seul mot de lui l'eût offensée. Aussi, avec un art merveilleux, parce qu'il était l'expansion libre et sincère d'un sentiment pur, il lui expliqua son cœur, sans lui demander le sien. Il parut lui raconter seulement un poëme dont M. Ollinger eût pu rester le héros et le poëte : il répandit dans cette fiction d'un ménage idéal tous les trésors de tendresse amassés depuis l'enfance. Il montra comment il s'y serait pris pour étudier les goûts, les défauts, les vertus de sa femme, et, confondant ses expériences récentes avec ses hypothèses, il parla à madame Ollinger de leurs lectures, des larmes qu'ils avaient versées ensemble, des joies qu'ils auraient trouvées; il eut même ce bonheur singulier d'entremêler à ses paroles des descriptions rapides qui faisaient tressaillir Françoise,

comme s'il eût vu et dépeint, d'après ses souvenirs, la vallée et la maison qu'elle avait quittées. Il parla longtemps, et Françoise charmée, éblouie, n'osait retirer la main qu'il pressait dans la sienne. Jacques était dans un rêve. On eût dit qu'il ne voulait pas finir de parler, de peur de s'éveiller. Il se dédommageait de ses longues années de silence, de contrainte; il se vengeait du monde qui le méconnaissait et de la destinée. Par instants, il secouait la tête avec force, comme s'il eût défié qu'on le contredît. L'enthousiasme qui le transportait lui faisait briser tous les liens étroits et rigides dans lesquels il étouffait jusque-là.

Françoise pensa qu'il devait avoir une beauté surhumaine en s'exprimant avec tant d'éloquence; et l'éclair de ses regards qu'elle ne pouvait surprendre, elle le sentait peser sur elle dans l'obscurité. Cette fièvre la gagnait à son tour. Elle éprouvait comme des tentations de s'agenouiller, de se repentir tout haut d'avoir blasphémé l'amour. Partagée entre la joie de ce qu'elle entendait, et la terreur de ce qu'elle pouvait sous-entendre, elle désirait presque un aveu qui l'eût pourtant accablée de honte. Imprudente dans sa curiosité, elle avait ouvert comme Pandore le coffret divin, et tous les secrets s'en étaient échappés en la menaçant.

Mais Jacques, qui s'oubliait lui-même, n'oublia pas un seul instant à quelle âme chaste son âme ardente s'abandonnait. Par une interversion naïve et touchante, ce fut Françoise qui, dans son effroi, dans son émotion et sans réfléchir qu'elle s'exposait aux paroles dont elle avait si grand peur, lui dit en l'interrompant :

— Ah! comme vous m'auriez aimée... vous!

Lutel repoussa la main qu'il avait prise et gardée dans la sienne. Il se leva, voulut parler; mais le cri de Françoise était un regret déchirant plutôt qu'une promesse. L'invincible conscience de Jacques le ressaisit au cœur et lui paralysa les lèvres; il ne put que balbutier:

— Oui, oui, je vous aurais aimée!

Mais il n'osa pas dire : — je vous aime; et il sortit du salon sans rien ajouter, tandis que Françoise étouffait des sanglots.

Madame Berthelin, qui entra quelques minutes après, fut étonnée de l'obscurité : elle allait sonner pour faire apporter de la lumière, quand madame Ollinger, accourant à elle, se jeta dans ses bras et lui dit :

— Je suis bien malheureuse; laissez-moi partir!

— Toi, mon enfant! Qu'as-tu donc? où veux-tu aller?

— Est-ce que je le sais? Ah! vous aussi, madame, vous avez conspiré contre ma gaieté... contre ma méchanceté... Je souffrais moins pourtant... je ne croyais pas à l'amour!

— Eh bien! que s'est-il passé?

— M. Lutel sort d'ici. J'étais folle quand je lui trouvais une ressemblance avec mon mari : il ne lui ressemble pas, puisqu'il sait aimer, puisqu'il m'aime peut-être!

— Françoise! Françoise! Je veux tout savoir, dit madame Berthelin qui sentit ses genoux fléchir et qui tomba dans un fauteuil.

— Oh! c'est bien simple, reprit madame Ollinger toute frémissante et en riant de colère à travers ses larmes. Vous avez voulu me prouver que j'avais un cœur : la démonstration est suffisante, Dieu merci; quant à M. Lutel...

— Il est impossible qu'il m'ait trompée, interrompit vivement madame Berthelin; Jacques est la loyauté même.

— Oui, c'est la loyauté même. C'est l'amitié la plus tendre, le cœur le plus généreux, sous l'apparence la plus impassible. Voilà pourquoi il faut me laisser partir, ma bonne marraine; il m'a fait honte de moi... de mon mariage qui n'a été qu'une folie, de mon divorce qui a été une lâcheté. J'ai peur de le revoir encore et je veux au moins rester fidèle à ma colère, si je n'ai pas su rester fidèle à mes illusions.

Françoise parlait avec exaltation. Madame Berthelin, pour toute réponse, la serra dans ses bras, sur son cœur, comme si elle eût pu lui communiquer ainsi la paix, la sérénité dont elle faisait sa force. Elle lui donnait, comme pour éteindre sa fièvre, de longs baisers maternels à travers les boucles de ses beaux cheveux blonds. Françoise, en effet, céda peu à peu au doux magnétisme de cette amitié.

Quand elle fut plus calme, Hélène l'interrogea sur l'entretien qu'elle venait d'avoir avec Lutel. Madame Ollinger raconta avec franchise que depuis quelque temps elle était torturée par un étrange caprice; qu'elle avait voulu, ainsi que nous l'avons déjà indiqué, connaître dans ses moindres replis ce caractère si froid, si maître de lui qui la jugeait et qui la dominait. Mais l'expérience l'avait éblouie.

— Je vous le jure, dit-elle à sa marraine, comme je le jurerais à ma mère dont vous tenez la place, je n'avais point de coquetterie. J'espérais retrouver dans M. Lutel les raisonnements de M. Ollinger, de même que je retrouve en lui la froideur de mon mari, et j'attendais du repos de cette découverte. Depuis que je suis en France, dans

cette maison, j'ai un remords d'avoir perdu ma vie. Vous m'avez révélé le devoir, M. Jacques vient de me révéler l'amour. Je sais maintenant pourquoi je me suis trompée il y a deux ans. Je sais aussi comment j'aurais voulu être aimée.

— Eh bien! mon enfant, dit madame Berthelin en l'embrassant encore, le devoir peut toujours être rempli.

— Hélas! que puis-je faire? Si, par fierté, si, pour me punir, je retournais en Allemagne, je ne pourrais redemander un amour qui ne m'attend plus et que, d'ailleurs, je ne mérite pas. Car je hais M. Ollinger.

— Oh! tu le hais peut-être comme tu croyais l'aimer!

— Non, non, reprit Françoise avec énergie; si c'était lui que je craignisse d'aimer, je ne vous demanderais pas de me prendre en pitié. Il y a un abîme entre mon mari et moi, ajouta-t-elle après un silence; mais il y en a un aussi entre moi et le monde. Je ne veux plus entendre parler de l'Allemagne... Je ne veux plus revoir M. Lutel. Il y aurait de la honte à reprendre le fardeau que j'ai laissé là-bas... Il y aurait plus de honte encore à me consoler ici. Je suis une mauvaise tête, ma pauvre marraine; mais je vous le jure encore, je suis une honnête femme.

— Tu es un ange et un démon, voilà tout, dit madame Berthelin qui pleurait; tu me fais bien souffrir, mais pourtant je suis heureuse.

— Heureuse, dites-vous? demanda Françoise étonnée.

— Oui, parce que tu es sincère; parce que tu as quitté ce masque ironique qui me semblait sacrilége; parce que tu es initiée aux douleurs pures; parce que je te comprendrai mieux et que tu m'écouteras davantage... J'étais imprudente en laissant former entre toi et Lutel cette amitié intime. On le disait autour de nous, et moi-même je le sentais bien. Mais quelque chose pourtant m'exhortait à avoir confiance. Les précautions vulgaires t'auraient brisée ou blasée; je t'ai donné un confident jeune, qui a le génie du dévouement. Il a réveillé ton âme, mais il lui a enseigné en même temps le respect d'elle-même. Tu as obligé Lutel à te dire ses secrets; il a eu, en les montrant, toutes les angoisses d'un avare, et toi, curieuse, tu as été émerveillée. Demain, Jacques aura mis des verrous à toutes ses portes, et toi, ma fille, tu te souviendras qu'il ne faut calomnier personne sur sa bonne mine; que le cœur n'a pas besoin de liberté pourvu qu'il ait la conscience, et qu'on peut vivre au milieu de la foule, de la vie mondaine, frivole, en gardant au dedans de soi un

rêve irréalisé ou irréalisable... Voilà pourquoi, Françoise, je souffre de ta douleur; mais j'en attends une consolation pour ta fierté.

— Vous avez sans doute raison, dit madame Ollinger qui sentait par une réaction naturelle toute sa force l'abandonner; mais j'ai eu peur ce soir... et j'aurai peut-être peur demain. Aidez-moi à devenir vaillante. Quand il me faut être femme, je me retrouve petite fille, enfant.

— Puisque je suis ta mère, j'emporterai mon enfant dans mes bras si elle a peur, reprit madame Berthelin avec un mouvement de tendresse infinie et en enveloppant Françoise.

— Oui, ma mère, murmura celle-ci, je ne veux écouter et je ne veux aimer que vous.

— C'est bien ainsi que je l'entends, ajouta pour conclure madame Berthelin qui passa doucement ses doigts sur les yeux de madame Ollinger, afin d'en essuyer bien vite toutes les larmes.

On entendait dans l'antichambre les pas de M. le conseiller d'État qui revenait du quai d'Orsay, pour dîner, avec un excellent appétit, et à la suite d'une fort longue séance. Il était inutile de lui laisser voir qu'on avait pleuré; aussi Françoise pria-t-elle tout bas sa marraine de l'excuser, d'inventer une migraine, et s'empressa-t-elle de se retirer dans sa chambre pour éviter les regards observateurs de M. Berthelin, qui n'eût peut-être rien observé et surtout rien découvert. Hélène se chargea du mensonge innocent, et M. le conseiller d'État put dîner en paix, sans être troublé par la pensée des orages dont son salon venait d'être le théâtre.

IX

Madame Berthelin avait plus d'inquiétude qu'elle n'en laissait paraître. Sans doute, comme toutes les natures héroïques, elle comptait sur les sacrifices que les grands sentiments conseillent et réalisent; mais la pensée de ces sacrifices elle-même attestait une imprudence. Les bavardages de madame de Perricourt lui revenaient à l'esprit; et bien qu'elle fût certaine d'échapper sans difficulté à la calomnie, et de pouvoir imposer silence à de petites médisances mondaines, elle prévoyait des commentaires au moins inutiles, des blâmes nombreux, qui, sans lui suggérer de grands remords, la blesseraient dans sa délicatesse.

Elle fut sérieuse et préoccupée pendant le dîner, au point que

M. le conseiller d'État lui demanda à plusieurs reprises si elle n'était pas malade. Chaque fois, Hélène rassurait son mari; à la fin, elle lui dit :

— C'est Françoise qui souffre et que je voudrais guérir !

M. Berthelin perdait toujours de sa sympathie pour les douleurs des autres à mesure qu'il perdait de son appétit. Comme il se trouvait rassasié, il était enclin à un grand optimisme.

— Je crois que vous vous trompez, répondit-il à sa femme. Madame Ollinger n'a jamais été plus fraîche et plus jolie. Cette petite migraine d'aujourd'hui se dissipera demain.

Madame Berthelin ne répliqua pas. Elle parut persuadée; mais en sortant de table elle suivit le conseiller d'État dans son cabinet.

— J'ai un avis à vous demander, lui dit-elle.

— A moi, madame? C'est un honneur et un bonheur sur lesquels vous ne m'avez pas blasé.

Et avec une galanterie du meilleur ton, en souriant de son sourire officiel, comme à une solliciteuse de haut rang, M. Berthelin avança un fauteuil. Hélène s'assit; mais, avant de parler, et tandis que le fonctionnaire, prenant aussi un siége, se mettait en posture solennelle d'écouter, elle promena ses regards vaguement effrayés autour d'elle, se demandant tout bas si elle ne profanait pas ses secrets en les livrant dans ce lieu redoutable.

Le cabinet de M. Berthelin avait une élégance froide. L'acajou de ses grandes bibliothèques, la rigidité des livres de droit administratif qui s'alignaient derrière les vitres avec une physionomie de fonctionnaires et habillés de reliures qui semblaient des uniformes; les lourds rideaux de velours vert; la pendule qui représentait le Temps classique avec sa faux, emportant le cadran sous son bras, comme s'il avait hâte de déménager et de ne pas laisser dans ce milieu mortel le seul témoin de la vie; le bureau massif, chef-d'œuvre ennuyeux de Jacob, les fauteuils, les quelques tableaux suspendus, ou plutôt pendus, comme des criminels, de chaque côté de la cheminée, où le feu lui-même avait toujours une flamme correcte et des cendres bien entassées; tous les détails de cet ameublement complétaient M. Berthelin et intimidaient l'expansion. Ai-je besoin d'ajouter qu'un portrait en pied du conseiller d'État, dans son uniforme et avec tous ses insignes, présidait majestueusement à ces riches instruments de torture? Pourtant, il faut être juste, entre deux gravures des tableaux de David, les Horaces et les Sabines, une tête de jeune femme, fort

bien peinte souriait avec mélancolie. C'était le portrait d'Hélène. Madame Berthelin eut un mouvement de compassion pour ce souvenir d'elle-même.

— J'avais l'âge de Françoise, pensa-t-elle tout bas, et j'étais déjà résignée !

— A quoi puis-je vous être bon? demanda le conseiller d'État à sa femme qui se repentait d'être venue, mais qui voulait cependant par convenance, par principe, par respect du mariage, ne plus garder tout à fait seul la responsabilité des précautions à prendre.

Madame Berthelin expliqua sommairement le plan de conduite qu'elle avait adopté jusqu'ici à l'égard de Françoise, et elle ne dissimula rien des dangers auxquels elle s'était imprudemment exposée. Son mari l'interrompit pour lui dire qu'il croyait, en effet, que madame Ollinger plaisait à Jacques et qu'il avait reçu lui-même les confidences de Lutel, deux mois auparavant, aux Tuileries.

— Mais, ajouta-t-il en finissant, je ne vois rien là qui doive vous alarmer. Madame Ollinger est restée une enfant, notre ami Jacques est un homme très-peu enclin aux passions romanesques; il n'a jamais eu de liaison connue ; il songe trop au mariage!

Hélène n'essaya pas une réfutation parfaitement inutile; elle parut même croire que la sagacité de son mari n'était pas en défaut relativement à Jacques. Toutefois elle prétendit avoir remarqué dans Françoise des symptômes assez graves.

— Permettez-moi de penser, dit-elle en s'incliant avec soumission, que nous autres femmes, nous nous connaissons aussi bien entre nous que vous pouvez, messieurs, vous connaître entre hommes. Ma filleule n'est plus une enfant... Il est possible que vous répondiez de M. Jacques; mais moi, je ne réponds pas assez de Françoise.

— Alors, madame, répliqua le conseiller d'État, vous avez été bien imprudente!

— C'est par cet aveu, monsieur, que j'ai commencé. Je reconnais ma faute.

— Et vous voulez que je vous aide à sortir d'embarras? reprit M. Berthelin avec majesté. Je voue avoue, ajouta-t-il avec une sorte d'ironie, que je n'ai jamais joué de rôle dans les comédies de Marivaux, et que je suis fort gauche pour trouver un dénoûment à une idylle.

— En tout cas, monsieur, vous entendez quelque chose aux lois françaises : c'est le légiste que je veux consulter, dit Hélène avec un sourire.

— Pardon! madame; vous avez raison. Je ne puis nier ma compétence. De quoi s'agit-il?

— Françoise peut-elle se remarier en France? demanda madame Berthelin avec tristesse.

M. Berthelin fit un mouvement sur son fauteuil.

— Je ne m'attendais pas à cette question, dit-il. — Comment! vous songez à un pareil scandale?

— Je songe à tirer le meilleur parti possible du mal qui est fait.

— Hélas! ne mariez personne, madame, et cette pauvre jeune femme moins qu'une autre.

— Vous en parlez à votre aise, monsieur... J'ai charge d'âme, moi, et je veux m'acquitter fidèlement du rôle maternel que j'ai accepté. Françoise peut-elle se remarier?

— C'est un point à examiner... dit le conseiller d'État. Je crois que la jurisprudence, très-sévère jadis, s'est adoucie, et qu'il y a des exemples de ce que vous désirez.

— Eh bien! monsieur, soyez assez bon pour me trouver quelques-uns de ces exemples-là. Vous voyez que je ne suis pas aussi romanesque qu'on pourrait le croire. C'est dans les traités de jurisprudence que je veux chercher le dénoûment de mon marivaudage.

— Ah! madame, quel embarras vous vous êtes donné en recueillant cette jeune femme!

— Mais j'étais sa marraine; Françoise n'a personne au monde, et moi, monsieur, qui n'ai pas de fille!...

— Mon Dieu! je comprends ce mouvement du cœur, reprit M. Berthelin un peu confus. Il n'en est pas moins vrai que vous voilà dans une situation étrange, obligée de désirer une solution que je considère, je le répète, comme scandaleuse, et qui est l'atteinte la plus grave portée à la sainteté du mariage. Vous, si fidèle observatrice de toutes les convenances!...

— Je vous remercie de ce témoignage, reprit Hélène en s'inclinant. Croyez bien que je justifierai jusqu'au bout la bonne opinion que vous avez de moi.

— N'aviez-vous que cet avis à me demander? continua le conseiller d'État.

— Oui, monsieur, je vous recommande de chercher des arrêts. Il se peut que dans l'intérêt de cette malheureuse affaire, pour éviter précisément les scandales que vous redoutez, j'aie besoin de m'installer

plus tôt que d'habitude à la campagne... Voyez-vous un inconvénient à ce projet?

— Aucun, madame, sinon que vous me privez ainsi quelques mois, avant les vacances, du plaisir de votre compagnie.

— Oh! ne désespérez pas tout à fait, dit Hélène en se levant. Cette installation est subordonnée à la migraine de Françoise. Si demain elle se trouve mieux, nous restons; si la crise persiste, le grand air, l'air du printemps et de bonnes promenades dans la forêt de Marly la guériront tout à fait. Je sais ce que c'est; je me suis si bien trouvée, à l'occasion, de ce régime.

M. Berthelin renouvela sa protestation pleine de courtoisie, et reconduisit la solliciteuse, comme un fonctionnaire habitué de toutes façons aux audiences, c'est-à-dire avec grâce. Sur le seuil, les deux époux échangèrent un salut, et Hélène rentra dans sa chambre.

— Le divorce! le voilà, se dit-elle en secouant la tête, quand elle fut seule. Quelle muraille plus infranchissable la loi des hommes ou les préjugés pourraient-ils élever entre nous? Moi qui espérais un bon conseil! Pauvres enfants! comme vous êtes compris! Eh bien! je m'en tirerai sans le secours de personne. Quelque chose me dit qu'avec tant de nobles sentiments dans ces deux cœurs, il est impossible d'arriver à un scandale ou à un malheur. Si j'ai commis une faute, je la réparerai. Une faute! A croire M. Berthelin, la première faute, la plus grande, la seule peut-être, a été de recueillir Françoise... Oh! mon Dieu! serais-je punie d'avoir voulu jouer à mon âge, et sans expérience, le rôle d'une mère de famille?

Madame Berthelin passa une grande partie de la soirée à méditer sur la conduite à tenir. Ce qui dominait toutes ses réflexions, c'était l'inébranlable certitude que la liberté était funeste à Françoise. — Mais que faire? La réconcilier avec son mari était une œuvre chimérique ou dangereuse. Quant à l'autre mariage, elle le croyait possible; mais elle s'en épouvantait. Ce n'était pas la loi civile, et ce n'était pas seulement l'interprétation, plus ou moins exacte, d'une loi religieuse qui l'offusquait. C'était sa conscience, toute sa délicatesse, tout son cœur, qui se révoltait à la pensée d'une union pareille. Elle voyait une sorte de bigamie morale dans cette façon de recommencer la vie, et elle eût préféré mille fois, pour son compte, l'esclavage le plus douloureux à cette vengeance tirée d'une première erreur. Elle qui souffrait, mais qui se glorifiait tout bas de la douleur patiemment endurée, elle ne pouvait consentir de plein gré à ces sortes

d'accommodements. Néanmoins, comme il s'agissait du bonheur de Françoise avant tout, et comme ces scrupules personnels ne devaient pas l'emporter sur cette considération impersonnelle, elle essayait de combiner ses efforts pour une solution possible.

— Le monde, se disait-elle encore, a inventé pour les douleurs que Dieu seul peut guérir des palliatifs de bonne femme. Essayons-en ! — Puis, elle ajoutait avec un retour douloureux sur elle-même : — Si la sympathie entraînait les unions mondaines, madame de Péricourt serait la femme de M. Berthelin, la femme heureuse, sans doute ; Françoise s'appellerait madame Lutel ! Quant à moi...

Un vague sourire acheva cette réflexion ; la candeur profonde, l'honnêteté d'Hélène n'avait jamais donné de physionomie et de nom à cet idéal si secrètement regretté.

Le lendemain, madame Berthelin eut une longue et tendre conférence avec madame Ollinger. Que se passa-t-il dans ce tête-à-tête où bien des larmes furent versées ? c'est ce que nous apprendrons sans doute par la suite. L'essentiel à noter dès maintenant, c'est que les domestiques reçurent l'ordre de tout préparer pour une installation à la campagne, et que le surlendemain madame Berthelin et Françoise profitèrent d'une belle matinée des premiers jours de mai pour prendre le chemin de fer de Saint-Germain, et pour se diriger à pied, en se promenant, vers la maison de campagne appartenant au conseiller d'État, et située sur ces hauteurs qui dominent le cours de la Seine, entre Port-Marly et Saint-Germain, non loin de cette fantastique habitation que n'habite pas Alexandre Dumas.

LOUIS ULBACH.

(La suite à la prochaine livraison.)

LES POÈTES FLORENTINS AU XIII[e] SIÈCLE.

GUIDO CAVALCANTI[1]

Trois grandes figures, Dante, Pétrarque et Boccace, éclairent une si vive lumière le quatorzième siècle et la renaissance des letes en Italie, que celles de leurs précurseurs et de leurs contempoins restent comme perdues dans l'éclat de la gloire de ce triumvirat ttéraire :

In un mar d'aurea luce abbacinate.

Qui pourrait dire aujourd'hui les noms des artistes patients dont le seau a fouillé les pierres de nos vieilles cathédrales, pour y imprier la trace de leur imagination vive et hardie, riante et terrible, euse et satirique, et écrire en caractères ineffaçables l'histoire du oyen âge? Le plus souvent, un seul homme, un architecte de nie, a signé l'œuvre multiple et gigantesque de tous ces ingénieux ivriers, de ce peuple oublié et inconnu de tailleurs de pierre. On en eut dire autant de l'édifice de la langue et de la poésie italiennes. ante est venu rassembler les matériaux épars préparés par ses evanciers, les coordonner et élever un monument impérissable. lais il n'avait pas tout pris, et de ce qui restait après lui Pétrarque Boccace ont pu construire leur œuvre, moins admirable, moins étonante, il est vrai, mais pleine de grâce et d'élégance.

Dante, cependant, doué à la fois du génie prime-sautier qui protte au dehors sa puissante originalité, et du génie d'assimilation et

1. *Poeti del primo secolo della lingua italiana.* 2 vol. Firenze.

de réflexion qui attire à soi et absorbe les belles images, les grandes pensées de l'intelligence d'autrui, pour les refléter et les reproduire plus fortes et plus belles, Dante, qui avait conscience de son œuvre, n'a pas voulu que le travail utile de la génération de poëtes qui l'avait précédé fût enseveli dans l'oubli. Il avait assez de grandeur pour ne pas craindre de s'amoindrir en signalant lui-même ce qu'il leur devait, et en cherchant à les associer à sa gloire. Il a payé sa dette dans tous ses ouvrages, dans la *Divine comédie*, dans le *Convito*, dans *la Vita nuova*, et surtout dans son Traité *De vulgari eloquentia*. Si l'on pouvait lui reprocher quelque chose, ce serait l'excès de sa générosité et l'exagération des louanges inspirées par sa reconnaissance pour « ces docteurs illustres et de haute intelligence dans les choses vulgaires. » — Pétrarque a suivi son exemple et consacré leur souvenir dans son *Trionfo d'Amore*.

L'étude des premier bégayements de la langue italienne et des premiers essais de poésie des *Diseurs en rime* du treizième siècle, souvent aride et fastidieuse, est nécessaire pourtant à quiconque veut bien comprendre et sainement juger la poésie de Dante et de Pétrarque; ils contiennent en germe une partie des beautés qu'on admire chez ces deux poëtes, et donnent l'explication de leurs défauts. Remontons donc vers les sources de la poésie italienne, de ce petit ruisseau tantôt obscur et troublé, tantôt clair et limpide, qui descend à travers des lieux tristes et rocailleux ou des prairies semées de fleurs, jusqu'au moment où il s'épand tout à coup et devient un grand fleuve.

I

Florence, le berceau des arts et de la poésie, qui a vu renaître la peinture avec Cimabué et le Giotto, l'architecture et la sculpture avec Arnolfo, qui possède la magnifique église de Santa-Maria-del-Fiore; Florence, la cité la plus féconde en artistes de toute sorte, a produit aussi le plus pur dialecte de la langue italienne. Les lettres, dans la seconde moitié du treizième siècle, y furent cultivées avec plus d'ardeur et de succès que dans aucune autre partie de la Péninsule. Au milieu des agitations de la république, et des luttes à main armée des Guelfes et des Gibelins, des Noirs et des Blancs, florissait le *gai savoir*. Au sortir des combats qui ensanglantaient les rues, on chantait l'amour dans de somptueux festins, dans de galantes réunions honorées par la

présence des plus nobles dames. Jusque dans les familles des Donati et des Uberti on comptait des *diseurs en rimes*.

Un jeune homme de la famille des Cancelieri de Pistoja, Lore, fils de messer Guglielmo, ayant gravement outragé le fils de messer Bertuccio, fut sévèrement blâmé par son père, qui lui enjoignit d'aller faire ses excuses et offrir une réparation à celui qu'il avait offensé et à sa famille. Lore de Cancellieri, obéissant à son père, se présenta chez messer Bertuccio. « Mais celui-ci le fit saisir par ses serviteurs, et, joignant l'insulte à la cruauté, lui fit couper la main sur une mangeoire, en lui disant : Retourne vers ton père, et dis-lui que c'est avec le fer, non avec les paroles, que se guérissent les blessures. »

Cette abominable *vendetta* fit courir aux armes tous les citoyens de Pistoja, les uns prenant parti pour messer Bertuccio, les autres pour les Cancellieri. Bientôt les deux factions des Noirs et des Blancs de Pistoja cherchèrent des alliances et un appui parmi les nobles de Florence. Les Noirs s'adressèrent à Corso Donati, et les Blancs eurent recours à Veri de' Cerchi, chef de la maison et de la faction rivale de celle des Donati. Des familles entières se rangèrent sous la bannière des Donati, d'autres sous celle des Cerchi; il y en eut qui se déchirèrent, et dont les membres se combattirent avec acharnement dans les deux camps opposés.

A une fête du mois de mai de l'an 1300, quelques jeunes gens des Donati avec leurs amis, tous à cheval, s'arrêtèrent près de l'église de la Sainte-Trinité pour voir danser des femmes; survinrent quelques Cerchi, accompagnés de beaucoup de nobles. Ignorant que c'étaient les Donati qui se trouvaient devant eux, entraînés par le désir de regarder la danse de plus près, ils poussèrent en avant leurs chevaux et heurtèrent leurs ennemis. Les Donati, se tenant pour offensés, tirèrent les épées, et les Cerchi ripostèrent bravement. Maintes blessures furent faites et reçues de part et d'autre.

Telle fut la première lutte des Noirs et des Blancs de Florence, dans la dernière année du treizième siècle. Les années précédentes avaient été remplies de tumultes et d'émeutes sanglantes par la rivalité implacable des familles guelfes et des familles gibelines. Mais il semble que jamais la galanterie ne soit plus raffinée et que jamais on ne parle plus d'amour que dans les temps de guerres et de discordes civiles. Florence, vers la fin du treizième siècle, en proie aux divisions intestines, ressemble assez au Paris du temps de Brantôme,

au Paris de la Fronde et des Précieuses, dont le langage maniéré n'est pas nouveau. Florence a aussi ses ruelles et ses coteries de poëtes et de beaux esprits. « On y apprend chaque jour les petites nouvelles galantes, les jolis commerces de prose ou de vers. On sait à point nommé qu'un tel a composé la plus jolie pièce du monde sur un tel sujet, qu'une telle a fait des paroles sur un tel air; celui-ci a fait un madrigal sur une jouissance; celui-là a improvisé des stances sur une infidélité; monsieur un tel écrivit hier un sixain pour mademoiselle une telle, dont elle lui a envoyé réponse ce matin sur les huit heures... » Ceci n'empêche nullement que presque tous les jours on se coupe la gorge dans les rues.

Mascarille n'a pas inventé le fin des choses, le grand fin, le fin du fin, dans son merveilleux madrigal :

> Votre œil en tapinois me dérobe mon cœur,
> Au voleur. . . . .

Dino, de l'illustre maison des Frescobaldi, dont les *rimes* ne manquent parfois ni de sentiment ni de grâce, cultiva, près de quatre siècles auparavant, cette afféterie de langage que l'on aimait à l'hôtel de Rambouillet, et cette recherche qu'empruntèrent à l'Italie les habitués du petit salon bleu d'Artenice. « Je n'espère jamais, dit-il, trouver de pitié dans les yeux de cette dame qui est si gracieuse. Elle se fit pour moi si adroite voleuse qu'elle m'a ravi le cœur dans son jeune âge. »

C'est Dino Frescobaldi qui a eu la gloire de découvrir sur la carte du Tendre la forêt du Martyre. « Dans cette partie où luit l'étoile qui par sa lumière donne de nouveaux désirs, se trouve la forêt du Martyre, dont Amour me parle tant. C'est là que mon âme fut faite esclave. »

Federigo dall'Ambra rimait des calembours comme ceux-ci :

> Amor, anzi Amaror. . . . .
> Amor dai savj quasi *ah! mor* s'espone.

> « L'*amour amer*. . . . par les sages est appelé :
> « *Ah! mort!...* »

Maestro Migliore, de Florence, s'adresse à Dello da Signa « comme à la fontaine de Science, » pour savoir s'il vaut mieux aimer de tout cœur que de ne ressentir aucun amour, et Dello lui répond qu'un homme n'a aucune valeur sans le bon vouloir de l'*amer amour*. Ce

même Dello envoie à un autre *diseur en rimes*, à Chiaro Davanzati, un sonnet tout farci d'allitérations, mais parfaitement vide de sens.

Cependant, malgré ces fadeurs, malgré ces puériles absurdités, la langue vulgaire se polit, le dialecte toscan s'épure, et tous ces *maîtres d'amour* préparent la forme dont se revêtiront la forte pensée de Dante et la grâce de Pétrarque. Dante lui-même, dans sa jeunesse, a payé son tribut à ce mauvais goût, et Pétrarque n'en fut pas exempt; de là le jeu de mots si fréquemment répété de *Laura* et *Lauro*, les images bizarres comme celle-ci : « Les yeux qui cuisent le cœur dans la glace et le feu, » et bien d'autres qu'on pourrait relever, surtout dans les *Sestine*, où le poëte, à l'imitation du Provençal Arnauld Daniel, s'impose la tâche de faire six sixains et un tercet avec six rimes, toujours les mêmes, revenant dans un certain ordre, ce qui augmente encore la difficulté de ces jongleries poétiques.

La Vita nuova tout entière est un témoignage frappant de cette influence des *diseurs en rimes* du treizième siècle sur l'esprit de Dante. Comme eux, il expose ses impressions et ses rêves d'amour, et il débute dans la poésie par un commerce de sonnets avec Guido Cavalcanti, Cino da Pistoja, Dante da Maïano, son homonyme, et beaucoup d'autres docteurs du gai savoir. On connaît l'origine de son amour pour Béatrix. Celle-ci l'avait salué dans la rue; rentré chez lui, il fut pris par un doux sommeil qui lui apporta une merveilleuse vision.

« Je résolus, dit-il, de faire connaître ce que j'avais vu à plusieurs personnes qui alors étaient des troubadours fameux, et comme déjà j'avais fait l'expérience de l'art de dire des paroles en rimes, je me décidai à composer un sonnet dans lequel je saluerais tous les *fidèles d'amour*. Les priant donc de juger ma vision, je leur écrivis ce qui m'était apparu pendant mon sommeil, et je commençai ce sonnet :

« A chaque âme éprise, à tout noble cœur à qui ce sonnet parviendra, afin qu'ils en disent leur avis, salut au nom de leur seigneur, c'est-à-dire Amour.

« Le tiers des heures pendant lesquelles les étoiles sont le plus brillantes était passé, quand Amour m'apparut tout à coup, Amour dont l'essence me remplit de crainte quand j'y pense.

« Amour me semblait gai, tenant mon cœur dans sa main, et soutenant dans ses bras une dame endormie et enveloppée dans un voile.

« Puis il la réveillait, et faisait repaître humblement la dame épouvantée de ce cœur ardent. Après, je le voyais fuir en pleurant. »

« A ce sonnet il fut fait réponse par beaucoup de personnes dont les avis

étaient fort différents. Parmi ceux qui me répondirent est celui que j'appelle le premier de mes amis (Guido Cavalcanti).... Cette correspondance fut en quelque sorte l'origine de l'amitié qui règne entre nous deux, et elle naquit lorsqu'il sut que j'étais celui qui avait fait la demande[1]. »

De toutes les rimes des *fidèles d'amour* qui donnèrent leur avis sur cette vision, il ne reste que les sonnets de Guido Cavalcanti, de Cino da Pistoja et de Dante da Maïano. Celui-ci, fier de sa grande réputation, dédaignant le jeune homme qui débutait dans l'art de *trouver*, et dont la gloire devait bientôt surpasser la sienne, se moque ainsi de sa vision :

« Considérant la chose sur laquelle tu m'as interrogé, je te réponds en te faisant connaître la signification de ton songe, à toi, mon ami, qui te montres si peu intelligent en cette circonstance.

« Pour satisfaire complétement à ta demande, je te dirai : Que si ton esprit est ferme et sain, tu n'as rien de mieux à faire que de te baigner largement.... afin de dissiper les vapeurs,

« Qui te font débiter des contes en l'air; mais si tu es affligé d'un mal incurable, il faut que tu saches que j'entends que tu n'as fait qu'extravaguer.... »

Si Dante da Maïano était un poëte sérieux, on excuserait peut-être son persiflage au sujet de la vision du jeune Alighieri ; mais il lui avait donné l'exemple de soumettre aux *fidèles d'amour* des rêves encore plus étranges. Nous ne conduirons pas le lecteur par les scabreux et étroits sentiers où cheminait la poésie des *maîtres d'amour* au treizième siècle, inclinant tantôt vers l'amour païen de Théocrite et de Catulle, tantôt vers l'amour mystique de Platon.

Dante da Maïano est un poëte *bilingue* qui écrivait des rimes en langue d'*oc* aussi bien qu'en langue de *si*. Son nom faisait tant de bruit par toute l'Italie, ses vers avaient tant de réputation qu'une dame sicilienne, Monna Nina, s'éprit de lui sans l'avoir jamais vu. Peut-être même ne se virent-ils de leur vie, et cette belle passion poétique se borna sans doute à l'échange de quelques sonnets. Monna Nina, dans son admiration pour son poëte, aimait à se faire appeler la *Nina di Dante*, et, pour se rendre digne de lui, elle composait des vers, à l'exemple des dames provençales Clara d'Anduze, Azalaïs de Porcaraigues, la comtesse de Dic èt dona Tiburtia. Pourtant ce n'é-

1. *La Vie nouvelle*, traduction Delécluse, Œuvres de Dante Alighieri. Édit. Charpentier, p. 10-11.

tait pas un grand poëte que ce Dante da Maïano qui inspira de l'amour et des sonnets à la belle Sicilienne. A l'exception de deux tercets cités par Ginguené, il est impossible d'imaginer rien de plus vide de pensées et de moins poétique que les sonnets et les *canzone* qu'il adresse à sa « noble Panthère. » — C'est ainsi qu'il appelle sa dame. Cependant la Nina n'était pas seule à admirer ce rimeur; le juge Lapo Saltarello de Florence vantait son savoir, et autour de lui, comme les satellites d'un astre brillant, se groupaient d'autres *diseurs* florentins, aujourd'hui oubliés comme lui. Ils épuisaient en son honneur les formules de la louange, et le jeune Alighieri lui-même a dû professer un certain respect pour ce vieux *maître d'amour* si renommé partout « *dove'l si suona.* »

Cino da Pistoja est bien supérieur, comme poëte, à Dante da Maïano, quoique de son temps il fût plus célèbre par ses commentaires et ses leçons sur le droit romain que par ses poésies. Il fut l'élève et le successeur, à l'université de Bologne, du professeur Dino de Mugello, et le maître de Balduin; néanmoins Pétrarque, qui déplore sa mort et convie à pleurer les dames et l'amour, les amants de tous les pays, et les rimes et les vers, l'appelle l'*amoroso messer Cino*. Ainsi ces vieux et savants jurisconsultes ne dédaignaient pas, entre deux gloses, l'art de *trouver* et de *dire en rimes*. C'est même un fait curieux, et qui achève de peindre les mœurs poétiques de Florence à cette époque, que de voir exposer en vers des questions de droit. Ce sont des magistrats, des hommes politiques, de graves légistes, qui écrivent ainsi des consultations rimées sur des questions de droit qu'ils traitent de *légères*, considérant sans doute comme plus importantes et plus élevées les questions d'amour.

Dino Compagni, plus illustre comme chroniqueur que comme poëte, a laissé une chronique estimée de Florence, sa patrie, depuis l'année 1270 jusqu'à l'année 1312. Ami de Dante Alighieri et de Guido Cavalcanti, il fut deux fois prieur de la république, en 1289 et en 1301, et gonfalonier de justice en 1293. Dino Compagni pose au juge Lapo Saltarello[1] une *légère* question de droit, à laquelle celui-ci répond de même en rimes. Le brave juge décide non moins gravement les sérieuses questions que lui adresse son ami Dante da

1. Lapo Saltarello est ce juge de Florence qui fut condamné à l'exil avec Dante Alighieri, dont il était probablement l'ami. Dans la sentence de bannissement rédigée par *Cante de Gabrielibus*, il est appelé *Dominum Lapum Saltarelli judicem*.

Maïano sur les lois du code d'amour. Peut-être même Lapo Saltarello tirait-il plus de vanité de la solution de ces dernières.

Voilà donc, à Florence, comme dans le reste de l'Italie, l'amour, dont Ovide a fait un art, élevé à la hauteur d'une science, et l'on applaudit à ceux qui, comme Guido Cavalcanti, en exposent la philosophie, en extraient la quintessence. Qui n'aperçoit dans cette tendance de l'esprit, commune à tous les hommes du treizième siècle et si fortement enracinée en Italie, la cause de tant de fadeurs et de mièvreries qui se rencontrent chez les meilleurs poëtes italiens? Elle a sa source dans la scolastique, qui prétend expliquer et analyser l'amour en le soumettant au joug des catégories d'Aristote. Un vieux rimeur florentin, qui n'est pas dépourvu de qualités de style, Giovanni Lapo, dans un moment d'humeur et de dépit, vitupère l'amour après l'avoir chanté. Sa *canzone* est une véritable thèse scolastique, et chaque strophe a l'air d'un syllogisme.

L'amour est à peu près l'unique objet de l'art de *dire en rimes*, et le jeune Alighieri, dans sa *Vita nuova*, entraîné par le courant, condamne ainsi, sans miséricorde, tous ceux qui riment sur une autre matière :

« Ce qui poussa le premier poëte à *dire* en langue vulgaire fut le désir de se faire comprendre par une dame qui ne pouvait entendre les vers latins. Cela sert de condamnation à tous ceux qui riment sur d'autres matières que celles qui se rapportent à l'amour, parce que ce mode de parler a été originairement inventé pour *dire* d'amour. »

C'est pour avoir conçu de plus grandes choses que ces éternelles visions de l'amour que Dante Alighieri et son ami Guido Cavalcanti furent si supérieurs aux poëtes du treizième siècle; et le premier s'est glorieusement donné à lui-même un démenti, en prouvant qu'il ne faut pas condamner, sans les entendre, ceux qui riment sur d'autres matières que l'amour. Cependant, il faut bien le constater, ce qui, aux yeux de ses contemporains, a fait la gloire de Guido Cavalcanti, ce n'est pas tant l'élévation des idées si remarquables chez lui, que ces subtilités poétiques et amoureuses qui étaient si fort à la mode de son temps. De lui, comme de son ami Dante Alighieri, on peut dire que ses défauts sont de son époque, qui les admirait et y applaudissait, tandis que ses qualités, peu ou point appréciées alors, lui appartiennent en propre.

II

Guido, fils de messer Cavalcante de' Cavalcanti, naquit dans la première moitié du treizième siècle, probablement une vingtaine d'années avant Dante, car, en 1266, l'année qui suivit la naissance du grand poëte, messer Cavalcante fit épouser à son fils, selon Ricordano Malespini, cité par Jean Villani, une fille du vainqueur de Monte-Aperto, de Farinata de gli Uberti. Issu d'une race de Gibelins, gendre du chef de cette faction, Guido Cavalcanti prit une grande part aux agitations continuelles qui remplissaient Florence de combats, de tumultes et d'assassinats.

La famille des Cavalcanti était très-ancienne, et possédait dans le *val di greve* un château-fort nommé *le stinche* (les cimes). Au milieu des divisions intestines de la république, elle conquit une autorité si redoutable, que le peuple, en 1304, deux ans après la mort de Guido, et l'année de la naissance de Pétrarque, se souleva contre elle, incendia ses maisons de ville, assiégea et prit *le stinche*, sa citadelle du *val di greve*, « et, ajoute Machiavel, comme ceux qui y furent pris furent les premiers enfermés dans les prisons nouvellement édifiées à Florence, ces prisons s'appelèrent et s'appellent encore *le stinche,* du nom du château d'où venaient ces prisonniers. »

Guido Cavalcanti s'était jeté avec toute l'ardeur de la jeunesse dans le parti des Gibelins, auquel appartenaient sa puissante famille et celle de sa femme. A la haine de parti s'ajoutait dans son âme une animosité personnelle, qu'il avait conçue contre Corso Donati, le chef guelfe de la faction des Noirs. Corso était aussi l'ennemi personnel de l'ami de Guido, de Dante Alighieri, qui avait épousé Gemma Donati, et l'avait, dit-on, renvoyée à sa famille, après quelques années de mariage.

« Un brave jeune homme, raconte le chroniqueur Dino Compagni, un noble chevalier nommé Guido, fils de messer Cavalcante de' Cavalcanti, courtois et hardi, ennemi de messer Corso, avait plusieurs fois résolu de lui faire affront. Messer Corso le craignait fort, parce qu'il le savait de grand courage, et il chercha à l'assassiner lorsque Guido allait en pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle, mais il ne réussit pas. Guido, de retour à Florence, et connaissant cette tentative, excita contre lui beaucoup de jeunes gens, qui lui promirent de lui venir en aide. Étant donc un jour à cheval avec quelques-uns de la maison des Cerchi, et ayant un dard à la main, il piqua son cheval contre messer Corso, pour le faire passer au travers de son escorte, se croyant

suivi des Cerchi. En traversant la bande de Corso, il lança son dard qui n'atteignit personne. Il y avait là, avec Corso, Simon, son fils, jeune homme fort et vaillant, Cecchino de' Bardi, et beaucoup d'autres avec leurs épées; et ils poursuivirent Guido; mais, ne pouvant l'atteindre, ils lui jetèrent des pierres, et il lui en fut lancé des fenêtres, en sorte qu'il fut atteint à la main. »

Le pèlerinage de Saint-Jacques de Compostelle, d'où Guido revenait, méditant sa vengeance et le meurtre de Corso Donati, eut un résultat qui scandalise beaucoup Tiraboschi.

« Ce pèlerinage, dit-il, donna probablement lieu à l'amour dont il s'éprit pour une certaine Mandetta de Toulouse, dont il parle souvent dans ses poésies; et si ce fut l'unique fruit qu'il retira de son pèlerinage, il aurait mieux fait de rester chez lui. »

L'honnête critique ne semble pas se douter que souvent c'était pour obtenir merci de Dieu et amour de sa dame, ou même pour chercher l'imprévu de quelques galantes aventures, que l'on prenait le bâton et les coquilles du pèlerin, afin de se rendre à Saint-Jacques en Galice. Et qui sait même si Guido Calvacanti ne fit pas une station à l'église de Saint-Jean de Perpignan, au tombeau des deux célèbres et infortunés amants provençaux, Guillaume de Cabestaing et Marguerite de Castel-Roussillon? Ce n'était pas trop s'écarter de sa route, ni du genre de dévotion érotique qui guidait quelquefois de semblables pèlerins.

La querelle des Noirs et des Blancs de Pistoja ayant, en l'an 1300, rallumé les haines assoupies des factions qui divisaient Florence, les Cerchi et les Donati, qui s'étaient déjà battus au mois de mai, devant l'église de la Trinité, où ils s'étaient rencontrés pour voir une fête publique, se rencontrèrent de nouveau à un enterrement. Ils étaient nombreux de part et d'autre, et en vinrent d'abord aux mots, puis aux armes; mais il n'en résulta pour le moment que du bruit et du tumulte. Noirs et Blancs rentrèrent chez eux furieux. Les Cerchi convoquèrent leurs partisans, et, après délibération, adoptèrent la résolution d'aller attaquer les Donati. C'est ce qu'ils firent en grand nombre; mais ils furent repoussés par le courage de messer Corso, et la plupart des assaillants furent blessés.

La ville étant ainsi troublée, et les deux partis en guerre ouverte, les prieurs, parmi lesquels se trouvait Dante, et grâce à ses sages conseils, prirent courage, firent armer le peuple auquel se joignirent beaucoup d'habitants de la campagne, et forcèrent les chefs des deux fac-

tions à mettre bas les armes. Ils exilèrent Corso Donati et un grand nombre de Noirs à Castello della Pieve, et pour faire preuve d'impartialité, quelques-uns des Blancs à Serazzana.

Malgré l'amitié sincère qui l'unissait à Guido Cavalcanti, Dante le fit bannir de Florence, avec Gentile et Torrigiano de' Cerchi et quelques autres chefs des Blancs. Mais comme Serrazzana était un lieu malsain, Guido y fut atteint d'une grave maladie; cette situation de l'illustre exilé émut les prieurs, et les Blancs furent rappelés tandis que les Noirs restèrent en exil. Cet acte fit accuser Dante de favoriser le parti des Blancs; il eut beau répondre qu'il n'était plus prieur et qu'on ne pouvait lui imputer leur rappel, les Donati ne lui pardonnèrent ni leur bannissement ni sa prétendue partialité en faveur de leurs ennemis; et ce fut, plus tard, en 1302, la cause de son exil.

Guido Cavalcanti ne profita guère de l'amnistie accordée aux Blancs; car, de retour à Florence, il y succomba bientôt, dans la force de l'âge, à la maladie causée par les tristesses de l'exil sous un climat pernicieux. « Et ce fut grand dommage, ajoute Villani, car c'était, en sa qualité de philosophe, un homme vertueux en beaucoup de choses, sinon qu'il était trop tendre et irascible. » Il mourut avant le triomphe des Noirs, ramenés à Florence par le secours de Charles de Valois, et par conséquent avant l'exil de Dante et du juge Lapo Saltarello; il était encore vivant à l'époque où le grand poëte écrivait son dixième chant de l'*Enfer*. En effet, lorsque Dante, guidé par Virgile, rencontre dans un des cercles maudits le père de Guido couché dans son sépulcre béant, à côté de Farinata degli Uberti, Cavalcante de' Cavalcanti, qui expie là son épicuréisme, s'écrie en pleurant: « Si c'est la force du génie qui t'a ouvert cette obscure prison, où est mon fils, et pourquoi n'est-il pas avec toi?... La douce lumière ne frappe-t-elle plus ses yeux? » Et le poëte lui apprend que son fils est toujours parmi les vivants. Quoique le langage mis dans la bouche du père de Guido soit empreint de l'exagération de l'amour paternel et de l'amitié, il montre quelle estime Dante avait pour cet ami, un de ses maîtres dans l'art de *dire en rimes;* seulement il lui reproche d'avoir eu trop de dédain pour Virgile et la poésie antique.

Guido Cavalcanti aimait la solitude, et Boccace est d'accord avec Dino Compagni pour signaler ce trait de son caractère, qui lui a fourni le sujet d'une de ses Nouvelles. Il raconte que messer Betto Brunelleschi, un des ancêtres du fameux Filippo Brunelleschi, qui fut l'architecte de la coupole du Duomo, de l'église de San Lorenzo et du

palais bâti pour Côme de Médicis, avait en vain « essayé d'attirer dans sa société Guido, fils de messer Cavalcante de' Cavalcanti, et non sans raison ; car, outre que c'était un des meilleurs logiciens qu'il y eût au monde et un homme très-versé dans la philosophie naturelle (ce dont la bande de Betto se souciait fort peu), il était très-élégant, de bonnes manières et fort éloquent, sachant mieux que personne faire tout ce qu'il voulait, tout ce qui sied à un gentilhomme ; avec cela, il était très-riche et savait honorer magnifiquement ceux qu'il en jugeait dignes. Mais messer Betto n'avait jamais pu réussir à l'attirer à lui ; aussi ses compagnons et lui croyaient-ils que c'était parce que Guido, distrait par ses spéculations philosophiques, n'avait plus de souci des hommes. Et comme il était quelque peu attaché à l'opinion des épicuriens, on disait de lui, parmi le peuple, que ses méditations n'avaient d'autre but que de chercher à trouver s'il se pourrait faire qu'il n'y eût point de Dieu. »

Philosophe et solitaire, tel est bien Guido Cavalcanti, et à défaut du double témoignage de Dino Compagni et de Boccace, ses poésies nous auraient révélé son caractère. Elles n'intéressent pas seulement la curiosité et la philologie et méritent d'être mieux connues en France, où Dante, depuis le commencement de notre siècle, a fait enfin son chemin, en compagnie de Shakspeare et de Gœthe.

« Les vers de Guido, a dit Ginguené, ont, comme tous ceux de ce temps-là, pour unique sujet l'amour et la galanterie, mais avec une teinte de mélancolie et quelquefois de bizarrerie poétique qui leur donne un caractère particulier. »

Si, comme le prétend à tort Ginguené, Guido n'avait jamais chanté que l'amour et la galanterie, il ne serait guère supérieur aux autres troubadours fameux du treizième siècle. Mais il s'élève ordinairement à de plus hautes pensées, et même, lorsqu'il chante l'amour, c'est avec un sentiment plus profond et plus vrai que celui de la plupart de ces *diseurs en rimes* qui

Pensoient l'amour être œuvre d'écritoire,

selon l'expression de notre Ronsard. Il ne cherche pas, comme le vulgaire le disait de son temps, à trouver comment il se pourrait faire qu'il n'y eût point de Dieu, car il confesse Dieu presque à chaque strophe ; mais il sonde le cœur de l'homme et demande aux choses de ce monde leur raison d'être, et ses spéculations philoso-

phiques sont exposées avec de vives images, un style quelquefois simple et majestueux. Il n'aime pas, lui, le riche gentilhomme, le magnifique patricien de Florence, *Pauvreté la pauvrette* que chante son contemporain le moine Jacopone de Todi, l'auteur du *Stabat mater*, et c'est pour cela peut-être qu'il passa pour être quelque peu épicurien, comme son père. Quand il n'était pas tourmenté par les haines politiques et par son animosité personnelle contre Corso Donati, je crois qu'en effet Guido Cavalcanti aimait à se plonger dans la solitude et les rêveries du *far niente*, soit à la ville, soit sur les cimes du *val di greve;* mais c'était pour se livrer tout entier à la poésie et à de sérieuses méditations. C'est plutôt un philosophe platonicien qu'un pourceau du troupeau d'Épicure, et par ses poésies il contribua à préparer en Italie le goût de la doctrine de Platon.

Telle de ses canzone, à ne lire que la première strophe, pourrait être classée parmi les chansons d'amour; et cependant, après une invocation à sa dame, comme celles que les poëtes antiques adressaient à la Muse, viennent les réflexions philosophiques :

« Comme je ne me fie pas assez dans ma valeur, dit-il, je prie, la belle dame au pouvoir de qui je suis, de me faire don de sa lumière. Dans toute humaine créature, la nature souveraine allume la raison, qui est en nous une parcelle de l'esprit divin. La raison est ce soleil par qui s'éclaire et resplendit le chemin de la vie, et qui aux yeux de la volonté montre toujours le bien parfait auquel chacun aspire.... Bien des gens, comme l'oiseau de nuit, blessés par la splendeur du soleil, fuient sa brillante lumière. O ignorance à nulle autre pareille, qui fait dédaigner la lumière pour s'enfermer dans les ténèbres!... Que l'âme donc qui veut être heureuse ne suive que les impulsions qui la portent vers la vertu, son but véritable, vers la vertu qui n'a jamais recours à la dissimulation pour acquérir les honneurs. »

Nous voilà bien loin des froides et monotones doléances des poëtes d'amour du treizième siècle. Ailleurs, voici le langage élevé qu'il met dans la bouche de la Fortune :

« Je suis la dame qui tourne la roue, je suis celle qui donne et ôte le pouvoir, et toujours à tort vous blâmez ma façon d'agir, ô mortels! Que celui qui met la main à sa joue (pour cacher ses pleurs), quand il me rend ce que je lui ai prêté, examine si j'ai jamais donné à personne une condition à l'abri de mes traits.... Vous vous émerveillez beaucoup quand vous voyez le méchant s'élever, et tomber l'homme juste. Vous vous plaignez de Dieu et de ma puissance. En cela vous péchez beaucoup, race humaine; car le souverain Seigneur, qui créa le monde, ne me fait rien enlever ni donner à personne sans un juste motif. Mais l'esprit de l'homme est si grossier qu'il

ne peut comprendre les choses divines. Donc, race vile, cessez les plaintes que vous élevez contre Dieu, qui traite avec équité le bon et le méchant. Si vous saviez dans quelle dure fournaise de grands chagrins et de soucis Dieu trempe, pour les battre sur l'enclume, ceux qui dans le monde occupent les hautes positions, vous n'hésiteriez pas à préférer la médiocrité à la grandeur, la solitude aux grands palais.... Si dans ma demeure régnait l'envie, elle serait excitée par l'homme pur et exempt de tout vice. Maintes fois je vois le villageois qui va avec ses bœufs, sans colère comme sans paresse; il trace son sillon droit et parfait, nettoie son champ de vesce, d'ivraie et de toute mauvaise herbe, et tourne là toutes ses joyeuses pensées. Il met en Dieu son espérance, comptant que sa fatigue lui donnera un tel monceau de gerbes, que toute l'année il nourrira sa famille, et sa pensée ne s'attache pas à d'autres biens. »

On s'étonnerait de rencontrer à la fin du treizième siècle une poésie aussi forte, si ne l'on ne songeait que déjà Dante prépare sa *Divine Comédie*, et que Guido Cavalcanti a profité des progrès qu'ont imprimés à l'*art de trouver* Fra Guittone d'Arezzo, et Guido Guinicelli, de Bologne, le *noble*, le *très-grand Guido*, comme l'appelle Dante. Guido Guinicelli s'élevait parfois à une certaine hauteur, mais il ne savait pas s'y maintenir, ni enchaîner, comme Guido Cavalcanti, de grandes pensées et de généreux sentiments; il ne savait pas, dans un style simple et noble, large et soutenu, traiter un grand sujet. Voilà pourquoi, de l'avis de Dante, le second Guido a enlevé au premier la gloire de la langue et de la poésie :

Così ha tolto l'uno a l'altro Guido
La gloria della lingua. . . .

Dans une sorte de dialogue, auquel on peut reprocher un peu d'obscurité, Guido Cavalcanti fait ainsi parler la Mort :

« O lâche, paresseux, ingrat, ignorant! Que fais-tu, ô pécheur, enveloppé dans ton grand péché, et seulement occupé à te réjouir, si tu peux? Moi, cependant, je t'appelle, et tu fais le sourd pour ne pas m'entendre; et puis, croyant avoir arrêté le cours de mon arrivée, tu rajustes ici-bas ta vie! Tu t'imagines que j'attends ton bon plaisir, et moi je suis venue dans ton cœur, me voilà entrée inaperçue, sans que tu t'en doutes, avec le souffle de la maladie. Rien ne te sert de pleurer, ni de montrer, afin que je te laisse, une douleur émouvante, et de baisser les yeux. »

On voit que ce poëte ne fut ni un impie ni un athée. Le procédé allégorique et dramatique qu'il emploie souvent est celui des grands

imaginations de cette époque. Guido Cavalcanti converse avec la Mort comme Fra Jacopone avec l'Église désolée, qui pleure et se lamente sur la discorde et les vices de ses enfants. Fra Jacopone[1] et Guido Cavalcanti sont deux vigoureuses natures chez lesquelles on trouve quelques traits de ressemblance. Tous deux ont pris une part active dans les luttes et les discordes qui déchiraient l'Italie. Fra Jacopone, ennemi de Boniface VIII, tomba entre les mains de ce pontife à la prise de Palestrina, la forteresse des Colonna; il était encore prisonnier dans un cachot, où il n'avait que l'eau d'un égout pour étancher sa soif, lorsque Guido Cavalcanti fut envoyé en exil à Serazzana, et le vieux moine de Todi ne fut rendu à la liberté qu'après une captivité de huit années, à la mort du pape qu'il avait souffleté de ses satires plus violemment que Sciarra Colonna de son gantelet. C'est cette vie agitée qui leur a donné l'énergie et la virilité qui respirent dans leurs chants. C'est l'exil qui a inspiré à Guido ses mâles tristesses, de même que la persécution a inspiré à Fra Jacopone ses accents pathétiques et ses lamentations, qui rappellent celles de Jérémie pleurant sur Jérusalem. L'un est philosophe, l'autre est mystique; mais, à cette époque, la philosophie et le mysticisme se touchent par plus d'un point. Tous deux aiment la solitude et les grandes méditations; Fra Jacopone s'abîme dans la pensée de Dieu, tandis que Guido étudie et cherche surtout à comprendre la nature de l'homme; l'un s'enfonce dans le silence du cloître pour y chercher la paix, et en sort plus vaillant pour jeter aux vices et à la corruption du clergé et de la papauté ses sarcasmes et son indignation; l'autre reste parmi les agitations et les luttes de la vie politique, mais il la quitte souvent pour se livrer aux spéculations de la philosophie et à l'étude du cœur humain. La différence entre ces deux hommes se montre nettement dans la manière dont chacun d'eux a chanté la pauvreté. Le moine de Todi, le disciple de saint François d'Assise, qui s'était « déchaussé pour courir après cette amante, veuve du Christ son premier époux[2], » a fait le plus gracieux portrait de sa dame, de Pauvreté la pauvrette.

« Doux amour de la pauvreté, combien faut-il que nous t'aimions! Pauvreté, ma pauvrette, l'humilité est ta sœur; il te suffit d'écuelle et pour

1. Voir sur Fra Jacopone la belle étude d'Ozanam, dans son livre sur les *Poètes franciscains.*

2. Dante, *Paradis*, c. XI.

boire et pour manger. Pauvreté ne veut que ceci : du pain, de l'eau, et un peu d'herbes. Si quelque hôte lui vient, elle y ajoute un grain de sel.

« Pauvreté chemine sans crainte ; elle n'a pas d'ennemis ; elle n'a pas peur que les larrons la détroussent. Pauvreté frappe à la porte des gens ; elle n'a ni bourse ni besace ; elle ne porte rien avec elle, si ce n'est son pain... Pauvreté meurt en paix ; elle ne fait pas de testament ; on n'entend point parents et parentes se disputer sur son héritage. — Pauvreté, pauvrette, mais citoyenne du ciel, nulle chose de la terre ne peut réveiller tes désirs... — Pauvreté, grande monarchie, tu as le monde en ton pouvoir ; car tu possèdes le souverain domaine de tous les biens que tu méprises. — Pauvreté, science profonde, en méprisant les richesses, autant la volonté s'humilie, autant elle s'élève à la liberté. — Pauvreté gracieuse, toujours en abondance et en joie, qui peut dire que ce soit chose injuste d'aimer toujours la pauvreté ? »

Oui, certes, elle est gracieuse cette pauvreté que saint François d'Assise et Fra Jacopone voyaient avec des yeux de saints et une passion d'amants ! Mais c'est pure fiction de poésie, pure illusion d'un ardent amour ; et pour la plupart des hommes, cette pauvreté, qui frappe à leur porte et malgré eux s'installe à leur foyer, n'a ni cette grâce ni ces attraits. Guido Cavalcanti la trouve fort laide et repoussante, lui, le riche gentilhomme, qui, pour philosopher et faire des vers, aime à avoir ses aises. C'est, je m'imagine, durant son exil, alors qu'il sait,

> Come sa di sale
> Lo pane altrui, e come è duro calle
> Lo scendere e' l salir per altrui scale,

c'est à Serazzana, dans la misère et la maladie, qu'il invective et maudit ainsi la pauvreté qui l'a épousé malgré lui :

« O pauvreté, comme tu es un manteau qui recouvre la colère, l'envie et les vices divers ! Aussi puisses-tu être anéantie, et avec toi quiconque ne te maudit pas ! C'est seulement pour me soulager un peu que je parle ainsi de toi, ô mon épouse ! ruine de tout bien, par qui est étouffée en ce monde la vive racine de l'honneur. O toi, privation de toute félicité, tu rends toujours la mort du pauvre douloureuse et méprisée. Avec raison on te fuit plus que la mort ; car la mort peut bien priver l'homme de la vie, mais non de la gloire, ni de la haute vertu qui, toujours belle et brillante, reste éternelle et vivace dans le monde. Mais quiconque arrive désolé dans ton repaire, fût-il aussi magnanime et noble que l'on voudra, est tenu pour vil. Aussi que celui qui tombe dans ton abîme n'espère jamais pour aucun prix déployer ses ailes... Par toi l'homme loyal est entraîné au larcin,

par toi l'homme juste se met à l'ombre de la tyrannie. par toi l'homme libéral devient avare, et, à mon avis, tu es le guide de tout vice amer. Donc on n'acquiert pas par toi la lumière, mais plutôt on va dans le ténébreux enfer, et comme je le vois clairement, les infirmités, la prison, la mort, la vieillesse, auprès de toi brillent par leur douceur.

« Bien des gens t'invoquent par hypocrisie ; quelques-uns allèguent l'autorité de Dieu pour établir que ton état ne leur semble pas dur. Tout fut créé par Dieu ; il posséda et possède tout. Qu'on ne dise donc pas qu'il fut pauvre, dans le temps où, pour nous donner la gloire, il vécut visible ici-bas ; puisqu'il lui était possible de tout avoir.

« Ma Canzone, tu t'en iras comme une pèlerine, et si tu trouves quelqu'un qui te contredise, prétendant que la pauvreté n'est pas encore plus cruelle et âpre que je ne le dis, que ta réplique soit brève ; dis-lui que l'hypocrisie le fait ainsi parler, et puis d'une voix lamentable tu ajouteras que je suis un peu moins qu'un mendiant, et que dans cet état je ne puis être ami de moi-même. »

Guido Cavalcanti a des accents moins pénétrants quand il chante ses amours pour Giovanna, pour Mandetta la Toulousaine et Monnor Laggia. La première de ces maîtresses, à raison de sa fraîche beauté, avait été surnommée la *prima vera;* c'est Dante qui nous l'apprend dans la *Vie nouvelle*. Elle était l'amie de Béatrix, et un jour le grave poëte de *la divine Comédie* ayant rencontré ces deux dames et aperçu la Vanna la première, fit un jeu de mots sur son surnom et l'appela *prima verrà* (*elle viendra la première*). — Ce ridicule calembour inspiré, dit-il, par Amour lui-même, il le rapporte, l'explique et le commente dans sa *Vie nouvelle* avec une naïveté qui prouve bien à quel point la manie du bel esprit avait infesté Florence. Les poésies amoureuses de Guido Cavalcanti, et particulièrement ses nombreux sonnets, sont entachés de deux défauts qui s'engendrent habituellement l'un l'autre, l'extrême recherche et l'obscurité. Ces défauts lui sont communs avec tous les rimeurs de son siècle qui, à l'imitation du Provençal Arnaud Daniel, cultivent les *Caras rimas* (*rimes recherchées*). Ce manque de clarté provient bien un peu de l'imperfection de la langue, mais aussi et surtout de la tournure de son esprit adonné aux études philosophiques. En effet, il cherche à analyser, à disséquer l'amour ; il a recours, pour exprimer et peindre ce sentiment, à toutes les subtilités de la dialectique enseignée dans les universités d'alors. Mais comment ne pas l'excuser, lorsqu'on voit un génie comme Dante compter les *esprits* de l'amour qui par les yeux entrent dans le cœur, et commenter sérieusement ses propres sonnets, en indiquer les divisions et les sub-

divisions, comme s'il s'agissait d'une thèse de philosophie? Je prends au hasard une de ces gloses qui nous montrent le sonnet dans un déshabillé fort peu poétique.

« Ce sonnet se divise en deux parties. Dans la première je parle de l'Amour comme puissance, et dans la seconde je dis comment sa puissance se réduit en action... La première se divise en deux parties : 1° Je dis dans quel sujet est cette puissance ; 2° Comment ce sujet et cette puissance sont produits en être, et comment l'un garde l'autre, ainsi que la forme garde la matière... Dans la seconde je dis comment cette puissance se réduit en acte, et d'abord comment il se réduit en homme, puis en femme. »

Nous voilà aux antipodes de la poésie, en pleine philosophie scolastique, et, si nous n'y prenons garde, nous allons, à propos d'amour, nous trouver engagés au milieu de la mêlée des nominaux!

Comment Guido Cavalcanti, le philosophe, l'excellentissime logicien, n'eût-il pas porté dans ses sonnets et ses *canzone* la dialectique de l'école? C'est là précisément ce qui, de son temps, a fait sa gloire; ses rimes les plus estimées étaient celles qui nous semblent aujourd'hui les plus obscures. La *canzone* qui a mis le comble à sa célébrité est à peu près pour nous lettre close; c'est une abstraction scolastique qui renfermait, à ce qu'il paraît, la quintessence de l'amour; mais il ne nous reste plus que le vase, la liqueur s'est évaporée sans même laisser après elle cette suave odeur que la vieille femme de Phèdre trouvait encore à la lie du Falerne. Il expose sur l'amour une théorie quasi-platonique de l'amour. L'amour a son siége dans la partie où se tient la mémoire; il est créé et prend un nom qui tombe sous les sens; il a dans l'intellect, comme dans son sujet, son séjour et sa demeure, etc. Ces obscures élucubrations se terminent par cet envoi où respire la satisfaction qu'il éprouve d'avoir écrit un tel chef-d'œuvre, et le dédain le plus accentué pour ceux qui, comme nous, auraient le malheur de ne pas le comprendre :

« Ma *canzone*, tu peux aller en sécurité où il te plaira ; car je t'ai si bien parée que ton raisonnement sera loué des personnes qui ont de l'intelligence. Avec les autres tu n'as pas envie de t'arrêter. »

Les contemporains et la postérité, jusqu'au seizième siècle, ont applaudi au poëte. Cette canzone a eu les honneurs qu'on accordait alors à ce qu'on prisait le plus ; elle fut illustrée de gloses et de com-

mentaires, et le premier interprète qui s'efforça de l'éclaircir par ses doctes réflexions, ce fut, — le fait est digne de remarque, — un prélat célèbre, Égidio Colonna, général des Augustins, cardinal-archevêque de Bourges, surnommé le Prince des théologiens, qui mourut en 1318, quelques années seulement après Guido Cavalcanti. Après lui, elle fut encore commentée par le Florentin Dino del Garbo, grand philosophe et médecin du pape Jean XXII, par fra Paolo del Rosso, Jacopo Mini, Plinio Tomacelli et Geronimo Frachetta, personnages peu connus, mais dont le travail atteste le cas qu'on faisait de cette *canzone* de Guido.

Un fait qui semble jeter quelque jour sur l'introduction de la doctrine platonicienne en Italie, en montrant combien les esprits étaient préparés à la recevoir par le mysticisme et la poésie, c'est que Marsile Ficin, le savant interprète et commentateur de Platon, a fait le plus grand éloge de la *canzone* de Guido. Dans le *Banquet* platonique ordonné par Laurent de Médicis, et dont les convives étaient l'évêque de Florence, Marsile Ficin, Cristoforo Landino, Jean Cavalcanti de la noble famille du poëte, et quelques autres fervents disciples de Platon, on discute, on commente le *Banquet* de ce philosophe; chacun joue le rôle d'un des personnages du dialogue, et un certain Christophorus Marsupinus, qui représente Alcibiade, s'exprime ainsi:

« Je félicite beaucoup, mon cher Marsile, la famille de ton ami Jean Cavalcanti; car, parmi un grand nombre de chevaliers très-illustres par leur savoir et par leurs hauts faits, elle a produit Guido, philosophe qui a bien mérité de la république, et supérieur à son siècle par la vigueur et la finesse de sa dialectique. Imitant dans ses mœurs, comme dans ses vers, l'amour socratique, il a exprimé en peu de mots tout ce que vous avez dit (sur l'amour).... Ce philosophe semble avoir inséré dans ses vers, avec un art merveilleux, toute la philosophie de Platon[1]. »

On n'oserait contresigner ce certificat de moralité et de vertu socratique que Marsile Ficin délivre à Guido Cavalcanti; dans une charmante pastourelle il exprime trop bien l'amour antique, comme le chantait le Sicilien Théocrite, pour qu'on puisse croire qu'il n'adora que la Vénus céleste de Platon. Mais ce qui paraît vrai dans ce juge-

1. *Marsile Ficin*, Ed. Béchet, t. II, p. 345. *In convivium oratio septima*, c. 1. Ginguené, dans une de ses notes, dit que Marsile Ficin a parlé de Guido dans son *Commentaire sur le Convito de Dante*. C'est une erreur évidente. Marsile Ficin a commenté le *Banquet* de Platon, et c'est dans cet ouvrage qu'il est fait mention de Guido.

ment de Marsile Ficin, c'est que Guido a pressenti la théorie platonique de l'amour, dont la plus haute expression poétique se rencontre dans Pétrarque. La poésie amoureuse, dès la fin du treizième siècle, se tournait de ce côté. Elle préparait déjà les voies à la philosophie platonicienne, et elle a dû contribuer au triomphe que Platon remporta sur Aristote.

Guido Cavalcanti n'a pas toujours chanté l'amour dans un langage aussi abstrait, et si ses contemporains ont pu trouver qu'alors il était moins bon dialecticien, je suis d'avis qu'il était beaucoup plus poëte. Tiraboschi avait remarqué avant Ginguené, qui, de bonne foi, s'attribue le mérite de la découverte, que l'une de ses ballades amoureuses fut composée durant son exil à Serazzana. Elle est remarquable par un sentiment de tristesse vraie et de douce mélancolie qu'inspire au poëte l'attente de sa mort prochaine.

« Puisque que je n'espère plus, dit-il, retourner jamais en Toscane, ô ma ballade, va-t'en, légère et sans bruit, droit à ma dame, qui par sa courtoisie te fera un accueil honorable.

« Tu sens bien, ma ballade, que la mort me presse et la vie m'abandonne; tu sens bien comme il fait battre mon cœur, cet amour dont me parle chacune de mes pensées! Je suis si affaibli que je n'ai plus la force de souffrir! Si tu me veux servir, mène avec toi, mon âme, je t'en supplie, quand elle sortira de mon cœur.

« Ah! ma ballade, à ton amitié je recommande cette âme qui frissonne; par pitié, mène-la à cette belle dame, vers qui je t'envoie. Ah! ma ballade, dis-lui en soupirant, quand tu seras devant elle : cette âme, votre servante, vient pour rester avec vous, étant séparée de celui qui fut esclave de l'amour.

« Et toi, ma voix faible et tremblante, qui sors de mon cœur avec des larmes, va avec mon âme et cette ballade lui parler de ma vie qui s'éteint. Vous trouverez une dame charmante et d'un cœur si doux que ce sera un bonheur pour vous de rester toujours près d'elle. O mon âme, et toi, ma ballade, adorez-la donc toujours comme elle le mérite. »

Dans ces touchants et mélancoliques adieux à la vie et à l'amour, on sent trembler la voix de l'exilé qui meurt loin de sa patrie et de celle qu'il aime, et l'émotion nous gagne à la vue de cette douleur si sincère et si résignée.

Enfin, il est arrivé à Guido Cavalcanti d'esquisser quelques petits tableaux d'une fraîcheur et d'une grâce antiques. Il a surtout une pastourelle qui peut soutenir la comparaison avec les plus jolies chansons d'Anacréon et les plus délicieuses élégies de Properce ou de Ti-

bulle. Ce n'est pourtant point une imitation, et elle porte bien l'empreinte du génie moderne.

Dans un bois je trouvai gentille pastourelle;
Jamais étoile aux cieux ne me parut si belle!
Sur son col ondoyait l'or de ses blonds cheveux;
Rose était son visage, et pleins d'amour ses yeux.
Sa houlette guidait une troupe pressée
De brebis; ses pieds nus baignaient dans la rosée.
Elle chantait, — l'amour respirait dans sa voix,
Et grâces et plaisirs la paraient à la fois!
Moi, je la saluai, l'âme d'amour ravie,
Demandant si quelqu'un lui tenait compagnie.

Comme ses contemporains, Guido Cavalcanti nous choque parfois en ornant d'images saintes et divines des pensées d'amour profane. Dans un sonnet qui, de nos jours, semblerait d'une audacieuse impiété, et qui blesse même Guido Orlandi auquel il l'adresse, il parle ainsi de sa dame :

« Guido, une image de ma dame est adorée à *San Michele in Orto*, d'une beauté chaste et pieuse, elle est le refuge et la consolation des pêcheurs.

« Quiconque s'humilie dévotement devant elle, en a d'autant plus de reconfort qu'il est plus languissant. Elle guérit les infirmes, chasse les démons et rend la vue aux aveugles. »

« Elle guérit en public les grandes langueurs, le peuple avec respect s'incline devant elle et deux luminaires l'ornent au dehors.

« Sa renommée va par les sentiers les plus lointains; les frères mineurs disent, il est vrai, que c'est une idole, mais c'est par envie, parce qu'elle n'est pas leur voisine. »

Cette confusion étrange du sacré et du profane, qui vient sans doute de la confusion du spirituel et du temporel, est un des caractères de l'art italien. Guido divinise sa maîtresse et en fait une madone. Dante, qui place Béatrix dans le paradis à côté de la Vierge, commence ainsi un sonnet de la *Vita nuova :* « O vous qui parcourez le chemin de l'amour, faites attention et dites s'il est une douleur plus grande que la mienne. » Puis il a bien soin d'ajouter en note : « Je fais appel aux *fidèles* d'amour au moyen de ces paroles de Jérémie : *O vos qui transitis per viam, attendite et videte si est dolor quasi dolor meus.* » Dans une autre partie du même ouvrage il établit, comme une infaillible vérité, que Béatrix est un *neuf*, le carré de *trois*, c'est-à-dire un miracle dont la racine carrée est la sainte trinité, en sorte

que le Père, le Fils et le Saint-Esprit produisent cette dame, comme trois fois trois font neuf! Pétrarque, ce poëte de l'amour, ce prêtre qui a bien plus chanté les louanges de sa dame que celles de Dieu, compare la naissance de Laure à celle du Sauveur, et la gloire du pauvre petit bourg où cette merveilleuse beauté vint au monde à celle de l'humble Judée où fut le berceau du Christ. Pour lui, Laure est une sainte devant laquelle il se prosterne en adoration.

L'adoro e 'nchino come cosa santa.

Boccace va jusqu'à ériger en principe ce mélange du sacré et du profane.

« La théologie et la poésie, dit-il, sont presque la même chose, quand elles se proposent le même objet. J'irai même jusqu'à avancer que la théologie n'est rien qu'une poésie de Dieu et une fiction poétique. »

Boccace avait été chargé par ses concitoyens de lire et d'expliquer en public *la Divine Comédie*, et, pour ses lectures et ses leçons, il montait dans la chaire d'une église de Florence; c'est dans ce sanctuaire, du haut de cette chaire, que cet autre prêtre, auteur du *Décaméron*, enseignait que la poésie est théologie, et la théologie *poésie de Dieu*, *fiction poétique*.

Les théologiens, loin de se récrier contre cette prétention de la poésie humaine envahissant le domaine de la poésie de Dieu, lui ont en quelque sorte tendu la main. Voyant l'amour spiritualisé par les poëtes, ils firent des traités pour le concilier avec la foi et la morale. Un contemporain de Pétrarque, Giovanni da Fabriano, essaya de démontrer que la doctrine de Platon pouvait s'accorder avec la Bible.

« Les moines se mirent à prêcher sur l'amour, en citant l'exemple des poëtes célèbres, et à enseigner que les âmes des dames trépassées seraient plus tôt accueillies au ciel, quand elles seraient assistées par l'amour et les prières de leurs amants. « Messer Francesco Petrarca qui vit encore aujourd'hui, disait un prédicateur dominicain, eut une amante spirituelle appelée Laure. C'est pourquoi, depuis qu'elle est morte, il lui est resté plus fidèle que jamais, et il lui a donné tant de gloire que son nom célébré par lui ne mourra jamais. Voilà quant au corps; puis il a fait pour elle tant d'aumônes, il lui a fait dire tant de messes et d'oraisons, avec tant de dévotion, que si elle avait été la plus méchante femme du monde il l'aurait tirée des mains du diable; mais on raconte qu'elle mourut comme une sainte[1]. »

1. Ugo Foscolo, *Saggio soprà l'amore del Petrarca. Nelle rime di Petrarca.* Éd. Didot, p. 42. — *Tiraboschi*, t. V, lib. III.

Les aumônes que l'on engage à donner, les messes que l'on invite à faire dire, au nom de l'amour, pour retirer les amants des mains du diable et verser de l'argent dans les mains des moines, n'est-ce pas un indice de cette préoccupation du temporel qui a si souvent, en Italie surtout, causé un grand préjudice à la religion, en confondant les choses humaines avec les choses divines, les intérêts avec les dogmes?

Tel qu'il est, Guido Cavalcanti a eu l'honneur d'être comme l'ombre du mâle génie de Dante. Cristoforo Laudino, au début de son Commentaire sur *la Divine Comédie,* a parfaitement jugé son œuvre :

« Lisez, dit-il, lisez, je vous prie, les contemporains de Guido Cavalcanti, et vous jugerez qu'ils n'avaient qu'une poésie grossière et dans l'enfance, ne contenant rien que de très-vulgaire ; mais dans Guido commencèrent à apparaître, sinon achevés, du moins ébauchés, un grand nombre d'ornements oratoires et poétiques, et l'on aurait pu avoir en grande estime son style docte et sobre, si à l'apparition d'une plus brillante lumière, il ne fût devenu tel que la lune en face du soleil[1]. »

Cette brillante lumière qui fit pâlir l'éclat de Guido Cavalcanti a obscurci les noms de ceux qui gravitaient autour de cet astre éclipsé, comme Guido Orlandi, Gianni Alfani, ses amis, et Lapo degli Uberti, son beau-frère et fils du grand Farinata. « Guido est le seul qui voie l'amour, » disait avec admiration Gianni Alfani. Il a vu plus haut que l'amour; c'est ce qui le distingue de ses contemporains et le place au-dessus d'eux. Si Dante a effacé la renommée de son maître et ami, et de tous les *diseurs en rimes* du treizième siècle, c'est qu'il a visé plus haut encore que Guido Cavalcanti.

1. *Commentaire de Dante,* revu par Piero Figino, maître en théologie, et excellent prédicateur, juin, 1507. Venise, Apud Bartolomeo Zanni (curieuse édition de Dante).

Armand Rivière.

POLITIQUE DE MAZARIN

A L'ÉGARD DE L'ITALIE

PROJET DE FAIRE ROI DE NAPLES UN PRINCE DE LA MAISON DE SAVOIE ET DE DONNER A LA FRANCE LA FRONTIÈRE DES ALPES.

(1646.)

Le cardinal Mazarin est surtout remarquable par la supériorité de son génie diplomatique; pendant dix-huit ans, à travers toutes les vicissitudes de la fortune, il poursuit les projets de Richelieu pour réunir à la France l'Alsace et le Roussillon. Les traités de Westphalie et des Pyrénées, qui donnèrent à la France sa frontière naturelle au nord et au sud, sont trop connus pour y insister. On sait aussi que Mazarin, dépassant la pensée même de Richelieu, voulut faire de la Belgique une province française. « L'acquisition des Pays-Bas [1], écrivait-il aux plénipotentiaires français de Munster[2], formerait à la ville de Paris un boulevard inexpugnable, et ce serait alors véritablement que l'on pourrait l'appeler le cœur de la France, et qu'il serait placé dans l'endroit le plus sûr du royaume. L'on en aurait étendu la frontière jusqu'à la Hollande, et du côté de l'Allemagne, qui est celui d'où l'on peut aussi beaucoup craindre, jusqu'au Rhin, par la rétention de la Lorraine et de l'Alsace, et par la possession du Luxembourg et de la comté de Bourgogne (Franche-Comté). »

Ce que l'on sait moins, c'est que Mazarin voulut aussi donner à la France la barrière des Alpes, et que ce projet se rattachait à sa politique générale sur l'Italie. Cette province était depuis Charles-Quint sous la domination de la maison d'Autriche. Les Deux-Siciles et le

1. Il s'agit ici des Pays-Bas espagnols, qui correspondent à peu près au royaume actuel de Belgique.

2. Voy. les *Négociations relatives à la succession d'Espagne*, par M. Mignet, t. I, p. 178.

Milanais étaient gouvernés par des vice-rois espagnols, et la plupart des petits souverains d'Italie, Toscane, Parme et Plaisance, Modène, les papes eux-mêmes, recevaient le mot d'ordre de Madrid. Henri IV et Richelieu avaient lutté contre cette prépondérance de l'Espagne en Italie. Ils avaient gagné la maison de Savoie, et c'était une princesse française, Christine, fille de Henri IV, qui régnait à Turin, au nom de son fils mineur, à l'époque où Mazarin succéda à Richelieu.

Les historiens modernes ont reproché à Mazarin de n'avoir pas profité des mouvements de l'Italie pour soustraire cette contrée à la domination espagnole. Ils ont accusé le cardinal italien de n'avoir songé qu'à son influence personnelle dans les États pontificaux. Il voulait, disent-ils, que son frère, Michel Mazarin, devînt aussi cardinal, et voilà pourquoi il fit la malheureuse campagne d'Orbitello (1646). M. Henri Martin (et je le cite comme un des plus autorisés parmi nos contemporains), s'appuyant sur un écrivain du dix-septième siècle, Montglat, soutient que, si Richelieu eût été vivant, la révolte de Naples eût eu une bien plus grande suite. « Mazarin, ajoute-t-il [1], perdit tout pour avoir tout voulu régler à loisir dans le cabinet, au lieu de se contenter de suivre la fortune. Anne d'Autriche s'était, prétend-on, retrouvée un peu Espagnole en voyant sa maison si près de sa ruine, et avait dit que, si les Napolitains voulaient pour roi le duc d'Anjou, son second fils, elle les soutiendrait de toute sa puissance, mais qu'elle aimait mieux Naples entre les mains de son frère que du duc de Guise. Ce mot impolitique de la reine mère semblerait excuser jusqu'à un certain point Mazarin, qui ne pouvait rien que par Anne, et le décharger de la responsabilité d'une grande faute. »

M. Henri Martin ne fait ici que reproduire les reproches plusieurs fois adressés à Mazarin par les contemporains ou par des historiens modernes. Cette partie de son ouvrage a été acceptée sans contestation, et a reçu la sanction des suffrages les plus imposants. On peut donc considérer cette critique de la politique de Mazarin et d'Anne d'Autriche, relativement à l'Italie, comme généralement approuvée. Cependant elle s'évanouit lorsqu'on étudie les pièces authentiques émanées du ministre et de la reine, et spécialement les instructions données aux chefs de l'expédition de 1646. Mazarin, qui connaissait parfaitement la situation de l'Italie, voulait enlever Naples aux Espagnols, placer sur le trône des Deux-Siciles un prince de la maison de Savoie, Thomas de Carignan; mais il demandait pour la France des garanties, entre autres plusieurs ports en Italie et l'abandon de la Savoie à la France, dans le cas où la branche de Savoie-Carignan

1. *Histoire de France*, 4e édit., t. XII, p. 252 et suiv.

viendrait à succéder au Piémont, et à réunir Naples et le nord de l'Italie sous une même domination. Ces projets de Mazarin, qui semblent une divination de la politique moderne de la France, devaient aboutir à un double résultat : assurer à la France ses frontières naturelles des Alpes et lui donner la principale influence en Italie. En exposant ce plan d'après les pièces originales, nous rectifierons une erreur de l'histoire, et nous fournirons une preuve de plus du génie diplomatique de Mazarin.

I

A peine entré au ministère, le cardinal poursuivit avec une ardeur infatigable les plans de son prédécesseur sur l'Italie. Il envoya son secrétaire, Hugues de Lyonne, qui a été dans la suite un des ministres les plus éminents de Louis XIV, visiter les petits princes italiens. De Lyonne s'arrêta surtout à Parme où régnaient les Farnèse, à Modène soumise à la maison d'Este, et à Florence où les Médicis ne brillaient plus que par le souvenir de leurs ancêtres. Il travailla à réconcilier ces princes et la république de Venise avec le pape Urbain VIII. Le traité fut signé en 1644, sous la médiation de la France, qui prit dès lors une forte situation dans l'Italie centrale, en même temps qu'elle opposait dans le Nord la puissance du Piémont à celle des gouverneurs espagnols de Milan. La correspondance de Mazarin avec d'Aigues-Bonnes, qui représentait la France à Turin, atteste avec quel zèle et quel succès le cardinal entretint et resserra l'alliance entre les deux régentes de France et de Savoie.

Malheureusement le succès de cette habile politique fut compromis par la mort du pape Urbain VIII (Barberini), arrivée en 1644. Il eut pour successeur Innocent X (Pamphilio) qui se déclara ouvertement en faveur de l'Espagne. Le nouveau pape laissa sans pasteurs les églises de Portugal et de Catalogne, parce que ces deux pays étaient en guerre avec Philippe IV. Dans une promotion de huit cardinaux qui eut lieu au commencement de son pontificat, il ne nomma que des ennemis de la France. Cette partialité d'Innocent X menaçait de rendre aux Espagnols la supériorité dans les affaires d'Italie. Mazarin se hâta d'envoyer à Rome M. de Grémonville, ambassadeur de France à Venise, afin de tenter de ramener le pape à de meilleurs sentiments. Grémonville essaya d'abord de gagner Innocent X, et fit pressentir que le roi accorderait quelque présent au neveu du pontife. « Sans me donner le loisir d'achever, ajoute l'ambassadeur[1], il me demanda

1. La correspondance de cet ambassadeur fait partie des manuscrits de la Bibl. impériale.

si Sa Majesté désirait donner quelque abbaye à son neveu. Je ne crus pas devoir différer d'offrir une chose qui était demandée avec tant d'avidité. Je lui expliquai la pensée de Sa Majesté en faveur du cardinal Pamphilio, exagérant le plus que je pus la grandeur du bienfait et la grâce dont on l'accompagnait. Alors le visage du saint-père se rasséréna et sembla rajeunir de dix ans, et son éloquence redoubla pour mieux faire ses remercîments en disant : *Vous avez été les premiers à nous gratifier.* »

Mais Innocent X, après avoir accepté pour son neveu l'abbaye de Corbie qui valait vingt-cinq mille livres de rente, ne se soucia plus des réclamations de la France. Il éluda les demandes relatives au Portugal, à la Catalogne, et à l'archevêque de Trèves, dont la France prenait la défense contre la maison d'Autriche. Bien plus, dans sa partialité pour l'Espagne, il assura l'impunité aux coupe-jarrets dont cette puissance se servait pour intimider ses ennemis, et laissa sans vengeance l'attentat commis contre un député du clergé de Portugal, vieillard respectable qui s'était mis sous la protection de la France. « Comme il revenait de la Madona del Popolo, écrivait Grémonville en mars 1645, parmi tout le peuple de Rome qui venait de voir passer une cavalcade des ambassadeurs extraordinaires de Lucques, il fut attaqué par cinquante bandits napolitains ou domestiques de l'ambassadeur d'Espagne, lesquels, à coups d'arquebuse et d'épée, se ruèrent sur son carrosse, tuèrent un gentilhomme qui était avec lui, blessèrent grièvement son cocher, et, ayant tiré sur lui trois coups dont ils pensaient l'avoir tué, le laissèrent sur la place sans que néanmoins il ait été blessé. Ensuite ces assassins se retirèrent effrontément, à la barbe des sbires, dans le palais de l'ambassadeur d'Espagne. »

Grémonville, décidé à obtenir satisfaction ou à rompre avec Innocent X, lui demanda audience sur-le-champ et fit entendre les plaintes les plus énergiques. « Dès le lendemain, lui dit-il, on saurait s'il serait pape ou non, c'est-à-dire s'il voulait régner avec autorité ou se rendre honteusement le capelan des Espagnols. » Grémonville exigeait que, dans les vingt-quatre heures, l'ambassadeur d'Espagne livrât les assassins ou sortît des États pontificaux. En cas de refus, il menaçait de quitter lui-même Rome avec tous les Français. Innocent X tergiversa, et l'ambassadeur, reconnaissant que la force seule pourrait ramener le pape à de meilleures dispositions pour la France, quitta Rome vers la fin d'avril 1645.

II

Ce fut alors que Mazarin résolut de porter un coup décisif pour

conserver et étendre l'influence de la France en Italie. Il fit équiper une flotte à Toulon et en donna le commandement à l'amiral de Brezé, avec ordre d'aller attaquer les *présides de Toscane*. On désignait sous ce nom plusieurs villes que les Espagnols possédaient dans l'Italie centrale, et au moyen desquelles ils essayaient de maintenir ce pays sous leur domination, pendant que le duché de Milan et le royaume de Naples leur assuraient la possession des deux extrémités septentrionale et méridionale. Le but avoué de l'expédition française était l'attaque de ces villes; mais il y avait d'autres desseins plus secrets et qui furent conduits avec un profond mystère.

Mazarin avait fait étudier par de Lyonne et par ses agents en Italie la situation de tout le pays et particulièrement celle du royaume de Naples. Un mémoire, qu'on lui remit vers 1645, parle de l'irritation profonde qui se manifestait dans cette contrée et faisait présager une révolution. On y remarquait que les Napolitains avaient été systématiquement exclus du gouvernement de toutes les places, et qu'ils aspiraient à secouer le joug de l'Espagne; mais en même temps l'on ajoutait qu'ils n'étaient pas disposés à remplacer cette domination par celle de la France. La vivacité française les effrayait et provoquait leur jalousie [1]. Ce qu'il leur fallait c'était un roi italien, choisi hors de leur pays, pour éviter les rivalités naturelles aux grandes familles napolitaines. Le mémoire se terminait par l'indication de plusieurs points de la côte où l'on pouvait débarquer en toute sécurité, et surprendre les places qui n'étaient pas suffisamment munies de vivres ni de garnisons.

Ainsi renseigné sur la vraie situation de Naples, Mazarin résolut de choisir pour occuper le trône de ce pays un prince italien dévoué à la France, d'une puissance médiocre et hors d'état de se soutenir par lui-même contre l'Espagne. Le prince Thomas de Carignan, d'une branche cadette de la maison de Savoie, réunissait ces conditions. Après avoir été pendant plusieurs années l'allié et presque le serviteur de l'Espagne, il s'était attaché, dès le temps de Louis XIII et de Richelieu, à l'alliance de la France, et Mazarin comptait sur son dévouement. D'ailleurs il se réservait de prendre ses précautions avec lui et de s'assurer, au cœur même de l'Italie, des places fortes qui rendraient le pape plus impartial et tiendraient le nouveau roi dans

1. « Ils ont éprouvé, dit l'auteur du Mémoire, que les Français ne peuvent oublier leur nature libre et leur familiarité trop grande dans la pratique de leurs femmes, et la conversation qu'on ne leur peut ôter, point si sensible aux regnicoles et à toute l'Italie, que la moindre chose en cela les offense en l'honneur et la réputation. »

une demi-servitude. Enfin, prévoyant le cas où le prince Thomas de Carignan viendrait, par la mort de son neveu, à hériter du Piémont et à réunir Naples et Turin sous un même sceptre, il demandait la Savoie pour la France, et portait jusqu'aux limites naturelles des Alpes les frontières du royaume.

Ce fut, d'après ces principes, que fut préparé un projet de traité secret [1] entre le roi de France et le prince Thomas. Comme c'est un document entièrement inconnu, je le donnerai textuellement en abrégeant quelques formules et en rajeunissant légèrement le style : « Sa Majesté cédera, pour elle et ses successeurs rois, à M. le prince Thomas et à ses descendants, les droits de la couronne de France sur le royaume de Naples, et en fera une plus ample renonciation en faveur de M. le prince Thomas et de ses descendants, aux conditions ci-après déclarées. Moyennant ce, M. le prince Thomas s'obligera de reconnaître le saint-siége apostolique comme ont fait les rois de Naples, et l'on estime qu'il sera même avantageux d'y ajouter quelques marques de plus grand respect envers l'Église, afin que les papes, trouvant en ce changement un traitement plus avantageux que celui qu'ils reçoivent des Espagnols, ils n'aient pas sujet de se rendre favorables à leurs desseins, y ayant toutes sortes d'apparence qu'ils n'ometteront rien pour engager Sa Sainteté contre celui qui les aura chassés du royaume de Naples.

« Le prince Thomas cédera au roi la rade et la place de Gaëte en la mer de Toscane, et un autre port et place en la mer Adriatique, ou en quelque autre endroit, ainsi qu'il en sera convenu avec lui, afin de faire connaître à tout le monde que la reine régente ne s'est pas hâtée d'abandonner les droits du roi son fils sans en tirer récompense et utilité, et, en outre, pour avoir moyen d'assister M. le prince Thomas sans en être empêché, quand même il y aurait un parti puissant formé contre lui dans le royaume de Naples. La garnison de ces deux postes sera entretenue par la France en la manière qui sera convenue.

« M. le prince Thomas fera ligue offensive et défensive avec Sa Majesté et promettra, de sa part, de l'assister envers et contre tous, soit contre les ennemis de l'État au dehors, soit contre les factieux au dedans, s'il arrivait quelque soulèvement dans le royaume. En cas de guerre contre qui que ce soit ou de trouble dans le royaume, M. le prince Thomas, étant roi de Naples, assistera Sa Majesté d'un

1. L'intention de tenir le traité secret était si formelle, qu'il était recommandé à l'intendant de l'armée, auquel on remit le document chiffré, « de le déchiffrer lui-même sans la participation de qui que ce soit. »

nombre de vaisseaux, de galères et de troupes, qu'il entretiendra à ses dépens tant que la guerre étrangère ou intestine durera. L'on conviendra de ce nombre de vaisseaux et galères, et il s'obligera de les fournir et entretenir et de les unir aux armes de Sa Majesté, soit pour la défense de ses États, soit pour quelque entreprise qu'elle veuille faire.

« M. le prince Thomas, étant établi en la possession du royaume de Naples, laissera à la disposition de Sa Majesté une des principautés, duchés ou autre État notable, de ceux qui sont tenus présentement par les Espagnols ou par leurs vassaux et sujets qui suivront leur parti et sur lesquels il y aura justice de les confisquer. Sa Majesté en disposera en faveur de telle personne que bon lui semblera, à condition de reconnaître le roi de Naples en la même manière qu'il se fait à présent.

« Non-seulement on conservera à M. le duc de Parme tout ce qui lui appartient dans le royaume de Naples, mais se conduisant comme on l'espère d'un prince qui fait profession d'être ami de la couronne de France, Sa Majesté lui promet tous les avantages possibles. L'on en usera de la même sorte envers M. le duc de Modène, et l'on trouvera moyen avec le temps de le faire payer de ce qui lui est dû dans le royaume de Naples par le roi d'Espagne, tant pour le douaire de sa grand'mère que pour les pensions échues, ou bien on lui donnera quelque État pour son dédommagement. On laissera jouir le roi de Pologne des revenus qu'il a dans le royaume de Naples, et semblablement le prince de Monaco, afin de décharger Sa Majesté de ce qu'elle est obligée de lui donner de son domaine dans le royaume.

« M. le prince Thomas remettra à la disposition de Sa Majesté la part qu'il a eue pour lui et les siens de feu madame la comtesse de Soissons, à la charge de récompenser madame la princesse sa femme en autres choses [1].

« Le prince Thomas ou ses descendants venant à succéder au duché de Savoie et à la principauté de Piémont, après leur établissement en la possession du royaume de Naples, il cédera à Sa Majesté pour elle et ses successeurs le duché de Savoie et tout ce qui est en deçà des monts proche de la France, en récompense de l'assistance que Sa Majesté lui aura donnée pour la conquête du royaume de Naples et de la cession qu'elle lui aura faite des droits qu'elle y prétend. Pour la conservation du Piémont et de tout ce qui appartiendra en ce cas-là au prince Thomas dans la Lombardie, Sa Majesté promettra de l'as-

1. La princesse de Carignan, femme du prince Thomas de Savoie, était sœur du comte Louis de Soissons, tué à la bataille de la Marfée, en 1641.

sister en la manière dont il sera convenu, en sorte qu'il les possède paisiblement et sûrement. »

Ce projet de traité, qui est revêtu de la signature du roi et du contre-seing du ministre Le Tellier, ne devait être ratifié qu'après la prise d'Orbitello, une des villes que l'Espagne possédait sur la côte de Toscane. Le siége fut entrepris au mois de mai 1646; mais la mort de l'amiral de Brezé tué dans une bataille navale, les maladies qui décimèrent l'armée française et le retard des secours qu'on lui envoyait firent échouer l'expédition. Mazarin, qui y attachait la plus haute importance, ordonna immédiatement l'équipement d'une nouvelle flotte. Malgré l'état déplorable des finances, les préparatifs furent poussés avec vigueur. Quelques mois après l'échec d'Orbitello, une autre ville de Toscane, Piombino, tombait aux mains des Français; le pape intimidé proclamait cardinal le frère de Mazarin et s'engageait à garder une stricte neutralité entre la France et l'Espagne. Ce fut là tout ce que put obtenir le cardinal. La révolte qui se préparait depuis longtemps à Naples éclata, il est vrai, comme Mazarin l'avait prévu; mais ce fut un mouvement populaire, provoqué par des passions aveugles, mal dirigé par le pêcheur Masaniello et bientôt étouffé par les intrigues espagnoles.

Lorsque le feu se ralluma l'année suivante, la présence du duc de Guise sembla donner un chef plus habile à la révolte; mais Mazarin avait peu de confiance dans ce héros de roman; d'ailleurs la Fronde commençait, et l'opposition aveugle du parlement refusait au ministre les ressources nécessaires pour continuer une guerre lointaine. Le duc de Guise, abandonné à ses propres forces, ne tarda pas à succomber.

Si donc les plans de Mazarin sur l'Italie ne furent qu'imparfaitement réalisés, ce n'est pas à lui, mais à ses adversaires, qu'il faut l'imputer; la gloire de les avoir conçus lui reste tout entière. Avoir marqué avec tant de justesse le but auquel devait tendre la France, lui avoir assigné ses limites naturelles et réalisé en partie ces prévisions, c'est là un titre que rien ne saurait effacer. On pourra accuser Mazarin de misérables intrigues, dévoiler les faiblesses de son caractère et les vices de son cœur; on abaissera l'homme, mais l'histoire impartiale ne saurait méconnaître la supériorité du ministre. Le Roussillon, l'Artois et l'Alsace conquis, le Portugal délivré, la Catalogne envahie, la Suède triomphante, la Hongrie détachée de l'Autriche, l'Italie se soulevant contre l'Espagne, enfin l'Empire triomphant de l'empereur, sont la réponse la plus éloquente à tous les pamphlets des frondeurs.

Quant à la coïncidence des projets formés pour l'Italie, il y a deux

siècles, avec les plans que nous voyons se réaliser de nos jours, on aurait tort de s'en étonner. Il y a toujours eu dans la politique extérieure de la France, lorsqu'elle a été dirigée par des chefs dignes d'une grande nation, un plan qu'ils ont suivi comme d'instinct. Henri IV, Richelieu et Mazarin, pour ne parler que d'une des phases de notre histoire, ont été dirigés par une même pensée : ils ont voulu donner à la France les frontières du Rhin, des Alpes et des Pyrénées, soustraire l'Allemagne et l'Italie à des influences hostiles et s'y assurer des alliances fondées tout à la fois sur l'intérêt et sur la justice. On l'a reconnu pour Henri IV et Richelieu. La part de Mazarin dans cette glorieuse politique a été plus contestée. J'espère que les faits que je viens de rappeler, en m'appuyant sur des documents authentiques, contribueront à prouver que ce ministre avait, suivant ses propres expressions, le cœur plus français que le langage.

A. CHÉRUEL.

REVUE DE LA QUINZAINE

I

Après le nombre de relâches et de répétitions générales exigé maintenant par le cérémonial dramatique actuel pour les pièces auxquelles on veut donner une importance particulière aux yeux du public, le théâtre de l'Ambigu-Comique a enfin joué *la Dame de Monsoreau* de MM. Alexandre Dumas et Auguste Maquet, un de ces interminables romans découpés en scènes où le spectateur est obligé de venir avec douze volumes sous le bras, s'il veut comprendre quelque chose à ce qui se passe devant lui; car, avec les récits d'aujourd'hui, il est imprudent de trop se fier à sa mémoire. Qui pourrait retenir les innombrables incidents et se rappeler les cent héros d'un roman qui n'a pas mis moins de cinq à six mois à paraître dans un journal? Quant à moi, j'y renonce. Le public a l'air de faire de même et de prendre un médiocre plaisir à voir, dans une sorte de panorama dialogué, une foule prodigieuse de personnages défilant comme autant d'enluminures vivantes, de croquis animés qui semblent échappés d'un album. Rien ne convient moins que ce procédé de drame à la détrempe aux hommes du seizième siècle chez lesquels tout est si nettement accusé, les vices et les vertus, les qualités et les défauts. Ceux dont la physionomie semble vague et indécise ont, quand on le cherche bien, un côté qui les distingue et où ils sont marqués d'une empreinte particulière. Cet Henri III, par exemple, que nous avons vu passer à son tour dans la procession de marionnettes de MM. Alexandre Dumas et Maquet, est, dans un certain sens, un habile politique. Le goût prononcé des cérémonies, fêtes, ballets, qui relèvent, dit-on, la splendeur du trône, n'est en lui que le sentiment très-vif de la dignité extérieure de la monarchie. Il créa l'ordre du Saint-Esprit qui fut une noblesse dans la noblesse, puisqu'il ne se donnait qu'à la naissance, et un des instruments de faveur les plus utiles à la royauté. La noblesse, perdant toute existence personnelle,

n'eut bientôt d'autres distinctions que celles qui lui venaient du roi. Le *cordon bleu* devint un personnage. Henri III fonda l'étiquette dont Louis XIV fit le grand ressort de la monarchie française. Avant Henri III, les palais du roi ne différaient pas sensiblement de ceux des autres seigneurs; ils retentissaient du bruit des disputes privées et des combats particuliers. On y venait même pour vider des querelles comme en un lieu de franchise. Les mœurs de l'aristocratie étaient alors fort grossières; les haines religieuses surexcitaient encore l'ardeur militaire de ces gens toujours l'épée à la main. Non-seulement ceux qui s'y rencontraient par devoir se battaient dans le Louvre, mais encore on y accourait, comme je l'ai dit, exprès pour se battre. « Sa Majesté, est-il dit dans l'ordonnance du 15 janvier 1585 relative au règlement de la maison du roi, voyant que, pour abuser de sa grâce à laquelle ont recours ordinairement ceux qui prennent des querelles en sa cour, on est entré en si grand mépris de la dignité, respect et révérence dues tant à icelle qu'à sa dite cour, que souvent pour ceste susdite raison prou de personnes s'y laissent aller plus facilement, qui est cause plusieurs fois de la perte de beaucoup de gens de qualité et d'honneur et desquels elle pourrait, par avanture, à l'advenir, tirer de grands et notables services, et qu'aussi plusieurs qui ont pris des querelles hors de sa dite cour les viennent décider en icelle, comme en un lieu de franchise exempt de toute justice et punition, Sadite Majesté, pour obvier à de tels désordres et réfréner telle licence si pernicieuse à son autorité et à la conservation de la noblesse, veut et ordonne que désormais la connoissance et jugement des susdites querelles ne soient plus retenus à sa dite cour, mais renvoyés au parlement dans le ressort duquel Sa Majesté se trouvera lors. » Être renvoyé devant le parlement, c'était une humiliation véritable pour le noble; il n'était plus jugé par ses pairs, mais par ses inférieurs. Dans le conseil, les gentilshommes avaient pour juge le roi, c'est-à-dire, un gentilhomme; au parlement, ils se trouvaient devant des légistes de profession, des hommes de plume. Cette crainte d'être humiliés par les juges roturiers était le seul moyen qu'on eût de contenir la noblesse; il fallait que les excès à réprimer fussent bien grands pour qu'on y eût recours.

Cette ordonnance de 1585, empreinte d'un bout à l'autre d'un instinct très-sûr et très-politique, a fondé, on peut le dire, une des bases les plus solides sur lesquelles se soit appuyée la monarchie, l'étiquette. Les successeurs de Henri III n'ont fait que suivre et appliquer cette politique d'antichambre. Louis XIV lui-même n'y a rien ajouté. Pour être forte, il faut que la royauté dispense uniquement les faveurs. Henri III le comprend : « Sa Majesté, voulant, comme il est raisonnable, que chacun reconnaisse les honneurs et bienfaits

procéder de sa libéralité et non d'autres, ne veut dorénavant Sadite Majesté, pour estre d'assez facile accès et estre bien honorez sesdits subjects de la requérir eux-mêmes, luy estre faict demande par aucun médiateur, soit de bouche ou par escript, en placets ou autrement, que par les personnes propres qui les voudraient impétrer d'elle. »

Comme la domesticité royale doit être un honneur et une récompense, il faut la mériter; avant d'obtenir une place dans la maison du roi, tout gentilhomme devra l'avoir servi pendant deux ans au moins à l'armée, et comme un tel honneur ne se partage pas, le noble admis dans la maison du roi devra s'y consacrer uniquement : « Sa Majesté, ne trouvant pas raisonnable ny de sa dignité que ses gentilshommes, officiers et autres, qui sont employés en l'estat de sa maison, soient domestiques, et aux gaiges et pensions d'aucuns princes, princesses, ny autres personnages de quelque qualité qu'ils soient. » Pour que la monarchie devienne une religion, il faut que la personne du roi soit sacrée; y toucher seulement est plus qu'un honneur, c'est une consécration, une fonction auguste qui revêt celui qui la remplit d'un caractère presque sacerdotal. « Sa Majesté veut que nul ne s'ingère de la servir aux choses qui touchent sa personne telles qui s'ensuivent, à sçavoir à son habiller ou déshabiller, à ses repas, à ses desjeuners, collations des après-dînées ou du soir, ny à lui bailler son bonnet, chapeau ou manteau, ny aussi à son botter et débotter, s'il n'est domestique couché en l'estat de sa maison, et non-seulement ayant quartier, mais estant actuellement en service, si par Sa Majesté n'était particulièrement commandé autrement. » Plus tard, donner au roi un objet quelconque de sa toilette sera considéré comme la récompense des plus grands services et la preuve manifeste de la plus haute faveur; assister seulement au botter ou au débotter, à une collation, deviendra l'objet de l'ambition d'un homme. Cette sorte de déification de la personne royale, c'est Henri III qui l'a commencée. L'ordonnance de 1585 est pour ainsi dire le rituel du culte nouveau. Désormais personne ne se couvrira plus en parlant au roi ou en sa présence, hormis les princes du sang, les cardinaux, le chancelier, et les ducs de Joyeuse et d'Épernon à l'église; dans les cérémonies publiques, à la promenade, chacun se tiendra à une distance respectueuse du roi, et ne l'approchera que si le roi lui-même l'appelle. Sa Majesté, lorsqu'elle ira en particulier, « nul ne ne l'accompagnera si elle ne luy commande, et nul aussy n'entrera avec Sa Majesté quand elle ira en coche, en carrosse ou chariot qu'elle l'appelle ou l'ordonne. »

Un roi ne doit pas se prodiguer; il faut qu'il se fasse aussi rare que

possible à ses sujets, qu'il s'enveloppe de secret et de majesté. Henri III sentait déjà cette règle si fort recommandée par Louis XIV. L'ordonnance règle le nombre des personnes qui entreront dans les cabinets du roi. On voit poindre déjà les grandes et petites entrées. Les premiers seigneurs investis de ce privilége sont les ducs de Joyeuse et d'Épernon. « Sa Majesté déclare que nul n'entrera désormais, à quelque heure que ce soit, en son cabinet lorsqu'elle y sera, qu'elle ne le face appeler, ny mesme ceux de ses affaires, sur peine qu'on l'en face sortir, et n'y entrer plus si Sadite Majesté ne le commande autrement. » Sa Majesté déclare, en outre, « qu'elle veut qu'il soit porté tel respect en ses antichambres, chambres et cabinets, qu'encores que les portes soyent ouvertes, nul n'y entre que suivant les règlements sur ce fait.

« Sa Majesté ordonne aussi que nul ne s'asseoiera en sa présence, en ses salles, antichambre, chambres et cabinets, si elle ne le commande ou permet; et, en l'absence de Sa Majesté, se pourront asseoir aux susdits lieux les personnes de qualité à qui il sera permis d'y entrer.

« Sa Majesté deffend qu'aucun soit si outrecuidé que de s'asseoir dans la chaise réservée pour Sadite Majesté n'y s'appuyer dessus, s'asseoir ou s'appuyer sur les lits d'icelle ou coffres de sa chambre, ny de toucher à aucune chose qui soit sur les buffets, comme à l'éguière, couppe, bouteilles ou flacons, pain, linge ou autres choses que l'on met sur iceluy pour le service de Sa Majesté, sinon ceux à qui il est permis par leurs offices. »

Déjà de ce temps-là un duel faillit avoir lieu entre le comte de Saint-Pol et le duc de Nemours pour savoir à qui « baillerait la serviette au roi quand il lavait. » Ces grandes questions allaient dorénavant occuper les gentilshommes français d'une façon presque exclusive; les facultés les plus hautes ne devaient pas préserver les esprits de ces petitesses de la domesticité royale, devenues les grandes affaires d'une noblesse qui n'allait bientôt plus se passionner que pour des questions de gobelet, de cuisine, de garde-robe et d'antichambre.

Dans l'ordonnance de 1585, il y a un chapitre intitulé : *L'ordre que le roy veut estre tenu en sa cour, tant au département des heures, que de la façon qu'il veut être honoré, accompagné et servi.* En lisant les différents titres de ce chapitre, on se croirait déjà à Versailles. Tout est déterminé, réglé, spécifié : « L'heure de l'ouverture du Louvre (cinq heures du matin), celle du lever de Sa Majesté, la liste des personnes qui entreront dans la chambre du roi « avant qu'il soit esveillé. » Cela s'appellera plus tard le petit lever. A cinq heures du matin les

huissiers seront aux portes de l'antichambre royale, des chambres d'État, et de la salle d'audience, dans laquelle les princes du sang et autres, les cardinaux, les officiers de la couronne, le grand maître de l'artillerie, ceux des affaires de Sa Majesté, le général des galères, le premier médecin, le sieur de Bellièvre, les secrétaires d'État, et les contrôleurs et intendants des finances, et trésoriers de l'épargne. « Sa Majesté ordonne aussi que le grand aumosnier confesseur de Sa Majesté, maistre de la chapelle et oratoire, et le prédicateur qui servira le quartier, les commandeurs du Saint-Esprit qui serviront leurs deux mois, le capitaine des cent gentilshommes et le capitaine des gardes servant le quartier, le capitaine des cent-suisses de la garde qui est François, le premier maistre d'hostel, le premier escuyer, ou, en leur absence de la cour, le maistre d'hostel et escuyer servant le quartier qui seront particulièrement en service, le grand-prévost, le grand-maître des cérémonies, ou en son absence celuy qui tiendra son lieu, le maistre-de-camp de la garde françoise, le grand-mareschal-des-logis, le capitaine de la porte, les neuf gentilshommes de la chambre servans le quartier, qui seront en leur jour, cinq des quinze gentilshommes ordinaires du roy qui seront en semaine, l'ambassadeur de la religion de Malte, et les grands prieurs d'icelle, le conducteur des ambassadeurs, les deux apotiquaires, les deux chirurgiens ordinaires, le barbier servant le quartier, et deux des pages de Sa Majesté, entrent en la dite chambre d'audience. Le premier président y entrera aussi et pareillement les chevaliers d'honneur de la reine et de la reine mère. »

Voilà, à proprement parler, les grandes entrées; les petites entrées ne franchiront pas la porte de la salle d'audience, elles s'arrêteront dans la chambre d'État. Je me dispense d'en donner la liste, elle n'en finit pas.

Henri III aimait l'ordre et la règle autant que Louis XIV; tout est prévu dans l'ordonnance, depuis la façon dont l'un des quatre valets de chambre ira chercher au vase l'eau de Sa Majesté, jusqu'à la manière dont il posera le gobelet sur la table. Quatre archers l'accompagneront durant cette importante opération. Un essai devra être fait de l'eau en présence d'un des valets de chambre à ce commis. Puis vient le cérémonial que suivront les gentilshommes de la chambre lorsqu'ils iront au gobelet prendre la coupe de Sa Majesté, le pain et la serviette; deux archers les mèneront et les ramèneront; il entre dans leur charge d'avertir la bouche d'apporter le bouillon qui sera porté par un écuyer de cuisine accompagné du garde-vaiselle. « Le gentilhomme qui portera le pain et la serviette la baillera à celui des princes ou cardinaux, ou autres, qui tiendra le premier

rang pour la présenter à Sa Majesté, et le gentilhomme portant la coupe baillera luy-même le vin à Sadite Majesté, comme le premier médecin baillera aussi le bouillon luy-mesme; et quand le premier médecin n'y sera point, sera baillé par celuy à qui Sa Majesté ordonnera de le prendre. » Henri III avait inventé la distinction du bouillon; Louis XIV n'était qu'un plagiaire quand il *donnait le bougeoir*.

Ce sont les Valois qui ont créé la cour, ce centre qui a été pendant si longtemps la France tout entière; il est bien juste qu'on leur en laisse l'honneur. Louis XIV a pu perfectionner certains détails, mais il n'a rien inventé; quand il a voulu régler le cérémonial de sa maison, il n'a eu qu'à consulter l'ordonnance de 1585. C'est une œuvre de génie dans le sens monarchique, et l'on peut dire que Henri III a rendu à ses successeurs un service considérable. Il a compris le premier qu'un roi était une divinité dont tous les mouvements devaient être réglés d'avance, afin de suppléer par l'ordre et la régularité aux infirmités de la nature humaine. Sous Henri III commence le métier de courtisan avec ses terribles exigences : « Les matins, lorsque Sa Majesté sortira pour aller à la messe ou ailleurs en public, elle veut et entend estre accompagnée de tous les princes, cardinaux, seigneurs et gentilshommes jusqu'à ce qu'elle se mette à table, s'ils n'ont excuse légitime.

« Si Sa Majesté entre dans ses chambres avant que de disner, chacun la pourra suivre jusqu'aux lieux où il est loisible d'entrer après qu'elle a fait demander son espée et sa cape le matin, pour la raccompagner jusqu'à ce qu'elle se mette à table, et lors s'en pourront aller disner, excepté ceux qui devront assister au disner de Sa Majesté, ainsi qu'il est porté en d'autres articles de ce règlement. »

Le courtisan se levait donc à cinq heures du matin, et il accourait au Louvre pour assister au lever du roi; il l'accompagnait à l'église, puis à la promenade, puis il devait assister à son dîner. Le couvert de Henri III a déjà la majestueuse ordonnance de celui de Louis XIV : « Sa Majesté, désirant manger en repos et se garder de l'importunité qu'elle reçoit durant ses repas, deffend désormais qu'en ses disners et soupers personne ne parle à elle que tout haut et de propos communs et dignes de la présence de Sa Majesté, voulant icelle que particulièrement à son disner ne se parle que d'histoire et autres choses de sçavoir et de vertu, et se tiendra chacun qui y assistera assez loing de la table, et s'il y a des barrières au lieu où elle mangera, n'entrera dans icelles, outre Sadite Majesté, que ceux qui mangeront avec elle, et davantage le capitaine des gardes servant le quartier ou son lieutenant ou autre tenant sa place, les deux archers du corps, le premier maistre d'hostel, le premier médecin, qui seront chacun des

deux costez de la chaire, le maistre d'hostel servant, qui sera au bout de la table, les gentilshommes servants, et aussi les princes, cardinaux, ducs, officiers de la couronne, et ceux des affaires de Sa Majesté s'ils y viennent, entreront dans les dites barrières, et y pourront entrer aussi jusqu'à trois ou quatre personnes de qualité et d'honneur, d'église ou d'espée au plus, s'il y en a pour lors à ses repas; dont toutes fois le capitaine de ses gardes, ou celuy qui sera en son absence, aura l'œil à faire observer ce que dessus, afin que Sadite Majesté ne soit pressée.

« Sa Majesté veut aussi que, aux lieux de séjour, ses violons se trouvent à ses disners et soupers tous les lundis, mardis et jeudis, et les dimanches au soir, et se rangent en lieu commode pour estre entendus de Sadite Majesté. »

Ainsi les *petits violons du roi* eux-mêmes sont de l'invention du dernier des Valois.

Le mérite du courtisan est donc tout entier dans son assiduité. Cette assiduité automatique énerva la noblesse. Passant tout son temps dans les antichambres du roi ou à sa suite, le noble ne peut ni goûter les douceurs du foyer domestique, ni veiller à l'éducation de ses enfants, ni gouverner sa fortune, pour laquelle il est obligé de s'en rapporter à la faveur. Du matin au soir, il est au service de la personne royale. De midi à deux heures, cependant, d'après l'ordonnance de 1585, le courtisan est libre de rentrer chez lui, à moins qu'il ne soit sur la liste de ceux que le règlement oblige à suivre le roi dans son cabinet. Deux heures de liberté, voilà ce que lui laisse l'étiquette; à deux heures, il est au Louvre, il attend S. M. pour lui faire cortége jusque chez la reine mère; il se tiendra dans l'antichambre. Cette entrevue, qui a lieu tous les jours excepté le vendredi, dure une heure. A trois heures, les deux gentilshommes de service flanqués de deux archers, l'un devant, l'autre derrière, vont chercher la collation du roi; le premier gentilhomme porte la coupe, l'autre le pain et la serviette. Un officier du gobelet, un autre de la panneterie, un troisième de l'échansonnerie suivis des pages de la chambre, portent les plats de fruits et de confitures. Les jours où le roi tient antichambre chez la reine mère, les gentilshommes de la chambre servant par quartier « et non autres » présentent les plats à Leurs Majestés, aux princesses, dames et filles; le sommelier de l'échansonnerie leur verse ensuite du vin. Les violons sont dans l'antichambre. La collation terminée, une autre série d'occupations commence pour le courtisan. « Afin que Sa Majesté puisse être aussy honorablement accompagnée des princes, seigneurs et gentilshommes qui seront à sa cour aux heures de ses exercices, comme aux autres heures, elle déclare qu'estant au séjour de

ladite cour qu'à trois heures après midy, elle montera sur ses grands chevaux, auquel lieu elle veut que tous les susdits princes, seigneurs et gentilshommes qui en auront se trouvent avec les leurs; et les dimanches et jeudys jouera au pallemail ou à la paulme, et les lundys ira à la chasse, soit pour courre le cerf ou autre chasse. Au partir desquels Sa Majesté ira à vespres, suivie de tous les susdits, si elle n'y a été auparavant; et les autres jours se promènera si pour occasion particulière elle ne faisait autrement, et en ce cas, elle les en fera avertir l'après-disnée. »

Le roi soupe tous les jours avec la reine mère, excepté les jours de poisson, et le cérémonial est le même que pour le dîner. Le repas achevé, le courtisan suit le roi chez la reine mère jusqu'à huit heures du soir où le roi se retire et va prendre sa robe de chambre dans la chambre d'État où il ôte sa cape et son épée. Alors commence la cérémonie du petit coucher. « Ayant été baillée la robe à Sa Majesté par le grand chambellan, s'il y est, ou sinon par celuy des premiers gentilshommes de la chambre servant en quartier, ou, s'ils n'y sont, par celuy des princes ou autres seigneurs des plus qualitiez qui tiendra le premier rang, elle s'en ira droict en son cabinet, où elle sera suivie de ceux de ses affaires lorsqu'elle le commandera, et non autrement; et l'un d'entre eux qui aura pris la bougie d'un des gentilshommes de la chambre servant en quartier entrera devant elle en son cabinet, et incontinent après entreront aux chambres d'audience et royale tous ceux à qui il est permis d'y entrer depuis que Sa Majesté a faict dire qu'elle est esveillée, jusqu'à ce qu'elle face demander sa cape et son espée le matin et non autres; laquelle ressortant de son cabinet dans la chambre royale pour se deschausser dedans la chaire que tiendra le barbier, qui sera préparée pour cest effect, à l'instant entreront tous ceux auxquels il est permis d'entrer en la chambre d'audience et d'Estat depuis que Sa Majesté a fait demander sadite espée et cape le matin en ladite chambre royale et non autres; et sera Sa Majesté par deux gentilshommes de sa chambre servants en quartier, qui seront en leur jour de service, deschaussée, auxquels il sera baillé un carreau chacun pour s'agenouiller dessus.

» Les deux gentilshommes qui seront en jour d'apporter le pain et le vin à Sa Majesté iront quérir sa collation lorsqu'elle commencera à se déshabiller en la chambre d'Estat et reviendront soudain avec icelle et entreront dans la chambre royale, attendant dans ladite chambre si Sa Majesté demande sa collation pour la luy apporter, gardant le mesme ordre qu'ils auront fait au desjeuner.

« Les chantres de la chambre de Sa Majesté ne faudront tous les

soirs de se trouver en la chambre royale avant que Sa Majesté ait pris sa robe de nuit, afin qu'elle les trouve, en entrant dans sa chambre royale, faisant la musique. »

La collation achevée (l'*en cas* de Louis XIV), le roi se retirait. « Sa Majesté après estre deschaussée, s'allant coucher, ne sera suivie d'aucun dans son cabinet, que de messieurs les ducs de Joyeuse et d'Espernon, dont celuy qui sera en quartier prendra la bougie pour esclairer Sa Majesté, et se retireront alors toutes les personnes qui auront esté au coucher de Sa Majesté. » La journée est enfin finie; le courtisan peut se retirer et prendre un peu de repos; certes il ne l'a point volé : pendant dix-huit heures il est resté au Louvre, suivant constamment un homme, assistant aux actes de sa vie ordinaire, le regardant manger, boire, dormir. Quelle vie! Les jours se suivent et se ressemblent; rien ne change dans la monotone succession des plaisirs et des occupations. Un jour la paume, le lendemain la promenade, le lundi la chasse, le jeudi et le dimanche bal. « Sa Majesté tiendra bal les dimanches et jeudys après souper, et seront allumés avant la fin du souper les flambeaux. » C'est la vie automatique dans tout ce qu'elle a de plus contraire à la nature humaine. Fabriquer de tels automates n'était point chose facile. Il fallut trois siècles pour produire ces machines parfaites que l'on vit fonctionner plus tard à la cour de Versailles; c'est à Henri III que revient l'honneur de les avoir inventées; elles furent perfectionnées par Louis XIV et brisées par la Révolution.

Les vrais amis de la monarchie ont toujours eu un faible pour Henri III. Je viens de dire pourquoi. Nul dans les conseils, lâche dans la rue, Henri III fut grand dans son antichambre : espace étroit, qui devait peu à peu cependant contenir la France entière!

II

Parlons maintenant de la fée Hamza, de Farfalla, sa jeune servante, du bûcheron Patinate, du prince Djalma, et de son gouverneur l'uléma Mohamed, vieilles connaissances que nous retrouvons à l'Opéra sous le costume circassien, après les avoir vues sous des costumes bien différents autrefois. Les personnages du nouveau ballet que nous avons vu l'autre jour, *le Papillon*, ont été tour à tour Français, Allemands, Italiens, Espagnols, Anglais; maintenant ils sont Circassiens. Grand bien leur fasse!

M. de Saint-Georges ne s'est vraiment pas mis en frais d'imagination dans son libretto. Cette vieille femme qui attend un baiser pour

redevenir jeune, cette servante qui est la fille d'un émir, ce prince amoureux, ce paysan dévoué, ce gouverneur imbécile semblent dater de l'enfance même de l'art, et se perdre dans le lointain des âges. On dirait, à les voir, le réveil du ballet au bois dormant. Tous ces gens se frottent les yeux, reprennent la posture, les gestes, l'esprit qu'ils avaient il y a cent ans. Entendez-vous sonner la fanfare dans la forêt voisine? voyez-vous passer cette noce de village? Ces piqueurs, ces villageois me paraissent des revenants. Entrons dans la demeure de la fée Hamza; nous verrons encore une fois reparaître les enchantements, les trucs de la vieille sorcellerie : le miroir magique, la table rustique dont la grossière poterie se transforme en vaisselle plate, la jeune fille renfermée dans un coffre, et qui en sort changée en papillon. Un papillon, la belle affaire! comment voulez-vous que je m'intéresse à un papillon, depuis que l'Opéra m'a montré des sylphides? Le papillon d'Opéra date du dix-huitième siècle; il a brûlé ses ailes au feu de la rampe du temps du régent. Que d'insectes n'avons-nous pas vus voltiger dans le ciel de l'Opéra! Guêpes, abeilles, libellules, sphinx, toute l'entomologie a dansé devant nous. Replie tes ailes, papillon, et rentre dans ta boîte : il y a trop longtemps que nous te connaissons.

M. de Saint-Georges va nous répondre : Ingrats! mon papillon ne ressemble pas à tous les papillons : cet être ailé que vous prenez pour un insecte, c'est une femme, c'est la jeune et charmante Farfalla, que la jalouse Hamza a changée en papillon; n'avez-vous pas compris mon libretto : « Le prince, pour garder le prisonnier qui se débat entre ses doigts et menace de lui échapper, s'approche d'un chêne de la forêt, puis, retirant la longue aiguille d'or qui ornait sa coiffure, il place le papillon au centre de l'arbre, lui traverse le corps de son aiguille et le fixe ainsi sur l'écorce du chêne.

« Mais tout à coup il s'arrête et recule avec effroi, le beau papillon prend une forme humaine!... La figure d'une femme, d'une jeune fille apparaît au milieu de l'arbre; un corps svelte et gracieux s'y dessine, mais les bras sont pendants, la tête penchée, les yeux pleins de larmes. La vision, douteuse d'abord, devient d'instant en instant plus distincte et plus matérielle. Le prince arrache vivement du sein de sa victime le dard dont il l'a percée, et voit cette créature fantastique se détacher du chêne et venir s'affaisser sur un banc de gazon. Djalma s'en approche tremblant; mais celle-ci entr'ouvre les plis de son corsage et lui montre d'un air de reproche la blessure qu'il lui a faite. Le prince, terrifié d'abord, l'examine avec plus de soin, et reste confondu en reconnaissant les traits de la plus jolie servante de la fée. »

Confondu! c'est M. de Saint-Georges qui le dit, le prince reste confondu! Il n'y a vraiment pas de quoi; car depuis que l'Opéra est l'Opéra, ces métamorphoses se voient tous les jours; le ballet en France n'a jamais eu d'autre base, d'autre thème, d'autre scenario, et Dieu sait s'il y a longtemps qu'il en use, car le ballet, cela peut être triste à dire, est l'art national par excellence. La noblesse française a fait de la littérature par hasard, de la musique par désœuvrement; à partir des Valois jusqu'à la Révolution, elle n'a pas cessé de danser. Le ballet a toujours été l'occupation des princes et des grands seigneurs; les rois eux-mêmes ne l'ont pas dédaigné. Louis XIV a été le plus beau danseur de son temps. On n'était pas bon courtisan sans prendre des leçons de danse; le grand roi n'admettait pas d'excuse sur ce point. On avait beau être dévot, quiétiste, janséniste, il fallait savoir, à l'occasion, arrondir les bras et tendre le jarret. Saint-Simon lui-même a dansé, et ce n'est pas sans une secrète complaisance qu'il parle des bals de la cour auxquels il a assisté et des belles dames qu'il y a *menées*.

La Révolution fit un moment oublier la danse; mais quelle réaction en sa faveur après le 9 thermidor! Le Directoire vit renaître les beaux jours de la chorégraphie de salon. On sait les succès de la romance à cette époque: la contredanse en obtint de pareils : Trénis marchait l'égal de Garat. On montait sur les chaises dans les galeries du Luxembourg pour voir le célèbre danseur répandre autour de lui en battant ses entrechats un nuage de poudre à la bergamote. Ce fut l'heure sans pareille de la danse française, l'instant radieux et fugitif où madame Récamier exécuta devant Barras ce fameux pas du châle qu'on nous décrivait naguère dans les *Souvenirs*, après madame de Staël qui l'avait reproduit dans la danse de Corinne.

L'Empire aima la danse et manqua de danseurs; la guerre interrompait les vis-à-vis et enlevait les cavaliers à leurs dames. Les danseurs de théâtre eurent beau jeu dans ce temps-là. Vestris prit le titre de dieu de la danse et personne ne le lui contesta. Mythologique comme elle, le ballet partagea avec la tragédie le privilége d'enchanter le public; les pirouettes des dieux et des héros excitèrent les mêmes applaudissements que leurs tirades, et Théramène mimant le récit de la mort d'Hippolyte fit autant de plaisir au parterre que s'il l'eût déclamé. Au bruit retentissant du marteau des cyclopes forgeant les filets de Vulcain succéda un morne et profond silence. L'ère constitutionnelle et parlementaire venait de s'ouvrir, ère fatale à la danse et à la mythologie. Les hommes devenaient graves et sérieux; les femmes s'occupaient de politique; dans le monde on marchait, au lieu de danser; au théâtre les loges et les stalles restaient vides devant

le ballet. Vénus, Mars, Calypso, Adonis, Télémaque, Épicharis, Mentor poursuivaient de leurs vaines pirouettes quelques spectateurs clair-semés dans une salle immense :

Dans l'Opéra désert quel devint leur ennui !

Au moment où ils se virent délaissés pour les vaudevilles du théâtre de Madame, et pour les drames de la Porte-Saint-Martin, la danse allait mourir, la danse était morte lorsque le romantisme la ressuscita. Si le romantisme n'a pas été tout à fait une grande révolution, il en a eu du moins les apparences : de même que le roman, le drame, le poëme, l'histoire, il renouvela la chorégraphie; à la vieille mythologie païenne il substitua la mythologie saxonne, scandinave, celtique, druidique; à la place des nymphes, nous vîmes paraître les sylphides, les fées, les ondines; les lutins, les gnomes chassèrent des coulisses de l'Opéra les vieilles divinités du Ténare. Le romantisme inventa un paradis et un enfer nouveaux. Satan fut transformé en maître de ballet, et il nous fit les honneurs de son nouvel empire en diable pittoresque et bien appris. Vous souvient-il de l'enfer de la *Tentation* et de son escalier gigantesque et tournoyant par où le genre humain tout entier montait et descendait tour à tour? Cet escalier est resté dans l'imagination de la foule, il est une date dans l'histoire de l'art, il représente l'apogée de la chorégraphie.

Entendez-vous le bruit des castagnettes et le frémissement d'une basquine de satin? Quelle est cette femme qui s'élance? Elle est svelte, elle est blanche, elle a le regard limpide et le sourire doux; sa danse ressemble à un *lied*, sa cachucha a la chasteté d'une ballade, c'est une Espagnole de Schubert, une Andalouse de Novalis, Fanny Ellsler en un mot! J'aurais dû nommer Taglioni la première; celle-là ne danse pas, elle vole; ce n'est point une femme, mais une fée, une sylphide amoureuse, non pas d'un roi, non pas d'un prince, non pas d'un génie, mais d'un pauvre paysan écossais. Voyez-la dans la chaumière voltiger autour du montagnard endormi, elle l'effleure, elle le couvre de son aile, elle s'arrête pour le regarder, elle se penche sur son front. Sous le frais baiser de la sylphide le pâtre se réveille frissonnant, il la cherche, il la poursuit, comme si on pouvait atteindre l'oiseau et la fée! Ellsler, Taglioni, elles ont emporté la danse à la semelle de leurs brodequins; nous avons eu certainement depuis des danseuses excellentes et célèbres, mais plus de danse; le public a applaudi Cerrito, Rosati, Ferraris, Carlotta Grisi, plusieurs autres encore, mais il a cessé d'aimer le ballet.

Comme d'une génération à l'autre les goûts changent! Il y a

quinze ou vingt ans le *rat* était un personnage, un type; dans les vaudevilles et dans les petits journaux, dans les chansons et dans les romans, on trouvait le *rat* partout, à chaque instant on parlait de lui, de ses habitudes, de ses mœurs, de ses bons mots, de ses aventures; aujourd'hui on dirait que le *rat* n'a jamais existé ; il en sera de même dans très-peu de temps de la lorette. Le Gymnase a voulu reprendre *la Dame aux Camélias*, et le public n'a pas mordu, comme on dit, à la reprise de cette pièce. C'est un grave symptôme. Il est resté froid également en présence du dernier ballet de l'Opéra, symptôme non moins grave. Des brises venues du Nord ranimèrent, il y a quelques années, la danse au moment où elle allait succomber; la polka, la mazurka, la redowa redonnèrent un peu de force à la chorégraphie expirante : quel souffle viendra aujourd'hui lui rendre la vie?

Pour ma part, je ne crois plus à la possibilité d'une telle résurrection.

A une époque où Sully, Maximilien Béthune de Sully lui-même, figurait en faune ou en berger d'Arcadie dans les ballets de la cour; dans un temps où la France mythologique et monarchique avait pour capitale une ville comme Versailles, peuplée de dieux en bronze et en marbre, de nymphes, de tritons, de monstres marins, de dryades et d'hamadryades; où le roi se montrait à ses sujets déguisé en Apollon ou en Mars, on comprend un théâtre pompeux, à grand fracas, à bergeries et à féeries royales, entièrement consacré à l'allégorie chorégraphique. Mais dans un siècle bourgeois, industriel et éminemment pratique, je vous demande un peu quel intérêt vous pouvez prendre à des dieux que vous venez de rencontrer sur le trottoir, en paletot et avec un parapluie. On a chassé les dieux, me direz-vous, on a vendu l'Olympe et tout son attirail à l'hôtel des commissaires priseur, à telles enseignes que vous ne trouverez pas seulement une tunique de gaze dans tout le magasin de l'Opéra. C'est vrai, le ballet a changé de religion, il est devenu fantaisiste et légendaire, pittoresque et cosmopolite; il a invoqué tour à tour Odin, Jésus-Christ, Mahomet, Brahma, il a mis en branle les elfes, les peris, les willis, les sylphides, que sais-je encore! Il s'est fait espagnol, maure, arabe, italien, persan, chinois. Le voilà maintenant à bout de ses métamorphoses; les mythologies humides et brumeuses du Nord sont aussi usées, aussi fripées que celles du Midi; qu'ils s'appellent nymphes ou fées, égipans ou gnomes, le public est également blasé sur toute espèce d'être surnaturel. Fouillez la planète de fond en comble, plongez jusqu'au fond des mers, perdez-vous dans les brouillards, montez dans les nuages, dans la lune, dans le soleil, vous n'en reviendrez pas avec

un programme de ballet. C'est la pierre philosophale, le phénix de l'art !

J'entends dire parfois que la danse, loin de dépérir, a puisé au contraire de nouvelles forces, et s'est comme rajeunie par la suppression du danseur, de ce grand niais en culotte de satin et en veste bleue qui venait tourbillonner pendant un quart d'heure devant le public, en retombant d'aplomb sur un sourire final. C'est là, au contraire, ce qui prouve la décadence de la chorégraphie. Elle ne croit plus en elle-même, elle a perdu la foi! Qu'est-ce que le ballet sans danseur? Un genre sans sexe, et qui ne peut plus se reproduire. Tant mieux, du reste, car la pantomime est un vieil enfantillage qui date du temps où le genre humain n'avait pas encore trouvé sa langue, et qui ne peut plus plaire qu'à quelques vieux blasés qui ont un pied dans l'orchestre de l'Opéra et l'autre dans la tombe.

Aussi, quand on lui a parlé du ballet nouveau, le public n'a plus su ce que cela voulait dire. Depuis si longtemps l'Opéra n'en avait plus donné, qu'on croyait le ballet définitivement mort et enterré. S'il n'est pas mort, il n'en vaut guère mieux. Le ballet est tombé en enfance, il rabâche ses vieilles féeries, ses vieux enchantements, ses antiques ficelles; il nous montre encore des fées laides et méchantes qui n'attendent plus qu'un baiser pour redevenir jeunes, fraîches et pimpantes, des princes circassiens, des jeunes filles métamorphosées en papillons, que sais-je? toute l'ancienne défroque de la pantomime contemporaine. Trente ans de ballet radotent dans le dernier libretto de M. de Saint-Georges, qui pourrait bien être aussi le dernier libretto du dix-neuvième siècle. La pirouette a fait son temps, elle ne se relèvera pas, j'en ai peur, malgré la grâce vive et légère et le talent très-réel de mademoiselle Emma Livry.

III

On ne peut toucher à l'Espagne, même à l'Opéra-Comique, sans évoquer aussitôt le souvenir charmant d'Alfred de Musset. Ce pays est à lui, il l'a conquis bien mieux que les Maures, il y régnera toujours du droit souverain de sa fantaisie et de son esprit. Ce sont des personnages de l'auteur des *Contes d'Espagne* et d'*Italie* que MM. Jules Barbier et Michel Carré ont mis en scène dans *l'Éventail*. Cette Rosalinde qui rêve au clair de lune, la petite Phébé sa sœur, ce poëte Fabrice, ce capitaine Annibal me semblent autant d'aquarelles peintes d'après les tableaux d'Alfred de Musset. Seulement je trouve Rosa-

linde un peu cruelle de vouloir faire bâtonner ce pauvre poëte qui vient tous les soirs râcler de la mandoline sous son balcon. Cela vous portera malheur, dona Rosalinde, de ne pas respecter davantage les fils d'Apollon; votre cœur barbare battra pour quelque godelureau, qui vous rendra ce que vous avez voulu faire à Fabrice, non pas certes à coups de bâton, la galanterie espagnole ne connaît que le poignard, mais à coups d'épingle. En effet, voilà notre veuve qui trouve sur sa route un certain capitaine Annibal, jeune hidalgo fort enclin à traiter les femmes légèrement.

Or, si d'aventure on s'enquête
Qui m'a valu telle conquête,
C'est l'allure de mon cheval,
Un compliment sur sa mantille,
Puis des bonbons à la vanille,
Par un beau soir de carnaval.

De son côté Fabrice trouve à qui parler dans la personne de l'aimable Phébé, laquelle goûte mieux la poésie que sa sœur. Phébé et Fabrice ressemblent à deux colombes qui roucoulent, tandis que les deux autres amants sont des pigeons qui se battent à coups de bec. Rosalinde se met donc en coquetterie ouverte avec Annibal.

Entre le brillant capitaine Annibal et la coquette Rosalinde, c'est un duel véritable; il n'est sorte de moyens qu'ils n'emploient pour se piquer. A la fin pourtant Annibal s'avoue vaincu; mais Rosalinde aurait grand tort de s'enorgueillir de son triomphe. Je crains bien que don Annibal une fois en ménage ne le lui fasse terriblement expier.

M. Ernest Boulanger était bien le compositeur qu'il fallait pour jeter sur cette saynète espagnole les cinq ou six morceaux qui composent une partition en un acte. Spirituel, élégant, distingué, l'auteur du *Diable à l'école* et des *Sabots de la Marquise* a écrit d'une main légère et délicate les mélodies de ce petit opéra fort bien chanté par la troupe du théâtre de la place Favart. On donnera sans doute quelque jour un poëme en trois actes à M. Ernest Boulanger, mais on ne se presse pas parce qu'il est grand prix de Rome : on sait qu'avec les lauréats il est d'usage de ne pas se gêner.

TAXILE DELORD.

CHRONIQUE POLITIQUE

Nous appartenons à une génération quelque peu blasée en matière d'étonnement. Les surprises désagréables, en particulier, ne lui ont pas été épargnées, et elles ont développé chez elle à un rare degré la vertu de résignation. Aussi, bien que depuis longues années elle fût, comme on dit, préparée à tout, elle n'a pas moins fini par être prise au dépourvu, car on ne se met pas en garde contre la bonne fortune. Il est donc assez difficile de rendre les impressions heureuses, mais fort diverses, qu'elle a éprouvées en présence de l'acte inattendu qui vient de la remettre en possession d'une part si importante de ses franchises politiques. Ce bien lui est venu en dormant, et elle était si loin de s'y attendre, qu'au premier abord beaucoup de gens semblaient se demander s'ils devaient se défier, selon le précepte du *timeo Danaos*, ou bien remercier les dieux. Mais les plus curieux à contempler dans leur stupéfaction ont été incontestablement les officieux casuistes qui, depuis dix ans, nous prédisaient l'événement chaque matin, non sans une nuance marquée d'ironie, et en trouvant toujours, il est vrai, d'excellentes raisons de l'ajourner indéfiniment. Ces prophètes malgré eux sont restés tellement abasourdis de leur propre perspicacité qu'ils ont oublié même de s'en vanter!

Quelles qu'aient été les vues qui ont décidé l'adoption de ces mesures émanées d'une initiative évidemment toute personnelle, nous ne sommes pas de ceux qui jugent à propos d'en diminuer la portée. L'essayer au nom du pouvoir, c'est vouloir lui en retirer presque tout le mérite ; le faire au nom de l'opposition, c'est la désarmer d'avance. C'est l'opinion seule, en un certain sens, qui donne aux institutions leur vraie valeur ; c'est elle qui prononcera en dernier ressort sur l'interprétation à donner aux points laissés douteux par les décrets du 24 novembre; or, il n'est pas bon au moment où on l'appelle à remplir un tel rôle d'affaiblir sous aucun prétexte l'idée qu'elle doit avoir de ses devoirs et de ses droits. Plus le caractère des nou-

velles mesures est vague et incomplet, plus la part qu'elle aura à prendre dans leur achèvement sera large et efficace. On l'invite par là à en fixer elle-même et le sens définitif et les clauses complémentaires. Cette confiance, fût-elle exagérée, vaudra toujours mieux qu'une stérile abstention. Croire qu'on encouragerait le pouvoir actuel à développer ses concessions par un accueil hostile c'est lui prêter une abnégation qui n'est pas dans la nature humaine. Quant aux personnes qui craignent que nous ne nous montrions trop reconnaissants envers lui, elles peuvent être assurées que notre reconnaissance ne sera du moins jamais de celles qui font les dictatures.

Les décrets du 24 novembre ont été expliqués de bien des façons en France et à l'étranger. On y a vu une sage prévoyance, on y a vu un expédient, on a été jusqu'à y voir un piége, tant il semble peu naturel qu'on fasse le bien pour lui-même. Il est probable qu'il y a du vrai dans plusieurs des suppositions qui ont été émises à cette occasion. On ne saurait contester, par exemple, que le désir de gagner à l'intérieur l'appui des idées libérales contre certaine hostilité, et le besoin de désarmer l'invincible défiance qu'excitait à l'extérieur le gouvernement impérial, en dépit des plus pacifiques protestations, ne soient entrés pour beaucoup dans ce changement. A nos yeux cependant, cet acte a un sens plus profond. Nous croyons qu'il répond à une nécessité encore plus qu'à une convenance politique. La nécessité pouvait paraître encore lointaine, il est vrai, et c'est en cela qu'il a été habile d'aller au-devant d'elle. Son auteur a senti que des institutions, quelque inébranlables qu'elles paraissent, ne peuvent compter sur l'avenir qu'à la condition d'être en harmonie avec les idées auxquelles cet avenir appartient. Il a compris que le régime d'exception né de nos convulsions politiques perdait sa raison d'être avec leur apaisement, et que si au milieu d'un déploiement de force inouïe il était contraint, par respect pour l'opinion, à se déclarer transitoire, en refusant plus longtemps de se transformer, il se condamnait lui-même à une existence toute viagère. Il s'est dit que ce n'était pas tout de vaincre, qu'il fallait encore durer, c'est-à-dire s'appuyer sur les opinions, le progrès, les besoins, les intérêts moraux de son temps; car tels sont en tout pays les éléments de la durée et de la stabilité. On ne les refait pas, on ne les violente pas, on ne les évite pas; mais si on est sage on les adopte

Ce qu'il y a au fond de cette réforme n'est donc pas autre chose que le problème que tous les régimes antérieurs se sont tour à tour proposé de résoudre. Le gouvernement impérial a pu l'ajourner jusqu'ici, grâce à des circonstances exceptionnelles; mais il sent bien qu'il ne dépend pas de lui de le supprimer, et il va au-devant de

la difficulté au lieu d'attendre qu'elle vienne à lui. Ce n'est donc pas un simple « perfectionnement du mécanisme, » pour employer l'expression d'un organe semi-officiel, que nous voyons en elle, mais le point de départ d'une politique nouvelle. Quand un perfectionnement transforme à ce point un mécanisme qu'il lui fait produire la liberté au lieu de la dictature, c'est l'accessoire qui devient le principal, et le perfectionnement qui domine le mécanisme.

Qu'on le veuille ou non, l'acte du 24 novembre implique logiquement tout un ensemble de modifications dans le système qui nous régit. Le public ne s'y est pas trompé, et ce qu'il a surtout applaudi en lui, ce sont les promesses qu'il contient. Il s'est dit, non sans raison, que du moment qu'on lui accordait les prémisses, on ne lui disputerait pas les conséquences. Pour ne parler ici que de l'objet qui a le plus vivement éveillé ses espérances, il n'a pu échapper aux auteurs du décret, quoi qu'en disent de maladroits apologistes, que la liberté de la tribune entraînait la liberté de la presse dans un avenir plus ou moins éloigné, mais inévitable. Non-seulement il y a des affinités de nature qui rendent ces deux libertés étroitement solidaires l'une de l'autre, mais si on cédait jamais à la tentation de les séparer, projet que nous considérons comme une utopie, on ne tarderait pas à s'apercevoir que leur isolement serait beaucoup plus dangereux au pouvoir que leur existence simultanée. La presse restant bâillonnée pendant que la tribune ferait seule entendre une voix libre au milieu de l'universel silence, celle-ci acquerrait par cela même un tel prestige, elle serait investie d'une telle autorité que le pouvoir serait le premier à demander que la parole fût rendue à la presse, afin de diviser au moins une influence aussi irrésistible en appelant la presse à en prendre sa part. Elles naissent et meurent ensemble; elles se servent l'une à l'autre de contrôle, de tempérament, de contre-poids, et leurs rivalités même ne sont pas moins précieuses que leur bon accord.

Si nous n'hésitons pas à donner le nom de liberté de la tribune aux améliorations inaugurées le 24 novembre, c'est que, bien qu'il nous soit facile d'y relever plus d'une lacune, nous y reconnaissons ses garanties les plus essentielles, à savoir, la publicité des débats, le droit d'amendement, le droit d'adresse, qui rendent à la fois aux Chambres le moyen d'agir puissamment et sur l'opinion publique et sur le gouvernement. Le Corps législatif actuel n'avait guère d'action ni sur l'une ni sur l'autre. La nation entendait à peine de loin en loin un écho très-affaibli de sa parole. Quant à ses amendements, qui résumaient à eux seuls ses moyens d'influence sur les affaires, soumis d'abord au président, transmis par le président à la commission, renvoyés par la commission au président, puis par le président

au conseil d'État, ils étaient promenés avec les plus grands égards dans un labyrinthe où on les voyait bien entrer, mais d'où on les a rarement vus sortir. Les garanties qui lui sont données aujourd'hui, malgré leur caractère un peu trop strictement consultatif (car elles ne comprennent ni le droit d'interpellation ni le droit d'initiative), n'en constituent pas moins une puissance que l'esprit public peut rendre très-efficace s'il veut lui prêter sa force. C'est ce dont il est facile de se convaincre par l'examen de la nouvelle organisation ministérielle créée pour servir de complément à ces garanties.

Dans les États constitutionnels le ministère est, comme on sait, en contact immédiat et permanent avec les assemblées législatives. C'est grâce au contrôle incessant qui en est la suite naturelle, et grâce aux prérogatives que nous venons de mentionner, qu'elles font prévaloir leur légitime influence sur les affaires publiques. Cette influence, librement acceptée, est au fond ce qui constitue le plus essentiellement ce qu'on a nommé la responsabilité ministérielle. On l'a très-justement fait remarquer : la responsabilité des ministres consiste beaucoup moins dans le droit de la Chambre à les mettre en accusation, extrémité infiniment rare, que dans les moyens dont elle dispose de leur imposer en une certaine mesure ses vues sur la direction des affaires. Mais en rétablissant sous cette forme les rapports du ministère avec les Chambres, on a craint de le replacer sous leur tutelle. On a craint aussi de se mettre en contradiction avec l'article de la Constitution qui concentre toute la responsabilité dans la personne de l'Empereur, et de là est née, comme un compromis, cette combinaison des trois ministres sans portefeuille chargés de défendre devant les Chambres les projets de loi du gouvernement.

Nous croyons qu'en cette occasion on a reculé devant un mot. On a voulu éviter ce nom encore malsonnant de responsabilité ministérielle. Il rappelle au pouvoir exécutif des souvenirs qui n'ont rien d'agréable pour lui, et il a été quelque peu déconsidéré à une autre époque par les querelles de portefeuille. Mais nous sommes bien loin de ces jeux innocents de la politique et de la tribune. On pouvait remettre le ministère tout entier en présence des Chambres sans avoir rien à redouter de semblable. Ce n'est pas d'ailleurs le fait matériel de l'admission des ministres dans l'enceinte législative qui constitue le contact des deux pouvoirs, et par suite leur conflit, mais c'est le jeu de leurs attributions respectives. Il importe peu que la responsabilité ministérielle ne soit pas dans les mots, pourvu qu'elle soit dans les choses. On nous demande où nous la voyons. Mais elle existe dans la publicité des séances, dans le droit d'adresse, dans le droit d'amendement, dans la création même de ce ministère

sans portefeuille, institué avec l'intention manifeste d'éluder cette responsabilité dont il est pourtant la personnification elle-même. Que représenterait il en effet, au sein du ministère actif, s'il n'y représentait l'influence des Chambres? Comment s'y prendrait-il pour ne pas la subir, lui dont les fonctions n'auront pas d'autre objet que de mettre la politique du gouvernement en accord avec les vœux de la législature? Qu'on descende un instant dans la pratique des choses et qu'on se figure, si on peut, ces ministres de la parole obligés de défendre l'œuvre de leurs collègues en présence d'une Chambre hostile? Quelle situation que d'être condamné à plaider sans cesse une cause toujours perdue, d'être contraint, après chaque échec, à recommencer cet éternel plaidoyer sans avoir jamais gain de cause et sans pouvoir se réfugier dans les distractions de la politique active! Il est difficile d'imaginer un rôle plus insoutenable pour des hommes d'État. Il arrivera donc de deux choses l'une : ou bien ils se retireront et par là entraîneront, dans un délai plus ou moins rapproché, la retraite de tout le cabinet; ou bien ils apprendront à se concilier l'esprit des Chambres par d'opportunes concessions, et c'est là l'objet essentiel de la responsabilité ministérielle. A la rigueur, un ministère pourra toujours se maintenir même après que ses avocats d'office auront renoncé à le défendre, mais il le pouvait également sous l'ancien système, témoin M. de Polignac et bien d'autres.

Pourquoi ne pas l'avouer? la responsabilité se jouera toujours de nos définitions, parce qu'elle résulte des rapports intimes des choses et non d'une disposition légale qu'il est si facile de rendre illusoire. Nos rois ont longtemps été déclarés irresponsables, et des événements qui sont présents à toutes les mémoires ont démontré que c'était là une fiction. Le chef actuel de l'État s'est, au contraire, déclaré responsable au lieu et place de ses ministres, et c'est là sinon une autre fiction, du moins une responsabilité à laquelle personne n'a été jusqu'ici tenté de demander des comptes. Dans l'un et l'autre cas, les faits ont donné un démenti aux mots. C'est ce qui nous porte à croire que par un résultat analogue la responsabilité ministérielle organisée dans les institutions peut se dispenser d'être écrite dans un titre de code. Elle existera avant d'être nommée, voilà tout.

Ces développements étaient nécessaires pour faire comprendre à quelles appréhensions et à quelles espérances répondent les polémiques qu'a déjà soulevées le décret du 24 novembre. Quoi qu'on fasse pour l'en détourner, l'opinion s'y attache avec une très-vive anxiété. Elle a cherché une signification mystérieuse jusque dans les changements de personnes qui ont été effectués en même temps. La désignation comme ministre de l'intérieur de M. de Persigny, qu'on

sait être un partisan très-décidé de l'alliance anglaise, et auquel on attribue généralement une grande supériorité de vues sur ses collègues, a été accueillie notamment comme un gage de paix et de sécurité. Un revirement curieux pour les esprits observateurs s'est manifesté dès le jour de son entrée aux affaires. Les organes de la presse officieuse, si intraitables la veille, ont aussitôt marqué une variation considérable sur le thermomètre de leurs convictions du matin et du soir. C'est la circulaire qui a paru le lendemain que nous annonçaient par cette brusque évolution ces instruments d'une si précieuse sensibilité. Le nouveau ministre s'est trouvé être de l'avis des publicistes que ces journaux commençaient à traiter de factieux, et ils n'ont pas hésité à se ranger à l'opinion du ministre. M. de Persigny croit lui aussi que les décrets du 24 novembre ont inauguré une ère nouvelle. Il engage les hommes politiques « qu'un sentiment de dignité personnelle a tenus jusqu'ici à l'écart, à faire profiter le pays de leurs lumières et de leur expérience; » il annonce enfin « des instructions sur des points importants de politique et d'administration. » On ne nous avait pas toujours accoutumés à un langage aussi rempli de conciliation, de convenance et d'habileté, et nous ne pouvons qu'y applaudir. Mais nous n'oublions pas que ce sont les actes seulement qui donneront à ces paroles leur véritable sens, et c'est à cette épreuve que nous les jugerons en toute connaissance de cause. Le pouvoir actuel a un moyen très-simple de réduire au silence ses anciens adversaires, c'est de se montrer plus libéral qu'eux. Quelle fortune pour lui s'il venait à se douter à quel point il le peut!

Que ces concessions restent ou non à l'état de demi-mesures, elles n'en auront pas moins fait une situation très-originale et très-forte à l'opinion libérale. Si désarmée qu'elle soit encore matériellement, elle a cet avantage qu'elle seule, aujourd'hui, est une force morale incontestée. Elle seule possède des doctrines auxquelles tout le monde soit disposé à rendre hommage, au moins en paroles. Elle seule n'a rien à redouter du grand jour, car elle n'a à cacher ni ses origines, ni ses mobiles, ni ses projets, ni ses moyens, ni ses espérances. Même lorsqu'on a pour but de la proscrire, on n'ose proposer contre elle que des ajournements. Toutes les vieilles orthodoxies, toutes les anciennes formules politiques paraissent auprès d'elle prodigieusement caduques et ruinées. Il faut bien que ces conditions semblent de quelque prix, même aux yeux de ceux qui la déprécient, puisqu'il n'est personne aujourd'hui qui ne se croie tenu de lui faire des avances. Il n'est pas un programme où elle ne figure, souvent à sa grande surprise; et l'ultramontanisme lui-même se sent pris pour elle d'une tendresse assez imprévue.

Grâce à cette faveur croissante, qui est l'ouvrage de l'esprit public et de la force des choses, l'opinion libérale peut se créer un noble rôle si elle veut y apporter de l'énergie et du désintéressement. On a jusqu'à présent presque toujours subordonné les principes aux formes politiques; si elle voulait accepter pour tâche de faire comprendre la nécessité de subordonner les formes politiques aux principes, elle aurait par cela seul rendu un immense service à la cause de la civilisation, et ce qui paraîtra sans doute invraisemblable, elle aurait en même temps fait acte d'habileté. Le moment est venu enfin de montrer que ce n'est pas à la liberté de s'accommoder aux convenances particulières de tel ou tel régime, mais que c'est à tous les régimes quels qu'ils soient de se plier aux siennes. Il est temps de prouver que dans les principes seuls se trouve la réalité des institutions politiques et non dans l'étiquette qu'on y appose. Mais comment faire entendre à ce troupeau, éternellement dupe des lieux communs, que les noms ne sont pas des choses; que quand on a dit monarchie ou république, on a dit des mots et rien de plus; que (pour emprunter un terme de comparaison à l'histoire contemporaine) entre telle république comme les États de l'Amérique du Sud et telle monarchie comme la Belgique, il y a la même distance qu'entre la servitude et la liberté, et qu'enfin il faut s'attacher avant tout au fond des choses et non à la forme?

Cette tâche est moins facile qu'elle n'en a l'air, et au premier rang des obstacles qui s'opposent à son accomplissement, il nous est pénible d'avoir à mentionner une fraction très-importante de la démocratie actuelle. Mais taire les dissentiments qui nous séparent d'elle ne serait pas les effacer, et ses représentants les plus accrédités montrent si peu de souci des plus légitimes intérêts de la liberté, que des ennemis déclarés seraient moins dangereux pour elle, et qu'on peut se demander si la réforme actuelle ne va pas au delà de leurs secrètes espérances. Ne sont-ce pas eux, en effet, qui nous proposaient, il y a un an, d'aller détruire au sein de la libre Angleterre le dernier repaire de la féodalité? Ne sont-ce pas eux qui sollicitaient naguère encore le gouvernement impérial d'aller affranchir à main armée la Belgique et les provinces rhénanes? Ne sont-ce pas eux qui récemment le pressaient d'effacer de nos lois une sauvegarde oubliée de la libre discussion, sous prétexte que leurs adversaires en profitaient seuls et que ces adversaires étaient des évêques, l'égalité exigeant selon eux que personne ne fût libre et que tout le monde fût également battu et content? Ne sont-ce pas eux qui entonnent des hymnes en l'honneur de la centralisation, alors que ceux-là même qui ont le plus profité de ce moyen de gouvernement semblent disposés à le rejeter comme

un instrument usé; eux qui adjurent l'empereur des Français de mettre sur sa tête la tiare pontificale et de prendre la dictature spirituelle; eux enfin qui font déjà entendre des protestations, au moins prématurées, contre « l'omnipotence parlementaire, » et qui recherchent dès aujourd'hui « ce qu'il y a à craindre de cette innovation au point de vue du gouvernement actuel? » Entre une telle démocratie et la liberté il y aura toujours un abîme.

Le directeur d'une des feuilles périodiques les plus influentes de l'Angleterre énumérait un à un l'année dernière tous les principes nouveaux que la libre discussion avait introduits dans les lois de son pays depuis vingt-cinq ans, et il constatait avec un légitime orgueil que ces principes étaient justement ceux qui avaient servi de programme à son journal à l'époque de sa fondation. C'est un compte de ce genre que nous voudrions voir ouvrir entre l'opinion libérale et nos gouvernants quels qu'ils soient, en activité ou *in partibus*.

Au reste, ce qui se passe aujourd'hui dans le monde entier lui assure un appui irrésistible. C'est évidemment à cette pression morale exercée sur nous par l'Europe qu'elle doit en grande partie la victoire qu'elle vient de remporter. L'Autriche elle-même devenant libérale, il était difficile que la patrie des idées de 89 continuât à bouder la liberté. Avant peu l'émulation sera universelle, et nous en verrons d'autres effets. Comment, par exemple, la centralisation française ne tendrait-elle pas à se modifier en présence de la leçon si instructive, que nous donne sur ce point l'Italie, et surtout depuis que les doutes sur l'efficacité de ce système ont pénétré jusque dans les régions officielles, ainsi que l'atteste le rapport si curieux et trop peu remarqué de la minorité de la commission des haras? Que n'a-t-on pas dit sur la déplorable soif d'unité dont l'Italie semblait dévorée, et sur l'administration de fer qui devait la lui faire expier inévitablement? Que de déclamations n'avons-nous pas endurées au sujet de cette politique dont le seul but était de *piémontéiser* l'Italie! — Le mot existe et il est aussi malheureux que l'imputation était fausse. La première préoccupation de ces hommes d'État qui pouvaient invoquer de si bonnes raisons pour conserver leur dictature patriotique, soit au nom des périls intérieurs qui sont loin encore d'être conjurés, soit au nom de la menace permanente de l'occupation étrangère en Vénétie, a été de rendre non-seulement aux individus, mais à la cité, à la province, à toutes les agglomérations municipales ou politiques consacrées par la tradition et par l'histoire une telle part, d'influence sur les affaires publiques, qu'aucun peuple de l'Europe ne pourra se vanter de l'avoir aussi belle. Ils ne se sont réservé que les forces nécessaires pour compléter leur œuvre d'affranchissement. L'Italie

ne connaîtra bientôt plus la centralisation qu'au point de vue militaire, et c'est là, à vrai dire, son application naturelle. Elle est née dans les camps et on l'y renverra tôt ou tard.

Nous n'avons que des éloges pour ce qui nous est connu de l'organisation administrative tentée par les patriotes italiens et dont M. Minghetti s'est fait le rapporteur. Nous y voyons une entreprise qui intéresse toute l'Europe libérale. Les franchises que ce projet accorde aux municipes sont si complètes qu'il ne laisse plus aucun prétexte à la crainte de voir disparaître ces éléments si originaux et si actifs de la vie nationale de l'Italie. La commune pourra élire ses magistrats sans aucune intervention du gouvernement, elle aura l'entière gestion de ses intérêts, et il ne tiendra qu'à elle de reprendre si elle veut pour emblème le *Caroccio* du moyen âge. La province, circonscription existant en Italie de temps immémorial, fondée par la nature elle-même et non comme nos départements par des divisions arbitraires, qui n'ont de raison d'être que sur le papier; et la région, agglomération composée de chacun des États qui ont joui d'une existence historique et indépendante, compléteront le nouveau système administratif. Elles reproduiront, chacune dans la sphère de ses attributions, les traits essentiels du gouvernement constitutionnel; la première, par l'institution des intendants assistés d'un conseil provincial; la seconde, par celle du gouverneur assisté d'un conseil régional.

Si, comme il est permis de l'espérer, les Italiens apportent dans la pratique de ces institutions la persévérance et le sens politique si rare dont ils ont fait preuve dans le cours de leur révolution, ils auront conquis tous les avantages qu'on leur promettait de la forme fédérative, et ils en auront évité tous les piéges. Ils pourront conserver pleins de vie tous ces centres brillants dans lesquels s'est personnifiée avec tant d'éclat leur individualité historique, et ils pourront, en même temps, faire respecter leur nationalité et leur indépendance. C'était beaucoup pour eux d'arriver à l'unité, mais il leur était encore plus difficile de rester libres après l'avoir conquise.

Ainsi cette terre qu'on disait épuisée se montre plus que jamais féconde. Ce peuple qu'on disait vieux est redevenu jeune. Lui seul croit encore à l'héroïsme, il croit à la gloire, il n'a pas peur de l'impossible. Il a des héros, et il a aussi des hommes, ce qui est peut-être plus rare que les héros. Ce fils aîné de la race latine, que l'outrecuidance et la pédanterie germaniques disaient étranger au mouvement de l'esprit moderne, condamné par nature à la fatalité du césarisme ou à celle de la domination étrangère, il se prononce dès son premier pas pour les institutions du *self government*, et il y met la main avec

une fermeté et une décision que dans leur propre intérêt les tortues politiques d'outre-Rhin feraient bien de prendre pour modèle. Il a si bien su intéresser en sa faveur les deux plus vaillantes nations de l'Occident, qu'elles mettent une sorte d'émulation à le servir, après avoir d'abord tout fait pour l'entraver; et pendant que ses voisins déraisonnent à perte de vue sur ce qu'il devrait faire ou ne pas faire, il fonde ses institutions avec une confiance tranquille en l'avenir, sous les regards de l'Europe, tour à tour complice ou jalouse et impuissante.

Ce n'est point là un spectacle ordinaire, et les disparates qui s'y mêlent souvent n'en diminuent pas la grandeur. Nous nous y arrêtons d'autant plus volontiers que la cause italienne compte en France beaucoup de détracteurs injustes jusqu'à l'aveuglement, et, ce qu'on ne saurait trop déplorer, parmi des hommes qui font profession de libéralisme. Ils sont en général trop portés à la rendre responsable de beaucoup de mécomptes dont elle est fort innocente, et de graves embarras qu'elle n'a pas créés et qu'il ne dépend pas d'elle seule de conjurer. Le remords de l'avoir si peu devinée à une autre époque n'est peut-être pas étranger non plus à leurs fâcheuses dispositions à son égard. Ce sont leurs propres torts que les hommes pardonnent le moins facilement. Quoi qu'il en soit, nous ne croyons pas qu'il soit d'une bonne politique pour un parti qui se dit libéral de se rendre solidaire des ennemis de la liberté à l'extérieur. Qu'il sache respecter celle d'autrui s'il veut qu'on s'intéresse à la sienne. Le droit des Italiens à disposer de leur destinée comme nation ne peut pas être et n'a pas été contesté sérieusement. A toutes les subtilités qu'on a imaginées pour leur disputer en fait l'usage d'une faculté qu'on ne saurait leur refuser en droit, nous préférerions encore le raisonnement des signataires d'une certaine adresse qui réclamaient les Romagnes comme une propriété leur appartenant à tous et à chacun en leur qualité de catholiques. Voilà un peuple exproprié et tout est dit. Accepte qui pourra une telle théorie, elle a du moins le mérite d'être nette. Quant à ceux qu'elle ne satisfait pas, l'impartialité leur est, ce semble, bien facile. Sont-ils fondés à demander à la révolution qui vient de s'accomplir en Italie plus que la nature humaine n'a donné dans les situations analogues? Non, sans doute; un point de vue absolu ne serait ici qu'un déni de justice. Et cependant les comparaisons sont toutes à son honneur. Qu'on juge aussi sévèrement qu'on voudra les moyens qu'elle a mis en œuvre, les règles du droit international ont été invoquées à tort dans ce débat. Ainsi que vient de le faire observer avec tant de raison le comte de Cavour dans sa réponse à M. de Schleinitz, il y avait en Italie plusieurs gouverne-

ments; mais il n'y avait pas plusieurs nations, et les principes internationaux ne sont pas applicables à des remaniements tout intérieurs.

Autant nous nous réjouissons de l'heureuse crise qui a fondé l'unité italienne, autant nous sommes disposés à applaudir au mouvement qui s'opère en sens contraire aux États-Unis. On nous accusera sans doute d'inconséquence, mais la contradiction n'est qu'apparente. Dans l'un et l'autre cas c'est la liberté qui doit profiter de tout ce que l'unité aura gagné ou perdu. La scission dont les Etats-Unis sont menacés par suite de l'élection de M. Lincoln serait vue sans beaucoup de regrets par le monde civilisé. On conçoit les perplexités que doit exciter une telle perspective dans le cœur des patriotes américains. On ne brise pas sans déchirements des liens formés par une longue communauté d'affections, d'intérêts, de gloire et d'espérance. Mais quand on songe à tout le tort que la démocratie du Sud a fait aux États-Unis dans l'opinion des hommes par son mépris avoué pour les susceptibilités les plus légitimes de la conscience humaine, on est tenté d'envisager cette séparation comme un bienfait. Il n'est pas une âme libre dans le monde qui n'ait ressenti comme une humiliation personnelle la douleur de voir la politique des flibustiers imposée à la patrie de Washington. On comprend que ce n'est pas seulement à la question de l'esclavage que nous faisons allusion ici, et elle n'est pas seule en cause dans les événements dont l'Union est en ce moment le théâtre. La nécessité où l'esclavage s'est trouvé de se défendre depuis un demi-siècle contre des attaques incessantes a fait naître pièce à pièce à côté de lui tout un système de gouvernement, et l'on ne peut toucher à l'un sans toucher à l'autre. De là ce culte de la force, ce droit des gens inouï, ces expéditions armées sur des territoires amis: de là cette adulation des multitudes, et cette main tendue à l'autocratie russe et toutes ces mystifications où se prit si bien la badauderie démocratique de notre Europe. Qu'y avait-il au fond de ces étranges maximes? la nécessité de sauver l'esclavage. L'élection de M. Lincoln est une répudiation franche et décidée de cette politique; mais on aurait tort d'y voir une déclaration de guerre contre les États à esclaves. On leur laisse le droit de conserver ce qu'ils appellent l'institution domestique. Il suffit toutefois qu'on ne leur permette plus de l'imposer aux nouveaux États de l'Union pour qu'ils se disent opprimés et menacent la patrie commune d'une rupture. A peine le résultat de l'élection a-t-il été connu, que le mouvement séparatiste a éclaté dans la Caroline du Sud avec une incroyable violence. Les officiers fédéraux donnent leur démission, les couleurs de l'Union sont remplacées par celles de l'État, la législature vote des

armements pour parer aux éventualités, les assemblées populaires encouragent leurs magistrats à la résistance et les maisons de banque suspendent leurs paiements. Le projet de protestation qui a été rédigé à Charleston à cette occasion mérite d'être cité comme un triste témoignage de l'esprit qui inspire ces manifestations. Les auteurs de cette pièce, qui est calquée de point en point sur le texte de l'immortelle déclaration de 1776, ne se sont pas contentés d'apporter à l'appui de leur opinion tout un long passage de la Bible, ils ont fait intervenir la parole et la mémoire des fondateurs de la liberté américaine en faveur du maintien de la servitude, combinant ainsi dans la même page deux profanations, dont la seconde n'est pas la moins odieuse. Les populations du Nord, sages, sérieuses et morales, ont peu à perdre à se séparer d'États dont l'influence a faussé l'esprit de leurs institutions. Mais malgré les clameurs du Sud il est douteux qu'il en vienne à une telle extrémité. Le mouvement de la Caroline du Sud a trouvé jusqu'à présent assez peu d'appui dans les États voisins. L'esclavage a donc subi un échec moral d'une portée incalculable. Le voilà cerné dans un cercle sans issue entre la conspiration de la pitié et celle du désespoir, ayant contre lui le droit, l'humanité et même cette raison d'État qu'il croyait avoir sans retour gagnée à sa cause.

Nous ne voulons pas terminer cette rapide revue sans saluer les heureux augures qui se manifestent de toutes parts. De quelque côté de l'horizon que nous prêtions l'oreille aujourd'hui, en France, en Italie, en Autriche, aux États-Unis, dans les deux mondes l'écho ne nous renvoie qu'un seul nom, celui de liberté. Puisse-t-il être entendu et réveiller enfin les âmes engourdies !

P. LANFREY.

P. S. Au moment où nous achevons ces lignes, une nouvelle circulaire de M. de Persigny vient confirmer nos prévisions, en annonçant des modifications dans le système qui régit la presse. Ce document renferme des appréciations historiques qui ne nous paraissent pas toujours exactes. Nous croyons notamment qu'il y a beaucoup d'objections à élever contre l'assimilation qu'il établit entre les règlements auxquels la presse anglaise a été soumise depuis la révolution de 1688 et ceux qui ont gouverné la nôtre depuis 1852. Il y a entre eux au moins cette différence, que les premiers n'ont presque jamais été mis en pratique, et que les seconds l'ont été très-ponctuellement. Mais si nous n'acceptons pas sans réserve cette assimilation pour le passé, nous ne demandons pas mieux que de la voir se réaliser dans

l'avenir. Il nous plaît qu'en cette matière on aille chercher un modèle en Angleterre. Cela seul est à nos yeux une preuve qu'on songe à renoncer à l'arbitraire administratif pour un système nouveau de garanties légales.

P. L.

Nous venons de lire le nouveau volume de vers de M. Louis Ratisbonne[1], et nous n'apprendrons rien, sans doute, au public, en lui disant que ce volume est une œuvre charmante, où la grâce se mêle à la finesse, où, sous une forme poétique et pure, se révèle à chaque ligne une morale élevée et touchante.

Il restait encore, en France, à dire aux enfants de bonnes choses en beau style, et la Fontaine possède trop de malice, malgré sa bonhomie, et songe trop aux hommes de son époque en faisant parler les bêtes, pour produire toujours sur ces esprits candides l'effet qu'on est en droit d'attendre.

Parfois il le dépasse et parfois il s'arrête en route.

Si quelqu'un pouvait réussir dans une entreprise aussi difficile, c'était M. Ratisbonne. C'est aux petites œuvres, souvent, qu'il faut les talents les plus vrais, et nous ne devons pas nous étonner de voir le traducteur éloquent du Dante abandonner la *Divine Comédie* pour aborder *la Comédie enfantine.*

Pendant que des travaux remarquables, dont l'Académie française a consacré le mérite, occupaient son intelligence, les facultés plus tendres de sa nature ne restaient pas inactives. En même temps qu'il s'inspirait aux sources mêmes de l'art, il ne dédaignait pas d'écouter le babil naïf et gracieux de ses enfants. La *Comédie enfantine* est donc avant tout une œuvre de cœur et d'amour; c'est là un des côtés de sa supériorité et de son originalité.

ARTHUR ARNOULD.

Il paraît que tout le monde s'était trompé jusqu'à présent sur l'état politique, économique et financier de la Turquie. Loin d'être malade, comme on le disait, ruiné, épuisé, tout prêt à mourir, l'empire du sultan est au contraire dans un état vigoureux de santé et de prospérité. C'est ce qui résulte d'un long rapport de MM. les contrac-

1. *La Comédie enfantine*, par Louis Ratisbonne. Michel Lévy frères.

tants du dernier emprunt ottoman, inséré dans les journaux, où il est dit, entre autres belles choses, *que l'avenir réservé encore à ce pays d'éclatantes destinées*. Le rapport a six longues colonnes sur ce ton-là. Le tout, bien entendu, pour attirer l'argent des simples et le faire arriver dans les caisses vides du sultan, en passant par les mains des agents intermédiaires, qui en retiendront naturellement une partie pour prix de leurs réclames et prospectus. Nous, nous ne connaissons rien de plus triste pour notre pays que cette confiance des gens d'affaires en sa crédulité, qui les pousse à avancer avec autant d'aplomb de pareilles énormités. Quoi! le monde entier connaît l'extrême détresse de la Turquie; personne n'ignore que l'impuissance du pouvoir y est telle que des milliers de chrétiens viennent d'y être égorgés récemment, et que la vie de ceux qui ont échappé au massacre n'est garantie que par la présence de nos baïonnettes; ce malheureux empire serait mort depuis longtemps sans les rivalités de l'Europe au sujet du partage de ses dépouilles! et on ose nous le représenter comme plein de séve et de force! En vérité, nous le répétons, il faut avoir une bien misérable opinion de notre pays pour croire qu'il tombera dans un piége aussi grossier.

Nous n'avons pas de conseils à donner aux petits capitalistes français, mais nous devons les éclairer; c'est le devoir de la presse, et nous nous contenterons de leur dire : vos capitaux qui sont en France y trouveront un emploi plus noble que celui qui vous est offert, et ils y seront cent fois mieux garantis.

CHARPENTIER.

Un grand malheur vient de frapper une famille chez laquelle l'illustration se continue par les dons de l'esprit et du cœur. Madame la comtesse d'Houdetot, la digne compagne de l'aimable écrivain dont on connaît les ouvrages, est morte au Havre le 23 novembre dernier. Jeune encore, douée de tous les avantages qui font aimer la vie, heureuse épouse, heureuse mère, madame d'Houdetot paraissait devoir fournir une longue carrière, que la mort vient de briser cruellement. L'an dernier, elle assurait, avec son mari, le sort de mademoiselle d'Houdetot par une union heureuse pour celle-ci, mais bien douloureuse pour elle, la pauvre mère, qui voyait s'éloigner d'elle une fille qu'elle avait élevée avec toute la tendresse de son cœur et toute la supériorité de son intelligence. Hélas! un coup bien plus terrible atteint aujourd'hui, par sa mort, le compagnon de sa vie, celui dont elle était

le bonheur et qui méritait si bien d'être heureux ! c
vert à toutes les sympathies, à toutes les infortunes, c
resque de tous les bons sentiments, vrai type de l'hor
lités de notre race gauloise : le comte Adolphe d'Ho
et ce sont tous ceux qui le connaissent, pleurent
cruelle qu'il vient de faire, et leur pieuse sympat
fils, le vicomte France d'Houdetot, et à sa fille, mad

CHAR

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

La Fontaine et ses fables, par H. Taine.

Dans les quelques lignes qui suivent, nous ne pouvons qu'annoncer le nouveau volume de M. Taine. — Les ouvrages de cet esprit sensé, méthodique et puissant, sont de ceux qui méritent une étude à part et suffisamment développée. En attendant le travail auquel donnera lieu *la Fontaine et ses Fables*, nous sommes heureux de pouvoir dire au public : voici un livre remarquable, digne de toute l'attention de ceux qui s'intéressent encore aux questions d'art et de philosophie ; un livre original et sérieux où se trouve une théorie discutable sans doute, mais qui s'énonce avec une logique pressante, et dans un style ferme et brillant, concis et coloré, dont un grand nombre de publications contemporaines semblent s'attacher à nous ôter la douce habitude.

Nous connaissons des critiques, fort habiles du reste, tellement épris de l'amour du détail, qu'ils rétrécissent de plus en plus leur cercle d'action et finissent par concentrer sur un seul point imperceptible les efforts d'une intelligence délicate et perspicace jusqu'à la minutie. En face d'une œuvre littéraire, ils agissent comme un chimiste dans son laboratoire : ils prennent le produit et le soumettent à une analyse scientifique, en procédant toujours par élimination. Ils isolent les uns des autres les principes dont l'assemblage constitue une œuvre vivante, et ne s'arrêtent enfin qu'en rencontrant un élément rebelle à tous les réactifs connus. Aussitôt ils s'en emparent, le contemplent à travers une loupe, le décrivent, le commentent et s'écrient triomphants : voilà l'homme.

Hélas ! vous l'avez détruit depuis longtemps cet homme que vous prétendiez nous faire connaître, et ce dernier résidu échappé à votre action dissolvante ne lui ressemble guère. M. Taine procède aussi par analyse. Il recherche également de quels éléments primitifs se compose cette synthèse qu'on appelle un homme ; mais, en les séparant, il classe méthodiquement chacune des portions du tout complet, et quand il a démonté le mannequin pour en étudier à loisir le mécanisme étrange, il le reconstitue soigneusement, en nous expliquant la nécessité et les fonctions spéciales de chaque ressort.

Ce procédé fécond et qui a quelquefois ses inconvénients, comme tout procédé trop absolu, M. Taine l'applique à la Fontaine. Il énumère l'une après l'autre chacune des facultés dont ce poëte inimitable est redevable soit à son pays, soit à son éducation, à la société qu'il fréquentait, ou bien au siècle qui l'a vu naître. Il se demande ce qu'était l'homme, afin de mieux comprendre ce que fut l'écrivain. Puis, lorsqu'il a ainsi démonté et reconstruit le personnage sur lequel se portait sa patiente investigation, assuré désormais de posséder le secret de sa vie, il tire une conclusion générale, éminemment synthétique, et termine par ces paroles remarquables :

« ... Le génie n'est rien qu'une puissance développée, et nulle puissance ne peut se développer tout entière, sinon dans le pays où elle se rencontre naturellement et chez tous, où l'éducation la nourrit, où l'exemple la fortifie, où le caractère la soutient, où le goût public la provoque. Ainsi, plus elle est grande, plus ses causes sont grandes ; la hauteur de l'arbre indique la profondeur des racines. Plus un poëte est parfait, plus il est national. Plus il pénètre dans son art, plus il a pénétré dans le génie de son siècle et de sa race. Il a fallu la finesse, la sobriété, la gaieté, la malice gauloise, l'élégance, l'art et l'éducation du dix-septième siècle pour produire un la Fontaine.... Par cette correspondance entre l'œuvre, le pays et le siècle, *un grand artiste est un homme public*. C'est par elle qu'on peut le mesurer et lui donner son rang. C'est par elle qu'il plaît à plus ou moins d'hommes et que son œuvre reste vivante pendant un temps plus ou moins long. En sorte qu'on doit le considérer comme le représentant et l'abrégé d'un esprit duquel il reçoit sa dignité et sa nature... Selon que cet esprit est passager, séculaire, éternel, l'œuvre est passagère, séculaire, éternelle, et l'on exprimera bien le génie poétique, sa dignité, sa formation et son origine en disant qu'il est un *résumé*. »

De pareilles conclusions, ou, si l'on pré-

fère, de pareils résultats élèvent la critique littéraire à la hauteur d'une philosophie pratique.

Les Races humaines et leur part dans la civilisation, par le docteur Clavel.

Depuis bien longtemps nous n'avions pas lu un livre qui nous fit autant de plaisir. Ces œuvres mixtes où l'esprit d'un érudit semble avoir emprunté la plume d'un littérateur pour exprimer des pensées sérieuses sous une forme agréable et pure, sont trop rares pour ne pas mériter le meilleur accueil et les encouragements les plus sincères. En étudiant le génie différent des diverses races humaines, M. le docteur Clavel a, naturellement et sans effort, mis l'exemple à côté du précepte. Ce volume est bien, en effet, le produit d'une intelligence française. Nous y retrouvons les qualités principales du génie gaulois qui sont la profondeur avec la clarté, et une certaine manière de donner à la science ardue des grâces spéciales et des attraits particuliers qui plissent comme d'un sourire aimable ses lèvres habituellement un peu sévères.

Du reste, cet ouvrage n'est pas seulement un ouvrage bien fait, instructif et rempli d'intérêt, il est encore, joint à quelques autres d un genre analogue, une révélation de la nouvelle tendance des esprits.

Quand d'un bout à l'autre de l'Europe les peuples s'agitent et demandent à reconstituer leur personnalité nationale, en attendant le jour où chaque homme à son tour rentrera dans la pleine et libre possession de lui-même par la féconde action de son initiative individuelle, un livre sur les *Races humaines* cesse d'être une sorte d'exhumation archéologique, pour devenir une vivante actualité.

En dehors de toute considération philosophique et historique, on trouve dans le travail de l'écrivain-médecin des pages éloquentes, pleines de vérité, qui font réfléchir et rectifient plus d'une erreur chère à notre ignorance.

Les seuls peut-être que cet ouvrage ne convertira pas sont quelques fumeurs endurcis : nous en connaissons qui aimeront mieux condamner l'auteur que briser les instruments de leur empoisonnement quotidien. Pardonnons leur folie à ces malades, puisque, d'ailleurs, suivant le docteur Clavel, le tabac ne leur pardonnera pas.

Les Récréations instructives, par M. Jules Delbruck.

Voici un ouvrage qui se recommande de lui-même à l'attention par la manière habile dont il est composé. Il sera toujours difficile d'écrire un livre pour l'enfance, et l'on ne peut guère y parvenir qu'en évitant deux écueils fort redoutables, l'ennui et la niaiserie. Parmi les auteurs qui ont consacré leur plume à ce labeur délicat, les uns instruisent, les autres amusent ; bien peu ont su instruire en amusant, amuser en instruisant. A cette tâche les meilleures intentions deviendraient insuffisantes, si l'écrivain n'y joignait une grande expérience personnelle, une étude approfondie de la nature si impressionnable des enfants.

Le volume qui nous occupe aujourd'hui parle tout à la fois à l'esprit et aux yeux ; car des images nombreuses accompagnent et commentent le texte.

M. Delbruck a de la sorte créé une sorte de petite encyclopédie enfantine où l'histoire, la légende, l'histoire naturelle, les voyages, les notions industrielles, la poésie, la musique, la description des différents jeux sollicitent tour à tour l'avide curiosité des enfants et satisfont par quelques notions claires et courtes leur imagination mobile.

Ce premier volume aura sans doute des successeurs qui le compléteront plus tard ; mais tel qu'il est, il offre un ensemble harmonieux et instructif qui en assure d'avance le succès.

Arthur Arnould.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

Paris. — Imprimerie P.-A. BOURDIER et Cᵉ, rue Mazarine 30.

LES DEVOIRS DE LA PRESSE

I

Au moment où la presse, longtemps traitée en ennemie par le gouvernement, semble perdre à ses yeux une partie de ses dangers, et où on lui permet de parler de ses droits, nous venons dire quelques mots de ses devoirs. C'est sans doute beaucoup pour la presse que le pouvoir se réconcilie avec elle, mais ce n'est pas tout; il lui reste encore à se réconcilier avec le public. C'est à quoi elle doit surtout songer désormais si elle veut assurer son existence. Le vrai danger pour la presse est moins dans l'hostilité du pouvoir que dans l'indifférence du public. Les journaux, dans les dernières années qui viennent de s'écouler, ont reçu de trop évidents témoignages de cette indifférence pour qu'ils ne songent pas à la faire cesser. Après trente ans de paisible exercice de la liberté de la presse, un pays tout entier ne se résigne pas à s'en passer sans des causes sérieuses et profondes; la presse se montrera sage et prévoyante en les étudiant et en cherchant à les supprimer.

La liberté n'est point en elle-même une idée aussi facile à comprendre qu'on le croit généralement. Si l'on s'en tient au mot seul, tout le monde a l'air de savoir ce qu'il signifie; mais si l'on passe à la chose, le dissentiment commence. Chacun se fait une liberté à sa manière, ou plutôt ce que tout le monde entend par ce mot-là, c'est sa propre liberté. Si cela est vrai de la liberté en général, à plus forte raison de chaque liberté en particulier, et surtout de la liberté de la presse. On a dit avec raison qu'elle était la base de toutes les autres libertés; que là où elle n'existait pas, il n'y avait point de garantie pour les droits du citoyen : il n'est cependant pas d'idée plus difficile à faire entrer dans les esprits superficiels, qui forment partout la majorité. Ce privilége que s'arroge le premier venu de critiquer tout le monde, de traduire qui bon lui semble à sa barre, de discuter les actes du gouvernement et des particuliers, de se servir de toutes les armes qu'offre la discussion, depuis la logique et l'éloquence jusqu'au ridicule et à la satire, — et les esprits artificiels ne voient guère que

cela dans la liberté de la presse, — peut paraître exorbitant, il faut en convenir, dès qu'on ne voit pas les relations secrètes qui l'unissent à la sûreté même de la société, les rapports qui existent entre lui et la dignité des individus, les qualités qui rachètent ses défauts et les compensations par lesquelles il maintient l'équilibre entre ses avantages et ses inconvénients. En général, nous autres Français, nous ne voyons encore dans le journal qu'une arme admirable quand elle nous protége, dangereuse et presque déloyale quand elle nous atteint. A certains moments, on a pu croire que la liberté de la presse était enfin comprise et acceptée par le public; qu'il se rendait compte du jeu de cette liberté; ç'a été une grande illusion. Le public français lisait les journaux avec plus d'intérêt et d'ardeur que d'habitude, mais il n'en aimait pas mieux la liberté de la presse pour cela. En général, on peut même dire qu'en France le public en recherchant le journal semble redouter le journalisme. Cela tient à des causes diverses sur lesquelles nous reviendrons. Commençons d'abord par nous féliciter du changement qui vient de s'opérer dans la situation politique de la presse et qui nous satisfait moins encore au point de vue de ses intérêts qu'au point de vue de l'avenir même du pays.

Quiconque a parcouru la France, dans ces derniers temps, a pu s'apercevoir des fâcheux résultats que la suppression de la discussion par la presse avait pour l'intelligence des populations. La presse libre ne montre souvent, il est vrai, qu'un coin des choses, mais c'est la seule ouverture par laquelle une foule d'esprits puissent pénétrer dans le champ des idées. Sans cette clarté, les ténèbres s'épaississent sur les esprits, les cerveaux se rapetissent pour ainsi dire et s'atrophient. Dans l'intervalle d'une année à l'autre, on pouvait constater les progrès de la décadence. Tel individu qu'on avait laissé avec une lueur de vivacité était tombé dans la plus profonde somnolence morale. La torpeur gagnait toutes les têtes; les gens instruits et éclairés subissaient eux-mêmes sans s'en douter l'influence générale, et devenaient peu à peu incapables de saisir l'idée générale, de juger une question politique à son vrai point de vue, d'observer et de prévoir les événements.

II

Pendant le silence de la véritable presse, il s'est fait à l'usage de ce triste et nouveau public une sorte de journalisme qui l'hébète chaque jour davantage. Le journal s'est mis à rôder dans les offices et dans les

antichambres, à écouter aux portes, à frayer avec les valets pour avoir les secrets des maîtres; il fait la cour à Frontin, il le prend pour collaborateur, il arrange sa prose. Heureux encore s'il s'en tenait là; mais non content de divulguer les secrets de la vie privée des honnêtes gens, il va chercher ces malheureuses femmes que leur indignité même aurait dû protéger, pour les traîner sur la claie de la publicité. Embusqué à leur porte, il note sur son calepin ceux qui entrent chez elle ou qui en sortent. Un tel journalisme a toujours existé, direz-vous, c'est possible, mais il n'était destiné qu'à ce public désœuvré, blasé, usé, qui foisonne dans les grandes villes, tourbe sans nom de filles perdues, de chevaliers d'industrie, de littérateurs sans littérature, de faux artistes, de faux écrivains, habitués d'estaminets, de foyers de théâtre et de coulisses. Ce journalisme n'entrait jamais dans le foyer de la famille; il n'était pas lu par les honnêtes femmes. L'homme qui se respectait un peu rougissait si par hasard on le surprenait une de ces feuilles à la main. Aujourd'hui quel changement! le journalisme en question a trouvé moyen de faire lire et vendre à des milliers d'exemplaires des obscénités que la police saisirait si elle les trouvait cachées au fond d'une arrière-boutique; il les étale à tous les coins de rue; il se glisse en contrebande dans les familles, et plus d'un honnête bourgeois qui rougirait d'entendre sur le prochain le quart de ce que disent ces journaux, les lit en riant, et se fait une idée de la société d'après un écrivailleur dépravé qui exploite ses turpitudes. On dirait que la société en est venue à ce point de ne prendre plus plaisir qu'à la littérature découpée en articles et en chroniques, et quand on s'étonne parfois du cynisme de ce journalisme d'alcôve et d'antichambre, il répond : Je ne crains rien, je suis un instrument de règne, un dérivatif, j'empêche la France de s'ennuyer, je lui sers son scandale quotidien. C'est la vie publique qui doit être mûrée désormais; la vie privée m'appartient. Je tiens boutique de révélations à l'usage de ceux qui ont besoin de se distraire.

Il y avait à Paris, dans ces dernières années, un pauvre diable qui publiait chaque semaine une petite brochure jaune sans style, sans esprit, mais pleine de mensonges et de calomnies sur tout ce qui portait un nom illustre dans les lettres, dans les arts, et même dans la politique. Ces mensonges obtinrent un grand succès. Ce genre fut transplanté dans le journalisme. Humiliée, ruinée, condamnée, la brochure en question cache, Dieu sait où, — en prison peut-être, —

son existence perdue, tandis que le journal s'étale en plein jour, exerce en paix son industrie; il est aussi méprisé que la biographie, il est vrai, mais il est bien plus coupable, car il est plus habile et plus audacieux.

Le public, en fait de politique, se contentait de lire le télégramme banal qui figure à la première page de tous les journaux; il courait ensuite à sa pâture quotidienne de cancans et de chroniques. Le seul signe de vitalité que donnassent les gens était de s'informer de la vie privée des hommes dont le nom a retenti le plus dans ces derniers temps, de pénétrer dans leurs palais, dans leurs hôtels, de les suivre dans tous les recoins de leur existence, curiosité pire que la plus complète indifférence; car si l'une énerve les ressorts de l'intelligence, l'autre les fausse, et les rend incapables de servir à un usage sérieux. Ne s'occupant plus des grandes questions morales qui le remuaient tant autrefois, désintéressé de ses affaires les plus importantes, l'esprit national s'affaiblissait chaque jour davantage, et perdait ses plus précieuses qualités. La France rétrogradait d'un siècle, et revenait à ces temps où la société, occupée seulement d'oisives médisances, de frivoles bavardages, passait son temps à commenter la chronique scandaleuse de la cour et de la ville.

Le danger était grand, et il faut féliciter le gouvernement de l'avoir aperçu. Quand le décret du 24 novembre n'aurait fait que secouer les esprits de leur engourdissement, il aurait rendu un immense service non-seulement à la presse, mais encore à la société française. Ce service est d'autant plus méritoire, il faut bien le dire, que les esprits ne se plaignaient pas de leur situation. L'heure du réveil ne paraissait pas encore avoir sonné pour eux.

La presse renaît donc dans des conditions difficiles qui doivent lui conseiller la prudence, la modestie et une rigoureuse surveillance sur elle-même. Ce n'est pas avec la vivacité d'un besoin longtemps ressenti que le public revient à elle; on ne peut pas dire qu'il ait faim des journaux; il a l'air plutôt de se méfier d'un aliment qui excite peu son appétit émoussé. A quoi tient cette espèce de dégoût? comment le fera-t-on cesser? Pour répondre à cette double question, remontons à l'origine même du journalisme, suivons-le rapidement dans ses vicissitudes en France et en Angleterre, et quand nous aurons distingué dans les causes de sa décadence celles qui peuvent être imputées aux circonstances, et celles qui tiennent à ses fautes et à ses erreurs, la réponse se trouvera faite.

III

La Hollande avait une presse libre quand l'Angleterre était réduite à chercher dans les cafés les nouvelles qui l'intéressaient. La fondation de ces cafés datait de la république, et ils devinrent bientôt, dit Macaulay, les principaux organes de l'opinion de Londres. En 1685, la capitale de l'Angleterre ne comptait pas un seul journal. Chacun pouvait faire imprimer tout ce qu'il lui plaisait, hormis une gazette. Publier les nouvelles politiques était un privilége que le gouvernement ne voulait céder à personne, sinon pour un temps limité. C'est ainsi que pour combattre les whigs il toléra l'existence d'un certain nombre de journaux; mais, la défaite de ce parti consommée, le pouvoir revint à l'arbitraire, ne voulut plus laisser paraître dans la *Gazette de Londres* les débats parlementaires, ni les grands procès politiques. Les cafés suppléaient à son silence. C'est là qu'on venait recueillir les bruits de la cour, les nouvelles qui circulaient sur les séances de la Chambre des communes et de la Chambre des lords. Réunies soigneusement et enregistrées par un écrivain dont c'était l'unique métier, ces nouvelles partaient pour les comtés; elles s'étalaient sur la table de l'unique café des villes de la province, et le soir, dans les châteaux, les gentilshommes campagnards se réunissaient pour en faire la lecture en commun. Comment aurait-on publié des journaux dans un temps où il n'existait que quelques imprimeries à Londres et dans les deux universités, et une seule dans tout le reste de l'Angleterre? Aussi, outre la *Gazette de Londres*, recueil exclusivement composé de nouvelles, il n'y avait dans la capitale que *l'Observateur*, feuille de parti, organe du royalisme outré, qui se livrait à la discussion, ou plutôt à une polémique ardente et sans vergogne contre les whigs.

Guillaume III laissa longtemps en vigueur la loi de censure édictée par le parlement de Jacques II; mais une presse clandestine, active, audacieuse, vigilante, servait les colères et les rancunes du parti jacobite. Rien n'arrêtait les brochures et les placards séditieux. Dans la session de 1695, un comité spécial fut formé pour examiner parmi les lois temporaires quelles étaient celles dont on devait prononcer la suppression, ou prolonger la durée. Parmi ces lois figurait celle de censure; ce fut la dernière sur laquelle on vota; la majorité se prononça pour la suppression. La Chambre des lords revint sur le

vote et maintint la censure. Les Communes résistèrent et demandèrent une conférence. Dans le document que Clarke remit aux lords pour justifier la décision de la Chambre des communes, on voit clairement que celle-ci ne se rendait pas compte des résultats de la mesure qu'elle soutenait. C'est sans le savoir et sans s'en douter que les Communes appelaient à la vie cette grande et nouvelle puissance qui devait s'appeler la presse. La question de principe ne fut traitée par aucun des députés. La censure se vit condamnée non pas comme une chose mauvaise dans son essence, mais dangereuse et vexatoire dans ses conséquences; permettant aux marchands de papier d'imposer des conditions onéreuses aux éditeurs; autorisant la police à pénétrer dans l'intérieur du domicile des citoyens sous prétexte de mandats généraux; limitant enfin au port de Londres le commerce des livres étrangers. La question de la liberté de la presse, qui chez nous a été si souvent au sein de nos assemblées politiques l'occasion de débats solennels, fut envisagée purement et simplement au point de vue de ses inconvénients administratifs. On prononça l'abolition de la censure pour la littérature en général, et par là le journalisme se trouva indirectement émancipé; il n'était pas assez fort, il ne frappait pas assez l'attention alors pour qu'on le jugeât digne d'une loi spéciale. Ce grand événement passa inaperçu, et la presse prit possession obscurément de la discussion politique. Aucune voix ne s'éleva pour saluer son avénement. Deux ans plus tard, cependant, on put se convaincre des progrès accomplis par le journalisme dans l'opinion publique lors de l'affaire d'un certain John Salisbury, dont le journal s'était fait l'instrument d'une manœuvre destinée à opérer une baisse fictive sur les billets de l'échiquier. Il y allait du crédit du gouvernement, de la prospérité commerciale du pays, et par conséquent de la fortune publique et privée de l'Angleterre. John Salisbury fut mandé à la barre de la Chambre des communes, dont les membres prirent sur l'heure une résolution pour demander un bill de censure. Cependant ce bill présenté dans les quarante-huit heures fit réfléchir les plus ardents promoteurs de la mesure : « Il n'y en avait pas un d'entre eux dont, l'été précédent, les journaux de Londres n'eussent charmé le séjour à la campagne. Si maigres que ces journaux puissent nous paraître aujourd'hui, à nous qui tous les matins trouvons le *Times* sur notre table, ils offraient à la génération d'alors une source de plaisirs aussi nouvelle qu'abondante. Les gentilshommes du Devonshire ou du Yorkshire, qu'ils

appartinssent au parti tory ou au parti whig, ne purent supporter l'idée de dépendre encore pendant sept mois de l'année des *lettres-nouvelles*, pour savoir ce qui arrivait dans le monde. Si le bill passait, les feuilles qu'on attendait maintenant avec impatience deux fois la semaine, dans toutes les maisons de campagne du royaume, ne contiendraient plus que ce qu'il plairait au secrétaire d'État de rendre public. Ce serait, en fait, autant de *Gazettes de Londres*, et le lecteur le plus assidu de ce journal pouvait ignorer complétement les événements les plus importants de son temps. Quelques voix toutefois s'élevèrent en faveur du rétablissement de la censûre. « Ces journaux, dirent-elles, contiennent bien souvent des choses dangereuses. » — « Alors pourquoi ne les poursuit-on pas ? » répondit-on. L'attorney général a-t-il jamais porté plainte contre les délinquants ? N'est-il pas absurde de nous demander de créer par un statut un nouveau remède, alors qu'on n'a jamais essayé l'ancien remède que nous fournit la loi commune ? La seconde lecture fut rejetée à deux cents voix contre seize [1]. »

Ce n'est donc pas en vertu d'un principe, mais par son agrément et par son utilité que la presse s'est fait accepter en Angleterre. Les Anglais en ont plutôt compris les avantages que les droits. La théorie n'y a rien fait; la pratique a été tout. La presse est entrée dans les habitudes plutôt que dans les esprits de nos voisins. On peut ainsi dire que la liberté de la presse est en Angleterre dans les mœurs, tandis qu'en France elle n'est que dans les idées. La loi anglaise est sévère, mais les mœurs protégent la presse contre la loi. On le voit, dans l'origine ce que l'Angleterre comprend le moins, ce sont les lois d'exception contre la presse. En France tous les gouvernements en ont fait usage. Ce n'est qu'avec les plus grandes précautions que le gouvernement anglais peut recourir même à la loi ordinaire. Tout le monde connaît l'histoire de Wilkes traduit devant la justice, d'après l'avis des jurisconsultes de la couronne, pour avoir attaqué, dans un article du *North Britan*, le discours du roi d'une façon inconvenante. Lord Halifax, secrétaire d'État de l'intérieur, rendit un *warrant general*, c'est-à-dire un ordre où le nom des personnes n'est pas désigné, pour saisir les auteurs, imprimeurs, éditeurs du journal dont nous venons de parler. Le warrant fut aussitôt argué d'illégalité et déclaré nul. La police, éludant un *writ* d'*habeas corpus*, conduisit néanmoins

1. Macaulay.

l'accusé à la Tour; les plaids communs déclarèrent son arrestation illégale, et Wilkes, acquitté aux applaudissements de la foule, put quelque temps après faire condamner ses juges à une indemnité considérable. Il était alderman lorsque la Chambre des communes, voulant restreindre la liberté prise par les journaux de publier les discours de ses membres, enjoignit aux imprimeurs de paraître devant elle. Ils refusèrent d'obéir, et Wilkes les renvoya libres de toute poursuite. Le lord maire et les autres aldermen agirent comme lui, sans crainte de se mettre en lutte avec le premier pouvoir politique du pays. Celui-ci tenait à connaître l'opinion de ses mandataires, et il secondait la presse, qui lui permettait de satisfaire ce besoin. Il est certain que dès ses débuts la presse anglaise se tira d'affaire en mettant le public de son côté, et en lui rendant des services véritables. C'est vers ce but que la presse française doit tendre également; et, en le lui montrant, il est juste de convenir qu'elle doit rencontrer sur sa route des obstacles que le journal n'avait pas à redouter en Angleterre.

IV

La presse anglaise naît et se développe naturellement par les avantages qu'elle a procurés à la société. La presse anglaise n'a pas d'origine révolutionnaire; elle est émancipée, en même temps que la littérature elle-même, par un acte du parlement. Elle est modeste dans ses allures. Elle laisse d'abord à la brochure et au livre le soin de traiter les grandes questions, et se contente de porter à la connaissance du public les faits qui peuvent l'intéresser. Ce n'est que petit à petit qu'elle s'enhardit à la discussion. La presse française, au contraire, sort tout armée du front de la révolution; Minerve ardente, elle brandit sa plume comme une lance, et se jette dans la mêlée. Née dans l'orage, la presse française a toujours gardé sur ses traits et dans son allure quelque chose d'impétueux. Elle se déchaîne comme les tempêtes. Elle engage les débats à outrance; il semble toujours que la discussion soit un duel entre elle et le pouvoir. Qui succombera de la presse ou du gouvernement? C'est ainsi que la question se trouve presque toujours posée. En naissant elle se place sur le terrain des principes extrêmes. Il est vrai que ce ne fut pas alors tout à fait sa faute, car elle s'est trouvée presque à ses débuts en face de la terreur. Vaincue dès la première bataille, et garrottée à la suite de sa défaite, redevenue libre sous le Directoire, la force lui

manqua pour se dégager des partis, de leurs vengeances, de leurs passions, de leurs espérances; elle les servit, au contraire, et les partagea avec une violence enflammée, qui rendait la guerre civile imminente, lorsque le Directoire frappa le coup d'État de fructidor.

Comme la France alors voulait la paix intérieure et un gouvernement à tout prix, le pays vit sans trop de peine tomber une liberté hostile à ses intérêts présents, et qui lui paraissait dangereuse pour l'avenir. Pendant cette première période de son existence, le temps avait manqué à la presse pour se rendre populaire au point de vue de l'utilité, et pour asseoir son influence sur les mœurs. Le souvenir des excès de la presse démagogique fut tout ce qui resta d'elle; on ne tint compte ni du concours précieux qu'elle avait prêté aux discussions de la grande Constituante, ni du cri de générosité et de clémence sorti de la poitrine du *Vieux Cordelier*. Quand, au bout de cette longue carrière de succès et de revers à laquelle le génie d'un homme l'avait associée, la France voulut prendre part à la direction de ses affaires, la liberté de la presse fut de nouveau invoquée, accordée, perdue, reprise, rendue, objet de culte pour les uns, de haine pour les autres, de doute et de méfiance pour beaucoup de gens, jusqu'au jour où l'on put croire que le pays tout entier s'était réconcilié avec elle en 1830.

La Restauration, il faut en convenir, malgré la répugnance que la portion la plus nombreuse et la plus active du parti royaliste nourrissait contre sa politique, fut le beau temps de la liberté de la presse. D'abord, ce qui contribuait beaucoup à son influence, c'est qu'elle était pure de toute alliance avec l'industrie. Sa prospérité et sa fortune ne dépendaient pas entièrement de l'annonce. Ensuite la discussion, circonscrite par les besoins du moment, n'embrassait point ce cercle immense qui comprend aujourd'hui toutes les questions politiques et sociales. On paraissait d'accord pour fonder sérieusement le gouvernement parlementaire, et pour s'en contenter; on remettait à des temps plus lointains la réalisation d'espérances qui, par leur éloignement, cessaient de paraître dangereuses. Les journaux plaisaient alors à toutes les classes de la société : à la classe moyenne, parce qu'ils étaient rédigés par des hommes sortis de son sein, et qui représentaient uniquement ses intérêts; aux masses, parce qu'ils réhabilitaient les souvenirs glorieux de la révolution et de l'empire. A cette époque, la classe moyenne n'avait point encore appris à médire de la révolution et à la craindre.

D'autres causes augmentaient l'influence de la presse. Nous ne voulons point attaquer ici la Restauration; nous sommes très-convaincus qu'il y avait à cette époque, à la cour même et ailleurs, de nombreux légitimistes qui acceptaient franchement le régime constitutionnel, mais on sentait derrière ce parti une faction puissante qui poussait au renversement de la liberté. L'ancien régime et le nouveau se trouvaient en présence et se battaient avec l'arme du journal; tous les partis s'en servaient avec une égale ardeur, et cela faisait croire que la liberté de la presse était réellement fondée, qu'elle était devenue, comme on le disait, et, comme on l'écrivait tous les jours, un des besoins les plus réels du pays. On s'aperçut quelques années plus tard que l'on se trompait, et que si les journalistes de la Restauration jouissaient d'une grande popularité, on n'en pouvait dire autant du journalisme. La révolution de 1830 permit d'en faire l'expérience. Quand la classe moyenne qui avait le pouvoir vit se retourner contre elle la presse, qui jusque-là l'avait secondée et poussée, elle s'effraya et menaça d'un divorce avec elle. Tandis qu'en Angleterre le négociant habitué à la liberté de la presse, et familiarisé même avec ses excès, lit sans frémir les attaques des chartistes contre le gouvernement politique et social de l'Angleterre, le bourgeois de Paris se crut perdu parce que quelques idées des socialistes se répandaient par la voie des journaux. Nous n'entendons point ranimer de vieilles querelles et examiner ici si la législation de septembre fut juste ou injuste, mais nous déplorons que la défiance des classes intelligentes l'ait crue nécessaire.

Pendant les dix-huit années de liberté qui suivirent la révolution de 1830, la presse avait-elle, du moins, jeté de profondes racines dans les mœurs de la nation? La révolution de Février vint, hélas! nous prouver qu'il ne fallait pas y compter. Sous Louis-Philippe, dans les rangs élevés de la société, on redoutait la presse; dans les rangs intermédiaires et inférieurs, on lui portait envie. Comme beaucoup d'écrivains étaient appelés aux emplois, on ne vit plus dans le journalisme qu'une pépinière d'ambitieux. On supporte difficilement en France que toutes les fonctions appartiennent à une seule classe de la société, même quand cette classe est la mieux préparée à les remplir. On s'étonnait du singulier privilége qui rendait le journaliste propre à tous les emplois; on se demandait si cela était ainsi de par la loi de la nature, ou bien si la plume remplaçait les parchemins, et si le droit de l'écritoire était décidément substitué à celui de la naissance. Quoi d'éton-

sant que dans un pays de discussion on arrive à tout par le talent de discuter? C'est un droit, pour ainsi dire, naturel; on en abusa, mais de quoi n'abuse-t-on pas? Le public méconnut la légitimité de l'usage. Quand 1848 éclata, le journalisme, qui semblait si vivant en apparence, était miné au fond par une maladie terrible; il portaif le poids de trente ans d'omnipotence : « Qui n'eût écouté que les journalistes eût pu se croire au sein de la nation la plus passionnée pour ses libertés et la plus occupée des affaires publiques. Jamais leur langage n'avait été plus enflammé, jamais leurs clameurs plus vives qu'au moment où ils allaient se taire pour quinze ans. Si l'on veut connaître la puissance vraie de la presse, il ne faut jamais faire attention à ce qu'elle dit, mais à la manière dont on l'écoute. Ce sont ses ardeurs mêmes qui quelquefois annoncent ses faiblesses et présagent sa fin. Ses clameurs et ses périls ont souvent la même voix. Elle ne crie si haut que parce que son auditoire devient sourd, et c'est cette surdité du public qui, un jour, permet enfin de la réduire impunément au silence [1]. »

V

C'est un phénomène singulier que dans un pays comme la France, après trente-cinq ans d'existence brillante, de succès, de pouvoir, d'influence, le journalisme ne soit guère plus avancé qu'à son début, et qu'il ait poussé de si faibles racines dans les habitudes morales de la nation, tandis qu'en Angleterre il est devenu presque tout de suite une nécessité; cela tient, dit-on, à cette cause, qu'en Angleterre le journal se contente de suivre et d'exposer l'opinion du pays, pendant qu'en France, au contraire, le journal cherche à la devancer, et quelquefois à l'imposer; violentant ainsi l'opinion, la surexcitant malgré elle, il s'expose à recevoir le contre-coup de l'atonie forcée qui succède à une ardeur factice. C'est ainsi que l'on explique comment le journalisme a pu être frappé avec tant de facilité, et comment, de toutes les libertés dont le public jouissait, celle de la presse a été peut-être celle qu'il a le moins regrettée.

D'autres prétendent que les violences des journaux révolutionnaires de 1848 ont contribué pour la plus grande part à l'impopularité de la presse; cela peut être vrai dans une certaine mesure, mais toute la vérité n'est pas là. Quand on envisage cette question froide-

1. *Œuvres et correspondances inédites* d'Alexis de Tocqueville.

ment et en dehors de toute préoccupation d'homme politique, et au seul point de vue du moraliste, on voit que ces violences furent partagées par tous les partis. Les journaux dans ce temps-là faisaient, chacun selon son tempérament, de la polémique à outrance. Les grossièretés et les injures de quelques feuilles éphémères sorties de la boue des clubs et des sociétés secrètes avaient pour équivalent les injures savantes des journaux conservateurs, les calomnies mesurées dont ils poursuivaient des hommes faibles, mais honnêtes, qui, à part le tort d'être leurs adversaires, n'avaient que celui d'avoir accepté une tâche sous laquelle de plus forts qu'eux auraient succombé. « Ce qu'il y a de remarquable dans la liste funèbre des journaux, depuis 1848, ce n'est pas sa longueur, ni la grande variété des titres que le nouvel état de choses a fait imaginer, c'est la manière plus ou moins ingénieuse dont une quantité de publications périodiques se sont engendrées, métamorphosées, transformées et fondues les unes dans les autres. Telle feuille naît philippiste, vingt-quatre heures après sa mort renaît montagnarde; le troisième jour elle ressuscite légitimiste, puis revit gouvernementale, et finit par s'éteindre sous la forme d'un programme de théâtre[1]. »

Rien ne prouve mieux que ces transformations perpétuelles des journaux la part que tous les partis prirent en 1848 aux excès de la presse, et, comme il arrive souvent, ce furent les partis eux-mêmes qui lui firent porter la peine de leurs propres erreurs. Le parti conservateur, tout entier aux préoccupations du moment, déploya contre la presse une mauvaise volonté aussi passionnée qu'inintelligente; la fraction légitimiste surtout se montra la plus ardente. Deux de ses membres proposèrent, pour moraliser la presse, disaient-ils, une loi qui imposait la signature de l'auteur au bas de chacun de ses articles. Nous n'aurions rien à dire contre cette loi en elle-même, si les arguments employés pour la soutenir n'avaient été un des moyens les plus puissants d'affaiblir la presse en la déshonorant presque aux yeux du public.

VI

Le journalisme est né avant la liberté. Il en a préparé l'avénement, et il en est devenu la forme visible. Ce n'est point arbitrairement que la liberté d'écrire a choisi la forme du journal. C'est celle qui se prête le mieux à toutes les manifestations de la pensée; le

1. *La Presse parisienne en* 1848, par Henry Izambard.

journal donne toutes les garanties à la société ; il est à la fois collectif et individuel. Il est une chose et il est un homme. La loi le frappe, le citoyen peut l'atteindre. Ses attentats sont réprimés, ses offenses punies. On chercherait en vain une formule de la liberté de penser meilleure que le journal. On trouva néanmoins qu'il ne répondait plus entièrement aux besoins de la situation. On voulut rajeunir le vieil Éson, sans faire attention qu'il pouvait fort bien rester dans la chaudière. On prétendit d'abord que le gérant était un homme de paille, comme si jamais, en se présentant dans un bureau de journal, on avait refusé de donner le nom de l'auteur d'un article, et comme si le cautionnement était de paille quand il s'agissait de garantir au fisc des amendes, des dommages et intérêts aux particuliers. Le journalisme, ajoutait-on, c'est un saint Wehme dont les juges restent masqués. Ces masques, vous les connaissez, vous les coudoyez ; le Saint-Wehme siége au-dessus de votre tête dans la tribune des journalistes, il donne son adresse au bas de son journal. Un orateur légitimiste allait jusqu'à s'écrier en pleine tribune : « Les soldats c'est nous, la barricade c'est le journal ; nous nous avançons à visage découvert, on nous frappe derrière un mur. » Ces exagérations étaient applaudies par la majorité, et comme pour l'encourager à frapper sur la presse, on entendait répéter sur tous les bancs de la chambre : « Le journalisme ne fait-il pas les révolutions, n'est-ce pas un État dans l'État ? Finissons-en avec cette insupportable tyrannie. » Non, le journalisme ne fait pas les révolutions, il y contribue, comme la tribune, comme le livre, comme tout ce qui contient et propage une idée. Foy, Manuel, Benjamin Constant étaient des révolutionnaires aussi dangereux que les rédacteurs de *la Minerve* et du *Constitutionnel* sous la Restauration. Supprimerez-vous la tribune et le livre, de même que vous voulez supprimer le journal ? Vous dites que vous ne visez qu'à l'améliorer. A cela les lois ne peuvent rien. La moralité de la presse n'est pas une question de signature. Érostrate et Catilina signeront très-bien leurs articles, et si cela ne leur convient pas, ils trouveront aisément des signatures de paille. Laurent prêtera volontiers son nom à Tartufe. Narcisse, il est vrai, sera satisfait, du soir au matin ; il pourra se mirer dans le cristal de sa signature, il admirera la fraîcheur de ses alinéa, le galbe heureux de ses phrases, l'éclat velouté de ses substantifs. Il lira et relira sans cesse les syllabes de son nom ; mais la presse qu'y gagnera-t-elle ?

La loi sur les signatures à l'époque où elle a été présentée n'était qu'une arme de parti dirigée contre la presse. Elle a eu des résultats plus heureux qu'on ne l'espérait. Elle a assuré l'indépendance des écrivains; elle leur permet de se grouper et de tenter une œuvre commune, en gardant les nuances et les bénéfices de l'individualité. D'autres vinrent qui dirent : Le journal qui pense est un journal dépravé; le journal ne doit pas penser; le tort de la presse actuelle est d'accorder trop de place à la discussion, et pas assez à la publicité. L'idéal du journalisme, c'est un numéro des *Petites affiches*. On a cru jusqu'ici que la gloire et la force d'un journal, c'était de représenter une opinion et une idée. Erreur profonde! Le journal est une machine; avec des chauffeurs sténographes et un mécanicien en chef il fonctionne parfaitement. Le matérialisme menait directement au communisme de la presse, et M. Émile de Girardin était parfaitement conséquent quand il proposait la création d'une corporation de sténographes jurés, chargés de rédiger pour tous les journaux le compte rendu des séances de l'Assemblée législative. Pourquoi pas un compte rendu uniforme des tribunaux, des théâtres, de la bourse? Le terrain se trouverait ainsi parfaitement déblayé le jour où les journaux, ainsi que les chemins de fer et les assurances, passeraient aux mains du gouvernement.

VII

On se tromperait si l'on voyait dans ce que nous venons de dire un plaidoyer en faveur de la presse. Il eût été injuste, avant d'exposer les causes personnelles qui motivent l'éloignement du public, ou, si l'on aime mieux, son indifférence pour la presse, de laisser dans l'ombre celles qui dépendent de ses ennemis ou de ses exploiteurs.

Causons avec un homme sensé de la situation actuelle de la presse :

— Un journal! nous dira-t-il, quel intérêt voulez-vous que je prenne à son existence? c'est tout simplement la savonnette à vilain de ce temps-ci. Un homme riche mais sans talent ou d'un talent médiocre veut-il tout à coup sortir de sa nullité; il se décrasse, il achète un journal et le voilà d'emblée membre de l'aristocratie politique. Ses titres de noblesse sont écrits sur du papier timbré et paraphés par le receveur de l'enregistrement. Si au désir d'être quelque chose se joint pour lui le désir de faire la fortune d'une danseuse ou d'une pâte pectorale, l'affaire qu'il vient de traiter n'en est que meilleure. Cet homme, qui n'aurait pas gagné cinquante francs par mois s'il

eût été obligé de vivre de sa plume, aborde de plain-pied tous les sujets : philosophie, économie politique, sciences, beaux-arts ; rien n'est étranger au propriétaire d'une feuille publique. Heureux encore le journal quand c'est un ambitieux, et non pas un capitaliste qui l'achète pour servir d'appui à ses spéculations. On a vu dernièrement un financier célèbre avoir trois journaux dans sa main ; le gouvernement s'est opposé à ce qu'il les gardât, mais il n'a pas rencontré d'autre obstacle. Que la loi sur la presse soit sévère ou douce, que les journaux paraissent ou disparaissent, peu importe ; ils ne représentent plus une opinion, mais les intérêts du propriétaire.

Ces observations ne manquent pas de fondement.

Sous la Restauration, et presqu'au moment où le concours de l'annonce est venu changer la situation de la presse, un journal était une œuvre à laquelle s'associaient un certain nombre d'écrivains pour propager une idée commune. On ne voyait pas un journal passer de main en main, comme cela se pratique aujourd'hui, et changer subitement de ligne politique. Un journal avait sa personnalité morale, dont il ne pouvait changer impunément. La loi sur la signature, qui dégage la responsabilité de l'écrivain de celle du journal, permet, nous dit-on aujourd'hui, de faire sans danger ce qui eût paru impossible sous l'ancienne constitution du journalisme. Cela est vrai peut-être en théorie ; mais en pratique il est certain que le public persiste, non sans raison, à maintenir au journal cette personnalité dont nous parlions tout à l'heure, et que rien ne le choque et ne l'effarouche plus que ces brusques changements de propriété, toujours suivis d'un changement de politique, qui transforment un journal en boutique, où chaque marchand, tour à tour, accroche son enseigne. La presse porte le poids d'un passé orageux et d'un présent mal défini, qui empêche les préventions anciennes contre la liberté de la presse de disparaître entièrement ; les méfiances du public sont pour elle peut-être moins dangereuses que celles que nourrissent encore les partis. Si vous entendez ceux-ci parler dans l'intimité, il n'en est pas un seul qui n'attribue sa défaite à la trop grande somme de liberté de la presse qu'il a laissée à ses adversaires. Tous se promettent bien de ne plus commettre la même faute, si jamais ils reviennent au pouvoir. D'un autre côté, les gens impartiaux, ceux qui restent libres des passions des partis, des préjugés du public, s'effrayent des tendances trop industrielles de la presse actuelle, et semblent craindre de lui témoigner un intérêt qu'elle ne

prend pas assez à tâche de justifier. Ces défauts de la presse moderne ne lui sont pas venus en un jour, et le despotisme ne les lui a pas tous donnés. Elle en a pris le germe pendant qu'elle était libre, et la liberté seule serait impuissante à les guérir. Le salut de la presse est en elle. Il faut qu'elle redevienne indépendante des passions qui la faussent et, plus encore, des intérêts qui la corrompent.

VIII

On a contesté la vérité du rapprochement fait dans la circulaire de M. de Persigny entre la situation de la presse anglaise au dix-septième siècle et celle de la presse française d'aujourd'hui. Quelque sévère que fût la loi anglaise, c'était une loi. En France, la presse est soumise à l'arbitraire de l'administration; c'est une fâcheuse position, il faut l'avouer, et qui se rapproche beaucoup de celle qu'elle avait sous l'ancien régime. « Il ne se passe pas de jour sans que le parlement rende un arrêt, et fasse lacérer et brûler des livres au bas du grand escalier; les inspecteurs de la librairie, les censeurs, le directeur général sont sur les dents; les exempts de police s'épuisent à chercher des imprimeries clandestines; les sages-maîtres de la faculté de théologie, les assemblées du clergé fulminent des anathèmes; le garde des sceaux fait mutiler les ouvrages, ce qui est pire que les brûler. Beaumarchais lutte trois ans pour faire représenter *le Mariage de Figaro*. Et pourtant ces écrivains décrétés, embastillés, bâtonnés, proscrits, ces livres mutilés, jetés au pilori, brûlés par la main du bourreau, arrêtés à la frontière, sont les maîtres, les souverains maîtres de la société du dix-huitième siècle. Ils lui imposent leurs idées, leurs sentiments; ils règnent dans les châteaux et dans les chaumières. Ils s'emparent si complétement des esprits, que les défenseurs nés du vieux système social se laissent les uns décourager, les autres éblouir[1]. »

Nous avons les inconvénients de la législation du dix-huitième siècle sans avoir les mêmes compensations que les philosophes. Nous ne sommes point encore parvenus à nous emparer des esprits. C'est à quoi désormais la presse doit viser avant tout; maîtresse des esprits, elle sera bientôt maîtresse de la loi. C'est un peu de cette façon qu'est

1. Jules Simon, *la Liberté*.

agi nos confrères de l'autre côté du détroit; ils n'ont pas supprimé la loi, mais ils l'ont rendue inutile. Il faut donc que le journalisme français parvienne à convaincre le public de son utilité, de sa loyauté, et à lui prouver qu'il n'a pas de meilleur avocat dans toutes les circonstances où ses intérêts moraux et matériels sont en jeu ou en péril.

Il y trois choses que le public aime à voir défendre, et dont la défense revient naturellement à la presse : ses sentiments, ses intérêts, ses plaisirs. La presse fait-elle des efforts suffisants pour remplir cette triple mission? Nous ne nous prononcerons pas sur le premier point; quant au second, il est certain que l'étroite alliance du journal avec l'annonce, c'est-à-dire avec des intérêts bas et cupides, souvent dangereux, rend le public défiant. Il voit les réclames des grands établissements financiers s'étaler sans contrôle et rétrécir chaque jour davantage, dans les journaux, l'espace consacré aux intérêts généraux du pays, et il se dégoûte de cette liberté qui l'égare souvent au lieu de l'éclairer toujours. Il se demande pourquoi la presse, destinée à faire pénétrer le contrôle de l'opinion publique dans les recoins les plus obscurs de la société, se tait précisément sur les moyens employés pour attirer l'argent des classes pauvres dans des opérations douteuses. Il ne suffirait même pas en effet ici d'avertir le public que l'insertion d'un prospectus ou d'une annonce est payée et n'engage pas la responsabilité du journal, il faudrait encore dégager cette responsabilité d'une manière absolue. Vous annoncez une grande affaire industrielle, un chemin de fer ou un emprunt. Si elle vous paraît bonne, dites-le en votre nom; si elle vous semble mauvaise, dites-le encore. Il s'agit dans les deux cas de la fortune du public, et il ne vous est pas permis de garder le silence.

L'autorisation du gouvernement constitue aux journaux un privilége qui devrait les rendre beaucoup plus sévères sur tout ce qui concerne leur dignité. La mission qu'ils se sont donnée d'éclairer l'opinion publique leur en fait un devoir. Qu'ils s'attachent surtout à prouver leur désintéressement.

Il semblerait qu'au point de vue des plaisirs du public la presse pût montrer plus d'indépendance et de sollicitude. Il n'en est rien cependant. Un théâtre, par exemple, n'est plus pour un journal un lieu où s'agitent des questions de littérature; il n'y a pas d'art dramatique à ses yeux, mais de grandes propriétés, selon l'expression consacrée, des entreprises où des intérêts matériels nombreux sont engagés. Comme la critique pourrait nuire à ces intérêts, on l'a rem-

placée par la réclame. Aussi le public, se voyant abandonné par la presse, l'abandonne à son tour. Il sent fort bien qu'elle a d'autres intérêts que les siens et il lui retire sa confiance.

D'un autre côté, le journalisme et le pays doivent exercer l'un sur l'autre un contrôle perpétuel; c'est ce qui forme ce qu'on appelle l'esprit public. Le contrôle ne cesse qu'au détriment de la presse et des intérêts généraux de la nation. Si le public n'encourage pas le journaliste, s'il ne croit plus à lui, c'est en vain que les lois rendront sa liberté à l'écrivain : l'indifférence de ses lecteurs lui enlèvera toute sa force. Pour résister au courant d'influences de toute nature qui l'entraînent, souvent malgré lui, le journaliste a besoin d'être averti, soutenu, fortifié, protégé par l'opinion qu'il représente et qui le fait vivre moralement. Cet échange d'influence, cette action du public sur la presse et de la presse sur le public, seuls peuvent nous donner, il faut le répéter sans cesse, cette grande force de l'*esprit public* qui triomphe de tous les obstacles, et à laquelle l'Angleterre doit les progrès réguliers de ses institutions et une prospérité qui s'accroît sans cesse. L'esprit national ne fait pas défaut à la France, elle l'a toujours eu devant l'étranger, mais l'esprit public lui a manqué chez elle. Là où il vit, cet esprit est la plus solide garantie de la liberté de la presse; là où il n'existe pas, les journaux ne pourront vivre; qu'ils s'appliquent donc à le créer. Sans esprit public, il peut y avoir dans un pays des lois libérales sur les journaux, mais leur existence tiendra à la durée du pouvoir qui les a proclamées.

Au moment où de meilleurs jours semblent se lever, reprenons notre plume, devenue plus libre, sans illusion et sans découragement. Sans illusion, parce que nous voyons combien sont fragiles les appuis sur lesquels la presse peut compter; sans découragement, parce que notre chemin est semé d'obstacles que nous ne franchirons pas en un jour. Peut-être notre espoir doit-il se borner à frayer la route à nos successeurs. Contentons-nous de couler, dans le lit mobile du fleuve, les assises du pont sur lequel ils passeront. Défendons les droits de la presse avec modération et remplissons ses devoirs avec sévérité. Jamais ils n'ont été plus grands et plus difficiles. La liberté de la presse ne sera réellement fondée que le jour où nous aurons persuadé au public que cette liberté lui est aussi nécessaire, aussi utile qu'à nous-mêmes. C'est ainsi que la liberté se prend ou plutôt qu'elle s'impose par les services qu'elle rend. C'est en vain que les lois les plus favorables la soutiennent; tant que la liberté de la presse n'est

point passée dans les mœurs, elle n'a qu'une existence précaire. Ce qu'une loi lui donne, une autre loi peut le reprendre. Nous souhaitons certainement, comme tous nos confrères, que l'arbitraire disparaisse et que la loi se réconcilie avec la presse ; mais nous souhaitons plus vivement encore que la presse se réconcilie avec l'opinion publique. Les journaux auraient tort, pour se faire une idée juste de leurs rapports avec l'opinion, de ne consulter que leur registre d'abonnements et de se fier à leurs recettes. Il s'agit avant tout de savoir comment on les lit. Si les journaux n'ont pas cette vérité présente à l'esprit, ils seront tout étonnés un beau jour de voir leur influence diminuer à mesure que leurs abonnés augmenteront. Il est bon sans doute que le journalisme défende ses droits et ses intérêts, mais il est temps qu'il songe un peu à remplir ses devoirs. Qu'il sépare soigneusement ses intérêts de ceux des industriels, qu'il se rappelle surtout qu'il n'est point destiné à propager des spéculations financières, à soutenir des maisons de commerce, à servir uniquement d'intermédiaire intéressé entre la production et la consommation, mais à défendre des principes et des idées : « Le journalisme n'est pas un pouvoir, comme on se l'est trop souvent figuré; c'est mieux qu'un pouvoir, c'est une abnégation, un apostolat. Ce qu'il lui faut désormais pour le sauver, ce ne sont pas tant des intelligences et des talents que des désintéressements, de vrais hommes, de vrais caractères[1]. »

1. Arnould Fremy, *Les mœurs de notre temps*

TAXILE DELORD.

FRANÇOISE[1]

QUATRIÈME PARTIE.

X

Lutel, en quittant le salon de madame Berthelin, se jura à lui-même de n'y rentrer qu'à deux conditions, ou maître de lui et affermi désormais contre les surprises, ou décidé à un aveu. Les agitations vagues ne pouvaient convenir à son caractère précis et répugnaient à sa loyauté. Il devait, en outre, une explication à *Hélène*. Sans reconnaître qu'il eût trahi l'hospitalité, ni manqué à la confiance qu'on avait eue dans son courage et dans sa raison, il sentait la nécessité d'établir strictement aux yeux de madame Berthelin la situation étrange et nouvelle que lui faisait l'émotion de Françoise. Ce cri : — Comme vous m'auriez aimée! — vibrait toujours dans son cœur, et il lui semblait que, pour l'avoir entendu, il avait pris parti contre M. Ollinger.

Mais au moment où, le lendemain, dans la matinée, Jacques se préparait à écrire à la femme du conseiller d'État, il reçut précisément un billet d'elle qui lui annonçait son brusque départ pour la campagne, sans même essayer de le motiver. Ces quelques lignes de madame Berthelin frappèrent Lutel par leur correction graphique. Hélène griffonnait assez habituellement en écrivant à ses amis; or, ce billet trahissait le calcul, la réflexion : on l'avait recommencé plusieurs fois, craignant de le faire trop rigoureux ou trop indulgent; et comme chaque mot avait été pesé, mesuré, chaque mot était parfaitement tracé.

— Ce n'est pas une lettre, se dit Jacques en lui-même; c'est le post-scriptum conservé d'une lettre qu'on a déchirée.

1. Voir les 1re, 2e et 3e livraisons.

Mais quand il eut bien lu, bien retourné ce billet, Lutel crut l'avoir compris, et il se demanda alors avec un sourire si cette fuite n'était pas un premier aveu.

Eh quoi! malgré l'inébranlable estime que lui gardait madame Berthelin, on éloignait de lui Françoise! Qu'y avait-il donc à craindre pour elle? Cette précaution était-elle pour madame Ollinger ou pour lui? Lequel des deux la naïve diplomatie de cette mère charmante voulait-elle préserver?

Jacques commençait à trouver à ce billet laconique une éloquence prodigieuse.

— Elle a bien fait de ne pas inventer de prétexte, se disait-il. A quoi bon me mentir, ou même me dire la vérité? Qu'elles partent! qu'elles s'en aillent; je les rejoindrai, ou elles reviendront, et je saurai tout.

Il se promenait, les bras croisés sur sa poitrine, les joues pâles d'une joie qui l'agitait peu à peu comme une fièvre, et il répétait à chaque pas :

— Enfin! enfin! je l'ai donc cette heure, cette minute de triomphe que j'ai si longtemps rêvée... J'aime! et Dieu permettra sans doute que je sois aimé. O ma mère! ma mère! murmurait-il par intervalles, en s'arrêtant devant le portrait du salon, pourquoi ne peux-tu descendre et me serrer dans tes bras!

Il essaya de retenir sa pensée qui s'échappait à travers mille rêves confus; il s'accusait de folie, de fatuité, de précomption, d'orgueil; il voulut examiner gravement, comme un sage, comme un philosophe, ce soupçon, cette espérance. Mais la jeunesse l'emportait; mais des étincelles parcouraient ses veines et allaient se confondre en gerbes dans son cerveau. Ce billet pouvait le tromper; madame Berthelin pouvait avoir d'excellentes raisons pour s'établir à la campagne; toutes ses conjectures à lui étaient absurdes, insensées. Oui; mais il y avait quelque chose qui ne le trompait pas, c'était son pressentiment, c'était l'hymne de son cœur, c'était sa folie même qui, pour la première fois, mettait en déroute les subtilités, les réserves, les scrupules de sa volonté. Jacques ne se demandait pas s'il lui serait permis de devenir le mari, d'être l'amant ou de rester l'ami de Françoise. Il ne voyait que l'amour; et j'oserai même ajouter que l'amour absorbait dans ce premier moment la vision de Françoise.

Lutel était ébloui de son propre sentiment, encore plus que de

l'image qui rayonnait en lui : tant il est vrai que les grandes passions sont des extases de l'idée, et n'empruntent qu'un prétexte au monde extérieur. Chose étrange! au milieu de ses transports, Jacques avait des distractions subites qui le reportaient vers ses études, vers ses travaux. Il mêlait la littérature, l'art, la politique, par éclairs rapides, à ce tourbillon qui l'enveloppait; comme s'il eût convié toutes les forces morales de son être à ces secrètes fiançailles de son cœur, et comme si, dans cette première effusion, il eût songé à ne rien oublier de tout ce qui le faisait espérer ou souffrir.

Lutel voulait partir pour Saint-Germain et porter lui-même la réponse qu'on ne lui demandait pas. Mais, dès qu'il fallait agir, manifester ses secrets au dehors, l'homme enthousiaste cédait, surtout au début, la place à l'homme du monde prudent et réservé.

— J'écrirai, se dit-il.

Et il alla se mettre avec empressement devant son bureau. Le papier blanc lui fit peur, quand il pensa qu'il devait le prendre à témoin d'un aveu solennel qu'on serait peut-être embarrassé de recevoir. D'un autre côté, ne pouvait-il écrire, sans rien avouer, en répondant par quelques formules d'amitié à l'annonce de départ? Mais pourquoi cette petite hypocrisie serait-elle plus habile envers madame Berthelin, qui l'avait déjà employée, que la finesse d'Hélène ne l'avait été envers lui?

Au beau milieu de cette consultation, sa vieille bonne parut pour annoncer le déjeuner.

Elle attendait depuis une heure derrière la porte, l'entendant parler tout seul, et s'imaginant qu'il composait ou qu'il déclamait. C'était seulement sur son silence qu'elle s'était décidée à entrer.

Jacques regarda Thérèse avec des yeux attendris.

— Si elle pouvait me comprendre, se dit-il intérieurement, qu'elle aurait de joie!

— Tu ne déjeunes pas aujourd'hui? demanda-t-elle.

— Non; je n'ai pas faim.

— Tu souffres?

— Je suis heureux, ma bonne Thérèse, s'écria-t-il en lui prenant les mains. Voilà pourquoi je n'ai plus d'appétit.

— Je ne savais pas que c'était le chagrin qui te faisait si bien manger, repartit celle-ci en le contemplant avec malice.

— Tu ne me demandes pas d'où vient mon bonheur? reprit Jacques.

— Non, continua-t-elle en hochant sa vieille tête grise ; non, je ne suis pas curieuse.

Comme Lutel paraissait surpris, Thérèse croisa ses deux bras sur son tablier blanc, et s'avança jusqu'au milieu du salon avec un air d'importance.

— Ainsi, nous sommes amoureux? lui dit-elle avec un bon gros soupir qui était sa façon de railler.

— Tu as deviné cela? Oui, Thérèse, oui, j'aime!

— Je savais bien, mon enfant, que tu finirais par commencer! Tu as été long : j'avais peur de mourir avant d'avoir été grand'-mère.

— Et Thérèse clignait les yeux, pour qu'on ne vît pas une larme, tout en roulant dans ses doigts le ruban de son tablier.

— Oh! tu dis vrai ; tu es ma mère, ma meilleure amie. Viens, que je t'embrasse, puisque je ne peux émouvoir ce portrait, dit Lutel en donnant deux baisers à sa vieille bonne.

— Allons, finis, ou je ne te tutoie plus, et je t'appelle *Monsieur*, reprit Thérèse d'une voix troublée, en rajustant les plis de son bonnet à larges tuyaux que Jacques avait dérangés. Laisse-moi te traiter comme mon fils quand nous sommes tout seuls, entends-tu, mais je te défends de me traiter comme ta mère ; cela ferait injure à ma bonne maîtresse... Au surplus, appelle-moi comme tu voudras, et ne me cache rien.

— Que veux-tu que je te dise, Thérèse? j'aime! voilà tout.

— A quand la noce? j'ai besoin de m'acheter un châle.

— La noce! s'écria Jacques en tressaillant ; il ne s'agit pas de cela. Je ne suis même pas sûr d'être aimé!

— Ah! je vois que la chose alors peut encore traîner, si tu ne dis ton secret qu'à moi seul, continua la vieille bonne.

— D'ailleurs, poursuivit Lutel, si j'aime et si je suis aimé, il ne peut être question de mariage.

— Ah! repartit Thérèse qui était un peu dévote et qui craignait de se compromettre dans des confidences scabreuses ; alors, je ne veux rien savoir, mon ami.

Et elle se dirigea vers la porte du salon.

— Oh! ne te scandalise pas. Cet amour-là serait béni par ma mère si elle pouvait le voir, lui dit Lutel en la retenant ; et tu peux prier pour lui.

— Bien sûr!

— Regarde! ai-je l'air d'un menteur ou d'un mauvais sujet?

Thérèse ouvrit ses yeux tout grands pour examiner la physionomie de Jacques.

— Dame! si tu me trompes, je ne me fierai plus à personne.

— Assieds-toi là, Thérèse, et écoute-moi.

Lutel, sans nommer madame Ollinger, et sans donner des détails trop circonstanciés, raconta alors, avec autant d'abandon et de soin que s'il eût parlé à une confidente plus digne de l'entendre, les débuts et les progrès d'un amour qu'il s'avouait pour la première fois. On eût dit que, soit faiblesse superstitieuse, soit respect pour ce bon génie de la famille, il attendait un oracle décisif de sa vieille servante, et Thérèse (j'allais presque dire Laforêt) prenait son rôle au sérieux; elle écoutait avec une prodigieuse attention; elle devinait ce qu'elle ne s'expliquait peut-être pas clairement à elle-même; elle souriait quand Jacques parlait de ses premiers jugements sur le caractère de Françoise qu'il avait accusée d'insensibilité. Elle semblait dire, du milieu de l'ombre projetée sur son visage par son grand bonnet :

— C'est ainsi qu'on nous juge, nous autres femmes !

Elle applaudit à la scène de la veille.

— Et maintenant? demanda-t-elle quand Jacques eut fini.

— Eh bien! maintenant, ma bonne Thérèse, j'ai besoin d'un conseil.

— Donner des conseils à un savant comme toi !

— Les savants (et je n'en suis pas un) sont bien maladroits lorsqu'il s'agit d'amour. Dis-moi ce qu'il faut faire, je le ferai aveuglément. Je n'ose prendre une résolution par moi-même.

— Tu me demandes un avis, comme on en demande un à pile ou face; c'est flatteur! dit Thérèse qui prenait plaisir à l'embarras de son jeune maître.

— Voyons! parle et j'obéis, reprit Lutel avec une sorte d'impatience. Faut-il écrire, faut-il prendre le chemin de fer?

— Je n'écrirais pas, et je ne partirais pas, répondit Thérèse d'un ton d'autorité. J'attendrais et je me ferais attendre.

— Tu as peut-être raison!

— Si j'ai raison! c'est un moyen excellent qui réussit aux femmes; il doit pouvoir servir aux hommes.

— Alors, je n'ai qu'à me tenir tranquille? demanda Jacques en souriant et en se promenant à grands pas dans le salon.

— Sans doute... Maintenant, veux-tu déjeuner?

— Puisque j'ai promis de t'obéir!...

Et Lutel la suivit.

— Ces dames ne se doutent guère, pensait-il intérieurement, que c'est ma vieille bonne Thérèse qui me dirige, et on va attribuer à mes calculs l'inspiration de ce cœur naïf!

Quelque jugement qu'on puisse porter sur la soumission puérile de mon héros, je dois convenir que Jacques obéit ponctuellement au conseil reçu; il s'abstint de toute démarche et fit un effort terrible pour ne pas même aller voir M. Berthelin. Ce courage obtint sa récompense. Au bout de quelques jours, il reçut un petit mot d'Hélène qui l'accusait de bouder, et qui l'exhortait à une visite. L'écriture de ce dernier message rappelait les pattes de mouche d'autrefois; elle annonçait moins de diplomatie et plus de sincérité. Lutel n'hésita pas; il courut au chemin de fer. Je crois même que dans son empressement il oublia, l'ingrat, de prévenir Thérèse qui méritait pourtant sa part de joie. Il faut avouer, d'ailleurs, qu'elle ne parut pas offensée de cet oubli.

La maison de campagne du conseiller d'État pouvait prétendre au titre de château. C'était une vieille construction d'apparence sévère, bâtie sous Louis XIV, avec de grands toits en ardoise, un perron majestueux, et un jardin imité de Le Nôtre. De beaux arbres la cachaient en l'enveloppant de silence. Madame Berthelin, qui avait découvert cette retraite, avait eu besoin d'en défendre la gravité contre les tentatives de rajeunissement et de luxe moderne du grave M. Berthelin. Elle avait exigé qu'on n'arrachât pas les allées de buis, et qu'on ne remplaçât pas par cet éternel gazon importé de l'Angleterre les mélancoliques allées qui rayonnaient symétriquement autour de la maison. Il n'était pas jusqu'à cette lèpre jaune qui mord les vieilles murailles pour laquelle madame Berthelin n'eût manifesté sa sympathie, sa faiblesse. Tout au plus avait-elle permis deux ou trois percées dans une charmille, afin que le conseiller d'État pût apercevoir de loin la terrasse de Saint-Germain, d'un côté, et, de l'autre, l'aqueduc de Marly qui lui rappelait, disait-il, un paysage d'Italie consigné dans ses notes de voyage.

Hélène eût voulu passer sa vie dans cette campagne qu'elle nommait tout bas son Port-Royal, et qui la reposait de Paris et des Parisiens. Mais le charme d'une pareille habitation n'était pas non plus sans danger. A force de s'y détendre, l'âme y trouvait des langueurs,

s'y habituait à de longues rêveries. Madame Berthelin croyait se guérir dans cette paix profonde, parce que les douleurs de sa vie y prenaient un accent plus doux et presque un attrait ; mais elle s'apercevait bien, en revenant chaque hiver à Paris, que la résignation embaume les plaies et ne les referme pas.

Elle avait compté sur l'influence de cette belle maison et de ces grands arbres pour Françoise. Celle-là n'en était pas à redouter l'excès de la mélancolie. Hélène pensait avec raison que madame Ollinger n'aurait plus de masque quand elle n'aurait plus de théâtre, et que la nature donnerait des conseils salutaires à ce caractère simple et naturel que les petites roueries mondaines aigrissaient et pouvaient gâter. Voilà pourquoi madame Berthelin avait profité des premiers beaux jours pour cette installation rapide, et voilà pourquoi aussi, peut-être, elle craignait moins de laisser revenir Lutel, qu'une absence prolongée rendait, au contraire, assez dangereux.

Jacques arriva par un beau soleil, les joues en feu, le regard brillant, tâchant de retenir sa joie qui débordait dans ses gestes et dans ses yeux. Madame Berthelin l'attendait sur un banc de pierre, dans une petite avenue couverte qui conduisait à la maison.

Elle s'avança au-devant de lui et lui tendit la main avec un sourire. Lutel, qui s'était grisé pendant toute la route d'espérance et de printemps, qui avait maudit les lenteurs du chemin de fer, qui était parti plein de résolution et qui arrivait décidé à toutes les franchises, Lutel ne sut que balbutier quelques mots, et se jeter sur cette main en la baisant avec transport.

— J'ai bien fait de vous écrire, lui dit Hélène; demain, vous auriez escaladé mon mur.

— Où est-elle? demanda Jacques qui regarda autour de lui.

— Elle est au salon; elle nous attend. Mais nous avons d'abord à causer, répondit madame Berthelin. Je ne vous fais pas de reproches aujourd'hui, mon ami : ne m'en faites pas plus tard, si, après avoir abusé de votre courage, je dois vous paraître aussi cruelle que j'ai été imprudente.

— Vous m'épouvantez, s'écria Jacques qui sentit le froid de la mort passer sur son visage. Est-ce pour m'annoncer qu'elle ne m'aimera jamais que vous m'avez fait venir?

— Non ; c'est pour vous prémunir contre des espérances exagérées. Vous m'avez rendu le service que j'attendais de votre cœur magnanime, vous avez préservé ma filleule des dangers de l'égoïsme et de

l'ironie. Je vous en remercie, Jacques ; et tout ce qu'une amitié humaine peut donner de tendresse et promettre de dévouement, je vous le donne et je vous le promets.

Madame Berthelin était profondément émue.

— Si vous étiez un homme ordinaire, reprit-elle avec un effort de gaieté, M. Ligny, par exemple, je vous aurais interdit toute visite nouvelle après ce qui s'est passé ; mais vous êtes brave, et je compte sur vous. Je vous ouvre ma porte toute grande, comme je vous ouvre mon cœur.... Jacques, ne croyez pas que Françoise vous aime !

— Elle m'aimera, dit Lutel.

— Eh bien ! si elle doit vous aimer, mon ami, nous serons deux à répondre devant Dieu du soin de son bonheur. Jusqu'à présent, madame Ollinger en est seulement à reconnaître, sous l'inspiration de votre amitié, l'erreur funeste qui avait enchaîné sa vie. Ne lui faites pas peur de sa liberté en la lui faisant comprendre trop vite... Je l'ai interrogée depuis quelques jours, et je n'ai découvert au fond de toutes ses pensées qu'un immense regret de sa jeunesse perdue, avec l'horreur d'une nouvelle épreuve. Jacques, me croyez-vous capable d'un mensonge ?

— Oh ! madame ! murmura Lutel en joignant les mains pour protester.

— Eh bien ! écoutez-moi. Je vous jure que si Françoise peut vous aimer, que si cette horreur d'un second mariage peut céder à votre influence ; que si enfin elle consent, veuve d'un mari vivant, à vous tendre la main, loin de faire obstacle à votre amour je serai la première à le favoriser. Je ne lui dirai pas, la pauvre enfant, ce que me dirait ma conscience si j'étais à sa place ; je la laisserai libre, je la bénirai ; et je suis sûre que vous aurez assez de génie pour prolonger toujours l'illusion dont elle aura besoin afin de voiler le passé.

— Je l'aimerais... comme je l'aime déjà, et je l'aimerais dix fois plus encore, interrompit Lutel.

— Mais si elle persiste dans cette répugnance qui la fait souffrir, en la rendant plus chère et plus noble à mes yeux, reprit madame Berthelin ; si elle préfère la douleur, vaillamment supportée ; si enfin elle ne veut pas convenir qu'elle vous aime, ou si, réellement, elle ne vous aime pas, alors, mon ami, je ne suis plus votre alliée... je passe de son côté pour ne plus la quitter. Personne ne sera heureux, mais

chacun aura fait son devoir. Voilà, Jacques, ce que j'avais à vous dire; voilà mes conditions, les acceptez-vous?

— Je les accepte, répondit Lutel simplement.

— C'est bien. Vous êtes prévenu; je vous jure encore d'être impartiale.

— Oui, vous serez impartiale, dit Jacques avec mélancolie, c'est-à-dire que vous n'agirez pas contre mon bonheur. Mais pour qui ferez-vous des vœux?

— Ingrat! qui vous assure qu'en commettant cette imprudence de vous choisir pour confident de Françoise, je n'ai pas eu comme une sorte de prévision mal définie, incertaine, de cette rivalité possible! Permettez-moi seulement, ajouta madame Berthelin avec un petit sourire, d'avoir mes préjugés. Je n'aime pas le divorce; je ne le reconnais pas; il me paraît injurieux pour l'âme humaine. Il faut dans la vie prendre garde aux serments qu'on donne; mais il faut les tenir quand on les a donnés, et ne pas s'en faire relever. Cette morale de janséniste est pour nous deux : ce sont des scrupules de vieille femme; je n'en dis pas un mot à Françoise. Convenez que j'ai du mérite à me taire, et ne méconnaissez pas ma bonne volonté.

— Vous êtes une sainte qu'il faudrait vénérer à deux genoux, dit Lutel en joignant le geste aux paroles, et en s'inclinant devant madame Berthelin.

— Voilà déjà que vous manquez de mesure, reprit Hélène en se levant du banc de pierre où elle était assise. Redevenez l'ami pacifique de nos soirées intimes : pensez donc que vous avez une réputation d'homme insensible à conserver! Donnez-moi le bras, et allons rejoindre Françoise.

— Je redoute presque de la voir maintenant, dit Jacques en poussant un soupir.

— D'où vient ce regret, monsieur? demanda madame Berthelin. Elle n'est pas enlaidie depuis que nous avons quitté Paris, et vous verrez quel accueil simple et franc elle va vous faire. Si je l'avais écoutée, je vous aurais écrit de venir le lendemain même de notre arrivée... Avouez que votre fatuité trouvait son compte à notre brusque départ!

— Alors, pourquoi quitter Paris? demanda Lutel en rougissant.

— Parce que nous évitons ici les commentaires; parce que l'air de mon jardin vaut mieux que l'air étouffé de mon salon de Paris, et parce que, si l'on veut causer le soir, ajouta-t-elle avec intention, on

du moins ici la lune pour s'éclairer, ce qui dispense de regretter es bougies.

— Vous êtes déjà cruelle, murmura Jacques en essayant de plaisanter. Elle vous a raconté, n'est-ce pas, tout notre entretien?

— Oui, toutes vos paroles, dit madame Berthelin; et moi, mon ami, j'ai deviné votre silence : aussi j'ai confiance dans votre courage. Ce secret, qui ne vous est pas échappé à Paris, ne le livrez pas trop tôt..., mais soyez libre de le livrer selon nos conventions.

— Je n'oublierai rien de ce que j'ai promis, répondit Lutel.

— Et pour commencer, je vous ordonne d'être gai, ajouta vivement madame Berthelin.

— Vous me dispenserez pourtant des petits jeux?

— Oh! s'il s'agissait du jeu du secrétaire, convenez, mon ami, que vous profiteriez de l'occasion pour renouveler certaine question indiscrète!

— Ce serait bien excusable, repartit Jacques, puisque je ne suis ici que pour attendre la réponse à cette fameuse question.

Françoise avait vu venir de loin, par une fenêtre du salon, Lutel et madame Berthelin. Elle était sortie pour aller au-devant d'eux, et elle les rejoignit au milieu du parterre qui s'étendait devant le perron. Ainsi qu'Hélène l'avait annoncé, l'accueil de madame Ollinger fut simple et sans contrainte visible. Elle tendit la main à Jacques comme si elle l'avait vu la veille; et lui, de son côté, parla tranquillement du plaisir qu'il s'était promis de cette visite; comme s'il n'avait pas caché sous ces formules polies un cœur torturé d'amour, et comme s'il n'était pas venu chercher un arrêt de vie ou de mort pour sa plus grande, pour sa seule ambition.

XI

Cette journée se passa tout entière en promenades dans le jardin, en conversations ébauchées et interrompues. On redoutait d'animer l'entretien, de peur de l'agiter et d'en troubler la surface limpide. Il semblait que ce fût pour Jacques, pour Françoise et pour madame Berthelin un essai timide de la santé, après un accès de fièvre : on eût dit qu'il y avait péril à sortir des douces contemplations du ciel, des fleurs, des arbres, et qu'on marchait dans les langueurs d'une convalescence. L'air tiède du printemps s'ajoutait à cette disposition des âmes.

Jacques avait une admirable sérénité apparente; mais il observait chacun des mouvements, il épiait chacun des regards, il scrutait chacun des mots de madame Ollinger, tremblant, sans rien laisser soupçonner de son inquiétude, au moindre soupir de Françoise, comme s'il eût surpris, en l'écoutant, une aspiration vers le passé, et ravi du moindre sourire, comme si celui-ci eût été la consécration de ses espérances; mais surtout il admirait la beauté nouvelle de cette jeune femme pensive dont il avait redouté jadis les airs de mutinerie et les grâces enfantines.

Françoise se transfigurait; sa démarche prenait une dignité de prêtresse; son visage avait comme une lueur sous l'épiderme qui donnait un éclat voilé à son front et à ses joues; sa taille même paraissait avoir changé, parce que sa poitrine, soulevée par l'émotion, avait des ondulations plus fréquentes et plus visibles. Rien ne saurait peindre exactement ce mélange de gravité et de candeur, cette harmonie où la fraîcheur du printemps se mêlait à je ne sais quelle chaleur de l'été. Si j'osais emprunter une comparaison qui doit être acceptée dans le sens le plus chaste, le plus religieux, je dirais que Françoise, en se promenant, rêveuse et attendrie, avait quelque chose d'une jeune épouse qui sera bientôt une jeune mère. N'espérait-elle pas, autant peut-être qu'elle le redoutait, un tressaillement du cœur qui l'avertît de la présence de l'amour?

Quant à madame Berthelin, elle assistait, en veillant soigneusement sur elle-même, de peur de trahir une préférence, à cette lutte secrète de deux êtres charmants pour qui elle eût voulu souffrir et se sacrifier, mais dont le bonheur ne dépendait que d'eux seuls. Elle aidait Jacques quand celui-ci, par une pente insensible, cherchait à ramener l'entretien vers les discussions d'autrefois; mais elle était de l'avis de Françoise quand celle-ci, non plus avec amertume, mais avec un sourire de doute, condamnait l'exagération des sentiments, et parlait de soumission et de devoir.

Le mois de mai, dont personne ne songeait à se défier, mêlait son influence indiscrète aux émotions de nos trois personnages et se chargeait, à lui seul, de faire venir presque sur les lèvres la pensée profonde et cachée. C'est ainsi que Françoise, en s'arrêtant devant la terrasse et en regardant au loin la campagne, se rappela une promenade faite l'année précédente, à pareille époque, sur les bords du Rhin.

— Je voudrais visiter des ruines, dit-elle. Les vieux monuments

sont les cantiques religieux qui se mêlent à la chanson joyeuse du printemps; ici la verdure est trop verte.

Jacques ne répondit pas, mais il soupira; et un quart d'heure après il vantait la beauté du paysage, comme s'il eût défendu son cœur méconnu et outragé.

Lutel refusa de rester à dîner malgré les instances de ces dames; il voulut repartir pour Paris.

— Est-ce que vous avez peur du clair de lune dont je vous ai menacé? lui demanda tout bas madame Berthelin en riant.

— Précisément, répondit Jacques.

On le reconduisit jusque sur la route.

— Quand reviendrez-vous? lui dit Hélène.

Lutel, avant de répondre, regarda madame Ollinger, celle-ci supporta sans se troubler cette interrogation.

— Vous voulez que je vous adresse la même question, dit-elle à son tour. Volontiers! Quand reviendrez-vous, monsieur?

— Ce n'est pas la demande, c'est la réponse que je vous prie de faire, madame, répliqua-t-il.

— Eh bien! revenez le plus souvent possible. C'est là ce qu'il faut répondre... à ma marraine.

— Et à vous?

— A moi? Oh, à moi, monsieur, il faut me répondre... que vous viendrez tous les jours.

Et avec un élan du cœur, naïf et sans coquetterie, Françoise lui tendit les deux mains. Jacques promit d'abuser de la double invitation qui lui était faite; il rentra à Paris, tout à la fois heureux et attristé. Il était heureux d'aimer et d'avoir si bien placé son amour; il était attristé des paroles de madame Berthelin et de l'embarras qu'il sentait, même dans la franchise la plus cordiale de madame Ollinger.

Toutefois, cette tristesse était encore un charme de l'amour. Ces piqûres fixaient davantage l'image adorée et la clouaient pour jamais au fond de son cœur. Il mettait ces petites douleurs au compte de Françoise, et il pensait tout bas qu'elle ne pourrait que l'en aimer davantage quand elle l'aimerait.

J'ai besoin de répéter à satiété que Jacques n'est point fat, pour que l'on comprenne bien que cette espérance de sa part était un hommage à la sainteté, à la puissance de la passion, et non pas simplement l'orgueil de ses propres mérites. Il croyait à la contagion de la

grâce dont toute son âme était pénétrée; il ne pensait pas qu'on pût l'aimer par cela seul qu'il voulait être aimé, mais parce qu'il se sentait si réellement inspiré du véritable amour, qu'il eût douté de son existence à lui-même plutôt que de mettre en doute la force d'une révélation manifestement divine. Il s'alarmait d'attendre, de lutter; il n'était pas certain que les scrupules de Françoise, tenant à de nombreuses délicatesses, à des susceptibilités de conscience, pussent jamais céder; mais, heureux ou malheureux, il ne craignait pas d'être méconnu. Que faut-il de plus à ces caractères doux et héroïques, moins rares qu'on ne le suppose, et qui, dans le monde, à côté des vanités satisfaites ou des sens grossiers, impossibles à satisfaire, se trouvent récompensés par l'estime et ne demandent rien s'ils sont compris? L'amour suffit d'abord à l'amoureux sincère, comme le beau suffit à l'artiste; l'œuvre de celui-ci, le bonheur de celui-là ne sont que des conséquences qui ne dépendent plus d'eux seuls, et dont ils jouissent ou dont ils souffrent, sans que leur foi puisse être atteinte. La destinée de Jacques était accomplie. Il aimait; il devait mourir avec ce sentiment qui faisait désormais partie de sa vie; il était certain de ne renier jamais son amour et de le faire honorer. Mais cela seul dépendait plus ou moins de lui-même : quant au reste, quant aux conditions du hasard, il avait des doutes, des alternatives d'espérance et de découragement. Mais dans le tumulte de ses conjectures, il sentait son amour comme une étoile fixe, comme un phare debout et étincelant et il avait confiance. Il y a dans les ravissements de la foi une sérénité si complète et si supérieure aux mécomptes de la vie, qu'elle fait presque ressembler le dévouement à une sorte d'égoïsme idéal.

La vieille Thérèse, dont on a pu déjà apprécier la sagacité, n'avait pas, on le comprend, l'intelligence de toute cette métaphysique. Elle attendait Jacques pour l'interroger. Elle s'imaginait, dans son bon sens pratique, que des accordailles de la main droite ou que des épousailles de la main gauche devaient suivre bien vite les démarches d'un beau garçon dévoué, riche et intelligent, comme son jeune maître. On s'aime ou on ne s'aime pas : tel était, dans sa plus simple expression, le dilemme qu'elle posait toujours. Aussi, quand Lui, heureux de parler de son amour à une confidente discrète, et enclin aux illusions filiales qu'il avait toujours ardemment regrettées, l'eut mise au courant de sa visite, elle répéta la question qu'elle avait faite huit jours auparavant :

— A quand la noce?

— Je t'ai déjà répondu, Thérèse, qu'il ne s'agissait pas de cela d'abord.

— Alors, quand n'auras-tu plus rien à me raconter? Je n'aime pas qu'on hésite si longtemps à choisir le bonheur ; cela prouve qu'on ne s'y connaît guère ou qu'on cherche mutuellement à se tromper. Je me méfie des marchandes qui me font marchander.

— Tu n'entends rien à ces choses-là, reprit Lutel en souriant.

— C'est possible, mon enfant ; mais, toi, tu t'y entends trop et tu me parais t'amuser trop longtemps à te montrer connaisseur... tu reviendras, ton panier vide !

Jacques haussa doucement les épaules ; mais ces commentaires de la raison positive et vulgaire l'impressionnaient dans une certaine mesure. L'homme sage écoute tout le monde et contrôle sa volonté par la résultante de toutes les observations combinées. Plus d'une fois, le croirait-on ? Lutel devait se répéter ce mot trivial de l'excellente femme qui représentait pour lui la famille, et il devait se dire à lui-même : — Prenons garde de revenir avec mon panier vide !

Il retourna, non pas le lendemain, mais le surlendemain, à la campagne. Françoise l'accueillit de la même façon. Quant à madame Berthelin, comme elle n'avait plus de conseils à lui donner, de précautions à prendre, elle se laissait tout franchement aller au plaisir de le recevoir. Ces visites devinrent une habitude. Le mois de mai, trop vanté par les poëtes, fut, par exception cette année-là, d'une beauté constante et ne changea pas une seule fois le décor de ces promenades, de ces causeries dans le jardin. Le dimanche, quelques amis et M. le conseiller d'État troublaient l'intimité. Mais les autres jours de la semaine étaient respectés, et rien ne dérangeait la mélancolie souriante de cette maison qui se cachait de plus en plus derrière les arbres, comme pour voiler au monde ce tableau si rare de l'innocence dans la passion.

Je parle de la passion de Lutel. Quant à Françoise, ce recueillement qui avait remplacé la gaieté fébrile d'autrefois, restait comme un voile sur les secrets de son cœur. En vain Jacques essayait-il, avec des ménagements infinis, d'obtenir un aveu, d'arracher un mot à cette grâce impénétrable. Il était aussi difficile maintenant de traduire l'émotion de madame Ollinger qu'il l'avait été, quelques mois auparavant, de lire à travers son insensibilité. Quand elle devinait un reproche dans l'attitude, dans le regard de Lutel, elle devenait presque suppliante, et avait une façon de le regarder, et surtout

de lui parler, qui obtenait toujours son pardon ; quand, au contraire, Jacques, encouragé par les mystérieuses influences de la jeunesse, du printemps, de tout ce qu'il avait d'amour dans le cœur, de tout ce qu'il respirait d'amour autour de lui, devenait, sinon plus pressant, du moins plus expansif, Françoise s'alarmait tout à coup, paraissait tourmentée, presque offensée, et lui faisait voir qu'elle ne voulait plus s'exposer à rire de ses leçons ou à en pleurer.

La paix était absolue ; mais chacun comprenait qu'il ne fallait qu'un mot, qu'un reproche, qu'un accident, si léger qu'il fût, pour la troubler.

— Ce sera pour le premier jour de pluie, pensait quelquefois, avec malice, l'excellente madame Berthelin.

Jacques s'était juré d'être patient ; mais il n'avait pas compté avec des forces inconnues qui augmentaient de jour en jour sa faculté de vivre et de comprendre, la double énergie de son âme et de son corps. Combien de fois, en descendant le sentier qui conduisait de la maison à la route de Marly, ne serra-t-il pas avec une colère froide ses bras sur sa poitrine, pour comprimer un sanglot arraché par un reproche silencieux, ou pour étouffer le cri suscité par un dernier sourire de Françoise ! Dès qu'il avait refermé la grille, il quittait son rôle ; il n'avait plus peur du désaccord de sa bonne mine et de sa douleur, et il marchait rapidement, en jetant des mots, en lançant des soupirs, en secouant la tête, en dégageant au dehors cette électricité violente qu'il avait trop longtemps gardée. Combien de fois, au lieu de retourner à Paris, n'erra-t-il pas dans les environs jusqu'à la nuit close, repassant les moindres incidents de la journée finie et remuant en lui cette question terrible et charmante : — Quand donc serai-je aimé comme je l'aime ? — Souvent (car j'écris pour tout dire), il gardait la main fermée pour ne pas laisser perdre la chaleur douce laissée par le contact de la main de Françoise, et il rêvait de rendre à celle-ci, avec les lèvres, cette sorte de baiser qu'elle lui avait donné pour ainsi dire avec les doigts. Il avait découvert un endroit au bord de la Seine d'où l'on apercevait de loin, à travers les arbres, un coin de la terrasse et un morceau du toit ; il se rendait en courant à cet observatoire, et il restait là immobile, attendant qne le soleil eût disparu en laissant, pour quelques minutes encore, la trace de sa dernière étreinte dans une lueur rosée qui passait sur cette maison comme une bénédiction de la nature. Jacques ne restait pas impunément toute la journée à côté d'une femme jeune, belle, et tendrement aimée. Sa timidité

même, ou plutôt cette réserve que la volonté et l'éducation lui rendaient facile en la présence de madame Ollinger, il en rougissait, il en avait honte, quand il se retrouvait seul, il en souffrait en tout cas.

Ce n'était pas à une enfant, à une jeune fille, ignorante du danger, qu'il devait s'adresser; c'était, après tout, à une femme qui avait été mariée, qui, se sachant aimée, pouvait comprendre et excuser l'audace d'un grand amour, et qu'il finissait peut-être même par offenser, à force de respect.

Ces blasphèmes du sang et non de l'esprit, ces tentations sacriléges, Jacques les emportait à Paris, les gardait jusqu'au lendemain, et croyait de bonne foi les déposer au seuil de cette maison vénérée comme un sanctuaire, dans laquelle il entrait avec la chasteté d'un prêtre. Cependant, de jour en jour, cette placidité voulue coûtait de plus grands efforts à Lutel; et en aspirant à une parole décisive, à un engagement de la part de madame Ollinger, il songeait plutôt à dominer ces révoltes impies qu'à leur donner satisfaction. L'amour de Françoise eût désarmé son propre amour de toutes ces violences cachées. La reconnaissance et la joie eussent écarté pour jamais ces obsessions, que le doute encore plus que le désir irritait cruellement.

Madame Ollinger n'était pas plus heureuse. Il y avait dans ces deux cœurs, si parfaitement contenus, des orages amoncelés. Un jour, sans que rien eût présagé la tempête, l'éclair déchira le nuage, et la lutte qui se préparait doucement éclata tout à coup impétueuse et décisive.

Jacques et Françoise étaient assis, par une après-midi, sur la terrasse d'où l'on dominait la route. Madame Berthelin qui avait achevé la lecture des journaux du jour apportés par Lutel les avait posés devant une table de jardin, et était rentrée pour quelques ordres à donner. La conversation, languissante en présence d'Hélène, acheva de s'éteindre quand celle-ci se fut éloignée. Jacques accoudé sur le mur regardait au loin, paraissant fort occupé à suivre je ne sais quel oiseau dans les branches, tandis qu'en réalité il songeait que l'heure était peut-être venue; qu'il pouvait se retourner brusquement et interroger Françoise; qu'elle ne saurait pas dissimuler la vérité, si on la surprenait ainsi sans défense. Madame Ollinger, qui s'était mise depuis quelque temps à un ouvrage de tapisserie, aussi sérieux que le fameux tapis de madame Berthelin, s'appliquait, de son côté, à comparer ensemble des écheveaux de laine, mais tremblait tout bas

que Jacques ne lui adressât la parole, et se creusait la tête pour trouver un prétexte de conversation moins dangereux que ce silence qu'elle n'osait rompre.

Le désir que chacun d'eux avait de sortir d'embarras prolongeait cet embarras même; quand un souffle d'air, s'élevant tout à coup, remua l'un des journaux laissés sur la table et faillit l'emporter. Françoise posa vivement les mains sur la feuille légère. Jacques, troublé dans ses méditations, se retourna au bruit. Les yeux de madame Ollinger rencontrèrent les siens; ils devinrent rouges l'un et l'autre, n'osèrent plus se regarder, et ils allaient reprendre leur attitude silencieuse quand la même idée leur vint à tous deux à la fois. Madame Ollinger tendit le journal, et Lutel avança la main pour le saisir, avant qu'on le lui eût offert. Cette coïncidence les fit sourire.

— Voulez-vous que je vous lise les nouvelles? demanda Jacques.

— Je n'y tiens guère; mais elles peuvent vous intéresser, répondit Françoise.

Lutel parcourut les annonces de spectacles.

— On joue toujours la même pièce à la Gaîté, dit-il.

— Quelle pièce? demanda Françoise, qui avait peur de paraître menacée par une allusion.

— La pièce qui nous a fait pleurer, madame, répondit Lutel.

Françoise passa deux ou trois fois l'aiguille dans le canevas, tandis que Jacques continuait à parcourir les annonces.

— Et que donne-t-on à d'autres théâtres? demanda-t-elle encore au bout d'une minute d'effort pour trouver quelque chose d'ingénieux à dire.

Jacques lut toute la série des spectacles du jour; mais déjà Françoise ne l'écoutait plus.

— Décidément, reprit-elle, il paraît que ce mauvais drame fait pleurer tout le monde, puisque tout le monde veut aller le voir, et qu'il reste sur l'affiche.

— Je suis bien sûr que tout le monde ne s'y intéresse pas autant que moi, repartit Lutel.

— Passons aux décès, si vous le voulez bien, monsieur Jacques; meurt-on beaucoup à Paris depuis que nous n'y sommes plus?

— Oui, madame, la mort a toujours du succès. Les pauvres dia-

bles font toujours queue à sa porte. Hier encore une jeune fille s'est asphyxiée et un artiste s'est pendu.

— Par misère! c'est horrible.

— Non, par amour! c'est plus horrible encore.

Françoise crut avoir trouvé un sujet de discussion qui la sortît du péril qu'elle appréhendait.

— Que pensez-vous du suicide, monsieur Jacques? lui demanda-t-elle en appuyant son coude sur la table de jardin et en osant le regarder en face.

— Je ne sais si je dois vous répondre franchement, madame.

— Ah, mon Dieu! songeriez-vous à vous tuer?

— Non, c'est que je pense exactement du suicide ce que je pense du divorce... Ce sont deux banqueroutes.

Françoise s'était levée en pâlissant.

— Je ne vous ai adressé qu'une question, monsieur; pourquoi me faire deux réponses?

Jacques ne répliqua pas; mais il inclina doucement la tête comme pour s'excuser de ce qu'il avait dit, ou pour protester contre une intention qu'on lui supposait. Françoise fut tentée de quitter la terrasse; mais Jacques pouvait la suivre. D'ailleurs, pour un mot dur, brutal même, que leur familiarité autorisait jusqu'à un certain point, elle ne pouvait paraître, sans exagération, se fâcher avec un ami si dévoué.

— Vous êtes sévère pour ceux qui souffrent, murmura-t-elle en reprenant sa place.

— J'ai rapproché deux choses qui ont de l'analogie partout..., même dans le journal, continua Lutel avec entêtement; car celui-ci annonce les mariages à côté des décès.

— Vous ne lisez que la page d'annonces, monsieur Lutel.

— Passons, madame, à la politique. Voulez-vous des nouvelles d'Allemagne, de Francfort ou des environs?

— Vous êtes taquin, aujourd'hui.

— J'ai appris de vous, madame, à me servir de l'ironie pour cacher une douleur sérieuse.

— Il y a longtemps que cette leçon vous a été donnée. Vous auriez dû l'oublier. Si j'ai un défaut maintenant, convenez que ce n'est pas la raillerie, et le plus moqueur de nous deux ce n'est pas moi.

Françoise parlait avec vivacité. Jacques aussi ému, sans doute,

mais dissimulant mieux, plia lentement le journal, le jeta devant lui sur la table, et se leva comme pour s'éloigner.

— Vous partez? lui demanda madame Ollinger.

— Je suis maladroit aujourd'hui; j'achèverais de vous blesser tout à fait.

— La menace est au moins d'un ami, mais voilà la première fois que vous fuyez de peur d'être méchant.

— C'est que je sais aussi à quoi je m'expose en restant.

— Alors ne restez pas, si vous êtes exposé à quelque malheur, s'écria d'un ton moitié sérieux, moitié plaisant, madame Ollinger, allez-vous-en bien vite!

— Je ferais peut-être bien de m'en aller pour ne plus revenir, n'est-ce pas, madame? dit Jacques d'une voix profonde.

— Comme vous exagérez tout! balbutia Françoise qui baissa la tête.

— Je n'exagère rien, et si vous étiez franche...

— Quand donc ai-je menti? dit la jeune femme avec fierté.

— Ah! si vous le vouliez, madame, deux paroles sérieuses nous mettraient à l'aise pour toujours!

Jacques en parlant ainsi s'était approché de Françoise et se tenait devant elle.

— Entre la gravité et l'ironie, il y a le style tempéré, monsieur Lutel; tenons-nous-en à celui-là.

— Eh bien! non, reprit Jacques qui pâlit et qui était à bout de patience. Je veux entendre de vous ce mot cruel attendu depuis un mois et qui doit mettre fin à des rêves insensés; j'ai du courage, et vous ne savez pas mentir. Je vous en conjure, madame, prononcez l'arrêt qui me chasse!

— Vous chasser!...

Françoise, tremblante et hors d'elle, se leva par un mouvement irrésistible. — Pourquoi vous chasser, vous, mon ami?

— Parce que, répondit Jacques, ce titre d'ami que j'ai sollicité et que j'ai reçu avec imprudence ne me suffit plus : parce que vous savez bien que je vous aime, et que je veux savoir enfin si vous m'aimez.

— Oh! pourquoi me faire cette question? dit madame Ollinger qui chancela tout à coup et qui retomba sur sa chaise.

— Ce jeu terrible ne saurait se prolonger, madame. Je vous en supplie, ajouta Lutel qui se sentait faiblir devant la terreur peinte sur

les traits de Françoise, parlez-moi comme au plus dévoué de vos amis. Ne craignez pas de m'attrister. Je pourrais mourir de joie; j'aurai la force de supporter votre indifférence, peut-être votre mépris.

— Mon mépris, à moi! murmura Françoise en se couvrant le visage de ses deux mains; il parle de mon mépris. Que vous ai-je fait pour que vous me croyiez ingrate et injuste envers vous?

— Non! non. Vous m'estimez,... c'est bien le moins, n'est-ce pas? Oui, j'étais injuste; mais vous le deviendriez à votre tour en me refusant une réponse.. Voyez, je suis soumis d'avance, je ne protesterai pas, je ne ferai aucun reproche; je m'en irai. Françoise, Françoise, devant l'amour le plus pur, au nom de tout ce que vous avez souffert, au nom des larmes que nous avons versées ensemble, répondez. Il n'y a, je vous le jure, ni vanité, ni illusion d'aucune sorte dans mes paroles. C'est mon âme tout entière, c'est ma vie que je vous offre. Françoise, répondez; m'aimez-vous?

Jacques dont les yeux étincelaient, dont les joues, baignées d'une sueur froide, étaient d'une pâleur mortelle, Jacques s'agenouilla presque en parlant ainsi : il pressait les mains de madame Ollinger dans les siennes, les approchait de ses lèvres tremblantes. Mais Françoise, accablée, l'écoutait avec un sourire douloureux, immobile de stupeur, sans songer à lui répondre.

— Ah! vous l'aimez encore, s'écria Jacques, avec une sorte de colère attendrie. Vous l'aimez, celui qui n'a pas su vous aimer.

— Taisez-vous! taisez-vous, répondit madame Ollinger à qui ce reproche parut inspirer de l'énergie. Vous savez bien que je ne puis plus aimer personne.

— Ce n'est pas une réponse!

— C'est pourtant la seule que vous recevrez de moi!

— Eh bien! je l'accepte comme une malédiction jetée sur mon amour, sur mes espérances. Adieu, madame.

Jacques fit un mouvement.

— Ne partez pas! ne m'abandonnez pas! dit Françoise dont les larmes couvrirent la voix.... Que deviendrais-je sans vous?

— Je resterai, répondit Jacques avec solennité, si vous vous prononcez contre un passé irréparable, en faveur d'un avenir de tendresse et de dévouement.

— Non, non, je ne peux pas... je ne veux pas, murmura Françoise

qui croisa ses deux mains sur sa poitrine, comme pour y enfermer ses secrets.

— Tu as tort, mon enfant, dit une voix douce derrière elle.

C'était madame Berthelin qui était revenue.

— Ah ! madame ! ah ! ma mère ! vous l'avez entendu !

— Oui, mon enfant ; et puisqu'il t'interroge, pourquoi ne pas lui répondre ?

— Mais que puis-je lui dire ? Ai-je jamais fait une promesse ? ai-je jamais prononcé un mot qui lui donne le droit de me torturer ainsi ?

Françoise appuyait son front sur l'épaule de sa marraine, par un mouvement enfantin, comme si elle eût été ainsi à l'abri de toute attaque. Jacques attendait plein d'anxiété.

— J'aurais voulu que cette explication fût différée quelque temps encore, reprit Hélène ; mais je la pressentais, et toi aussi, mignonne, puisque tu faisais tout pour l'éviter.

— Moi ! murmura Françoise en secouant la tête.

— Oui, toi, qui mettais tant de coquetterie dans l'amitié. Allons, mon enfant, continua madame Berthelin, en embrassant Françoise avec effusion, tu peux parler sans crainte ; tu ne rencontreras jamais deux cœurs plus dévoués pour recevoir tes confidences.

Françoise se taisait.

— N'insistez plus, madame, reprit Jacques, j'ai eu trop de présomption... je ne demandais pourtant qu'une parole sincère. J'avais assez de courage pour l'entendre ; j'ai assez d'honneur pour m'y soumettre sans murmurer...

— Que voulez-vous de moi ? dit Françoise en le regardant d'un air désespéré.

— Je vous aime, reprit Jacques.

— Vous savez bien que je ne puis pas, que je ne dois pas vous aimer, répondit madame Ollinger d'une voix entrecoupée par des sanglots.

— Vous êtes libre, dit Lutel.

— Libre... par une banqueroute ; c'est vous-même, monsieur, qui avez ainsi jugé mon divorce.

— C'est parce que le passé vous a trahie, madame ; c'est parce que cette banqueroute de toutes vos illusions d'enfant, de jeune fille, a été demandée par celui qui vous devait ses conseils et son amour...

que j'ai fait ce rêve d'avenir qui attend de vous sa consécration... Qui donc vous défend d'aimer?

— Moi ! monsieur. J'ai pu accepter, j'ai pu demander la liberté; mais je garde un anneau de ma chaîne brisée, pour me souvenir. Je suis libre en vertu seulement d'une loi humaine qui n'est pas même la loi de mon pays. Mais au fond de ma conscience je me sens encore la femme de M. Ollinger. Je puis le haïr, je n'ai pas le droit d'en épouser, c'est-à-dire d'en aimer un autre.

Madame Berthelin regarda Lutel comme pour lui dire : — Me suis-je trompée quand je vous ai prévenu?

— Au moins, madame, reprit Jacques avec soumission et d'une voix brisée, avant que je parte pour toujours, je vous le demande à mains jointes... Dites-moi si ce scrupule est la seule barrière entre nous?

— Non, non, je ne puis dire cela...

— Je vous en supplie, ajouta Lutel. Je prends madame Berthelin à témoin que ce secret enfoui dans le plus profond de mon cœur n'en sortirait jamais. Je le garderais, comme une consolation douloureuse, pour attester que j'avais mérité d'être heureux.

— Il ne dépend pas de moi que l'abîme qui nous sépare soit comblé, dit madame Ollinger..., je ne suis pas plus libre d'inspirer des regrets que de donner des espérances.

— Alors, il faut que vous partiez, Jacques! reprit à son tour madame Berthelin d'une voix ferme.

— Eh bien! qu'il parte, ajouta Françoise avec une énergie fiévreuse.

Jacques pleurait comme un enfant; il voulut parler, mais il ne put que tomber à genoux et prendre la main d'Hélène sur laquelle il imprima un long baiser. Quant à madame Ollinger, elle s'était reculée en tremblant, comme si elle avait eu peur qu'il osât la toucher.

— Adieu, Jacques, mon ami, mon enfant, pardonnez-lui! pardonnez-moi, dit madame Berthelin.

Lutel se leva tout autre qu'il ne s'était agenouillé, calme, impassible en apparence, avec un éclair dans les yeux qui sécha ses larmes. Il s'inclina profondément devant Françoise, et quitta la terrasse, se dirigeant vers la grande allée de la maison. Madame Ollinger se rapprocha de sa marraine qui la prit dans ses bras.

— Mon Dieu! ce que je vais faire est mal sans doute, pensa l'ex-

cellente madame Berthelin; mais il souffre trop!... Françoise, ne le laisse pas partir, murmura-t-elle tout bas à l'oreille de sa filleule.

Françoise fit un geste de refus.

— C'est le cœur le plus noble, c'est l'âme la plus aimante... Tu l'as désespéré... Il t'aime!

Françoise secoua la tête.

— Mais, malheureuse enfant! tu te mens à toi-même! tu l'aimes aussi.

Françoise se renversa dans les bras de madame Berthelin et étendit la main pour protester.

— Veux-tu que je le rappelle? il va toucher la grille...

— Non, non, murmura madame Ollinger.

— Il part... Il est parti, ajouta Hélène en entendant la grille se refermer sur Lutel.

— C'est bien! c'est bien! balbutia Françoise qui voulut rentrer et qui tomba évanouie.

Pendant ce temps, Jacques descendait vers la route, lentement, la tête baissée, les bras le long du corps, comme un homme en deuil qui marche derrière un convoi.

XII

Quand Lutel rentra chez lui, Thérèse fut épouvantée de sa pâleur. Elle voulut l'interroger, mais il lui fit signe de le laisser. Il avait la pudeur, sinon la honte de son chagrin. Il s'enferma dans sa chambre, et là, seul, libre de manquer de courage, il pleura comme un enfant, la tête dans ses deux mains, éprouvant dans sa douleur je ne sais quelle horrible satisfaction de conscience à se sentir si faible, si malheureux, si cruellement atteint. C'était toute sa tendresse, tout ce qu'il avait réservé de bon, de noble, de pur, tout ce que le monde n'avait pu flétrir, tout ce que les misères de la vie et les désenchantements de la politique avaient laissé intact, c'était lui enfin, dans la source même de ses pensées les plus généreuses et de sa foi la plus ardente, qui était méconnu, repoussé.

Pourtant, il n'en voulait pas à cette âme fière qui souffrait autant que lui. Françoise lui paraissait plus digne d'amour encore en le torturant, en le sacrifiant à des scrupules. Il croyait bien n'avoir qu'un rival dans ce cœur chaste et brave : l'honneur, la délicatesse de l'épouse séparée, mais non affranchie par la mort. Il se disait ingénument,

sans l'ombre de fatuité, que si Dieu avait permis qu'il la rencontrât jeune fille, il eût été le préféré. Il se disait encore qu'il ne lui était ni odieux ni indifférent; et cette intimité charmante dans laquelle l'amour brûlait inaperçu lui restait, dans le souvenir, comme une preuve de tout ce qu'il avait pu rêver et de tout ce qu'il perdait.

On peut se détacher d'une coquette qui s'est jouée de vous, on peut arracher de son cœur l'image même adorée d'une femme qui ne peut vous comprendre; mais renoncer à celle qui semble choisie de Dieu, qui vous séduit par le regard et par toutes les affinités de l'esprit, qui pourrait être à vous à tout jamais, et qui n'est séparée que par l'abîme d'une convention, d'un remords, c'est là le déchirement suprême.

Jacques se reprochait par moments d'avoir aimé ou, du moins, d'avoir laissé pénétrer son amour. Sa résolution n'avait pu le défendre contre les caresses du printemps, contre l'appel mystérieux de sa jeunesse, contre la grâce innocente de madame Ollinger.

— J'aurais dû me taire, se disait-il; il m'eût été permis de l'aimer encore, de l'aimer toujours, de la voir!... Ne plus la voir, est-ce possible?

Alors il imaginait vingt projets, plus insensés, c'est-à-dire plus héroïques les uns que les autres. Il continuerait à veiller sur elle, à l'approcher, sans en être reconnu. Mais quand l'impuissance de toutes ces consolations lui était démontrée, il recommençait, ou plutôt il continuait à pleurer. Oh! les larmes! il ne faut pas en rire; mais il faut les envier, quand elles sont, comme celles de Jacques, l'indice d'un cœur énergique et invincible devant le monde, faible et humble dans la solitude. Toutefois, Lutel, en cédant à la douleur, se réservait toujours de s'en venger par un sacrifice, par un gage nouveau donné aux mécomptes de la vie. Après une heure de découragement, la raison prit le dessus et le conseilla; l'homme essuya les yeux de l'enfant, de l'orphelin; il sortit de sa chambre, et trouva Thérèse qui, assise devant la table de la salle à manger, les deux mains jointes devant elle, et les yeux rouges, l'attendait.

— Que fais-tu donc là? lui dit Lutel.

Thérèse ramena vivement ses mains à sa ceinture, et Jacques entendit un petit bruit. C'était le cliquetis de son chapelet que la vieille bonne remettait dans sa poche.

— C'est fini! lui dit-elle avec un sourire de contentement, comme si

elle eût été bien persuadée que sa prière était pour beaucoup, sinon pour tout, dans la résignation de son jeune maître.

— Oui, ma bonne, c'est fini, mon chagrin et mes rêves; n'y pensons plus! Thérèse, il faudra préparer mon linge, mes effets; je pars pour un voyage.

— Tu vas bien loin?

— Non, une absence de quelques semaines.

— Si j'étais un homme, tu m'emmènerais?

— Je ne le crois pas; je suis habitué à voyager seul; tu me gênerais.

Thérèse garda le silence, mit le couvert pour le dîner, et avant de sortir se tourna vers Jacques :

— Quand pars-tu?

— Demain, sans doute, dès que j'aurai mon passe-port. La police n'a pas prévu les voyages de chagrin, et il faut attendre qu'elle donne à ceux qui souffrent la faculté d'aller se guérir hors de France.

— Combien de temps à peu près seras-tu parti?

— Huit jours, quinze jours, un mois peut-être; je ne sais pas. Comme tu es curieuse, ce soir, ma bonne Thérèse!

— C'est vrai, je suis curieuse; cela ne me regarde pas. Tu es ton maître et le mien.

Et avec une mauvaise humeur qui cachait sa pitié, Therèse alla dans sa cuisine.

Jacques, le soir même, écrivit à madame Berthelin la lettre suivante :

« Madame,

« C'est à vous que je veux demander pardon tout d'abord. Vous m'aviez posé des conditions que je n'ai pas respectées. Je vous avais promis d'être fort; j'ai été lâche. Vous m'aviez ouvert votre maison pour que je vous aidasse à y entretenir la paix, la sérénité qui la fait envier des malheureux, j'ai abusé de l'hospitalité, j'ai attristé celle que je devais consoler; je vous ai scandalisée et offensée, pardonnez-moi.

« Je pars. J'ignore encore où je vais. Tous les lieux me sont indifférents, puisque je me suis fait interdire, par ma faute, ce paradis à jamais perdu, le seul endroit au monde qui eût pour moi de la verdure, des fleurs, du soleil, et la visible présence de Dieu. Quand j'ai tiré la grille de votre jardin derrière moi, le bruit a réveillé dans ma pensée un écho. Je me suis souvenu d'avoir entendu ainsi retomber

la grille, quand ma mère a été descendue dans la tombe. Me voilà de nouveau en deuil; et c'est la destinée de l'homme que ce deuil des affections choisies dure plus longtemps que le deuil sacré d'une mère!

« Permettez-moi de vous écrire pendant mon voyage; je veux regagner votre estime, et je veux mériter toujours votre amitié. Vous verrez que l'absence, les courses dissiperont ce vertige dont je n'ai pas été maître. Vous aurez d'ailleurs, peut-être, à me donner de bonnes nouvelles. J'entends qu'elle m'aura pardonné aussi; qu'elle aura oublié cet égarement d'un jour, et qu'elle se rappellera seulement nos bonnes causeries, nos jeux innocents, nos belles promenades. Ah! si je pouvais savoir ce qui se passe là-bas dans cette maison! si je pouvais, invisible et présent, entendre encore ce rire que j'ai fait taire, et qui me poursuivra partout!

« Mais non, je ne veux rien savoir; ne me racontez rien de ce que vous faites, de ce que vous dites; et si vous lui parlez de moi, ne me répétez pas dans vos lettres la façon dont elle m'aura pardonné. Je reviendrai quand je serai sûr de n'avoir plus à alarmer votre amitié. Cependant, si un mot de vous... Mais pourquoi me diriez-vous de revenir, puisqu'il m'est défendu de lui assurer que je l'aime, et puisqu'elle ne m'aimera jamais?

« Excusez-moi, madame; j'avais, me semblait-il, beaucoup de choses à vous écrire, et voilà que j'ai déjà trop écrit. Mais cette lettre est pour vous seule. Vous ne la montrerez à personne. Laissez même ignorer mon absence. On pourrait croire que je promène ma douleur d'une façon poétique pour mieux l'entretenir; ou plutôt, on pourrait penser que j'ai hâte de la disperser au vent et de m'en consoler.

« Adieu, madame. Vous recevrez une lettre de ma première étape, c'est-à-dire de bien loin d'ici sans doute, puisque les chemins de fer, dont les gens sensibles disent tant de mal, ont cet avantage du moins de mettre rapidement une distance énorme entre ceux qui ne peuvent plus vivre à côté l'un de l'autre.

« Je me présenterai chez M. Berthelin pour lui faire mes adieux; si je ne devais pas le rencontrer, veuillez, madame, les lui transmettre de ma part. Quant à madame de Perricourt, laissez-lui croire que je vais en province ou en Amérique pour me marier. Elle sera ainsi dispensée de me chercher une femme pendant mon absence.

« Vous voyez que j'ose rire en terminant cette lettre; c'est pour vous prouver que, comptant sur votre pardon, j'ai moins de remords,

et que je n'emporte pas plus d'amertume que je n'en laisse sans doute dans le cœur de mes amis.

« Adieu, encore une fois, et souhaitez-moi, pour ma route, un beau soleil comme celui qui rayonne depuis un mois sur la terrasse de votre château.

« Votre ami dévoué, JACQUES LUTEL. »

Quand Jacques eut terminé cette lettre, il ne voulut pas la relire, de peur de la trouver trop froide, trop ironique, ou trop sincère. Il la cacheta bien vite et la fit jeter à la poste par la vieille Thérèse. Le lendemain au matin il en reçut une de madame Berthelin qui s'était croisée avec la sienne. Par une coïncidence, dont il fut profondément touché à l'heure même où il écrivait pour s'excuser, Hélène, qui pensait à lui, qui le plaignait, qui dans sa bonté se croyait coupable aussi, lui écrivait dans la même intention et commençait presque dans les mêmes termes :

« Mon ami,

« Je vous ai dit de me pardonner; je viens vous le dire encore. Je suis seule coupable de ce qui s'est passé. Je demande à Dieu d'en être seule punie. Il est impossible qu'il ne vous prenne pas en pitié l'un et l'autre, mes chers et tendres enfants; mais moi qui, à mon âge, me suis avisée de me mêler maladroitement des rêves d'un cœur vaillant comme le vôtre, et de consoler par de petits plans romanesques une âme comme celle de ma filleule, moi je dois être frappée, et je le suis déjà, puisque vous êtes parti, puisqu'elle partira sans doute.

« Croyez-le pourtant, mon ami, jamais intentions plus maternelles, jamais vœux plus dévoués n'ont eu un si triste dénoûment, si la scène de tantôt est bien un dénoûment! Mon mari m'avait reproché mon imprudence; moi-même, je m'étais dit souvent que cette intimité avait ses périls. Mais je ne sais quelle faiblesse intérieure, quelle illusion persistante me faisait repousser les conseils, les craintes de la sagesse; et, le croiriez-vous? maintenant encore je me répète que tout n'est pas fini pour vous, qu'il est impossible que vous souffriez par ma faute, et que le bon Dieu ne se mêle pas de débrouiller lui-même les petits fils que j'ai si sottement embrouillés.

« Comment avez-vous supporté cette émotion? Comment vous

trouvez-vous? Françoise est plus calme, je l'ai laissée d'abord s'enfermer dans sa chambre et pleurer tout à son aise; je m'imagine que vous aurez agi comme elle. Je viens de la voir au dîner; il nous était arrivé à six heures une visite, un espion, cette éternelle madame de Perricourt, que j'ai fort bien accueillie, et qui nous a tirées d'embarras. Françoise s'est mêlée peu à peu à la conservation; et comme votre nom a été prononcé plusieurs fois, j'ai remarqué qu'elle le répétait simplement avec le sourire bon et fraternel qu'elle avait toujours autrefois en parlant de vous. N'ayez donc pas d'inquiétude sur son compte, faites que je n'en aie pas sur le vôtre, écrivez-moi bien vite.

« Je n'ose plus donner de conseil; pourtant, il me semble que celui de faire un voyage n'est pas imprudent et devrait être accueilli par vous. Partez et écrivez-moi. Je ne montrerai vos lettres, ou bien je ne les lirai tout haut que quand cette communication aura été formellement permise par vous. N'ayez donc aucune réserve avec moi, votre vieille amie; racontez-moi vos impressions de voyage, vos observations, car vous ne pouvez manquer d'en faire, monsieur le philosophe, et vos accidents, car vous en aurez, je l'espère, et vous allez choisir un pays à aventures.

« Je ne vous condamne pourtant pas à l'exil pour tout l'été. Oh! non; mais il vous serait peut-être difficile et pénible de revenir nous voir dans cette maison, et peut-être attendrez-vous l'hiver pour vous retrouver avec nous! Ce sera bien long! Comment ferai-je pour ne pas vous serrer la main au moins une fois dans la semaine? Est-ce que je vais être obligée de travailler sérieusement à ma tapisserie et de la finir tout entière? Je ne crois pas que les événements me réduisent à cette extrémité. En attendant, suivez mon conseil; voyagez! Mais trouvez un quart d'heure avant votre départ pour m'écrire, pour me répéter que vous ne m'en voulez pas de mes maladresses; et pour m'assurer encore qu'en voulant vous aimer à ma manière je ne me suis pas fait haïr à la vôtre.

« Adieu, mon ami, le ciel est tout chargé de nuages. Il pleuvra demain sans doute. Voilà une belle occasion pour nous de ne plus sortir; la terrasse va nous être interdite. Mais quand il pleut à Saint-Germain et dans les environs, tout le monde sait qu'il ne pleut pas en Italie. Ayez donc confiance, et bon voyage! Parce que je termine gaiement cette lettre, ne croyez pas que je n'aie pas le cœur gros de votre départ; vous me jugeriez bien mal. Vous ai-je

assez dit que je vous regretterai? Je vais faire des petites neuvaines pour pouvoir vous espérer bientôt.

« Je vous disais adieu ; non, au revoir! Jacques. N'oubliez pas de me pardonner avant de partir; la clémence sera pour vous un heureux présage.

« Votre vieille amie, HÉLÈNE BERTHELIN »

Jacques, en recevant cette lettre, fut attendri du mouvement qui inspirait à madame Berthelin des sentiments pareils à ceux qu'il lui avait exprimés lui-même. Cet effort, commun à tous deux, et un peu trop visible des deux côtés pour effacer à la fois la trace d'une larme et pour terminer en plaisantant, était une marque de sympathie bien incontestable. C'est par ces rencontres heureuses que l'amitié se prouve, et Lutel ressentit un adoucissement de ce témoignage arrivé si à propos de la part de la meilleure et de la plus fidèle amie qu'il eût au monde. Il garda même, à tort ou à raison, une sorte de pressentiment favorable de cette lecture.

— Je puis partir, se dit-il, elle me défendra pendant mon absence.

Le surlendemain, en effet, de sa dernière visite à la maison de campagne de madame Berthelin, Lutel quitta Paris. Thérèse voulut l'accompagner jusqu'à la gare. Elle espérait peut-être qu'un accident empêcherait ce départ, qu'une résolution extrême retiendrait Jacques, ou que l'administration du chemin de fer, comprenant que ce voyage la désolait, la pauvre femme, serait assez compatissante pour refuser un billet. Aucun obstacle n'empêcha la séparation, et Thérèse, le cœur gros, mais souriant à son jeune maître qui lui souriait et qui l'assurait du plaisir qu'il aurait à voyager, revint seule à la maison, non pas sans avoir fait en route une petite station au cimetière Montmartre pour prier sur la tombe de madame Lutel, afin que celle-ci veillât, du ciel, sur son enfant que Thérèse ne pouvait plus surveiller.

Jacques n'était pas parti pour l'Italie; sa première lettre fut datée de Strasbourg. Nous demandons la permission, dans l'intérêt de cette étude, d'interrompre un instant notre récit, et de substituer à nos commentaires la correspondance échangée entre Lutel et madame Berthelin. Nous serons ainsi plus facilement et plus fidèlement initiés aux impressions, parfois subtiles, qui constituent tous les faits, toute l'action de ce drame.

Lettre de Jacques Lutel à madame Berthelin.

Strasbourg, 1er juin ....

« Si j'avais répondu, madame, à la lettre que j'ai reçue de vous, au moment où vous receviez la mienne, je n'aurais pas eu la force de quitter Paris; j'aurais abusé, en y réfléchissant, de l'indulgence que vous me manifestiez; je vous aurais conjurée peut-être de m'écrire ainsi, tous les jours, et de me faire vivre, au moins par la pensée, de cette vie charmante dont je me suis rendu indigne.

« Mais j'ai mis sur mon cœur votre lettre comme un baume, et je suis parti, non pas guéri, grand Dieu ! mais plus courageux, mais résolu à justifier désormais la confiance que vous aviez eue en moi, et à retrouver dans les méditations du voyage cette force que j'ai perdue quand je l'ai essayée.

« Vous avez imaginé pour mon pardon une excuse sublime; vous avez feint d'avoir des torts que je repousse, que je nie. Ne m'aviez-vous pas prévenu, à Paris, quand ma curiosité voulait pénétrer cette gaieté étrange? à la campagne, quand j'attendais une réponse favorable de cette mélancolie souriante? Est-ce que vous n'auriez pas, beaucoup mieux que moi, sans doute, inventé à vous seule des distractions pour cette âme malade d'ennui? Est-ce que l'influence quotidienne de votre bonté, de votre sérénité n'eût pas suffi pour la désarmer peu à peu de cette cruelle ironie? Qu'ai-je fait, sinon le contraire de ce qu'on attendait de moi? Et n'ai-je pas été impitoyable, il y a quelques jours, en exigeant un aveu, sans consentir à ce qu'on me répondît par un refus? N'avait-elle pas bien raison de me dire que je n'avais aucun droit pour l'interroger? Sous quelle influence étais-je donc? je me retrouve, je me reconnais, en m'éloignant de Paris; et j'ai honte de moi.

« Pourquoi m'indiquer l'Italie? Ai-je besoin de soleil, de beau ciel, d'un climat de malade ou de convalescent? J'aimerais mieux les âpres frissons du Nord dans les sapins de la Norvége; j'aimerais mieux retrouver l'énergie et la liberté de mon cœur dans les pays glacés. Si je ne craignais de flatter mon mal, en exagérant le remède, j'irais à quelque ascension difficile, à quelque découverte dangereuse; je voudrais une lutte, une activité virile, une expiation noble. Mais la peine dont je souffre n'exige ni cette mollesse, ni cette rigueur de traitement. Je suis à Strasbourg que je n'avais jamais

vu. Franchirai-je le Rhin? Irai-je chercher, retrouver *sa* trace dans ce pays qu'elle a habité deux ans, et perdrai-je les illusions persistantes de mon amour dans cette campagne qui a vu se flétrir les siennes? Je n'en sais rien; j'hésite maintenant. Si j'allais l'aimer davantage, en choisissant pour la fuir les endroits où je dois réveiller son souvenir? Ce voyage n'est-il pas une trahison nouvelle? Je suis bien disposé à me guérir, puisque j'emploie la ruse, puisque je trompe tout le monde, puisque j'essaye de me tromper moi-même!

« Vous me demandez des impressions de voyage, le récit de mes accidents? Je puis lire le *Guide du voyageur sur le Rhin*, que j'ai emporté avec moi, et vous donner de confiance les descriptions des paysages que j'ai traversés sans les voir, et des monuments que j'aurais pu visiter. Pourtant, je serai sincère, j'ai été faire une longue station à la cathédrale de Strasbourg. J'en reviens pénétré d'une fraîcheur qui m'a gagné l'âme, mais qui se dissipera demain. Ce petit roman de mon amour, que je croyais un poëme superbe et douloureux, quand j'étais à Paris, m'a semblé bien chétif, bien mesquin, quand je me suis trouvé seul, à l'ombre de cette gigantesque épopée. Quel abri démesuré pour la foi de notre génération! J'ai prié, non pas selon les formules, et je ne sais au juste quel Dieu j'ai invoqué dans ce temple chrétien; mais je sais bien que j'ai prié un Dieu d'amour et de justice, lui demandant de me ramener dans les voies saines et droites, de m'indiquer un but, de me donner une tâche.

« Je vous fais cet aveu, madame, parce que je comprends que vous ne devez pas plus vous moquer d'un homme qui prie que d'un homme qui pleure. Mais je ne pleure que quand je ne puis faire autrement, et je prie quand je suis à bout de ressource et de volonté. J'appartiens à une génération qu'on brûlerait peut-être comme hérétique, si les bûchers pouvaient se rallumer, mais qui, dans son incrédulité calme et sereine, ne méconnaît aucune des douces consolations de la poésie religieuse, et qui s'agenouille encore avec respect devant un autel, vide pour elle, mais vide comme l'infini.

« Je puis aller en Allemagne, n'est-ce pas, dans ces dispositions paisibles? Cachez bien surtout ce pèlerinage; ne dites à personne que je vais voir la maison qu'elle a quittée pour toujours, le petit jardin dont elle regrettait si naïvement les fleurs dans votre salon de Paris. Pour toujours! voilà un mot qui est contredit par les regrets dont je parle. Ah! si j'étais certain qu'elle eût dit adieu pour toujours à cette maison j'aurais une espérance, ou plutôt, je désespérerais moins.

C'est ce doute qui me poursuit, qui me déchire; c'est ce doute qui m'a rendu impitoyable dans notre dernière entrevue; c'est ce doute qui m'a fait quitter Paris; c'est lui qui m'amène ici.

« Je voulais rester au moins deux jours à Strasbourg. Mais j'aurais peur d'y recevoir une réponse de vous qui m'interdît de continuer ma route, et j'ai un besoin de désobéissance qui m'entraîne. Je repartirai ce soir; je vais partir! Adieu, adieu, madame. Ne laissez pas lire la suscription de la lettre que j'attends avec l'impatience d'un exilé, et que je dois recevoir à *Francfort*.

« Une terreur ridicule dont je vais me confesser me saisit tout à coup. Si j'allais vous trouver en arrivant dans cette vallée! Si ce voyage, vous aviez songé aussi à l'entreprendre! Si cette épreuve que je vais tenter pour moi, vous alliez la tenter pour elle! Non, non; ce serait horrible pour moi; ce serait inutile pour elle. Ne lui donnez pas cette idée qui l'agiterait vainement, et laissez-la oublier tout le monde : celui qu'elle a quitté, celui qu'elle a chassé. Qu'elle soit heureuse de votre tendresse. Elle a toute la grâce de l'amitié. A quoi bon la contraindre à reprendre un devoir sans amour qui alarmerait autant sa conscience que la crainte de l'amour, malgré le devoir! Mais à quoi vais-je songer moi-même! n'êtes-vous pas la sagesse la plus pénétrante? ne me suis-je pas fait interdire le droit de donner un conseil?

« Adieu, madame. Je vais visiter le tombeau du maréchal de Saxe; cela achèvera de me calmer. Il y a aussi deux jolies petites momies qui dorment sous verre; un comte de Nassau et sa fille. J'apprendrai peut-être là, en les voyant, à vivre, à me conserver dans l'immobilité de la mort. Un de ces cadavres vernis a des fleurs sur son front en poussière, et une parure de fête sur son cœur desséché; j'irai vous demander des fleurs pour en faire un bouquet à mon retour. »

Jacques Lutel à madame Berthelin.

Francfort.

« Madame, je suis arrivé depuis deux jours à Francfort, et je n'ai pas encore reçu un seul mot de vous, pas même pour me défendre d'aller plus loin, ou pour m'exhorter, au contraire, à poursuivre ma route, à fatiguer, à épuiser la chimère qui m'emporte! Que veut dire ce silence? Vous ai-je mécontentée? Je suis pourtant, je vous le jure,

bien soumis, et je suis disposé à le devenir dix fois plus encore. Serait-ce que vous préméditez une surprise, une rencontre, et que je vais vous voir demain dans cette petite vallée que je m'obstine à visiter ?

« Ah ! le beau rêve que j'ai fait en venant de Mayence à Francfort. Je n'avais rien vu jusque-là. J'avais eu peur de regarder à côté de moi, de me distraire un seul instant de la contemplation que j'emporte partout avec moi. Je suis parti de Strasbourg en compagnie de nouveaux époux qui vont promener leur bonheur sur les bateaux à vapeur du Rhin, et disperser dans les auberges ce parfum du premier mois qu'on devrait enfermer avec un soin jaloux dans l'ombre la plus discrète de la maison nuptiale. Je les ai maudits ! Heureusement que la mariée était brune ! Je les aurais abandonnés tous deux en route, si j'avais voyagé en présence d'une blonde. Ils se parlaient tout bas, tantôt en allemand, tantôt en français ; ils admiraient le paysage, dans ma langue, qu'ils estropiaient un peu, par politesse pour un Parisien ; ils se confiaient leurs projets d'amoureux dans la leur, que je ne comprenais pas. Je les ai vus se diriger vers le bateau qui va les entraîner à travers les ruines et les montagnes austères. Ils avaient des provisions de touristes : des lorgnettes, des guides, un album ; ils vont faire de l'histoire, dessiner ; peut-être l'époux composera-t-il des vers ! Ils seront heureux ainsi, les malheureux ! Dans leurs impressions de voyage, ils noteront la visite aux vieux burgs, les dîners qu'ils auront pris en route ; ils grimperont à la forteresse d'Erhenbreistein, et on leur expliquera comment la Moselle ne mêle pas tout de suite ses eaux grises à l'eau verte du Rhin. Voilà pourquoi on les a mariés, et voilà pourquoi ils voyagent !

« Mais de Mayence à Francfort j'étais seul, bien seul, et sur un chemin de fer doux, tranquille, côtoyant le *Mein* par instants, entrant ensuite dans une plaine toute verte de moissons, d'enclos, de vergers. On n'a pas dérangé les arbres pour poser les rails ; on n'a eu besoin ni de percer des montagnes, ni de combler des vallées, ni de rétrécir des rivières. Le chemin glisse, serpente, s'allonge à l'aise sur un sol uni. Les paysans (c'était un jour de fête) étaient sur le bord de la route ; ils saluaient gravement, et ne paraissaient pas effrayés de cette locomotive qui lançait sa fumée, comme ils chassent la leur de leurs longues pipes de faïence. Alors, le croiriez-vous ? j'eus une vision : il me sembla que c'était bien ma patrie, ce pays inconnu ; que je rentrais chez moi ; que tout ce monde m'attendait pour me dire

au passage : — dépêchez-vous, ne vous arrêtez pas, *elle* vous demande, *elle* est devant sa maison, là-bas, tout là-bas! Vous allez la voir; dépêchez-vous!

« Suis-je insensé! je crois qu'il m'est arrivé de sourire, de saluer les pommiers qui s'inclinent de chaque côté sur le chemin, comme si je les retrouvais après les avoir perdus, et j'étais persuadé par instants que Françoise allait courir au-devant de moi, à l'arrivée du train, me tendre le front, les bras, et me parler, mais d'une voix plus douce que celle de la jeune mariée de Strasbourg, dans un allemand que j'aurais compris.

« Voilà le rêve que j'ai fait tout éveillé. N'est-ce pas que je suis fou? Mais ne vous moquez pas de moi, madame, et, je vous en supplie, pour me punir d'avoir rêvé cela ou pour me récompenser de n'avoir rêvé que cela, racontez-moi l'emploi de votre journée. Que faisiez-vous? que disiez-vous au moment même où j'allais ainsi à toute vapeur au-devant d'un désenchantement?

« Pourtant, Francfort est une ville intéressante. J'avais depuis longtemps projeté d'y venir. Je crois même que j'y trouverais un ami ou deux, un jeune savant que j'ai rencontré chez vous pendant tout un hiver, et que M. Ollinger peut-être vous avait adressé, et un poëte qui m'avait fait promettre d'aller le voir. Mais il s'agit bien d'un savant, d'un poëte, des rues pittoresques de cette vieille ville, qu'un illustre visiteur, noble exilé maintenant, appelait la *ville des cariatides*! Il s'agit bien, pour moi qui passe pour un républicain et qui le suis peut-être, de contempler la salle où l'on faisait des empereurs d'Allemagne! Non, je ne suis pas venu pour m'instruire, je suis plutôt venu pour oublier... D'ailleurs, ce n'est pas Francfort que je veux voir, mais ses environs, mais un coin de son horizon.

« Cette visite est une idée fixe. Je suis arrivé un jour de fête ou de marché, je ne sais lequel des deux; dans la foule, sur une place qui est fort belle et qu'entourent de vieux édifices, je cherchai à rencontrer, à reconnaître, à surprendre un homme que je veux entrevoir, pour le haïr s'il est heureux de son veuvage; pour le plaindre, s'il est triste et s'il souffre. Mais aucun de ceux que j'ai coudoyés ne m'a semblé être M. Ollinger.

« J'aurais dû vous demander plus de renseignements sur lui. Il me ressemble, dit-on, ah! si ma destinée sur certains points pouvait ressembler à la sienne, si je pouvais être comme il l'a été, l'époux...

« Vous voyez bien que je suis fou! Je devrais déchirer cette lettre,

en disperser les morceaux, aller frapper à la porte du savant ou du poëte en question, visiter en conscience les édifices de Francfort, m'attabler, pour causer d'art, de science, de politique, de la liberté, dans une ville libre, en buvant de la bière et en fumant! Je devrais faire tout, plutôt que ce que j'entreprends de faire. Mais aussi, je suis sans conseils. Je n'ai pas d'amis en Allemagne; et ceux de France me délaissent et m'oublient. Vous m'aviez assuré d'une amitié profonde, d'un dévouement maternel. Ah! madame, si je vous avais prise au mot, je serais bien puni. On ne cesse pas, à volonté, d'être un orphelin.

« Adieu, madame, pardonnez-moi toujours. JACQUES LUTEL. »

Cette lettre de Jacques fut suivie d'une autre qu'il se hâta d'écrire après la visite qu'il avait projetée, avant qu'il eût reçu la réponse de madame Berthelin. Nous croyons, pour l'intelligence du récit, ne devoir la publier qu'après cette réponse même, qui arriva trois jours après, conçue dans ces termes :

Madame Berthelin à Jacques Lutel.

« Que voulez-vous donc que je vous écrive, mon ami? des conseils? des reproches sur ce voyayage qui est une imprudence, mais dont vous pouvez, après tout, tirer un véritable profit? Quand je vous aurai dit que notre vie est simple; qu'elle n'a pas changé, que nous recevons les mêmes visites, aux mêmes jours : vous aurez le journal fidèle, exact, de notre existence à la campagne.

« Mais non; beau menteur, avec votre colère jouée, avec votre indignation, vous voulez m'amener à parler de ma filleule, à entrer dans des détails. Vous vous dites tout bas : « Je saurai bien deviner si on me regrette. » Soyez satisfait : on vous regrette, mais on ne vous rappelle pas. Je ne commettrais pas cette indiscrétion, si je n'étais certaine qu'elle vous est inutile, qu'elle ne vous apprend pas grand'chose, et si d'ailleurs je n'avais pas un souci constant qui m'exhorte à ne pas vous décourager.

« Oui, Jacques, maintenez-vous avec force, avec persévérance, dans un doute semblable à celui qui vous fait prier aux églises, sans être bien chrétien. Je ne vous dis pas d'aimer Françoise; mais aimez l'amour en pensant à elle, et peut-être serez-vous récompensé!

« Mon ami, vous avez bien fait de partir; vous avez eu tort d'aller

en Allemagne; je ne sais si vous aurez fait déjà, quand vous recevrez cette lettre, la promenade de découverte que vous préméditez. Mais soyez prêt à revenir, si je vous donne un signal.

« Il y a dans le cœur de Françoise d'étranges mystères qui déconcertent toute ma prévoyance. Nous avions déjà, vous et moi, chacun nos remords : moi, pour vous avoir exposé; vous, pour avoir manqué de la résolution que je vous avais si bien recommandée. Françoise à son tour a les siens, et si elle savait où vous êtes, je crois qu'elle vous écrirait aussi pour vous demander pardon.

« Le lendemain de votre départ, elle a eu une excellente contenance, dans la première partie de la journée; mais à l'heure où d'ordinaire vous arriviez, elle est devenue inquiète; elle semblait écouter si la cloche de la grille n'annonçait pas une visite. J'ai voulu lui parler, elle me répondait à peine; le temps était couvert, nous avions un prétexte pour ne pas aller sur la terrasse; pourtant elle a désiré y venir. Les chaises étaient restées dans l'ordre, ou, pour mieux dire, dans le désordre de la veille. Françoise, en voyant ces traces, s'est appuyée sur moi, et s'est mise à fondre en larmes.

« — Je lui ai fait bien de la peine, m'a-t-elle dit.

« — Sans doute, ai-je répondu; mais tu as obéi à un sentiment que je respecte et qu'il respectera à son tour.

« — Puis-je savoir à quoi j'ai obéi? reprit-elle. Je l'ai attristé, lui, si bon, si généreux; je lui ai laissé croire que je méconnaissais son affection, son amour.

« [Elle a dit le mot *amour ;* ce n'est pas moi qui l'invente.]

« — Alors, mon enfant, lui ai-je répondu, je vais lui écrire, je vais le rappeler.

« — Non, non, dit-elle avec vivacité, pas encore ! Je souffre de son départ; mais je suis aise pourtant qu'il m'ait laissée seule avec vous; à nous deux, nous suffirons à pénétrer cette énigme de mon âme. Tenez, marraine, je vais me confesser.

« Et, s'asseyant à côté de moi, posant sa jolie tête sur mon épaule, dans une attitude qui lui devient familière depuis quelque temps, et qu'elle n'avait pas autrefois, ma filleule m'a raconté naïvement cette lutte de conscience, cette affection sincère qu'elle a pour vous et cette résistance obstinée de ses scrupules. Elle a laissé échapper un mot qu'il faut méditer, parce que c'est là l'énigme.

« — Je l'aimerais, avait-elle dit, s'il ne ressemblait pas tant à mon mari.

« — Quel enfantillage ! lui ai-je répondu ; vas-tu lui faire porter la peine des défauts de M. Ollinger?

« — Oh ! ce ne sont pas les défauts de M. Ollinger qu'il me rappelle, a-t-elle repris avec vivacité; ce sont ses qualités qu'il m'explique et qu'il voudrait me faire aimer !

« Je vous répète exactement cette partie de notre entretien ; j'ajoute qu'elle m'a autorisée à vous la redire. Elle est la plus loyale des femmes, elle est la plus digne d'être aimée ; mais il faut que sa volonté se dégage ; il faut que son caractère puisse se montrer dans sa force, dans sa tranquillité. Encore une fois, vous avez bien fait de partir ; elle vous verra mieux de loin ; elle se consultera mieux. Elle me charge, si je vous écris, de vous prier de ne pas attribuer à un reste de coquetterie sa conduite de l'autre jour.

« Quant à moi, Jacques, je n'ose rien conclure. J'ai hésité à vous mettre au courant, voilà pourquoi j'ai différé cette lettre. J'aimerais mieux vous faire souffrir par mon silence que de réveiller imprudemment un espoir qui pourrait encore s'évanouir. Mais il faudrait une tête plus forte que la mienne, et un cœur plus désintéressé que le mien de ce qui vous touche tous les deux pour débrouiller toutes ces finesses. En attendant, soyez averti. Vous êtes un monstre d'ingratitude filiale de vous plaindre du retard que j'ai mis à écrire; vous vous plaindrez maintenant de ce que je vous ai raconté. Vous voudriez en savoir davantage ; mais soyez assuré, Jacques, que si quelque chose se décide pour vous-même ou contre vous, je vous l'écrirai avec la tendresse d'une mère s'adressant à un fils qu'elle sait brave et à la hauteur de tous les sacrifices, comme il est digne de tous les bonheurs.

« Ne me faites pas repentir de cette lettre sincère ; n'en attendez pas une autre avant plusieurs jours. J'observe, et j'attends. Françoise souffre. Hélas ! suis-je obligée de dire que c'est bon signe ! Je vois ses joues pâlir, ses jolis yeux se creuser ; elle a souvent la fièvre ; mais quand je l'interroge, elle sourit et me répond :

« — Ne soyez pas inquiète, je serai guérie quand je serai décidée.

« Se décidera-t-elle promptement ? je l'espère ; en tous cas, je le demande à Dieu ; et moi, qui ne suis pas un esprit fort comme vous, mon cher philosophe, je le demande tout simplement au Dieu de ma paroisse.

« Vous aurez sans doute été faire ce pèlerinage imprudent quand vous recevrez cette lettre ; vous aurez vu M. Ollinger. Dites-moi ce

que vous en pensez. Tâchez donc de découvrir ses défauts et ses mérites, pour ne pas lui ressembler, puisque cette ressemblance vous porte malheur, en attendant peut-être qu'elle vous porte bonheur.

« Je vous répète, en finissant cette lettre, que la condition de ma franchise envers vous, c'est l'obéissance. Restez là-bas jusqu'à ce qu'on vous rappelle, et soyez sûr que j'inventerais plutôt un télégraphe pour vous rappeler quand il en sera temps, que de vous laisser languir sous les pommiers des chemins allemands à une époque où les pommes ne sont pas mûres et où on ne peut les cueillir.

« Encore une fois, courage! ne doutez jamais d'une amitié qui se prouve bien, je l'espère, par les nombreuses maladresses que l'émotion lui fait commettre. Je ne vous dis plus adieu, mais au revoir. HÉLÈNE BERTHELIN. »

Nous verrons plus loin ce que Jacques dut penser de cette lettre qui était une réponse, mais qui ne lui parvint qu'après le départ de la lettre suivante.

Francfort, juin ...

« Madame, j'ai fait mon pèlerinage. J'ai vu cette vallée qui a perdu son rayon le plus doux, sa fleur la plus belle; j'ai salué cette maison dont elle est sortie, un jour, fière et indignée, dans laquelle on respire encore la grâce qu'elle y avait apportée. C'est bien ainsi que je rêvais ce tranquille horizon, tranquille jusqu'à la monotonie. Il faut avoir souffert pour comprendre ce paysage, qui ne provoque, au premier aspect, aucune sensation vive, mais qu'on peut regretter quand on a fatigué son âme. On a vu partout ces molles collines, cette petite rivière, ces prairies; mais la banalité même de cet horizon en fait une sorte de lieu de repos, où rien n'éveille celui qui veut dormir. Je comprends qu'*elle* ait en horreur cette prison à ciel ouvert : moi je l'aimerais; hélas! je ne l'aime qu'en songeant à *elle*, qu'en y retrouvant sa trace!

« L'usine de M. Ollinger est située dans un pli du coteau. Elle m'a paru grande, bien bâtie, bien entretenue : on me l'a fait visiter dans tous ses détails, mais je l'ai à peine regardée. Je me suis présenté à une sorte de contre-maître qui m'a répondu en français quand je l'ai interrogé par les monosyllabes étranges que j'avais inventés en route, à l'aide d'un petit dictionnaire. Cet excellent homme m'a pris pour un ingénieur; mais il n'a pas abusé de sa découverte et n'a pas tenu à m'éblouir, plus qu'il n'a tenu à profiter de ma

science. Je n'osais demander le maître véritable, le chef; mais j'espérais le rencontrer. Pourtant, après une heure d'exploration, j'étais assez instruit pour avoir le droit de me retirer; et je m'en allais fort désappointé quand un monsieur, d'assez bonne mine, vêtu d'une sorte d'habit de chasse, en velours gris, une casquette sur la tête, et une pipe placée dans une poche de côté, s'offrit à moi, le croiriez-vous? tenant à la main un magnifique bouquet de fleurs, rares pour la saison. Je saluai M. Ollinger, car ce ne pouvait être que lui; je m'excusai du mieux que je pus de la liberté que j'avais prise, et j'entremêlai un compliment sur son bouquet à des éloges chaleureux sur son établissement.

« Il rougit, sans que je puisse attester lequel des deux, de l'ingénieur en chef ou de l'amateur de fleurs, a été confus : il m'invita à entrer dans la maison; et comme cette politesse répondait à mon plus violent désir, je me fis un peu prier avant de l'accepter. Toutefois, cette tactique est mauvaise avec les Allemands. Ils offrent; mais ils ne tyrannisent pas leurs hôtes de supplications violentes, à la mode française : aussi, peut-on croire qu'on leur fait plaisir en acceptant. M. Ollinger, qui est venu souvent à Paris, a souri de ma réserve affectée; mais, cependant, j'ai compris à un certain point qu'il fallait me hâter de consentir, car le caractère national allait enfin couper court à cet effort extra-germanique.

« La maison est séparée de l'usine; elle est à l'écart, dans un jardin bien ombragé. La rivière qui lave le minerai passe au fond, rouge, jaune, sale; mais comme c'est le Pactole, on lui a fait la politesse de deux rives charmantes et de petits ponts rustiques. M. Ollinger me fit entrer d'abord au rez-de-chaussée, dans son bureau, s'excusa sur l'obligation de se débarrasser de ses fleurs, et sortit pour un instant. Pendant son absence, un domestique apportait sur un plateau deux verres, une bouteille de vin du Rhin et des cigares. Je regardais autour de moi ce cabinet, où des armes de chasse se mêlaient à des instruments de chimie, où des plans étaient étalés sur le mur, où des échantillons de minéralogie étaient disséminés sur les meubles, sur le poêle, et même sur les siéges. Ce cabinet était une sorte d'uniforme extérieur, qui n'annonçait rien de l'homme intérieur; le souvenir de Françoise disparaissait là complétement, à moins qu'elle n'eût fait elle-même cadeau à son mari d'une de ces belles pipes qui étaient rangées dans un ratelier, comme de petits fusils.

« M. Ollinger revint, et je pus alors, tout en causant de l'industrie (je crois même que j'ai parlé du Zollverein), tout en l'interrogeant sur les richesses de la contrée, l'examiner attentivement. Pourquoi trouve-t-on que je lui ressemble? Est-ce que j'ai vraiment ces joues pleines, cette santé, ce calme irritant? Est-ce que, si je mettais un habit de velours gris en me coiffant d'une casquette à petite visière, et en glissant une grosse pipe dans ma poche de côté, j'aurais cette physionomie? J'ai quelque raison de me défier des hommes placides : je mis donc toute mon habileté en œuvre pour trouver le moyen de faire sortir mon hôte de sa réserve. Mais qu'avec lui, grand Dieu! l'abandon est difficile! comme il est lent à avoir confiance! J'étais tenté de lui dire que je le connaissais et de lui parler de la petite bague qu'il avait reçue jadis de Françoise.

« Chose singulière, je ressentais du dépit, de la colère de sa froideur; mais je n'éprouvais pas ce mouvement de haine auquel je m'étais attendu, et que peut-être bien j'espérais, en arrivant. Quelque chose d'irrésistible m'entraînait à voir dans cet homme plutôt un ami qu'un rival; la sympathie naissait entre nous. Était-ce la curiosité seulement? Était-ce un instinct mauvais de la nature qui me poussait à me lier avec lui, pour mieux le connaître, mieux le combattre, mieux le trahir enfin? Je l'ignore; mais au second verre de vin du Rhin, je lui parlai avec une effusion qu'il aurait dû apprécier. Il resta muet; me sourit encore aussi froidement, et me versa un troisième verre.

« J'avais épuisé tous les sujets; je mourais d'envie de visiter sa maison; je lui parlai des belles fleurs qu'il avait à la main, quand je l'avais rencontré. Il me répondit qu'en effet il était un amateur; et comme je trouvais étrange qu'un amateur ne m'offrît pas aussitôt de voir sa collection, il accepta l'épigramme ou le compliment, avec la même impassibilité, et se leva pour me conduire. Je me souvenais, par un mot dit un jour à Paris, que le salon communiquait avec le jardin d'hiver; mais M. Ollinger me fit sortir, au lieu de me faire traverser la pièce qui était de l'autre côté du vestibule, en face de son cabinet, et nous dûmes contourner la maison, pour arriver dans la serre.

« Ah! nous étions injustes quand nous lui faisions croire, à elle, que ses fleurs d'Allemagne devaient être négligées ou mortes! Rien d'admirable, au contraire, comme ce boudoir enchanté! Ne lui laissez pas lire ma lettre, elle serait capable de revenir, d'accourir, moi pré-

ment pour revoir ce coin de paradis. M. Ollinger en porte toujours sur lui la clef ; il m'a expliqué qu'il avait des espèces rares, uniques au monde, et qu'il serait désolé d'un vol ou d'une indiscrétion du jardinier ; il est fier de triompher à certaines expositions ; il est en correspondance avec les horticulteurs les plus célèbres de l'Europe.

— L'année prochaine, me dit-il, je veux qu'on parle de mes fleurs à Paris.

« Je le regardai ; mais il n'y avait rien que le contentement d'un propriétaire sur cette bonne figure. Impossible de surprendre une allusion, un regret. Il paraissait heureux comme un homme qui a fait du célibat toute son ambition terrestre.

« Les fleurs étaient aussi discrètes que lui. Aucune ne me parla de Françoise. Je les regardai toutes. Elles s'épanouissaient insoucieuses, ingrates ; elles avaient le même soleil, la même température douce et mesurée, les mêmes soins ; elles ne regrettaient personne. Pourtant je vis dans un angle une trace, un souvenir. C'était, au-dessus d'un fauteuil rustique, un petit chapeau de paille suspendu, accroché ; le ruban a pâli : il était bleu, il est presque blanc ; et, tout à côté de ce siége, dans lequel sans doute personne ne s'est assis après elle, j'aperçus un petit arrosoir et une petite bêche en acier, emmanchée d'un bois précieux. L'enfant qui a laissé là ces joujoux, c'est *elle*.

« M. Ollinger ne parut pas remarquer le regard de convoitise féroce que je jetai sur ces reliques ; il attendit que j'eusse tout admiré, et se prépara à me reconduire. Je feignis de me tromper en sortant, et je marchai tout droit vers une porte qui devait être celle du salon.

« M. Ollinger ne fut pas contrarié de mon erreur feinte : il choisit une clef parmi celles qu'il portait et m'ouvrit cette porte.

« — C'est mon salon, me dit-il.

« J'y entrai, comme si j'allais y découvrir des choses merveilleuses ; mais je vis deux rangées de fauteuils, le long de chaque mur. Des housses les recouvraient soigneusement ; d'ailleurs, tout était enveloppé. Le piano, sur lequel elle a chanté souvent le *Lied* qui nous a si profondément troublés un certain soir, le piano avait aussi son linceul. Cette pièce ne sert plus ; quelques tableaux étaient appendus au mur, et au milieu d'eux un grand cadre rempli par une simple toile verte.

« Comme je regardais cette place vide, M. Ollinger me dit :

« — C'est le portrait d'une personne morte que j'ai enlevé.

« Où donc l'a-t-il mis ? Où donc a-t-il mis les fleurs qu'il a cueil-

lies? Je n'avais aucune raison pour prolonger ma visite. Je parus admirer la belle ordonnance de ces fauteuils, et je saluai M. Ollinger, comme pour prendre congé de lui. J'étais triste du peu que j'avais découvert. Cet homme est-il un phlegmatique sincère, ou un grand cœur qui cache sa blessure? Voilà ce que je ne sais pas au juste. Si je lui ressemble par l'extérieur, je ne lui ressemble pas absolument au moral; j'aurais moins de courage, moins d'impassibilité. Ce n'est pas moi qui laisserais ce petit chapeau de paille dans la serre, et qui arracherais le portrait du salon, comme si l'on devait oublier les morts!

« M. Ollinger me reconduisit jusque sur le chemin. Au moment de le quitter, et comme je le saluais encore, une inspiration subite me conseilla de prononcer votre nom. Je lui parlai des deux habitants de Francfort que j'avais rencontrés à Paris, chez vous. Il me répondit en souriant qu'ils étaient ses amis, et il me donna l'adresse de chacun d'eux.

« — Vous connaissez madame Berthelin? me dit-il d'une voix calme.

« — Un peu, répliquai-je en reniant votre amitié.

« — Elle a un salon fort agréable, ajouta-t-il; j'y suis allé quelquefois dans mes voyages à Paris. Puisque nous avons des connaissances qui nous sont communes, puisque vous désirez voir mes deux amis de Francfort, promettez-moi de revenir, monsieur, et d'accepter pour un de ces jours un dîner de garçon qui nous réunira tous les quatre.

« J'acceptai sans hésitation. Il parut ravi, et nous nous séparâmes après avoir fixé le jour. Encore une fois, quel homme est-ce donc que cet Allemand? Pourquoi ne s'est-il pas fait aimer? Il désire me parler de vous, et moi, je veux lui parler d'*elle* : je crois que je serais revenu de moi-même, si lui-même ne m'eût engagé à revenir.

« Voilà, madame, le récit de ce pèlerinage. Ai-je été bien coupable, bien téméraire? Quelle curiosité étrange m'a poussé à venir ainsi étudier un homme que, dans la logique ordinaire des passions, je devrais fuir, ou du moins, que je devrais éviter de connaître? Mais je parle de passions et je parle de logique : voilà deux mots qui se contredisent. Adieu, madame. Je vous ai dit combien je souffrais de votre silence; écrivez-moi. Maintenant surtout, je suis avide de nouvelles.

JACQUES LUTEL. »

Ce fut le lendemain de cette lettre que Jacques reçut, ainsi que nous l'avons dit, la réponse de madame Berthelin à ses précédents messages. Voici ce qu'il se hâta de lui écrire :

Francfort, juin ...

« Ah ! madame, prenez bien garde de me faire revenir ! Si vous saviez dans quels transports m'a jeté ce mot d'espérance que vous atténuez, que vous refroidissez encore. Quoi ! je pourrais obtenir enfin qu'elle se prononçât !

« Je pars dans cinq minutes pour retourner à l'usine ; comment pourrai-je cacher à *son* mari la joie qui m'étouffe, et qui sera visible dans mes yeux ? Si je lui disais tout, hardiment, simplement, loyalement ? Quels sont donc ces mérites de M. Ollinger qu'elle a peur de retrouver en moi ? Je vais le haïr, cet homme, que je suis disposé à aimer, si son souvenir me fait tort, et étouffe mes espérances dans leur fleur !

« Mes espérances ! Quoi ! je ne suis plus chassé, maudit ! On me dit seulement d'attendre ; on promet de me rappeler ! Hâtez-vous, madame. Elle pâlit, dites-vous ; elle est malade ! Que fais-je donc ici, tandis qu'elle souffre là-bas ? Par grâce, par pitié pour moi, par pitié pour elle, ne me laissez pas languir dans cet exil ! Je suis tenté de prendre la route de France, au lieu de retourner dans cette vallée ; j'ai peur, maintenant, comme d'un piége, comme d'une imprudence, de cette seconde visite à M. Ollinger. Ce caprice me portera malheur.

« Et pourtant, je vaux mieux que lui, je le jure ; je suis plus digne d'être aimé, puisque j'aime davantage ! Soyez certaine qu'il ne m'échappera pas aujourd'hui ; je le connaîtrai à fond, et je vous le ferai connaître.

« Adieu, madame, on m'attend. Je vous écrirai demain une longue lettre. Merci pour ces pages qui m'empêchent de désespérer. Je blasphémais en ayant l'air de douter de votre dévouement ; je mentais surtout ; car je vous adore, comme la meilleure, comme la plus tendre des amies, comme la plus prévoyante des mères. Vous verrez que nous serons tous heureux ! JACQUES LUTEL. »

LOUIS ULBACH.

(La suite à la prochaine livraison.)

LES FRONTIÈRES DE LA FRANCE

SOUS L'ANCIEN RÉGIME.

I

La *Gaule*, ou la région française, est limitée naturellement au couchant par l'océan Atlantique, au nord par la Manche et la mer Germanique, au levant par le Rhin et les Alpes, au midi par la Méditerranée et les Pyrénées. Ainsi, un littoral qui se développe pendant près de trois mille kilomètres sur trois mers, deux vastes chaînes de montagnes les plus élevées de l'Europe, un fleuve large, profond, qui a treize cents kilomètres de cours, telles sont les limites de cette contrée dont l'heureuse situation excitait déjà l'admiration de Strabon: « Il semble, disait-il, qu'une divinité tutélaire éleva ces chaînes de montagnes, rapprocha ces mers, traça et dirigea le cours de tant de fleuves pour faire un jour de la Gaule le lieu le plus florissant de la terre. »

Mais les limites de la région française ne forment pas toutes de bonnes frontières. Des deux côtés où elle est avoisinée par des peuples qui sont de race celtique ou latine et qui ont tant d'affinités avec elle par les mœurs, le langage, la religion, elle a pour limites les barrières formidables des Alpes et des Pyrénées; des deux côtés, au contraire, où elle est avoisinée par des peuples de race germanique et qui diffèrent d'elle par la croyance, l'idiome et les idées, elle a seulement pour barrières, d'abord un étroit bras de mer, facilement franchissable, qui l'isole à peine des îles Britanniques; ensuite un fleuve qui unit plutôt qu'il ne sépare la Gaule de la Germanie. En effet, le Rhin est une limite politique et non une frontière militaire; la région qu'il parcourt de Bâle à la mer ne forme qu'un tout géologique à travers lequel il se fraye un chemin; les pays de ses deux rives sont si semblables de climat, de sol, de productions, d'habi-

tants, qu'ils semblent indivisibles; enfin la Gaule et la Germanie, venant à se confondre, pour ainsi dire, dans ce terrain neutre, sont appelées naturellement et perpétuellement à influer, à réagir l'une sur l'autre. Nous verrons comment ces conditions géographiques ont fait les destinées, les périls et la grandeur de la France.

Cependant, dans les temps anciens, les limites de la Gaule étaient réellement de bonnes frontières : ainsi les Alpes et les Pyrénées n'avaient point de passages et étaient presque infranchissables; le Rhin lui-même se trouvait bordé d'innombrables dérivations, d'immenses forêts, d'impénétrables marécages qui en rendaient les approches très-difficiles. Aussi ce fut moins par la force que par la ruse, et en tournant, pour ainsi dire, ses frontières naturelles, que les Romains parvinrent à s'introduire dans la Gaule. Ils y entrèrent par les Alpes Maritimes, comme alliés des Marseillais, fondèrent quelques colonies entre la Durance et la mer, et firent de cette *Province* la base de leurs envahissements; puis ils s'avancèrent dans l'intérieur en profitant des divisions des peuples gaulois, et, sous le prétexte de les protéger contre les Germains qui commençaient à attaquer le Rhin, ils se rendirent maîtres du centre du pays. C'est là qu'ils rencontrèrent les plus grands obstacles naturels dans le plateau d'Auvergne, dont les volcans étaient à peine éteints, les aspérités encore toutes fraîches, les pentes et les approches partout hérissées de forêts, enfin qui était alors la citadelle naturelle de la Gaule.

Les frontières de ce pays, malgré leurs obstacles sauvages, furent donc inutiles dans la conquête romaine; mais après cette conquête, elles prirent une grande importance et devinrent, du côté du Rhin, la barrière de l'empire romain contre l'invasion germanique, ou pour mieux dire, la barrière de la civilisation contre la barbarie. Alors fut établi sur la frontière rhénane un vaste système de défenses : on fit de la zone de terrain situé le long du fleuve, depuis sa sortie de l'Helvétie jusqu'à ses embouchures, une suite de colonies militaires; on y éleva des postes, des places fortes, des camps dont l'emplacement fut choisi avec une profonde intelligence des lieux, c'est-à-dire au confluent des rivières qui ouvrent des routes dans l'intérieur, ou bien dans les éclaircies des grandes forêts qui les bordent, partout enfin où manquaient les obstacles naturels. La plupart des grandes villes ou des places de guerre qui existent encore sur la rive gauche du Rhin sont nées de ces camps ou postes romains. Ainsi en est-il de Strasbourg (*Argentoratum*), de Mayence (*Moguntiacum*), de

Coblentz (*Confluentes*), de Cologne (*Colonia agrippina*), de Neuss (*Nova castra*), etc. Huit légions, formant vingt à vingt-cinq mille hommes, étaient cantonnées dans tous ces camps pour défendre la frontière du Rhin.

Cette frontière si belle, si bien gardée, fut attaquée inutilement pendant plus de deux cents ans; puis, vers le milieu du troisième siècle, l'empire étant déjà en décadence et les légions décimées par l'indiscipline, elle fut franchie, mais temporairement. On rejeta les barbares au delà du fleuve, et comme le recrutement des armées romaines devenait de plus en plus difficile, l'empereur Probus confia la défense des camps du Rhin à des colonies qu'il fit venir de la Germanie. Ces colonies sont les premières couches de la population germanique qui habite aujourd'hui la rive gauche du Rhin, et elles firent ainsi de cette partie de la Gaule une sorte de continuation de la Germanie; on forma même du pays qu'elles occupaient deux provinces nouvelles qui prirent les noms de *Germania prima*, *Germania secunda*.

Au moyen de ces colonies germaines, on obtint environ cent ans de repos; puis la frontière fut encore franchie par les Francs qui saccagèrent quarante-cinq villes et firent reculer la population à plus de trente lieues du Rhin. Julien les vainquit et les força de repasser le fleuve; mais les attaques ne s'arrêtèrent plus : les camps étaient ruinés, les villes dépeuplées; les frontières n'avaient plus pour défenseurs que des barbares soldés par les empereurs; enfin la population, formée de colons, d'esclaves, d'opprimés, tendait la main aux envahisseurs. Aussi le dernier jour de l'an 406, « le fleuve qui sépare deux mondes, » suivant l'expression de Salvien, fut définitivement franchi; l'Europe septentrionale déborda sur la Gaule : « Tout ce qui se trouvait, dit Saint Jérôme, entre les Alpes et les Pyrénées, entre l'Océan et le Rhin, fut dévasté; » et l'on vit « cette contrée, illustre par sept siècles de victoires[1], » inondée par cent peuples différents de mœurs, de langues, d'armes, de costumes. Pour retrouver un pareil passage du Rhin, une pareille dévastation de la Gaule, une pareille invasion des peuples du Nord, il faut traverser quatorze siècles et passer de la fin de 406 à la fin de 1813. Alors aussi, cette frontière du Rhin si redoutable, avec tous ses camps, ses défenses, ses places de guerre, fut inutile; alors aussi, un grand empire, un autre empire

1. Josèphe, l. II, ch. 16.

romain fut détruit; alors aussi, cent peuples divers, victorieux après de nombreuses défaites, mirent le pied sur la tête des Gaulois en disant : « Malheur aux vaincus! »

Les frontières naturelles restèrent les frontières de la Gaule sous la domination des Francs, et elles prirent une nouvelle importance, surtout lorsque ces barbares, ayant vaincu les autres envahisseurs, restèrent les seuls maîtres du pays et se furent confondus avec la population gauloise. Alors ils eurent à défendre, non plus seulement comme les Romains, la frontière du Rhin, mais avec cette frontière, attaquée par les Alamans, les Frisons, les Saxons, celle des Alpes que menaçaient les Lombards, celle des Pyrénées que menacèrent d'abord les Visigoths, ensuite les Arabes. Les Francs ne rétablirent nulle part le système de camps, de places, de défenses artificielles des Romains; leur épée fut suffisante à arrêter les nouveaux envahisseurs, et la victoire de Clovis à Tolbiac témoigna que ces maîtres de la Gaule étaient résolus à faire respecter la frontière du Rhin. Ils se trouvèrent même entraînés, dans cette lutte, à poursuivre les Germains sur leur propre territoire, donc à étendre leur domination au delà des limites naturelles de la Gaule. Mais la barrière du Rhin s'en trouva amoindrie et comme effacée; la couche germanique de la rive gauche devint plus étendue et plus épaisse; et en même temps que la partie orientale de la région gauloise ne semblait plus, par sa population, qu'une extension de la Germanie, la Germanie presque entière devint la conquête de la Gaule franque. Enfin de tout ce mélange, de toute cette confusion, de toute cette réaction des deux régions l'une sur l'autre, il résulta que sous Charlemagne la Gaule ne fut plus que le centre d'un grand empire, qui s'étendait au nord et au levant jusqu'à l'Elbe et au Danube, en Italie jusqu'au Vulturne, en Espagne jusqu'à l'Èbre. Cette grandeur contre nature fut chèrement payée, et l'extension de la Gaule au delà de ses limites, cette extension que nous avons vue de nos jours si malheureusement imitée par le moderne Charlemagne, eut, au neuvième comme au dix-neuvième siècle, les plus funestes conséquences.

Les peuples qui avaient été agrégés de force à cet empire éphémère cherchèrent à s'en séparer; la bataille de Fontenay et le traité de Verdun (842) effectuèrent cette séparation, et la Gaule devenue la *France* perdit pour des siècles ses frontières naturelles. Elle fut éloignée du Rhin et des Alpes, ne posséda plus que nominalement les Pyrénées, et réduite enfin à une limite artificielle et très confuse qui

touchait en partie l'Escaut, la Meuse, la Saône, le Rhône. Toute la longue bande de territoire comprise entre cette limite d'une part, d'autre part entre le Rhin et les Alpes, resta indépendante, mais serrée, convoitée, disputée par la France et l'Allemagne, flottant continuellement entre ces deux régions, incapable à jamais de former un État, une nation, partagée en plusieurs parties dont les principales furent d'abord les royaumes de Lorraine et de Provence

Alors commença pour la France une existence nouvelle, l'existence la plus périlleuse, la plus laborieuse qui, à travers dix siècles de combats, d'efforts, de revers, de succès, n'est pas encore terminée. Réduite à n'être plus qu'un des royaumes démembrés de l'empire de Charlemagne, elle tendit sans cesse, sans repos, à reprendre sa position et sa grandeur, en s'efforçant de regagner sinon sa frontière naturelle, sa frontière gauloise, au moins quelques-uns des pays qui l'en séparaient et dont elle pût se faire une barrière contre ses ennemis. Ce fut la tâche glorieuse imposée à ses rois.

Cette tâche semble ignorée des derniers princes de la deuxième race, alors que l'unité territoriale n'existe plus, que la France se trouve partagée en cent petits États rivaux ou ennemis, que la patrie, se trouvant réduite au sol que mesurent les pieds, le sentiment national devient insaisissable. Et cependant, ce n'est pas sans surprise qu'on voit Charles le Chauve et ses successeurs, malgré leur nullité, leur impuissance, revendiquer les royaumes de Lorraine et de Provence et s'efforcer, de leurs débiles mains, de rendre à la France quelques lambeaux de ses limites naturelles.

II

Avec les rois de la troisième race, le travail de reconstruction du territoire français commence réellement, et il se confond naturellement avec le grand travail d'*unification* nationale qui a été l'œuvre de la dynastie capétienne. A partir de Hugues Capet, la politique traditionnelle des rois de France consiste à reculer, à étendre les limites de leur petit domaine jusqu'à ce qu'il atteigne les limites de l'ancienne Gaule. Ce n'est point l'œuvre d'un homme, ni d'un règne, ils le savent; mais chacun d'eux n'en apporte pas moins sa pierre à cet édifice dont la construction doit durer des siècles avec une foi profonde, un dévouement constant, l'habileté la plus persévérante. Ce n'est pas une ambition vulgaire qui les anime, mais une mission

de famille qu'ils remplissent patiemment, obscurément; ils n'ont pas de plan à ce sujet, pas de théorie, mais ils ont un souvenir confus de la grandeur de Clovis et de Charlemagne; ils ont enfin tout simplement et comme la nation elle-même l'idée, le sentiment, l'instinct de l'unité française.

Nous n'avons pas à suivre les phases diverses de ce grand travail, qui comprend la meilleure partie de l'histoire de notre pays. Disons seulement que le domaine royal, ou le royaume de France, qui, sous Hugues Capet, avait pour villes extrêmes ou pour frontières Orléans et Beauvais, avait déjà pour limites sous Philippe-Auguste, au midi la Charente et le plateau de l'Auvergne, au levant l'Yonne, au couchant la Mayenne, au nord la Somme et la Manche; que sous saint Louis, au moyen de la conquête du Languedoc, il touchait aux Cévennes, aux Pyrénées et à la Méditerranée; que sous Philippe le Bel il s'agrandit encore de la Champagne et du Lyonnais; enfin que sous Philippe de Valois il touchait, par l'acquisition du Dauphiné, à la seule partie des Alpes qui, jusqu'en 1792, nous ait servi de frontière.

Sous ces rois si peu puissants et tout occupés à conquérir péniblement leur royaume pièce à pièce, le Rhin semble à jamais perdu, mais le souvenir n'en est point effacé : les chroniques et les légendes rappellent sans cesse la grandeur de la France sous ses premiers rois, le règne merveilleux de Charlemagne, qui, « avec ses chevaliers français, avait conquesté les Allemaignes, » et une idée instinctive mais persévérante, ineffaçable, pousse de ce côté les diverses parties de la France, encore bien qu'elles soient divisées et ennemies.

Ainsi, sous Louis VI, ce roi qui régnait à peine sur trois ou quatre de nos départements modernes, on vit toute la France féodale se porter avec ardeur sur la Meuse pour repousser l'attaque d'un empereur germanique, « tant est grande la puissance de ce royaume, dit l'abbé Suger, lorsque tous ses membres sont réunis. » Plusieurs tentatives furent faites sous saint Louis, sous Philippe le Bel, sous Philippe de Valois, pour donner la couronne impériale à un prince français et rendre ainsi à la France son influence sur les pays germaniques. Enfin, l'empereur Albert d'Autriche ayant sollicité l'alliance de Philippe le Bel, celui-ci ne l'accorda qu'à cette condition : « que le royaume de France, qui ne s'étendait que jusqu'à la Meuse, porterait jusqu'au Rhin la limite de sa domination [1]. »

1. Guill. de Nangis.

Dans cette laborieuse reconstruction du territoire français, les rois capétiens profitèrent habilement de la situation exceptionnelle de leur domaine primitif, de leur bonne ville de Paris. Le bassin de la Seine, au premier aspect, semble une contrée insignifiante ; il n'offre qu'un terrain mollement ondulé, sans grands accidents naturels, creusé à peine par des vallées en pente douce, coupé par des eaux lentes et à lit plat, couronné par de bas plateaux, ouvert de tous lés côtés par les rivières qui le sillonnent. Mais ce bassin est contigu aux grandes plaines de l'Escaut et de la Meuse par lesquelles il touche à l'Allemagne, au bassin de la Loire par lequel il plonge dans la France méridionale, au bassin de la Saône par lequel il communique à la Méditerranée. Il est donc destiné à être un centre d'attraction, d'influence, même de domination pour tout ce qui l'environne. La ville de Paris surtout semble admirablement posée pour grouper autour d'elle les provinces françaises, et l'on peut affirmer que c'est du choix providentiel de cette capitale qu'a dépendu la grandeur de la France. Placée plus au levant, elle eût été absorbée par l'influence germanique ; placée plus au couchant, elle eût subi l'influence stationnaire de l'élément celtique ; placée plus au midi, ainsi qu'ont tenté de le faire les derniers Valois, elle eût subi l'influence méridionale, c'est-à-dire celle de peuples braves, spirituels, brillants, qui ont donné à la nationalité française de précieux éléments, mais à qui la nature n'a pas départi les qualités solides, énergiques, persévérantes des populations du Nord. Celles-ci, en effet, habitant un pays qui n'a pas de frontières naturelles, où les fleuves eux-mêmes forment des routes pour l'invasion, ont dû avoir constamment l'œil ouvert et l'épée à la main contre le danger extérieur, et c'est ce qui a fait leur force, leur gloire et la fortune de notre pays. Que la capitale eût été à Bourges ou à Tours, loin du Rhin, loin des invasions germaniques, loin des périls et des épreuves de la guerre, et l'on peut dire que les destinées de la France étaient manquées.

Deux provinces surtout, outre l'Ile-de-France, aidèrent les rois capétiens dans leur glorieuse tâche : ce furent d'abord la Picardie, ensuite la Champagne, qu'on peut appeler les provinces fondamentales de la France, celles qui ont donné au caractère national ses plus vigoureux éléments, celles qui ont fait les plus constants efforts, les plus grands sacrifices pour la défense du pays ; provinces longtemps frontières, exposées de siècle en siècle aux ravages des Anglais, des Bourguignons, des Espagnols, des Impériaux, et qui

n'avaient à opposer à l'ennemi que les murailles de briques de leurs chétives cités et les poitrines robustes de leurs modestes habitants.

Le plus grand obstacle qu'eut à briser la royauté vint des provinces méridionales, de leur résistance à l'unité française, de leurs rêves d'indépendance. Comment songer au rétablissement des frontières gauloises quand les peuples de la Provence, du Languedoc, de la Guyenne étaient ennemis de la France, alliés ou vassaux des princes de l'Italie, de l'Espagne, de l'Angleterre, cherchant à former des États à part? Aussi, quand on considère les différences de mœurs et de sentiments qui séparent encore aujourd'hui les populations du Midi de celles du Nord, on ne peut qu'admirer l'audace et l'opiniâtreté des rois capétiens pour conquérir et *franciser* ces provinces méridionales devenues presque étrangères, et comment cette lutte les conduisit à deviner le rôle politique de la France par rapport à l'Espagne et à l'Italie.

L'action ordinaire de la France se porte naturellement du côté du levant et du Rhin : c'est par là que son influence prend son expansion naturelle; c'est par là qu'elle reçoit à son tour l'influence du reste de l'Europe. De ce côté aussi sont les rivalités les plus animées, les inimitiés permanentes, les dangers les plus grands. Pour qu'elle puisse lutter efficacement contre ces dangers, pour que son action s'étende de ce côté dans toute sa force et sa liberté, il faut qu'elle n'ait rien à craindre sur les deux frontières naturelles que lui donnent les Alpes et les Pyrénées; il faut que les deux péninsules que la nature lui a annexées comme deux sortes de satellites, et dont les populations sont de même race et de même croyance, soient continuellement ou sous sa domination, ou sous son influence, ou dans son amitié. Avec ces deux sûretés, elle a ses aises pour lutter contre ses ennemis ordinaires du Rhin et de l'Océan, elle jouit de toutes ses facultés, elle dispose de toutes ses ressources, elle peut aller en avant, elle n'a rien à craindre sur ses derrières. Au contraire, que ces deux sûretés lui manquent; au moment où ses ennemis ordinaires l'attaquent par le Rhin, que les barrières naturelles des Alpes et des Pyrénées s'ouvrent perfidement contre elle; et elle est contrainte à faire face de tous les côtés, à disperser ses forces et ses coups; toute sa puissance s'en trouve amoindrie et paralysée; enfin elle peut être réduite à subir la loi de ses ennemis.

Les rois capétiens comprirent cette nécessité fatale de la position géographique de la France. Et comme les provinces méridionales

s'appuyaient, dans leurs chimériques tentatives d'indépendance, sur l'Italie et sur l'Espagne, ils cherchèrent à les priver de ces appuis; et, pour ainsi dire, à les *tourner*, en étendant l'influence de la France sur les deux péninsules. C'est ce que firent principalement Louis IX et ses successeurs. Ainsi le frère du saint roi devint, par son aide, roi de Naples et de Sicile, vicaire impérial du saint-siége, *pacificateur* de la Toscane, chef des républiques lombardes, enfin à divers titres maître de l'Italie. Philippe III acquit la Navarre pour son fils, prit sous sa protection les princes de la Castille, chercha à faire la conquête de l'Aragon. Cette extension de la puissance française dans les pays *latins* qui l'avoisinent annula les résistances et les essais d'indépendance des provinces méridionales, principalement du Languedoc et de la Provence, et facilita leur réunion à la couronne.

Grâce à ces expéditions en Espagne et en Italie, grâce surtout aux croisades qui furent, comme l'on sait, *les gestes de Dieu par les Francs*, la France avait, à la fin du quatorzième siècle, une puissance au dehors bien plus grande que sa puissance du dedans, et sa renommée, son influence, son *territoire moral* s'étendaient bien au delà de ses étroites limites. En effet, n'était-elle pas la première nation de l'Europe quand ses enfants régnaient en Syrie, en Chypre, en Arménie, à Constantinople, à Athènes, à Naples, à Majorque, en Navarre, en Bohême, en Hongrie; quand l'on pouvait aller, pour ainsi dire, de Paris à Jérusalem en ne marchant que sur des terres françaises? Y avait-il alors un point politique dans la Méditerranée où les Français n'eussent pris ou tenté de prendre position, quand ils possédaient presque en même temps Marseille, Naples, Messine, Malte, Corfou, Durazzo, Athènes, Constantinople, Rhodes, Chypre, Ptolémaïs? Cette mer, qui donne à celui qui la domine l'empire de l'Europe, n'était-elle pas alors, comme tant de fois nous l'avons désiré, un lac français?

Cette grandeur sembla disparue et la formation du territoire oubliée pendant les guerres avec les Anglais; mais ces guerres si désastreuses eurent un résultat important pour l'unité française : elles formèrent l'esprit national, elles développèrent le sentiment de la patrie, jusque-là étouffé dans le morcellement féodal; elles le répandirent jusque dans les paysans et aux derniers confins du territoire. Jeanne d'Arc, cette gardeuse de bestiaux, née dans une enclave champenoise de la Lorraine, près des terres de l'Empire, fut la sublime expression de ce sentiment, de ce progrès national. D'ail-

leurs, les guerres contre les Anglais amenèrent l'affranchissement et la réunion de plusieurs provinces intérieures, principalement de la Guyenne, ce débris de l'Aquitaine, qui avait déjà subi trois conquêtes, et qui a fait la plus longue résistance, la plus constante opposition à l'unité française.

A la fin de ces guerres, c'est-à-dire sous Charles VII, nos frontières sont formées par la Picardie, la Champagne, le Berry, le Bourbonnais, le Lyonnais, le Dauphiné, le Languedoc et la Guyenne, outre la Méditerranée sur laquelle on ne possède pas la Provence, et l'Océan sur lequel on ne possède pas la Bretagne; elles sont donc à peu près les mêmes qu'avant la guerre de Cent ans. Alors la tâche imposée à nos rois recommence, et dès l'abord leur ambition semble bien supérieure à leur puissance; ainsi le faible Charles VII, à peine échappé des serres de l'Anglais, tourne les yeux vers le Rhin. Les princes d'Allemagne l'avaient supplié d'intervenir en Suisse contre les paysans révoltés; il se mit en marche avec ses compagnies d'aventure, en déclarant (1444) : « que le royaume de France a été depuis beaucoup d'années dépouillé de ses limites naturelles qui allaient jusqu'au fleuve du Rhin, et qu'il est temps d'y rétablir sa souveraineté. » Mais les pays où il porta ses armes, l'Alsace, la Lorraine, les Trois-Évêchés, séparés depuis six cents ans de la France, résistèrent : « Nous ne voulons point être de ce royaume, » dirent les habitants de Metz, contents des libertés municipales dont ils jouissaient dans l'empire germanique. Aussi Charles VII échoua-t-il dans ses tentatives de conquête sur les pays voisins du Rhin; mais la royauté française avait témoigné que l'idée traditionnelle de la frontière rhénane n'était pas oubliée; elle avait poussé une sorte de reconnaissance militaire de ce côté; enfin elle profita de cette excursion aventureuse pour entamer avec les Suisses des relations qui devaient amener une précieuse alliance.

Il se fit à cette époque une tentative funeste pour l'unité territoriale de la France, qui a arrêté pendant plusieurs siècles son développement, et dont les malheureuses conséquences ne sont pas encore effacées. La bande de territoire située entre la Meuse et le Rhin, entre le Rhin et les Alpes, était restée, sauf le Dauphiné, dépendante de l'empire d'Allemagne; elle était partagée entre plusieurs États, et n'avait plus, comme nous venons de le voir, que de faibles relations avec la France; elle avait même gagné du terrain aux dépens de notre territoire, par la Flandre, province vassale de la couronne,

trois fois échappée à l'unité française, et qui avait tourné ses sympathies du côté de la Germanie et de l'Angleterre. Une branche de la famille des Valois, ayant réuni par mariage ou par héritage une partie de ce territoire, eut la pensée de conquérir le reste, d'en faire un tout et de créer un royaume intermédiaire entre la France et la Germanie. Ce fut le rêve ambitieux de Charles le Téméraire qui possédait, outre les deux Bourgognes, les provinces des Pays-Bas, et qui fit la conquête de la Lorraine et de l'Alsace, enfin qui convoita la Suisse et la Provence. Mais ce projet, désastreux pour l'avenir de la France, présentait des difficultés insurmontables dans les antipathies des peuples, dans leurs positions géographiques, et d'ailleurs, il manquait de base, car le point de départ de la puissance bâtarde de Charles le Téméraire était la Bourgogne. Or, il n'est pas de province plus éminemment française, il n'en est pas dont les destinées et la mission aient été plus nettement marquées par la nature. En effet, la Bourgogne est assise dans les trois bassins contigus de la Seine, de la Loire et de la Saône; elle touche ainsi à Paris et à Lyon, ouvre le grand chemin du Nord vers le Midi, avoisine le Rhin, le Jura et les Alpes, enfin est l'un des boulevards naturels de la France. Il était donc impossible de l'isoler de l'unité française, et Charles le Téméraire, sans la Bourgogne, n'était plus qu'un vassal des empereurs germains, « contemnant le nom de France, la gloire de son front et le plus clair de ses titres [1]. »

Louis XI usa sa vie et ses talents à détruire la puissance du prince bourguignon; mais il n'y réussit qu'en partie. Il parvint à réunir, d'une part, la Provence, ce qui compléta notre frontière de la Méditerranée; d'autre part, la Bourgogne, ce qui porta notre frontière du levant sur la Saône; il réunit encore l'Artois, le comté de Bourgogne et le Roussillon, ce qui complétait nos frontières du Nord, du levant et des Pyrénées; mais son successeur fut contraint d'abandonner ces trois provinces pour acquérir la Bretagne; lui-même ne put empêcher le reste des possessions bourguignonnes, c'est-à-dire les dix-sept provinces des Pays-Bas, de s'en aller dans la maison d'Autriche; et cette partie de l'ancienne Gaule sembla pour jamais séparée de la France et réunie à l'Allemagne.

Malgré les acquisitions de Louis XI et de Charles VIII, acquisi-

1. Ph. de Comines.

tions précieuses, puisque, outre la Bourgogne, elles donnaient à la France les deux grandes provinces qui font sa force maritime, la Provence et la Bretagne, nos frontières se trouvèrent, au commencement du seizième siècle, dans une situation plus dangereuse qu'au temps de Philippe de Valois, et cette situation vint principalement des révolutions que subirent les deux autres régions latines, l'Espagne et l'Italie.

Ces régions, pendant les deux siècles précédents, n'avaient offert aucun danger pour les frontières de la France : divisées en plusieurs États rivaux ou ennemis, elles n'étaient occupées que de leurs propres affaires, l'Espagne de sa lutte contre les Maures, l'Italie des querelles de ses républiques, incapables d'ailleurs d'aucune influence en Europe, et n'ayant que de médiocres relations avec la France. Quant à celle-ci, son action sur les deux péninsules avait été limitée : ainsi en Espagne trois maisons françaises, de Champagne, d'Évreux et d'Albret, régnèrent successivement sur la Navarre; en Italie les princes de la maison d'Anjou firent plusieurs tentatives sur le royaume de Naples. Mais dans le seizième siècle les choses changèrent : les royaumes hispaniques, sauf le Portugal, se trouvèrent, par le mariage de Ferdinand d'Aragon et d'Isabelle de Castille, réunis sous la domination d'une seule famille. Cette famille parvint à acquérir le royaume de Naples, la Sicile, la Sardaigne, et, par ses alliances, elle devint la puissance dominante en Italie. Enfin le mariage de Jeanne la Folle, fille unique de Ferdinand et d'Isabelle, avec Philippe le Beau, fils de Maximilien d'Autriche, ayant produit le prince qui fut Charles-Quint, celui-ci se trouva maître des Pays-Bas, des royaumes d'Espagne, des États d'Italie, enfin de l'Allemagne, par la couronne impériale qu'il mit sur sa tête et qui ne devait plus sortir de sa famille. Le royaume de France se trouva donc enveloppé et menacé sur toutes ses frontières par les possessions d'une seule maison, qui l'étreignait dans ses étroites limites et cherchait, pour ainsi dire, à l'y étouffer.

Dans cet immense danger, tout agrandissement semblait impossible, et la politique des rois de France paraissait réduite à une stérile défensive. Ils firent davantage : ils cherchèrent à se débarrasser de l'étreinte de leur ennemie, en tournant la puissance autrichienne, en la coupant en plusieurs tronçons, enfin en l'inquiétant dans ses propres possessions. L'Italie fut le théâtre habilement choisi de cette grande lutte : Charles VIII, Louis XII, François Ier, Henri II s'efforcèrent de dominer cette péninsule d'abord par l'acquisition du royaume de

Naples, ensuite par celle du Milanais, enfin par celle du Piémont; à mesure que la guerre se prolongeait, la conquête se resserrait pour se rapprocher de notre frontière. Ils cherchèrent aussi à reprendre le royaume de Navarre, dont leurs successeurs ont gardé le titre jusqu'à nos jours; ils tentèrent plusieurs fois de s'emparer de la Flandre et du Luxembourg; enfin Henri II profita des troubles de l'Allemagne pour recouvrer une partie de l'ancien patrimoine français.

Les princes protestants de l'Empire s'étaient ligués avec lui contre Charles-Quint; pour prix de ses secours, « ils trouvèrent bon qu'il s'impatronisât des villes qui appartenaient d'ancienneté à l'Empire, mais qui n'étaient pas de la langue germanique, c'est-à-dire de Metz, Toul et Verdun. » Henri II s'avança, en effet, sur les terres impériales; mais, d'après les traditions de ses pères, il annonça hautement qu'il allait reprendre l'ancien héritage des rois de France, le *royaume d'Austrasie* et qu'il irait jusqu'au Rhin. Si l'on en croit un contemporain, la Vieilleville, cette déclaration excita un grand mouvement patriotique : « Toute la jeunesse des villes se dérobait de père et mère pour se faire enrôler, les boutiques demeuraient vides d'artisans, tant était grande l'ardeur en toutes qualités de gens de faire ce voyage et de voir la rivière du Rhin (1552). » Henri II s'empara sans obstacle de Toul, Metz et Verdun; mais quand il voulut attaquer Strasbourg et les autres villes de l'Alsace, il éprouva une telle résistance, « qu'après avoir abreuvé ses chevaux dans le Rhin, » il dut renoncer à la conquête de l'ancien royaume d'Austrasie. Metz, Toul et Verdun, acquises à titre provisoire et sous la réserve qu'elles restaient « terres d'Empire, » n'en furent pas moins une conquête très-importante pour le rétablissement des frontières de la France. C'étaient des étapes vers le Rhin, et les positions militaires qui dominent la Lorraine, province ouverte naturellement au courant germanique par les vallées de la Meuse et de la Moselle, et au moyen de laquelle on tourne la Bourgogne et la Champagne. En effet, ces trois places sont situées aux sommets d'un triangle intérieur, « comme trois clous fichés en cette terre et qui la tiennent soumise; » aussi, à partir de cette époque, la Lorraine se trouva ouverte à toutes les invasions françaises; elle couvrit la Bourgogne et la Champagne tant de fois ravagées et devint militairement une province de la France.

Les Trois-Évêchés ne furent pas les seules acquisitions faites dans l'intérêt de nos frontières, et qui résultèrent des guerres d'Italie; la France resta maîtresse de Pignerol, Exilles, Saluces et de plusieurs

autres places du Piémont, qui, à défaut de la frontière naturelle des Alpes, nous ouvraient les portes de l'Italie. Ces places mettaient d'ailleurs dans notre sujétion des princes fort importants par leur position géographique, les ducs de Savoie dont nous parlerons plus loin.

Enfin, pendant les guerres d'Italie, la France conclut avec les cantons catholiques de la Suisse une alliance dite *paix perpétuelle* et avec les cantons protestants un traité de neutralité qui ont eu sur les destinées de notre pays la plus heureuse influence, en faisant en quelque sorte de l'Helvétie une extension militaire du royaume. En effet, les cantons s'engagèrent à n'ouvrir leur territoire à aucune armée ennemie de la France; ils couvrirent ainsi, en attendant que la possession de l'Alsace et de la Franche-Comté devînt une protection plus efficace, nos provinces du levant, si faciles à envahir; enfin ils se mirent à la solde des rois de France, qui levèrent non-seulement dans les cantons catholiques, mais dans les cantons protestants, des troupes qui s'élevèrent, dans le dix-septième siècle, jusqu'à douze régiments et vingt mille soldats. Cette alliance ne fut presque jamais altérée ou interrompue; elle a duré autant que l'ancienne monarchie. Les vingt mille soldats, donnés presque constamment par la Suisse à la France, ont suivi l'armée française dans toutes ses fortunes et partagé glorieusement toutes ses destinées; pas une victoire, pas une défaite à laquelle ils n'aient contribué largement de leur sang; la bravoure et le dévouement de ces frères d'armes ont, autant que la barrière formidable de leurs montagnes, contribué à établir la grandeur de la France.

Les guerres de religion suspendirent le travail de reconstruction de nos frontières; mais la pensée n'en fut pas perdue, car il faut remarquer que les derniers Valois, au milieu des tempêtes où ils régnèrent, eurent une politique aussi active que nationale : l'habileté de nos diplomates voilait la faiblesse anarchique où était tombée la France. Charles IX et Henri III voulurent donc, comme leurs pères, donner suite à la politique des frontières naturelles; mais tous les deux y trouvèrent leur ruine.

Les Pays-Bas, tant de fois convoités, si malheureusement perdus sous Louis XI, étaient devenus une possession de la branche espagnole de la maison d'Autriche; ils s'insurgèrent contre la tyrannie de Philippe II, et demandèrent des secours à la France. C'était une occasion unique de réunir à la couronne sinon toutes les dix-sept provinces, au moins celles qui avoisinaient notre frontière. Mais

à cette époque les passions religieuses faisaient oublier les intérêts politiques, et la majorité de la nation regardait une guerre contre Philippe II, le champion de la foi catholique, comme une trahison. Cependant Charles IX, sollicité par les protestants français de suivre la politique de ses pères, voulut porter assistance aux insurgés; mais dès qu'il eut laissé partir un corps de sept à huit mille hommes qui devait délivrer Mons assiégé par les Espagnols, les catholiques se soulevèrent, la Saint-Barthélemy éclata; alors la royauté se hâta de se mêler au massacre, de se jeter à corps perdu dans la politique catholique, et les Pays-Bas furent abandonnés.

Cependant l'insurrection continua, et pour obtenir les secours de la France, les Pays-Bas prirent pour souverain le duc d'Anjou, frère de Henri III; puis, ce prince étant mort, ils se donnèrent solennellement au roi de France. Henri III désirait vivement accepter cette magnifique acquisition; il en était pressé par ses plus intimes conseillers, principalement par le plus grand diplomate de cette époque, François de Noailles, évêque d'Acqs; mais la sainte Ligue était là menaçante, prête à un soulèvement s'il faisait cet outrage à Philippe II; aussi dès qu'il eut donné quelques paroles d'espérance aux députés des Pays-Bas, les catholiques prirent les armes, et le malheureux roi paya de sa couronne et de sa vie ses velléités d'agrandissement national.

Un acte plus obscur de ce prince témoigna que la pensée traditionnelle des rois de France n'était pas abandonnée, malgré l'ardeur des passions religieuses. La ville de Genève était, comme l'on sait, la Rome du calvinisme, et formait une petite république, alliée des Suisses, mais que convoitaient ardemment les ducs de Savoie. Ces princes étaient les seuls vassaux de l'ancien royaume de Bourgogne qui eussent échappé à l'unité française; ils s'étaient formé sur les deux revers des Alpes, et surtout avec des pays français, un État que François Ier et Henri II avaient essayé de détruire parce qu'ils le jugeaient un obstacle inquiétant pour l'unité territoriale de la France. En effet, ils possédaient sur le versant français des Alpes le comté de Nice, autrefois vassal de la Provence, la vallée de Barcelonnette, le duché de Savoie, et dans le Jura, la Bresse, le Bugey, le Valromey, le pays de Gex, etc. De l'autre côté des Alpes, ils n'avaient que la petite principauté du Piémont et le comté d'Asti; encore cette partie était-elle ébréchée par les possessions françaises de Pignerol, du marquisat de Saluces et de plusieurs autres vallées italiennes. S'ils

parvenaient à s'emparer de Genève, ils tenaient l'entrée du Rhône, l'une des parties les plus vulnérables de la France, ils menaçaient Lyon, et pouvaient donner la main aux protestants du Midi. Henri III, le vainqueur de Jarnac et de Moncontour, par deux traités faits en 1579 et 1584, prit sous sa protection la république calviniste de Genève, et l'arracha ainsi à l'ambition des ducs de Savoie. Cette politique fut suivie avec soin par les Bourbons, et les traités de 1579 et de 1584 ont été renouvelés par eux jusqu'à la fin de la monarchie.

III

L'œuvre de la formation de nos frontières avait été embarrassée depuis trois siècles par de nombreuses entraves : guerres des Anglais, guerres des Bourguignons, guerres d'Italie, guerres de religion ; mais avec Henri IV elle est reprise avec succès, avec méthode, avec une parfaite intelligence de la grandeur nationale. Les Bourbons en font la pensée dirigeante de leur politique et l'affaire principale de leur gouvernement; mais ils y trouvent de grands obstacles. Il y avait des siècles que les pays distraits de l'ancienne Gaule n'étaient plus français; du côté du Rhin surtout, la couche germanique était devenue de plus en plus épaisse et difficile à pénétrer; les intérêts, les mœurs, la langue séparaient des peuples que la géographie seule réunissait; enfin plus le *rapatriement* avait tardé à se faire, plus il devenait laborieux et exigeait d'efforts et de sacrifices. Aussi les Bourbons, malgré leur habileté, leur persévérance, malgré les grands hommes qu'ils employèrent à cette œuvre, malgré les victoires dont ils la décorèrent, ne parvinrent-ils qu'à réunir une partie de l'ancien territoire, et ils n'y parvinrent que ville par ville, morceau par morceau, à force de guerres et de négociations, par une lutte opiniâtre et en ayant contre eux presque constamment la moitié de l'Europe. Nous verrons quelle cause capitale les a empêchés d'en faire davantage.

Henri IV, en montant sur le trône, apporta à la France deux petites provinces, héritage de ses pères, le comté de Foix et le Béarn, par lesquels la frontière des Pyrénées se trouva continuée et n'eut plus à attendre que l'acquisition du Roussillon. Ensuite, et d'après l'exemple de Henri III, il chercha à détourner sur l'Italie l'ambition des princes de Savoie en leur enlevant une partie de leurs provinces françaises; il échangea donc le marquisat de Saluces, débris de nos

conquêtes d'Italie, contre la possession plus modeste et plus utile de la Bresse et du Bugey, qui mit notre frontière du levant sur le Jura, dans le voisinage de nos alliés de la Suisse et de Genève, notre protégée. Les ducs de Savoie commencèrent à se *défranciser*.

Dans ses grands projets de remaniement de l'Europe, Henri IV voulait faire bien davantage. Il eût arraché l'Italie à la domination de l'Autriche en donnant au pape le royaume de Naples, aux Vénitiens la Sicile, au duc de Savoie le Milanais, et il aurait fait de tous les États italiens une confédération indépendante à la fois de l'Autriche et de la France, mais attachée naturellement à celle-ci par la communauté de race, de langue et de religion. D'ailleurs, la France eût complété sa frontière des Alpes par l'acquisition de la Savoie. « Tout ce qui parle naturellement français, disait-il, doit être sujet du roi de France. » Du côté de l'Allemagne il voulait réunir la Lorraine par un mariage, puis le Luxembourg, le Limbourg, les duchés de Clèves et de Juliers, « comme pays assis sur notre frontière et qui portent droit sur les Provinces-Unies; » enfin absorber même lesdites provinces. « Conjoindre entièrement et inséparablement la France avec les Pays-Bas, disait Sully, est le seul moyen de remettre la France en son ancienne splendeur et la rendre supérieure à toute la chrétienté[1]. »

On sait comment la mort de Henri IV mit à néant ces grands projets. Richelieu les reprit, mais seulement dans leur partie praticable, c'est-à-dire le reculement de notre frontière sur les points les plus vulnérables, et aux dépens de la maison d'Autriche, qui continuait à serrer la France de tous les côtés. Il intervint à cet effet dans la guerre de Trente ans, et parvint à arracher des lambeaux importants de territoire sur l'Escaut, sur la Meuse, du côté du Rhin, sur les Pyrénées. Il ne put voir la fin de son œuvre; mais Mazarin n'eut plus qu'à la continuer et à la consolider par des traités. De 1635, où commence la période française de la guerre de Trente ans, à 1648 et à 1659, où furent signés les traités de Westphalie et des

1. On lit à ce sujet dans le *Corollaire des Histoires* d'Agrippa d'Aubigné : « Est à noter qu'il ne venoit au roy aucune augmentation en apparence que l'étendue de son règne (royaume) au mont Cenis et aux rivières anciennes qui en faisoient le partage vers la haute et basse Allemagne; mais il attachoit à soi inséparablement tous ceux qui auroient eu des plumes de cette dépouille et se rendoit arbitre et chef sur eux sans titres par effet, comme le pratiquoient les Romains sur leurs alliés. »

Pyrénées, la France fit donc les acquisitions suivantes, acquisitions aussi utiles que glorieuses, qui ont fait plusieurs fois le salut du pays.

1° Le traité des Pyrénées nous donna l'Artois, moins les villes d'Aire et de Saint-Omer; les villes flamandes de Gravelines et de Saint-Venant; la partie du Hainaut qui renferme Landrecies, le Quesnoy, Avesnes, Philippeville et Mariembourg; Thionville, Montmédy et Ivoy dans le Luxembourg. Ces places, qui semblent dispersées et comme prises au hasard, avaient toutes une importance militaire : d'abord les villes de l'Artois, Gravelines et Saint-Venant préparaient, en enveloppant la Flandre, la conquête de cette province, et principalement de Dunkerque et de Lille; Landrecies, le Quesnoy, Avesnes, etc., couvraient la route naturelle de l'Oise si favorable à l'invasion, et dont nous parlerons plus loin; Thionville, Montmédy, etc., isolaient la Lorraine de la Germanie; enfin toutes permettaient de prendre un repos bien mérité à la Champagne et à la Picardie, ces provinces si voisines de la capitale, toujours menacées, tant de fois envahies, et dont la défense paralysait tout l'élan du royaume : « Quelques avantages que nous ayons sur nos ennemis, disait Mazarin, la surprise d'une seule ville de la Somme ou de la Marne nous oblige à courir au cœur et à diminuer nos forces employées au loin. » Après huit siècles d'efforts et de souffrances, les villes picardes et champenoises ne devaient plus revoir l'ennemi, si ce n'est en 1814 !

2° Les traités de Westphalie nous donnèrent la possession définitive de Metz, Toul et Verdun, qui, depuis Henri II, n'était que militaire et provisoire, les Trois-Évêchés n'ayant pas cessé d'être civilement *terres d'Empire*. La France continua d'ailleurs à occuper la Lorraine, qui avait été trois fois conquise sous Louis XIII. Cependant le traité des Pyrénées stipula que cette province serait rendue à ses ducs, mais sous les conditions suivantes : que les places seraient démantelées ou occupées par les troupes françaises; qu'une route à travers le pays pour pénétrer en Allemagne serait cédée à la France en toute souveraineté, etc. Les ducs refusèrent d'accéder à ces conditions, et la Lorraine continua d'être occupée et gouvernée par la France jusqu'en 1698.

3° Les traités de Westphalie nous donnèrent la haute et la basse Alsace, avec dix villes impériales, parmi lesquelles étaient les places de Landau, Haguenau, Schelestadt et Colmar, mais on

exceptant la ville impériale de Strasbourg. Cette exception était en partie compensée par la possession de Philipsbourg et de Brisach, situées sur la rive droite du Rhin et qui donnaient à la France l'entrée de l'Allemagne. D'ailleurs, aucune forteresse allemande ne devait être élevée sur le fleuve de Philipsbourg à Bâle; de sorte que la possession du Rhin nous était entièrement assurée sur les deux rives. On touchait donc enfin ce grand fleuve dont la France était séparée depuis huit siècles! L'Alsace, province toute germanique de race, de langue, de mœurs, fut la conquête la plus hardie, la plus heureuse de la dynastie des Bourbons; elle ne donna pas seulement un riche territoire, des positions militaires, une belle frontière, mais une population brave, disciplinée, vigoureuse, qui devait se franciser avec une merveilleuse facilité : en moins d'un demi-siècle, il n'était point de province plus jalouse de son existence française, mieux disposée à la lutte et aux sacrifices; elle mettait déjà sa principale gloire à être le plus solide boulevard de la France.

4° Le traité des Pyrénées nous donna le Roussillon avec le Conflans et la Cerdagne. La frontière des Pyrénées, commencée sous Philippe le Hardi, se trouva, par l'acquisition de ces petites provinces, définitivement complète. Leur réunion se fit sans obstacle, et les places de ce pays devinrent, pendant les longues guerres de Louis XIV, l'un des meilleurs remparts du royaume; mais le Roussillon, qui semble naturellement séparé de la France par la chaîne des Corbières, qui était resté pendant des siècles attaché à la Catalogne, qui avait ses lois, ses coutumes, sa langue à part, demeura pendant longtemps étranger à la France, et c'est seulement à l'époque des guerres de la révolution qu'on le vit donner des gages éclatants de son dévouement à la patrie commune.

Les traités de Westphalie et des Pyrénées sont les plus solides qu'ait jamais faits la France : ils ont assis la puissance et le territoire de notre pays sur des bases telles qu'aucun revers, aucun désastre, aucune révolution n'a pu les ébranler. Mazarin en compléta les effets par les actes suivants.

1° Il forma avec les trois Électeurs ecclésiastiques dont les États étaient sur la rive gauche du Rhin, avec les maisons de Bavière, de Hesse, de Brunswick, une *ligue*, dite du *Rhin*, qui mettait tous ces princes dans la dépendance de la France, étendait militairement la frontière française sur la rive gauche du Rhin, et donnait en réalité à la France le protectorat de l'Allemagne.

2° Il parvint à soustraire définitivement les cantons suisses à la suzeraineté impériale, fit reconnaître leur indépendance, et renouvela avec eux des traités qui, ainsi que nous l'avons dit, nous donnaient vingt mille soldats, et faisaient de l'Helvétie une sorte d'annexe militaire de la France.

3° Il répara les défauts de notre frontière des Alpes, à laquelle manquaient la Savoie et le comté de Nice, et tint en bride les ducs de Savoie, qui n'avaient pas cessé d'être hostiles à la France, au moyen de : 1° la possession de Pignerol et des vallées voisines, qui donnait à la France la clef des Alpes; 2° la possession de Casal, qui était la clef du bassin supérieur du Pô; 3° l'alliance ou la vassalité du duc de Mantoue, qui mettait à notre disposition cette ville, la plus importante de l'Italie orientale. Pignerol, Casal, Mantoue donnaient donc à la France la possession du bassin du Pô; et comme les destinées de la Péninsule dépendent de ce bassin[1], l'Italie entière était, sous des apparences indirectes et modestes, complétement sous la domination française.

Mazarin voulait faire davantage : il voulait acquérir la Savoie[2] et « étendre nos frontières jusqu'au Rhin de toutes parts. » — « C'était, disait-il, la vraie sûreté pour la durée de la paix, laquelle nous trouverions dans notre propre puissance. » Pour arriver à ce grand résultat, il maria Louis XIV à une infante d'Espagne, afin de lui ménager dans l'avenir l'acquisition des Pays-Bas. « Cette possession, disait-il, formerait à la ville de Paris un boulevard inexpugnable, et ce serait alors véritablement qu'on pourrait l'appeler le cœur de la France. La frontière serait ainsi étendue jusqu'à la Hollande et aussi jusqu'au Rhin par la rétention de la Lorraine et de l'Alsace, et par la possession du Luxembourg et de la comté de Bourgogne. »

Louis XIV continua l'œuvre entreprise par Richelieu et Mazarin, « pour assurer et étendre les limites du royaume, » et il s'y fit aider principalement par le grand homme qui avait été le soutien de sa couronne pendant les guerres de la Fronde. Turenne, après la mort de Mazarin, fut le principal conseiller, et l'on pourrait dire le précepteur politique du jeune monarque; il prit sans titre, sans fonction, sans que les ministres même en fussent jaloux, la plus grande part au gouvernement. « Il connaissait mieux que personne, dit son

1. Voir ma *Géographie physique et militaire*, p. 325.

2. Voir le document publié par M. Chéruel dans le dernier numéro de la *Revue nationale*.

historien, la situation, la force et les intérêts politiques du royaume. » Aussi il n'y eut pas une grave décision prise sans son approbation, pas une affaire importante qui ne sortît de ses mains. C'était avec lui que Louis XIV apprenait les détails de la guerre et traçait des plans de campagne; c'était avec lui qu'il rédigeait les instructions particulières qu'il donnait à ses ambassadeurs, ou préparait les affaires qu'il devait exposer à son conseil. Celle de l'extension des limites de la France fut donc l'objet de nombreuses et secrètes consultations entre le roi et Turenne. Celui-ci, à part les Pays-Bas qui lui semblaient une acquisition désirable, regardait comme dangereux de porter la frontière du royaume jusqu'au Rhin. Les pays à conquérir étaient séparés depuis si longtemps, ils étaient devenus si étrangers à la France, qu'un agrandissement de ce côté, en ne donnant que des forces douteuses, pouvait devenir un affaiblissement réel. Enfin, en laissant ces pays à l'Allemagne, on pouvait, comme on l'avait pratiqué depuis la guerre de Trente ans, en faire des annexions militaires de la France.

En effet, la rive gauche du Rhin, à part les Pays-Bas et les territoires appartenant aux Électeurs de Brandebourg, était principalement possédée par des princes allemands, qui trouvaient dans l'alliance et l'argent du roi de France un moyen d'être indépendants de l'Empereur. Ces princes étaient l'évêque de Liége, les trois Électeurs ecclésiastiques, le prince de Birkenfeld, le duc de Deux-Ponts, etc. Ils s'appelaient eux-mêmes les *Allemands de France*, et formaient dans l'Empire un parti dont la ligue du Rhin avait grandi l'importance. Grâce à des conventions diverses, plusieurs fois renouvelées, plusieurs fois violées, mais que garantissaient presque toujours des subventions pécuniaires, la France pouvait, surtout en temps de guerre, occuper presque tout leur territoire, y établir des magasins, garnir de troupes leurs forteresses, enfin y lever de la même façon qu'en Suisse de nombreux soldats, que les princes de ces pays s'honoraient de commander. Louis XIV eut ainsi continuellement dans ses armées jusqu'à douze régiments d'infanterie et six régiments de cavalerie, composés d'Allemands, commandés par des princes voisins du Rhin, et qui prirent la plus grande part à toutes nos guerres, même en Allemagne. Louis XV suivit cet exemple, et sous son règne le nombre des régiments allemands s'éleva jusqu'à vingt-cinq [1].

1. Voici les noms de quelques-uns de ces régiments : Furstemberg, Royal-Allemand, Salm-Salm, Lamarck, Hesse-Darmstadt, Nassau, Royal-Deux-Ponts,

La rive gauche du Rhin, au dix-septième siècle, était donc, sous le rapport militaire, une autre Alsace. Turenne, dans la guerre de Trente ans, avait longuement pratiqué ces pays, ainsi que les mercenaires cruels et pillards, mais braves et solides, qu'on y trouvait; il tenait donc à ce qu'on les ménageât, à ce qu'on eût soin de les *laisser d'Empire*, à ce qu'on ne touchât pas à leur souveraineté. Aussi ce fut d'après ses avis que Louis XIV, dans les projets qu'il avait conçus « pour soutenir et augmenter la puissance de la France, » se borna à des conquêtes moins étendues, et qu'on peut résumer ainsi : acquérir les Pays-Bas sur l'Espagne; détruire la république des Provinces-Unies et en prendre la partie méridionale; obtenir par des traités particuliers l'occupation durable des Électorats ecclésiastiques et des autres pays de la rive gauche du Rhin. On donnait ainsi à la France, sinon complétement, ses limites naturelles, au moins des frontières très-éloignées, et les plus redoutables qu'il y eût en Europe.

Ce grand plan de conquêtes n'eut point tout le succès que ses auteurs en attendaient. Louis XIV, après avoir acquis par achat l'importante place de Dunkerque, tenta la conquête de ces Pays-Bas, qui ont si souvent échappé à l'unité française; mais il ne put que les ébrécher, et par le traité d'Aix-la-Chapelle (1668) il acquit seulement une partie de la Flandre et du Hainaut, « pays, disait-il, qui ont de tout temps appartenu aux rois de France, et fait partie de leur domaine. » La frontière du royaume, au nord, se trouva ainsi reculée et consolidée au moyen des places de Furnes, Bergues, Armentières, Lille, Douay, Tournay, Charleroy, etc., places importantes et que défendent la Colme, la Lys, la Deule, la Scarpe, l'Escaut, la Sambre, c'est-à-dire qu'elles semblaient des amorces pour des conquêtes plus étendues dans chacun de ces bassins. Il fut sur le point d'arriver à ses fins par deux traités, l'un avec l'Empereur, par lequel il partageait la monarchie espagnole à la mort de Charles II et acquérait les Pays-Bas; l'autre avec le roi d'Angleterre, par lequel il partageait les Provinces-Unies et en acquérait la partie méridionale. Mais le succès de ces traités fut empêché par les événements de la guerre de Hollande, la coalition qui s'ensuivit, les efforts que dut faire la France pour lutter contre la moitié de l'Europe. Louis XIV dut descendre de la hauteur de ses grands projets, et fut réduit par le

Royal-Bavière, Royal-Liégeois, etc. Voir l'*Histoire des troupes étrangères au service de France*, par M. Fieffé.

traité de Nimègue (1678) à n'arracher à l'Espagne que la Franche-Comté, avec quelques villes de la Flandre et du Hainaut. Les principales de ces villes, Cambray, Valenciennes, Condé, Maubeuge couvraient la trouée de l'Oise, c'est-à-dire le chemin le plus voisin de Paris; aussi ont-elles joué un grand rôle dans l'histoire de nos frontières. Quant à la Franche-Comté, son acquisition compléta notre frontière du levant et nous donna la Suisse pour voisine. « C'est une province, dit Louis XIV, grande, fertile, importante, qui par sa situation, sa langue, et par des droits aussi justes qu'anciens, devait faire partie du royaume, et par qui m'ouvrant un nouveau passage en Allemagne, je le fermais en même temps à mes ennemis. »

S'ouvrir des passages en Allemagne était, comme on le voit, une des grandes pensées de Louis XIV. On dominait ainsi les pays de la rive gauche du Rhin qui n'appartenaient pas à la France, et on les isolait des secours qu'ils pouvaient tirer de l'Empereur et de la Diète germanique; enfin, comme le disait Vauban, « on les tenait constamment sous notre couleuvrine. » Louis XIV avait déjà Brisach et Philipsbourg; il se fit encore donner, par le traité de Nimègue, Fribourg, qui était la clef de la Forêt-Noire et de la Souabe; enfin il s'assura d'autres passages par la possession militaire de la Lorraine.

Cette province, depuis les traités de Westphalie, avait été deux fois réunie à la couronne; ses places étaient démantelées ou occupées par les troupes françaises; des magistrats français gouvernaient ses villes; on y levait des troupes et des impôts comme dans le reste du royaume; mais ses princes, réfugiés en Allemagne, avaient refusé tout accommodement, toute concession. Le traité de Nimègue les rétablit dans leur duché, mais à la condition qu'ils céderaient à la France Nancy, Longwy et quatre routes militaires; ils refusèrent. Louis XIV continua à occuper la Lorraine et l'on dut croire que la possession complète de cette province n'était plus qu'ajournée. « C'était, dit-il dans ses Mémoires, un passage à nos troupes pour l'Allemagne par l'Alsace, une porte jusqu'alors ouverte aux étrangers pour entrer dans nos États; c'était le siége d'une puissance voisine, prenant part de tout temps à toutes les brouilleries du royaume; enfin, c'était l'ancien patrimoine de nos pères, qu'il était beau de rejoindre au corps de la monarchie, dont il avait été si longtemps séparé. »

Si nous résumons les acquisitions faites sous le règne de Louis XIV jusqu'au traité de Nimègue, nous trouvons que la France s'était

agrandie, au nord, de l'Artois et d'une partie de la Flandre et du Hainaut; au levant, de l'Alsace et de la Franche-Comté; au midi, du Roussillon; donc, en 1678, les frontières de la France (en y comprenant la Lorraine) étaient à peu près celles de 1792 ou de 1814, et même, si l'on regarde à l'extérieur, elles étaient beaucoup plus fortes et plus solides. On avait mis quarante-trois ans à faire ces acquisitions; ainsi, malgré le génie de Richelieu, de Mazarin, de Turenne, de Condé, malgré cinquante victoires et les efforts de la diplomatie la plus habile, malgré cinq cent mille hommes sacrifiés dans cinq grandes guerres, la France, en un demi-siècle, n'était parvenue qu'à reprendre cinq ou six des petites provinces détachées du cadre naturel de l'ancienne Gaule. Pour de si minces conquêtes, pour de si légitimes réunions, elle avait amassé contre elle, contre l'ambition de ses rois, une tempête de haines et de calomnies. L'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne, l'Espagne voyaient la liberté, l'indépendance de tous les États menacées; elles ameutaient les peuples « contre le pays, disaient-elles, qui veut réduire l'Europe en servitude; » enfin, elles répandaient partout cette fable stupide d'une monarchie universelle rêvée par les Bourbons, fable qui a été pendant un siècle un épouvantail et un instrument de guerre contre la France.

La guerre de Hollande, si pompeusement entreprise, qui devait nous donner nos limites naturelles, et qui se terminait par une seule province gagnée, avait été une grande leçon. Louis XIV, après cette guerre, commença à tempérer ces projets d'agrandissement qu'il croyait « du droit de sa couronne » et à écouter des conseils de modération; avec son esprit juste et ce sentiment de l'intérêt national qui a fait sa grandeur, il songea à s'arrêter : « Aller plus loin, écrivait l'un de ses ministres, serait mettre à l'aventure tout ce qu'on a acquis avec tant de peine. Le roi et ses sujets ont également besoin de repos. » Et pendant que ses ennemis le croyaient perdu dans l'orgueil de ses victoires et tout occupé de nouvelles ambitions, Louis XIV commença à se fortifier dans ce qu'il avait acquis, à borner la grandeur de la France dans les limites des derniers traités, à suppléer à ce qui leur manquait par un vaste système de défenses artificielles et un habile réseau d'alliances politiques, enfin à condenser la France dans une indestructible unité.

C'est dans cette œuvre, la plus belle de son règne, que Louis XIV est vraiment et sans réserve le grand roi. Rien de moins éclatant et qui éveillât moins l'envie, rien de plus habile et de plus sûr : tous

nos points vulnérables devaient être couverts ou directement par nous-mêmes, ou indirectement par nos voisins; en même temps la triple ligne de forteresses qui faisait de la France un camp retranché de vingt millions d'hommes, la ceinture de petits États neutres ou alliés qui complétait et garantissait notre frontière, nous donnaient, si besoin était, une base formidable pour des agressions extérieures. Tout fut prévu, étudié, combiné avec un art parfait, une minutieuse intelligence des lieux, le sentiment national le plus éclairé, le plus pratique. Tout fut fait aussi sans bruit, sans éclat, comme un travail ordinaire et obscur; les pièces, les documents, les détails n'ont pas été connus des contemporains; ils resteront probablement, moins quelques notes, inconnus à la postérité; mais l'œuvre existe, sa grandeur se révèle d'elle-même, elle a fait pendant un siècle le salut de la France, elle est la gloire éternelle des trois personnages qui l'accomplirent : Louis XIV, Vauban et Louvois. Il faut leur ajouter le marquis de Chamlay, un de ces grands hommes ignorés qui s'effacent dans leurs ouvrages et immolent leur renommée au bonheur d'être utiles : ce gentilhomme, qui avait été le chef d'état-major de Turenne dans ses dernières campagnes, fut le géographe, le dessinateur, le secrétaire de ce grand travail, unique dans l'histoire moderne et qui n'a jamais été suffisamment connu, ni suffisamment admiré.

IV

Il n'entre pas dans les limites de ce résumé historique de faire la description des frontières construites par Louis XIV[1]; néanmoins, nous devons, pour l'intelligence des faits qui vont suivre, donner un aperçu ou, comme l'on disait alors, un crayon du plan de Vauban.

A l'époque de la paix de Nimègue (1678), les frontières de la France étaient marquées : 1° par une ligne conventionnelle qui allait de Dunkerque à Lauterbourg, près du Rhin, en y comprenant la Lorraine, qui était occupée de fait par les troupes françaises; 2° par le Rhin depuis le confluent de la Lauter jusqu'à Bâle, moins la ville et le territoire

1. Cette description abrégée se trouve dans la *Géographie militaire* de M. Th. Lavallée, p. 190 et 227 de la 6e édition. Elle est donnée dans tous ses détails par le même écrivain dans le *Cours de Géographie et de Statistique militaires* qu'il a créé et qu'il professe à l'École impériale militaire de Saint-Cyr.

de Strasbourg; 3° par une ligne mal définie qui séparait la Franche-Comté de la Suisse et suivait en partie la crête du Jura; 4° par le Rhône depuis Genève jusqu'au confluent du Guil; 5° par une ligne de convention qui allait du confluent du Guil au mont Tabor, dans les Alpes Cottiennes; 6° par la crête des Alpes Cottiennes et Maritimes, moins la vallée de Barcelonnette, jusqu'au pic de Lausanier, vers les sources de la Stura; 7° par une ligne de convention qui suivait en partie le cours du Var. De l'embouchure du Var au cap Cerbera l'on avait la côte de la Méditerranée; puis du cap Cerbera à l'embouchure de la Bidassoa on avait à peu près pour frontière la chaîne des Pyrénées; enfin de l'embouchure de la Bidassoa au cap Saint-Mathieu et du cap Saint-Mathieu à Dunkerque on avait le golfe de Gascogne et la Manche.

La plus importante, la plus vulnérable de ces frontières, est celle du nord-est, qui va de Dunkerque à Bâle, en ayant Paris pour *point objectif;* elle est comprise dans les bassins de l'Escaut, de la Meuse, du Rhin (lesquels ne sont réellement qu'un seul et même bassin), et touche par des hauteurs insignifiantes au bassin de la Seine, au centre duquel est Paris. Si l'on tire une ligne de Dunkerque à Bâle, deux autres lignes de Dunkerque et de Bâle à Paris, on obtient ainsi *l'aire stratégique* de cette frontière, c'est-à-dire le champ naturel des opérations qui partant de l'extérieur ont Paris pour objet, et qui trouvent pour y arriver trois routes naturelles, celles qui sont ouvertes par les vallées de l'Oise, de la Marne, de la Seine, dont nous parlerons tout à l'heure.

L'aire stratégique de la frontière du nord-est est désavantageuse pour la défense et favorable à l'agression, à cause de la nature du pays. En effet, la France septentrionale est généralement composée de plaines faiblement accidentées; les hauteurs qui séparent les cours d'eau ne sont que des collines; les cours d'eau eux-mêmes ont leur direction perpendiculaire à la frontière, et ouvrent par conséquent des routes naturelles à l'ennemi. Aussi ce pays a-t-il été dans tous les temps parcouru en tous sens par des armées envahissantes : ce fut le grand chemin des barbares pour arriver dans la Gaule; c'est par là que successivement les Anglais, les Bourguignons, les Impériaux, les Espagnols ont pénétré en France; c'est par là que les masses armées de l'Europe sont arrivées en 1814 et en 1815. Nous l'avons déjà dit : cette situation géographique, si pleine de dangers, a fait la grandeur de la France.

Ajoutons que ces pays plats, unis, ouverts, que ces fleuves si commodes à l'invasion ennemie, n'ont pas été moins favorables à l'agression, à l'initiative, à l'expansion françaises. C'est de là que sont parties tant de fois nos armées pour occuper ou conquérir les parties de l'ancienne Gaule séparées de la France nouvelle; c'est par là que le Rhin a été franchi par nos idées et nos armes et que nous avons porté dans la Germanie, sous Charlemagne, le christianisme dans la guerre de Trente ans, l'indépendance et la liberté religieuse sous l'empire de Napoléon, la liberté civile et les réformes sociales de 1789.

Revenons à la frontière du nord-est et à l'œuvre de Louis XIV et de Vauban.

Une telle frontière étant donnée, et la nature n'ayant rien fait pour elle, il fallait nécessairement la ceindre d'obstacles artificiels. Le plan fait par Vauban, dont Chamlay traça les cartes, que Louis XIV discuta dans tous ses détails, fut de la plus grande simplicité et basé uniquement sur l'examen approfondi des localités.

La ligne conventionnelle de cette frontière est coupée par trois grands cours d'eau, l'Escaut, la Meuse, la Moselle; elle est flanquée au nord par la mer, au sud-est par le Rhin. De plus, l'espace entre la mer et l'Escaut est coupé par la Lys, l'espace entre l'Escaut et la Meuse par la Sambre, l'espace entre la Moselle et les Vosges par la chaîne des Vosges. Il suit de là que la frontière du nord-est se trouve coupée ou flanquée par huit lignes successives d'accidents naturels, assez voisins les uns des autres, et qui partagent cette frontière en quatre grandes parties ou sept sections : 1° l'espace entre la mer et l'Escaut, subdivisé par la Lys; 2° l'espace entre l'Escaut et la Meuse subdivisé par la Sambre; 3° l'espace entre la Meuse et la Moselle; 4° l'espace entre la Moselle et le Rhin subdivisé par les Vosges.

Armer chacune des huit lignes qui flanquent ces sept sections de deux ou trois places, garnir les intervalles ou trouées qui se trouvent entre ces lignes d'une ou plusieurs défenses placées ordinairement sur des affluents, enfin former de tous ces points fortifiés, et des accidents naturels qui les appuient, les huit fronts d'une vaste citadelle dont Paris serait le réduit, tel fut le plan de Vauban.

Trois parties de cette frontière excitèrent surtout sa sollicitude : ce sont celles qui se trouvent à l'origine ou sur le chemin des trois grandes vallées qui vont converger sur Paris, c'est-à-dire des vallées de l'Oise, de la Marne et de la Seine, routes naturelles de l'invasion.

L'origine de la vallée de l'Oise, qui ne se trouve qu'à soixante-dix

lieues de Paris, entre l'Escaut et la Meuse, fut armé par quatre places sur l'Escaut, Condé, Valenciennes, Bouchain, Cambray; une place entre Escaut et Sambre, le Quesnoy; deux places sur la Sambre, Maubeuge et Landrecies; quatre places entre Sambre et Meuse, Philippeville, Marienbourg, Avesnes et Rocroy; trois places sur la Meuse, Givet avec Charlemont, Mézières et Sedan. Nous verrons comment cette partie de la frontière sauva la France en 1712; nous pouvons ajouter, pour indiquer son importance, qu'elle la sauva encore en 1793; enfin nous dirons que pour s'assurer ce grand chemin de Paris, les alliés, en 1815, l'ont démantelé en nous enlevant *Philippeville* et *Marienbourg*, qui sont situées près des sources de l'Oise.

La deuxième vallée, celle de la Marne, n'a pas son origine sur la frontière, mais on peut y arriver, vers Vitry, par l'espace entre Vosges et Moselle, où l'on ne trouve que les faibles obstacles de Marsal et de Toul. C'est pour garantir cette entrée de la France, qui se trouve protégée seulement sur ses flancs par les places de la Moselle (Metz, Thionville, Sierck) et celles des Vosges (Bitche et Phalsbourg), que Louis XIV, comme nous allons le voir tout à l'heure, s'empara de *Sarrelouis* et la fortifia. De même, c'est pour tenir ouverte cette entrée de la France que les alliés, en 1815, nous ont enlevé cette même ville de Sarrelouis.

La troisième vallée, celle de la Seine, n'a pas son origine sur la frontière, mais on peut y arriver par Bâle, Béfort et Langres. C'est là ce qui fait l'importance de la dépression comprise entre les Vosges et le Jura qu'on appelle la *trouée de Béfort*, par laquelle on entre en France comme par une grande porte et l'on va partout, dans la vallée de la Meuse, dans celle de la Saône, et surtout dans celle de la Seine. Par cette funeste trouée, le Rhin, le Jura et les Vosges, les places de l'Alsace et de la Franche-Comté, se trouvent annulées; enfin, toute la magnifique frontière du nord-est, avec sa triple ligne de places fortes, peut être tournée et rendue inutile. C'est la partie la plus vulnérable de la France, et la fermer à l'ennemi est une question de vie ou de mort. On le fit par trois moyens : en renouvelant les alliances avec les Suisses, qui s'engagèrent à garder les villes *forestières* [1] contre les armées allemandes; en obtenant du prince-évêque de Bâle le

1. On appelle ainsi les villes situées sur le Rhin depuis Schaffouse jusqu'à Bâle, et qui ouvrent d'une part l'entrée de la Souabe, d'autre part l'entrée de la Franche-Comté.

droit, en cas de guerre, de mettre des troupes sur son territoire; en fortifiant Huningue, dont le canon battait le pont de Bâle et rendait cette porte de la France inabordable à l'ennemi. De cette façon, la trouée de Béfort ne présentait plus de dangers; la route de Bâle à Paris ne pouvait plus être abordée, et l'ennemi qui voulait envahir la France était obligé d'attaquer directement et de face la frontière du nord-est. Vauban aurait voulu qu'on complétât cet ensemble de sûretés en fortifiant Paris, c'est-à-dire le point objectif de la trouée de Béfort et de toute la frontière[1]; par là on eût ôté à l'ennemi jusqu'à la pensée de la tourner. Louis XIV et Louvois ne jugèrent pas cette fortification urgente avec les sûretés qu'on avait du côté de Bâle; ils la remirent à d'autres temps.

C'est ce défaut de la fortification de Paris qui a décidé les alliés, en 1814, alors que, des trois sûretés établies par Louis XIV, Huningue seul restait, à tourner toute la frontière du N.-E. par la porte de Bâle et la trouée de Béfort, et à marcher sur Paris par la vallée de la Seine; c'est là aussi ce qui les a décidés, en 1815 à exiger la démolition de *Huningue*, pour que la porte de Bâle restât ouverte à l'invasion; enfin c'est là ce qui a décidé le gouvernement de 1830, la neutralité de la Suisse n'étant plus assurée et Huningue étant démolie, à fortifier Paris, c'est-à-dire à rendre la porte de Bâle inutile et à faire reprendre à la frontière du nord-est son efficacité.

Revenons à l'histoire de la fortification de nos frontières.

V

Cette œuvre ne fut pas faite d'un seul jet et subit plusieurs phases. Elle dura à peu près vingt ans et fut exécutée surtout de 1688 à 1700, c'est-à-dire pendant la guerre de la ligue d'Augsbourg, qui lui fit subir sa première épreuve. Mais de 1680, où probablement elle fut conçue, à 1688, elle fut entamée avec froideur, avec hésitation, avec des retours en arrière, surtout de la part de Louis XIV et de Louvois. Le ministre, qui aimait trop la guerre et y trouvait son crédit, ne regardait point la limitation de la France comme définitive; et le roi

1. « La prise de Paris, disait-il, serait un des malheurs les plus grands qui pût arriver à ce royaume, et duquel il ne se relèverait de longtemps et peut-être jamais. »

regrettait ces conquêtes si bien commencées, ces Pays-Bas que Mazarin lui montrait tout enfant comme nécessaires à sa gloire : « Il croyait, disait-il, avoir passé en cette rencontre les bornes de la sagesse. »

Aussi, quand l'on commença de mettre à exécution les plans de défense de Vauban et qu'on vit les trouées qui restaient ouvertes entre la Meuse et la Moselle, entre la Moselle et les Vosges, sur le Rhin, Louis XIV s'emporta à de nouveaux agrandissements pour rectifier les parties défectueuses des limites où il voulait s'enfermer, et il les fit décréter par les chambres de Metz, de Brisach, de Besançon, comme dépendances des conquêtes anciennes. On réunit ainsi quatre-vingts fiefs dans la Lorraine, parmi lesquels Sarrelouis; dix villes de l'Alsace, parmi lesquelles Strasbourg et Lauterbourg; le duché de Deux-Ponts, les comtés de Chimay et de Montbéliard; enfin on prit au roi d'Espagne Luxembourg, Courtray, Dixmude, etc. Ces réunions étaient fort importantes et complétaient le système de fortifications de Chamlay et de Vauban. Ainsi, et pour ne parler que de trois places, on sait que Strasbourg est le principal boulevard de la frontière de l'est; nous venons de dire ce qu'était Sarrelouis; quant à Luxembourg, elle couvre l'espace entre la Meuse et la Moselle et ouvre par Longwy et Verdun la route de la Champagne sur Paris; aussi, quand on fut obligé, en 1698, de la laisser à l'ennemi, cette place, que Vauban avait mis tant de soin à fortifier, fit à notre frontière une blessure irréparable; et ce fut le chemin que les Prussiens prirent en 1792 pour envahir la France.

Ces réunions, faites brutalement et en pleine paix, indignèrent une grande partie de l'Europe, et une coalition nouvelle commença à se former. Louis XIV s'arrêta, et, croyant son but suffisamment atteint, surtout par la possession de Sarrelouis, de Luxembourg et de Strasbourg, il consentit à signer la trêve de Ratisbonne, par laquelle il garda provisoirement ses nouvelles conquêtes (1683). Il s'en croyait maître à jamais et se hâta de les fortifier; mais, pendant qu'il paraissait rentré dans sa politique de modération, la ligue d'Augsbourg se forma dans le but d'annuler la prépondérance de la France, et le premier acte de cette grande coalition fut la révolution de 1688, qui, en détrônant les Stuarts, en enlevant l'Angleterre à l'influence française, eut un résultat immense et inattendu : elle fit manquer à la France ses frontières naturelles.

Depuis cinquante ans l'Angleterre était tombée dans une sorte

d'annulation politique, d'abord par ses guerres civiles, ensuite par la corruption générale des hautes classes, enfin par la complaisance honteuse de Charles II, qui était le pensionnaire et en quelque sorte le vassal de la France. Louis XIV en avait profité pour faire des conquêtes, étendre ses frontières, se donner une marine, fonder des colonies, enfin établir la grandeur de la France sur des bases que rien n'a pu ébranler. La révolution de 1688 ayant été une protestation, et pour ainsi dire une révolte des Anglais contre l'influence exercée par la France sur leur pays pendant trente ans, avec elle tout changea de face. Alors « la guerre contre la France, dit un historien anglais, devint en quelque sorte une partie de la constitution britannique. » Louis XIV comprit toute la portée de cet événement, et quoique décidé à le combattre de tous ses efforts, il n'hésita pas : la France n'avait plus qu'un grand ennemi, mais un ennemi d'autant plus dangereux qu'il était insaisissable ; il fallait changer résolûment de conduite à l'extérieur, se concentrer, se ramasser à l'intérieur, se rendre invulnérable du côté du Rhin et tourner uniquement l'expansion de la France vers la mer ; il fallait donc ajourner les plans de Mazarin, presser l'exécution des travaux de Vauban ; enfin, et comme il le disait lui-même, « oublier sa gloire pour le bien de l'État ! »

C'est la politique que Louis XIV doit suivre jusqu'à la fin de son règne ; c'est celle que suivront ses successeurs jusqu'en 1792 ; la frontière naturelle n'est plus qu'un rêve tant que le parlement britannique retentit de ce cri de haine que le vieux Pitt répétait un pied dans la tombe : « La guerre, toujours la guerre contre l'ambitieuse maison de Bourbon ! »

Le but des confédérés d'Augsbourg était de faire rentrer la France dans les limites qu'elle avait avant les traités de Westphalie ; le but de Louis XIV était de garder uniquement ce qu'il avait acquis : « J'espère, dit-il, de bien effacer par ma conduite le reproche qu'on fait depuis si longtemps aux Français : qu'ils savent conquérir et ne savent pas conserver. » La guerre, de son côté, fut donc toute défensive ; mais, au lieu d'attendre ses ennemis sur cette frontière que Vauban bâtissait, il s'en servit comme base de ses opérations et la protégea immédiatement avec les petits États voisins. Aussi, deux mois après l'ouverture des hostilités, nos troupes étaient maîtresses des trois Électorats et du Palatinat, c'est-à-dire de presque toute la rive gauche du Rhin. Pendant ce temps, sur les derrières et à l'abri de nos armées, on continuait à construire Huningue, Landau, Sarrelouis, etc. On

doublait les fortifications de Luxembourg et l'on bâtissait la forteresse nouvelle de Mont-Royal sur la Moselle : ces deux places, avec Landau, mettaient les électorats de Trèves et de Mayence ainsi que le Palatinat sous notre dépendance. On travaillait en même temps aux places de la Flandre et on les liait entre elles au moyen de canaux, de sorte que de la mer à la Sambre une série de fossés et de rivières, garnis de palissades et de canons, formait une barrière presque infranchissable, surtout dans la partie comprise entre Ypres et l'Escaut. Enfin on augmentait les défenses de la trouée de l'Oise, et c'est alors qu'aux places de l'Escaut et de la Sambre, qui furent augmentées, on ajouta les places nouvelles de Philippeville et de Marienbourg [1]. Ce fut pour couvrir cette partie si vulnérable, si voisine de Paris que Louis XIV voulut donner à la France Mons et Namur; Mons qui couvre complétement l'espace entre l'Escaut et la Sambre, Namur la clef du pays entre Sambre et Meuse. On vit bien le prix qu'il attachait à ces deux places lorsqu'il alla lui-même en faire le siége et il s'en glorifia comme de conquêtes importantes, puisque ces villes ouvrent le chemin le plus court vers la capitale; mais les alliés mirent la même ardeur à les conserver, et ils parvinrent en effet à les reprendre.

Ces alliés avaient eu la pensée, avant même que les hostilités fussent commencées, de rendre inutile tout le grand système de défenses de Vauban, en les tournant par les villes forestières et par la Suisse : ils seraient ainsi entrés dans l'Alsace, dans la Franche-Comté, dans la Lorraine, et en inquiétant la Champagne et le voisinage de Paris, ils auraient forcé la France à abandonner les pays voisins du Rhin. C'est, sur une moins grande échelle et avec un point objectif mal déterminé, le plan de campagne suivi par la coalition en 1814. A cet effet, ils cherchèrent à balancer l'influence française dans la Suisse, à s'emparer des villes forestières, à faire des levées de troupes dans les cantons. Louis XIV en fut averti, et dès le mois de septembre 1686 il fit construire une tête de pont à Huningue sur la rive droite du Rhin. « Il fit dire, raconte Dangeau, aux princes d'Allemagne qu'il était prêt à dédommager le marquis de Bade, sur les terres duquel seront les nou-

1. Un travail semblable fut effectué ou du moins commencé sur les côtes : « Pour apprécier le mérite extraordinaire de Vauban, il faut parcourir les côtes de France. Il n'y a pas une situation favorable depuis Dunkerque jusqu'à Antibes sur laquelle il n'ait laissé des traces de son génie, c'est-à-dire un projet ou militaire ou commercial convenable à la localité. » *Mémoires de Dumouriez*, I. 357.

velles fortifications, mais qu'apprenant qu'on formait des ligues contre lui dans l'Empire, il était bien aise de mettre ses places hors d'état d'être attaquées par ceux qui lui voudraient faire la guerre. » Puis il ménagea les Suisses de telle sorte qu'ils repoussèrent toutes les propositions de l'Empereur et qu'il les amena à un traité (7 mai 1689), par lequel il s'engageait à respecter, même à défendre, leur neutralité, surtout celle des villes forestières, à la condition qu'ils ne donneraient le passage sur leur territoire à aucun des ennemis de la France. Quelques fortifications avaient été élevées dans le voisinage de Bâle et avaient déplu à l'évêque souverain de cette ville; il les fit démolir, mais il obtint du prélat un traité par lequel il consentait, en temps de guerre, à ce que des troupes françaises occupassent le canton de Porentruy qui sépare l'Alsace de la Franche-Comté et couvre la trouée de Béfort. Ce traité, si important pour la protection de notre frontière, a été renouvelé avec les évêques de Bâle jusqu'en 1780.

La ligue d'Augsbourg, déçue de son projet sur les villes forestières et la trouée de Béfort, dut attaquer de front la frontière française. Toute la guerre ne fut qu'un grand assaut livré à cette frontière de tous les côtés, dans le Nord, sur le Rhin, sur les Alpes, sur les Pyrénées. L'assaut fut soutenu avec vigueur, l'ennemi repoussé de toutes parts, battu jusque chez lui; mais les victoires si éclatantes de Luxembourg et de Catinat parurent stériles, parce qu'on était résolu à ne pas faire de nouvelles conquêtes et à ne garder que ce qu'on avait acquis auparavant. Aussi Fleurus, Nerwinde, Staffarde, la Marsaille ne changèrent rien aux dispositions de Louis XIV. Pendant toute la guerre, il ne cessa d'offrir la paix, d'offrir même la restitution de ses dernières acquisitions, de se montrer résolu à s'enfermer dans ces frontières artificielles dont l'efficacité venait d'être démontrée. Le traité de Ryswick fut la preuve éclatante de cette politique de modération dont il ne voulait pas se départir : il garda Huningue, Strasbourg, Sarrelouis, Givet, etc., dont la possession était indispensable à la constitution de notre frontière; mais il rendit les autres territoires que lui avaient donnés les chambres de réunion, même Luxembourg « Les Impériaux déclarèrent que, si cette place, qui sert de communication entre l'Empire et les Pays-Bas et de barrière aux provinces situées entre la Meuse, la Moselle et le Rhin, était cédée à la France, il en résulterait pour eux un dommage incomparable. » Il renonça, en quelque sorte, à intervenir dans l'Empire en cédant toutes les forteresses qu'il avait sur la rive droite du Rhin, ainsi que la tête de pont

de Huningue, Fribourg, Vieux-Brisach, Kehl, Philipsbourg. Il rendit la Lorraine, mais en gardant le droit de passage sur son territoire qui, d'ailleurs, était contenu par les Trois-Évêchés et par les places nouvelles de Sarrelouis et de Longwy. Enfin, comme un nouveau témoignage de ses résolutions pacifiques, de son renoncement à toute conquête extérieure, il rendit Casal, au duc de Mantoue, et céda au duc de Savoie Pignerol avec les forts voisins, à la condition qu'ils seraient démolis; de sorte que l'influence française en Italie se trouva annulée.

Le traité de Ryswick marque l'établissement définitif de la frontière artificielle de la France. Cette frontière ne devait plus, sauf en ce qui regarde la Lorraine, être grandement modifiée pendant près d'un siècle; mais elle allait subir une terrible et complète épreuve pendant la guerre de la succession d'Espagne.

VI

On sait que la population de l'Europe se partage en trois races principales : la race celtique ou latine qui, après avoir formé les peuples les plus civilisés de l'antiquité, occupe aujourd'hui la Gaule avec les péninsules hispanique et italique; la race germanique qui a formé le monde féodal et qui occupe principalement l'Allemagne avec la Scandinavie et les îles Britanniques; la race slave, dont le rôle historique est tout récent, et qui occupe l'Europe septentrionale et orientale. La race celtique, conquise par l'invasion germanique dans les premiers siècles de l'ère chrétienne, absorba rapidement les vainqueurs et s'efforça de garder la suprématie qu'elle avait dans l'antiquité; de là une lutte de plusieurs siècles qui est principalement représentée par l'antagonisme de la France, tantôt contre l'Allemagne, tantôt contre l'Angleterre. Au seizième siècle, la race germanique l'emporte au moyen de la maison d'Autriche, qui devient maîtresse non-seulement de l'Allemagne, mais de l'Espagne, de l'Italie, d'une partie de la Gaule, et qui s'efforce d'annuler la race latine par l'abaissement et même, au temps de la Ligue, par la conquête de la France. La France, nous le savons, lutta désespérément contre l'ambition autrichienne; elle parvint d'abord, sous François Ier et ses successeurs, à arrêter ses progrès; puis, sous Richelieu et Louis XIV, elle reprit l'offensive et s'efforça de rendre à la race latine sa prépondérance en ébréchant, en affaiblissant la maison d'Au-

triche, soit en Allemagne, soit en Espagne, soit en Italie. Le succès ne répondit pas complétement à ses efforts, et nous venons de voir que, dans le traité de Ryswick, la France abandonna l'espoir de ses frontières naturelles, abdiqua toute influence en Italie, continua d'avoir l'Espagne pour ennemie, enfin laissa la race latine dans son état d'infériorité en face de la race germanique. La mort, sans enfants, de Charles II, roi d'Espagne, de Naples, de Sicile, de Sardaigne, duc de Milan, souverain des Pays-Bas, etc., vint changer la face de l'Europe et la situation des deux races ennemies.

La maison de Bourbon et la branche allemande de la maison d'Autriche se disputèrent cette riche succession. Louis XIV, d'après sa politique nouvelle de modération, se contenta d'abord de traités de partage qui lui donnaient ce que Saint-Simon appelle des *rognures* : ainsi la France, soit par des cessions, soit par des échanges, aurait complété sa frontière des Pyrénées par le Guipuzcoa, sa frontière des Alpes par le comté de Nice et la Savoie, sa frontière du Rhin par la Lorraine. C'étaient de précieuses acquisitions; mais elles étaient largement compensées, car on aurait laissé l'Espagne à la maison d'Autriche, et on aurait créé en Italie une nouvelle puissance ennemie, celle de la maison de Savoie. Or, le grand vice de la position politique de la France, après le traité de Ryswick, le grand vice des frontières que Vauban venait de construire, était du côté de l'Espagne et de l'Italie. En effet, depuis deux siècles surtout, la France ne pouvait agir, soit au nord, soit au levant, sans être entravée sur ses derrières, comprimée dans son élan, tournée et annulée, pour ainsi dire, par les Alpes et les Pyrénées. Il fallait à tout prix se débarrasser de ce danger perpétuellement menaçant, fermer à jamais ces portes ennemies; il fallait n'avoir plus l'Allemagne à combattre que devant soi; il fallait peser dorénavant sur les frontières du Rhin avec toutes nos forces; il fallait enfin, en faisant entrer définitivement l'Espagne et l'Italie dans le système politique de la France, rendre sa prépondérance à la race latine. Le testament de Charles II, qui donnait à un Bourbon toute la monarchie espagnole, était une occasion unique, inespérée, de faire tout cela. Louis XIV, par une résolution pleine de périls, mais pleine de grandeur, et profondément nationale, l'accepta; les peuples d'Espagne et d'Italie s'empressèrent d'entrer dans l'union fraternelle de la France; la France domina par elle-même ou par ses alliés de la mer du Nord à la Méditerranée, d'Anvers à Tarente et à Gibraltar; enfin, après tant de siècles de luttes et de combats, la prépondé-

rance exercée par la race germanique, et si longtemps disputée, secouée, entamée, se trouva retournée, et acquise aux peuples de race latine.

Les nations de race germanique, l'Angleterre, la Hollande, l'Allemagne furent saisies de stupeur. « Les États de France, d'Espagne et d'Italie, écrivait l'empereur Léopold, ne doivent plus être regardés que comme un seul État, et les trois peuples ainsi unis deviendront si formidables qu'ils pourront aisément soumettre toute l'Europe à leur domination. » Une grande ligue fut formée et la guerre commença pour, « la cause des libertés de l'Europe. »

Nous n'avons pas à raconter les événements de cette guerre, ni les fautes politiques par lesquelles Louis XIV en augmenta les dangers, ni les fautes militaires par lesquelles ses généraux perdirent successivement toute l'Italie, nos positions en Allemagne, les électorats du Rhin et les Pays-Bas. Nous n'avons à exposer, après tant de revers qui avaient réduit la France à la défensive sur son propre territoire, que les épreuves décisives subies par ses frontières, et comment l'œuvre de Louis XIV et de Vauban fit le salut du royaume.

Il faut d'abord remarquer que les attaques des alliés se trouvèrent forcément limitées et réduites : à la frontière du nord-est dans toute son étendue de Dunkerque à Bâle; à la frontière des Alpes dans la partie de la Durance et du Var. Toutes les autres frontières restèrent libres et intactes; en effet, de Bâle à Genève la frontière du Jura était couverte par Huningue et l'alliance de la Suisse; de Genève à Briançon le bassin montagneux de l'Isère resta, comme durant toutes les autres guerres, inabordable; enfin, du côté des Pyrénées, nous avions, il est vrai, des troupes en Espagne, mais point de frontière à garder ni d'invasion à craindre. Ainsi donc le système défensif de Louis XIV portait déjà ses fruits, et nous n'avions presque partout à combattre l'ennemi que sur des points peu nombreux, déterminés et préparés à la résistance.

Du côté de la Durance et du Var les opérations se bornèrent à une invasion faite par le duc de Savoie en Provence, à une marche du prince Eugène sur Toulon. Elles causèrent de grandes craintes, de grands malheurs, mais en définitive furent aisément repoussées; on vit seulement l'importance de la vallée de Barcelonnette, jusque-là négligée, et par laquelle le duc de Savoie avait pénétré en Provence. C'est sur la grande frontière du nord-est, sur le chef-d'œuvre de Vauban, que les attaques furent dangereuses, multipliées, déci-

sives; mais les alliés connaissaient mal cette frontière, ses points faibles, ses moyens de résistance; ils ne l'abordèrent qu'avec hésitation, avec lenteur, en changeant continuellement de marche et de plan.

Leur première attaque se porta dans la partie comprise entre la Moselle et les Vosges. Le désastre de Hochstett ayant permis aux Impériaux de pénétrer dans le nord de l'Alsace, ils s'emparèrent de Landau, occupèrent les électorats du Rhin et s'avancèrent sur la Sarre. « Leur projet était, dit Saint-Simon, de prendre l'Alsace à revers, de tomber sur les Trois-Évêchés, et de là, plus avant dans la France. » Villars le fit échouer, grâce à la place nouvelle de Sarrelouis, si habilement choisie par Vauban, et dont la fortification n'était pas achevée. Il s'établit sur la Sarre, s'appuyant au camp de Sierck sur la Moselle, et dans cette position il rendit inutiles toutes les manœuvres, tous les efforts de Marlborough et du prince de Bade.

La frontière du nord-est, dans la partie voisine de la Belgique, ne fut attaquée qu'après les batailles de Ramillies et d'Oudenarde; mais là les tâtonnements des alliés furent encore plus grands : le réseau des places à prendre paraissait si serré, si compliqué, si redoutable, que, malgré la supériorité de leurs forces et les fautes des généraux français, ils ne mirent pas moins de quatre ans à chercher, à trouver le point réellement vulnérable. Cependant, après la bataille d'Oudenarde, ils allèrent droit sur Lille, et s'emparèrent de cette place de premier ordre, après un siége mémorable; mais ils n'osèrent percer sur la Somme, en laissant derrière eux les places de la Lys, de la Scarpe, de l'Escaut; d'ailleurs, les troupes françaises occupaient encore sur leurs derrières des places des Pays-Bas, telles que Tournay, Mons, etc. Ils marchèrent donc sur la Scarpe; mais Villars défendit habilement cette rivière; alors ils tâtèrent l'Escaut et prirent Tournay; puis ils se rabattirent sur Mons. Nous avons dit quelle était l'importance de cette place, clef de la trouée de l'Oise.

Pour assurer leurs opérations de ce côté, ils firent deux grandes diversions qui devaient leur permettre, après la prise de Mons, de marcher au cœur du royaume. La première était du côté de la Suisse, où un corps allemand devait, en violant le territoire de Bâle, passer le Rhin, tourner l'Alsace par le sud, et pénétrer en Franche-Comté. Là ce corps aurait donné la main au duc de Savoie, qui devait pénétrer par le Dauphiné, et marcher sur Lyon. Comme on le voit, quoique les alliés n'eussent point vu l'importance de la trouée de Béfort, leur plan d'invasion était bien combiné, et il est d'autant plus

remarquable, qu'il offre quelque ressemblance avec le plan d'invasion des alliés en 1814.

Ce plan échoua presque partout. Le duc de Savoie, tenu en échec par le maréchal de Berwick posté à Briançon, ne put envahir le Dauphiné. Le corps allemand commandé par Mercy s'entendit secrètement avec les cantons protestants qui, nonobstant la paix perpétuelle, livrèrent les villes forestières; il passa le Rhin près de Bâle; mais il fut rencontré par le comte du Bourg et battu à Rumersheim. Louis XIV se plaignit vivement aux cantons suisses, qui avaient laissé violer leur territoire, et la Diète envoya des troupes qui gardèrent les villes forestières, pendant qu'un corps français occupait le territoire de Bâle. Du côté des Pays-Bas, les opérations furent moins heureuses. Il fallait à tout prix couvrir la vallée de l'Oise et sauver Mons; Villars, malgré l'infériorité de ses forces, livra une bataille terrible à Málplaquet; il fut vaincu, et Mons se rendit; mais les pertes des alliés furent telles, qu'ils n'osèrent continuer leur marche dans cette trouée si bien gardée. Eugène recommença ses tâtonnements, ses lenteurs; il chercha des passages plus faciles par les places situées entre la Lys et l'Escaut; il s'empara ainsi, en 1710, de Douai, de Béthune, d'Aire, de Saint-Venant. Toutes ces conquêtes ne lui parurent pas assez solides pour marcher en avant : il voyait devant lui les places de la Somme; il laissait derrière lui toutes celles de l'Escaut, de la Sambre, de la Meuse. Enfin il reprit sa marche plus rationnelle entre l'Escaut et la Sambre : il s'empara de Bouchain, sur l'Escaut, du Quesnoy entre l'Escaut et la Sambre; enfin il se mit à assiéger Landrecies.

S'il prenait cette place, la trouée de l'Oise était ouverte, et l'on pouvait marcher jusqu'à Paris. Il laissait en arrière, il est vrai, Cambray, Valenciennes, Condé, Maubeuge; mais il possédait Mons, et, en cas de revers, tout le pays entre Lys et Escaut, dont il tenait les places, lui donnait une retraite assurée. Aussi était-il plein de joie et de menace; ses partisans couraient jusqu'à Soissons; la consternation était à Paris; la France, depuis deux siècles, n'avait pas couru de plus grand danger, car les alliés parlaient même de son démembrement; les courtisans conseillaient au roi de se retirer sur la Loire. Louis XIV n'eut qu'une pensée : sauver l'État en sauvant Landrecies. « A aucun prix, écrivait le ministre Voisin au maréchal de Villars, et même en livrant bataille, le roi ne veut laisser prendre cette place. » C'est dans ces circonstances solennelles que

furent conçues les opérations célèbres qui forcèrent le prince Eugène, par la prise du camp de Denain, à lever le siége de Landrecies, à renoncer à son plan d'invasion sur Paris et au démembrement de la France qui devait en être la suite, enfin à évacuer toutes les places qu'il avait prises et à repasser la frontière. L'idée première de la diversion sur Denain, diversion décisive et qu'on peut appeler une inspiration de génie, appartient à Louis XIV, qui suivait pas à pas, heure par heure, ses généraux, et, la carte à la main, leur donnait les instructions les plus sages, en leur laissant toute leur liberté d'action. Une partie de la correspondance relative à cette belle campagne a été publiée récemment [1]; elle honore également le roi, son ministre, son général, qui s'y montrent tous trois animés de la sollicitude la plus patriotique, et cherchent les moyens de sauver l'État avec une noble anxiété, un calme inaltérable, et, l'on peut ajouter, avec simplicité et modestie. Louis XIV y paraît le plus ému : il ne peut dissimuler complétement son désir d'une bataille, son impatience de repousser l'ennemi, son ressentiment de l'outrage qu'a reçu sa frontière; mais il se contient et n'ose exprimer à Villars toute son ardeur : « il s'en remet à son sentiment, à ses connaissances plus parfaites. » Le ministre Voisin est plus hardi, plus aventureux : « Toutes vos lettres, écrit-il à Villars, sont pleines de réflexions sur le hasard d'une bataille; peut-être n'en faites-vous pas assez sur les tristes conséquences de n'en point donner, et de laisser pénétrer les ennemis dans le royaume, en prenant toutes les places qu'ils veulent attaquer... » Quant à Villars, il est modeste, craintif, réservé, et ne ressemble nullement au portrait mensonger qu'en a tracé le haineux Saint-Simon; il sent le fardeau qui lui incombe; il jette avec tremblement un coup d'œil en arrière sur l'état du royaume; il ne marche qu'avec circonspection : « Les batailles, écrit-il, sont dans la main de Dieu, et de celle-ci dépend le salut ou la perte de l'État; je serais donc un mauvais Français, un mauvais serviteur du roi, si je ne faisais toutes les réflexions convenables. »

On sait comment, après ces réflexions, ces hésitations, ces émotions si nobles et si sages, on sait avec quel élan, quelle vigueur, quel entrain tout français le camp de Denain fut enlevé, et les suites décisives de cette victoire. La France était sauvée, et l'œuvre de

1. Appendice au XIV[e] vol. du *Journal de Dangeau*, publié par MM. Soullié et Dussieux.

Louis XIV et de Vauban avait reçu de Villars sa solennelle consécration. « Sire, écrivait-il, du même ton qu'avant la bataille, après plusieurs nouvelles pénibles à Votre Majesté, j'ai au moins la satisfaction de lui en apprendre une agréable : le camp retranché de Denain a été emporté... Je n'ai point donné de ces batailles générales qui mettent le royaume en peine; mais j'espère, avec l'aide de Dieu, que le roi retirera de grands avantages de celle-ci... Je cherche le mieux avec toute l'application que je dois. »

Ce ne furent pas seulement les opérations militaires, mais aussi les négociations diplomatiques qui démontrèrent l'importance et l'excellence des frontières que la France s'était données. Aux offres pacifiques faites par Louis XIV les alliés répondirent par des conditions humiliantes et qui avaient pour but d'annuler ces frontières. « Ils m'ont fait voir, disait le roi à son peuple, que leur intention était seulement d'accroître aux dépens de ma couronne les États voisins de la France, et de s'ouvrir des voies plus faciles pour pénétrer dans l'intérieur de mon royaume toutes les fois qu'il conviendrait à leurs intérêts de commencer une nouvelle guerre. » En effet, ils demandaient, outre l'abandon de l'Espagne, de l'Italie, des Pays-Bas, toute l'Alsace, et principalement les places de Brisach, de Strasbourg et de Landau, puis les places de la Sambre, celles de l'Escaut, Lille, Cassel, Ypres, etc. Et quand le ministre Torcy faisait observer que les frontières de la France ne pouvaient pas être découvertes pendant qu'on laisserait aux autres princes les moyens d'y pénétrer; que les alliés se montrant si jaloux d'avoir des barrières, il était juste de laisser au moins à la France celles qu'elle avait présentement; les ministres alliés répondaient « que la France, puissante comme elle l'était, n'avait rien à craindre de ses voisins, que ses voisins avaient tout à craindre d'elle, qu'il fallait la réduire. »

Les traités d'Utrecht et de Rastadt mirent fin à la guerre de la succession d'Espagne, et après tant de désastres la France se retrouva à peu près telle qu'elle était au traité de Ryswick, c'est-à-dire que ses frontières ne furent que modifiées. Au Nord, pour satisfaire à la haine de l'Angleterre dont le commerce avait tant souffert des corsaires de Dunkerque, cette ville fut démantelée et eut son port ruiné. De plus, on céda aux Pays-Bas les quatre places de Menin, d'Ypres, de Dixmude et de Tournay. Nous dirons tout à l'heure ce qu'on fit de ces places et des autres villes de guerre de la Belgique. Du côté du Rhin, la France abandonna les têtes de pont qu'elle avait sur la

rive droite, mais elle garda définitivement Landau, si importante pour couvrir Strasbourg et les Vosges. Du côté des Alpes, elle céda au duc de Savoie Fenestrelle, Exilles et les vallées voisines, de sorte qu'elle n'eut plus un pouce de terre au delà des Alpes; mais elle acquit en échange la vallée de Barcelonnette avec ses dépendances: « De cette manière, dit le traité, les sommets des Alpes devaient servir à l'avenir de limites entre la France et les États du duc. »

Ainsi qu'on le voit, ces frontières de Vauban, qui avaient excité tant d'envie et de terreur, que les alliés n'avaient pu ébrécher qu'avec tant d'efforts, restaient à peu près intactes; mais si l'on eût exécuté le plan du prince Eugène, on les aurait frappées d'inertie en leur opposant dans les États voisins un système de *barrières* ou de réseaux de places fortes gardées à frais commun. Son plan ne fut mis en vigueur que dans les Pays-Bas, donnés à l'Autriche, et qui ne pouvaient être efficacement gardés par cette puissance: des places d'Oudenarde, Tournay, Ath, Mons, Charleroy, Namur, etc., places dont l'ensemble forme un demi-cercle saillant vers la France, entre l'Escaut et la Meuse, c'est-à-dire dans la partie la plus ouverte aux armes françaises, on fit une *barrière* confiée à la garde des Hollandais, et que la France ne put dorénavant franchir sans avoir sur les bras toutes les puissances garantes du traité d'Utrecht. On voulait en faire autant sur la rive gauche du Rhin avec les places des Électeurs ecclésiastiques, qui auraient été confiées à la garde de la diète germanique; mais on ne put s'entendre sur les princes qui fourniraient les garnisons de ces places, et le plan échoua. Il en fut de même du côté des Alpes, où l'on proposait de donner la garde des places qui défendent les principaux passages à des troupes impériales; le duc de Savoie n'y voulut pas consentir. Nous devons remarquer que ce système de barrières opposées aux agrandissements de la France fut repris en 1815, et mis à exécution par la création du royaume des Pays-Bas, formé de la Belgique et de la Hollande, par la cession faite à la Prusse des anciens électorats ecclésiastiques et l'établissement de places fédérales, enfin par la reconstruction du royaume de Sardaigne formé de la Savoie, de Nice, de Gênes, du Piémont, et qui est resté, jusqu'en 1848, sous la dépendance de l'Autriche, comme une avant-garde de la coalition contre la France.

En résumé, les traités d'Utrecht et de Rastadt respectaient à peu près les frontières de Vauban, mais ils faisaient descendre la France de la position si élevée qu'elle avait en 1701; la race latine perdait

encore la prépondérance; nos frontières du Midi n'avaient pas acquis toutes leurs sûretés. Du côté des Pyrénées, le succès était complet : l'Espagne, gouvernée par un Bourbon, entrait dans l'alliance française, et allait, pendant près d'un siècle, nous donner sa marine contre l'Angleterre. Mais du côté des Alpes le danger devenait plus grand que jamais : l'Italie, comme au temps de Charles-Quint, retombait sous la domination de l'Autriche, devenue maîtresse de Milan, de Mantoue, des présides de Toscane, des royaumes de Naples et de Sardaigne; la France y perdait toute influence, et à sa porte les ducs de Savoie, maintenant possesseurs de la Sicile, avaient formé une monarchie de deuxième ordre qui n'allait pas cesser de s'agrandir par ses alliances avec l'Autriche.

Les clauses du traité d'Utrecht relatives à l'Italie furent celles qui causèrent à Louis XIV le plus de douleur et de sollicitude : le royaume qu'il laissait à son petit-fils lui semblait porter au flanc une blessure perpétuelle, avec l'Autriche dominatrice de l'Italie, et surtout avec le double versant des Alpes appartenant à l'ambitieuse maison de Savoie, hostile depuis deux siècles à la France, et dont les trahisons récentes venaient d'être payées par la couronne royale.

Aussi, dans les instructions qu'il laissa au maréchal de Villeroi, il recommanda à son successeur de se tenir dans les limites données au royaume par les derniers traités, de faire tous ses efforts pour reprendre de l'influence en Italie, enfin, la France ne pouvant plus s'agrandir sur le continent, de tourner toute l'activité nationale sur la mer; l'Angleterre était désormais la seule ennemie, « ancienne et irréconciliable, » qu'on eût à surveiller, à craindre, à combattre.

VII

Louis XV, qui avait la plus profonde vénération pour la mémoire de son aïeul, suivit religieusement ses instructions : les affaires d'Italie furent sa principale préoccupation; le reste, même la lutte contre l'Angleterre, il l'abandonna à la sollicitude de ses ministres; d'ailleurs, la politique de limitation que lui prescrivait son aïeul convenait à son égoïsme indolent, à son amour du repos et des plaisirs. Aussi, dès la première guerre où il se trouva entraîné, celle de la succession de Pologne, il eut la joie d'accomplir les dernières volontés de Louis XIV en commençant à rétablir l'influence française en

Italie par la cession qui fut faite des royaumes de Naples et de Sicile à un Bourbon d'Espagne. L'Autriche ne possédait plus dans la Péninsule que le Milanais et le Mantouan, et l'on avait réduit le duc de Savoie à échanger la Sicile contre la Sardaigne.

Cette guerre de la succession de Pologne, grâce à l'habileté du cardinal Fleury qui sut en écarter l'Angleterre, donna encore à la France un avantage inespéré : ce fut la cession de la Lorraine, province si longtemps convoitée, tant de fois réunie, tant de fois séparée. Cette cession fut faite dans un intérêt pacifique qu'on rencontre rarement dans les conventions diplomatiques, elle fut faite pour la tranquillité et la sûreté des frontières de la France. En effet, le duc de Lorraine était l'époux de Marie-Thérèse, fille unique et héritière de l'empereur Charles VI; on prévoyait qu'il parviendrait à la couronne impériale, et la nouvelle maison d'Autriche ne pouvait, en gardant la Lorraine, s'établir aux portes de la France. On donna donc le duché de Toscane à l'époux de Marie-Thérèse en échange de la Lorraine, qui fut concédée à Stanislas Leczinski, roi détrôné de Pologne, sous la condition qu'à la mort de ce prince cette province serait donnée à la France. Stanislas mourut en 1766, la Lorraine devint alors complétement française, et le grand chemin de la Moselle vers l'intérieur du royaume se trouva, après deux siècles d'efforts, définitivement fermé.

Dans la guerre de la succession d'Autriche, Louis XV se montra encore uniquement occupé de la question d'influence française en Italie : ce fut pour ainsi dire la seule qu'il traita par lui-même, et il le fit avec une grande intelligence; c'est ce que témoignent ses instructions diplomatiques, qui furent presque entièrement écrites de sa main. Son plan, emprunté peut-être aux projets de Henri IV, était « de donner à l'Italie une assiette fixe et en lier les parties éparses par une fédération générale qui la rendît indépendante des lois et de l'influence de l'étranger. » — « Il faut, disait-il encore, concentrer les puissances italiques en elles-mêmes, en chasser l'Autriche et montrer l'exemple de n'y plus prétendre. » Des négociations très-actives furent entamées à cet effet, et d'après lesquelles l'Italie supérieure aurait été partagée entre : le duc de Savoie, à qui l'on aurait donné le Milanais; un Bourbon d'Espagne, qui aurait eu Plaisance et Mantoue, c'est-à-dire les deux clefs du bassin du Pô; le duc de Modène, les républiques de Gênes et de Venise. La Péninsule aurait continué d'appartenir au duc de Toscane, au pape, au roi de Naples

et de Sicile. Tous ces États auraient formé une confédération dont le pape aurait été le chef suprême, mais qui se serait trouvée réellement, à cause des Bourbons de Plaisance et de Naples, sous l'influence de l'Espagne et de la France. La cour de Madrid, qui regrettait la possession du Milanais, fit la plus opiniâtre opposition à ce plan et le fit échouer. A la fin de la guerre et dans le traité d'Aix-la-Chapelle, Louis XV se contenta de la cession de Parme et de Plaisance pour un Bourbon d'Espagne, ce qui contre-balança la puissance de l'Autriche et de la maison de Savoie dans le bassin du Pô, principalement à cause de nos alliances avec les républiques de Gênes et de Venise.

Le même traité témoigna avec quelle docilité nonchalante, et pour ainsi dire servile, Louis XV, si actif dans les affaires d'Italie, suivait la politique de son aïeul à l'égard des frontières de la France. Après vingt victoires, étant à la fin de la guerre maître des Pays-Bas, du midi de la Hollande, de la Savoie, de Nice, il pouvait demander la cession d'une partie de ses conquêtes, et ses ennemis y étaient résignés à l'avance. Il recula devant la résistance et la morgue de l'Angleterre, et au lieu de garder une partie des Pays-Bas, il consentit même à la destruction et à la fermeture du port de Dunkerque. « La France, en rendant ses conquêtes, dit le maréchal de Saxe, s'est fait la guerre à elle-même. Ses ennemis ont conservé leur même puissance; elle seule s'est affaiblie. »

Après cette guerre, si mal terminée, il n'y eut plus, jusqu'à la fin de la monarchie, de guerres de frontières, ni de projets pour les agrandir. La puissance sur laquelle on conquérait depuis un siècle, l'Autriche, est devenue notre alliée, et nous allons engager pour elle, et contre nos intérêts, la désastreuse guerre de Sept ans. Toute l'expansion de la puissance française, détournée de sa voie naturelle sur le continent, se fait par la mer, et c'est alors que nous essayons de fonder une puissance maritime et coloniale; c'est alors que prospèrent nos grands établissements du Canada, des Antilles, que nous commençons un empire des Indes. La France trouve encore, pour arrêter cette expansion, l'Angleterre, qui nous enlève nos principales colonies, détruit notre marine et nous force à subir, pour la troisième fois, l'humiliation de la ruine de Dunkerque. Et comme le cabinet français voulait en démontrer l'inutilité et la barbarie : « Le peuple britannique, disait Pitt, regarde la démolition de Dunkerque comme un monument éternel du joug imposé à la France, et un ministre

hasarderait sa tête, s'il refusait de donner cette satisfaction aux Anglais. »

Louis XV chercha des dédommagements à nos désastres, et sa pensée se tournant toujours vers l'Italie, il essaya de reconstruire la grande œuvre de son aïeul, c'est-à-dire le triomphe de la race latine, au moyen du *pacte de famille*. Tous les souverains de la maison de Bourbon se liaient par une alliance perpétuelle offensive et défensive; ils s'engageaient à ne pas faire d'alliance séparée avec aucune puissance de l'Europe, s'ouvraient réciproquement leurs ports et leurs frontières, enfin faisaient des peuples de la France, de l'Espagne, de Naples, de la Sicile, de Parme et de Plaisance une seule nation ou une « seule famille. » C'était une magnifique conception, mais qui n'eut que de médiocres résultats, d'abord à cause de la faiblesse et des embarras du gouvernement de Louis XV, ensuite à cause de la position hostile de la maison de Savoie, qui rompait la continuité des États confédérés. Cependant ce pacte donna lieu à une acquisition importante, en dehors des limites naturelles, mais indispensable à nos frontières maritimes, celle de la Corse, qui rendit la maison de Bourbon maîtresse de la Méditerranée inférieure.

L'Angleterre, par le traité de Paris (1763), s'était donné l'île de Minorque; elle était déjà maîtresse de Gibraltar; elle convoitait maintenant la Corse. Qu'elle vînt à s'emparer d'une île située à quelques heures de Toulon, et elle avait aux portes de la France une citadelle, comme elle en avait déjà une aux portes de l'Espagne; avec la Corse, Minorque et Gibraltar, elle chassait les Français et les Espagnols d'une mer qui semble leur domaine naturel. Il fallait à tout prix empêcher un tel événement. La Corse fut conquise et réunie à la France. Ce fut l'œuvre du grand ministre Choiseul, qui aurait voulu profiter de l'alliance de l'Autriche pour reprendre la question des frontières naturelles et obtenir d'elle la cession des Pays-Bas. Mais l'Angleterre, dans cette question comme dans toute les autres, se jeta à la traverse et l'empêcha même d'être discutée. Aussi Choiseul n'avait-il qu'une pensée, qu'une passion, se venger de cette ennemie : « Si j'étais le maître, disait-il, nous serions vis-à-vis de l'Angleterre comme l'Espagne vis-à-vis des Maures, et si l'on prenait bien véritablement ce parti, l'Angleterre serait réduite et détruite d'ici à trente ans. »

Louis XVI suivit la même politique que Louis XV; il n'y en avait point d'autre à suivre; elle était toute tracée par l'inimitié de

l'Angleterre, comme l'avait si bien prévu Louis XIV. Il ne songea donc à aucun agrandissement territorial : « La France, constituée comme elle est, disait M. de Vergennes, doit craindre les agrandissements plutôt que de les ambitionner; elle a en elle-même tout ce qui constitue la puissance réelle. » Aussi l'empereur Joseph II ayant offert les Pays-Bas à la France, si elle voulait l'aider à démembrer l'empire ottoman, il éprouva un refus : « Les Pays-Bas dans les mains de la maison d'Autriche, écrivait Vergennes à Louis XVI, ne sont point un objet d'inquiétude et de jalousie pour Votre Majesté. Ils sont plutôt une sûreté de la conduite de cette maison envers nous et un moyen de la contenir ou de la réprimer suivant le besoin. » « D'ailleurs, ajoutait-il, nous exciterions la crainte et la jalousie du roi de Prusse et des Provinces-Unies, qui sont nos alliés naturels. »

Mais en évitant de s'agrandir directement, le gouvernement de Louis XVI assura les frontières du royaume plus habilement, plus complétement que jamais, par une ceinture d'États alliés ou neutres qui nous servaient pour ainsi dire de tampons contre le choc de l'Allemagne, et dont il convient de résumer la position.

Nous venons de voir quelle était la situation des Pays-Bas, partie isolée, lointaine de la monarchie autrichienne, française de mœurs, de langage, ouverte constamment à nos armes comme à nos idées. Le roi de Prusse, qui avait les duchés de Clèves et de Juliers, était notre allié naturel : « sa puissance, disait Vergennes, était la digue contre l'ambition autrichienne, mais à la condition de ne pas s'augmenter sur la rive gauche du Rhin, ce qui intéressait grandement la prévoyance de la France. » Les autres princes voisins du Rhin continuaient à cultiver notre amitié et à recevoir nos subsides ; à aucune époque, les troupes levées dans leurs États n'avaient été si nombreuses; enfin, ils firent, sous la dictée de la France, un traité pour le maintien de leurs droits, qui les isolait entièrement de la maison d'Autriche. La paix perpétuelle avec les Suisses fut renouvelée en 1777; mais au lieu d'être un ensemble de traités particuliers et sous des clauses différentes, ce fut un traité d'alliance générale avec tous les cantons, soit catholiques, soit protestants. De plus, le 20 juin 1780, un traité conclu avec le prince-évêque de Bâle renouvela les conventions faites avec Louis XIV et autorisa le roi de France en temps de guerre « à empêcher que ses ennemis ne s'établissent dans les terres et seigneuries de l'évêque et à fermer lui-même les passages par lesquels ils pourraient pénétrer sur son territoire. » Enfin, en 1782, les conventions qui recon-

naissaient l'indépendance et la neutralité de Genève furent renouvelées et garanties par le canton de Berne et le duc de Savoie. Du côté de l'Italie, le pacte de famille et l'alliance avec l'Autriche neutralisaient l'ambition et le mauvais vouloir de la maison de Savoie. Enfin, du côté de l'Espagne, il n'y avait plus de Pyrénées.

Telle était la situation des frontières de la France sur le continent dans les premières années du règne de Louis XVI; du côté de l'Océan, elle était encore plus sûre : la France avait proclamé contre l'Angleterre la liberté des mers, et elle avait réuni à sa marine non-seulement les marines de l'Espagne et de Naples, mais celles des Provinces-Unies, du Danemark, de la Suède, de la Russie. Elle avait, au moyen de son alliance avec l'Autriche, les moyens de tenir en paix le continent, et d'employer toutes ses forces contre « l'ennemie naturelle et invétérée des Bourbons et de la prospérité de la France. » Elle parvint ainsi, dans la guerre de l'indépendance des États-Unis, à vaincre, à humilier, cette dominatrice des mers, à lui reprendre quelques colonies, à effacer la honte de la démolition de Dunkerque.

Ainsi qu'on le voit, la position des frontières de la France était, sous Louis XVI, aussi sûre, aussi complète qu'elle pouvait l'être, avec l'absence des limites naturelles. Habitués que nous sommes à voir la France, sous ce faible roi, décrépite à l'intérieur, minée par les abus, désireuse d'une révolution, nous oublions trop quelle était sa position extérieure en 1783. L'Angleterre profondément humiliée, l'Autriche annulée, nos alliances renouvelées partout, les mers rendues libres, et notre médiation pacifique s'exerçant dans toutes les affaires de l'Europe : telle était alors la position de protection, d'influence, et de prépondérance, occupée par la France.

La révolution de 1789 détruisit tout cela; mais elle fit de l'idée des frontières naturelles, qui pendant huit siècles n'avait été que celle des rois et la pensée traditionnelle des hommes d'État, une idée toute gauloise qui devint, comme on sait, la passion de la foule et la pensée nationale.

THÉOPHILE LAVALLÉE.

---

des croyances ou à des sectes que repousse l'orthodoxie musulmane, offrent à l'Angleterre un moyen d'action que les autres puissances lui abandonnent trop généreusement. »

A ce propos, quel fin portrait humouristique il trace de ce ministre anglican, rencontré à la table d'hôte du signor Battista, alors le seul hôtelier franc de Beyrouth ! Ce digne commis voyageur de la société évangélique de Londres, qui se faisait servir par un parsis à figure bronzée, portant un costume de mousseline blanche et des boucles d'oreilles d'argent, arrivait de la montagne où il avait répandu plus de trois cents Bibles et opéré beaucoup de conversions. Il fit voir à son commensal le registre des abjurations obtenues, confirmées par des signatures et des cachets arabes ; et sur le verso les présents et les sommes données aux néophytes. C'était de la propagande tenue en partie double, comme il sied à tout commerçant qui a de l'ordre. Lui-même touchait une prime pour chaque conversion, et n'était-ce pas juste ? Ne fallait-il pas rémunérer des voyages chers, fatigants, périlleux quelquefois?

Ces conversions, on le pense bien, n'étaient rien moins que sincères. La doctrine secrète des Druses sectateurs du calife Hakem les autorise à embrasser extérieurement la religion qui convient le plus à leurs intérêts, mais ces conversions rangent naturellement les néophytes sous le protectorat de l'Angleterre; et pour protéger les gens, il faut bien se mêler de leurs petites affaires, ce qui est un excellent prétexte d'intervention politique.

La sympathie du ministre était toute dévolue aux Druses, opprimés selon lui par les Maronites. — Ces pauvres gens, disait-il, sont bien malheureux ; on les tue, on les brûle, on éventre leurs femmes, on détruit leurs moissons, on coupe leurs arbres. — Pardon, lui répondait Gérard, mais nous nous figurons en France que ce sont eux, au contraire, qui oppriment les chrétiens !

— Oh Dieu ! non, les pauvres gens ! Ce sont de malheureux cultivateurs qui ne pensent à rien de mal. Mais vous avez vos capucins, vos jésuites, vos lazaristes qui allument la guerre, qui excitent contre eux les Maronites beaucoup plus nombreux. Les Druses se défendent comme ils peuvent, et sans l'Angleterre ils seraient écrasés. L'Angleterre est toujours pour le plus faible, pour celui qui souffre...

Les événements de Syrie ont prouvé, avec un luxe d'incendies et de massacres, que c'étaient bien les Druses qui assommaient les Maronites, aidés en cela par la complicité du fanatisme musulman à

qui la religion chrétienne est plus odieuse que toute autre. Mais l'opinion de l'Angleterre ne s'est pas beaucoup modifiée pour cela. — Elle trouve qu'on est bien sévère pour ces pauvres Druses, et sans doute le révérend ministre continue à répandre des Bibles dans la montagne.

On ne peut rien lire de plus amusant que la description de Beyrouth dans le livre de Gérard. — Bien que la peinture des objets soit exacte, ce n'est pas le côté pittoresque qui prend le plus de place. Quand il a indiqué les monuments, les personnages, les costumes de sa touche fine, sobre, discrète, l'auteur décrit ses propres sensations. Le pays ne lui apparaît pas avec une nouveauté absolue; il lui revient comme un souvenir d'existence antérieure, comme un de ces rêves oubliés que ravive la rencontre inattendue de l'objet dans la réalité. Les récits des historiens et des voyageurs, les tableaux, les gravures composent au fond de l'âme une sorte de géographie chimérique que contrarie souvent la véritable, et c'est là un des désenchantements du touriste. Il voit crouler, une à une, devant lui les villes merveilleuses qu'il s'était créées avec la libre et riche architecture de l'imagination. Mais ici, ce n'est pas le cas; il n'y a pas de déception; la fantastique perspective existe et satisfait à toutes les exigences du mirage; aussi notre voyageur enthousiasmé s'écrie-t-il avec un bel élan lyrique:

« O nature! beauté, grâce ineffable des cités d'Orient bâties aux bords des mers, tableaux chatoyants de la vie, spectacle des plus belles races humaines, des costumes, des barques, des vaisseaux se croisant sur des flots d'azur, comment peindre l'impression que vous causez à tout rêveur et qui n'est pourtant que la réalité d'un sentiment prévu? On a déjà lu cela dans les livres, on l'a admiré dans les tableaux, surtout dans ces vieilles peintures italiennes qui se rapportent à l'époque de la puissance maritime des Vénitiens et des Génois; mais ce qui surprend aujourd'hui, c'est de le trouver encore si pareil à l'idée qu'on s'en est formée. On coudoie avec surprise cette foule bigarrée qui semble dater de deux siècles, comme si l'esprit remontait les âges; comme si le passé splendide des temps écoulés s'était reformé pour un instant. Suis-je bien le fils d'un pays grave, d'un siècle en habit noir et qui semble porter le deuil de ceux qui l'ont précédé? Me voilà transformé, observant et posant à la fois, figure découpée d'une marine de Joseph Vernet. »

Cette sensation, nous l'avons éprouvée nous-même plus d'une

fois en Afrique, en Grèce, à Constantinople; et c'est une des plus vives qui puisse chatouiller encore un esprit blasé par la monotonie des civilisations. L'aspect de la barbarie plus rapprochée de la nature que l'état où nous vivons semble remuer au fond de l'homme les anciens instincts primitifs endormis et exerce une séduction irrésistible. La société y écrase moins l'individu, chacun y a davantage la responsabilité de soi-même. Aussi quelle ineffable dignité possède le moindre Levantin, qu'il soit vêtu d'un soyeux burnous ou seulement drapé d'une loque ! L'on se sent si misérable, si disgracieux, si laid dans ce hideux habit moderne que, bien qu'il soit une protection en Orient, on a hâte de le dépouiller, car l'on est gêné parmi cette foule éclatante où l'on fait tache, comme lorsqu'on tombe en frac noir au milieu d'un bal masqué.

Gérard ne manque pas d'ajouter à son costume un détail de parure particulièrement syrienne, qui consiste à se draper le front et les tempes d'un mouchoir de soie rayé d'or, qu'on appelle caffieh et que l'on fait tenir sur la tête en l'entourant d'une corde de crin tordu. L'utilité de cet ornement est de préserver les oreilles ou le col des courants d'air si dangereux dans les montagnes. — Ainsi costumé, notre ami Gérard avait l'air d'un roi mage, il l'avoue lui-même, en faisant violence pour cette fois à sa modestie ordinaire. Dans le bazar de Smyrne nous avons rencontré plusieurs Syriens arrangés de la sorte, et rien n'est plus pittoresque que cette coiffure bariolée d'or et de couleurs éclatantes, avec ses longs cordons de soie dont les nœuds et les houppes se répandent gracieusement sur les épaules. — Quand on pense que les nations prétendues civilisées portent sur la tête des boisseaux de carton revêtus de peluche noire, c'est à mourir de honte !

Sous cet accoutrement, qui n'était pas une simple fantaisie d'artiste, mais une sorte de domino assurant la liberté de l'observateur parmi ce carnaval de costumes, Gérard de Nerval put circuler partout sans exciter la défiance, observer les détails de mœurs, assister à des cérémonies religieuses d'où l'eût banni, comme profane, le fanatisme musulman; et il fut, à l'enterrement d'un santon célèbre, témoin d'un miracle turc, occasion rare ! Le santon, de son vivant, était un homme d'un caractère bizarre et la mort en avait fait un cadavre fantasque. Son corps se refusait à entrer dans le turbé ou marabout préparé pour lui, soit qu'il ne le trouvât pas assez magnifique, soit pour toute autre raison. A chaque fois qu'on présentait le cercueil à la porte, il se rejetait en arrière, repoussé par une force inconnue, en-

traînant avec lui les derviches croque-morts. — Les Turcs présents à la cérémonie conseillèrent de faire tourner rapidement le corps, afin de l'étourdir un peu et de vaincre sa résistance ; le conseil fut suivi et le santon, corrigé de son caprice, entra paisiblement dans l'asile où il devait dormir son sommeil éternel, les pieds orientés vers la Mecque.

Ce miracle était-il vrai ou faux ? Un sceptique n'y aurait vu qu'une grossière jonglerie des derviches pour accréditer un marabout. Mais Gérard n'était pas sceptique ; il aimait mieux croire que nier ou douter seulement. — Sa crédulité scientifique ajoutait foi volontiers à toutes les superstitions, aux plus anciennes comme aux plus récentes.

« D'ailleurs, s'écrie-t-il, qui oserait faire du scepticisme au pied du Liban ! Ce rivage n'est-il pas le berceau même de toutes les croyances du monde ? Interrogez le premier montagnard qui passe : il vous dira que c'est sur ce point de la terre qu'eurent lieu les scènes primitives de la Bible ; il vous conduira à l'endroit où fumèrent les premiers sacrifices ; il vous montrera le rocher taché du sang d'Abel ; plus loin existait la ville d'Énochia, bâtie par les géants et dont on distingue encore les traces : ailleurs, c'est le tombeau de Chanaan, fils de Cham. Placez-vous au point de vue de l'antiquité grecque et vous verrez aussi descendre de ces monts tout le riant cortége des divinités dont la Grèce accepta et transforma le culte propagé par les émigrations phéniciennes. Ces bois et ces montagnes ont retenti des cris de Vénus pleurant Adonis, et c'était dans ces grottes mystérieuses où quelques sectes idolâtres célèbrent encore des orgies nocturnes qu'on allait prier et pleurer sur l'image de la victime, pâle idole de marbre ou d'ivoire aux blessures saignantes, autour de laquelle les femmes éplorées imitaient les cris plaintifs de la déesse. — Les chrétiens de Syrie ont des solennités pareilles dans la nuit du vendredi saint ; une mère en pleurs tient la place de l'amante, mais l'imitation plastique n'est pas moins saisissante. On a conservé les formes de la fête décrite si poétiquement dans l'idylle de Théocrite. — Croyez aussi que bien des traditions primitives n'ont fait que se transformer et se renouveler dans les cultes nouveaux... Mais débarrassons-nous de ce bagage de souvenirs antiques et de rêveries religieuses où conduisent si invinciblement l'aspect des lieux et le mélange des populations, qui résument peut-être en elles toutes les croyances et toutes les superstitions de la terre. Moïse, Orphée, Zoroastre, Jésus, Mahomet et jusqu'au Bouddha indien ont ici des disciples plus ou moins nombreux. »

Un tel milieu devait plaire à Gérard de Nerval, dont le cerveau fut toujours travaillé d'idées mystiques, et qui rêvait une synthèse religieuse réduisant en un seul les cultes de tous les temps qui, selon lui, se trouvent les mêmes. Son point de vue n'était nullement négatif et voltairien; il admettait tout, et sa vaste érudition ne manquait jamais de ressources pour rattacher à l'idée fondamentale le fait divergent en apparence par quelque interprétation symbolique aussi subtile qu'inattendue. Il rendait des respects à tous les dieux, et comme il le disait : «Pourquoi ne pas être poli à l'endroit de Jupiter?» Toute raillerie contre les dieux olympiens le gênait visiblement et il n'aimait pas qu'on parlât mal d'aucun prophète, même de Hamza le prophète, de Hakem, dernière apparition de la divinité sur terre.

Un jour, à la place Royale, debout devant la grande cheminée du salon de Victor Hugo, Gérard dissertait sur son sujet favori, mélangeant les Olympes et les Enfers des différents cultes avec une impartialité telle qu'un des assistants lui dit : « Mais, Gérard, vous n'avez aucune religion! »

Il toisa dédaigneusement l'interrupteur et fixant sur lui ses yeux gris, étoilés d'une scintillation étrange, il répondit : « Moi, pas de religion; — j'en ai dix-sept... au moins! »

On pense bien qu'une pareille profession de foi termina la discussion. — Personne dans l'assemblée ne pouvait déployer un tel luxe de croyance.

Le désir de se renseigner sur cette secte mystérieuse des Druses, la plus récemment révélée de toutes, le poussa vers le Liban, autant au moins que la curiosité pittoresque. Déjà, au Caire, il se préoccupait du calife Hakem, ce dieu qui se manifesta lui-même par lui-même, à lui-même, suivant l'expression du catéchisme druse et dont plus tard il raconta les aventures sous la forme d'une légende orientale qui n'est pas le moindre ornement de son volume. La doctrine secrète des Druses est le contre-pied de toute religion; elle n'admet pas de néophytes. — Se convertir à elle n'est pas un moyen d'être sauvé; le renégat d'un autre culte en serait pour son abjuration. Comme dit la loi, « la porte est fermée, l'affaire est finie, la plume est émoussée, » et après sa mort son âme va rejoindre sa première nation et sa première religion. Il faut naître Druse; on ne le devient pas. Désirant étudier de près Druses et Maronites, notre voyageur résolut de mettre à profit la connaissance qu'il avait faite d'un émir du Liban pour aller visiter sous sa conduite le village mixte de Bethmarie. Il loua

un grand cheval blanc, maigre comme la monture de la Mort dans l'Apocalypse et dont l'épine dorsale ressemblait à une arête de poisson. Un jeune garçon, nommé Moussa, baragouinant l'italien d'une façon assez intelligible, l'accompagnait.

A quelque distance de la ville on fit remarquer à notre ami la grotte d'où s'élança le dragon qui devait dévorer la fille du prince de Beyrouth et que Saint-Georges, le plus chevaleresque des saints, traversa d'un coup de lance; prouesse admirée de tous, et même des Turcs qui ont bâti une petite mosquée sur l'emplacement même du combat.

De ce point l'on aperçoit Beyrouth, dont le promontoire s'avance à deux lieues dans l'azur de la mer, avec ses hauteurs couronnées de pins parasols et ses escaliers de jardins cultivés en terrasse. La vallée qui sépare les deux chaînes de montagnes s'étend lavée de teintes d'améthyste et piquée de points d'un blanc crayeux, représentant à cette distance les villas et les habitations. Bientôt l'on traversa à l'ombre des arches d'un pont romain le Nahr-Beyrouth, ruisseau l'été, torrent l'hiver, dont le cours est dessiné par d'onduleuses lignes de lauriers-roses; puis l'on atteignit la crête de la première zone de montagnes qui d'en bas semble se confondre avec le Sannin. Derrière ce contre-fort se creuse une vallée dont l'autre versant se relève et forme une arête plus haute, couronnée de villages qu'il serait facile de fortifier d'une manière inexpugnable si trop de peuples n'avaient pas intérêt à maintenir la division parmi les tribus du Liban.

Sur le second plateau s'élève une église, de style byzantin, où l'on célébrait la messe et sur laquelle Gérard remarqua avec peine l'aigle à double tête d'Autriche, déployant ses ailes en signe d'une protection qui incombait autrefois à la France.

En dépit de l'observation de Henri Heine, qui prétend que le catholicisme est une bonne religion d'été, notre touriste, baigné de sueur, ne voulut pas pénétrer sous les voûtes fraîches du sanctuaire et se contenta de suivre les cérémonies de la porte. L'office se célébrait en syriaque et les prêtres vêtus de raides dalmatiques avaient l'aspect de ces saints grecs encastrés dans des champs de mosaïque d'or.

Le village de Bethmarie, où l'on ne tarda pas à arriver, après avoir traversé des ravins à pierres tranchantes, quelques lambeaux de sables stériles, des bois de pins et des plants d'olivier, se dresse sur un plateau d'où l'on aperçoit d'un côté la mer et de l'autre une vallée

creusée en abîme, d'où émergent, à travers la vapeur bleuâtre du lointain, les cimes d'autres montagnes formant un nouveau contre-fort.

Une vingtaine de maisons disséminées sous les arbres présentaient l'aspect d'un de nos villages du Midi. L'une d'elles, au toit effondré, aux solives charbonnées, indiquait un incendie récent. Les Druses, profitant d'une noce qui rassemblait dans cette enceinte une assez nombreuse compagnie de Maronites, y avaient mis le feu; les invités avaient à peine eu le temps de fuir. Les Druses étaient des habitants de Bethmarie même, et leur quartier n'était séparé de la partie maronite du village que par un intervalle vide de deux cents pas, où les Turcs intervenus avaient établi un camp d'Albanais qui vivaient aux dépens des victimes et des oppresseurs avec la plus flegmatique impartialité, après avoir retiré les armes — à qui? aux Druses, coupables d'attaque nocturne et d'incendie, allez-vous dire, — non pas; mais bien aux Maronites assommés et brûlés. — Vous voyez bien que le système suivi ne date pas d'hier.

Gérard fut invité à prendre le café chez le moudhir (gouverneur turc). Ce gouverneur prétendait que toutes ces dissensions provenaient de ce que les Druses ne voulaient pas verser l'impôt entre les mains des scheicks maronites, et réciproquement; mais, qu'après tout, ces gens étaient fort tranquilles, et que l'étranger pouvait circuler par tout le pays, sans être obligé, comme autrefois, de prendre parti pour la croix blanche ou la main blanche. — (La croix et la main sur champ rouge sont les signes distinctifs des sectes rivales et figurent sur leur drapeau.) Les événements de Syrie ont donné un démenti éclatant à cet optimisme oriental.

Le manoir de l'émir Abou-Miran avait une physionomie gothique, perché qu'il était au sommet d'un mamelon autour duquel tournait un chemin escarpé. De hauts murs où se découpaient quelques fenêtres à ogives étroites enfermaient une cour intérieure, entourée de galeries soutenues par des colonnes. On y accédait par une porte basse à cintre surbaissé. — Des nègres et des valets s'empressaient autour des chevaux, et le voyageur fut conduit au *Serdar*, salle réservée aux hôtes où un divan lui tint lieu de lit. — Le matin, le piétinement des chevaux dans la cour, les bruits variés d'une grande maison qui s'éveille, firent dès l'aurore ouvrir les yeux à notre voyageur. Des montagnards apportaient des provisions, des moines en capuchon blanc et en robe bleue se promenaient, regardant cette activité d'un air de bienveillance. Le prince mena son hôte au jardin où se cul-

tivaient des palmiers, des bananiers et autres plantes tropicales qui sont des raretés à cette hauteur, dans la fraîche atmosphère de la montagne. — On jouissait de là d'une vue splendide sur la vallée où coule profondément encaissé le Nahr-el-Kelb, ou rivière du Chien; mais toutes ces perspectives ne distrayaient pas Gérard de son idée fixe. — Un manoir si féodal devait avoir des châtelaines. — Les verrait-il? — Les Maronites étant chrétiens ne voilent pas leurs femmes. — Aussi à l'heure du dîner, deux femmes magnifiquement parées étaient-elles accroupies dans des poses d'idole sur les coussins du divan. — Une petite fille jouait près d'elles qui se leva pour aller baiser la main de l'hôte, selon la coutume de l'Orient.

L'on sera peut-être curieux de connaître la toilette de deux princesses du Liban. — La description, quoique faite il y a plusieurs années, doit être exacte encore aujourd'hui, car les modes asiatiques ne changent guère.

« Ces personnes étaient vêtues, par-dessus les gilets qui pressent la poitrine et le *chetyan* (pantalon) à longs plis, de longues robes de soie rayée; une lourde ceinture d'orfévrerie, des parures de diamants et de rubis témoignaient d'un luxe très-général, d'ailleurs, en Syrie, même chez les femmes d'un moindre rang. Quant à la corne que la maîtresse de la maison balançait sur son front et qui lui faisait faire les mouvements d'un cygne, elle était de vermeil, ciselé avec des incrustations de turquoises; les tresses de cheveux entremêlés de gradpes de sequins ruisselaient sur les épaules, selon la mode générale du Levant. Les pieds de ces dames repliés sur un divan ignoraient l'usage du bas, ce qui, dans ce pays, est général et ajoute à la beauté un moyen de séduction bien éloigné de nos idées. Des femmes qui marchent à peine, qui se livrent plusieurs fois par jour à des ablutions parfumées, dont les chaussures ne compriment pas les doigts, arrivent, on le conçoit bien, à rendre leurs pieds aussi charmants que leurs mains. La teinture de henné qui en rougit les ongles et les anneaux des chevilles, riches comme des bracelets, complètent la grâce et le charme de cette portion de la femme, un peu trop sacrifiée chez nous à la gloire des cordonniers. »

Le lendemain, l'émir régala son ami d'une chasse à l'oiseau, un plaisir tout féodal, un sport de haut goût que Gérard, tendre pour les animaux comme un brahme de l'Inde, apprécia médiocrement. Il faut aller en Orient pour retrouver la fauconnerie si chère à Louis XIII. — Les faucons de l'émir étaient blancs et de cette race

particulière à la Syrie, dont les yeux ont l'éclat de l'or. Ils eurent bientôt saisi un héron qui se leva d'un marécage.

Quelques jours après, notre voyageur, saisi d'un enthousiasme belliqueux, voulut se joindre à une expédition de l'émir sur le territoire des Druses. Mais les exploits de la bande se bornèrent à quelques coups de fusil échangés de loin, à des plantations arrachées, à des arbres coupés. — On voulait bien incendier un peu, en manière de représailles, mais la pensée qu'on pourrait apercevoir les flammes à Beyrouth fit éteindre les torches, au grand regret des Maronites; car le talion est la peine de la montagne, œil pour œil, dent pour dent.

Mais que devient pendant tout cela la pauvre Zeynab? Elle est toujours à la pension de la bonne madame Carlès, où elle ne veut ni coudre, ni broder, ni faire œuvre de ses dix doigts, de peur de passer pour une servante, pour un *odaleuk*. Elle refuse également d'apprendre à lire et de cultiver les arts d'agrément, ce qui la rangerait parmi les almées, ou femmes de plaisir. Dans l'entêtement de ses idées orientales, pour maintenir sa position de cadine, elle s'obstine au plus parfait *far niente*. Sa conversion non plus ne fait pas de grands progrès; et, bien que devant les images de Jésus et de la Vierge, elle dise d'un air respectueux *Aïssé* et *Myriam*, l'insurmontable aversion de l'islam pour les représentations de la figure humaine la détourne du christianisme. En changeant de religion elle eût cru tomber dans l'idolâtrie, car il faut pour séparer l'idée du symbole une métaphysique plus avancée que celle de cette esclave ignorante dominée invinciblement par ses préjugés d'enfance. Le mariage entre Gérard et Zeynab, dénoûment d'une situation difficile, imaginé par madame Carlès, devenait donc impossible; il est vrai que notre voyageur n'y songeait nullement, et que la pensée de traîner à travers la vie parisienne une femme jaune, tatouée de soleils, et qu'on eût pu soupçonner de goûts anthropophages, ne s'était même pas présentée à son esprit. D'ailleurs, la beauté de Zeynab avait besoin de l'Orient pour cadre; en la transplantant elle perdait tout son charme et devenait ridicule. La fantaisie que s'était permise un touriste enthousiaste, épris de couleur locale, ne devait en aucun cas survivre au voyage qui l'avait fait naître. La conscience de Gérard, quelque délicate qu'elle fût, ne lui ordonnait pas d'embarrasser à jamais sa vie d'une pauvre créature exotique qui se fût trouvée malheureuse dans notre froid climat, parmi des usages inconnus, la plupart inacceptables pour elle, et que sa nature inculte et illettrée

n'aurait pas su comprendre. Et Gérard tout perplexe regardait d'un air attendri cette femme qu'il aimait un peu, après tout, et plus peut-être qu'il ne se l'avouait à lui-même. L'abandonner, il n'y fallait pas penser, et il lui répugnait de la revendre, expédient par trop oriental et barbare. Ce qui serait arrivé, nul ne peut le prévoir, et Gérard le savait moins que personne, si le hasard, « ce grand dénoueur de trames, » n'avait changé la face des choses, dans ce petit roman turc, par l'introduction d'un nouveau personnage.

Quand Gérard, au retour de son expédition guerrière, alla voir Zeynab, madame Carlès tenait sa classe à l'ombre d'un *tendido*, dans la cour de sa maison, ancienne résidence du consul de France, comme le témoignaient les fleurs de lis à moitié dédorées de l'écusson national blasonné sur les murs. Les petites filles accroupies en cercle autour du divan de la maîtresse répétaient toutes ensemble la leçon avec des nutations de tête à la mode turque. C'était comme un bourdonnement d'abeilles autour d'une ruche. Zeynab, oisive, était couchée à demi sur des carreaux, près de madame Carlès; mais à l'autre extrémité du divan, il y avait une jeune fille qui, à l'entrée de Gérard, se voila instinctivement le visage de son livre, ne laissant deviner de sa beauté que des cheveux blonds aux longues tresses d'or, et des mains aristocratiquement délicates aux ongles roses et polis. Ce n'est pas une chrétienne, se dit Gérard, car les chrétiennes ne se masquent pas la figure à l'approche des hommes, surtout à l'intérieur des maisons.

Madame Carlès se leva et passa avec l'esclave et Gérard dans une pièce voisine, et notre voyageur s'informa de la religion de cette jeune fille, dont la tournure élégante et noble l'avait frappé : — Elle est Druse, répondit la maîtresse de pension, et son père, scheick de la montagne, est retenu prisonnier pour s'être hasardé à Beyrouth en temps de troubles, et n'avoir pas payé le miri depuis 1840; sa fille va le voir tous les jours et demeure chez moi; je lui apprends l'italien, et elle montre aux petites l'arabe littéral, car c'est une savante. Salèma et Zeynab se sont liées, et elles s'aiment beaucoup : — *Ya makbouba*, c'est mon amie, dit l'esclave, en jetant ses bras au cou de Salèma, qui était sortie de la classe et consentait enfin à se laisser voir. Notre touriste put alors admirer des traits où la blancheur européenne s'alliait au dessin pur de ce type aquilin qui, en Asie comme chez nous, a quelque chose de royal. Un air de fierté, tempéré par la grâce, répandait sur son visage quelque chose d'intelligent, et

son sérieux naturel donnait du prix au sourire qu'elle adressa au visiteur européen lorsqu'il l'eut saluée.

Laissons parler le poëte ému d'un sentiment nouveau que déjà sa fine analyse démêle au milieu de son trouble. « Appuyé contre la rampe de la galerie, l'air pensif et le front baissé, je profitais du temps que me donnait la faconde méridionale de l'excellente institutrice pour admirer le tableau charmant qui était devant mes yeux. L'esclave avait pris la main de la jeune fille et en faisait la comparaison avec la sienne : avec une gaieté imprévoyante, elle continuait cette pantomime en rapprochant ses tresses foncées des cheveux blonds de la voisine qui souriait d'un tel enfantillage. Il est clair qu'elle ne croyait pas se nuire par ce parallèle, et ne cherchait qu'une occasion de jouer et de rire avec l'entraînement naïf des Orientaux; pourtant, ce spectacle avait un charme dangereux pour moi, et je ne tardai pas à l'éprouver. »

« En lisant les pages de ce journal, tu souris, sans doute, continue Gérard, de mon enthousiasme subit pour une petite fille arabe rencontrée par hasard sur les bancs d'une classe. Tu ne crois pas aux passions subites, mais tu fais la part de la nouveauté et du cadre pittoresque; il te semble, non pas que je suis épris, mais que je crois l'être, comme si ce n'était pas la même chose en résultat! »

En effet, nous l'avions doucement raillé quelquefois de ses passions soudaines à l'endroit de femmes apperçues de loin et dont il évitait même de se rapprocher, pour ne pas détruire son illusion, disait-il, — le reproche lui tenait au cœur, et il ajoute ces lignes auxquelles sa triste fin a donné depuis un sens sinistre.

« J'ai entendu des gens graves plaisanter sur l'amour que l'on conçoit pour des actrices, pour des reines, pour des femmes poëtes, pour tout ce qui, selon eux, agite l'imagination plus que le cœur; et pourtant, avec de si folles amours, on aboutit au délire, à la mort, ou à des sacrifices inouïs de temps, de fortune ou d'intelligence. Ah! je crois être amoureux! Ah! je crois être malade, n'est-ce pas? mais si je crois l'être, je le suis! »

Une chose que Gérard de Nerval ne dit pas, car nulle âme ne fut plus discrète et plus pudiquement mystérieuse, mais que devine l'ami qui connut, sans pouvoir les consoler, les tourments de ce pauvre cœur si troublé, c'est que la vue de Salèma n'était pas pour lui une révélation, mais bien un souvenir. A travers cette jeune fille, ressuscité et rajeuni, apparaissait un ancien amour, dont il était allé chercher

l'oubli en Orient. Ces cheveux blonds, cette blancheur lactée, ce type aquilin d'une fierté presque royale, ce sourire tendre et sérieux, il les avait déjà vus ailleurs; et devant cette beauté connue, son cœur à peine cicatrisé se rouvrait et versait des larmes rouges. — Le hasard ou la fatalité, pour nous servir d'une expression plus turque, le ramenait vers ce qu'il fuyait. Celle qu'il n'a jamais nommée de son vrai nom, il l'avait rencontrée, comme dit le poëte,

Dans un lieu rayonnant qui rayonnait moins qu'elle,

transfigurée par ces mirages de la scène qui avaient tant de puissance sur notre rêveur plus amoureux de chimères que de réalités. Salèma se présentait à lui avec l'attrait romanesque et l'entourage de circonstances poétiques nécessaires pour éveiller une imagination qui ne demandait qu'à ouvrir les ailes, et c'était comme une sœur de l'ombre adorée. — Un amour nouveau était né dans ce cœur qui se croyait mort. — Tout heureux de cette rénovation intérieure, Gérard s'écrie :

« En quittant la maison de madame Carlès, j'ai emporté mon amour comme une proie dans la solitude. Oh! que j'étais heureux de me voir une idée, un but, une volonté, quelque chose à rêver, à tâcher d'atteindre! Ce pays, qui a ranimé toutes les forces et les inspirations de ma jeunesse, ne me devait pas moins sans doute; j'avais bien senti déjà qu'en mettant le pied sur cette terre maternelle, en me replongeant aux sources vénérées de notre histoire et de nos croyances, j'allais arrêter le cours de mes ans, que je me refaisais enfant au berceau du monde, jeune encore au sein de cette jeunesse éternelle! »

Et plein d'un ravissement lyrique, notre voyageur sort de Beyrouth et se promène au bord de la mer, le long des jardins et des pentes couronnées de pins-parasols. — Cette fois, il n'agite plus, comme à son ordinaire, quelque obscur problème de théogonie ou de philosophie; il voit rayonner dans la flamme du couchant la femme idéale que chacun poursuit dans ses rêves et qu'il a trouvée ou retrouvée enfin.

Un incident bizarre et puéril vint calmer un peu cette effervescence. Tandis que notre voyageur, fier comme un triomphateur romain, foulait d'un pied superbe le sable rougeâtre de la route, un énorme insecte la traversait, poussant devant lui une boule plus grosse que lui-même. C'était une sorte d'escarbot, rappelant les scarabées égyptiens qui portent le monde au-dessus de leur tête. Gérard

de Nerval était superstitieux et il saisissait dans les détails les plus futiles en apparence des sens mystérieux, des coïncidences providentielles, des causes occultes d'événements encore à naître. Il ne manqua pas de tirer un augure de cette intervention symbolique tracée en travers de son chemin. Une idée d'obstacle, de lutte, de destinée contrariée lui vint à l'esprit et il retourna sur ses pas, presque découragé. Mais l'espoir renaît vite au cœur des amoureux, et, dès le matin, pour se donner un prétexte à retourner chez madame Carlès, il acheta au bazar des ajustements de femme, une *mandille* de Brousse, quelques pics de soie ouvragée en torsade ou en feston pour garnir une robe, et des guirlandes de petites fleurs artificielles que les Levantines mêlent à leur coiffure.

Il était peut-être plus raisonnable de renouveler la robe un peu défraîchie de Zeynab que de lui apporter ces fanfreluches luxueuses qui appelaient le satin et le velours. Mais, à son insu, Gérard de Nerval cédait à ce besoin de se montrer magnifique devant l'objet aimé; car l'esclave, quoiqu'elle dût profiter de ces cadeaux, n'en était que l'occasion. Toute joyeuse, elle courut les faire voir à son amie, qui sourit doucement, et le maître de Zeynab passa aux yeux de toute la classe pour un seigneur splendide et généreux. Des présents plus utiles lui eussent fait moins d'honneur. En Orient comme en France, dans les choses de toilette, le superflu, aux yeux des femmes, n'est-il pas le nécessaire?

Notre voyageur craignit un instant d'avoir marqué par ces galanteries plus d'amour pour l'esclave qu'il n'en éprouvait réellement, et de s'être fait tort auprès de Salèma. Mais dans le Levant, où la polygamie n'est pas un cas pendable, la jalousie féminine ne s'éveille pas si facilement. Habituées à se partager les caresses d'un époux, les femmes admettent des goûts multiples, et l'amour comme chez nous ne se présente pas à leur idée avec la condition d'être unique. La fille du scheick ne témoigna donc aucun déplaisir.

Pour renforcer de quelques fils le lien bien frêle qui le rattachait à Salèma et que les scrupules bien légitimes de madame Carlès pouvaient rompre un jour ou l'autre, Gérard de Nerval promit d'employer son influence pour l'élargissement du scheick, et il se souvint fort à propos qu'il possédait une lettre de recommandation à l'adresse du pacha de Saint-Jean-d'Acre, qu'il avait du reste connu à Paris.

Le scheick Séid Eschérazy, père de l'akkalé Siti Salèma, passait pour un personnage dangereux. Ses prédications fanatiques avaient

causé des troubles dans la montagne, et c'était le vrai motif de sa détention plutôt que le refus de l'impôt, délit commun à presque tous les chefs druses. Gérard l'alla visiter dans sa prison, qui n'était pas un cachot à voûte surbaissée, mais une suite de chambres blanchies au lait de chaux et semblables aux habitations ordinaires du pays, — à cette différence près que des soldats en gardaient la porte. Le scheick prenait sa captivité en patience et il reçut Gérard avec cette gravité polie des Orientaux qui ne s'étonnent ni ne s'offensent de la curiosité européenne. Il ne se doutait certes guère que ce visiteur fût un aspirant à la main de sa fille. Le chef druse parlait assez aisément l'italien pour soutenir une conversation en cette langue.

Quand le serviteur eut apporté le café et une pipe pour l'étranger, car Séid Eschérazy, en sa qualité d'homme austère, ne fumait pas, et que Gérard, installé sur le divan, put considérer le scheick avec attention, il ne put se défendre d'un certain embarras. Le père de Salèma ne paraissait guère plus âgé que l'amoureux de sa fille; ses traits nobles et mâles traduisaient dans un autre sexe les traits adorés, et le timbre pénétrant de sa voix rappelait l'accent qni avait fait vibrer le cœur de Gérard. Heureusement le scheick était habitué aux visites d'Anglais et s'attendait aux questions sur son pays, sa race et sa croyance; il avait des réponses toutes prêtes pour un dialogue prévu, et son aisance eut bientôt tranquillisé notre touriste.

La conversation s'établit bientôt sur les Druses et leur religion. Le scheick s'étonnait de voir un nazaréen si bien instruit des mystères de cette secte qui ne cherche pas à faire des prosélytes, puisque, selon sa doctrine, les croyants existent de toute éternité; mais les guerres et les pillages ont fait tomber entre des mains profanes les livres et le catéchisme de cette nation.

« La religion des Druses a cela de particulier, qu'elle prétend être la dernière révélée au monde. En effet, son messie apparut vers l'an 1000, près de quatre cents ans après Mahomet. Comme le nôtre, il s'incarna dans le corps d'un homme, mais il ne choisit pas mal son enveloppe, et pouvait bien mener l'existence d'un dieu même sur la terre, puisqu'il n'était rien moins que le commandeur des croyants, le calife d'Égypte et de Syrie, près duquel tous les autres princes de la terre faisaient une bien pauvre figure en ce glorieux an 1000. A l'époque de sa naissance toutes les plaintes se trouvaient réunies dans le signe du Cancer, et l'étincelant *Pharaois* (Saturne) présidait à l'heure où il entra dans le monde. En outre, la nature lui

avait tout donné pour soutenir un tel rôle : il avait la face d'un lion, la voix vibrante et pareille au tonnerre, et l'on ne pouvait supporter l'éclat de son œil d'un bleu sombre. »

Cependant, malgré tous ces avantages, Hakem ne trouva pas dans sa vie beaucoup de prosélytes, et le puissant calife obtint moins de pouvoir sur les âmes que le Fils du charpentier, et à Médine le chamelier Mahomet. Il ne négligeait pourtant aucun moyen de propagande. Dans les églises, les synagogues et les mosquées, d'où il avait chassé les prêtres, des docteurs à ses gages prêchaient sa divinité, qui ne rencontrait que des incrédules. L'avenir, seulement, lui gardait un peuple de croyants fidèles, qui, si peu nombreux qu'il soit, se regarde, ainsi qu'autrefois le peuple hébreu, comme dépositaire de la vraie loi, de la règle éternelle, des arcanes de l'avenir.

Les Druses ne reconnaissent qu'un seul dieu qui est Hakem. Seulement ce dieu, comme le Bouddha des Indiens, s'est manifesté au monde sous plusieurs formes différentes, et s'est incarné dix fois en différents lieux de la terre, dans l'Inde d'abord, en Perse plus tard, dans l'Yemen, à Tunis et ailleurs encore : c'est ce qu'on appelle les stations. Le nom de Hakem au ciel est *Albar*, il doit se manifester encore une fois pour faire triompher définitivement sa doctrine sur toute la terre, et lady Esther Stanhope, qui pendant son long séjour au Liban, s'était infatuée des idées des Druses, attendait la venue du *Madhi* (c'est le nom que le dieu Hakem portera dans cette suprême incarnation), et lui tenait dans sa cour un cheval tout préparé. Ce cheval prédestiné a sur le dos une sorte de selle naturelle, formée par les plis de la peau et les épis du poil.

Après Hakem viennent cinq ministres, émanations directes de la divinité, dont les noms d'ange sont Gabriel, Michel, Israfil, Azariel et Métatron : on les appelle symboliquement l'Intelligence, l'Ame, la Parole, le Précédent et le Suivant. Trois autres ministres d'un degré inférieur s'appellent, au figuré, l'Application, l'Ouverture, le Fantôme. Ils ont en outre des noms d'homme qui s'appliquent à leurs incarnations diverses, car eux aussi interviennent de temps en temps dans le grand drame de la vie humaine.

Ainsi, dans le catéchisme druse, le principal ministre, nommé Hamza, qui est le même que Gabriel, est regardé comme ayant paru sept fois. Il se nommait Schatnil à l'époque d'Adam, plus tard Pythagore, David, Schoaïb; du temps de Jésus, il était le vrai Messie et se nommait Éléazar. Du temps de Mahomet, on l'appelait Salman el

Faresi, et enfin, sous le nom d'Hamza, il fut le prophète de Hakem, calife et dieu, et fondateur réel de la religion druse.

Lorsque Gérard eut suffisamment édifié le scheick par sa science et son orthodoxie, il se retira tout joyeux d'avoir noué connaissance avec le père de Salèma. Il renouvela ses visites, et Séid Escheraty, mis en confiance, lui raconta la merveilleuse légende du calife Hakem avec tous les embellissements des narrateurs orientaux, dont la poétique est prise des *Mille et une nuits*. — La captivité de Hakem, emprisonné parmi les fous de l'hôpital de Morissan, produit une impression douloureuse; car au récit du scheick l'écrivain semble mêler des souvenirs malheureusement personnels.

Écouter des histoires était bien, mais il fallait agir et montrer l'efficacité du crédit dont on s'était vanté peut-être un peu à la légère. La tempête qui soufflait depuis quelques jours sur Beyrouth s'apaisait, et Gérard n'avait plus de raison de différer sa démarche auprès du pacha de Saint-Jean-d'Acre, son ami.

Un paquebot anglais, qui n'était pas même un *vapeur*, faisait seul, alors, le service des échelles de Syrie; il descendait et remontait à époques déterminées ces échelons de cités illustres qui s'appelaient Beryte, Sidon, Tyr, Ptolémaïs, Césarée, et qui n'ont conservé ni leurs noms, ni même leurs ruines. — Gérard s'y embarqua.

Vous pensez bien que les distinctions de la première et de la seconde classe étaient maintenues, à bord de ce sabot britannique, aussi rigoureusement que sur le plus splendide steam-boat, au grand étonnement des Orientaux, qui ne conçoivent pas que, pour quelques piastres de plus ou de moins, des marchands et des giaours occupent les places d'honneur, tandis que des scheicks, des scherifs et même des émirs se trouvent confondus avec les soldats et les valets.

Dans ces parages, la chose se complique d'un *sérail*, espèce de parc entouré de toiles et réservé aux femmes musulmanes qui, à cause de la chaleur, s'établissent généralement sur le pont. Les Turcs, leurs maris, leur rendent avec une bonhomie parfaite tous les petits soins qu'exige la circonstance; ils vont leur chercher de l'eau pour leurs ablutions; ils les soutiennent dans les défaillances et les nausées du mal de mer, et font tout ce qu'il faut pour les préserver du contact des infidèles qui rôdent, espérant attraper à la dérobade quelques profils de ces beautés mystérieuses lorsque, se croyant hors de vue, elles abaissent un moment leur yachmack.

A l'heure du déjeuner, l'on passa devant un point de la côte qu'on

suppose être le lieu même où Jonas s'élança du ventre de la baleine. Une petite mosquée indique la piété des musulmans pour cette tradition biblique.

Dans sa curiosité de voyageur, Gérard de Nerval avait franchi la ligne de démarcation qui sépare les premières des secondes; une conversation s'était engagée entre lui et un Marseillais, et par ce contact, malgré son habit noir, ses bottes vernies et ses gants blancs, il avait perdu tout droit à la considération des gens comme il faut, des gentlemen. Il était devenu *improper* et chacun lui tournait brusquement le dos.

Ayant franchi le Rubicon social, il ne courait plus aucun risque à se lancer en pleine couleur locale; il accepta une tranche de saucisson d'Arles que lui offrait le Marseillais, et but une gorgée de vin de Lamalgue dans la tasse de vermeil d'un vieux pope, accompagné de sa femme, non moins âgée que lui, et d'un corbeau centenaire, commensal familier du pauvre ménage, qui sautillait en poussant des cris. — Un corbeau familier croassait et battait des ailes aussi rue de la Vieille-Lanterne, sur le palier de la rampe fangeuse, maculée de neige, près des hideux barreaux, et peut-être à son heure suprême le pauvre Gérard de Nerval, par un de ces sauts de pensée si fréquents aux moments solennels, se souvint-il du corbeau rencontré sur le pont du navire. L'escarbot roulant sa boule, le corbeau poussant des cris, n'étaient-ce pas des présages funèbres?

On eut bientôt dépassé Sayda (Sidon) et Sour (Tyr), et le soir l'on arriva à Saint-Jean-d'Acre. De grand matin, Gérard se mit à la recherche de son pacha. On le désignait familièrement sous le sobriquet de Guezluk (l'homme aux lunettes), d'après l'habitude orientale de distinguer les gens par quelque particularité caractéristique de conformation, de costume ou d'habitude.

C'était jour d'audience, et le pacha reçut Gérard d'une manière vague, froide, presque hautaine; mais ce n'était qu'une pose de dignité faite pour ne pas choquer les Orientaux présents, car il retint notre voyageur à dîner, et alors il lui témoigna beaucoup d'aménité et de bienveillance; le matin il avait été *pacha*, le soir il était *civilisé*. Tout haut fonctionnaire turc ressemble à ce personnage de ballet qui est moitié paysan et moitié seigneur. Il montre le côté gentleman à l'Europe. Il est toujours un pur Osmanli pour l'Asie. Les préjugés des populations font d'ailleurs une nécessité de cette politique.

Le pacha avait étudié à l'école de Metz dont Gérard connaissait plusieurs élèves, et la conversation, mêlée de souvenirs communs, prit ce caractère d'intimité qui permet les confidences. Notre amoureux exposa sa situation à l'homme aux lunettes. Il lui dit l'embarras que lui causait Zeynab, et le projet qu'il avait formé d'épouser la fille du scheick dont il sollicitait la grâce.

« Je ne peux pas grand'chose, dit le pacha; si Zeynab vous gêne, vendez-la-moi pour un cheval, pour une arme de prix, pour un objet quelconque, nous n'avons pas là-dessus les mêmes préjugés que vous. Quant au scheick, j'écrirai au gouverneur de Beyrouth, à Essad-Pacha. Le pachalick d'Acre n'est plus ce qu'il était jadis. »

Le pouvoir de Guezluk était plus efficace qu'il ne voulait bien le dire; car en retournant à Beyrouth, Gérard, reçu à merveille par le kaïmakan, apprit que Séid-Eschérazy avait été déjà transféré à Déir-el-Kamar, résidence actuelle de ce personnage, héritier, pour une part, de l'ancienne autorité de l'émir Béchir.

Gérard, ayant obtenu la permission de visiter le scheick, prit un logement à Déir-el-Kamar, d'où l'on apercevait Béir-Eddin, l'antique résidence des émirs de la montagne, assignée pour demeure à Séid-Eschérazy. Ce palais est bien le symbole de la politique des émirs qui l'habitaient. Il est païen par ses colonnes et ses peintures, chrétien par ses cours et ses ogives, musulman par ses dômes et ses kiosques. Il contient le temple, l'église et la mosquée, enchevêtrés dans ses constructions, à la fois palais, donjon et sérail; il ne lui reste aujourd'hui qu'une portion habitée, la prison. Salèma avait accompagné son père logé au château, et c'était l'aimant qui attirait Gérard. Mais cette situation ne pouvait se prolonger. Il fallait s'expliquer. Aux premières ouvertures, le scheick se posa le doigt sur le front et dit : *Enté medjnoun?* (es-tu fou?)

Gérard répondit modestement que Medjnoun était le nom d'un amoureux célèbre, et qu'il ne repoussait pas cette qualification.

— Aurais-tu vu ma fille? s'écria le scheick avec une expression de physionomie si farouche que toutes sortes d'aventures tragiques revinrent involontairement à la mémoire du pauvre amoureux. Gérard lui expliqua de son mieux ses visites chez madame Carlès, bien justifiées par le séjour qu'y faisait son esclave, l'amitié que cette dernière avait pour la fille du scheick, et le hasard de la rencontre, en glissant sur la question de l'écartement du voile. — D'ailleurs, ajouta-t-il, en aucun pays du monde ce n'est une offense que de demander

en mariage une fille à son père; ma position est égale à la tienne, et je ne vois pas la raison de ta surprise. — Certes, je ne changerais pas de religion pour les plus heureux mariages de la terre; mais il est une région élevée où toutes les croyances peuvent s'entendre dans l'idée pure de la Divinité.

Sans lui laisser poursuivre cette théologie transcendante et peu orthodoxe, Séid-Eschérazy s'écria : « Eh! malheureux, la plume est brisée, l'encre est séchée, le livre est fermé! » ce qui est la formule d'excommunication druse contre les infidèles. Gérard ne se tint pas pour battu, et il répondit au scheick : « Lorsque les days (apôtres) ont semé la parole dans le monde, vers l'an 1000 de l'ère chrétienne, ils ont fait des prosélytes ailleurs que dans ces montagnes. Qui te prouve que je ne descends pas de ceux-là? Veux-tu que je te dise où croît la plante aliledji? Elle ne croît que dans le cœur des fidèles unitaires pour qui Hakem est le vrai Dieu.

— C'est bien la phrase sacramentelle; mais si tu es l'un des Druses des autres îles, tu dois avoir ta pierre noire. Montre-nous-la, nous te reconnaîtrons.

— Je te la montrerai plus tard, répondit Gérard fort embarrassé, car non-seulement il ne possédait pas de pierre noire, mais il ignorait même en quoi consistait ce mystérieux symbole de reconnaissance. Son ami le kamaïkan ne fit aucune difficulté de le lui apprendre. La pierre noire représente un veau taillé en amulette et porté sur la poitrine par les Druses, ce qui les a fait passer pour idolâtres, accusation absurde.

Par une accumulation bizarre de circonstances, Gérard parvint à découvrir que les Druses étaient les francs-maçons d'Orient. — Dès lors tout fut sauvé; il produisit un de ces beaux diplômes maçonniques pleins de signes cabalistiques familiers aux Orientaux, car il était lui-même un des *enfants de la veuve*, un *louveteau* (fils de maître); il avait été élevé dans l'horreur du meurtre d'Adoniram et dans l'admiration du saint temple dont les colonnes ont été des cèdres du mont Liban. — Les Druses cessent de le regarder comme un infidèle; il est un *muta-darassin;* ensuite il deviendra *réfik* et passera *day*. On ne lui demande plus sa pierre noire, qu'il soupçonne devoir être le baphomet ou petite idole secrète des templiers. Le scheick l'accueille favorablement. Salèma et Zeynab vivent ensemble, et l'époque du mariage est fixée au jour où le Français obtiendra le grade de réfik.

Les détails manquent sur les amours de Gérard et de Salèma. — Ses entrevues avec sa fiancée furent très-rares, et il explique ainsi cette discrétion de rapports : « En Orient, les femmes vivent ensemble et les hommes ensemble, à moins de cas particuliers; seulement cette aimable personne m'a donné une tulipe rouge, et a planté dans le jardin un petit acacia qui croît avec nos amours. C'est un usage du pays. »

La tulipe rouge et l'acacia, ces gracieux symboles, ne parvinrent pas à vaincre le pronostic fatal de l'escarbot roulant sa boule et du corbeau croassant près du vieux couple. Il était écrit là-haut que Gérard ne se marierait ni en Orient, ni en Occident; — il fut pris d'une de ces fièvres du Hauran, causées par les exhalaisons des eaux sans issue au fond des gorges de la montagne, qui ne pardonnent guère à l'Européen, et dont le seul remède est une prompte fuite, un brusque changement d'air. — Le fiancé de Salèma, le maître de Zeynab, frissonnant sous ce chaud soleil de Syrie, dut interrompre ses études sur la religion druse, ses poétiques entrevues avec la fille du scheick, et prendre en toute hâte le paquebot de Constantinople.

Bientôt rétabli sous le climat de Stamboul, qui ressemble à celui de nos villes du Midi, Gérard se trouva fort perplexe, et il expose ainsi ses irrésolutions : « Que résoudre? si je retourne en Syrie plus tard, je verrai renaître cette fièvre que j'ai eu le malheur de prendre — c'est l'opinion des médecins. — Quant à faire venir ici la femme que j'avais choisie, ne serait-ce pas l'exposer elle-même à ces terribles maladies qui emportent dans les pays du Nord les trois quarts des femmes d'Orient qu'on y transplante? Après avoir réfléchi sur tout cela avec la sérénité d'esprit que donne la convalescence, je me suis décidé à écrire au scheick pour dégager ma parole et lui rendre la sienne. »

Ainsi finit ce petit roman oriental. Gérard regretta-t-il beaucoup Salèma? nous en doutons. Sans se l'avouer à lui-même, il pensait comme Chamfort « qu'il n'y a en amour que des commencements. » — Il se plaisait à disposer sa vie comme un drame; il provoquait les aventures, arrangeait les situations, se passionnait pour l'héroïne, déployait beaucoup de ressources et d'éloquence, et au dénoûment il s'esquivait, soit timidité, soit lassitude ou vague crainte de voir son désir accompli. Sans posséder l'objet aimé, il avait obtenu ce qu'il cherchait, l'émotion, l'enthousiasme, le déplacement du but de l'existence, et surtout un motif de rêverie amoureuse.

C'était une nature ailée, voltigeante, que l'ombre d'un lien effrayait, et qui papillonnait au-dessus de la réalité dans un rayon de soleil ou de clair de lune, au gré de la fantaisie, sans se poser nulle part. — Le mariage même le plus heureux eût été pour Gérard un horrible supplice. — Son esprit de plus en plus détaché de la vie pratique et perdu dans l'infini du rêve ne pouvait plus s'astreindre à des rapports humains. La sollicitude même de l'amitié lui pesait. Il fallait l'accepter quand il venait, mais ne pas lui demander de commerce suivi; comme l'hirondelle, il entrait lorsqu'il voyait la fenêtre ouverte, et faisait deux ou trois fois le tour de la chambre avec de petits cris joyeux; mais c'eût été effaroucher son indépendance que de fermer la croisée.

Pauvre Gérard! en lisant ce livre adorable plein d'amour, d'azur et de lumière, qui se douterait de la mort lamentable du poëte? mais comme dit Henri Heine : « Ne te hâte pas trop de le plaindre, car qui sait la fin que le sort te réserve? »

THÉOPHILE GAUTIER.

L'ESPAGNE ARABE

España Arabe, Coleccion de obras arábigas originales, para servir al estudio de la historia y literatura de los Arabes Españoles, traducidas directamente al castellano por una sociedad de amigos d'el Oriente.

D'où est issue l'Espagne moderne? Un vieil historien espagnol répond hardiment, du pays des Cantabres, c'est-à-dire des provinces basques, et à l'appui de son assertion, il cite ces jolis vers d'un vieux poëte :

O montaña canthabriana,
Academia de guerreros,
Origen de caualleros,
De do toda España mana.

« O monts de Cantabrie, pépinière de soldats, origine de la noblesse, berceau de toute l'Espagne! »

Basque et vieux chrétien, Garibay devait penser comme don Diégo de Carvajal, auteur de cet argument poétique. Son opinion est consacrée par la légende : seulement le chroniqueur a réclamé pour sa terre natale la gloire qu'on attribue d'ordinaire au pays abrupt des Asturies.

Cervantès a donné une leçon à sa manière aux partisans de cette opinion étroite qui, dans un petit coin des provinces du Nord, s'obstinent à chercher le germe d'un grand peuple. Dans *Don Quichotte*, — une histoire d'Espagne d'un nouveau genre, et, à mon sens, la meilleure, — il dit et redit cent fois que son récit est tiré d'un manuscrit arabe, dont l'auteur imaginaire, Cidi Hamet Benengeli, est devenu à jamais célèbre. Cervantès avait bien des raisons pour attribuer à un personnage fictif l'invention de ces aventures romanesques, fruit de son propre génie; la fiction gagnait en vraisemblance à ce sacrifice apparent de l'originalité. Mais pourquoi a-t-il imaginé de faire honneur à un écrivain arabe de ce roman merveilleux et profond où la philosophie, la morale et la politique parlent si sensément le langage de la comédie? Serait-ce pur artifice, simple caprice de

fantaisie? On peut le supposer, mais je n'en crois rien, et c'est pourquoi j'oppose l'autorité de Cervantès à celle de Garibay.

Cervantès connaissait à fond les Maures : une captivité de cinq ans l'avait familiarisé avec les mœurs et la langue des hommes de cette race, qui en Espagne avait jadis triomphé et dominé, puis lutté longuement avant d'abandonner sa domination et ses conquêtes. Son rôle était considérable dans l'histoire de la Péninsule; il importait en conséquence de l'interroger sérieusement, et de lui laisser aussi la parole sur les événements écoulés. Dès ce temps-là, le récit des faits était l'apanage des historiens chrétiens, sévères pour les vaincus jusqu'à l'injustice, et sujets à perdre trop souvent le jugement et la mémoire. A leurs narrations officieuses ou passionnées, un contrôle faisait défaut, qui appartenait de droit à cet ennemi de huit siècles, encore redoutable après sa défaite.

Les descendants des Arabes, convertis de gré ou de force au culte des vainqueurs, venaient d'être expulsés du royaume; Cervantès a donné un souvenir à ces bannis dans un touchant épisode. Ils tenaient au sol de l'Espagne par mille racines, par d'ineffaçables souvenirs, et, en dépit des cruautés inouïes que provoquèrent les décrets d'expulsion, ils restèrent, comme les juifs, qu'on n'a pas non plus réussi à expulser entièrement. Malgré d'atroces rigueurs et d'ineptes mesures souvent réitérées, les décrets n'étaient pas moins illusoires que ce nom de vieux chrétien, dont on se faisait honneur. Le sang des juifs et des Maures était mêlé au sang des Visigoths depuis bien des siècles. C'est un fait certain qui rend encore plus absurdes et tout à fait inexcusables ces horribles sacrifices que l'intolérance offrait au fanatisme. Il n'y a pas en Espagne une famille, je dis une seule, qui ne soit plus ou moins apparentée à la race dite vicieusement sémitique. Par la force même des circonstances, il n'en pouvait être autrement.

Au commencement, c'est-à-dire à l'origine de l'invasion et après la conquête, ce sont les musulmans qui soumettent les chrétiens et les dominent; plus tard, ce sont les chrétiens qui dominent et soumettent les musulmans. Au douzième siècle, ceux-ci sont encore assez puissants pour envahir l'Aragon, et le Cid, qui paraît peu de temps avant cette époque, marque, par la gloire éclatante de ses exploits, l'acharnement d'une lutte encore indécise. Au treizième siècle, Valence et Séville tombent au pouvoir des chrétiens, et dès lors décline chaque jour davantage cette domination redoutable qui ne devait pas finir avant deux siècles.

Trois ans avaient suffi aux Arabes pour assurer leur conquête. L'invasion eut lieu en 711 et l'expulsion en 1492. Ces deux dates

marquent la ruine et la restauration, *la perdida, la restauracion de España*, pour parler la langue expressive de l'instinct populaire. L'intervalle qui est entre elles embrasse tout le moyen âge, c'est-à-dire la période la moins connue et la plus curieuse peut-être de l'histoire d'Espagne, période qu'il faut étudier et approfondir si l'on veut apprécier exactement l'Espagne moderne.

Les chroniqueurs et les historiens chrétiens prévenus, mal informés, cédant à des préjugés tenaces ou à des passions énergiques, encore avivées par le souvenir du passé, n'ont pu nous transmettre que des renseignements incomplets sur les hommes et les événements de cette période considérable. Sujets à une inévitable partialité dans un temps où le fanatisme, décoré du nom de zèle religieux, tenait lieu de critique, ces historiens n'ont peint, pour ainsi dire, que la moitié du tableau, abusant de la lumière et des couleurs éclatantes dans la peinture des chrétiens, de l'ombre et des teintes obscures dans celle des Arabes; invoquant plus volontiers saint Jacques, patron des batailles contre les infidèles, que la raison et le discernement, rares en Espagne comme partout ailleurs.

Les relations altérées, suspectes, fabuleuses de ces narrateurs crédules ou intéressés, ne sauraient fournir les éléments d'une appréciation exacte. D'autres documents sont indispensables pour combler les lacunes et rectifier les erreurs sans nombre qu'il est facile d'apercevoir dans l'histoire d'Espagne au moyen âge.

Les chrétiens ont raconté les faits à leur manière; avant de prononcer un jugement sur leurs récits, il importe d'entendre les musulmans et de les interroger attentivement. Ils vont prochainement prendre la parole, servis par des interprètes fidèles et dévoués à la vérité. Une société d'amis de l'Orient vient de se former en Espagne avec le dessein de restituer à l'histoire les pièces qui lui ont manqué jusqu'à présent. Les manuscrits arabes concernant les faits et les idées, les sciences et la littérature, seront traduits en espagnol par des orientalistes habiles, et grâce à leur zèle on aura enfin un recueil précieux de matériaux pour l'histoire des Arabes d'Espagne

L'entreprise est belle et vaste. Conçue par un professeur de l'université de Grenade, don Francisco Fernandez Gonzalez, elle a commencé au mois de septembre et se poursuit activement. Une livraison de seize pages in-4° paraît régulièrement chaque quinzaine : la périodicité dans le mode de publication est une condition avantageuse pour le public et favorable au succès de l'œuvre.

Ce n'est pas sans dessein que les amis de l'Orient, comme ils disent, réunis en société, ont inscrit en tête de leur collection, ce titre significatif: « *L'Espagne arabe.* » Le choix en est heureux, ce titre rappelant

aussitôt celui d'une autre collection bien connue : « *L'Espagne sacrée,* » de Florez, continuée par le P. Risco. Les deux savants augustins n'avaient garde d'aller demander aux Arabes une partie des éléments de la civilisation espagnole. Leur savoir, qui était grand, n'allait pas jusqu'à les affranchir des préjugés de religion et de race, qui s'accordaient d'ailleurs avec leur profession. Il appartenait à des laïques de prendre une initiative plus hardie, et de nous montrer quel a été précisément le rôle de l'Orient en Espagne dans l'ordre des événements et dans celui des idées. Ce ne sera pas une petite gloire pour notre époque d'avoir produit des hommes capables de concevoir et d'exécuter une entreprise dont le résultat final doit être de faire comprendre avec pleine connaissance la marche, la suite et les progrès de la civilisation en Espagne. Il y a là un problème important et curieux dont les modernes historiens, sauf quelques rares exceptions, ne se sont nullement inquiétés, et qui se résume en une question d'origines et de tendances, question dont la solution peut efficacement servir à expliquer le caractère du peuple espagnol et son véritable rôle dans l'histoire. Quelques réflexions ne seront pas inutiles pour donner à ma pensée plus de clarté et d'étendue.

On s'imagine généralement qu'en Espagne, chrétiens et musulmans formaient deux races bien distinctes, nettement séparées. C'est une erreur accréditée par des récits mensongers ou romanesques. Sur la foi des historiens, échos de la tradition, on n'a vu que les hostilités et la lutte, sans apercevoir les relations fréquentes, puis les alliances, qui ont rapproché insensiblement et à la fin associé, pour ne pas dire confondu les deux peuples. Sur l'opinion erronée qui a prévalu, les préjugés religieux ont eu plus d'influence que les enseignements de l'expérience historique et les lois inflexibles qui règlent l'évolution de l'espèce humaine. Le point de vue étant renversé, la perspective a trompé les regards, et il importe de rectifier cette erreur d'optique.

Des trois péninsules qui sont au midi de l'Europe, la plus orientale par les mœurs, l'esprit, le caractère, et surtout par les tendances, c'est sans contredit l'Espagne. L'Orient s'y est établi en maître; vaincu, il y domine encore. L'Espagne, réfractaire, à ce que je crois, à la civilisation occidentale, a repoussé avec une constante énergie toute influence venue de l'extérieur; mais elle a subi, sans trop la repousser, l'influence de l'Orient : Arabes et juifs se sont acclimatés sur ce sol qui rappelle en bien des points l'Arabie et la Judée, et un long séjour a cimenté l'alliance entre des hommes divisés par le dogme religieux, mais disposés à s'entendre et à s'unir par tempérament et prédisposition naturelle.

La force des circonstances a contribué pour une bonne part à surmonter les obstacles plus apparents que réels qui semblaient élever une barrière insurmontable entre les deux races. Dans les premiers temps de l'invasion, l'indépendance ne resta qu'aux chrétiens réfugiés en petit nombre dans la retraite inaccessible des montagnes du Nord. Les autres subirent sans résistance la domination des conquérants et bientôt leur civilisation bienfaisante. Séparés de leurs coreligionnaires par la distance et par la guerre, ils en oublièrent les mœurs et les usages, la langue aussi, qui est entre les hommes le lien le plus fort des relations, et ne tardèrent pas à vivre et à parler comme leurs maîtres. Ceux-ci, tolérants dans l'origine et dans la suite, sauf quelques velléités de persécution, laissèrent aux vaincus leur foi et leurs rites, sans négliger leur éducation. Dans le fait, ces chrétiens soumis n'étaient chrétiens que de nom, par tradition plutôt que par conviction sincère : l'Orient les enveloppait de toutes parts ; ils agissaient et pensaient à l'orientale, livrant sans scrupule leur esprit à la culture brillante qu'ils recevaient dans les écoles arabes. Alvaro de Cordoba, auteur chrétien du neuvième siècle, déplore amèrement la négligence de ses compatriotes, qui ont oublié le latin pour apprendre l'arabe, et qui, trop habiles dans la langue nouvellement apprise, disputent à leurs maîtres les palmes de l'éloquence et de la poésie. On ne sait pas précisément l'époque où florissait le vénérable Juan, évêque de Séville ; mais on sait, à n'en pouvoir douter, que ce pieux prélat, cher aux musulmans et aux chrétiens, fut obligé de faire traduire en arabe l'Écriture sainte pour l'usage des fidèles. Le premier archevêque de Grenade, après la conquête de Ferdinand et d'Isabelle, fray Fernando de Talavera, avait conçu le dessein d'imiter l'exemple du prélat de Séville, mais il eut contre lui Cisneros, le fameux cardinal, ennemi implacable des musulmans, et qui, par une contradiction singulière, restaura dans l'église métropolitaine de Tolède le rite mozarabe, aboli sous le roi Alphonse VI de Castille par le pape Grégoire VII, grâce à l'influence de la reine Constance. « Ainsi furent complétement bouleversées, dit un auteur espagnol, notre discipline et notre liturgie : *De esta manera se trastornó toda nuestra disciplina y nuestra liturgia.* »

Il est assez extraordinaire de voir le cardinal Ximenès rétablir avec éclat ce rite tombé en désuétude et détesté de Rome, parce qu'il représentait les dernières libertés de l'église d'Espagne, si florissante sous les rois visigoths, lors des célèbres conciles de Tolède. Ce rite, qui n'a jamais disparu en Espagne, ainsi que l'a démontré le savant P. Burriel, était précisément celui qu'observaient dans les cérémonies du culte les chrétiens soumis aux Arabes et vivant parmi eux. On les appelait Mozarabes ou Muzarabes, d'un mot *'mustarab* qui

s'applique aux étrangers dont la langue et les manières sont conformes à celles des Arabes. Dans les archives de la cathédrale de Tolède, on conserve quantité de livres d'église et autres pièces manuscrites en arabe ou en caractères arabes qui remontent à cette époque, celle de la prépondérance de l'élément musulman sur l'élément chrétien.

Petit à petit, les chrétiens indépendants, refoulés dans les provinces du Nord, s'avancèrent vers le centre, puis vers le Midi, et à mesure qu'ils avançaient, ils retrouvaient leurs coreligionnaires, mais tellement modifiés par l'influence de la civilisation arabe, qu'ils n'avaient de chrétien que le nom. De leur contact naquit la nouvelle langue, qui devait être un jour la langue espagnole ou castillane, dans laquelle l'arabe est entré forcément comme élément de formation.

A côté des Mozarabes vivaient les Arabes, mêlés avec eux, et subissant à leur tour l'ascendant des chrétiens victorieux. Alors s'opéra la vraie fusion des races. Les Arabes soumis aux chrétiens reçurent plus tard le nom significatif de *Moros latinados,* de même que les chrétiens soumis aux Arabes avaient reçu le nom de *Muzarabes*. Mais les uns et les autres gardèrent longtemps encore les mœurs et la langue des Arabes. Ici la numismatique est une précieuse ressource qui confirme la valeur des témoignages écrits. Les monnaies des rois chrétiens du douzième et du treizième siècle sont littéralement chargées d'inscriptions arabes: Marina l'a démontré sans réplique dans un savant mémoire. Alphonse le Sage était entouré de savants arabes; il fondait à Séville des écoles où l'on enseignait la langue arabe; et jusqu'au quatorzième siècle cette langue était en usage dans les actes publics. « Ainsi, dit un illustre orientaliste espagnol, D. Pascual de Gayangos, il est de la dernière évidence que jusqu'au moment, ou peu s'en faut, de la prise de Grenade, et même après cet événement, la langue, les mœurs et la civilisation des Arabes étaient profondément enracinées dans la population chrétienne du centre et du midi de la Péninsule. »

C'est en effet du centre et du midi de l'Espagne que sortirent les Morisques, race mêlée de chrétiens et de musulmans, réfractaire à la civilisation chrétienne, convertie par force, mais frémissante sous le joug et toujours prête à le secouer. Les chrétiens vaincus avaient adopté la langue des conquérants; les Morisques ne purent jamais apprendre et savoir à fond la langue des vainqueurs : ils se firent une langue composée, appelée *aljamia*, dans laquelle ils nous ont laissé en prose et en vers de très-curieux monuments. Ils perdirent insensiblement l'usage et le souvenir de la langue maternelle; mais ils n'oublièrent jamais les caractères de l'alphabet oriental, grâce à une tradition superstitieuse, commune à tous les peuples de l'Orient, et ils s'en servirent pour échanger entre eux leurs pensées dans cette

langue mélangée d'espagnol et d'arabe qu'ils parlaient habituellement. Bien des manuscrits subsistent encore dont les caractères ont induit en erreur des orientalistes très-savants et très-expérimentés. Casiri, décrivant un de ces manuscrits en langue mauresque (*aljamia*) et en caractères arabes, croyait lire un texte persan, tandis que Sylvestre de Sacy, dans une circonstance pareille, croyait déchiffrer un monument de la langue berbère. Des erreurs de ce genre se reproduiraient difficilement aujourd'hui, grâce aux travaux des orientalistes espagnols, qui ont éclairé, par de consciencieuses recherches, plus d'un point obscur de l'histoire d'Espagne dans le moyen âge.

Don José Antonio Condé a donné l'exemple de ces curieuses investigations, et c'est une justice à lui rendre, bien qu'il ne soit pas à l'abri de tout reproche. Ceux qui viennent aujourd'hui à sa suite, non moins préparés que lui, ont plus d'ambition qu'il n'en avait conçu, et en réunissant leurs efforts pour accomplir une tâche ardue, ils se proposent un grand dessein, celui de faire véritablement l'histoire de la domination des Arabes en Espagne.

Cette entreprise est de celles qui honorent une nation, et ce n'est pas sans ressentir une satisfaction bien légitime que j'annonce aux lecteurs de la *Revue Nationale* la publication de « l'Espagne arabe. »

Je dois ajouter, et ce sera la fin, que l'habile professeur de Grenade à qui revient l'honneur de l'initiative, don Francisco Fernandez Gonzalez, est le disciple de deux hommes éminents qui ont restauré de nos jours en Espagne l'étude des langues orientales : don Pascual de Gayangos, professeur d'arabe, et don Antonio Maria Garcia Blanco, professeur d'hébreu à l'université centrale de Madrid. L'un et l'autre sont bien connus des orientalistes et des littérateurs qui s'occupent des choses de l'Espagne. Le dernier, auteur d'un admirable ouvrage sur la langue hébraïque, a dédié le tome troisième de cet ouvrage « aux enfants d'Israël dispersés sur toute la terre, *a los hijos de Israel dispersos por todo él orbe.* » Cette dédicace, émanée d'un Espagnol et d'un prêtre, annonce une révolution considérable et salutaire dans les idées d'un peuple qui est si redevable à l'Orient, et dont l'histoire et la civilisation se confondent à certains égards avec celles des juifs et des Arabes.

J.-M. GUARDIA

L'ARBRE-ORTIE

Les forêts de l'Australie, que les Anglais émigrants et chercheurs d'or appellent communément *the bush* (le buisson), n'ont aucune analogie de ressemblance, aucun lien de parenté avec ce que l'on est convenu d'appeler *forêt* dans toutes les autres parties du monde.

Elles ne possèdent ni la suprême grandeur des forêts américaines, ni les sauvages labyrinthes de cactus et de bambous des forêts de l'Inde, ni les gigantesques fouillis d'arbres entrelacés et les avenues colossales — champs de course séculaires des lions et des éléphants — des forêts du Cap. Elles ne possèdent pas même les ombres profondes des forêts d'Europe. Rien de primitif, de grandiose, d'énergique ne sort des lignes monotones de leurs horizons ; toutes ont la physionomie bienveillante, l'aspect froid et civilisé d'un parc impérial; c'est le même calme, le même ordre, les mêmes gazons verts, le même éternel tapis de fleurs et de clochettes roses qui se déroule à l'infini ; les mêmes terrains accidentés où s'élèvent des collines, où se creusent des ravins, où se dressent des roches grises pleurant des sources; les mêmes arbres bien plantés, bien séparés les uns des autres. Partout enfin, la même placidité de paysage, les mêmes larges espaces où l'air et la vue courent sans obstacle, le même imposant silence, la même absence de tout danger. Ni jaguars, ni pumas, ni panthères noires sous les feuilles; point de serpents crotales dans les broussailles, nul amphibie à dents aiguës dans les roseaux : et sauf l'ours et le dangou (chien sauvage) — deux fiers compagnons qui fuient toujours — l'Australie entière n'abrite pas une seule bête féroce dans la boue jaune de ses marécages et dans la solitude de ses taillis. Si toutes les autres forêts du globe qui secouent leurs panaches de verdure dans le bleu du ciel sont de véritables champs de carnage et de gigantesques abattoirs, si toutes représentent la guerre active et la lutte éternelle, les forêts de l'Australie sont des sanctuaires de bienveillance et de paix. Jamais une plainte lugubre, jamais un sifflement d'attaque, jamais un rugissement de colère ne viennent troubler le calme de la nuit; et si ce n'étaient le chant des rainettes bleues au som-

met des grands arbres, le cri des opossums [1], qui la lune levée, courent et se poursuivent le long des branches, le roucoulement des palombes dans les massifs de mimosas, et le coup de trompette aigu que jettent à la hâte aux échos du soir les kakatoës attardés, on se croirait séparé de tous les bruits vivants.

Le silence des heures sombres, dans ces forêts profondes, a quelque chose de tellement solennel, et l'ouïe, grâce à la limpidité de l'atmosphère, y acquiert une telle puissance, que les souffles les plus légers qui passent vous arrivent avec une netteté incomparable. Enveloppée d'un fluide plus transparent et plus sonore que le cristal, l'oreille perçoit les vibrations les plus minimes; elle entend le vol des phalènes, la marche des scarabées sur les tiges, le trot des fourmis dans les mousses, le brin d'herbe courbé soulevant la feuille qui l'écrase.

Les indigènes possèdent d'innombrables légendes sur leur origine, sur la formation des contrées qu'ils habitent et sur l'*arbre-ortie*, le fléau de leurs forêts. Voici quelques-unes de ces légendes, telles à peu près qu'elles m'ont été contées sous les frais rameaux du *loddon*.

La Nature, fille aînée du Grand-Esprit, ayant eu un jour la haute fantaisie de se créer à elle-même un jardin de plaisance, fit sortir de la mer tout un continent; elle le couvrit d'un dôme d'azur toujours bleu, le dota d'un printemps éternel, et, ayant étendu sur le sol son manteau de velours vert, tissé des gazons les plus fins, elle ordonna aux brises bienfaisantes de souffler sur cette terre nouvelle, sema sur les collines les gommiers touffus qui donnent l'ombre, secoua dans les vallées les fleurs les plus merveilleuses de sa couronne et jeta dans les bois tout un monde d'enchantements, tout un peuple d'oiseaux chanteurs.

La terre australienne, ainsi éclose et tirée des profondeurs de la mer, se mit à flotter à sa surface — souriante et fleurie — comme un lotus des grandes eaux.

Et la nature fut satisfaite.

Alors le Grand-Esprit lui demanda quelle race humaine habiterait ce paradis.

La Nature et le Grand-Esprit délibérèrent; puis ils créèrent, comme étant seule digne de peupler ce jardin de beauté, la race noire aux longs cheveux.

— Et voilà comment, — me disait en se cambrant dans la majesté de ses cinq pieds trois pouces, Tam-Borro-Ya (l'Ours qui rugit), chef sauvage de l'une des tribus du Loddon, — l'Australie appartient à ma race, la grande race noire aux longs cheveux.

1. Écureuils australiens de la grosseur d'un chat.

Mon ami Tam-Borro-Ya, chef très-fin, très-subtil, et le plus effronté voleur de chevaux de tout son clan, prétendait que chaque soir, quand tombe le crépuscule, la Nature, toujours satisfaite de son Australie, venait, suivie de ses nymphes, danser des pas, qui ne ressemblent guère à ceux de ce bas monde, sur le sommet des montagnes; lui-même, ajoutait-il, dans ses courses nocturnes, avait souvent vu les blancs fantômes sauter en rond dans les taillis.

Une tradition courante parmi les natifs dit également que pour maintenir les forêts dans leur état d'ordre et de beauté souveraine, et les préserver des animaux dangereux qui infestent les pays voisins, la nature — bonne mère — envoie chaque nuit une bande de jardiniers invisibles, qui, à la lueur des étoiles, peignent les collines, ratissent les clairières, relèvent les arbres abattus, soufflent des senteurs célestes sur les plantes qui dorment, et écrasent soigneusement de leurs lourds talons les œufs visqueux des boas et des crocodiles, que des génies malfaisants et jaloux, revenant de la Chine ou de l'Inde, laissent parfois et à dessein tomber dans les herbes en passant au milieu des airs.

— Mais, disais-je alors à Tam-Borro-Ya, tes jardiniers invisibles qui écrasent ainsi tous les mauvais germes n'arrachent donc pas les mauvaises plantes; pourquoi laissent-ils verdir et grandir l'arbre-ortie dans les forêts?

Et « l'Ours qui rugit, » s'étant humecté le gosier d'un verre de rhum, me raconta cette légende :

. . .

Un jour vint où les enfants de la race noire commirent des fautes et irritèrent le Grand-Esprit; celui-ci, pour les punir, leur envoya un grand oiseau inconnu, qui, après s'être mis à planer pendant tout un jour au-dessus de leurs têtes, en causant des orages épouvantables par le battement de ses ailes, et en cachant la lumière du soleil par l'ombre de son corps, alla enfin s'abattre, vers le soir, dans les sombres forêts de l'*Illawara* (partie du continent australien d'où l'on suppose que l'arbre-ortie est venu), et là, ayant fait en terre, d'un coup de bec, un trou profond, il y déposa soigneusement une grosse graine rouge qu'il tenait cachée sous sa langue; puis, ayant recouvert le dépôt et marqué le sol de ses griffes, comme il en avait reçu l'ordre, il reprit le chemin des palais étoilés et se perdit dans la nuit.

La graine rouge, pleine de force et de pouvoirs surnaturels, germa vite; des milliers de pousses vertes, armées de pointes aiguës plus redoutables que la blessure des *ka-as* (poignards), jaillirent du milieu des herbes et s'étendirent comme de l'eau courante.

Jamais on ne put extirper cette plante maudite, et les myriades

d'arbres géants qui sortirent de ses racines, plus nombreux aujourd'hui dans les bois que les fils de la race noire dans les *kra-als* (villages), empoisonnèrent la forêt.

Cette graine était le germe de l'arbre-ortie, le terrible *Wi-waga* (l'arbre de l'oiseau) des indigènes, et le *Nettle tree* des colons anglais.

Cet arbre-vipère, la punition et l'ennemi de la race noire, se penche sur le bord des collines, disent les natifs, pour piquer ceux qui l'approchent; il tend ses feuilles et ses branches vers ceux qui passent, et il ne les a pas plutôt touchés, qu'en vertu de la puissance mortelle que lui a transmise l'oiseau, il les jette paralysés sur les gazons.

— Comment, en effet, supposer, me disait Tam-Borro-Ya, que le simple contact d'une feuille commune produise de tels ravages, si cette feuille de feu, sortie des jardins de *Vi-a-mi* (enfer), n'était pas un instrument de vengeance, une verge de châtiment dans les mains du Grand-Juge; de celui, disait-il encore, qui se tient assis derrière les nuages, et qui, pour se distraire des ennuis que lui causent les hommes, s'amuse à faire tourner dans l'espace le soleil avec son doigt.

Quittons maintenant, lecteur, le domaine enchanté de la fiction pour la simple vérité, et disons ce qu'est réellement l'arbre-ortie, tel que nous l'avons vu, défiant les vents, craint de tous, fort et immobile comme une tour de verdure au milieu des forêts australiennes.

Avant cependant de formuler d'une manière précise les dimensions de cet arbre, que messieurs les naturalistes nous affirment être une *Urtica* (ortie), expliquons ce que sont les orties principales des autres parties du monde. Cette simple comparaison fera comprendre mieux que tout ce qui pourrait être ajouté la différence immense qui existe entre ces dernières et le formidable *Wi-waga*.

La famille des *Urticacées* (orties) se compose de végétaux herbacés disséminés sur presque toute la surface du globe, mais se plaisant principalement dans les régions tropicales et surtout en Asie. Leurs feuilles, d'une nature particulière, sont recouvertes de poils fins et aigus remplis d'un fluide âcre et brûlant, qu'ils introduisent sous la peau par leur piqûre.

Nos espèces indigènes sont au nombre de trois :

L'*Urtica urens*, ou ortie brûlante, appelée aussi petite ortie, et haute seulement de quelques centimètres : elle croît le long des murs, des haies, parmi les décombres et les cimetières ;

L'*Urtica dioïque*, ou grande ortie, haute souvent d'un mètre;

Et l'*Urtica pilulifère*, à feuilles hérissées, commune dans nos départements méditerranéens.

Les fibres corticales de plusieurs orties vivaces ont une ténacité et

une finesse qui permettent de les utiliser comme d'excellentes matières textiles. Notre ortie *dioïque*, par exemple, donne de fort bonne toile et est cultivée en Suède sur une grande échelle; il en est de même pour l'ortie du Canada, qui, introduite en Angleterre, y jouit d'une faveur méritée. Mais les plus importantes et les plus remarquables à cet égard sont des orties étrangères.

L'*Urtica nivea* (l'ortie neigeuse), de Chine, et l'*Urtica utilis* (l'ortie utile) des îles Malaises.

L'*Urtica nivea*, que les Chinois appellent *Tchou-ma*, atteint quelquefois deux mètres de hauteur. Cette ortie a de grandes feuilles presque rondes, dentelées et couvertes en dessous de poils abondants d'un beau blanc de neige. Elle est originaire de la Mantchourie, où on la cultive par milliers d'hectares.

L'*Urtica utilis* des Indes hollandaises, que les Javanais nomment *Ramie*, atteint un mètre cinquante centimètres; ses feuilles rappellent celles de l'*Urtica nivea*, mais elles sont plus grandes, plus longuement acuminées et grisâtres en dessous. La base des tiges égale la grosseur du pouce et ressemble à la tige du chanvre d'Europe. Cette ortie, comme celle de la Chine, donne d'excellents fils. Le *Ramie* est cultivé dans les Moluques, aux Célèbes, et dans toutes les îles de l'archipel indien. Sa filasse est d'un beau blanc de nacre, très-douce au toucher, tandis que celle du *Tchou-ma*, au contraire, est rude, et de couleur verdâtre. A Java, à Mindanao, à Timor et à Sumatra, les naturels préfèrent les fibres de cette ortie à celles de toute autre plante textile pour la fabrication de leurs filets, de leurs hamacs et de leurs cordes à piége.

Les *Urticacées* les plus remarquables et les plus puissantes atteignent donc rarement, on le voit, la taille même des arbrisseaux; elles sont également peu dangereuses, et quelques heures suffisent, d'ordinaire, pour faire disparaître l'ampoule et les démangeaisons ardentes qui résultent de leur piqûre.

Comment alors, si l'on n'est pas un savant naturaliste, reconnaître pour ortie un arbre dont le tronc mesure de sept à huit mètres de contour, dont la dernière feuille se balance quelquefois à quarante mètres de hauteur, et dont le simple contact, à moins des secours les plus prompts, est presque toujours mortel?

Dans la plupart des forêts de l'Australie orientale, l'*Urtica gigas*, tel qu'il se présente à chaque pas, est un arbre d'une grande beauté, il possède la force et la grâce, et ses branches puissantes jettent avec hardiesse leurs ramures dans toutes les directions; sa feuille est large, massive, presque ronde et paraît sœur, pour la ressemblance, de celle de l'héliante tournesol (ou grand-soleil).

Hérissées en dessus, ces feuilles sont recouvertes en dessous d'un

nombre incalculable de poils déliés, d'une finesse extrême, sortes d'aiguilles végétales dont chaque pointe, en pénétrant dans la chair, verse un caustique d'une telle violence, que des chevaux, galopant sans guide à travers la forêt, s'ils viennent à se heurter au tronc de cet arbre, ou à donner de la tête dans ses feuilles, chancellent aussitôt comme des hommes ivres, tombent et meurent en convulsions.

Quant aux conséquences de sa piqûre sur notre espèce, voici un fait dont j'ai été témoin.

Parcourant à cheval les forêts de l'Illawara, à la recherche de nouvelles essences forestières destinées à la grande exposition parisienne, un des nôtres, un botaniste, nouveau débarqué que nous avions cependant convenablement averti, eut la folle pensée de se saisir d'une de ces feuilles, comptant sans doute en enrichir son herbier; mais le Wi-waya lui réservait une leçon de botanique expérimentale à laquelle il était loin de s'attendre; car à peine l'eut-il touché du bout du pouce, que bras et main furent comme frappés de mort; l'effet eut lieu avec le foudroiement d'un choc électrique; les doigts, convulsivement pressés les uns contre les autres, et devenus instantanément livides, refusaient d'agir, et le bras, qui pendait le long du corps, comme cassé, avait la froideur et la rigidité d'un bras de pierre. Dire le chaos de notes lamentables qui jaillirent alors des lèvres du malheureux herboriste serait impossible.

Notre guide-chef, Ta-via-Ya (le Renard noir), vieux sauvage des plus actifs et des plus expérimentés, ayant d'un coup d'œil compris l'imprudence de notre compagnon, se jeta à bas de sa monture, et, avec une agilité merveilleuse, se mit à courir çà et là, cueillant à la hâte des touffes de feuilles de forme bizarre, rondes et plissées, que donnait en abondance une sorte d'*arum* qui rampait dans les herbes tout aux environs.

La bouche pleine de ces feuilles qu'il mâchait et remâchait à la manière des bœufs qui ruminent, Ta-via-Ya se saisit du blessé, le mit nu jusqu'à la ceinture, et tout en poussant du nez et de la gorge des sons étranges — bouffées de plaintes intraduisibles, notes prises aux vents d'orage, chant de mort et d'évocation des races noires; — il se mit à frotter, frotter sans relâche, le bras, l'épaule et la main malades, les humectant sans cesse de ce baume tiède et vert de feuilles d'*arum* hachées par ses dents.

Après un quart d'heure de frictions ardentes et de mélodies sauvages, dont la mélancolie monotone semblait la musique de ces solitudes, notre joie fut vive de voir les doigts, blancs et morts jusque-là, renaître à la vie, se couvrir d'une teinte vermeille, s'étendre,

se mouvoir, briser petit à petit les liens de glace du poison, et reprendre enfin leur jeu facile et leur souplesse ordinaire.

Le cri de joie que poussa Lazare, lorsqu'il vit se lever la pierre de son sépulcre, ne fut ni plus profond, ni plus rempli de reconnaissance que celui que jeta notre imprudent camarade, quand il sentit que son bras et ses cinq doigts lui étaient rendus ; il se mit à faire le moulinet avec le bras gauche, puis le moulinet avec le bras droit; puis, après avoir fait craquer ses phalanges et s'être livré des deux mains, pendant dix minutes, à toutes les divagations des doigts napolitains jouant à la *morra*, il s'élança, se pendit au cou du « renard noir, » et l'embrassa six fois, quoique ce cher guide eût bien certainement la plus vilaine tête de gorille [1] qui se pût voir, et que le jus de son affreux remède, qui lui coulait encore en mousse verdâtre le long des lèvres, lui couvrît la bouche et le menton.

La nature, on le voit, place presque toujours à côté de la tige qui ue la plante qui sauve; mais elle laisse à la sagacité humaine le soin de la découvrir, et dans cette chasse aux antidotes, les sauvages, rôdeurs de la forêt, sont nos maîtres.

Ce mode de guérison du vieux Ta-via-Ya, du reste, est exactement le même que celui mis en usage en Angleterre par les petits enfants, qui, dès qu'ils se sentent mordus (*bitten*) par une ortie, cueillent aussitôt une feuille d'oseille, l'écrasent entre leurs doigts et s'en frottent la partie malade, disant pendant tout le temps :

> Nettle, nettle, go out, and thou, dock, go in.
>
> (Venin d'ortie va-t'en, et toi, baume-d'oseille, entre.)

Ces paroles, du moins, sont honnêtes et intelligibles ; on comprend ce que chantent ces doux chérubins aux lèvres roses; mais qui amais saura ce que chantait le nez du vieux chef, et qui me redira les ocables lugubres et les tristes cantilènes que râlait sa gorge ?

1. Gorille, ou corille, de l'espagnol *corillero*.

HENRI PERRON D'ARC.

REVUE DE LA QUINZAINE

AU DIRECTEUR DE LA *REVUE NATIONALE*.

Monsieur,

Je devrais commencer par brûler quelques lignes d'éloge au nez de l'écrivain que je remplace pour cette fois; mais la réclame n'étant pas ce qui le touche le plus, j'aime mieux vous parler tout de suite du désespoir de ces pauvres Chinois de Paris en apprenant la prise de Pékin et tout ce qui s'en est suivi. J'entends par Chinois les gens, fort nombreux ici, qui font collection d'objets venus de la Chine : laques, paravents, écrans, éventails, vases, assiettes, parasols, plats, bijoux de tous les genres, lanternes de toutes les couleurs, monstres de toutes les formes. Le prix des magots et des potiches va singulièrement baisser par suite du butin qu'ont fait nos soldats.

Que dites-vous, aussi, des trois cents eunuques trouvés dans le palais de l'empereur? Trois cents eunuques, c'est beaucoup, et il y a bien des personnes qui réduisent ce nombre de moitié et même du tiers; d'autres qui n'y croient pas du tout. Pour moi, je tiens les Chinois pour capables de bien d'autres monstruosités. Attendez les récits et les lettres des correspondants; ils nous en apprendront de belles.

Nous avons pris Pékin, il n'y a pas à en douter; voyez pourtant le mince effet produit par cette nouvelle. Au moindre avantage remporté sur les Autrichiens, nous arborions des faisceaux de drapeaux et nous allumions des centaines de lampions à nos fenêtres. Je n'ai pas vu une seule chandelle brûler en l'honneur de la prise de Pékin, et cependant c'est là, il me semble, un événement qui n'est pas à dédaigner. Huit mille hommes conquièrent un empire plus peuplé à lui seul que l'Europe entière, et cela ne dit presque rien à notre imagination. On nous montrerait Fernand Cortez et Pizarre que nous ne tournerions pas même la tête pour les voir, à moins cependant qu'ils ne portassent un habit brodé sur toutes les coutures et un bâton doré à la main. Vous me répondrez que ce qui se passe à nos portes est assez intéressant pour nous empêcher de trop songer aux coups de canon qui se tirent à l'autre bout du monde. L'Europe a bien assez à s'oc-

cuper d'elle-même et des événements dont elle peut devenir à chaque instant le théâtre; il ne lui reste plus assez d'attention pour ceux qui sont en train de s'accomplir sur les bords du fleuve Jaune.

Quant à moi, monsieur, je persiste à m'en préoccuper et je me demande, la Chine une fois conquise, ce que nous en ferons. Il y a plusieurs avis à ce sujet : les uns parlent d'expulser entièrement la dynastie régnante et de créer en Chine un certain nombre de petits États, à la tête desquels on placerait les souverains médiatisés, un peu forcément, à la suite des derniers événements d'Italie; les autres voudraient au contraire qu'on maintînt la monarchie chinoise telle qu'elle est, et qu'on se contentât d'exercer sur elle une espèce de protectorat, dans le genre de celui que nous exerçons sur l'empire turc. Je préférerais, je l'avoue, la première solution qui me paraît plus favorable à l'avenir de la paix universelle; si c'est la seconde, au contraire, qui prévaut, il faut nous attendre à de grands embarras. Un pays comme la Chine n'est pas aussi facile à protéger qu'on a l'air de le croire, et le premier soin du gouvernement chinois, la paix une fois conclue, sera de négocier, comme le sultan, un emprunt à Paris, pour refaire son mobilier et celui de ses femmes. Que pensez-vous d'un emprunt chinois? Aurait-il des chances à la Bourse?

Cette pauvre Bourse, puisqu'on en parle, j'ai bien envie d'en dire quelques mots. Rassurez-vous, je ne viens pas reprendre en sous-œuvre toutes les descriptions dont ce monument corinthien a été l'objet. On a fait cent fois le portrait de l'*agent de change*, du *coulissier*, de l'*intermédiaire*, du *remisier*, on a dessiné à satiété la *corbeille*. Laissons tout cela de côté. Ce qui me frappe, c'est que les drames, les comédies, les vaudevilles, qui se jouent tous les jours à la Bourse n'aient pas encore rencontré un critique désintéressé. C'est pourtant une belle place à prendre que celle de feuilletoniste du théâtre de la Bourse. Supposons un moment que je sois chargé de la remplir; ma conduite est d'avance toute tracée : je n'appartiens ni à la tribu Rothschild, ni au clan Pereire, ni à la smala Mirès. Je ne suis intéressé dans aucun crédit, caisse, banque, comptoir ou sous-comptoir. Rois, princes, maréchaux de la finance, aucun de ces titres ne m'éblouit. Nous vivons dans une époque où rien ne se fait sans le concours des masses; le suffrage universel est la loi de la politique et des affaires. Les millions de tel ou tel financier sont bien quelque chose par eux-mêmes, mais pas tant qu'ils le croient, ou qu'ils essayent de le faire croire. Il faut encore, pour agir d'une façon fructueuse, qu'ils attirent à eux les millions de ce grand capitaliste qui s'appelle monsieur le Public. Aussi que de flatteries, que de câlineries, que de belles promesses pour accaparer ce bon public! Il résiste quelquefois, mais le

plus souvent il se laisse prendre. Je rougis d'indignation quand je vois tous les piéges, embûches et traquenards tendus sous les pas de monsieur le Public. La presse financière créée, à ce qu'elle prétend, pour le protéger, est la première à le faire entrer dans la nasse.

Ce qui m'effraye un peu dans mon futur emploi de critique de la Bourse, ce sont les profondes études financières auxquelles je suis obligé de me livrer. Vous savez qu'un financier audacieux et galant, touché de la situation fâcheuse dans laquelle se trouvent les odalisques vis-à-vis de leurs fournisseurs, a résolu de payer les dettes de ces dames, et d'ouvrir un emprunt au profit de mesdemoiselles Roxelane, Fatime, Zétulbé, etc. Me voilà donc obligé de vous dire ce que je pense de cet emprunt, et de me plonger dans les chiffres.

Le capital nominal de l'emprunt-Zétulbé est de 400 millions que Sa Hautesse s'oblige à rembourser dans l'espace de trente-six ans.

Il se divise en 800,000 obligations formant, au prix de remboursement de 500 francs, le chiffre de ce capital nominal, soit 400 millions.

Le commandeur des croyants, pour faire face au service des intérêts et à l'amortissement du dit emprunt, s'engage à payer pendant trente-six ans une annuité de 27 millions 360,000, soit pour les trente-six annuités. 984 millions 960,000

Le prix de cession à forfait auquel le galant concessionnaire a obtenu l'emprunt est de 53 fr. 50 c. pour chaque 100 fr. de capital nominal, moins une commission d'environ 3 fr. 50, soit net de 50 fr. ou de 250 fr. par chaque obligation de 500 fr. (capital nominal), c'est-à-dire pour les 800,000 obligations. . . . . 200 millions.

Mais comme ledit concessionnaire a un délai de dix-huit mois pour effectuer ses versements, délai pendant lequel les intérêts et l'amortissement lui sont acquis, il est autorisé à prélever sur lesdits versements une annuité et demie, soit un peu plus de. 40 millions.

Ce qui réduit ses versements à moins de. . . . . . 160 millions.

De ces chiffres il résulte :

1° Que Roxelane, Fatime et Zétulbé doivent recevoir en dix-huit mois moins de. . . . . 160 millions.

2° Que le successeur du prophète, pour le service des intérêts et de l'amortissement de ces 160 millions, s'oblige à payer en trente-six ans une somme de. . . . . 984 millions 960,000.

3° Que les souscripteurs devront fournir au concessionnaire une somme de. . . . . 250 millions.

4° Et que ledit concessionnaire, s'il réussit dans son tour de force, gagnera... 90 millions; moins, il est vrai, ses frais de prospectus, réclames, etc., qui doivent s'élever un peu haut.

L'annonce de la souscription porte attribution aux banquiers de Constantinople de. . . . . 100,000 obligations.

A l'agent, pour la négociation de l'emprunt à Paris..	80,000
Aux actionnaires de la caisse des chemins de fer.	25,000
A la souscription publique..	250,000
	455,000
L'annonce ne dit pas à qui sont attribuées les obligations complémentaires, soit.	345,000
Pour arriver au total de.	800,000

Que dites-vous, cher lecteur, de ce résumé éloquent, et comment trouvez-vous que je m'en tire pour un début? Vous voyez que si la souscription-Zétulbé se couvre, le concessionnaire n'aura pas à se repentir de son zèle en faveur des belles dames du sérail, et qu'il aura placé sa politesse à gros intérêt.

Ce que j'admire dans tout ceci, c'est le progrès qui met en communication tous les peuples, et qui fait que les économies d'une ravaudeuse de Paris vont servir à payer les dépenses d'une odalisque, et que, grâce aux gros sous amassés dans la tirelire d'un Auvergnat, un icoglan touchera ses appointements. Allah est grand! Mais si on avait prédit à Mahomet II qu'un jour ses descendants seraient obligés d'emprunter aux concierges de Paris de quoi solder ses frais de sérail, il n'aurait pas manqué de faire empaler l'insolent et l'impie. Le sultan actuel ne fait plus empaler personne, il se contente de mal payer ses fournisseurs. On parle quelquefois des menées du vieux parti turc et du fanatisme des ulémas, des derviches et des softas qui menacent de renverser le trône d'Abdul-Medjid; c'est bien plutôt une révolution de marchands qu'il faut redouter à Constantinople. Cette révolution était imminente, lorsque fort heureusement un bateau à vapeur a porté la nouvelle de la conclusion de l'emprunt. Aussitôt tous les bazars de Stamboul ont été illuminés en l'honneur de la France, et surtout de Paris, car Paris témoigne dans cette circonstance une sympathie pour la Turquie qu'on était loin de lui soupçonner. Les portiers, les frotteurs, les marchands d'allumettes chimiques, les femmes de ménage, les cuisinières, les bonnes ont déployé, assure-t-on, la plus vive ardeur à retirer leurs économies de la caisse d'épargne pour les mettre à la disposition de la maison d'Othman. Londres est bien loin d'avoir fait preuve du même empressement. Le Turc n'est pas très-populaire, à ce qu'il paraît, chez nos voisins, et les journaux anglais semblent peu touchés du désir de voir la joie et l'espé-

rance renaître dans les boutiques des marchands, et dans les appartements de mesdemoiselles Roxelane et Zétulbé. Voici comment *the Economist*, l'un des plus accrédités d'entre eux, s'exprime sur l'emprunt turc : « On assure que MM. Mirès et Cie ont contracté un emprunt de 16 millions de livres sterling à 53 1/4; une portion des 3 millions de *hazien taxilis* seront reçus en payement. On répand ce bruit absurde que cet emprunt est offert à 60, quelques-uns disent même à 65; nous présumons que c'est au public français seul qu'on réserve cette faveur, car l'emprunt de 1858, qui a une garantie égale, sinon supérieure à l'emprunt actuel, étant à 58 1/2, il n'est pas probable que le public anglais souscrive à 60 ou 65 le nouvel emprunt qui a été conclu à 58 1/4, simplement pour mettre un profit énorme dans les poches du concessionnaire. »

Les *hazien-taxilis* sont des bons du trésor, payables en espèces, en décembre 1860; ces bons étaient cotés fin octobre dernier à 18 % de perte; je tiens ces renseignements d'un marchand de pastilles du sérail qui connaît admirablement le mécanisme des finances turques, et qui a été chargé des calculs relatifs au récent emprunt. Cet habile financier, instruit à temps de ce qui allait se passer, a réalisé sur les *taxilis* des bénéfices qui lui permettront de renoncer à son ancien commerce.

Et les journaux, que font-ils au milieu de tous ces tripotages? Vraiment, monsieur, leur rôle me semble des plus affligeants; ils chassent au souscripteur, ils se font les rabatteurs de gibier de la spéculation; on voit flamboyer en tête de leurs colonnes le chiffre des gros intérêts que l'on étale pour allécher le client. Les gros intérêts ne coûtent rien à promettre; quant à les payer, ce n'est pas toujours aussi aisé. Je plains d'autant plus les journaux de remplir leur rôle de faiseurs de parade au profit de la spéculation, que le public éclairé refuse maintenant de les écouter. Je ne dis pas que les lois de 1856 et l'établissement du tourniquet n'aient pas contribué à tarir la source des bénéfices de Bourse; la suppression du marché libre y a été pour quelque chose également; mais c'est ailleurs qu'il faut chercher la vraie cause de ce desséchement subit du Pactole. Cette cause, la voici : depuis 1851 un enjeu de plusieurs centaines de millions, mettons-en seulement 300 mille pour faire un compte rond, a été mis sur le tapis vert de la Bourse. Vous êtes-vous jamais demandé par qui il avait été gagné et perdu? Je vais vous le dire : le perdant, c'est le public; les gagnants se composent d'une trentaine d'individus. Tout le monde connaît les noms de ces joueurs heureux, et chacun peut dire, à peu de chose près, leur part de bénéfice après la liquidation de cette partie qui a duré dix ans. A ceux-ci, soixante millions; à celui-là, quinze ou vingt;

à l'un, une dizaine; à l'autre, cinq ou six seulement. Rien n'est insatiable comme un joueur. Nos hauts boursiers voudraient bien recommencer la partie; ils sont là autour de la table, le râteau à la main, battant les cartes, faisant les yeux doux au ponte. Hélas! le pauvre homme est décavé, et il ne paraît guère enclin à faire une nouvelle mise. L'expérience lui a ouvert les yeux, et il se dit qu'il a eu peut-être affaire à des gens à manches un peu trop larges; il craint que la prime n'ait ses grecs comme le lansquenet, et il soupçonne qu'une bonne partie de l'argent qu'il a perdu pourrait bien être allée dans la poche de quelques administrateurs, par la voie d'un compte particulier ouvert chez un agent de change chargé d'acheter ou de vendre des actions de leur compagnie, selon le chiffre de dividende connu d'avance par eux.

Ce public a beaucoup appris, et n'a rien oublié. C'est ce qui l'éloigne de la spéculation. Il peut d'ailleurs retourner ses poches; elles ont été vidées, et là où il n'y a rien, la prime perd ses droits. Chat échaudé craint l'eau froide; tant qu'une nouvelle génération de chats ne sera pas venue, les hauts boursiers seront obligés de s'en tenir aux millions qu'ils ont empochés.

Le jeu de Bourse a fait un très-grand mal à la société par le scandaleux exemple de fortunes colossales acquises sans travail, et presque sans intelligence. Il a persuadé à la classe moyenne que le temps, l'économie, la probité, n'étaient plus nécessaires pour parvenir; aux classes inférieures il a révélé des sources de gain facile qu'elles ne soupçonnaient pas. Au moment où, grâce au ciel, cette fièvre tombe, il n'était pas facile de faire réussir des opérations hypothéquées sur les brouillards du Bosphore sans le concours de la presse. Elle l'a donné sans réserve, et l'emprunt turc n'a pas seulement été discuté. J'en suis navré, monsieur, car c'est surtout aux petites bourses, aux gens de travail que s'adressent les prospectus dont les journaux n'ont pas cessé d'être remplis. Quelqu'un, qui ne fait pas ordinairement des mots, l'a dit avec raison : la pièce de vingt francs se défend toute seule; c'est la pièce de vingt sous qu'il faut protéger. Cette protection revient de droit à la presse; c'est pour elle un devoir sacré de veiller sur les économies du pauvre, sur le pécule de l'ouvrier; en ne le remplissant pas, la presse commet une trahison.

Ce que j'admire dans tout ceci, c'est la patience de l'abonné auquel on sert, en guise d'articles et de nouvelles, des *boniments* financiers; veuillez me passer ce mot. Je me demande pourtant ce que feraient les journaux si deux emprunts se trouvaient en présence, et s'il fallait à la fois insérer les réclames de l'emprunt turc, par exemple, et celles de l'emprunt chinois. Ils supprimeraient sans doute la politique.

Vous n'en seriez pas fâché, car le jour où les feuilles quotidiennes ne contiendront plus rien, le nombre des abonnés aux Revues augmentera.

Satisfait d'avoir développé à vos yeux des connaissances que vous ne me soupçonniez pas en matière de finances, je rentre dans la littérature et les théâtres qui forment les sujets habituels de ces Revues.

La littérature la plus en vogue en ce moment est sans contredit celle des brochures. Le brochurier (un substantif de l'avenir) ne saurait tarder à passer à l'état de type. Quand il fait imprimer une vingtaine de pages sur *les Botaeudos devant l'Europe, le Catholicisme, l'Avenir de l'agriculture et le Schisme*, ou sur tout autre sujet du même genre, le premier soin du brochurier est de faire croire que sa brochure a une origine officielle. On se rappelle la sensation produite par la brochure qui précéda la guerre d'Italie. Notre homme s'arrange avec le même éditeur, avec le même imprimeur, avec le même marchand de papier, avec le même brocheur. Il contrefait tout de la fameuse brochure, l'arrangement, les titres, le style quand il peut. Rien n'est amusant comme de l'entendre dire dans un bureau de journal, dans un salon, dans un cercle ou dans un café : « Avez-vous lu *les Botacudos devant l'Europe?* on ne saurait s'y méprendre; rien qu'à la parcourir on sent que cette brochure émane de haut. »

La brochure jouit d'une popularité que les spéculateurs eux-mêmes cherchent à utiliser à leur profit. Qu'un grand établissement financier ait quelque intérêt à répandre une nouvelle ou une idée, aussitôt il fait dire par les journaux de Belgique, et répéter par les journaux de Paris, qu'on a lieu de croire qu'on prépare en haut lieu une brochure sur tel ou tel sujet. Le susdit établissement charge un de ses affidés de rédiger la brochure dont il a eu bien soin de publier le titre dans toutes les feuilles de Paris et des départements. La plupart de ceux qui la lisent la tiennent pour officielle rien que sur l'étiquette du sac et sur le dire des journaux; l'idée en question se répand au gré du spéculateur, et c'est ainsi que dans notre belle patrie se forme l'opinion publique.

La brochure est-elle destinée à un long avenir en France? c'est ce qu'il est impossible de dire, et c'est, je crois, ce qu'il est bon de souhaiter. Tout ce qui émane de l'individu, tout ce qui a un cachet personnel, tout ce qui permet à un homme d'exposer des idées doit être encouragé autant que possible. Avec la tendance qu'ont les journaux de se transformer en grosse caisse au profit de tous les charlatanismes politiques, industriels, financiers, dramatiques et littéraires, il ne restera bientôt plus aux esprits indépendants que la brochure ou les Revues. La brochure est une arme précieuse; mais il faudrait la ménager.

Ce n'est pas certainement moi qui médirai jamais du roman : j'ai pour lui une passion à laquelle l'âge n'ôte rien de sa force, au contraire. Je voudrais savoir faire des romans, et je passerais volontiers mon temps à en lire; quand je n'en trouve pas sous ma main, je m'en raconte à moi-même. Cela ne m'empêche pas de convenir volontiers que le roman est une lecture dont il ne faut point abuser, et dont il faut surtout prendre garde que le peuple n'abuse. Depuis quinze ou vingt ans, nous sommes au régime exclusif du roman. Autrefois, l'observation morale et la fantaisie philosophique et politique avaient voix au chapitre. On publiait des livres dont les mœurs et les idées étaient le sujet. Aujourd'hui on se préoccupe assez peu des idées, et si on aborde les mœurs, c'est par le côté du drame. Ainsi se trouvent annulées et comme perdues les qualités les plus précieuses de l'esprit français : la vivacité, la clarté, la finesse, cet heureux don de mettre les objets en relief, de pénétrer au fond des questions les plus délicates en ayant l'air de les effleurer, de discuter sans effort et sans pédanterie, d'exercer, sans qu'ils s'en doutent, une influence utile sur les cœurs et sur les intelligences. Comme un heureux symptôme de retour à ces excellentes traditions de notre littérature, je vous signalerai deux livres fort éloignés l'un de l'autre par la forme, mais qui se touchent par le fond : *les Mœurs de notre temps*, par Arnould Fremy, et les *Lettres de monsieur Journal*, par M. H. Bosselet. Je ne compare pas ces deux ouvrages; celui de M. Arnould Fremy est plus sérieux, il embrasse plus de sujets, il est plus clair. Celui de M. R. Bosselet se perd quelquefois un peu trop dans le vague de la fantaisie. Tous les deux n'en sont pas moins faits dans des idées d'indépendance individuelle que je voudrais bien voir se répandre dans ce pays.

Je ne vous le cacherai pas, monsieur : j'ai pour le théâtre, tel qu'on le comprend en ce moment, une assez médiocre sympathie; le théâtre de mon choix serait le théâtre des marionnettes. Le bruit a couru ces jours-ci qu'on allait enfin en établir un; mais il a couru si souvent, que je commence à perdre espoir. La marionnette est-elle possible en France? Il y a des gens qui répondent que non, et M. Magnin, qui a écrit une histoire des marionnettes depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, ne nous transmet pas de documents concluants pour résoudre cette question. La marionnette est originaire de l'Inde, d'où elle a été transportée en Égypte. Les Grecs empruntèrent la marionnette aux Égyptiens et la transmirent aux Romains. Ensuite, la marionnette passa dans les Gaules, mais à la fin du seizième siècle seulement; elle ne parut en France qu'après la Réforme. Ainsi le Polichinelle des Indiens devint successivement le Polichinelle des Égyptiens, le Polichinelle des Grecs, des Latins, des Italiens, et enfin des

Français. Je ne parle ni des Anglais ni des Allemands, qui ont un Polichinelle à part. Polichinelle, il faut bien en convenir, n'a jamais eu qu'une existence assez misérable en France; les marionnettes n'ont point fait fortune parmi nous. Cela tient à diverses causes que je passe sous silence pour ne point déflorer un livre qui doit paraître prochainement, et dans lequel je dois traiter : « des causes qui s'opposent chez les peuples Gallo-Romains au développement de la marionnette. » Je souhaite vivement néanmoins que la nouvelle tentative de fonder un théâtre de marionnettes ait un meilleur résultat que les précédentes. On assure que les marionnettes nouvelles reproduiront exactement les traits de nos plus fameux comédiens et de nos plus illustres comédiennes, qu'elles imiteront leurs voix, leurs gestes, leur démarche. La marionnette, libre jusqu'ici, consentira-t-elle à se cacher sous un masque d'emprunt, à se ravaler jusqu'à la parodie? Tout est possible dans ce temps d'affaissement des caractères.

En attendant l'ouverture du théâtre des marionnettes, il faut bien aller à l'autre théâtre, à celui des personnages vivants auxquels on souhaiterait parfois quelque chose de l'entrain et de la vérité de leurs confrères de bois. L'Odéon a joué ce mois-ci une pièce de M. Louis Bouilhet, dont mon devoir m'oblige à vous rendre compte : *l'Oncle Million*, comédie en cinq actes et en vers! Rendons d'abord cette justice à l'Odéon, qu'il est fidèle au culte de la poésie, et qu'il croit encore qu'on peut faire de l'argent avec une pièce en vers; c'est une croyance que l'on voudrait voir plus souvent partagée par le premier théâtre français. M. Louis Bouilhet nous raconte donc l'histoire d'un jeune homme persécuté par son père et repoussé par sa future belle-mère parce qu'il tourne assez agréablement un vers. Ce qui m'empêche de m'intéresser à la colère du père et au malheur du fils, c'est que je les trouve complétement dans le faux tous les deux : rimer des sonnets et des élégies n'empêche point de tenir exactement les livres d'une maison, dirai-je à Rousset père; et tenir les livres, ferai-je observer à Rousset fils, n'empêche pas de rimer des sonnets et des élégies, sans compter même d'autres morceaux, tels que l'ode, l'épître, la chanson, la comédie, voire même la tragédie. Les deux occupations peuvent fort bien se concilier. L'histoire abonde en poëtes, et même en très-grands poëtes qui se sont livrés à une occupation qui les faisait vivre, même à un travail manuel. Le poëte qui croit s'élever s'abaisse en méprisant tout ce qui n'est pas l'art, et en se déclarant hautement incapable de faire autre chose que des vers; il justifie d'avance le préjugé du bourgeois qui ne manque jamais de se récrier toutes les fois qu'il voit un poëte avoir la prétention d'être quelque chose dans le monde : faites des vers, lui répète-t-il, faites des vers!

A la place de Rousset fils, je me serais bravement assis au comptoir de Rousset père, j'aurais tenu ses livres en partie double et en partie triple s'il l'eût voulu, quitte à rimer à mes moments perdus. Je n'imagine pas que Rousset père soit assez barbare pour interdire cette innocente distraction à son héritier; il n'a pas la haine du vers pour le vers, ce serait alors une toquade, une monomanie. Je comprends d'autant moins Rousset fils dans cette affaire qu'il s'agit pour lui d'obtenir la main de mademoiselle Alice qu'il adore, ou de la voir passer dans les bras d'un autre, comme on dit. Heureusement pour le jeune poëte, il a un oncle qui goûte autant la poésie que son père la déteste, et qui arrange les choses en le faisant son héritier. Rousset fils aura donc la femme qu'il aime, il pourra rimer tant qu'il voudra, et il ne tiendra pas les livres de Rousset père. Voilà un homme qui a un bon lot, et qui n'a pas fait grand' chose pour le gagner.

J'aime certainement qu'un auteur, au lieu de se préoccuper avant tout d'intrigue, d'action, de charpente, cherche principalement à mettre dans ses pièces des idées, des passions, des sentiments, des traits de mœurs, de caractère, d'observation; mais il ne faut pas pour cela qu'il réunisse un certain nombre de personnages pour les faire parler au hasard de son inspiration et de son caprice. Les pièces de M. Scribe, et c'est là leur grand défaut, sont des espèces de tourbillons où l'on voit les gens aller, venir, s'agiter, se trémousser, se heurter pendant cinq actes, comme s'ils étaient piqués de la tarentule, ayant toujours affaire derrière le théâtre pour quelque chose de bien plus important que la scène elle-même, passant de cachettes en surprises, de quiproquos en malentendus, de charades en logogriphes, produisant à la longue sur l'esprit l'effet d'un jeu de casse-tête chinois. Les pièces de M. Bouilhet pèchent précisément par l'excès contraire, et il faut convenir que le casse-tête chinois a bien son charme à côté de ce supplice de Tantale, qui consiste à attendre pendant quatre heures des situations qui se montrent un instant pour disparaître ensuite, à voir le talent, la verve, l'inspiration passer comme des étoiles filantes dans les ombres d'une action insaisissable qui se fait et se défait sans cesse comme un nuage sous le vent. Qu'importe l'action, disent quelques-uns, si le vers la remplace? Oh! le vers, quels mauvais tours il joue à ceux qui n'y prennent pas garde! Comme il faut s'en méfier au théâtre! Comme à son murmure harmonieux il fait oublier à l'auteur les situations, les caractères, les acteurs et le public lui-même!

Faire de beaux vers est un défaut dont on se corrige difficilement. J'ignore si M. Louis Bouilhet aura le courage et la volonté de s'en

défaire. En tout cas, comme ce défaut est infiniment moins sensible dans le drame que dans la comédie, je l'engage à renoncer au genre familier et à se jeter tout à fait dans le sublime et le pathétique.

J'ai bien envie, puisque nous parlons de poésie dramatique, de vous dire quelques mots d'un drame en quatre actes et en vers que l'on vient de représenter à Marseille : *la Fille du franc juge*, par M. Adolphe Carcassonne. Je frémis rien qu'en songeant aux épreuves qu'un auteur de province est obligé de subir avant de faire jouer sa pièce : d'abord, il la présente au directeur; mais le directeur est un homme qui a besoin de faire des recettes, qui ne croit qu'aux drames de Paris, aux auteurs de Paris, aux succès de Paris. Supposons cependant que le directeur consente à jouer cette pièce; trouvera-t-il des acteurs? Les acteurs trouvés, il lui faudra affronter un public prévenu qui, lui aussi, ne croit guère à ce qui se fait à côté de lui, et qui arrive au théâtre ironique, menaçant, disposé plutôt à se moquer de l'audacieux qui se permet de le déranger sans avoir un brevet de poëte signé par le feuilleton parisien, bien plutôt qu'à l'encourager et à l'applaudir. Enfin, le jour de la première représentation arrive, le drame triomphe de toutes les préventions, le nom de l'auteur est proclamé au milieu des bravos; quel est le bénéfice qu'il retire de son succès comme gloire et comme argent? Les éloges de deux ou trois journaux de la localité et les droits d'auteur de quinze ou vingt représentations, chiffre considérable pour la province, où les pièces vont vite comme les morts de la ballade. Il ne faut pas que le poëte compte sur les autres scènes départementales; il y rencontre les mêmes obstacles, les mêmes préjugés qu'auprès du directeur de sa ville natale. Quant à Paris, on sait comme il passe fier et dédaigneux devant les productions de la province. On représenterait à Lyon ou à Marseille une tragédie comme *Cinna*, une comédie comme *le Misanthrope*, un drame comme *Hernani*, que Paris ne s'en douterait même pas, ou bien, s'il s'en doutait, il ne prendrait pas la peine de le dire. C'est là une disposition fâcheuse de la critique parisienne. Elle dira, il est vrai, pour son excuse qu'elle ne peut pas être à la fois à Paris et à Marseille, sur le boulevard et aux allées Meilhan. Cela est juste, mais du moins rien ne l'empêche de lire les pièces qu'on lui envoie et de signaler leurs défauts et leurs qualités. C'est un devoir que je remplis avec plaisir pour *la Fille du franc juge*. L'auteur n'a point traité dans son drame les questions historiques que soulève l'existence de ce fameux Saint-Wehme qui fut une des institutions les plus curieuses et les plus terribles du moyen âge; il s'est contenté de faire tenir dans ce cadre une action qui emprunte ses plus grands effets aux passions de l'âme humaine, à l'amour, au dévouement, à la vengeance. Sigis-

mond, empereur d'Allemagne, pour frapper plus sûrement le tribunal des invisibles, s'empare de la fille du grand-juge Herman, et force le père à opter entre la nécessité de voir mourir son enfant ou de livrer ses associés à la justice impériale. Le père l'emporte sur le sectaire, Herman trahit les siens et se poignarde. Sa fille meurt au moment où l'on conduit à l'échafaud son amant condamné par suite de la trahison de son père. Telle est dans sa plus simple expression la donnée de ce drame, qui contient des scènes touchantes et des effets vigoureux. On souhaiterait parfois un peu plus de correction et de fermeté dans le vers toujours coulant, du reste, et bien taillé pour le dialogue, ce qui est une grande qualité. M. Adolphe Carcassonne se contente un peu trop facilement et ne vise pas assez peut-être à la propriété, à la netteté de l'expression. Le vers est un peu comme le piano, c'est un instrument dont tant de gens jouent si bien, qu'il n'est plus permis d'y être médiocre. M. Carcassonne a tout ce qui ne s'apprend pas, c'est-à-dire la verve poétique et l'inspiration; ce qui s'apprend, il le possédera quand il voudra s'en donner la peine.

J'ai entendu dernièrement au Théâtre-Italien les vers d'un poëte marseillais comme M. Adolphe Carcassonne. Les *Poëmes de la Mer*, arrangés et mis en musique par M. Wekerlin, forment une composition fort agréable à entendre. Mais voici un poëte plus poëte que tous les autres, quoiqu'il écrive en prose, qui se prépare à faire entendre une symphonie in-dix-huit, intitulée *la Mer*. Après avoir volé comme l'oiseau et comme l'insecte, M. Michelet veut nager comme le poisson. Des nageoires! des nageoires! *L'Insecte* et *l'Oiseau* vont avoir leur complément indispensable. Mais voyez le sort de ce malheureux poisson! il est si méconnu, si impopulaire, que son nom ne peut pas même servir de titre à un livre dont il est le sujet.

Vous trouverez peut-être que M. Wekerlin se hâte bien de donner le signal des concerts cette année. Un peu plus tôt, un peu plus tard, il faut bien que les concerts commencent. Le mois ne fait rien à l'affaire. Qu'elle s'ouvre en décembre ou en janvier, la saison des concerts n'en est ni plus ni moins brillante. Le public se préoccupe toujours fort peu de ces réunions musicales, qui sont comme le dîner en ville, éternellement composées des mêmes plats, et où l'on n'invite que ses connaissances. Le beau temps de la musique est passé, et les modernes Parisiens ne se soucient plus guère de mélodies. Je dis cela bien bas de peur d'être entendu par une foule de compositeurs, et surtout par M. Aimé Maillart. L'auteur des *Pêcheurs de Catane* se récrierait fort contre mon assertion, lui qui vient d'obtenir au Théâtre-Lyrique un succès d'autant plus méritoire que le libretto n'y a guère contribué.

On retrouve dans la nouvelle partition de M. Maillart les qualités habituelles de ce compositeur, avec plus d'ampleur et de développement. Cette propension qu'il a toujours montrée à élargir le cadre de l'opéra-comique est très-visible dans les *Pêcheurs de Catane;* comme elle est naturelle et justifiée par le talent du compositeur, elle ne nuit point à l'effet de sa musique, et lui donne un cachet particulier d'originalité. M. Maillart trouve la mélodie, et quand il l'a trouvée, il la développe avec un goût exquis. C'est un hardi et élégant ciseleur en notes, une espèce de Benvenuto Cellini musical. Il n'est pas un morceau du nouvel opéra qui ne frappe par sa désinvolture et par sa distinction. Quelques-uns sont d'un effet puissant : le finale du deuxième acte, entre autres, et la scène si touchante où Nella, presque folle, redit tous les airs joyeux de sa jeunesse. La barcarolle qu'elle chante sous le poignard de Cecco n'émeut pas moins le spectateur. Il y a dans cette partition plusieurs romances et chansons, ainsi que l'usage le commande. Elles sont toutes charmantes, et du plus heureux tour; la chanson de l'hirondelle surtout est fort bien chantée par une débutante, car M. Maillart a eu le courage de confier les deux rôles principaux de son opéra à deux élèves sortis du Conservatoire cette année, mademoiselle Baretty et M. Perchard, tous les deux, il est vrai, avec un premier prix de chant, et cette audace a été récompensée par le succès des deux jeunes artistes.

Voilà donc le Théâtre-Lyrique avec une nouvelle pièce à recettes qu'il doit encore à M. Maillart. On aime à voir réussir ce compositeur, et surtout ce théâtre qui rend de si grands services à l'art, et qui attend toujours une subvention, qu'il serait bien temps de lui accorder.

Je ne terminerai pas cette longue lettre sans jeter quelques fleurs sur la tombe qui va s'ouvrir dans quelques jours pour l'année 1860. Sa fin a mieux valu que ses commencements. Son dernier souffle a été un souffle de liberté. Que ce souffle lui survive du moins, et qu'il rafraîchisse et purifie l'atmosphère lourde et brumeuse sous laquelle toutes les fleurs de l'intelligence dépérissaient lentement. Les arts et la littérature ne sauraient vivre sans la liberté. Déjà les journaux se relèvent et respirent. Il n'y a plus au ministère de l'intérieur une direction de la presse. Quelque élevée et bienveillante que se fût toujours montrée cette direction, le journalisme, ne relevant plus que de lui-même, cherchera à se rendre plus digne de son indépendance. Les années qui s'écoulaient ne nous laissaient jusqu'ici que des regrets; celle qui vient de finir nous lègue des espérances; aussi je lui pardonne tous ses petits méfaits, et surtout l'invention de ces albums de photographies-miniatures que dans ces

temps voisins du jour de l'an on donne en étrennes à des dames et à des jeunes filles qui ne connaissent pas, en général, les illustrations souvent fort peu orthodoxes dont ils sont remplis. Cela expose les gens à de fort rudes épreuves. Figurez-vous l'embarras d'un infortuné visiteur obligé d'expliquer, comme moi l'autre jour, à trois demoiselles d'outre-Manche, à trois roses d'Albion, ce que c'était que Rigolboche!

Agréez, etc.

PAUL BRENIER.

M. Louis de Loménie a cru devoir informer le public, par une note insérée dans plusieurs journaux, qu'il était devenu complétement étranger à la direction et à la rédaction de la *Revue nationale*. Nous n'aurions pas pris cette peine, en ce qui nous concerne, mais puisque M. de Loménie pense que ce fait peut offrir quelque intérêt, nous le confirmons avec empressement.

CHARPENTIER.

CHRONIQUE POLITIQUE

25 décembre 1860.

Nous avons au dix-neuvième siècle un certain nombre d'hommes d'imagination appelés statisticiens que nous payons pour nous démontrer à la fin de chaque année que nous avons été heureux, que nous avons été grands, que nous avons été bons, et que l'humanité nous devra d'immenses progrès en tout genre. C'est là une satisfaction qui est éminemment consolante, si elle n'est pas très-philosophique. Quant aux esprits mal faits, étrangers à l'art de grouper les chiffres, et qui n'apportent à cet examen qu'un esprit de chagrine exactitude, il est difficile d'imaginer une tâche plus ingrate que la leur. C'est en effet une merveille de voir combien les prestiges s'évanouissent lorsqu'on soumet une année à ce jugement sommaire que l'Égypte faisait dit-on subir aux morts. Les exploits dont nous sommes les plus fiers prennent des proportions tout à fait inattendues à mesure qu'on les fait rentrer dans le grand cadre des choses humaines. On s'étonne alors et du néant de la statistique et du peu qui reste de tant de bruit; on s'explique les vides immenses qu'offrent les siècles; on est effrayé du petit nombre de noms que l'histoire dédaigneuse consent à retenir.

Entre cet optimisme intrépide et ces retours salutaires, mais toujours un peu décourageants, il y aurait place pour une satisfaction d'un genre plus pratique, qui consisterait à ne voir dans cet examen rétrospectif qu'une sorte d'inventaire des leçons que contiennent les événements et des semences heureuses que l'avenir doit faire fructifier. Une seule raison d'espérer et d'agir au milieu même des plus tristes mécomptes est une force d'un prix inestimable. A ce titre, l'année qui s'achève a du moins cette supériorité sur ses aînées, qu'elle nous lègue à nous, hommes de l'opinion libérale, une *possibilité*, c'est-à-dire un puissant moyen de réalisation pour les principes qui nous sont chers. Elle nous lègue en même temps un exemple que nous ne saurions trop méditer, et dans lequel nous trouverons plus d'une règle de conduite. Elle nous a fait assister à la reconstitution d'une nationalité, événement infiniment rare dans le cours des siècles. Cette entreprise a été menée à bonne fin grâce à des miracles de discipline, de persévérance et d'habileté. Et nous aussi, nous avons une nationalité à reconquérir ! nationalité toute différente, il est vrai, et que les hommes placent dans les grandeurs de la vie libre, dans le progrès des

institutions et des mœurs, dans l'élévation du niveau des intelligences et des caractères, mais nationalité que nous avons possédée, et qui un instant fut même une suprématie. Pour la relever, nous sommes tenus d'user de tous les moyens qui se trouvent à notre disposition, quels que soient leur origine ou leur petit nombre. Nous n'avons pas le droit d'être blessés qu'on nous les restitue, puisque nous avons souffert qu'on nous les prît. Les Italiens nous montrent ce qu'on peut faire avec de petits moyens. Comme nous, ils ont été protégés plus parfois qu'ils ne le désiraient. Comme nous, ils ont vu venir à eux des programmes qu'ils n'avaient point conçus; ils ont tout accepté, tout adopté, et avec une bonne volonté tellement créatrice que sous cette étreinte passionnée l'œuvre étrangère a subi une métamorphose qui l'a rendue presque méconnaissable à ses propres auteurs et en a fait une véritable inspiration nationale.

Toute la question est de savoir si l'opinion publique voudra en France entreprendre une opération analogue, car si elle le veut elle le peut. On l'en sollicite, on va au-devant d'elle, on la presse de mettre elle-même la main à l'œuvre, de faire entendre ses conseils et ses réserves. Sans doute, il y a quelque chose d'humiliant pour elle à être devancée par une initiative dont peut-être elle n'attendait pas ce service, et de là probablement sa lenteur à se prononcer. Mais y a-t-il là de quoi autoriser ses ennemis à transformer cette attitude nécessairement passive en une accusation d'indifférence ou d'impuissance? Le rôle de l'esprit public ne fut-il pas mille fois plus passif encore en 1815 lorsque les libertés constitutionnelles lui furent en quelque sorte imposées par l'invasion étrangère? Cela signifiait-il qu'il ne fût pas disposé à s'en servir? Qui eût soupçonné à ce moment que sous cette surface muette et immobile se cachait déjà toute armée la jeune et brillante phalange qui fit la restauration et 1830? Quel signe extérieur, quel mouvement, quelle palpitation avaient jusque-là révélé son existence? Et pourquoi la génération encore ignorée qui arrive en ce moment à l'âge viril, et à qui on n'a pas permis jusqu'ici de dire son mot, ne nous réserverait-elle pas, elle aussi, sinon une surprise si douce, du moins un légitime sujet d'espérer?

Ce n'est pas sortir de l'ordre des questions politiques que de discuter cette hypothèse, car depuis le 24 novembre elle tient la première place dans nos préoccupations, et elle excite un très-vif sentiment d'attente et d'anxiété. Le réveil d'opinion qui semble se manifester depuis lors révélera-t-il oui ou non l'existence d'une génération capable de mettre à profit les circonstances décisives que nous traversons? tel est le problème dans sa redoutable simplicité, et l'on conviendra qu'il nous intéresse d'un peu plus près que les exploits de

San-ko-lin-sin ou les petits mystères de l'emprunt turc. Si elle existe elle se montrera, car jamais rôle n'a été plus nettement marqué que le sien. Dans le doute, il vaut toujours mieux l'affirmer que de décourager ceux qui comptent sur elle. En cela, au moins, la politique de l'espérance est supérieure à celle du regret. En cas d'erreur, nous en serons quittes pour avoir placé dans l'avenir une illusion que d'autres relèguent dans le passé.

Nous vivons à une époque où il est impossible de rien prédire, même à huit jours d'échéance, et ce n'est pas à sa louange. Tout est improvisé, précipité comme si on se défiait du temps ou si on voulait lui faire violence, et les prédictions sont un ridicule abandonné aux faiseurs d'almanachs. Cependant il est rare que les situations historiques qui portent avec elles une tâche très-clairement caractérisée n'enfantent pas, en même temps, les hommes destinés à l'accomplir, et on peut dire que jamais mission n'a été plus évidente que celle qui échoit à la génération contemporaine. Toute l'émotion causée par les nouvelles mesures est là; on interroge du regard ces masses profondes encore silencieuses; on épie les signes qui s'y manifestent; on attend le mot du destin. Toutes les mains sont tendues vers ce puissant inconnu; il n'est pas une opinion, pas un parti qui ne prétendent faire de lui leur héritier. Si cette génération est à la hauteur de sa destinée, elle n'acceptera la succession que sous bénéfice d'inventaire. Si elle veut laisser dans l'histoire une trace de son passage, il faut qu'à l'exemple de ses aînées elle fasse une œuvre qui lui appartienne en propre en écartant sans ingratitude, mais sans superstition, les souvenirs, les préjugés, les formules que le temps a convaincus d'impuissance et auxquels on voudrait l'enchaîner. Si elle se croit faite pour un autre rôle que pour garder des ruines, il faut qu'elle sache trouver, au milieu même de celles qu'on lui a laissées, les éléments d'une construction originale et neuve. Il faut qu'elle fasse cesser la fatalité qui depuis soixante ans condamne nos institutions à venir sans cesse échouer vers la dictature tout en gravitant vers la liberté. Et puisque les situations vieillissent plus vite que les hommes, c'est à ses devanciers encore debout de lui laisser de bonne grâce le bénéfice d'une loi sans laquelle ils n'auraient eux-mêmes rien été et n'auraient rien fait. Dût-elle échouer dans son ambition, elle aura du moins obéi au premier devoir de l'homme, qui consiste à vivre et à penser par soi-même. Ils ont de quoi se consoler, s'ils ont cherché la vérité. La personnalité de l'homme n'est heureusement pas attachée au sort des œuvres éphémères que sa main ébauche. Si la pensée qui les a inspirées était grande, cela suffit, elle est indestructible.

Ce sentiment de perplexité dont on ne peut se défendre aujourd'hui

ne tient pas seulement à l'incertitude où nous sommes sur des questions qui intéressent si gravement notre avenir; les complications extérieures viennent encore y mêler des inquiétudes d'une autre nature. Nous avons en général peu d'estime pour cette manie toute française de plaindre infiniment des nations souvent beaucoup plus heureuses que nous ne le sommes, et de vouloir les affranchir quelquefois malgré elles de maux dont nous sommes atteints nous-mêmes à un degré mille fois plus incurable. On a pu y voir tour à tour l'effet d'une prodigieuse fatuité ou d'une tactique dont le but n'est pas difficile à comprendre. Dans ces dernières années en particulier, ces trésors de commisération, que nous sommes toujours prêts à mettre au service de gens qui parfois n'en ont que faire, ont été si largement exploités, qu'il ne nous en est plus resté pour nous apitoyer sur nous-mêmes. Il en est résulté qu'aux yeux des hommes sensés ce beau zèle pour l'affranchissement du genre humain et ce peu de souci de nos propres infirmités n'accusent plus qu'un esprit faible ou un caractère suspect. Ces apôtres, ces chevaliers errants de la fraternité universelle que nous étions tout disposés à admirer tant qu'ils nous paraissaient sincères, ils nous deviennent odieux aussitôt que nous leur découvrons une arrière-pensée. Si sévère que l'on soit cependant pour ce faux donquichotisme, et quelque nécessaire que soit la paix à l'avenir de nos libertés, on ne saurait disconvenir qu'il existe un certain nombre de questions extérieures qui sont devenues pour la France des questions personnelles, et au premier rang, il faut placer la consolidation de la nationalité italienne. Par le sang qu'elle a donné à l'Italie, par la communauté d'intérêts et de sympathie qui en est résulté, par la solidarité intime qui la lie à ce peuple en face de l'Europe du Nord, la France est engagée d'honneur à ne pas laisser détruire l'œuvre qui a été entreprise avec son encouragement et son appui. C'est là un devoir dont tout le monde a conscience, et il est aujourd'hui si profondément gravé dans l'esprit national que quiconque chercherait à le contester ne ferait que se nuire à soi-même. Quels que soient les regrets et les appréhensions qu'on éprouve à voir se dresser de nouveau cette formidable difficulté, on sent qu'il est impossible à la France de se désintéresser du débat sans perdre en Europe toute influence et toute considération.

Deux obstacles sérieux s'opposent seuls désormais au triomphe définitif de la nationalité italienne. Le plus grave des deux est sans contredit celui dont on parle le moins. Il est comme ces embarras dont on est d'autant plus préoccupé qu'on évite soigneusement d'en prononcer le nom, et qui, grâce à cette convention tacite et merveilleusement observée, ne font aucun bruit jusqu'au jour où ils éclatent

comme un coup de foudre. C'est la question du pouvoir temporel. Jusqu'à nouvel ordre il est convenu qu'elle n'existe pas. On peut en ajourner la discussion, on ne l'évitera pas. Quant à l'autre, elle est en ce moment l'objet des plus vives préoccupations de la presse européenne : c'est la question de la Vénétie. L'instinct populaire a très-vite compris en Italie ce que tous les esprits réfléchis se sont dit après Villafranca, à savoir que l'indépendance italienne ne serait qu'un mot tant que l'Autriche conserverait le Vénétie. Et comme à ses yeux tout ajournement est une trahison, comme des succès éclatants sont encore venus depuis fortifier ses espérances, ses vœux se sont bientôt transformés en un véritable entraînement national auquel, avant qu'il soit longtemps, aucune prudence ne pourra résister. De là une perspective très-inquiétante pour les pays qui, comme la France et l'Angleterre, ayant un impérieux besoin de la paix pour le développement de leur prospérité intérieure, et voyant à regret se rallumer les ferments d'une guerre générale ne peuvent cependant fermer les yeux sur la justice évidente des griefs d'un pays dont ils ont tant de fois encouragé les efforts.

Cette situation est éminemment favorable aux empiriques. Il n'est pas de jour qui ne voie proposer un remède ou naître une solution nouvelle. Tantôt on veut que les deux puissances imposent de vive force à l'Autriche l'abandon de la province qui est cause de tant d'alarmes, sans tenir autrement compte des stipulations de Zurich : tantôt on supplie le cabinet autrichien de s'exécuter de bonne grâce en lui proposant de l'indemniser largement du côté des provinces danubiennes, selon le programme du comte Balbo, et sans prendre garde à la contradiction qu'il y a à invoquer le principe d'indépendance sur les bords du Pô pour le violer sur ceux du Danube; tantôt enfin, et c'est l'expédient à la mode, on lui fait l'offre de cinq ou six cents millions comme rançon de la Vénétie.

Il nous serait impossible d'avoir des objections contre un projet inspiré par d'aussi louables intentions, lors même que nous le considérerions contre une chimère. La façon dont on le présente et les sentiments qui s'y mêlent nous inspirent seuls quelques réserves. On peut le proposer à l'Europe comme le seul moyen d'éviter la guerre, mais c'est une étrange illusion que de se flatter que l'Autriche y verra jamais une transaction à l'amiable. « Acceptez, lui dit-on, et vous dissipez les alarmes de l'Europe, vous lui donnez la sécurité politique à laquelle elle aspire depuis si longtemps, vous répandez ce limon régénérateur dont parlait Turgot lorsque, etc. Nul ne peut calculer l'élan que la disposition instantanée de tant de richesses et leur mise en cir-

culation, le retour de la confiance et la certitude de l'avenir imprimeront à la production et à la prospérité de toutes les contrées. »

L'auteur voit, dans l'adoption de ce projet, le terme de toutes les difficultés européennes, la reconstitution d'une nouvelle Sainte-Alliance au profit des peuples, le point de départ de la paix universelle, l'ère d'une prospérité illimitée et quelques autres menus avantages par-dessus tout cela.

Il n'est pas difficile de reconnaître à ce langage sous quelle inspiration le projet est éclos. Il a toutes les ardeurs naïves et toutes les illusions d'un prospectus financier ou d'un programme industriel avant la lettre. Les honnêtes commerçants qui l'ont rédigé à Manchester et à Paris veulent bien faire la part du feu puisqu'on ne peut plus l'éviter, mais à condition qu'elle sera faite une fois pour toutes, et qu'au besoin la nouvelle Sainte-Alliance saura prêcher la modération et les grands principes humanitaires aux peuples qui seraient tentés de prendre exemple sur les Italiens. Il est difficile d'imaginer que cette institution ait un autre but dans leur pensée, car ils garantissent à l'Autriche les bénéfices d'une paix d'au moins quarante ans, si elle veut accepter l'opération qu'ils lui proposent.

Telle est la thèse qu'ils s'efforcent de faire adopter aux hommes d'État du cabinet de Vienne. Il serait assurément fort désirable que ceux-ci pussent se ranger à cet avis, mais il est à craindre qu'ils n'aient là-dessus des idées très-différentes. Sans songer à y opposer aucune des chevaleresques fins de non-recevoir qu'on leur a prêtées, ils peuvent se dire, non sans raison, que s'ils encourageaient ce genre de négoce, il se trouverait dans l'empire plus d'une province disposée à en profiter, et que l'Autriche pourrait bien avant peu être réduite à l'état de simple inscription hypothécaire. On leur prouve que la possession de ce coin de terre leur crée d'immenses embarras; c'est ce qu'ils savent mieux que personne. On oublie seulement qu'à leurs yeux ce coin de terre est le gage du retour de la domination germanique en Italie, et quand on leur rappelle qu'ils l'ont souvent perdue, ils peuvent répondre qu'ils l'ont toujours reconquise. A quoi bon se bercer d'espérances chimériques? Nier une difficulté ce n'est pas la résoudre. La maison d'Autriche pourrait bien renoncer à une province, mais renoncera-t-elle jamais volontairement à ses prétentions séculaires et aux revendications que peut lui offrir l'avenir?

Ce système politique ne vit d'ailleurs que par un miracle d'équilibre; en déranger une seule pièce, c'est vouloir que tout s'écroule. Ce n'est pas tout! son influence en Allemagne n'est pas moins intéressée dans la question que son économie intérieure. N'entendions-nous pas, il y a quelques mois à peine, une assemblée qui n'était composée

ni de margraves, ni de conseillers auliques, ni des porte-glaives du parti de la Croix, mais de la fleur de la démocratie allemande et du libéralisme allemand, déclarer avec solennité que la conservation de la Vénétie était un devoir sacré pour l'Autriche, qu'il y allait de l'intérêt de la Confédération, et qu'ainsi l'exigeait le patriotisme allemand? Croit-on que de telles manifestations aient été de nature à engager l'Autriche à se déposséder? Croit-on qu'il suffira, pour opérer une pareille conversion, de quelques flatteries à l'adresse de son jeune empereur, « de ce cœur fier et loyal, épris de la vraie gloire, » et d'une harangue tendant à lui démontrer que la vraie gloire consiste à vendre la Vénétie?

Il nous en coûte d'ébranler des illusions qui partent d'un sentiment aussi respectable que l'amour de la tranquillité et le désir de « rassurer la production; » mais la vérité nous fait un devoir de constater que si ce philanthropique projet du rachat de la Vénétie a peu de chance d'être pris en considération par l'Autriche, il est peut-être encore plus froidement accueilli par l'Italie, en sorte qu'il n'est qu'une seule manière d'en préparer sérieusement le succès, c'est de chercher dès aujourd'hui le moyen de l'imposer. Il n'y aurait que de la puérilité à espérer de faire adopter à l'empereur d'Autriche les idées de nos publicistes sur la vraie gloire.

Quant à la répugnance secrète plutôt qu'explicite des Italiens pour cet expédient, il n'est pas impossible de l'expliquer à leur décharge. Leur point de vue est, en ceci, un peu différent de celui des producteurs anglais ou français, et il a droit à quelque indulgence. Ils sont portés à voir dans la délivrance de la Vénétie une question d'honneur national plutôt qu'une transaction industrielle. Il y a dans le cœur d'une nation des préjugés que peut ne pas connaître l'âme d'un capitaliste, mais qu'il peut toujours excuser. On conçoit, en effet, que ce mot de rachat sonne mal à l'oreille d'un Italien. Quel que soit celui que vous employiez, il vous sera difficile de lui déguiser ce que cette transaction a d'humiliant pour lui. Par le mot de rachat, vous reconnaissez un droit de propriété; par celui de rançon, vous reconnaissez un droit d'esclavage. Il ne peut accepter ni l'un ni l'autre. Le peuple vénitien tient son droit de lui-même, de son passé, de dix siècles d'une histoire glorieuse. Si la France, si l'Europe souffrent du malaise créé par une situation anormale, elles n'ont pas le droit d'oublier que cette situation a été faite par elles. Elles expient l'iniquité de Campo-Formio, et c'est à elles de la réparer.

Il y a là une susceptibilité qui nous paraît au moins aussi respectable que les alarmes de nos capitaux. On persuadera difficilement à l'Italie que le compte qui lui reste à débattre avec les prétentions ger-

maniques puisse être complétement réglé par un appoint en argent. Émanée de son initiative, une telle proposition serait médiocrement rassurante pour l'avenir. L'histoire est là pour montrer qu'il n'est pas bon pour une nation de conquérir trop facilement son indépendance. Elle n'y tient généralement qu'en proportion des sacrifices dont elle l'a payée; elle ne la conserve qu'en raison du prix qu'elle y attache, et ses voisins ne sont disposés à la respecter qu'après de mémorables leçons. Ce souvenir sera toujours la plus sûre garantie qu'une nation puisse invoquer, et ceci sera surtout vrai de l'Italie en face des revendications allemandes. A quoi lui servira-t-il, en effet, d'invoquer le droit lorsque le libéralisme allemand lui-même ne lui répondra que par le mot intérêt, c'est-à-dire par la force? Il faut qu'elle ait des arguments un peu moins métaphysiques à opposer à ce peuple, qu'on accuse cependant d'être trop spéculatif.

Son droit est surabondamment démontré. Malgré tout ce qu'on a dit de l'incompatibilité des éléments dont se compose la nationalité italienne, quelle est celle en Europe qui puisse se dire aussi compacte et aussi homogène? L'Angleterre a l'Irlande, la Russie et la Prusse ont chacune un lambeau de la Pologne, le Danemark a le Schleswig-Holstein; la France elle-même a des provinces qui ont à peine appris à balbutier sa langue. Quant à l'Autriche, elle n'a jamais existé comme nation. L'Italie est peut-être de tous les peuples celui qui possède, dans la plus heureuse proportion, et l'homogénéité nécessaire pour arriver à l'unité politique, et les contrastes de tempérament qui épargnent aux nations la triste épreuve de la centralisation administrative. Si elle n'a pas réalisé plutôt le but que ces conditions lui assignent, la faute en est aux vicissitudes exceptionnelles d'une destinée unique dans l'histoire et dont l'éclat lui a trop longtemps caché le néant. Pendant des siècles elle s'est obstinée à payer de son indépendance la gloire de donner au monde ses deux *luminaires,* pour emprunter au moyen âge le nom qu'il donnait au double pouvoir pontifical et impérial. Mais aujourd'hui que ce pacte est rompu et qu'elle aspire à remplacer par des liens plus réels une ambition depuis longtemps illusoire, aujourd'hui que la dualité guelfe et gibeline n'existe plus dans son sein que sous la forme du malentendu passager qui divise partout le libéralisme et la démocratie, il est de son devoir de rappeler les avantages qui feront toujours d'elle une nation privilégiée, et surtout d'invoquer les titres qui lui donnent le droit d'être libre.

Ces titres, la Vénétie peut les revendiquer plus justement qu'aucune autre province de la Péninsule. Grâce à l'histoire, les peuples ont une personnalité comme les individus; ils ont un patrimoine plus ou moins riche d'honneur et de vertu, et si tous ont un droit

égal à la liberté, tous n'ont pas su également la mériter. A ce point de vue il y a une si criante iniquité dans la dure condition qui est faite actuellement au peuple vénitien, comparée à celle dont il est réellement digne par ses rares qualités, qu'un tel état de choses serait, s'il devait se prolonger, une véritable honte pour la civilisation européenne. Ce n'est pas en nous reportant aux grandes époques de la république de Venise que nous avons été le plus frappé de ce douloureux contraste, c'est en relisant son histoire d'hier, les actes de sa trop courte émancipation de 1848. Qu'on parcoure les deux volumes de documents qui viennent d'être publiés par les soins pieux d'une amie de Manin[1] et qu'on dise si en aucun temps peuple a mieux mérité d'être libre. Jamais histoire ne fut plus simple et pourtant plus éloquente. Pas de récit, pas d'ornement; aucun artifice, aucun effort pour surprendre votre sympathie; il n'y a là que des pièces officielles et des procès-verbaux reliés de loin en loin par quelques notes lucides et pénétrantes. Et à mesure que vous entrez dans les faits, que vous reconstruisez l'action de ce drame qui se raconte lui-même, que vous écoutez les confidences intimes de ceux qui en furent les acteurs, de celui qui en fut l'âme, l'intérêt vous saisit peu à peu. Tant de simplicité, de courage, de bon sens et de modération, tant de modestie et de vraie grandeur produisent une émotion mêlée d'étonnement quand on songe aux prétentieuses tragi-comédies dont l'Europe était alors le théâtre; et lorsqu'on assiste à la catastrophe qui vient de récompenser de si nobles efforts on reste frappé d'un profond sentiment de tristesse et d'admiration.

Il faut le dire bien haut, de tels souvenirs ne périssent pas. Ils demeurent comme un gage d'affranchissement. Ils sont un appel éternel adressé à tous les cœurs généreux; ils sont une protestation toujours renaissante contre un sort inique et des calamités imméritées. Ils forment un héritage de patriotisme et de juste orgueil qui vivra encore dans l'âme du dernier des Vénitiens. Le peuple qui a donné de tels exemples ne peut pas être opprimé impunément; tôt ou tard la conscience humaine prendra parti pour lui. En ce sens, on peut dire que les Vénitiens devront en bonne partie leur liberté au grand citoyen qu'ils ont perdu, car le souvenir de l'administration de Manin est encore l'argument qui plaide avec le plus d'éloquence en faveur de leur affranchissement. Une mémoire illustre est aussi une rançon. Du fond de son tombeau, il y aura contribué de plus d'une manière, car les hommes éminents qui dirigent aujourd'hui le mouvement italien ne

1. *Documents et pièces authentiques laissés par Daniel Manin*, et publiés par madame Planat de la Faye; chez Furne.

sont pour la plupart que les exécuteurs testamentaires de ce grand patriote — de ce bourgeois, comme disent quelques-uns. Oui, de ce bourgeois qui avait un cœur de héros et un génie d'homme d'État!

L'idée de la cession de la Vénétie moyennant indemnité a fait son chemin avec la rapidité et la bonne fortune d'une pensée de paix au milieu d'une société qui en est altérée. On ne discute déjà plus que les suites possibles d'un refus persistant de l'Autriche d'obtempérer aux désirs de la France et de l'Angleterre. Cependant, vu la tournure que prennent les affaires de l'empire, il n'est nullement certain que la question soit introduite par voie diplomatique. Le gouvernement autrichien en est aux capitulations, triste extrémité lorsque ces concessions sont forcées et qu'elles ne satisfont personne.

Dans un tel état de choses, il n'y a rien d'impossible à ce que la question vénitienne soit tranchée en Hongrie. Les embarras du cabinet de Vienne sont tels qu'on ne peut prévoir pour lui que des échecs. Ses bonnes intentions elles-mêmes, s'il en a, tourneront contre lui, non-seulement parce qu'elles sont, à bon droit, suspectes, mais parce que les améliorations les plus incontestables, introduites dans un système politique aussi vermoulu et conçu avec des vues si différentes, n'y sont qu'une cause de ruine et de perturbation. Les hésitations, les repentirs, les demi-mesures qui se manifestent dans sa conduite, depuis l'octroi du diplôme impérial, attestent de sa part un grand désarroi d'idées et de volonté. Déjà on annonce un plan de réforme entièrement nouveau, tant celui du mois d'octobre a été vite usé, et le ministre qui l'apporte, M. de Schmerling, est célébré d'avance comme le sauveur de la monarchie. Nous attendons pour le juger d'autres renseignements que des allégations sans authenticité.

Le public a appris avec satisfaction l'heureuse issue de la guerre de Chine. Nos soldats s'apprêtent à repartir, après avoir obtenu toutes les réparations désirables. De tous ces résultats le plus important, c'est que la Chine est ouverte. On pourra désormais observer sur le vif et à loisir le mécanisme de cette étrange civilisation. Qui sait si elle ne nous apprendra rien sur les questions qui nous intéressent nous-mêmes? La Chine n'est peut-être pas si chinoise qu'on pense. Il est à espérer que quelques-uns de nos fougueux partisans de la centralisation voudront profiter de l'occasion pour aller étudier dans le pays où elle a le mieux prospéré, et les perfectionnements qu'elle est susceptible de recevoir, et ses bienfaits, et sa précieuse influence sur les vertus civiques et sur le courage militaire. La Chine est sans comparaison le pays le mieux centralisé de la terre. Aussi ne s'agit-il pour qui veut la conquérir que de mettre la main sur son centre, et c'est ce que les alliés ont fait. Pékin, une fois pris, trois cents millions de

Chinois se sont trouvés pris du même coup de filet. C'est ce qu'on peut appeler une conquête par voie administrative. Les révolutions de Pékin ont toujours décidé du destin du reste de l'empire. C'est en Chine qu'on a dit pour la première fois qu'une capitale est le « cœur et le cerveau » de tout l'État. Voilà ce qui, en cette occasion, a dispensé les provinces de l'incommode obligation de penser et d'agir. Heureux Chinois !

Il ne s'est produit aucune modification notable dans la crise des États-Unis, mais la situation est meilleure par cela seul qu'elle ne s'est point aggravée.

La Caroline du Sud persiste dans son attitude, et a rompu toute relation avec le gouvernement fédéral ; mais les autres États à esclaves n'ont jusqu'ici que très-imparfaitement suivi son exemple ; et les deux partis semblent, d'un accord tacite, attendre, pour en venir aux actes décisifs, que le Congrès ait donné son avis sur leurs griefs respectifs. Dans le message d'adieu qui sera fort probablement son testament politique, le président Buchanan les résume avec assez de lucidité, sinon avec une impartialité complète. Il n'a pas de peine à démontrer que, sur plusieurs points, notamment sur celui de l'extradition des esclaves fugitifs, les États du Sud ont la légalité pour eux.

Mais la légalité, dont on a quelque peu abusé depuis Caïphe et Pilate, n'est pas le dernier mot de la justice, et cela prouve qu'il y a là une légalité à refaire et rien de plus. Quoique puisse dire l'honorable président, il nous sera toujours difficile à nous autres Européens d'imaginer que, lorsqu'on parle « des droits sacrés d'une propriété dont on n'est responsable que devant Dieu, » on fait allusion au droit de mener un homme au marché comme un bœuf ou un mouton. Nous avons peine à comprendre que lorsqu'on dénonce « la violation de tous les principes de la justice et de la charité chrétienne, » on désigne par là un droit d'asile qui est consacré aujourd'hui par la législation de tous les peuples civilisés, une sauvegarde accordée par la pitié à cette pauvre proie humaine lorsqu'elle parvient à échapper le plus souvent en lambeaux, à la main de ses chasseurs. Et, si ce langage est employé par le premier magistrat d'une grande nation s'adressant au public dans la circonstance la plus solennelle, nos idées s'en trouvent complétement bouleversées.

M. Buchanan, après avoir envisagé les suites probables d'un conflit, indique avec une apparente impartialité le moyen légal que la constitution des États-Unis offre de terminer la querelle d'une façon pacifique. La constitution américaine autorise, en effet, sa propre révision, à condition que les amendements qu'on voudra y introduire soient proposés par les deux tiers des chambres du Congrès

et ratifiés par les législateurs des trois quarts des États. On a là, selon M. Buchanan, un moyen tout simple de fixer le sens des points douteux ou controversés. Mais ses préférences se trahissent par la façon dont il détermine ces points. Il veut d'abord qu'on reconnaisse expressément le droit d'esclavage dans les États où il existe, bien différent en ceci des illustres auteurs de la constitution qui, ne pouvant le détruire, ont évité même d'en prononcer le nom. Il demande que le droit d'extradition reçoive une application rigoureuse. Il propose enfin que le droit d'esclavage soit admis dans les territoires qui n'ont pas encore rang d'État, qu'ils y consentent ou non. Selon lui, ces territoires sont le bien commun de tous les États, et chacun de ces derniers a le droit d'y introduire ses propriétés jusqu'au jour où le territoire acquiert celui de faire acte de souveraineté en devenant lui-même un État. Mais que reste-t-il de cette argumentation, si les territoires sont considérés comme la propriété, non de chaque État, mais de l'Union elle-même, c'est-à-dire du représentant de la volonté générale, d'un être collectif qui a un rôle, des droits, des devoirs, des intérêts essentiellement distincts des convenances particulières des membres de l'association? Quoi! une institution aura contre elle et le gouvernement fédéral et l'unanimité des populations territoriales chez lesquelles on cherche à l'introduire, et il leur sera défendu de se protéger contre cette invasion? Et c'est en faveur de l'esclavage qu'on fera cette monstrueuse exception au droit commun? L'assurance avec laquelle on émet de telles prétentions montre assez que les partisans de l'esclavage croient n'avoir aucun danger sérieux à redouter de l'expédient proposé par M. Buchanan. Ils sont sûrs d'avance que leurs adversaires ne réuniront pas une majorité suffisante pour faire triompher constitutionnellement leur opinion. Il est donc assez vraisemblable qu'il ne sortira de là qu'un essai de conciliation qui ne satisfera personne. Mais cette tentative n'en aura pas moins porté à l'esclavage des coups irréparables, en donnant un retentissement nouveau à toutes les réprobations qu'il soulève, et ses partisans se repentiront trop tard de l'avoir provoquée. Ils ne savent pas à quel point toute parole leur est funeste. N'ont-ils donc jamais entendu dire que c'est le verbe qui affranchit? Il n'est qu'un seul compagnon dont puisse s'accommoder impunément la servitude, c'est le silence, frère de la mort.

P. Lanfrey.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les grandes Inventions anciennes et modernes dans les sciences, l'industrie et les arts, par Louis Figuier.

La science, après avoir été un mystère au moyen âge, puis un luxe dans les temps plus modernes, est devenue de nos jours un besoin général. Elle tend visiblement à descendre des hauteurs un peu ardues où elle se complaisait jadis, au sein d'un isolement majestueux, pour se mêler davantage à la foule, et les secrets qu'elle livrait hier à de rares initiés, elle les offre aujourd'hui à tous les esprits de bonne volonté qu'emporte un désir sincère d'apprendre.

Le nouvel ouvrage de M. Louis Figuier, n'eût-il point d'autre mérite, aurait encore celui de marquer une étape en avant vers ce but trop souvent oublié, dédaigné même, et qui s'appelle : la vulgarisation des connaissances. C'est donc une idée heureuse que celle qui a présidé à la publication de ce volume, venant offrir, parmi les livres d'images et les contes moraux à l'usage des enfants, quelques connaissances utiles, sous une forme concise et toujours claire. Il y a là une tentative que nous devons encourager, et qui mérite un accueil tout particulier de la part du public.

L'imprimerie, la gravure, la lithographie, la poudre, la boussole, les horloges, la porcelaine, le télescope, le microscope, le baromètre, le thermomètre, la vapeur, l'électricité et ses différentes applications, l'éclairage, la photographie, le stéréoscope, le drainage, tels sont les principaux sujets traités dans ce recueil.

Des gravures explicatives accompagnent le texte, où nous retrouvons les qualités précieuses qui ont fondé la réputation de M. Louis Figuier. Elles ont toutes une source commune : l'écrivain veut instruire ses lecteurs, et ne songe point à les éblouir.

Le Chemin des écoliers, promenade de Paris à Marly-le-Roy, en suivant les bords du Rhin, par X. B. Saintine.

Chaque mois a ses productions spéciales et qui reviennent d'année en année avec une parfaite régularité. Si avril donne des fleurs et septembre des fruits, décembre, en revanche, apporte dans ses brouillards les livres d'étrennes. Mais, de même qu'il y a des fleurs sans parfum et des fruits sans saveur, il y a aussi des livres d'étrennes dont la banalité affecte péniblement, et qui n'ont d'autre esprit que l'esprit de circonstance. Que ceux-là se pavanent en paix sous leur belle couverture en veau gaufré, et qu'ils étalent aux yeux éblouis leurs tranches richement dorées : nous n'irons pas les troubler dans la quiétude de leur vanité. Cependant, parmi leur foule bigarrée, on rencontre parfois une œuvre où le texte le dispute avantageusement à la reliure, et l'on aurait tort, à cause de son bel habit, de la confondre avec tous les sots *endimanchés* qui l'entourent.

Il en est ainsi pour *le Chemin des écoliers* de M. Saintine. La plume distinguée de l'auteur de *Picciola* ne pouvait écrire des pages vulgaires et sans intérêt.

Il y a des enfants de toutes les tailles, et les plus grands ne sont peut-être pas ceux qui liront avec le moins de plaisir ce nouveau volume, malgré les charmantes gravures qui l'accompagnent.

Que ce *malgré* ne semble pas un paradoxe. Si, du temps de Beaumarchais, ce qui ne valait pas la peine d'être dit, on le chantait, de nos jours, trop souvent, ce qui ne vaut pas la peine d'être lu, on l'illustre de gravures sur bois ou sur acier.

Dans *le Chemin des écoliers*, le dessinateur n'est point venu au secours de l'écrivain, afin de suppléer à la fête de l'esprit par la fête des yeux. Ils se sont, au contraire, artiste et penseur, donné fraternellement la main, et cette union de deux forces complémentaires a produit un bon livre, qui est aussi un joli volume.

Guy Livingstone, ou *À Outrance* par George Alfred Lawrence, traduit par Ch. Bernard Derosne.

Dans *Guy Livingstone*, comme dans la plupart des romans anglais, ce qu'il y a de vraiment remarquable et réussi, ce n'est pas le roman lui même. L'intrigue est des plus simples, pour ne pas dire des plus vulgaires; les événements ne sortent pas du thème commun de la vie journalière, les

péripéties n'ont rien d'inattendu, ni de particulièrement attachant. C'est l'histoire de deux jeunes gens qui s'aiment et que l'orgueil sépare ; ils s'éloignent l'un de l'autre, mais blessés tous deux d'une blessure mortelle, à laquelle ils succombent, faute d'avoir su, au moment opportun, se tendre une main amie et se pardonner un tort involontaire. Ils n'ont pas su pratiquer l'oubli des offenses, parce qu'ils n'ont pas su s'oublier assez eux-mêmes. Quand l'amour malheureux a momentanément amolli les fibres de leur cœur, quand la passion a enfin dompté la personnalité et qu'ils ont voulu être heureux, au lieu de se montrer grands, il était trop tard. Guy Livingstone redevient un homme faible et sensible aux pieds du lit où agonise sa fiancée ; et cet amour qu'il a sacrifié au sentiment égoïste d'une dignité maladive, cet amour, qui pouvait et devait le faire vivre, le tue à son tour.

Cette rapide et bien incomplète analyse suffirait à indiquer, s'il le fallait, que les personnages du drame sont Anglais. Eux seuls, en effet, possèdent aujourd'hui cette fierté presque sauvage, ce respect du moi, dont l'écueil est la dureté, cette individualité accentuée, contre laquelle viendraient se briser les enchantements d'Armide et les grâces irrésistibles de Calypso.

Ce qui fait donc l'attrait et le mérite de ce roman, ce sont les caractères vigoureux des personnages, la violence contenue, l'énergie froide et terrible du héros. Il n'y a point de sensiblerie dans ces pages curieuses ; hommes et femmes parlent peu, agissent beaucoup, et nous révèlent pourtant, sous leur aspect dédaigneux et sévère, tout un monde de passions ardentes. On pourrait presque les comparer à des volcans couverts de neige, et au premier regard on s'explique difficilement que tant de flammes brûlent sous tant de glace.

Ce contraste n'est pas le côté le moins instructif et le moins intéressant de l'ouvrage. L'auteur semble avoir surtout visé à la sincérité ; sans sacrifier à un respect exagéré des convenances, comme Walter Scott, sans poursuivre une thèse sociale, comme Dickens, sans dessiner avec un crayon mordant et satirique les travers de ses compatriotes, comme Thackeray, il a purement et simplement étudié une passion et reproduit un caractère. Là est son originalité, et l'on pourrait intituler son roman : *La passion chez un Anglais*.

Quant au roman lui-même, il est assez mal combiné, suivant l'habitude britannique. Les Anglais, en effet, ne sont pas artistes, ou, du moins, ne conçoivent pas l'art de la même façon que les Français. Ils se préoccupent médiocrement des proportions et de l'unité d'action. Peu leur importe que le fil de l'intrigue se brise à chaque instant pour se renouer à d'autres fils, et que les épisodes envahissent et recouvrent, à la faire disparaître, la péripétie principale. Pour eux, les événements et les complications fortuites de la vie ne sont qu'un prétexte à mettre en jeu des caractères. Dans leurs œuvres, il y a moins de goût et plus de vérité que dans nos œuvres.

HISTOIRE DE LA PRÉDICATION parmi les réformés de France, au dix-septième siècle, par A. Vinet.

Qui s'occupe aujourd'hui, excepté quelques théologiens et quelques savants curieux, des prédicateurs protestants du dix-septième siècle ? Il est bon cependant de rappeler aux nouvelles générations les noms et les travaux de ces hommes qui opposèrent aux persécutions de leurs ennemis une conviction si inébranlable, un courage si stoïque ; de ces hommes qui surent unir à une fidélité complète au plus tyrannique des gouvernements une indépendance véritable de l'esprit et du cœur. Puisse leur exemple nous enseigner que l'homme énergique sait garder libre sa conscience dans tous les temps et sous toutes les lois, et que la force ne réside pas toujours dans la violence, comme nous sommes trop souvent portés à le croire.

Grâce à ce livre, toute une littérature intéressante, et qui allait chaque jour se perdant au sein de l'oubli, nous est restituée, et la belle langue du dix-septième siècle rajeunie et transformée, pour ainsi dire, par son application à des idées nouvelles, se remet à vivre sous nos yeux.

Est-il, d'ailleurs, nécessaire de rappeler à nos lecteurs l'esprit élevé, le cœur droit, le jugement si sûr, le goût si ferme de Vinet ? N'ont-ils pas apprécié déjà ces qualités dans l'*Histoire de la littérature française au dix-huitième siècle*, autre œuvre posthume du même écrivain ?

ARTHUR ARNOULD.

CHARPENTIER, propriétaire-gérant.

